Golf, Golf GTI, Golf GTD, Golf eTSI, Golf R

Notice d'Utilisation

Édition 07/2020

Merci de votre confiance

Votre Volkswagen est un véhicule doté des innovations technologiques les plus récentes et possède de nombreux équipements de confort dont vous souhaitez certainement profiter lors de la conduite au quotidien.

Avant la première utilisation, lisez les informations contenues dans cette Notice d'Utilisation. Tenez-en compte pour vous familiariser rapidement avec tous les aspects de votre véhicule. Cela vous permettra de reconnaître et d'éviter les dangers potentiels auxquels vous-même et d'autres personnes pouvez être exposés.

Si vous avez des questions concernant votre véhicule ou si vous estimez que le Livre de Bord est incomplet, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Il vous sera reconnaissant de toute suggestion ou critique et répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et bonne route à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

Respectez les consignes de sécurité importantes sur l'utilisation des systèmes de retenue pour enfants sur le siège du passager avant. *Sièges pour enfants*

À propos de cette Notice d'Utilisation

Cette Notice d'Utilisation est valable pour toutes les versions et variantes de votre Volkswagen. Elle décrit tous les équipements et modèles sans signaler qu'il s'agit d'équipements optionnels ou de variantes de modèle. Il se peut donc que la Notice d'Utilisation décrive des équipements dont votre véhicule ne dispose peut-être pas ou qui sont uniquement disponibles sur certains marchés. Vous trouverez votre équipement de véhicule dans la documentation de vente et, pour de plus amples informations, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

La présente Notice d'Utilisation décrit une voiture particulière.

En fonction de l'homologation spécifique au marché du véhicule, la version du modèle peut également correspondre à un véhicule utilitaire léger.

Toutes les indications dans cette Notice d'Utilisation sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. En raison du perfectionnement continu du véhicule, des différences entre le véhicule et les indications figurant dans cette Notice d'Utilisation sont possibles. Les différentes indications, figures et descriptions de la présente Notice ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

En cas de revente, de location ou de prêt de votre véhicule, veuillez vous assurer que le Livre de Bord complet se trouve toujours à bord. Volkswagen recommande en outre de réinitialiser le système d'infodivertissement aux réglages d'usine afin de supprimer toutes les données personnelles.

- Vous trouverez un index alphabétique à la fin de cette Notice.
- Un index des abréviations disponible à la fin de la notice explique les abréviations et désignations techniques.
- Sauf mention contraire, les indications de direction comme à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière se rapportent en général au sens de la marche du véhicule.
- Les figures servent de repère et doivent être considérées comme schémas de principe.
- Cette Notice d'Utilisation a été rédigée pour les véhicules à direction à gauche. Sur les véhicules à direction à droite, certains éléments de commande sont agencés différemment de ce qui est indiqué sur les figures ou dans le texte.
- Les indications en miles au lieu de kilomètres ou en mph au lieu de km/h se réfèrent aux combinés d'instruments ou systèmes d'infodivertissement spécifiques aux différents pays.
- De courtes définitions sur fond de couleur précèdent certains paragraphes de cette Notice pour résumer la fonction et l'utilité d'un système ou d'un équipement. Vous trouverez des informations plus détaillées sur ces systèmes, ces équipements, leurs propriétés, conditions et limites d'utilisation dans les paragraphes qui les concernent.
- Les modifications techniques qui peuvent avoir été apportées au véhicule ou aux thématiques liés à la sécurité après la clôture de la rédaction figurent dans un supplément joint au Livre de Bord.
- La forme masculine du discours est utilisée pour une meilleure lisibilité. Ainsi, on s'adresse uniformément à tous les genres. Cette forme abrégée est employée pour des raisons rédactionnelles et ne comporte aucun jugement.

Parties intégrantes du Livre de Bord :

- Notice d'Utilisation
- Supplément (éventuel)
- Autres brochures

Explication des symboles

Ce symbole renvoie à une section, au sein d'un chapitre, contenant des informations et des consignes de sécurité importantes ⚠ dont il est recommandé de toujours tenir compte.

◁ Cette flèche marque la fin d'une section.

STOP Ce symbole attire votre attention sur des situations nécessitant une immobilisation du véhicule le plus rapidement possible.

TM Le symbole signifie « Trademark » et indique une marque reconnue mais pas (encore) officiellement enregistrée. L'absence de ce symbole ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation du nom de marque correspondant.

® Ce symbole indique une marque déposée. L'absence de ce symbole ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation du nom de marque correspondant.

→⚠ →⚠ →⚠ Les symboles de ce type renvoient à des avertissements au sein de la même section ou à la page indiquée. Ces avertissements vous informent sur d'éventuels risques d'accidents et de blessures et vous indiquent comment les éviter.

→ⓘ Ce symbole renvoie à un risque de dommage matériel au sein de la même section ou à la page indiquée.

⚠ DANGER

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, entraînent des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, peuvent entraîner des blessures légères ou modérées.

AVIS

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, peuvent entraîner un endommagement du véhicule.

Les textes repérés par ce symbole contiennent des remarques sur la protection de l'environnement.

Les textes repérés par ce symbole contiennent des informations supplémentaires.

Vues d'ensemble du véhicule

Vue de l'avant

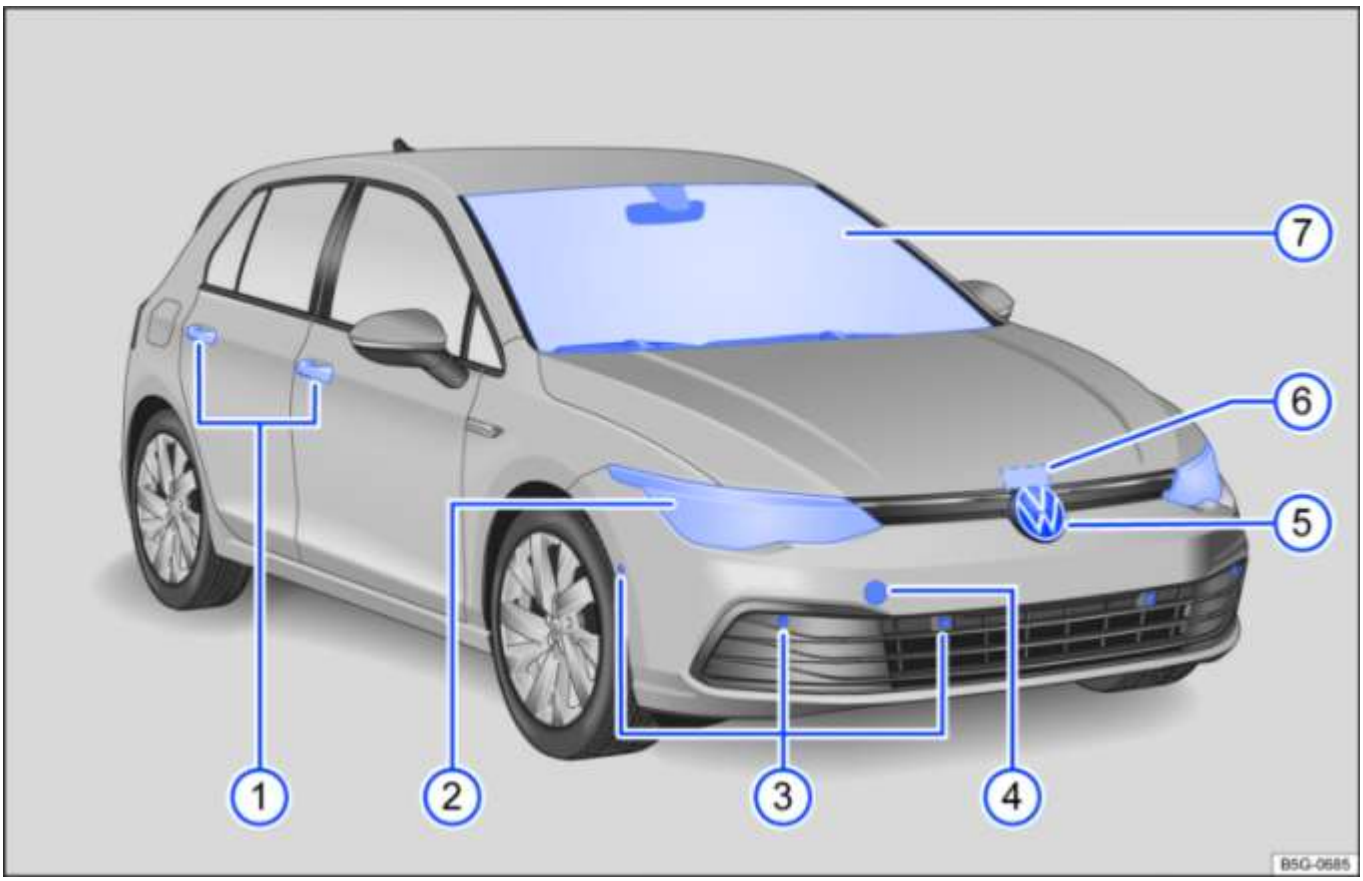

Fig. 1 Vue de l'avant du véhicule

Légende de la *Fig. 1*:

① Levier d'ouverture de porte *Portes*

② Projecteurs *Éclairage extérieur*

③ Capteurs des systèmes d'aide à la conduite *Entretien extérieur du véhicule*

④ Derrière un cache : logement de l'œillet de remorquage *Remorquage ou démarrage par remorquage*

⑤ Derrière l'emblème Volkswagen : capteur à radar des systèmes d'aide à la conduite *Entretien extérieur du véhicule*

⑥ Levier de commande du capot avant *Dans le compartiment-moteur*

⑦ Pare-brise :

- Avec numéro d'identification du véhicule *Caractéristiques techniques*
- Avec essuie-glace avant *Essuie-glaces*
- Avec lucarne de caméra pour les systèmes d'aide à la conduite *Entretien extérieur du véhicule*
- Avec capteur de pluie et de luminosité dans la zone du rétroviseur intérieur *Détecteur de pluie et de luminosité*, *Entretien extérieur du véhicule*

Vue arrière

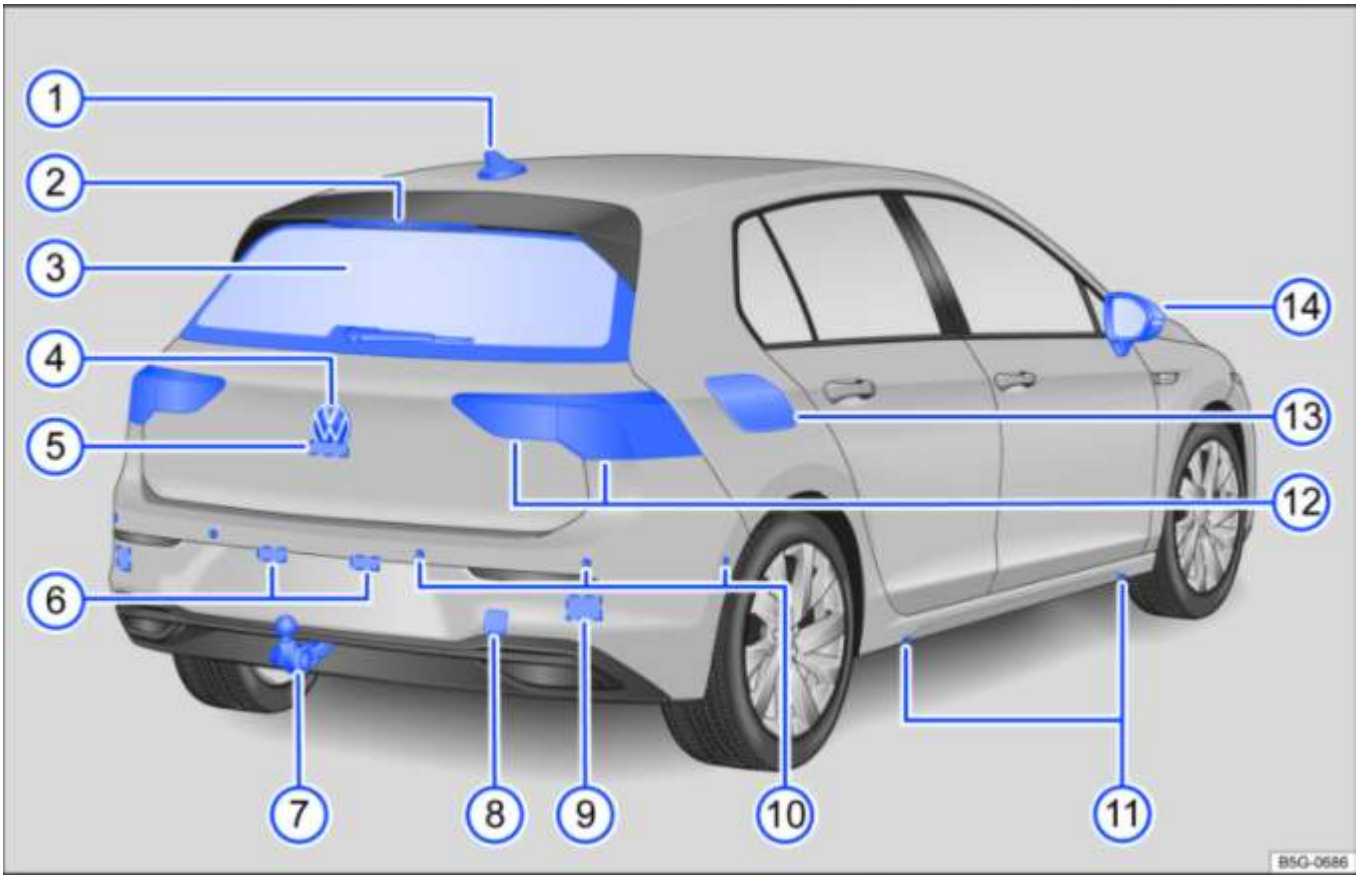

Fig. 2 Vue arrière du véhicule

Légende de la *Fig. 2*:

① Antenne de pavillon *Réception radio et antenne*

② Feu stop supplémentaire

③ Glace arrière :

- Avec dégivrage de glace arrière *Chauffage, ventilation, réfrigération*
- Avec essuie-glace arrière *Essuie-glaces*
- Avec antenne de glace *Réception radio et antenne*

④ Emblème Volkswagen d'ouverture du capot arrière *Capot arrière*

⑤ Zone de la caméra des systèmes de stationnement *Caméra de recul*, *Entretien extérieur du véhicule*

⑥ Feu de plaque de police *Éclairage extérieur*

⑦ Dispositif d'attelage *Traction d'une remorque*

⑧ Derrière un cache : logement de l'œillet de remorquage *Remorquage ou démarrage par remorquage*

⑨ Derrière le pare-chocs : capteur à radar des systèmes d'aide à la conduite *Entretien extérieur du véhicule*

⑩ Capteurs des systèmes d'aide à la conduite *Entretien extérieur du véhicule*

⑪ Points de prise du cric *Changement de roue*

⑫ Blocs de feux arrière *Éclairage extérieur*

⑬ Trappe à carburant *Types de carburant et ravitaillement*

⑭ Rétroviseurs extérieurs *Rétroviseurs extérieurs*

- Avec affichage de l'assistant de changement de voie (Side Assist) *Assistant de changement de voie (Side Assist)*

Porte du conducteur

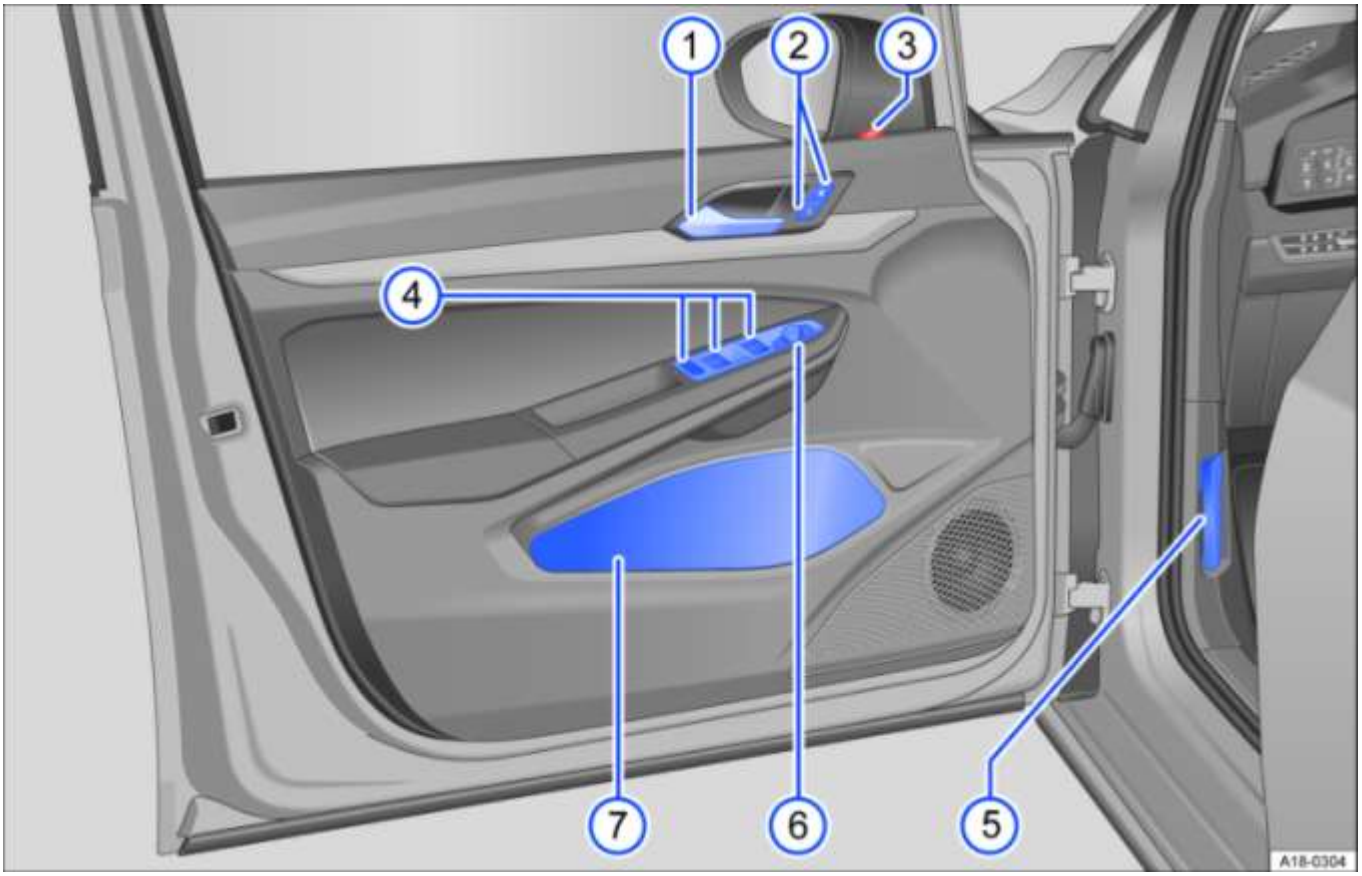

Fig. 3 Porte du conducteur (véhicules à direction à gauche) : éléments de commande

Légende de la *Fig. 3*:

① Levier d'ouverture de porte

② Touche de verrouillage centralisé pour le verrouillage et le déverrouillage du véhicule *Témoin de contrôle dans la porte du conducteur*

③ Témoin de contrôle du verrouillage centralisé *Témoin de contrôle dans la porte du conducteur*

④ Touches de commande des lève-glaces électriques *Glaces*

⑤ Levier de déverrouillage du capot avant *Dans le compartiment-moteur*

⑥ Commande rotative pour le réglage et les fonctions des rétroviseurs extérieurs *Rétroviseurs extérieurs*

⑦ Rangement :

- Avec porte-bouteilles
- Avec possibilité de ranger un gilet rétro-réfléchissant *Équipement de secours*

Côté conducteur

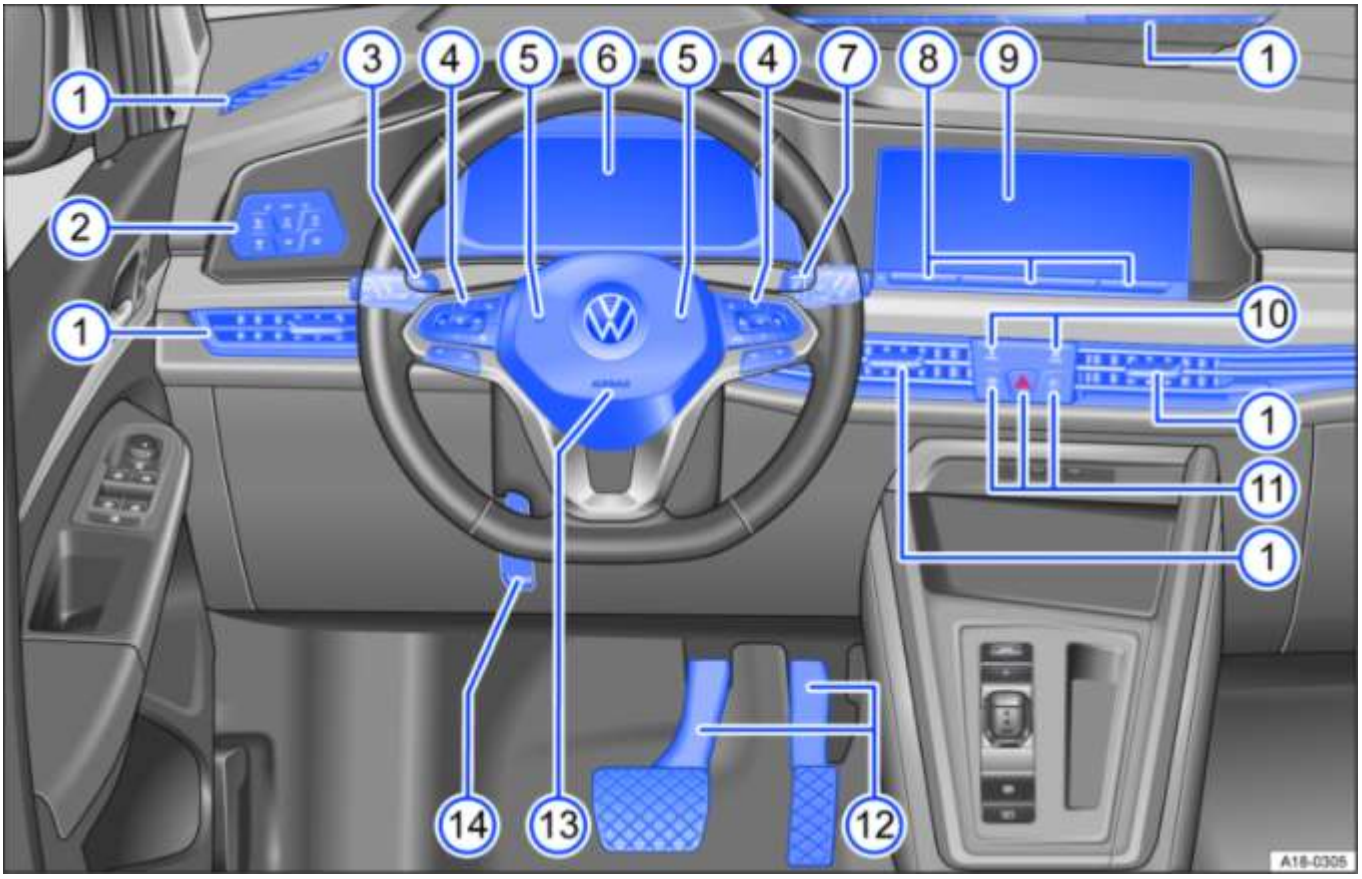

Fig. 4 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche)

Légende de la *Fig. 4* :

① Diffuseur d'air *Chauffage, ventilation, réfrigération*

② Panneau tactile :

- Fonctions d'éclairage *Éclairage extérieur*
- Dégivrage des glaces et ventilation *Chauffage, ventilation, réfrigération*

③ Levier des clignotants et de l'inverseur-codes *Clignotants*, *Feux de route*

- Avec commande et touches des systèmes d'aide à la conduite *Systèmes d'aide à la conduite*

④ Éléments de commande du volant multifonction :

- Systèmes d'aide à la conduite *Systèmes d'aide à la conduite*
- Sélection des menus *Menus et messages d'information*
- Prise d'appels téléphoniques **OK**
- Fonctions audio et de navigation ⏮ ⏭
- Réglage du volume sonore 🔉 🔊
- Activation de la commande vocale (la disponibilité de cette fonction dépend du niveau d'équipement du véhicule)

- Basculement entre le menu actuel et le menu précédent **VIEW** *Combiné d'instruments numérique (AID)*

⑤ Avertisseur sonore

⑥ Combiné d'instruments *Combiné d'instruments*

- Avec témoins d'alerte et de contrôle *Symboles dans le combiné d'instruments*

⑦ Levier d'essuie-glaces et de lave-glace *Essuie-glaces*

- Avec touches de commande des menus *Menus et messages d'information*

⑧ Éléments de commande :

- Réglage de la température du climatiseur ou du système de chauffage et de ventilation *Chauffage, ventilation, réfrigération*
- Réglage du volume sonore

⑨ Système d'infodivertissement *Système d'infodivertissement*

⑩ Éléments de commande :

- Climatiseur et système de chauffage et de ventilation *Chauffage, ventilation, réfrigération*
- Sélection du profil de conduite *Sélection du profil de conduite*

⑪ Éléments de commande :

- Systèmes d'aide à la conduite *Systèmes d'aide à la conduite*
- Touche d'activation et de désactivation du signal de détresse *En cas d'urgence*
- Systèmes d'aide à la conduite (stationnement et manœuvres) *Stationnement et manœuvres*

⑫ Pédalier *Pédalier*

⑬ Emplacement de montage du sac gonflable du conducteur *Système de sacs gonflables*

⑭ Levier de réglage de la position de la colonne de direction Volant

Partie inférieure de la console centrale

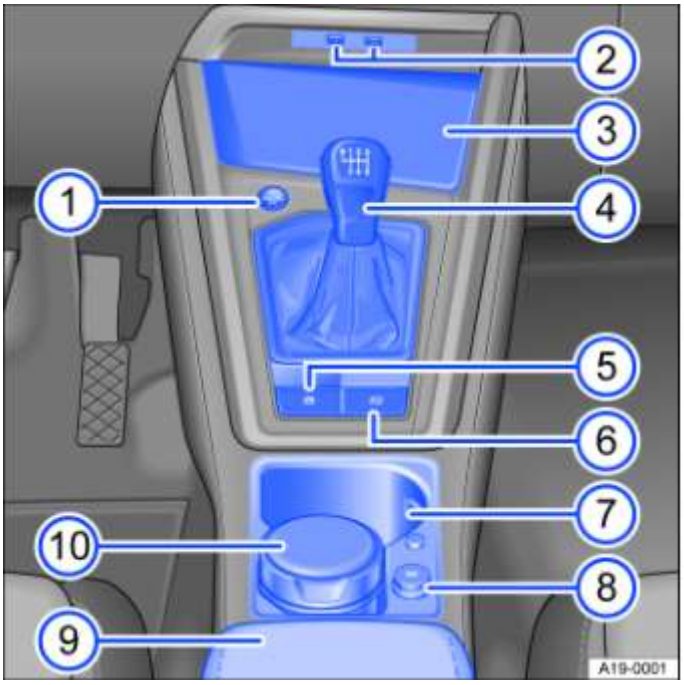

Fig. 5 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale sur les véhicules avec boîte mécanique

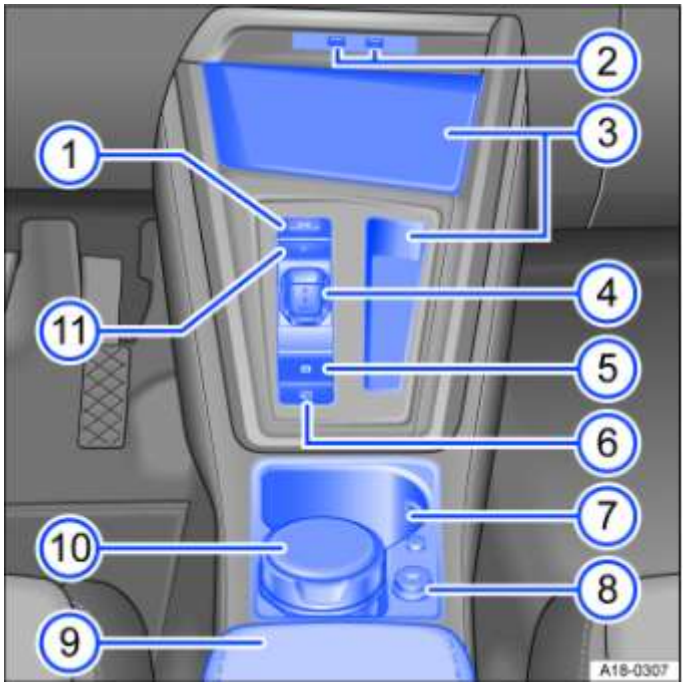

Fig. 6 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale sur les véhicules avec boîte DSG à double embrayage (véhicule à direction à gauche)

Légende de la *Fig. 5* et de la *Fig. 6* :

① Touche de démarrage et d'arrêt du moteur (Press & Drive) *Démarrage du moteur*

② Ports USB *Raccordement média*

③ Rangement :

- Grand rangement avec fonction de recharge sans fil selon la norme QI *Interface téléphonique*
- Petit rangement (véhicules avec boîte automatique ou boîte DSG® à double embrayage) *Transmission automatique*

④ Levier ou pommeau :

- De boîte mécanique *Boîte mécanique*
- Ou de boîte DSG® à double embrayage *Transmission automatique*
- Ou de boîte automatique *Transmission automatique*

⑤ Frein de stationnement électronique *Frein de stationnement électronique*

⑥ Touche pour fonction Auto Hold *Fonction Auto Hold*

⑦ Rangement avec porte-boissons

⑧ Allume-cigare ou prise de courant 12 volts *Cendrier et allume-cigare*, *Prises de courant*

⑨ Accoudoir central avec rangement

⑩ Cendrier mobile (en fonction de l'équipement)

⑪ Frein de parking (véhicules avec boîte automatique ou boîte DSG® à double embrayage) *Transmission automatique*

Côté passager avant

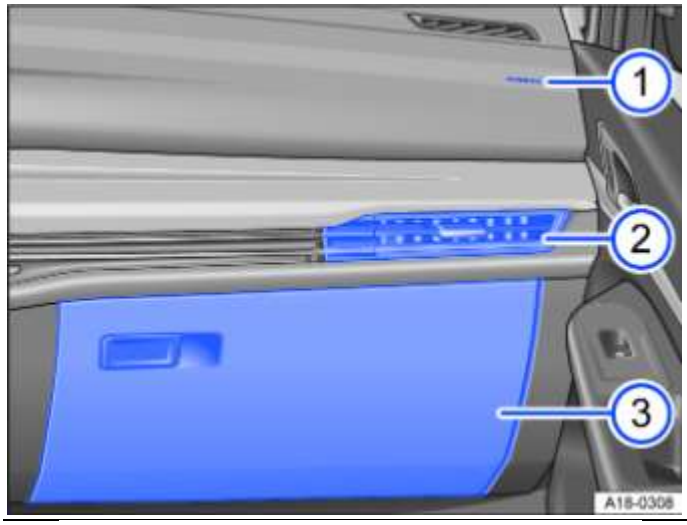

Fig. 7 Porte du passager avant (véhicules à direction à gauche) : vue d'ensemble du tableau de bord

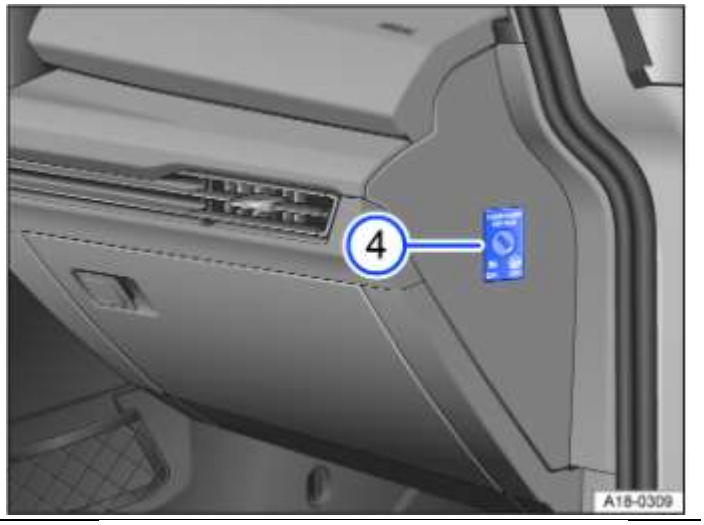

Fig. 8 Avec la porte du passager avant ouverte (véhicules à direction à gauche) : commande à clé dans le tableau de bord

Légende de la *Fig. 7* et de la *Fig. 8*:

① Emplacement de montage du sac gonflable du passager avant dans le tableau de bord *Système de sacs gonflables*

② Diffuseur d'air *Chauffage, ventilation, réfrigération*

③ Boîte à gants :

- Avec levier de commande

④ Commande à clé de désactivation du sac gonflable du passager avant *Système de sacs gonflables*

Éléments de commande dans le ciel de pavillon

Symbole	Signification
OFF	Touches des plafonniers et lampes de lecture *Éclairage intérieur*
	Commande du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique *Toit en verre*
SOS	Touches pour service d'appel d'urgence, appel informatif et appel de dépannage *Système d'appel d'urgence (eCall)*
ON OFF 2	Témoin de contrôle de désactivation du sac gonflable du passager avant *Système de sacs gonflables*

Informations pour le conducteur

Symboles dans le combiné d'instruments

Les témoins d'alerte et de contrôle signalent des avertissements, des dysfonctionnements ou certaines fonctions. Certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument lors de la mise du contact et doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne ou pendant la marche du véhicule.

Les témoins de contrôle qui s'allument dans la commande d'éclairage sont décrits au chapitre « Éclairage » *Feux de croisement*.

AVERTISSEMENT

En ignorant volontairement les témoins de contrôle qui s'allument et les messages texte, vous risquez de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ni les messages texte.

Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

Symbole	Signification
	Arrêtez de rouler ! Témoin d'alerte centralisé → *et liquide de refroidissement*, → *Message d'avertissement de priorité 1*
	Bouclage de la ceinture de sécurité → *Témoin d'alerte*
	Frein de stationnement électronique → *Utilisation du frein de stationnement électronique*
	Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement du système de freinage → *Dysfonctionnement du système de freinage*
	Arrêtez de rouler ! Défaillance du servofrein électromécanique → *Défaillance du servofrein électromécanique*
	Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de frein faible → *Niveau de liquide de frein*

	Appuyez sur la pédale de frein ! → *Invite de freinage*
	Arrêtez de rouler ! Pression d'huile trop faible → *Pression d'huile trop faible*
	Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement → *et liquide de refroidissement*
	Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement de la direction → *Dysfonctionnement de la direction*
	Dysfonctionnement de la gestion moteur → *Dysfonctionnement de la gestion moteur*
	Défaut dans le système de transmission électrique → *Le moteur ne démarre plus automatiquement*
	Arrêtez de rouler ! Batterie 12 V → *Batterie 12 V*
	Dysfonctionnement du réseau de bord 48 V → *Réseau de bord 48V. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr ! Veuillez vous référer au Livre de Bord.*
	Alerte de collision → *Alerte préventive*
	Prenez immédiatement le contrôle de la direction → *Prendre le contrôle de la direction.*
	Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → *Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective*
	Niveau d'AdBlue® trop faible → *Niveau d'AdBlue® insuffisant*
	Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → *Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective*
	Contrôle urgent de l'installation de gaz naturel requis → *Contrôle urgent de l'installation de gaz naturel*
	Intervention du système de protection proactive des occupants → *Entrée en matière*
	Témoin d'alerte central → *Message d'avertissement de priorité 2*

	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables ou du système de rétracteurs de ceintures → *Dysfonctionnement du système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceintures*
	Système de sacs gonflables ou système de rétracteur de ceintures désactivés à l'aide du lecteur de diagnostic → *Système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceinture désactivé avec le lecteur de diagnostic*
OFF 2	Sac gonflable du passager avant désactivé → *Sac gonflable du passager avant désactivé*
ON	Sac gonflable du passager avant activé → *Sac gonflable du passager avant activé*
SOS	Dysfonctionnement du système d'appel d'urgence → *Dysfonctionnement du service d'appel d'urgence*
	Système d'appel d'urgence limité → *Service d'appel d'urgence limité*
	Dysfonctionnement du système d'appel d'urgence → *Dysfonctionnement du système d'appel d'urgence légal eCall*
	Système d'appel d'urgence limité → *Fonctionnement limité du système d'appel d'urgence légal eCall*
	Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique → *Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique*
	Contrôlez les plaquettes de frein → *Indicateur d'usure des plaquettes de frein*
	Clignote : programme électronique de stabilisation (ESC) ou antipatinage (ASR) en cours de régulation → *ESC ou ASR en phase de régulation*
	Allumé : dysfonctionnement du programme électronique de stabilisation (ESC) → *Dysfonctionnement de l'ESC*
OFF	Désactivation du programme électronique de stabilisation → *ESC désactivé manuellement*
	Antipatinage (ASR) désactivé → *Antipatinage désactivé manuellement*
	ESC Sport activé → *ESC Sport activé*
ABS	Dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS) → *Défaillance ou dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS)*
	Niveau d'huile insuffisant → *Niveau d'huile trop faible*
	Dysfonctionnement du système de graissage → *Dysfonctionnement du système de lubrification*

	Réservoir presque vide → *Réservoir presque vide*
	Dysfonctionnement du Travel Assist → *L'assistant de conduite (Travel Assist) n'est pas disponible ou ne fonctionne pas comme prévu.*
	Présence d'eau dans le gazole → *Présence d'eau dans le gazole*
	Éclairage du véhicule défaillant → *Éclairage extérieur défaillant*
	Feu arrière de brouillard allumé → *Allumage et extinction du feu arrière de brouillard*
	Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité → *Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité*, → *Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité*
	Dysfonctionnement des essuie-glaces → *Dysfonctionnement des essuie-glaces*
	Niveau de liquide de lave-glace insuffisant → *Niveau de liquide de lave-glace insuffisant*
	Dysfonctionnement de la direction → *Dysfonctionnement de la direction*
	STOP Arrêtez de rouler ! Pression de gonflage des pneus faible → *Pression de gonflage des pneus faible*
	STOP Arrêtez de rouler ! Le système de contrôle de la pression des pneus présente un défaut → *Dysfonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus*
	Dysfonctionnement de la gestion moteur → *Dysfonctionnement de la gestion moteur*
	Système de surveillance périmétrique indisponible → *Système de surveillance périmétrique indisponible ou disponible de façon limitée*
OFF	Alerte de collision désactivée → *Activation ou désactivation*
LIM	Limiteur de vitesse indisponible → *Limiteur de vitesse non disponible.*

	Dysfonctionnement du régulateur de vitesse → *Dysfonctionnement du régulateur de vitesse*
	Régulateur de distance (ACC) indisponible → *Régulateur de distance non disponible*
SOS	Emergency Assist indisponible → *Emergency Assist indisponible*
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) indisponible → *Assistant de maintien de voie indisponible*
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en phase de régulation → *Conduite avec l'assistant de maintien de voie*
	Emergency Assist en phase de régulation → *Pilotage semi-automatique du véhicule en cas d'urgence médicale (Emergency Assist)*
	Dysfonctionnement de l'assistant de changement de voie (Side Assist) → *Dysfonctionnement de l'assistant de changement de voie*
	Dysfonctionnement du système d'échappement → *Dysfonctionnement relatif aux gaz d'échappement*
	Préchauffage du moteur diesel → *Préchauffage ou gestion moteur*
	Filtre à particules encrassé par la suie → *Filtre à particules encrassé par la suie*
	Régime moteur limité → *Régime moteur limité*
	Niveau d'AdBlue® trop faible → *ou Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective*
	Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → *ou Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective*
	Contrôle de l'installation de gaz requis → *Contrôle de l'installation de gaz naturel*
	Batterie 12 V → *Batterie 12 volts*
	Dysfonctionnement du réseau de bord 48 V → *Réseau de bord 48V. Ne reprenez pas la route. Veuillez vous référer au Livre de Bord.*
	Dysfonctionnement de la boîte de vitesses → *L'embrayage patine*, → *Surchauffe de la boîte de vitesses*

	Dysfonctionnement de la régulation adaptative des trains roulants → *Dysfonctionnement de la régulation adaptative des trains roulants (DCC)*
	Transmission intégrale → *Dysfonctionnement de la transmission intégrale*
	Boule du dispositif d'attelage non verrouillée → *Boule d'attelage non verrouillée*
	Appuyez sur la pédale de frein ! → *Le moteur ne démarre pas.*
AUTO HOLD	Le véhicule est maintenu immobilisé → *Fonction Auto Hold*
	Clignotants → *Témoin de clignotant*
	Clignotants de remorque → *Témoin de contrôle des clignotants de remorque*
	Le régulateur de vitesse est en marche, la régulation est active → *Entrée en matière*
LIM	Limiteur de vitesse activé → *Entrée en matière*
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) actif → *Conduite avec l'assistant de maintien de voie*
CNG	Mode de fonctionnement au gaz naturel → *Véhicule en mode de fonctionnement au gaz naturel*
	Assistant de conduite actif → *Affichages*
	Régulateur de distance (ACC) en phase de régulation, aucun véhicule roulant devant détecté → *Activation et désactivation du régulateur de distance*
	Régulateur de distance (ACC) en phase de régulation, véhicule roulant devant détecté → *Activation et désactivation du régulateur de distance*
	Feux de route ou avertisseur optique → *Allumage et extinction des feux de route*
	Température du liquide de refroidissement faible → *Liquide de refroidissement (gaz naturel)*

	Le régulateur de vitesse est en marche, la régulation n'est pas active. → *Entrée en matière*
LIM	Limiteur de vitesse non actif → *Entrée en matière*
AUTO HOLD	Fonction Auto Hold activée → *Fonction Auto Hold*
	Température extérieure inférieure à +4 °C → *Affichages principaux (affichages)*
	Dispositif start/stop de mise en veille activé → *Dispositif start/stop de mise en veille*
	Dispositif start/stop de mise en veille indisponible → *Dispositif start/stop de mise en veille*
eco	Situation de conduite économique → *Affichages principaux (affichages)*
	Entretien arrivé à échéance → *Indicateur de maintenance*
	Régulation des feux de route activée → *Activation de la régulation des feux de route*, → *Activation de la régulation dynamique des feux de route*
	Prenez le contrôle de la direction → *Prendre le contrôle de la direction.*
	Démarrage du système de surveillance périmétrique → *Le système de surveillance périmétrique démarre.*
	Alerte de distance → *Alerte de distance*
LIM	Limitation de la vitesse maximale active → *Affichages principaux (affichages)*
	Niveau d'AdBlue® insuffisant → *ou Niveau d'AdBlue® faible*
	Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → *ou Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective*
	Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → *ou Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective*
	Profil de conduite Eco → *Caractéristiques des profils de conduite*

	Profil de conduite Comfort → *Caractéristiques des profils de conduite*
	Profil de conduite Individual → *Caractéristiques des profils de conduite*
	Profil de conduite Sport → *Caractéristiques des profils de conduite*
	Téléphone mobile connecté via Bluetooth® → *Affichages secondaires (Affichages)*
	Profil de conduite Drift → *Caractéristiques des profils de conduite*
	Profil de conduite Race → *Caractéristiques des profils de conduite*
	Profil de conduite Special → *Caractéristiques des profils de conduite*
	montre en outre → *Affichages secondaires (Affichages)*
	Renvoi à des informations contenues dans le Livre de Bord → *Remarque sur les informations présentées dans la Notice d'Utilisation*
	Régulation liée au parcours → *Affichages*
	Relâchez l'accélérateur → *Système d'aide à l'écoconduite*
km/h	Régulation de la vitesse en raison d'une limitation de vitesse → *Affichages*

Combiné d'instruments

Entrée en matière

Après le démarrage du moteur avec une batterie 12 V trop déchargée ou remplacée, ou encore à la suite d'un démarrage de fortune, les réglages système, par ex. les réglages confort individuels et les programmations, peuvent être modifiés ou effacés. Vérifiez et rectifiez ces réglages une fois que la batterie 12 V est suffisamment rechargée.

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Ne manipulez jamais le combiné d'instruments pendant la conduite.
- Effectuez les réglages sur l'afficheur du combiné d'instruments et sur l'écran du système d'infodivertissement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt, afin de réduire les risques d'accident et de blessures.

Combiné d'instruments numérique (Digital Cockpit)

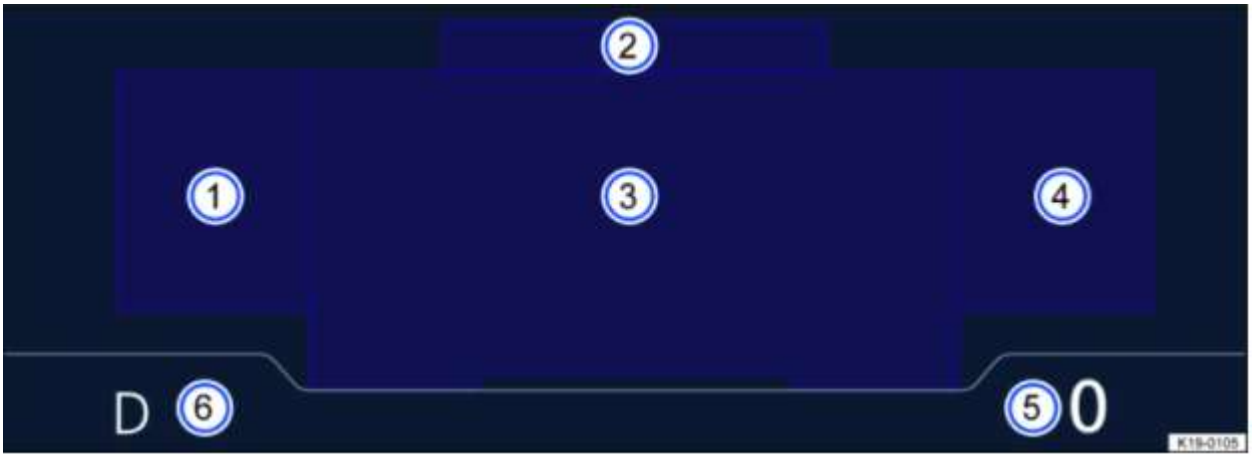

Fig. 9 Combiné d'instruments numérique dans le tableau de bord (schéma de principe)

① **Affichages secondaires.**

② **Fenêtres déroulantes.**

③ **Zone d'affichage principale.**

④ **Affichages secondaires.**

⑤ **Affichage numérique de la vitesse.**

⑥ **Vitesse actuellement engagée ou position du levier sélecteur**

Le Digital Cockpit est un combiné d'instruments numérique doté d'un afficheur couleur TFT à haute résolution. En plus des cadrans ronds classiques tels que le compte-tours et le tachymètre, il est possible d'afficher des informations complémentaires en sélectionnant divers affichages secondaires. Le Digital Cockpit est désigné par la suite sous le nom de « combiné d'instruments numérique ».

Zones d'affichage

Vous pouvez changer l'affichage principal ③ en appuyant sur la touche VIEW. La représentation dans la zone d'affichage peut afficher les vues suivantes :

Vue d'ensemble	Après la désactivation de la disponibilité de marche : affichage avec des informations relatives au statut du véhicule, par ex. le kilométrage.
Classique	Représentation classique des cadrans ronds
Navigation	Carte de navigation et indications de guidage
Systèmes d'aide à la conduite	Représentation des systèmes d'aide à la conduite actifs
Spécial	En fonction de l'équipement, il est possible ici d'afficher d'autres représentations, par ex. des affichages sport.

Des indications pour la navigation ou des fenêtres déroulantes contextuelles sont par ex. affichées dans la zone d'affichage ②.

Carte de navigation sur le combiné d'instruments numérique

En fonction de l'équipement, le combiné d'instruments numérique peut représenter une carte de navigation détaillée. Pour cela, sélectionnez la zone d'affichage **Navigation** sur le combiné d'instruments numérique en appuyant sur la touche VIEW.

Vous pouvez régler la taille de la carte de navigation en continu. Pour obtenir la taille souhaitée de la carte, procédez comme suit :

- Appuyez sur la touche fléchée △ ou ▽ du volant multifonction pour agrandir ou rétrécir la carte.
- Maintenez la touche VIEW du volant multifonction enfoncée pour afficher et masquer les affichages secondaires.

Affichages secondaires

Les affichages secondaires ① et ④ peuvent être configurés indépendamment l'un de l'autre ou masqués. Dans les affichages secondaires, il est possible de représenter différentes données de conduite, des indications pour la navigation ou bien des informations relatives à la lecture audio ou l'interface téléphonique. Pour sélectionner les affichages secondaires, procédez comme suit :

- Sélectionnez la zone d'affichage secondaire de droite ou de gauche avec la touche ◁ ou ▷.
- Sélectionnez l'affichage secondaire souhaité avec les touches fléchées △ ou ▽.
- Confirmez la sélection en appuyant sur la touche OK.

Compte-tours

Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement.

Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position **D/S** ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge.

AVIS

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations lorsque le moteur est froid.
- Pour éviter d'endommager le moteur, veillez à ce que l'aiguille du compte-tours ne reste que brièvement dans la zone rouge de l'échelle graduée.

Une montée précoce des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Indicateur de niveau de carburant

Fig. 10 Indicateur de niveau de carburant pour gaz naturel dans le combiné d'instruments analogique

Fig. 11 Indicateur de niveau de carburant dans le combiné d'instruments numérique

Réservoir presque vide

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. La réserve (repère rouge) est entamée *→ Indicateur de niveau de carburant*.

– Ravitaillez le véhicule en carburant à la prochaine occasion.

Si le témoin de contrôle s'allume, le chauffage stationnaire et le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant se désactivent automatiquement.

Véhicule en mode de fonctionnement au gaz naturel

Le témoin de contrôle s'allume en vert. Le véhicule fonctionne en mode gaz naturel.

Le témoin de contrôle vert s'éteint lorsque la réserve de gaz naturel est épuisée.

– Ravitaillez le véhicule en gaz naturel à la prochaine occasion.

Particularités des véhicules équipés d'un moteur au gaz naturel

Si le véhicule est resté longtemps garé après son ravitaillement, il se peut que lors du redémarrage, l'aiguille de l'indicateur de niveau de gaz naturel n'indique pas le même niveau de remplissage qu'immédiatement après le ravitaillement. Cela ne résulte pas d'un défaut d'étanchéité du système, mais d'un abaissement de la pression lié à des raisons techniques dans le réservoir de gaz naturel à la suite d'une période de refroidissement immédiatement après le ravitaillement en carburant.

Présence d'eau dans le gazole

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

– Coupez le moteur et faites appel à un spécialiste.

AVERTISSEMENT

Rouler avec un niveau de carburant insuffisant peut provoquer l'immobilisation du véhicule sur la voie publique, des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation irrégulière du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.
- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur « tousse » ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.
- Faites toujours le plein lorsque le réservoir n'est rempli qu'au quart de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne du véhicule dû à un niveau insuffisant de carburant.

AVIS

Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant. Une alimentation en carburant irrégulière peut engendrer des ratés d'allumage et du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le système d'échappement.

La petite flèche située à côté du symbole de la pompe à essence sur l'indicateur de niveau de carburant indique le côté du véhicule où se trouve la trappe à carburant.

Sur les véhicules à moteur au gaz naturel, l'indicateur de niveau de carburant du réservoir à essence peut afficher le niveau de remplissage réel avec un léger retard en fonction de la quantité d'appoint.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

La température du liquide de refroidissement peut s'afficher dans les affichages secondaires du combiné d'instruments.

et liquide de refroidissement

Le témoin d'alerte rouge s'allume. Un message texte apparaît en plus sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Le niveau de liquide de refroidissement n'est pas correct ou le système de liquide de refroidissement est défectueux.

Arrêtez de rouler !

- Arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir.
- Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement *Liquide de refroidissement*.
- Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas alors que le niveau de liquide de refroidissement est normal, faites appel à un spécialiste.

Liquide de refroidissement (gaz naturel)

Le témoin de contrôle s'allume en bleu.

La température du liquide de refroidissement au gaz naturel est insuffisante. Le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement.

- Tant que le témoin d'alerte est allumé, évitez d'infliger au moteur des régimes élevés et de fortes sollicitations.

Affichage tête haute (HUD)

Fig. 12 Dans le champ de vision du conducteur : exemples d'affichage tête haute

L'affichage tête haute permet de projeter une sélection d'informations ou de messages d'avertissement des systèmes d'aide à la conduite ou du système d'infodivertissement dans le champ de vision du conducteur.

Activation et désactivation de l'affichage tête haute

L'affichage tête haute (HUD) ➔*Fig. 12* peut être activé ou désactivé dans le combiné d'instruments et dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement.

Réglage de la hauteur

Pour personnaliser l'angle de vision, configurez l'affichage tête haute dans le menu correspondant du combiné d'instruments ou dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement.

- Adoptez une position assise optimale.
- Réglez la position et l'inclinaison souhaitées pour l'affichage tête haute avec les boutons de fonction ou les touches du volant multifonction.

Vous pouvez en plus régler la rotation dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement.

Réglages dans le système d'infodivertissement

Il est possible de procéder à des réglages supplémentaires de l'affichage tête haute dans les réglages du véhicule, dans le système d'infodivertissement.

Les possibilités de réglage suivantes sont disponibles :

Dans le sous-menu **Écran** :

- Réglage de la luminosité et du jeu de couleurs de l'affichage tête haute. La luminosité d'affichage baisse automatiquement en cas de diminution de la luminosité ambiante. La luminosité de fond se règle en même temps que l'éclairage des cadrans et des commandes *Éclairage des cadrans et des commandes*.

Dans le sous-menu **Contenus** :

– Sélection des contenus de l'affichage tête haute, par ex. affichages des systèmes d'aide à la conduite ou du système d'infodivertissement. Certains contenus, tels que les messages d'avertissement, ne peuvent pas être masqués.

Dans les réglages du véhicule offerts par le système d'infodivertissement, il est possible de sélectionner un jeu de couleurs alternatif pour l'affichage tête haute en cas de conditions météorologiques défavorables (par ex. chutes de neige).

AVIS

En cas de pression trop importante, l'affichage tête haute peut sortir du rail de guidage, par ex. lors du nettoyage.

- Ne nettoyez jamais l'affichage tête haute en exerçant une pression trop importante.

AVIS

Pour éviter de rayer le verre de protection, ne placez jamais d'objets dans l'orifice de sortie de l'affichage tête haute.

AVIS

Nettoyez l'affichage tête haute exclusivement avec un produit de nettoyage doux, puis essuyez avec un chiffon doux et sec.

AVIS

Un réchauffement excessif de l'affichage tête haute par les rayons du soleil peut provoquer la coupure du système. L'affichage tête haute est réactivé dès qu'il est suffisamment refroidi.

Des lunettes de soleil à filtres polarisants peuvent entraîner une perception déformée de l'affichage.

Des réflexions peuvent se produire en cas de rayonnement solaire défavorable.

La lisibilité optimale de l'affichage tête haute dépend de la position d'assise et du réglage de la hauteur de l'affichage.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation. Par conséquent, ceux-ci peuvent changer automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Affichages principaux (affichages)

Affichages possibles dans la zone d'affichage principale du combiné d'instruments numérique

Selon l'équipement du véhicule, différentes informations peuvent apparaître dans la zone d'affichage principale du combiné d'instruments numérique *Combiné d'instruments numérique (AID)* :

- Portes, capot avant et capot arrière ouverts.
- Messages d'avertissement et d'information.
- Autonomie.
- Date et heure *Horloge*.
- Indications de l'autoradio et du système de navigation.
- Température extérieure.
- Position du levier sélecteur pour boîte automatique.
- Recommandation de rapport *Recommandation de rapport*.
- Indicateur de maintenance *Indicateur de maintenance*.
- Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver.
- Limitation de la vitesse maximale
- Indicateur d'état du dispositif start/stop de mise en veille *Dispositif start/stop de mise en veille*.
- Panneaux de signalisation détectés par le système de détection de la signalisation routière *Système de détection de la signalisation routière*.
- En fonction de l'équipement : indication d'état de la gestion active des cylindres (ACT®) *Conduite économique*.
- État de conduite favorisant une faible consommation d'énergie eco.
- Lettres-repères moteur
- Affichage des systèmes d'aide à la conduite.
- Personnalisation : accueil *Personnalisation*.
- Affichage de la marche à vide du ventilateur de radiateur.

Portes, capot avant et capot arrière ouverts

Après le déverrouillage du véhicule et pendant la marche du véhicule, les portes, le capot avant ou le capot arrière ouverts vous sont signalés par un symbole correspondant et, éventuellement, par un signal sonore.

Position du levier sélecteur pour boîte automatique

Le rapport engagé et, selon le programme de conduite, la vitesse engagée sont indiqués sur le levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné d'instruments. La grille des vitesses s'affiche sur le combiné d'instruments lors de l'actionnement du frein ou du levier sélecteur.

Affichage de la température extérieure

Lorsque la température extérieure est inférieure à environ +4 °C, le symbole cristal de glace ❄ apparaît en plus dans l'indicateur de température extérieure. Ce symbole reste allumé jusqu'à ce que la température extérieure passe au-dessus de +6 °C.

Dans les situations suivantes, la température affichée peut être plus élevée que la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur :

– Lorsque le véhicule est à l'arrêt.

– Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire.

– Lorsque le véhicule roule à vitesse très réduite.

La plage de mesure s'étend de –45 °C à +76 °C.

⚠ AVERTISSEMENT

Par des températures extérieures supérieures au point de congélation, les routes et les ponts peuvent être verglacés.

- Le symbole représentant un cristal de glace ❄ signale un risque de verglas.
- Il peut y avoir du verglas même si la température extérieure est supérieure à +4 °C et même si le symbole représentant un cristal de glace ❄ n'apparaît pas.
- Ne vous fiez jamais uniquement à l'affichage de la température extérieure !

Recommandation de rapport

Pendant la marche, une recommandation pour le choix d'un rapport économique peut s'afficher *Recommandation de rapport*.

Limitation de la vitesse maximale

La limitation de la vitesse maximale, propre à chaque client, permet de limiter la vitesse maximale du véhicule à une vitesse définie fixe et ne pouvant pas être dépassée. Cette vitesse maximale ne peut être réglée que dans un atelier spécialisé.

Si vous établissez la disponibilité de marche lorsque la limitation de la vitesse maximale est activée, le témoin de contrôle apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. La vitesse maximale définie est également indiquée dans un message texte.

AVERTISSEMENT

La fonction de limitation de la vitesse maximale peut compliquer les dépassements de véhicules. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite à la vitesse maximale réglée.
- La fonction de limitation de la vitesse maximale ne peut pas être interrompue par kick-down.

Alerte de vitesse pour les pneus d'hiver

Lorsque vous dépassez la vitesse maximale réglée, un message d'alerte apparaît *Menus et messages d'information*.

Les réglages relatifs à l'alerte de vitesse peuvent être effectués dans les réglages du véhicule sur le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

État de conduite favorisant une faible consommation d'énergie eco

Pendant la conduite, il est indiqué si le véhicule se trouve dans une situation de conduite économique eco.

Lettres-repères moteur

– Ouvrez le menu Service *Menu Service*.

– Sélectionnez l'option de menu **Lettres-repères moteur**.

Affichage de la marche à vide du ventilateur de radiateur

Cet affichage apparaît lorsque la disponibilité de marche est terminée et que le ventilateur de radiateur est en marche à vide (inertie).

La marche à vide du ventilateur de radiateur peut être due :

– Au post-traitement des gaz d'échappement, par ex. la régénération du filtre à particules.

– Au refroidissement actif des freins après une descente.

– À la dissipation de la chaleur du moteur après une charge élevée, par ex. en cas de traction d'une remorque.

Comme il existe différentes versions de combinés d'instruments, les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier. En l'absence de messages d'avertissement ou d'information sur l'afficheur, les dysfonctionnements sont indiqués exclusivement par des témoins de contrôle.

Sur l'afficheur du combiné d'instruments, certains messages peuvent être occultés par des événements soudains, par ex. des appels téléphoniques entrants.

En fonction de l'équipement du véhicule, le système d'infodivertissement peut être utilisé pour effectuer certains réglages ou afficher certaines informations.

Si plusieurs messages d'avertissements sont présents, les symboles apparaissent l'un après l'autre pendant quelques secondes. Les symboles apparaissent tant que la cause de la perturbation n'a pas été éliminée.

Si, lors de la mise du contact, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites éliminer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Affichages secondaires (Affichages)

Affichages secondaires possibles dans le combiné d'instruments numérique

En fonction de l'équipement, d'autres vues peuvent être configurées et affichées dans la zone d'affichage secondaire du combiné d'instruments numérique *Combiné d'instruments numérique (AID)* :

- Données de conduite, par ex. consommation momentanée, consommation moyenne, durée du trajet/distance parcourue et vitesse moyenne
- Températures de fonctionnement
- Date et heure *Horloge*.
- Téléphone
- Média
- Affichage de la boussole.
- Informations sur la destination
- Indications de navigation
- Répartition du couple
- Pression de suralimentation
- Puissance

Données de conduite

Plusieurs représentations possibles des données de conduite sont disponibles dans la zone des affichages secondaires *Combiné d'instruments numérique (AID)*.

Différentes données de conduite peuvent être sélectionnées en fonction de l'équipement du véhicule. Les données de conduite affichées dépendent du comportement de conduite actuel, de l'état du véhicule (par ex. la régénération du filtre à particules) et de la situation de conduite actuelle (par ex. le trafic urbain, les trajets sur autoroute). Les données de conduite sont calculées en tant que valeur moyenne sur des sections de différentes longueurs, par conséquent, la valeur affichée peut différer de la valeur moyenne réelle.

Réinitialisation des données de conduite

- Appuyez sur la touche ou .
- À l'aide des touches fléchées ou , sélectionnez l'affichage secondaire correspondant dans le menu de configuration.
- Une flèche ◁ ou ▷ située derrière l'entrée dans le menu de configuration renvoie à un sous-menu.

– Dans le sous-menu, sélectionnez **Réinitialiser les données**, puis confirmez à l'aide de la touche OK.

Si vous interrompez votre trajet pendant plus de deux heures, la mémoire « Depuis le départ » est réinitialisée. La mémoire « Depuis ravitaillement » est réinitialisée lors du ravitaillement en carburant. La mémoire « Longue durée » n'est pas réinitialisée automatiquement.

La mémoire collecte les données de conduite jusqu'à une durée de voyage de 19 heures et 59 minutes ou 99 heures et 59 minutes ou une distance parcourue de 1 999,9 km ou 9 999,9 km. Si l'une de ces valeurs maximales est dépassée, la mémoire est effacée. Les valeurs maximales varient selon la version du combiné d'instruments.

Températures de fonctionnement

Dans l'affichage secondaire **Températures fonct.**, les températures de fonctionnement suivantes sont affichées en fonction de l'équipement du véhicule :

– Huile-moteur

– Liquide de refroidissement

– Boîte de vitesses

Téléphone

Si l'affichage secondaire **Téléphone** est activé, et qu'un téléphone mobile est connecté via Bluetooth®, le symbole Bluetooth® apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments numérique.

Le symbole indique également l'état de charge de la batterie du téléphone mobile.

Une flèche ◁ ou ▷ située derrière l'entrée dans le menu de configuration renvoie à un sous-menu.

Dans le sous-menu, une liste des derniers appels est affichée, et le rappel des contacts affichés est rendu possible.

Affichage de la boussole

Lorsque l'affichage secondaire **Boussole** est activé, le point cardinal (flèche bleue) vers lequel vous vous dirigez actuellement est indiqué sous la forme d'une représentation du véhicule et d'une boussole.

Informations sur la destination

En cas de guidage activé, la durée prévue du trajet et la distance restant à parcourir jusqu'à la destination (en km ou en mi) sont indiquées dans l'affichage secondaire **Informations sur la destination**.

Indications de navigation

En cas de guidage activé, le sens de la marche est affiché sous la forme d'une flèche dans l'affichage secondaire **Indications de navigation**.

Une flèche ◁ ou ▷ située derrière l'entrée dans le menu de configuration renvoie à un sous-menu.

Dans ce dernier figure l'adresse du domicile et une liste des dernières destinations. Il est possible de démarrer ici le guidage en appuyant sur la touche OK.

Répartition du couple

Le couple appliqué pour chaque roue est indiqué dans l'affichage secondaire **Répartition du couple**.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation. Ainsi, ces réglages peuvent changer automatiquement en cas de changement de compte utilisateur *Personnalisation.*

Messages d'avertissement et d'information

Au moment où vous mettez le contact ou pendant la marche, certaines fonctions du véhicule et l'état de certains composants du véhicule sont contrôlés. Les dysfonctionnements sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments par des symboles d'alerte rouges et jaunes accompagnés de messages texte et éventuellement d'un signal sonore. La représentation des textes et des symboles peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Vous pouvez également afficher manuellement les dysfonctionnements actuels. Ouvrez à cet effet le menu **Statut du véhicule** ou **Véhicule** Menus et messages d'information.

Message d'avertissement de priorité 1

Le témoin d'alerte central rouge clignote ou s'allume, parfois accompagné de signaux sonores d'avertissement ou de symboles supplémentaires. **Arrêtez de rouler !** Danger ! Contrôlez la fonction défaillante et supprimez la cause du dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Message d'avertissement de priorité 2

Le témoin d'alerte central jaune clignote ou s'allume, parfois accompagné de signaux sonores d'avertissement ou de symboles supplémentaires. Des dysfonctionnements ou des quantités de fluides insuffisantes peuvent endommager le véhicule et entraîner une panne du véhicule. Contrôlez la fonction défaillante le plus rapidement possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Remarque sur les informations présentées dans la Notice d'Utilisation

Vous trouverez dans la Notice d'Utilisation des indications supplémentaires à propos du message d'avertissement en cours.

Message d'information

Informations sur différents processus sur le véhicule.

Si plusieurs messages d'avertissements sont présents, les symboles apparaissent l'un après l'autre pendant quelques secondes. Les symboles apparaissent tant que la cause de la perturbation n'a pas été éliminée.

Si, lors de la mise du contact, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites éliminer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Détecteur de fatigue (pause recommandée)

Fig. 13 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : symbole du détecteur de fatigue

Le détecteur de fatigue avertit le conducteur si son comportement au volant indique des signes de fatigue.

Fonctionnement et utilisation

Au début d'un trajet, le détecteur de fatigue évalue le comportement de conduite du conducteur et réalise à partir de là une évaluation de la fatigue. Cette évaluation est comparée en permanence au comportement de conduite actuel. Lorsque le système détecte un signe de fatigue, il avertit le conducteur à l'aide d'un signal sonore et d'un signal optique sous la forme d'un symbole accompagné d'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments ➔ *Fig. 13*. Le message est affiché pendant environ cinq secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments et réapparaît une fois si nécessaire. Le message apparaissant en dernier est mémorisé par le système.

Le message sur l'afficheur du combiné d'instruments peut être désactivé de la manière suivante :

– Appuyez sur la touche OK du volant multifonction.

Conditions de fonctionnement

Le comportement de conduite est uniquement évalué pour des vitesses supérieures à env. 60 km/h et jusqu'à env. 200 km/h.

Activation ou désactivation

Vous pouvez activer et désactiver le détecteur de fatigue dans le menu **Assistants** du système d'infodivertissement. Votre dernier réglage est enregistré dans le système *Menu Réglages du véhicule*.

Restrictions de fonctionnement

Le détecteur de fatigue est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que le détecteur de fatigue ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

– En cas de vitesses inférieures à 60 km/h

– En cas de vitesses supérieures à 200 km/h

– En cas de routes sinueuses

– En cas de travaux

– En cas de routes en mauvais état

– En cas de conditions météorologiques défavorables

– En cas de conduite sportive

– Conduite avec remorque.

– En cas de distraction du conducteur

Le détecteur de fatigue est réinitialisé dans les situations suivantes :

– Lorsque le contact est coupé.

– La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte du conducteur est ouverte.

– Le véhicule est immobilisé pendant plus de 15 minutes.

Lorsque vous roulez à vitesse réduite (inférieure à 60 km/h pendant une période prolongée, le système réinitialise automatiquement l'évaluation de la fatigue. Le comportement de conduite est de nouveau évalué dès que vous conduisez plus rapidement.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du détecteur de fatigue ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le détecteur de fatigue ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Lors de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisantes.

- C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Ne conduisez jamais si vous êtes fatigué.
- Le système ne peut pas reconnaître la fatigue du conducteur dans toutes les circonstances. Tenez compte des informations contenues dans le paragraphe « Restrictions de fonctionnement ».
- Dans certaines situations, le système peut interpréter par erreur une manœuvre de conduite voulue comme un signe de fatigue du conducteur.
- Il n'y a pas d'alerte d'urgence en cas de « microsommeil » !
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des invites.

Le détecteur de fatigue a été conçu uniquement pour la conduite sur autoroutes et voies rapides.

En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé

Système de détection de la signalisation routière

Le système de détection de la signalisation routière détecte les panneaux de signalisation standard à l'aide d'une caméra située dans le pied du rétroviseur intérieur et vous informe des limitations de vitesse, interdictions de dépasser et panneaux de danger identifiés. De plus, dans les limites inhérentes au système, des panonceaux sont repérés, comme des limitations temporaires ou des limitations en cas de chaussée mouillée ou de brouillard. Même sur des tronçons sans panneaux de signalisation, le système peut éventuellement afficher les limitations de vitesse actuellement en vigueur.

Le système de détection de la signalisation routière est toujours actif lorsque le contact est mis.

Affichages

Sur les autoroutes ou voies rapides allemandes, le système de détection de la signalisation routière indique également les panneaux de fin de limitation/d'interdiction en plus des panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépassement. Dans tous les autres pays où le système est utilisé, c'est la limitation de vitesse momentanément en vigueur qui est affichée.

Les panneaux de signalisation détectés par le système de détection de la signalisation routière s'affichent en fonction du profil d'information sélectionné dans le combiné d'instruments. Selon le système d'infodivertissement installé dans le véhicule, les panneaux de signalisation peuvent également y être affichés. Les panneaux de danger ne sont pas affichés dans le système d'infodivertissement.

Selon l'équipement du véhicule, des informations peuvent également apparaître dans l'affichage tête haute.

Aucune signalisation routière disponible. Le système est en phase d'initialisation. **OU :** la caméra n'a détecté aucun panneau d'obligation ou d'interdiction.

Défaut : détection signalisation routière. Dysfonctionnement du système Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Alerte de vitesse indisponible actuellement Dysfonctionnement de l'alerte de vitesse du système de détection de la signalisation routière. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Détection signalisation routière : veuillez nettoyer le pare-brise. Le pare-brise est sale dans le champ de vision de la caméra ou la vue de la caméra est réduite par les intempéries. Nettoyez le pare-brise.

La détection de signalisation routière est limitée actuellement. Absence de transmission de données par le système d'infodivertissement. Vérifiez que les données cartographiques du système d'infodivertissement sont valables. **OU :** le véhicule se trouve dans une zone qui ne figure pas sur la carte installée dans le système d'infodivertissement.

Aucune donnée disponible. Le système de détection de la signalisation routière n'est pas pris en charge dans le pays dans lequel vous circulez.

Affichage des panneaux de signalisation

Fig. 14 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : exemples de limitations de vitesse détectées avec les panonceaux correspondants

Après contrôle et analyse des informations provenant de la caméra, du système d'infodivertissement et des données actuelles du véhicule, le système de détection de la signalisation routière affiche, selon l'emplacement d'affichage, jusqu'à deux panneaux de signalisation à respecter avec les panonceaux correspondants ➔ *Fig. 14* :

1re position : le panneau de signalisation que le conducteur doit respecter apparaît à gauche dans l'afficheur. Il peut s'agir, par exemple, d'une limitation de vitesse à **130 km/h**.

2e position : Un panneau de signalisation additionnel, par exemple un panneau de danger, une interdiction de dépassement ou une limitation de vitesse supplémentaire, peut s'afficher en deuxième place.

Panonceau : si les essuie-glaces avant sont activés pendant la marche du véhicule, le panneau de signalisation à respecter et le panonceau « par temps de pluie » sont par ex. déplacés tout à gauche en première position.

L'affichage des panneaux de danger n'est pas disponible dans tous les pays. Il est possible que certains panneaux de danger ne soient pas détectés par le système.

Alerte de vitesse

Lorsque le système de détection de la signalisation routière détecte qu'une limitation de vitesse en vigueur a été dépassée, il vous en avertit par un signal sonore, ou visuellement par un message sur l'afficheur du combiné d'instruments.

L'alerte de vitesse peut être réglée ou complètement désactivée dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*. L'alerte de vitesse peut être réglée sur une vitesse de 0 km/h, 5 km/h ou 10 km/h.

Mode traction de remorque

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, il est possible d'activer et de désactiver l'affichage des panneaux de signalisation à observer en cas de traction de remorque (par ex. panneaux de limitation de vitesse

et d'interdiction de dépassement valables pour les véhicules avec remorque) dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

En mode traction d'une remorque, l'affichage des panneaux de limitation de vitesse en vigueur peut être adapté au type de remorque utilisé ainsi qu'aux prescriptions légales en vigueur. Le réglage s'effectue par paliers de 10 km/h dans une plage comprise entre 60 km/h et 130 km/h. Si la vitesse réglée est plus élevée que celle qui est actuellement autorisée dans le pays concerné pour des trajets avec remorque, le système de détection de la signalisation routière affiche automatiquement les limitations de vitesse légales habituelles, par ex. 80 km/h en Allemagne.

Avertissement d'accès restreint

Lorsque le système de détection de la signalisation routière détecte un accès restreint sur une route à sens unique ou un accès autoroutier, il vous en avertit par un signal sonore, ou visuellement par un message sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Restrictions de fonctionnement

Le système de détection de la signalisation routière est soumis à des limites inhérentes à sa technique. Dans les conditions suivantes, il se peut que le système de détection de la signalisation routière ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de mauvaise visibilité, par ex. en cas de neige, de pluie, de brouillard ou d'importants nuages de gouttelettes d'eau
- En cas d'éblouissement, causé par ex. par la circulation en sens inverse ou l'ensoleillement
- En cas de vitesse élevée
- En cas de masquage ou d'encrassement de la caméra
- Si les panneaux de signalisation se trouvent en dehors du champ visuel de la caméra
- En cas de masquage total ou partiel de panneaux de signalisation, par ex. par des arbres, de la neige, des salissures ou d'autres véhicules.
- En cas de panneaux de signalisation non conformes
- En cas de panneaux de signalisation endommagés ou déformés
- En cas de panneaux de signalisation changeants sur des portiques à messages variables (modification de l'affichage des panneaux de signalisation par DEL ou d'autres types d'ampoules)
- En cas de données cartographiques du système d'infodivertissement obsolètes
- En présence de véhicules avec des autocollants représentant des panneaux de signalisation, comme les limites de vitesse sur les camions par ex.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de détection de la signalisation routière ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de détection de la signalisation routière ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- En cas de mauvaises conditions de visibilité, d'obscurité, de chutes de neige, de pluie ou de brouillard, les panneaux de signalisation risquent de ne pas être correctement détectés, voire de ne pas être détectés du tout par le système.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de détection de la signalisation routière risque d'être perturbé.

AVERTISSEMENT

Les recommandations de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de détection de la signalisation routière peuvent différer des conditions de circulation réelles.

- Le système ne peut pas toujours détecter tous les panneaux de signalisation ni les afficher correctement.
- Les panneaux de signalisation présents sur la route et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les indications de conduite et les affichages du système de détection de la signalisation routière.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation. Ainsi, ces réglages peuvent changer automatiquement en cas de changement de compte utilisateur *Personnalisation.*

Système d'aide à l'écoconduite

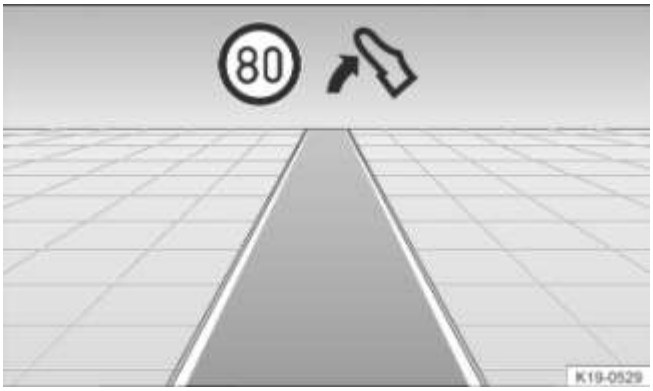

Fig. 15 Affichage du système d'aide à l'écoconduite (schéma de principe)

En affichant sur le combiné d'instruments numérique des indications en fonction de la situation, le système d'aide à l'écoconduite vous aide à pratiquer une conduite anticipative et économique *Conduite économique*.

Si votre véhicule approche par ex. d'un carrefour, d'un rond-point ou d'un tronçon où la vitesse est limitée, le symbole ainsi que l'événement s'affichent sur le combiné d'instruments numérique *Combiné d'instruments numérique (AID)*.

Vue d'ensemble des symboles affichés

- Levez le pied de l'accélérateur.
- Croisement devant.
- Entrée et sortie d'autoroute.
- Attention pente.
- Rond-point devant.
- Virage à gauche.
- Virage à droite.
- Limite de vitesse avec affichage dynamique de la vitesse.
- Véhicule devant.

La représentation des symboles affichés peut légèrement différer en fonction de l'équipement et du modèle du véhicule. Les symboles peuvent être modifiés et étendus suite à une mise à jour du système.

Dès que vous suivez la recommandation et levez le pied de l'accélérateur, le véhicule adapte la récupération de l'énergie au freinage, ainsi que sa vitesse en fonction du profil de conduite sélectionné et de la distance par rapport à l'événement Récupération de l'énergie au freinage.

Lorsque le système d'aide à l'écoconduite est actif, il peut également augmenter la récupération de l'énergie au freinage, même en l'absence de recommandations affichées. Cela peut par ex. être le cas lorsque vous relâchez l'accélérateur alors qu'un véhicule vous précède. Dans ce cas, le système adapte la récupération de l'énergie au freinage en fonction du véhicule qui vous précède, sans qu'une recommandation de conduite ne soit affichée.

Le système d'aide à l'écoconduite utilise les données d'itinéraires du système d'infodivertissement et les capteurs de certains systèmes d'aide à la conduite. Lorsqu'aucun guidage n'est activé, le système utilise l'itinéraire le plus vraisemblable.

Vous pouvez neutraliser l'intervention du système d'aide à l'écoconduite à tout instant en accélérant.

Vous pouvez activer ou désactiver le système d'aide à l'écoconduite dans les réglages des systèmes d'aide à la conduite du système d'infodivertissement *Menu Assistants*.

Le système d'aide à l'écoconduite est automatiquement désactivé temporairement dans les cas suivants :

– Rapport **B** engagé.

– Programme de conduite Sport activé.

– Conduite avec régulateur de distance (ACC) ou régulateur de vitesse (GRA).

En l'absence de ces conditions, le système d'aide à l'écoconduite est réactivé si, par défaut, il est activé dans les réglages des aides à la conduite.

Le système d'aide à l'écoconduite dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays.

AVERTISSEMENT

Le système exploite la récupération d'énergie pour réduire la vitesse du véhicule et n'active pas les freins du véhicule.

- Soyez à tout moment prêt à freiner en cas de décélération insuffisante.

AVERTISSEMENT

Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et à la visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les panneaux de signalisation et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les conseils de conduite.

Date et heure

Réglage de la date et de l'heure dans le système d'infodivertissement

– Touchez le bouton de fonction Réglages *Menu Réglages du véhicule.*

– Sélectionnez l'option de menu Heure et date pour régler la date et l'heure.

– Sélectionnez la source horaire :

- Automatique
- Manuel

La date et l'heure sont affichées exclusivement dans le système d'infodivertissement.

Réglage de l'heure via le combiné d'instruments numérique

– Ouvrez le menu Service *Menu Service.*

– Sélectionnez le menu **Heure.**

– Réglez l'heure à l'aide des touches fléchées ou .

Compteur de tours
Si le véhicule est équipé en conséquence, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer le compteur de tours *Menus et messages d'information*.

Le compteur de tours offre la possibilité de mesurer manuellement les temps au tour que vous réalisez sur un parcours, de les enregistrer et de les comparer avec les meilleurs temps mesurés auparavant.

Les menus supérieurs suivants peuvent être affichés :

– **Compteur de tours**

– **Tour** (avec indication du numéro de tour actuel)

– **Statistiques**

Commutation d'un menu à l'autre

– Appuyez sur la touche ou du volant multifonction.

La liste suivante présente à titre d'exemple la structure des menus sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'étendue des menus apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments et la désignation de leurs options dépendent du type de combiné d'instruments et de l'électronique embarquée du véhicule.

Affichages de menus et fonctions

Menu Compteur de tours

Démarrage	Le chronométrage d'un tour démarre.
Dep. Départ	Le chronométrage se met en marche dès que le véhicule démarre. Si le véhicule est déjà en mouvement, le chronométrage démarre après un arrêt du véhicule.
Statistiques	Un récapitulatif des tours chronométrés jusqu'à maintenant s'affiche.

Menu Tour

Stop	Le chronométrage actif est interrompu. Le tour n'est alors pas terminé.
Continuer	Le chronométrage interrompu reprend.
Temps inter.	Un temps intermédiaire s'affiche pendant cinq secondes environ. Le chronométrage actif se poursuit alors en parallèle.
Nouveau tour	Le chronométrage du tour actuel s'arrête et un nouveau tour démarre. Le temps du tour terminé à l'instant est mémorisé dans les statistiques.
Interr. Tour	Le chronométrage est interrompu et abandonné. Dans ce cas, le tour n'est pas mémorisé dans les statistiques.
Terminer	Le chronométrage est interrompu. Le tour est alors mémorisé dans les statistiques.

Menu Statistiques

Retour	Vous retournez au menu précédent.
Réinitialiser	Toutes les données statistiques mémorisées sont réinitialisées.

Le menu Statistiques permet d'afficher les derniers tours enregistrés. Si le nombre maximum de tours (99 tours) ou la durée maximale (99 heures, 59 minutes et 59 secondes) sont atteints, il est possible de démarrer un nouveau chronométrage uniquement après avoir réinitialisé les statistiques.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'effectuez les préréglages du compteur de tours et ne consultez les statistiques que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Pendant la conduite, n'utilisez le compteur de tours que dans des conditions de conduite faciles à contrôler.

Touche des systèmes d'aide à la conduite

La touche des systèmes d'aide à la conduite se trouve sur le volant multifonction. Cette touche vous permet d'activer ou de désactiver les systèmes d'aide à la conduite qui figurent dans le menu **Aides conduite**.

- Appuyez sur la touche pour accéder au menu **Systèmes d'assistance**.
- Sélectionnez le système d'aide à la conduite, puis activez-le ou désactivez-le. Une coche indique que le système d'aide à la conduite est en marche.
- Confirmez votre sélection en appuyant sur la touche OK du volant multifonction.

Vous pouvez également activer ou désactiver les systèmes d'aide à la conduite dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Menu Service

Le menu Service permet d'effectuer différents réglages en fonction de l'équipement du véhicule.

Accès au menu Service

Pour accéder au menu Service, sélectionnez le profil d'information **Durée du trajet/Trajet** dans les affichages secondaires et appuyez sans relâcher pendant environ six secondes sur la touche ou du volant multifonction, quelle que soit la zone d'affichage secondaire sélectionnée. Vous pouvez maintenant naviguer dans le menu à l'aide des touches du volant multifonction de la manière habituelle.

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

Sélectionnez le menu **Service** et suivez les instructions sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Remise à zéro du Service Vidange

Sélectionnez le menu **Réinitialiser le Service Vidange** et suivez les instructions sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Lettres-repères moteur (LRM)

Sélectionnez le menu **Lettres-repères moteur**. Les lettres-repères moteur (LRM) apparaissent alors sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Réglage de l'heure

Sélectionnez le menu **Heure** et réglez l'heure à l'aide des touches fléchées ⊿ ou ⊽.

Copyright

Sélectionnez le menu **Copyright** pour accéder aux informations relatives au copyright.

Indicateur de maintenance

Les entretiens qui arrivent à échéance apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments et dans le système d'infodivertissement.

Étant donné qu'il existe différents combinés d'instruments et systèmes d'infodivertissement, les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier.

Pour les véhicules avec **Service Vidange à intervalles fixes**, des périodicités fixes sont prescrites pour l'entretien.

Pour les véhicules avec **Service Vidange à intervalles variables**, les périodicités sont déterminées au cas par cas. Le progrès technique permet de réduire considérablement la maintenance. Un Service Vidange ne doit ainsi être effectué qu'au moment où le véhicule en a besoin. Les conditions d'utilisation individuelles ainsi que le style de conduite personnel sont pris en compte pour calculer l'échéance de cet entretien. L'avertissement préalable d'entretien est signalé, pour la première fois, 30 jours avant l'échéance de l'entretien calculée. Le kilométrage restant est toujours arrondi à 100 km près et le temps restant indiqué en jours entiers.

Avis d'entretien

Lorsqu'un Service ou un Service Entretien arrive prochainement à échéance, une indication correspondante apparaît dès que vous mettez le contact.

Le kilométrage indiqué correspond au nombre de kilomètres pouvant être parcourus jusqu'au prochain entretien ; la durée indiquée correspond à la période au bout de laquelle le prochain entretien arrive à échéance.

Entretien

Lorsqu'un **Service Vidange est arrivé à échéance** ou qu'un **Service Entretien est arrivé à échéance**, un signal sonore retentit à la mise du contact et un symbole de clé à fourches peut apparaître pendant quelques secondes avec l'une des indications suivantes sur l'afficheur du combiné d'instruments :

- **Service Entretien maintenant !**
- **Service Vidange maintenant !**
- **Service Vidange et Service Entretien maintenant !**

Consultation d'une échéance d'entretien

Lorsque le contact est mis, le moteur étant coupé et le véhicule à l'arrêt, vous pouvez consulter l'échéance d'entretien actuelle :

- Touchez le bouton de fonction Véhicule.
- Sélectionnez l'option de menu Statut et touchez le bouton de fonction Service pour afficher les informations relatives à l'entretien.

L'échéance d'entretien peut également être consultée via le menu Service *Menu Service*.

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

Si le Service ou le Service Entretien n'a pas été effectué par un Partenaire Volkswagen, l'indicateur de maintenance peut être remis à zéro comme suit :

- L'indicateur de maintenance ne peut être remis à zéro qu'à l'aide du menu Service *Menu Service*.

Ne **remettez pas** l'indicateur de maintenance à zéro entre deux entretiens sous peine de fausser l'affichage.

Si le Service Vidange a été réinitialisé manuellement, l'indicateur de maintenance passe, aussi sur les véhicules à **Service Vidange variable**, à un intervalle d'entretien fixe.

Le message d'entretien disparaît au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne ou en appuyant sur la touche OK du volant multifonction.

Si, sur les véhicules à intervalles d'entretien variables, la batterie 12 V a été déconnectée durant une période prolongée, le calcul du délai jusqu'à la prochaine échéance d'entretien n'est pas possible. C'est pourquoi l'indicateur de maintenance peut afficher des calculs erronés. Dans ce cas, respectez les périodes d'entretien maximales admissibles.

Commande du combiné d'instruments

Entrée en matière

Certaines options peuvent être consultées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'utilisez jamais les menus sur l'afficheur du combiné d'instruments pendant la conduite.

Après le démarrage du moteur avec une batterie 12 V ayant subi une décharge profonde ou ayant été remplacée, les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) peuvent avoir été modifiés ou effacés. Vérifiez et rectifiez ces réglages une fois que la batterie 12 V est suffisamment rechargée.

Si, lors de la mise du contact, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites éliminer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Commande via le volant multifonction

Fig. 16 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus et des informations dans le combiné d'instruments (variante 1)

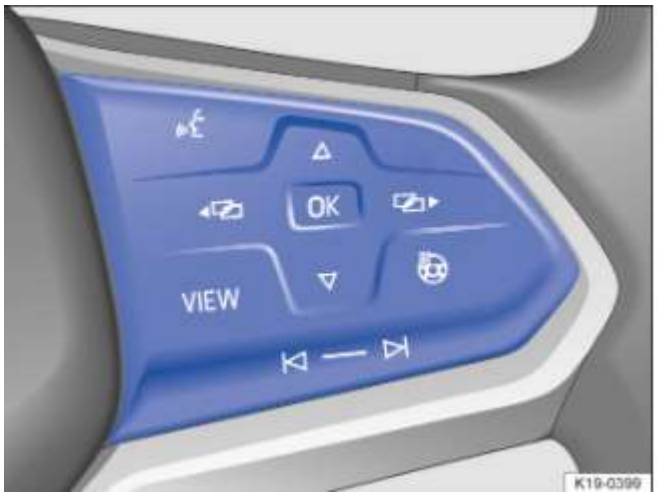

Fig. 17 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus et des informations dans le combiné d'instruments (variante 2)

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 reste affiché, aucun menu ne peut être consulté *Messages d'avertissement et d'information*. Il est possible de valider ou de masquer certains messages d'avertissement en appuyant sur la touche OK du volant multifonction.

Sélection du menu ou de l'affichage d'informations

- Mettez le contact.
- Personnalisation : sélectionner l'utilisateur.
- En cas d'affichage d'un message ou du pictogramme du véhicule, appuyez sur la touche OK, plusieurs fois si nécessaire.
- Pour afficher un menu ou le parcourir, appuyez sur la touche ◁ ou ▷.
- Pour accéder au menu affiché ou consulter le message d'information, appuyez sur la touche OK ou attendez que le menu ou le message d'information s'ouvre automatiquement au bout de quelques secondes.

Réglages dans les menus

- Appuyez sur la touche fléchée △ ou ▽ jusqu'à ce que l'option souhaitée soit sélectionnée dans le menu affiché. L'option sélectionnée est encadrée.
- Appuyez sur la touche OK pour effectuer les modifications souhaitées. Une « coche » indique que la fonction ou le système est activé.

Retour à la sélection du menu

- Appuyez sur la touche ◁ ou ▷.

Touche VIEW du volant multifonction

La touche VIEW permet de passer d'une vue à l'autre dans la zone d'affichage *Combiné d'instruments numérique (AID)*.

Touchez la touche VIEW sans relâcher pour afficher ou masquer les affichages secondaires.

Si, lors de la mise du contact, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites éliminer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Utilisation et affichage dans le système d'infodivertissement

Entrée en matière

Le système d'infodivertissement rassemble des systèmes importants du véhicule en une unité centrale de commande, par ex. les réglages des menus, l'autoradio ou le système de navigation.

Généralités concernant l'utilisation

Le paragraphe suivant contient des informations importantes sur les réglages dans le menu Véhicule.

Réglages du système et affichage d'informations sur le véhicule

Après avoir touché le bouton de fonction Véhicule, vous pouvez afficher des informations ou procéder à des réglages en touchant les boutons de fonction correspondants. Vous pouvez par exemple afficher le statut actuel du véhicule en touchant le bouton de fonction Statut :

- Réglages véhicule *Menu Réglages du véhicule*.
- Statut du véhicule
- Données de conduite.
- Affichages en mode électrique.
- En fonction de l'équipement : moniteur de performances Moniteur de performances.
- En fonction de l'équipement : compteur de tours Compteur de tours du système d'infodivertissement.

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner votre attention de la circulation.

- Restez toujours vigilant et adoptez un comportement responsable au volant.

Après le démarrage du moteur avec une batterie 12 V profondément déchargée ou remplacée, les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) et les comptes utilisateur peuvent avoir été modifiés ou effacés. Vérifiez et rectifiez ces réglages une fois que la batterie 12 V est suffisamment rechargée.

Menu Réglages du véhicule

Le menu Réglages du véhicule du système d'infodivertissement vous permet d'activer et de désactiver les différents systèmes et fonctions, et d'effectuer des réglages.

Accès au menu Réglages du véhicule

- Mettez le contact.
- Si nécessaire, mettez en marche le système d'infodivertissement.
- Personnalisation : sélectionnez l'utilisateur et confirmez avec le bouton de fonction OK.
- Touchez le bouton de fonction Véhicule.
- Pour accéder à d'autres sous-menus depuis le menu **Véhicule** ou pour effectuer des réglages dans les options de menus, touchez les boutons de fonction correspondants.
- Appelez le menu souhaité et effectuez les réglages. Les fonctions activées s'affichent en couleur.

Personnalisation

Via la personnalisation, vous pouvez mémoriser dans un compte utilisateur We Connect vos réglages personnels du véhicule, par ex. vos réglages du climatiseur, du combiné d'instruments ou de l'éclairage. Pour vous identifier, vous devez vous connecter à votre compte utilisateur We Connect dans le système d'infodivertissement.

Les modifications apportées aux réglages sont associées au compte utilisateur actif dans le véhicule et, en présence d'une connexion Internet active, automatiquement mémorisées en ligne dans le compte utilisateur We Connect.

Accueil et sélection du compte utilisateur

Après la mise du contact, le nom de l'utilisateur identifié apparaît dans le système d'infodivertissement. Si la méthode d'affectation de clé automatique est activée, l'utilisateur est identifié par la clé du véhicule. Si la méthode d'affectation de clé automatique n'est pas activée, le dernier utilisateur connecté dans le véhicule apparaît toujours.

Si vous n'êtes pas l'utilisateur identifié, les possibilités suivantes s'offrent à vous :

- Si vous vous êtes déjà connecté dans le véhicule par le passé, sélectionnez votre propre compte utilisateur dans la liste d'utilisateurs.
- Connectez-vous à votre compte utilisateur We Connect avec vos identifiants afin d'ajouter votre compte à la liste d'utilisateurs.
- Si vous n'êtes pas encore inscrit auprès de We Connect, créez un compte utilisateur directement depuis le véhicule.

Si vous ne souhaitez pas vous connecter à We Connect ou vous inscrire, un compte utilisateur invité est disponible dans le système d'infodivertissement. Lors du passage au compte utilisateur invité, les réglages actuels du véhicule sont conservés.

Une fois que vous êtes connecté, les réglages du véhicule mémorisés en ligne sont chargés et activés dans le véhicule. Lorsque vous vous connectez pour la première fois dans un véhicule avec votre compte utilisateur, vous commencez avec les réglages usine.

Si le véhicule est doté de sièges à fonction mémoire, vous pouvez annuler manuellement la reprise du réglage correspondant sur l'afficheur du système d'infodivertissement.

Gestion des utilisateurs et réglages

La gestion des utilisateurs et la sélection des réglages s'effectuent dans le menu de gestion des utilisateurs du système d'infodivertissement, le contact étant mis. De nouveaux utilisateurs peuvent se connecter ou s'inscrire ici, et vous pouvez supprimer de la mémoire du système d'infodivertissement des comptes utilisateur enregistrés. En tant qu'utilisateur principal du véhicule, vous pouvez inviter ici d'autres utilisateurs et leur attribuer des clés mobiles *Clé mobile*.

Accès au menu de gestion des utilisateurs :

– Dans le menu principal, touchez **Utilisateurs**.

Accès au menu de réglage :

– Dans le menu de gestion des utilisateurs, touchez **Réglages**.

Changement de compte utilisateur

Vous pouvez sélectionner le compte utilisateur dans le menu de gestion des utilisateurs. Vous pouvez activer ici un autre compte utilisateur existant dans le véhicule, vous connecter à un compte utilisateur We Connect existant ou vous inscrire auprès de We Connect avec un autre compte utilisateur.

Affectation automatique d'une clé de véhicule à un compte utilisateur

La méthode d'affectation de clé automatique affecte la clé suivante au nouveau compte utilisateur lorsque le compte utilisateur change :

- *Véhicules sans système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »* : clé avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.
- *Véhicules avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » :* première clé reconnue par la fonction de personnalisation lors de l'ouverture de la porte du conducteur.

Si la méthode d'affectation de clé automatique est désactivée, l'affectation de la clé est supprimée. À la mise en marche du système d'infodivertissement, le dernier utilisateur actif dans le véhicule est toujours affiché.

Synchronisation des réglages du véhicule

Les réglages modifiés dans le véhicule sont automatiquement associés au compte utilisateur actif et mémorisés de façon cyclique en ligne. En présence d'une connexion Internet, les réglages du véhicule sont automatiquement synchronisés avec les données mémorisées en ligne dans les situations suivantes :

- À la mise du contact et la mise en marche du système d'infodivertissement (synchronisation de l'ensemble des comptes utilisateurs enregistrés dans le véhicule et récemment utilisés)
- En cas de changement de compte utilisateur (synchronisation du nouveau compte utilisateur activé et de celui maintenant désactivé)
- À la fin d'un trajet et la coupure du contact (synchronisation du dernier compte utilisateur actif)

Vous pouvez aussi à tout moment démarrer la synchronisation manuellement dans le menu de gestion des utilisateurs (par ex. si la synchronisation automatique lors de la connexion a échoué). La synchronisation ne peut pas intervenir automatiquement en cas de perturbation de l'état en

ligne du véhicule, par ex. dans des parkings souterrains, ou si vous avez activé le mode « Confidentialité maximale ».

Si un compte utilisateur inactif est actif dans un autre véhicule et que les réglages sont synchronisés depuis ce dernier, ces réglages sont également chargés dans votre véhicule et associés au compte utilisateur correspondant.

Réglages du véhicule personnalisables

Les fonctions du véhicule personnalisables dépendent de l'équipement. Certaines fonctions personnalisables ne sont pas mémorisées en ligne, mais associées au compte utilisateur seulement de façon locale dans le véhicule. Il est possible de personnaliser les fonctions suivantes :

- Ouverture et fermeture (ouverture individuelle de porte, ouverture confort, glaces)
- Réglages des essuie-glaces
- Réglages des sièges
- Éclairage et visibilité (feux de jour, horaires d'allumage, feu de croisement, clignotement confort)
- Réglages du climatiseur
- Indicateur multifonction et combiné d'instruments (sélection d'affichages)
- Affichage tête haute
- Système d'infodivertissement (réglages de l'autoradio, navigation, commande vocale)

Sécurité

Remarques générales

Préparatifs de départ et sécurité de conduite

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers et des autres usagers de la route, veuillez respecter les points suivants avant chaque départ et pendant chaque trajet ➔ ⚠ :

- ✓ Vérifiez que les feux et les clignotants fonctionnent de manière irréprochable.
- ✓ Contrôlez la pression de gonflage des pneus et le niveau de carburant *Pression de gonflage des pneus*, *Indicateur de niveau de carburant*.
- ✓ Contrôlez le niveau de remplissage de liquide de lave-glace *Liquide de lave-glace*.
- ✓ Veillez à ce que toutes les glaces de porte permettent une bonne visibilité *Entretien extérieur du véhicule*.
- ✓ L'alimentation en air du moteur ne doit pas être entravée. Le moteur ne doit pas être recouvert de couvertures ou de matériaux isolants *Dans le compartiment-moteur*.
- ✓ Fixez les objets et tous les bagages en toute sécurité dans les rangements et dans le coffre à bagages *Transport*.
- ✓ L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé.
- ✓ Attachez les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue adapté à leur poids et à leur taille *Sièges pour enfants*.
- ✓ Ajustez correctement les sièges avant, les appuie-têtes et les rétroviseurs à votre taille *Position assise*, *Rétroviseurs*.
- ✓ Portez des chaussures qui assurent un bon maintien de vos pieds quand vous actionnez les pédales.
- ✓ Le tapis de sol au plancher du côté conducteur doit laisser la zone du pédalier libre et être fixé au plancher sans risque de glisser.
- ✓ Avant de démarrer, adoptez une position assise correcte et conservez-la pendant le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers *Position assise*.
- ✓ Attachez toujours correctement votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la bouclée pendant le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers *Ceintures de sécurité*.
- ✓ Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises et de ceintures de sécurité dans le véhicule.
- ✓ Ne prenez jamais le volant lorsque votre aptitude à conduire est diminuée, par ex. par la prise de médicaments, la consommation d'alcool ou l'usage de stupéfiants.
- ✓ Ne détournez jamais votre attention de la circulation, par ex. en effectuant des réglages ou en appelant des menus, en parlant à un passager ou en utilisant votre téléphone.
- ✓ Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- ✓ Respectez le code de la route et les limitations de vitesse.
- ✓ Lors de longs voyages, faites des pauses à intervalles réguliers – au moins toutes les deux heures.

- ✓ Si vous transportez des animaux à bord du véhicule, attachez-les à l'aide d'un système adapté à leur taille et à leur poids.

Conduite à l'étranger

Certains pays appliquent des normes de sécurité et directives particulières pouvant différer de l'état de construction du véhicule. Avant tout voyage à l'étranger, Volkswagen vous recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les dispositions légales et sur les points suivants relatifs au pays dans lequel vous voyagerez :

- ✓ Le véhicule doit-il subir une préparation technique avant un voyage à l'étranger, comme le masquage ou l'adaptation des projecteurs ?
- ✓ L'outillage, les appareils de diagnostic et les pièces de rechange nécessaires pour les interventions d'entretien et les travaux de réparation sont-ils disponibles ?
- ✓ Y a-t-il un Partenaire Volkswagen dans le pays de destination ?
- ✓ Les fluides conformes aux spécifications de Volkswagen sont-ils disponibles dans le pays de destination *Fluides et ingrédients* ?
- ✓ La fonction de navigation du système d'infodivertissement de première monte fonctionne-t-elle dans le pays de destination avec les données de navigation existantes ?
- ✓ Des pneus spéciaux pour la conduite à l'étranger sont-ils nécessaires ?
- ✓ Un extincteur est-il obligatoire dans le pays de destination ?
- ✓ Quelles sont les exigences à respecter en matière de gilet rétro-réfléchissant ?
- ✓ Du carburant de qualité suffisante est-il disponible *Carburant et épuration des gaz d'échappement* ?

Contrôles lors du ravitaillement en carburant

N'intervenez sur le moteur et dans le compartiment avant que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et avec les consignes générales de sécurité en vigueur et que vous disposez des ingrédients, fluides et outils adéquats *Dans le compartiment-moteur* ! Sinon, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Veillez à effectuer régulièrement les contrôles suivants :

- ✓ Niveau de liquide de lave-glace *Liquide de lave-glace*.
- ✓ Niveau d'huile *Huile-moteur*.
- ✓ Niveau de liquide de refroidissement *Liquide de refroidissement*.
- ✓ Niveau de liquide de frein *Liquide de frein*.
- ✓ Pression de gonflage des pneus *Pression de gonflage des pneus*.
- ✓ Éclairage du véhicule *Éclairage extérieur* nécessaire à la sécurité routière :
  - Clignotants
  - Feux de position, feux de croisement et feux de route
  - Blocs de feux arrière
  - Feux stop

- Feu arrière de brouillard
- Feu de plaque de police

Informations relatives au remplacement de l'ampoule *Éclairage extérieur*.

DANGER

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives au sac gonflable du passager avant *Sièges pour enfants*.

AVERTISSEMENT

La conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants, de médicaments et de narcotiques peut provoquer des accidents graves et des blessures mortelles.

- L'alcool, les stupéfiants, les médicaments et les narcotiques peuvent avoir une incidence considérable sur les facultés de perception, les temps de réaction et la sécurité de conduite, et peuvent par conséquent entraîner une perte de contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT

Respectez toujours le code de la route en vigueur ainsi que les limitations de vitesse et conduisez en anticipant. L'évaluation correcte de la situation de conduite peut jouer un rôle déterminant pour arriver à destination en toute sécurité et éviter un accident provoquant des blessures graves.

AVIS

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.

Tenez compte des consignes et des informations destinées aux véhicules homologués dans la catégorie N1 *Homologation N1*.

Les interventions d'entretien régulières sur le véhicule permettent non seulement de le maintenir en bon état, mais contribuent aussi au maintien de sa sûreté de fonctionnement et de sa conformité aux exigences de la sécurité routière. Par conséquent, faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux directives de Volkswagen. Si le véhicule est utilisé dans des conditions difficiles, il peut s'avérer nécessaire de faire effectuer certaines opérations avant l'échéance du prochain Service. C'est le cas, par exemple, lorsque vous effectuez des arrêts et des redémarrages fréquents (circulation dite « en accordéon ») ou lorsque vous conduisez dans des régions très poussiéreuses. Des informations complémentaires sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé.

Position assise

Entrée en matière

Nombre de places assises

Le véhicule comporte **cinq** places assises : deux à l'avant et trois à l'arrière.

Chaque place assise est équipée d'une ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ou en cas d'accident ou de collision avec déclenchement des sacs gonflables, une mauvaise position assise dans le véhicule peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

- Tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte avant le départ et la conserver pendant tout le trajet. Cette consigne s'applique également au bouclage de la ceinture de sécurité.
- Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises dotées d'une ceinture de sécurité dans le véhicule.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué adapté à leur poids et à leur taille *Sièges pour enfants* et *Système de sacs gonflables* Système de sacs gonflables de dernière génération.
- Laissez toujours vos pieds au plancher pendant tout le trajet. Ne posez jamais, par exemple, les pieds sur le siège ou sur le tableau de bord et ne laissez jamais dépasser les pieds dehors. Le sac gonflable et la ceinture de sécurité ne peuvent sinon pas offrir de protection et risquent même au contraire d'augmenter le risque de blessures lors d'un accident.

Risque lié à une mauvaise position assise

Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité ou si vous ne l'avez pas ajustée correctement, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent. Les ceintures de sécurité ne peuvent vous protéger de façon optimale que lorsqu'elles sont correctement ajustées. Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité. Elle risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les risques de blessures graves ou mortelles s'accroissent notamment lorsqu'un sac gonflable qui se déclenche vient percuter l'occupant ayant adopté une position assise incorrecte. Le conducteur est responsable de tous les occupants du véhicule, notamment des enfants transportés à bord du véhicule.

La liste suivante énumère des exemples de positions assises pouvant être dangereuses pour tous les occupants du véhicule.

Lorsque le véhicule est en marche :

- Ne vous tenez jamais debout dans le véhicule.
- Ne vous tenez jamais debout sur les sièges.
- Ne vous agenouillez jamais sur les sièges.
- N'inclinez jamais votre dossier fortement vers l'arrière.
- Ne vous appuyez jamais contre le tableau de bord.
- Ne vous allongez jamais sur les sièges du compartiment passagers ou la banquette arrière.
- Ne vous asseyez jamais uniquement sur la partie avant d'un siège.
- Ne vous asseyez jamais en étant tourné vers le côté.
- Ne vous penchez jamais au dehors.
- Ne faites jamais dépasser les pieds au dehors.
- Ne posez jamais 1es pieds sur 1e tableau de bord.
- Ne posez jamais les pieds sur l'assise ou sur le dossier de siège.
- Ne roulez jamais avec un passager installé au plancher.
- Ne vous asseyez jamais sur les accoudoirs.
- Ne roulez jamais comme passager sans avoir bouclé votre ceinture.
- Ne vous installez jamais dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

Toute position assise incorrecte augmente le risque de blessures graves ou mortelles dans le véhicule en cas d'accident et de manœuvres de conduite ou de freinage brusques.

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours adopter une position assise correcte et rester attachés pendant la marche.
- S'ils adoptent une mauvaise position assise, ne bouclent pas leur ceinture de sécurité ou se tiennent trop près du sac gonflable, les occupants s'exposent à des risques de blessures mortelles, en particulier lorsque les sacs gonflables se déploient et heurtent un occupant mal assis.

Position assise correcte

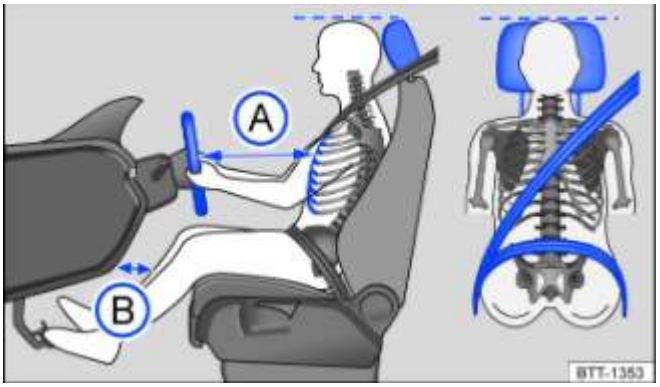

Fig. 18 Schéma de principe : distance correcte du conducteur par rapport au volant, ajustement correct de la sangle et réglage correct de l'appuie-tête

Vous trouverez ci-après les positions assises correctes pour le conducteur et les passagers.

Il est recommandé aux personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas adopter une position assise correcte, de s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. La ceinture de sécurité et le sac gonflable n'offrent une protection optimale aux occupants que s'ils sont assis correctement. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Pour votre propre sécurité et pour réduire les blessures en cas de freinage brusque ou d'accident, Volkswagen vous recommande d'adopter les positions assises suivantes :

Valable pour tous les passagers :

- Réglez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, à hauteur de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête ➔*Fig. 18*.
- Pour les personnes de petite taille, abaissez l'appuie-tête au maximum jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête.
- Pour les personnes de grande taille, relevez l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Laissez vos pieds au plancher pendant tout le trajet.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité *Ceintures de sécurité*.

Valable en plus pour le conducteur :

- Réglez le dossier du siège en position verticale de sorte que le dos s'applique entièrement contre le dossier.
- Réglez le siège de sorte que la distance entre le volant et votre sternum soit de 25 cm au minimum ➔*Fig. 18*Ⓐ et de manière à pouvoir tenir le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie avec les bras légèrement pliés.

- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage.
- Réglez le siège du conducteur en longueur de manière à pouvoir enfoncer les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et à respecter une distance ➔*Fig. 18* Ⓑ de 10 cm minimum entre le tableau de bord et vos genoux.
- Réglez le siège du conducteur en hauteur de telle sorte que le point supérieur du volant puisse être atteint.
- Maintenez vos deux pieds au plancher afin de pouvoir garder le contrôle du véhicule dans toutes les situations.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité *Ceintures de sécurité*.

Valable en plus pour le passager avant :

- Réglez le dossier du siège en position verticale de sorte que le dos s'applique entièrement contre le dossier.
- Reculez le plus possible le siège du passager avant de sorte que le sac gonflable puisse offrir une protection optimale en cas de déclenchement.

Ceintures de sécurité

Entrée en matière

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. En cas d'endommagement des fibres textiles, des ancrages, de l'enrouleur automatique de ceinture ou du boîtier de verrouillage d'une ceinture de sécurité, faites remplacer immédiatement cette ceinture dans un atelier spécialisé ➔ ⚠. L'atelier spécialisé doit utiliser les pièces de rechange conformes au véhicule, à l'équipement et au millésime. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

- Les ceintures de sécurité constituent le moyen le plus efficace de réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'accident. Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants, les ceintures de sécurité doivent toujours être bouclées correctement lorsque le véhicule est en mouvement.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.
- Durant le trajet, les enfants doivent être attachés dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ainsi que par des ceintures de sécurité correctement ajustées *Sièges pour enfants*.
- Ne démarrez que lorsque tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture de sécurité.
- Insérez toujours le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant et assurez-vous qu'il est bien encliqueté. L'utilisation d'un boîtier de verrouillage qui n'appartient pas au siège réduit l'effet protecteur et peut entraîner des blessures graves.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Cela risque de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et des ceintures de sécurité.
- Ne débouclez jamais la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule.
- Une ceinture de sécurité est prévue pour attacher une seule personne.
- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé sur les genoux en vous attachant ensemble.
- Ne portez pas de vêtements amples et très épais (par ex. un manteau par-dessus un veston) pour ne pas gêner le bon positionnement et le fonctionnement des ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité endommagées constituent un grand danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'endommagez jamais la ceinture de sécurité en la coinçant dans la porte ou dans le mécanisme du siège.
- Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, les ceintures de sécurité risquent de se rompre en cas d'accident ou de freinage brusque.
- En cas d'endommagement des ceintures de sécurité, faites-les immédiatement remplacer par des ceintures de sécurité neuves, agréées par Volkswagen pour votre véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées dans un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.
- N'essayez jamais de réparer, modifier ou déposer vous-même les ceintures de sécurité. Faites réparer les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les boîtiers de verrouillage uniquement dans un atelier spécialisé.

Témoin d'alerte

Fig. 19 Témoin d'alerte dans l'afficheur du combiné d'instruments

Rappel de bouclage des ceintures pour les places avant

Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées au moment où le véhicule commence à rouler et à se déplacer à une vitesse supérieure à environ 25 km/h ou si elles sont détachées pendant la conduite, un signal sonore retentit pendant 126 secondes lorsque le siège du conducteur ou du passager avant est occupé par une personne adulte. De plus, le témoin d'alerte rouge ➔Fig. 19 clignote sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Le contact étant mis, le témoin d'alerte rouge ne s'éteint que lorsque tous les occupants ont attaché leur ceinture.

Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière

Fig. 20 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indicateur de statut des ceintures pour les places arrière

Dès la mise du contact, l'indicateur de statut des ceintures ➔*Fig. 20* indique au conducteur, via l'afficheur du combiné d'instruments, si les passagers adultes éventuellement installés aux places arrière ont bouclé leur ceinture de sécurité.

Selon l'occupation des sièges et l'état des ceintures, les symboles suivants s'allument dans différentes couleurs :

- Le symbole rouge indique que le passager assis à cette place n'a pas bouclé « sa » ceinture de sécurité.

Le symbole vert indique que le passager assis à cette place a bouclé « sa » ceinture de sécurité.

Le symbole blanc indique que cette place n'est pas occupée.

Rappel de bouclage des ceintures pour les places arrière

Si, pendant le trajet, une ceinture de sécurité est débouclée sur les places arrière, le symbole de la place correspondante s'allume en rouge de manière permanente. De plus, le témoin d'alerte rouge clignote sur l'afficheur du combiné d'instruments. À une vitesse supérieure à environ 25 km/h, un signal sonore retentit également pendant 126 secondes.

AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

AVERTISSEMENT

Le rappel de bouclage des ceintures est conçu pour détecter des personnes adultes. L'occupation des sièges par des personnes plus légères, notamment des enfants, n'est pas détectée correctement. De plus, le rappel de bouclage des ceintures ne réagit pas ou que de manière limitée lors de l'utilisation de sièges pour enfants et de coussins de siège.

- Assurez-vous à tout moment que tous les occupants du véhicule, notamment les enfants, ont bouclé correctement leur ceinture de sécurité.

Collisions frontales et lois de la physique

Fig. 21 Véhicule avec occupants non attachés se dirigeant droit sur un mur

Fig. 22 Véhicule avec occupants non attachés heurtant le mur

Le principe physique d'une collision frontale est simple à expliquer. Dès que le véhicule se déplace, une énergie est générée tant sur le véhicule que sur ses occupants : c'est l'« énergie cinétique » ➔*Fig. 21*

Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

La vitesse du véhicule est néanmoins le facteur prépondérant. Si la vitesse double, passant par ex. de 25 km/h à 50 km/h environ, l'énergie cinétique dégagée se trouve multipliée par quatre !

La quantité d'« énergie cinétique » dégagée dépend essentiellement de la vitesse du véhicule, de son poids et de celui de ses occupants. Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

Les occupants qui n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité ne sont donc pas « solidaires » de leur véhicule. Lors d'une collision frontale, ces personnes continuent donc de se déplacer à la vitesse à laquelle roulait le véhicule avant la collision, jusqu'à ce qu'un obstacle les freine dans leur mouvement. Comme les occupants du véhicule représentés dans notre exemple ne portent pas de ceinture de sécurité, toute leur énergie cinétique est dissipée uniquement par l'impact contre le mur en cas de collision ➔*Fig. 22*.

À une vitesse de 30 km/h à 50 km/h, les forces qui s'exercent sur votre corps en cas d'accident peuvent facilement dépasser une tonne. Les forces qui s'exercent sur le corps augmentent même davantage à des vitesses plus élevées.

Cet exemple s'applique non seulement aux collisions frontales mais aussi à tous les types d'accidents et de collisions.

Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne bouclent pas leur ceinture ?

Fig. 23 Conducteur non attaché projeté en avant

Fig. 24 Passager arrière non attaché projeté en avant et venant heurter le conducteur attaché

De nombreuses personnes croient qu'il est possible de se retenir avec les mains en cas de léger accident. C'est une idée fausse.

Même lors de collisions à vitesse réduite, les forces qui s'exercent sur le corps sont telles que les bras et les mains ne peuvent le retenir. En cas de collision frontale, les occupants qui n'ont pas bouclé leur ceinture sont projetés en avant et percutent de façon incontrôlée des éléments de l'habitacle tels que le volant, le tableau de bord ou le pare-brise ➔*Fig. 23.*

Le système de sacs gonflables ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité. Lorsqu'ils se déclenchent, les sacs gonflables n'offrent qu'une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne se déploient pas dans tous les types d'accidents. Même si le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables, tous les occupants – y compris le conducteur – doivent avoir bouclé leur ceinture de sécurité et la porter correctement pendant toute la durée du trajet. Le danger de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident s'en trouve ainsi réduit, indépendamment de la présence ou de l'absence d'un sac gonflable pour la place assise.

Un sac gonflable ne se déclenche qu'une fois. Pour obtenir la meilleure protection possible, ajustez toujours correctement votre ceinture pour être protégé même en cas d'accident sans déclenchement des sacs gonflables. Les occupants non attachés risquent d'être éjectés hors du véhicule et de subir des blessures graves, voire mortelles.

Il importe que les occupants des sièges arrière ajustent aussi leur ceinture de sécurité correctement, étant donné qu'ils se trouvent projetés de façon incontrôlée à travers le véhicule en cas d'accident. Un passager non attaché sur le siège arrière met aussi bien sa propre vie en danger que celle du conducteur et d'autres personnes dans le véhicule ➔*Fig. 24.*

Protection offerte par les ceintures de sécurité

Fig. 25 Conducteur correctement attaché, retenu par sa ceinture de sécurité lors d'un freinage brusque

Des ceintures de sécurité correctement ajustées peuvent faire toute la différence. Les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule dans la position assise correcte et réduisent considérablement l'énergie cinétique en cas d'accident. Les ceintures de sécurité empêchent aussi les mouvements incontrôlés pouvant entraîner des blessures graves. De plus, les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent le danger d'être éjecté hors du véhicule ➔*Fig. 25*.

Les passagers dont la ceinture de sécurité est correctement ajustée bénéficient dans une large mesure du fait que celle-ci absorbe l'énergie cinétique. La structure avant de la carrosserie ainsi que d'autres éléments de sécurité passive du véhicule, tels que le système de sacs gonflables, garantissent également une réduction de l'énergie cinétique. L'énergie générée est alors plus faible et les risques de blessures sont moindres.

Les exemples décrivent des collisions frontales. Il va de soi que les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent considérablement les risques de blessures également dans tous les autres types d'accidents. C'est pourquoi les ceintures de sécurité doivent être bouclées avant chaque départ, même si vous allez « juste faire un petit tour ». Assurez-vous que tous les passagers ont également ajusté correctement leur ceinture.

Les statistiques sur les accidents de la route ont démontré que le port correct des ceintures de sécurité réduisait considérablement les risques de blessures et augmentait les chances de survie en cas d'accident grave. De plus, les ceintures de sécurité correctement ajustées augmentent l'effet protecteur optimal des sacs gonflables qui se déclenchent en cas d'accident. C'est la raison pour laquelle la législation rend obligatoire, dans la plupart des pays, le port des ceintures de sécurité.

Bien que le véhicule soit équipé de sacs gonflables, les occupants doivent attacher leur ceinture de sécurité. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent que lors de certains accidents frontaux. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent pas en cas de collisions frontales et latérales légères, de collisions par l'arrière, de tonneaux et d'accidents où la valeur de déclenchement du sac gonflable programmée dans le calculateur électronique n'a pas été dépassée. Cela s'applique également aux autres sacs gonflables dans le véhicule.

Par conséquent, portez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que tous les passagers aient correctement attaché et ajusté la leur avant de prendre la route !

Utilisation de la ceinture de sécurité ➔⚠ :

- Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité.
- Gardez les ceintures de sécurité propres.
- Veillez à ce que la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage soient exempts de tout corps étranger et n'entrent pas en contact avec un liquide.
- Ne coincez pas ou n'endommagez pas la ceinture de sécurité et le pêne, par ex. lors de la fermeture de la porte.
- Veillez à ne jamais déposer, modifier ni réparer la ceinture de sécurité et ses éléments de fixation.
- Attachez et ajustez toujours correctement votre ceinture de sécurité avant le départ et laissez-la attachée pendant le trajet.

Ceinture de sécurité vrillée

S'il s'avère difficile d'extraire la ceinture de sécurité du guide-ceinture, il se peut qu'elle se soit vrillée dans le revêtement latéral en raison d'un enroulement trop rapide lors du débouclage de la ceinture :

- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité en tirant lentement et avec précaution sur le pêne.
- Dévrillez la ceinture de sécurité, puis laissez-la s'enrouler lentement avec précaution en la guidant avec la main.

Bouclez la ceinture de sécurité même si vous ne parvenez pas à la dévriller. La ceinture ne doit alors pas être vrillée dans la zone qui porte directement sur le corps ! Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire dévriller la ceinture.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des ceintures de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez régulièrement que les ceintures de sécurité et les pièces associées sont dans un état irréprochable.
- Gardez la ceinture de sécurité toujours propre.
- Ne coincez pas la sangle, ne l'endommagez pas ou ne la faites pas frotter sur des arêtes vives.
- Assurez-vous que le boîtier de verrouillage et le logement dans le boîtier de verrouillage sont toujours exempts de corps étrangers et de liquides.

Bouclage ou débouclage de la ceinture de sécurité

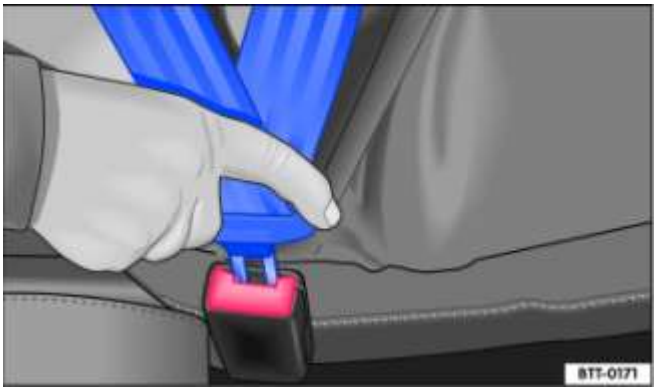

Fig. 26 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage

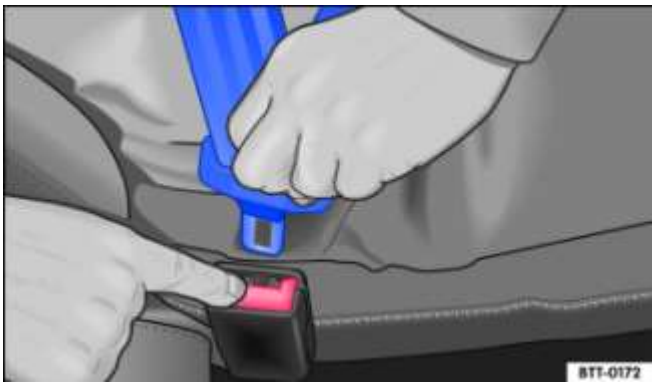

Fig. 27 Retrait du pêne du boîtier de verrouillage

En cas de freinage ou d'accident, les ceintures de sécurité correctement ajustées et bouclées maintiennent les occupants du véhicule dans la position correcte de manière à leur offrir une protection maximale ➔⚠.

Sur les véhicules avec système de protection proactive des occupants, les ceintures bouclées du conducteur et du passager avant se tendent automatiquement dans certaines situations de conduite *Système de protection proactive des occupants*.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Bouclez la ceinture de sécurité avant chaque départ.

- Réglez correctement le siège avant et l'appuie-tête *Position assise*.
- Encliquetez le dossier de siège arrière en position verticale ➔⚠.
- Saisissez la sangle et faites-la passer devant la poitrine et le bassin en tirant dessus d'un mouvement uniforme. Veillez alors à **ne pas** vriller la sangle ➔⚠.
- Insérez fermement le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant ➔*Fig. 26*.
- Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est correctement encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

Débouclage de la ceinture de sécurité

Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ➔⚠.

- Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage ➔*Fig. 27*. Le pêne est éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

- Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est en position verticale et la ceinture de sécurité correctement ajustée à la taille des occupants.
- Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident ou de freinage !

Ajustement de la sangle

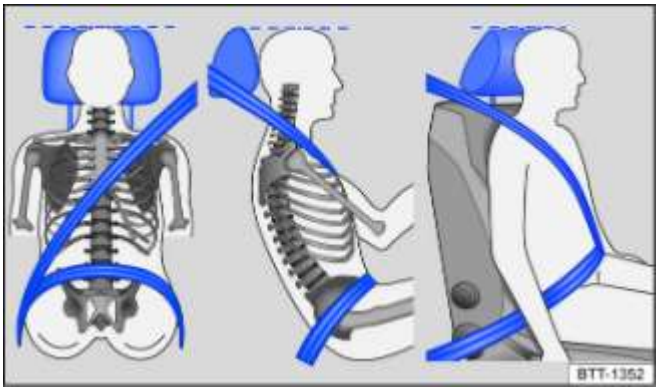

Fig. 28 Ajustement correct de la sangle et réglage correct de l'appuie-tête

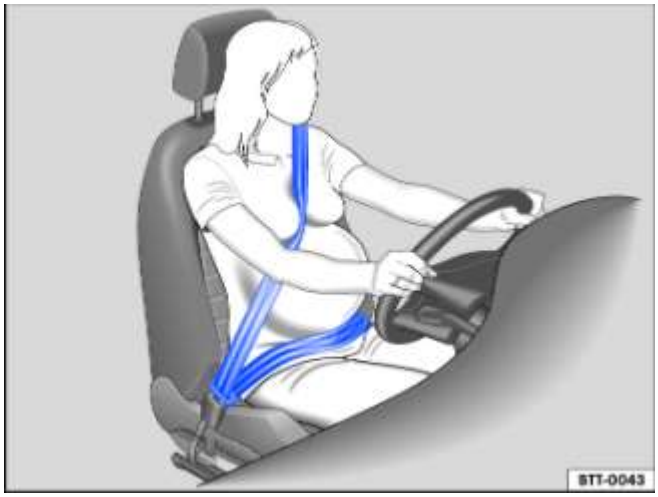

Fig. 29 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes

En cas d'accident, seules les ceintures de sécurité correctement ajustées offrent une protection optimale et réduisent le risque de blessures graves ou mortelles. De plus, l'ajustement correct de la sangle maintient les occupants dans une position telle que le sac gonflable offre une protection maximale lors de son déclenchement. Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ajuster la sangle correctement ➔*Fig. 28*.

Une mauvaise position assise risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles *Position assise*.

Ajustement correct de la sangle

- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit toujours passer environ au milieu de l'épaule, jamais sur le cou, au-dessus du bras, en dessous du bras ou dans le dos.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit toujours passer devant le bassin, jamais sur le ventre.
- La ceinture de sécurité doit toujours s'appliquer bien à plat sur le corps et l'enserrer fermement. Resserrez légèrement la sangle si nécessaire.

Pendant toute leur grossesse, les **femmes enceintes** doivent positionner leur ceinture de sécurité uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours l'appliquer bien à plat, de façon à n'exercer aucune pression sur le bas-ventre ➔*Fig. 29*.

Adaptation de l'ajustement de la sangle à la taille des occupants

L'ajustement de la sangle peut être adapté avec l'équipement suivant :

– Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant *Dispositif de réglage en hauteur de la ceinture*.

– Sièges avant réglables en hauteur *Position assise*.

⚠ AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident ou en cas de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

- Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est en position verticale et la ceinture de sécurité correctement ajustée.
- La ceinture de sécurité elle-même ou une ceinture de sécurité détachée risque de provoquer des blessures graves si elle se déplace des parties dures vers les parties molles du corps comme le ventre.
- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit passer au milieu de l'épaule, jamais sous le bras ou sur le cou.
- La ceinture de sécurité doit s'appliquer bien à plat sur le buste et l'enserrer fermement.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit passer devant le bassin, jamais sur le ventre. La ceinture de sécurité doit s'appliquer bien à plat sur le bassin et l'enserrer fermement. Resserrez légèrement la sangle si nécessaire.
- Chez les femmes enceintes, la sangle sous-abdominale doit être positionnée le plus bas possible devant le bassin et être appliquée bien à plat autour du ventre « rond ».
- Ne vrillez pas la sangle lorsque vous portez la ceinture de sécurité.
- N'écartez jamais du corps la ceinture de sécurité.
- Ne faites pas passer la sangle sur des objets rigides ou cassants, par ex. des lunettes, des stylos à bille ou des clés.
- Ne modifiez jamais le positionnement de la ceinture par l'utilisation de pinces, d'œillets de retenue ou d'accessoires similaires.

Pour bénéficier d'une protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables, les personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas ajuster leur sangle de manière optimale, ont tout avantage à s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Dispositif de réglage en hauteur de la ceinture

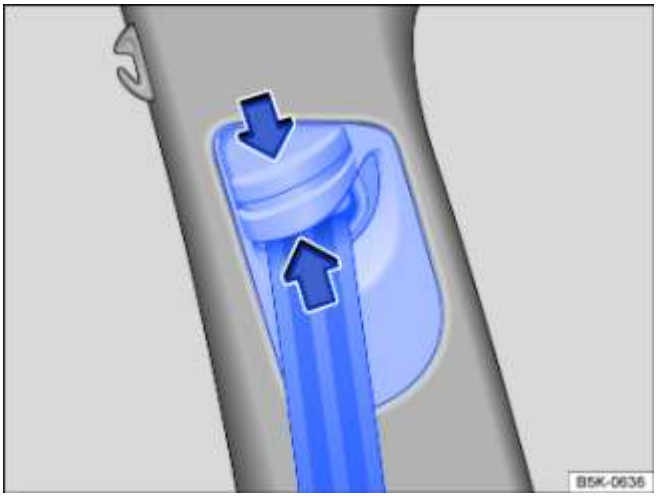

Fig. 30 À côté des sièges avant : réglage en hauteur de la ceinture

Le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture pour les sièges avant permet d'adapter la ceinture de sécurité à la taille de l'occupant au niveau de l'épaule et d'assurer ainsi l'ajustement correct de la ceinture :

- Comprimez la ferrure d'inversion dans le sens des flèches et maintenez-la comprimée ➔*Fig. 30*.
- Remontez ou abaissez la ferrure d'inversion jusqu'à ce que la ceinture de sécurité passe au milieu de l'épaule *Ajustement de la sangle*.
- Relâchez la ferrure d'inversion.
- Tirez ensuite la sangle d'un coup sec pour vous assurer que la ferrure d'inversion est correctement encliquetée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais la hauteur de la ceinture pendant la marche du véhicule.

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture

Les ceintures de sécurité dans le véhicule font partie du concept de sécurité du véhicule *Système de sacs gonflables* Système de sacs gonflables de dernière génération. Le concept de sécurité du véhicule dispose des fonctions importantes suivantes :

Enrouleur automatique de ceinture

Les ceintures de sécurité sur les sièges du conducteur et du passager avant ainsi que sur les places arrière latérales (et sur la place arrière centrale, selon l'équipement du véhicule) sont équipées d'un enrouleur automatique de ceinture sur la sangle baudrier. Lorsque vous tirez lentement sur la ceinture de sécurité ou en cas de conduite normale, la sangle baudrier vous garantit une entière liberté de mouvement. Cependant, l'enrouleur automatique bloque la ceinture de sécurité lorsque vous tirez rapidement sur la ceinture, en cas de freinage brusque, dans les parcours en montagne, dans les virages ou lors d'une accélération.

Dans certaines situations de conduite, par ex. en cas de freinage d'urgence ou de tendance au survirage ou au sous-virage, les ceintures de sécurité avant bouclées peuvent se rétracter automatiquement grâce au système de protection proactive des occupants. Si l'accident est évité ou si la situation de conduite est redevenue normale, les deux ceintures de sécurité se desserrent. Le système de protection proactive des occupants est de nouveau prêt à être déclenché *Système de protection proactive des occupants*.

Rétracteur de ceinture

Les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant et, selon l'équipement, des sièges arrière latéraux sont équipées de rétracteurs.

En cas de collisions frontales, latérales ou par l'arrière ou retournement du véhicule de forte intensité, les rétracteurs de ceinture sont activés par des capteurs et tendent les ceintures de sécurité dans le sens inverse de leur déroulement. La ceinture de sécurité relâchée est tendue de manière à réduire le mouvement des occupants du véhicule vers l'avant et dans le sens du choc. Le rétracteur de ceinture fonctionne en liaison avec le système de sacs gonflables. Le rétracteur de ceinture ne se déclenche pas en cas de retournement si les sacs gonflables de tête ne sont pas déclenchés.

Lors du déclenchement, une poussière fine peut être libérée. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Rétracteur de ceinture réversible (système de protection proactive des occupants)

Le rétracteur de ceinture réversible peut se déclencher dans certaines situations de conduite *Système de protection proactive des occupants*. Voici quelques exemples :

– En cas de freinage brusque.

– En cas de survirage ou de sous-virage.

– En cas de légères collisions.

Dans certaines situations de conduite particulières, les rétracteurs de ceinture réversibles peuvent être rétractés durablement. Dans ce cas, lorsque le véhicule est à l'arrêt, les ceintures de sécurité doivent être détachées manuellement puis convenablement rattachées afin de débloquer le rétracteur de ceinture.

Limiteur d'effort de ceinture

Le limiteur d'effort de ceinture diminue la pression qu'exerce la ceinture de sécurité sur le corps lors d'un accident.

Lors de la mise au rebut du véhicule ou de composants du système, toutes les directives de sécurité doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives *Rétracteur de ceinture*.

Entretien et mise au rebut des rétracteurs de ceinture

Lors de travaux effectués sur le rétracteur ainsi que lors de la dépose et de la pose d'autres pièces du véhicule effectuées dans le cadre de travaux de réparation, un endommagement éventuel de la ceinture de sécurité peut passer inaperçu. Il peut alors arriver que les rétracteurs de ceinture ne fonctionnent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des rétracteurs de ceinture et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte ou réparation que vous effectuez vous-même sur les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les rétracteurs de ceinture peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles. Le rétracteur de ceinture risque de ne pas se déclencher au moment requis ou de se déclencher à l'improviste.

- N'effectuez jamais vous-même les réparations, les réglages, la dépose et la repose des pièces des rétracteurs de ceinture ou des ceintures de sécurité mais confiez ces opérations uniquement à un atelier spécialisé *Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications*.
- Les ceintures de sécurité, les rétracteurs de ceinture et les enrouleurs automatiques de ceinture ne sont pas réparables. Ils doivent être remplacés.

Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut.

Système de protection proactive des occupants

Entrée en matière

Le système de protection proactive des occupants est un système d'assistance capable de mettre en œuvre certaines mesures en vue de protéger les occupants en situation de danger, sans toutefois pouvoir empêcher une collision.

Plage de vitesse

Le système de protection proactive des occupants est disponible dans sa fonction principale en marche avant à partir d'environ 30 km/h.

Affichages

En cas d'intervention du système de protection proactive des occupants, le témoin d'alerte rouge apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

La technologie intelligente du système de protection proactive des occupants ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de protection proactive des occupants ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne peut empêcher une collision. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Le système ne peut pas toujours détecter des objets.
- Le système de protection proactive des occupants ne réagit pas aux animaux ou aux objets difficilement détectables.
- Des objets réfléchissants, tels que les glissières de sécurité, l'entrée d'un tunnel, une forte pluie ou du givre, peuvent entraver le bon fonctionnement du système de protection proactive des occupants et donc la détection du risque de collision.
- Cela peut entraîner des déclenchements intempestifs du système.

Fonctions du système de protection proactive des occupants

Fonctions de base

Les fonctions suivantes peuvent être déclenchées individuellement ou ensemble dans des situations de conduite critiques, par ex. en cas de freinage d'urgence, de sous-virage et de survirage ou en cas de collisions mineures :

- Rétraction réversible des ceintures de sécurité bouclées pour le conducteur et les passagers
- Fermeture automatique des glaces latérales et du toit en verre avec entrebâillement, en fonction de l'équipement
- Activation du signal de détresse.

Suivant la situation de conduite critique, les ceintures peuvent être rétractées individuellement ou toutes ensemble.

Fonctions supplémentaires sur les véhicules avec assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist)

Sur les véhicules équipés de l'assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist), la probabilité d'un risque de collision avec le véhicule qui vous précède est calculée dans le cadre des limites inhérentes au système. Si le système détecte un risque de collision avec le véhicule ou en cas d'amorçage d'un freinage intensif, il peut déclencher le système de protection proactive des occupants.

Fonctions supplémentaires sur les véhicules avec assistant de changement de voie (Side Assist)

Sur les véhicules équipés d'un assistant de changement de voie (Side Assist), la probabilité d'un risque de collision avec le véhicule qui vous suit est calculée dans le cadre des limites inhérentes au système. Si le système détecte un risque de collision avec le véhicule, il peut déclencher le système de protection proactive des occupants. Quand un risque de collision est détecté, il peut y avoir, en plus de la fonction de base du système de protection proactive des occupants, déclenchement du signal de détresse avec un clignotement rapide.

Fonctions supplémentaires sur les véhicules avec Emergency Assist

Sur les véhicules équipés de l'Emergency Assist (pilotage semi-automatique du véhicule en cas d'urgence médicale), le système de protection proactive des occupants peut se déclencher en cas de détection d'une inactivité du conducteur.

Selon le niveau d'activation, les fonctions suivantes sont déclenchées :

– Rétraction réversible brève ou prolongée de la ceinture bouclée du conducteur.

– Fermeture automatique des glaces latérales avec entrebâillement, en fonction de l'équipement

Réglage dans la sélection du profil de conduite

Sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite, le système de protection proactive des occupants est adapté à la configuration particulière du véhicule déterminée par le profil de conduite sélectionné.

Limites du système de protection proactive des occupants

Le système de protection proactive des occupants dépend des normes en vigueur dans les pays et de l'équipement du véhicule.

Dans les situations suivantes, le système de protection proactive des occupants ne fonctionne pas ou seulement de manière restreinte :

– Dysfonctionnement du programme électronique de stabilisation (ESC), des rétracteurs de ceinture réversibles *Ceintures de sécurité ou du calculateur de sacs gonflables Système de sacs gonflables Système de sacs gonflables de dernière génération.*

– ASR désactivé ou ESC limité *Systèmes d'assistance au freinage.*

– Dysfonctionnement ou limitation de l'assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist).

– Dysfonctionnement ou limitation de l'assistant de changement de voie (Side Assist).

– Dysfonctionnement ou limitation de Emergency Assist.

– Marche arrière enclenchée.

Résolution des problèmes

L'afficheur du combiné d'instruments indique temporairement un message correspondant.

– Le système de protection proactive des occupants est restreint ou indisponible. Coupez le moteur et redémarrez.

– Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système de protection proactive des occupants.

Suivant le dysfonctionnement, des informations supplémentaires peuvent être affichées dans le statut du véhicule *Utilisation et affichage du système d'infodivertissement.*

Système de sacs gonflables (airbags)

Entrée en matière

Le véhicule est équipé d'un sac gonflable frontal pour le conducteur et d'un sac gonflable pour le passager avant. Les sacs gonflables peuvent offrir une protection supplémentaire de la cage thoracique et de la tête du conducteur et du passager avant, dans la mesure où le siège, les ceintures de sécurité, les appuie-têtes et, pour le conducteur, le volant sont correctement réglés et utilisés. Les sacs gonflables ne sont conçus que pour offrir une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne sauraient en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité ; celles-ci doivent toujours être portées même si les places avant sont équipées de sacs gonflables frontaux.

AVERTISSEMENT

Ne vous fiez jamais uniquement au système de sacs gonflables pour vous protéger.

- Même si un sac gonflable se déclenche, il ne constitue qu'une mesure de protection complémentaire.
- Le système de sacs gonflables n'offre une protection optimale et ne réduit les risques de blessures que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité *Ceintures de sécurité*.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.

AVERTISSEMENT

La présence d'objets entre les occupants et la zone de déploiement des sacs gonflables augmente le risque de blessures en cas de déclenchement des sacs gonflables. La zone de déploiement des sacs gonflables s'en trouve modifiée ou les objets sont projetés contre le corps.

- Pendant la conduite, ne tenez jamais d'objets dans vos mains et ne transportez jamais d'objets sur vos genoux.
- Ne transportez jamais d'objets sur le siège du passager avant. En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques, les objets risquent de parvenir dans la zone de déploiement des sacs gonflables et d'être projetés dangereusement à travers l'habitacle en cas de déclenchement des sacs gonflables.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour une seule activation du sac gonflable. Lorsque les sacs gonflables se sont déclenchés, le système doit être remplacé.

- Faites immédiatement remplacer les sacs gonflables déclenchés et les composants concernés du système par des pièces neuves agréées par Volkswagen et homologuées pour votre véhicule.
- Faites systématiquement effectuer les réparations et modifications sur le véhicule dans un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.
- Ne modifiez jamais les composants du système de sacs gonflables.

⚠ AVERTISSEMENT

Une poussière fine et de la vapeur d'eau peuvent être libérées lors du déclenchement des sacs gonflables. Ce phénomène est normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

- La poussière fine peut provoquer une éruption cutanée, une irritation des muqueuses oculaires ainsi que des difficultés respiratoires, notamment chez les personnes souffrant ou ayant souffert d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Pour réduire les difficultés respiratoires, sortez du véhicule ou ouvrez les glaces ou les portes pour pouvoir respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec la poussière, lavez-vous les mains et le visage avec un savon doux et de l'eau avant de prendre votre prochain repas.
- Empêchez la poussière de pénétrer dans les yeux ou dans des plaies ouvertes.
- Rincez-vous les yeux à l'eau si la poussière y a pénétré.

⚠ AVERTISSEMENT

Les nettoyants contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyants contenant des solvants.

Type de système de sacs gonflables du passager avant

Volkswagen propose deux types de systèmes de sacs gonflables du passager avant.

En fonction de l'équipement du véhicule, ce dernier peut inclure un **système de sacs gonflables** ou un **système de sacs gonflables avec désactivation du sac gonflable du passager avant**.

Système de sacs gonflables

Seul un atelier spécialisé peut désactiver le sac gonflable du passager avant.

Caractéristiques du système de sacs gonflables :

- Sac gonflable du passager avant dans le tableau de bord
- Témoin de contrôle jaune sur l'afficheur du combiné d'instruments

Système de sacs gonflables avec désactivation du sac gonflable du passager avant

Le sac gonflable du passager avant peut être désactivé manuellement par une commande à clé *Système de sacs gonflables*.

Caractéristiques du système de sacs gonflables avec désactivation du sac gonflable du passager avant :

- Sac gonflable du passager avant dans le tableau de bord
- Témoin de contrôle jaune sur l'afficheur du combiné d'instruments
- Témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG OFF dans la console centrale
- Témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG ON dans la console centrale
- Commande à clé située sur le côté du tableau de bord, côté passager avant (visible uniquement lorsque la porte du passager est ouverte)

Témoin de contrôle

Fig. 31 Dans la console de pavillon : témoin de contrôle (schéma de principe) pour la désactivation du sac gonflable du passager avant

Fig. 32 Dans la console de pavillon : témoin de contrôle (schéma de principe) pour l'activation du sac gonflable du passager avant

Le témoin de contrôle jaune sur l'afficheur du combiné d'instruments s'allume brièvement après la mise du contact pour signaler le contrôle du fonctionnement et s'éteint au bout de quelques secondes.

OFF

Sac gonflable du passager avant désactivé. Le témoin de contrôle jaune intégré dans la console de pavillon s'allume en permanence ➔*Fig. 31*.

ON

Sac gonflable du passager avant activé Le témoin de contrôle jaune dans la console de pavillon s'éteint automatiquement environ 60 secondes après la mise du contact ou à la suite de l'activation du sac gonflable du passager avant à l'aide de la commande à clé ➔*Fig. 32*.

Si, lorsque le sac gonflable du passager avant est **désactivé**, le témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG OFF situé dans la console de pavillon n'est **pas allumé en permanence** ou s'allume en même temps que le témoin de contrôle jaune dans l'afficheur du combiné d'instruments, il se peut que le système de sacs gonflables soit défaillant ➔⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher de manière imparfaite ou intempestive, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables dans un atelier spécialisé.
- N'installez jamais un siège pour enfants sur le siège du passager avant. Retirez le siège pour enfants déjà présent ! En cas d'accident, le sac gonflable du passager avant risquerait de se déclencher malgré le dysfonctionnement.

Dysfonctionnement du système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceintures

Le témoin de contrôle jaune resté allumé de manière permanente. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Un dysfonctionnement a été détecté sur au moins un sac gonflable ou un rétracteur de ceinture.

– Rendez-vous dans un atelier spécialisé.
– Faites contrôler le système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceinture.

Système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceinture désactivé avec le lecteur de diagnostic

Lorsque vous mettez le contact, le témoin de contrôle jaune s'allume pendant environ quatre secondes, puis clignote pendant environ douze secondes. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Au moins un sac gonflable ou un rétracteur de ceinture a été désactivé à l'aide d'un lecteur de diagnostic.

– Rendez-vous dans un atelier spécialisé.
– Faites vérifier si le système de sacs gonflables ou de rétracteur de ceinture doit rester désactivé.

OFF Sac gonflable du passager avant désactivé

Le témoin de contrôle jaune du sac gonflable du passager avant désactivé reste allumé en permanence.

Le sac gonflable du passager avant a été désactivé.

– Vérifiez si le sac gonflable du passager avant doit rester désactivé, par ex. lors de l'utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant.

ON Sac gonflable du passager avant activé

Le témoin de contrôle jaune du sac gonflable du passager avant activé s'allume pendant environ 60 secondes après la mise du contact ou après l'activation du sac gonflable du passager avant avec la commande à clé.

Le sac gonflable du passager avant a été activé.

– Vérifiez si le sac gonflable du passager avant doit rester activé.

Description et fonctionnement des sacs gonflables

En cas d'accident, le sac gonflable peut protéger les occupants du véhicule en amortissant leur déplacement dans le sens du choc lors de collisions frontales et latérales.

Chaque sac gonflable déployé est rempli à l'aide d'un générateur de gaz. Les caches des modules de sacs gonflables en question s'ouvrent alors et, sous l'effet d'une force importante, les sacs gonflables se déploient en quelques millisecondes dans leurs zones de déploiement. Lorsque les occupants attachés du véhicule plongent dans le sac déployé, le gaz qu'il contient s'échappe pour les amortir et les freiner. Le risque de blessures graves ou mortelles est ainsi réduit. Le déploiement du sac gonflable peut entraîner d'autres blessures telles que des tuméfactions, des contusions, des brûlures et des éraflures. Le déploiement du sac gonflable déclenché peut entraîner l'apparition de chaleur de friction.

Les sacs gonflables n'offrent aucune protection pour les bras ni pour les parties inférieures du corps.

Les principaux facteurs de déclenchement des sacs gonflables sont le type d'accident, l'angle de collision, la vitesse du véhicule et la nature de l'objet percuté. Par conséquent, les sacs gonflables ne se déclenchent pas à chaque endommagement visible du véhicule.

Le déclenchement du système de sacs gonflables dépend du taux de décélération du véhicule engendré par une collision et enregistré par un calculateur électronique. Si le taux de décélération est inférieur à la valeur de référence programmée dans le calculateur, les sacs gonflables ne se déclenchent pas, bien que la collision puisse entraîner des endommagements importants sur le véhicule. Les dommages causés au véhicule, les frais de réparation ou même l'absence de dommages sur le véhicule en cas d'accident ne justifient pas obligatoirement le déclenchement ou non d'un sac gonflable. Étant donné que les circonstances dans lesquelles une collision se produit peuvent varier fortement d'une situation à l'autre, il est impossible de définir une gamme de vitesses et de valeurs de référence. Il est donc impossible de prendre en considération chaque type envisageable de choc et d'angle de collision pouvant entraîner le déclenchement du sac gonflable. Les principaux facteurs de déclenchement des sacs gonflables sont, entre autres, la nature (dure ou souple) de l'objet percuté par le véhicule, l'angle de collision et la vitesse du véhicule.

Dans certains types d'accidents, les sacs gonflables ne servent que de complément à la ceinture de sécurité automatique trois points, lorsque la décélération du véhicule est suffisamment élevée pour que les sacs gonflables se déclenchent. Les sacs gonflables ne se déclenchent qu'une seule fois et sous certaines conditions. Les ceintures de sécurité sont toujours là pour assurer la protection des occupants dans les situations où les sacs gonflables ne se déclenchent pas ou se sont déjà déclenchés, par exemple lorsque le véhicule, après une première collision, entre en collision avec un nouveau véhicule, ou est percuté par un autre véhicule.

Le système de sacs gonflables fait partie intégrante du concept global de sécurité passive du véhicule. Le système de sacs gonflables ne peut garantir une protection optimale que si les occupants du véhicule ont correctement attaché leur ceinture de sécurité et adopté une position assise correcte ⚠ *Position assise*.

Composants du concept de sécurité du véhicule

Les équipements de sécurité suivants montés dans le véhicule forment, à eux tous, le concept de sécurité du véhicule conçu pour réduire le risque de blessures graves et mortelles. Selon la dotation du véhicule, il se peut que certains équipements ne soient pas montés sur le véhicule ou soient indisponibles sur certains marchés.

- Ceintures de sécurité optimisées à toutes les places assises.
- Rétracteurs de ceintures pour le conducteur et le passager avant et, éventuellement, aux places latérales arrière, en liaison avec les sacs gonflables latéraux.
- Limiteur d'effort de ceinture pour le conducteur, le passager avant et, éventuellement, pour les places latérales arrière.
- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant.
- Témoin d'alerte rouge et éventuellement indicateur de statut des ceintures.
- Sacs gonflables frontaux pour le conducteur et le passager avant.
- Sacs gonflables latéraux pour le conducteur, le passager avant et, éventuellement, pour les places latérales arrière.
- Sacs gonflables de tête à gauche et à droite.
- Témoin de sac gonflable jaune.
- Témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG OFF dans la console centrale.
- Témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG ON dans la console centrale.
- Calculateurs et capteurs.
- Appuie-têtes optimisés et réglables en hauteur.
- Colonne de direction réglable.
- Éventuellement points d'ancrage pour sièges pour enfants aux places latérales arrière et sur le siège du passager avant.
- Éventuellement points de fixation de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether) pour sièges pour enfants.

Situations dans lesquelles les sacs gonflables frontaux, latéraux et de tête ne se déclenchent pas :

- Si le contact est coupé pendant une collision.
- Si, en cas de collision avec le véhicule qui vous précède, la décélération mesurée par le calculateur est trop faible.
- En cas de collisions latérales de faible intensité.
- En cas de collisions arrière.
- En cas de retournement.
- Lorsque la vitesse de collision est inférieure au seuil de référence enregistré dans le calculateur.

Sacs gonflables frontaux

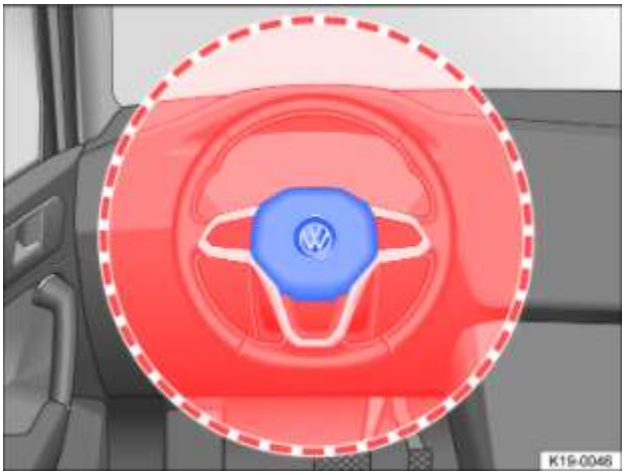

Fig. 33 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable du conducteur

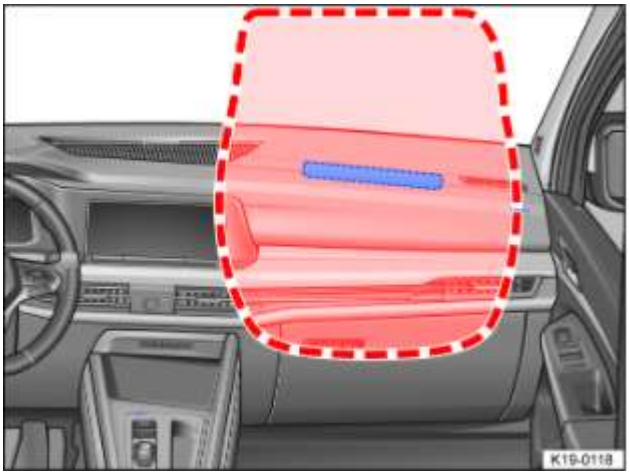

Fig. 34 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable du passager avant

Le système de sacs gonflables frontaux offre, en complément des ceintures de sécurité, une protection supplémentaire pour la tête et la cage thoracique du conducteur et du passager avant en cas de collisions frontales correspondant à un accident de gravité supérieure. La distance la plus grande possible par rapport au sac gonflable frontal doit toujours être respectée *Position assise*. Ainsi, les sacs gonflables frontaux peuvent entièrement se déployer en cas de déclenchement et offrir une protection maximale.

Le sac gonflable du conducteur est logé dans le volant ➔*Fig. 33* et celui du passager avant se trouve dans le tableau de bord ➔*Fig. 34*. Les emplacements de montage des sacs gonflables sont repérés par les monogrammes « AIRBAG ».

Les zones entourées d'un cadre rouge sont couvertes par les sacs gonflables frontaux en cas de déclenchement (zone de déploiement). C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ni fixer d'objets dans ces zones ➔⚠. Les pièces rapportées de première monte ne se trouvent pas dans la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux du conducteur et du passager avant.

⚠ DANGER

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

- N'encombrez jamais la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux.
- Ne fixez jamais d'objets ni sur les caches ni dans la zone de déploiement des modules de sacs gonflables (par ex. des porte-boissons ou des supports de téléphone).
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant et les zones de déploiement des sacs gonflables. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne fixez pas d'objets sur le pare-brise ni au-dessus du sac gonflable frontal côté passager avant (par ex. appareils de navigation nomades).
- N'appliquez pas d'autocollants, ne recouvrez pas et ne modifiez pas la plaque de rembourrage du volant ni la surface en mousse du module de sac gonflable frontal dans le tableau de bord, côté passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables frontaux se déploient devant le volant ➔*Fig. 33* et devant le tableau de bord ➔*Fig. 34*.

- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie, dans les positions 9 h et 3 h.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.
- Réglez le siège du passager avant de sorte que la distance entre le passager avant et le tableau de bord soit la plus grande possible.

Activation ou désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

Fig. 35 Dans le tableau de bord côté passager avant : commande à clé pour la désactivation et l'activation du sac gonflable du passager avant

En cas de fixation d'un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant, désactivez le sac gonflable du passager avant !

Activation du sac gonflable du passager avant

- Coupez le contact.
- Ouvrez la porte du passager avant.
- Déployez entièrement le panneton de la clé du véhicule.
- Engagez le panneton jusqu'au deuxième cran de résistance dans la commande à clé située dans le tableau de bord ➔*Fig. 35*. Le panneton est alors introduit sur environ 3/4 dans la commande à clé ➔ ⓘ.
- Tournez la clé du véhicule en position ON sans exercer de force trop importante.
- Retirez la clé du véhicule de la commande à clé et rentrez le panneton ➔ ⓘ.

Le témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG ON situé dans la console centrale s'allume, puis s'éteint au bout de 60 secondes environ *Témoin de contrôle du système de sacs gonflables standard*.

- Fermez la porte du passager avant.
- Contact mis, vérifiez que le témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG OFF situé dans la console centrale ne s'allume *pas* *Témoin de contrôle du système de sacs gonflables standard*.

Désactivation du sac gonflable du passager avant

- Coupez le contact.
- Ouvrez la porte du passager avant.
- Déployez entièrement le panneton de la clé du véhicule.

– Engagez le panneton jusqu'au deuxième cran de résistance dans la commande à clé située dans le tableau de bord ➔Fig. 35. Le panneton est alors introduit sur environ 3/4 dans la commande à clé ➔⚠.

– Tournez la clé du véhicule en position OFF sans exercer de force trop importante.

– Retirez la clé du véhicule de la commande à clé et rentrez le panneton ➔ ⚠.

– Fermez la porte du passager avant.

Le témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG OFF reste allumé en permanence dans la console centrale lorsque le contact est mis *Témoin de contrôle du système de sacs gonflables standard*.

Critère de détection de la désactivation du sac gonflable du passager avant

La désactivation du sac gonflable du passager avant est **uniquement** indiquée par l'allumage permanent du témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF (OFF reste allumé en jaune de manière permanente) *Témoin de contrôle du système de sacs gonflables standard*.

Si le témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG OFF **ne s'allume pas de manière permanente**, ou s'allume en même temps que le témoin de contrôle jaune sur l'afficheur du combiné d'instruments, n'installez pas de système de retenue pour enfants sur le siège du passager avant pour des raisons de sécurité. En cas d'accident, le sac gonflable du passager avant risquerait de se déclencher.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sac gonflable du passager avant ne doit être désactivé que dans des cas particuliers.

- Activez et désactivez le sac gonflable du passager avant uniquement lorsque le contact est coupé, afin d'éviter tout endommagement du système de sacs gonflables.
- Le conducteur assume l'entière responsabilité de la bonne position de la commande à clé.
- Désactivez le sac gonflable du passager avant uniquement lorsqu'un siège pour enfants dos à la route est fixé à titre exceptionnel sur le siège du passager avant.
- Réactivez le sac gonflable du passager avant dès que le siège pour enfants dos à la route n'est plus utilisé sur le siège du passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas la clé du véhicule introduite dans la commande à clé pendant la conduite.

- Des secousses peuvent en effet provoquer la rotation intempestive de la clé du véhicule dans la commande à clé et éventuellement activer le sac gonflable du passager avant.
- Le sac gonflable du passager avant peut alors se déclencher de manière imprévue, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

AVIS

Un panneton non suffisamment engagé peut endommager la commande à clé lors de la rotation.

AVIS

Ne laissez pas la clé du véhicule engagée dans la commande à clé. Le revêtement de porte, le tableau de bord, la commande à clé et la clé du véhicule risqueraient d'être endommagés lors de la fermeture de la porte du passager avant.

Sacs gonflables latéraux

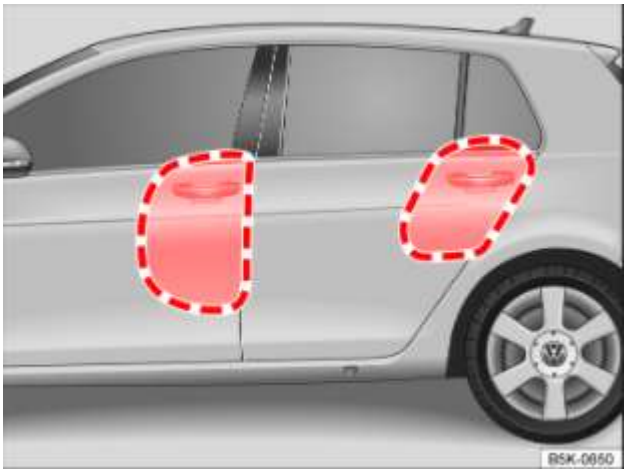

Fig. 36 Côté gauche du véhicule : zones de déploiement des sacs gonflables latéraux

Fig. 37 Sur le côté du siège avant : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable latéral

En fonction de l'équipement du véhicule, chacune des places avant et des places arrière latérales est également dotée d'un sac gonflable latéral ➔*Fig. 36*.

Les sacs gonflables latéraux des places avant se trouvent respectivement dans les rembourrages extérieurs des dossiers du siège du conducteur et du siège du passager avant ➔*Fig. 37*.

Les éventuels sacs gonflables latéraux des places arrière latérales se trouvent entre le seuil de porte et le dossier de siège du côté considéré.

Les emplacements de montage des sacs gonflables latéraux sont repérés par le monogramme « AIRBAG ».

Les zones entourées en rouge correspondent aux zones de déploiement des sacs gonflables latéraux ➔*Fig. 36* et ➔*Fig. 37*. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ni fixer d'objets dans ces zones ➔⚠.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déclenchent du côté du véhicule exposé au choc et réduisent le risque de blessures des occupants de ce côté du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

- N'encombrez jamais la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologuées pour une utilisation dans le véhicule. Le sac gonflable latéral ne peut sinon pas se déployer lors de son déclenchement.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte du siège du conducteur et du siège du passager avant peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable frontal et provoquer des blessures graves.

- Ne déposez jamais les sièges avant du véhicule et ne modifiez jamais des parties des sièges avant.
- Lorsque des forces trop élevées s'exercent sur les parties latérales des dossiers de sièges, les sacs gonflables latéraux risquent de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou à l'improviste.
- Faites réparer sans délai dans un atelier spécialisé tout endommagement des garnitures de sièges d'origine ou de la couture dans la zone du module de sac gonflable latéral.

Sacs gonflables de tête

Fig. 38 Côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête

Selon l'équipement du véhicule, des sacs gonflables de tête sont montés dans l'habitacle du côté du conducteur et du passager avant, au-dessus des portes ➔*Fig. 38*.

Les emplacements de montage des sacs gonflables de tête sont repérés par le monogramme « AIRBAG ».

La zone repérée par un cadre rouge correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de tête ➔*Fig. 38*. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ni fixer d'objets dans cette zone ➔⚠.

En cas de collision latérale, c'est le sac gonflable de tête situé du côté du choc qui se déclenche.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables de tête diminuent les risques de blessures des occupants des sièges avant et des places latérales arrière sur la partie du corps tournée vers la zone du choc.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

- N'encombrez jamais la zone de déploiement des sacs gonflables de tête.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de tête.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Ne posez pas sur les glaces latérales des stores pare-soleil qui n'ont pas été expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule.
- Rabattez les pare-soleil vers les glaces latérales uniquement si aucun objet, comme un stylo ou la télécommande de porte de garage, n'est accroché au pare-soleil.

Transport des enfants en toute sécurité

Entrée en matière

Les sièges pour enfants réduisent le risque de blessures en cas d'accident. Par conséquent, transportez toujours les enfants dans des sièges pour enfants !

Tenez compte des points suivants :

- Les sièges pour enfants sont classés en fonction de la taille, de l'âge et du poids de l'enfant.
- La fixation des sièges pour enfants dans le véhicule peut s'effectuer à l'aide de différents systèmes de fixation.

Pour des raisons de sécurité, installez toujours les sièges pour enfants sur les sièges arrière *Sièges pour enfants*.

Volkswagen recommande d'utiliser des sièges pour enfants de la gamme d'accessoires Volkswagen. Ces sièges pour enfants ont été conçus et contrôlés pour être utilisés dans les véhicules Volkswagen.

AVERTISSEMENT

Les enfants non ou mal attachés peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Par conséquent, tenez compte des points suivants :

- Les enfants de moins de douze ans ou de taille inférieure à 150 cm doivent impérativement être transportés dans des sièges pour enfants adaptés. Veuillez respecter la réglementation en vigueur dans votre pays.
- Installez systématiquement les enfants dans des sièges pour enfants appropriés. Les sièges pour enfants doivent être adaptés à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant.
- N'attachez jamais plusieurs enfants sur un même siège pour enfants.
- Ne prenez jamais d'enfants ou de bébés sur vos genoux.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans les sièges pour enfants.
- N'autorisez jamais les enfants à être transportés sans être attachés, à se tenir debout pendant la marche du véhicule, à s'agenouiller sur les sièges ou à adopter une mauvaise position assise pendant le trajet. Cela vaut particulièrement pour les enfants transportés sur le siège du passager avant. En cas d'accident, des enfants peuvent se blesser grièvement eux-mêmes ou blesser grièvement d'autres occupants du véhicule.
- Pour que le siège pour enfants offre une protection maximale, il est important que la ceinture de sécurité soit correctement positionnée. Respectez impérativement les indications du fabricant du siège pour enfants au sujet de l'ajustement correct de la sangle de ceinture de sécurité. Une ceinture de sécurité mal ajustée risque de provoquer des blessures, même en cas d'accident de faible gravité.
- Après un accident, remplacez tout siège pour enfants qui a été sollicité. Il peut avoir subi des dommages non apparents.

AVIS

Tenez compte des consignes et des informations destinées aux véhicules homologués dans la catégorie N1 *Homologation N1*.

Types de sièges pour enfants

Fig. 39 Exemples de sièges pour enfants

Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués et adaptés à l'enfant.

Normes applicables aux sièges pour enfants

Dans les pays d'utilisation, ce sont les règlements ECE R 44 ou ECE R 129 → *Normes applicables aux sièges pour enfants* qui s'appliquent aux sièges pour enfants. Les deux règlements s'appliquent en parallèle. Les sièges pour enfants conformes à cette norme portent le label de contrôle orange ECE. Le label de contrôle ECE peut comporter notamment les données relatives au siège pour enfants suivantes :

- Groupe de poids
- Classe de taille
- Catégorie d'homologation (universelle, semi-universelle, spécifique du véhicule ou i-Size)
- Numéro d'homologation

Dans le cas des sièges pour enfants homologués selon le règlement ECE R 44, le numéro d'homologation à huit chiffres figurant sur le label de contrôle ECE doit commencer par 03 ou 04. Ce numéro indique que le siège est homologué. Les anciens sièges pour enfants dont le numéro d'homologation commence par 01 ou 02 ne sont pas admissibles.

Sièges pour enfants classés par groupe de poids

Groupe	Poids de l'enfant
Groupe 0	Jusqu'à 10 kg
Groupe 0+	Jusqu'à 13 kg
Groupe 1	9 à 18 kg
Groupe 2	15 à 25 kg
Groupe 3	22 à 36 kg

- **Groupe de poids 0/0+** : pour les enfants âgés de 0 à 18 mois environ, les sièges coques pour bébés dos à la route ➔*Fig. 39* du groupe 0/0+ ou 0/1 sont les mieux adaptés.
- **Groupe de poids 1** : une fois la limite de poids atteinte, les sièges pour enfants du groupe 1 (jusqu'à quatre ans environ) ou du groupe 1/2 (jusqu'à sept ans environ) avec système de ceinture intégré sont les mieux adaptés.
- **Groupes de poids 2/3** : les groupes 2/3 comprennent les sièges pour enfants avec dossier et les rehausseurs sans dossier. Grâce à leur ajustement intégré de la ceinture et à leurs rembourrages latéraux, les sièges pour enfants avec dossier offrent une meilleure protection que les rehausseurs sans dossier. Volkswagen recommande par conséquent l'utilisation de sièges pour enfants avec dossier. Les sièges pour enfants du groupe 2 sont adaptés à une tranche d'âge allant jusqu'à sept ans environ, ceux du groupe 3 pour des enfants à partir de sept ans environ.

Tous les enfants ne peuvent pas nécessairement prendre place dans le siège pour enfants de leur catégorie de poids. De même, tous les sièges ne peuvent pas être installés dans tous les véhicules. Par conséquent, vérifiez toujours que le siège pour enfants est parfaitement adapté à l'enfant et qu'il peut être fixé correctement dans le véhicule.

Sièges pour enfants classés par catégorie d'homologation

Les sièges pour enfants peuvent être homologués dans les catégories « universelle », « semi-universelle », « spécifique au véhicule » (tous sont alors conformes au règlement ECER 44) ou « i-Size » (conformes au règlement ECE R 129).

- **Universelle** : les sièges pour enfants homologués dans la catégorie « universelle » peuvent être montés dans tous les véhicules. Aucune liste de types n'est nécessaire. Les sièges pour enfants ISOFIX homologués dans la catégorie universelle doivent également être fixés à l'aide d'une ceinture de retenue supérieure (Top Tether).
- **Semi-universelle** : outre les exigences standard de l'homologation universelle, l'homologation « semi-universelle » prévoit des dispositifs de sécurité pour la fixation du siège pour enfants. Ceux-ci sont soumis à des tests supplémentaires. Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie « semi-universelle » sont munis d'une liste de types sur laquelle le véhicule doit figurer.
- **Spécifique au véhicule :** l'homologation spécifique au véhicule requiert également pour chaque modèle de véhicule un test dynamique du siège pour enfants à bord du véhicule. Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie spécifique au véhicule sont également munis d'une liste de types.
- **i-Size** : les sièges pour enfants avec homologation « i-Size » doivent satisfaire aux exigences du règlement ECE R 129 en matière de montage et de sécurité. Renseignez-vous auprès d'un fabricant de sièges pour enfants pour savoir quels sièges pour enfants adaptés pour ce véhicule ont reçu l'homologation i-Size.

Fig. 40 Schéma de principe : étiquette de sac gonflable sur le pare-soleil

Fig. 41 Schéma de principe : étiquette de sac gonflable sur le montant B

Directives spécifiques aux pays

L'utilisation de sièges pour enfants et de leurs systèmes de fixation est soumise à des normes et directives qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Le transport d'enfants sur le siège du passager avant n'est pas autorisé dans tous les pays. De manière générale, les directives et dispositions légales prévalent sur les descriptions figurant dans la présente Notice d'Utilisation.

Instructions relatives à l'installation d'un siège pour enfants

Lors de l'installation d'un siège pour enfants, tenez impérativement compte des consignes générales suivantes. Celles-ci s'appliquent aux sièges pour enfants dotés de n'importe quel type de système de fixation.

- Lisez la notice du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte ➔⚠.
- Installez le siège pour enfants sur le siège arrière, de préférence derrière le siège du passager avant, pour que les enfants puissent descendre du côté du trottoir.
- Réglez la hauteur de la sangle de la ceinture de sécurité de manière que celle-ci s'ajuste naturellement et correctement sur le siège pour enfants. Pour les sièges pour enfants dos à la route, utilisez la position la plus basse du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.
- Si un siège pour enfants dos à la route est installé sur le siège du passager avant, désactivez le sac gonflable du passager avant.
- En cas d'installation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant, reculez celui-ci complètement et amenez-le dans la position la plus haute. Positionnez le dossier de siège à la verticale *Position assise*.
- Laissez toujours suffisamment de place autour du siège pour enfants. Si nécessaire, déplacez le siège qui se trouve devant. Tenez alors impérativement compte de la position assise correcte du conducteur ou du passager avant et respectez-la *Position assise*.
- Dans la mesure du possible, appliquez entièrement le dossier du siège pour enfants contre le dossier du siège du véhicule. Si nécessaire, réglez l'inclinaison du dossier du siège du véhicule

pour que le siège pour enfants soit entièrement appliqué contre le dossier du siège du véhicule. Si, une fois posé, le siège pour enfants touche l'appuie-tête et ne peut par conséquent pas être appliqué contre le dossier du siège du véhicule, remontez entièrement l'appuie-tête ou déposez-le et rangez-le correctement dans le véhicule *Position assise*.

Autocollants de sac gonflable

Des autocollants sur lesquels figurent des informations importantes sur le sac gonflable du passager avant peuvent être apposés dans le véhicule. Leur contenu peut varier d'un pays à l'autre. Les autocollants peuvent se trouver aux emplacements suivants :

– Sur le pare-soleil du conducteur et, éventuellement, celui du passager avant ➔*Fig. 40*.

– Sur le montant B côté passager avant ➔*Fig. 41*.

Avant d'installer un siège pour enfants dos à la route, tenez impérativement compte des mises en garde correspondantes ➔ ⚠.

Dangers en cas de transport d'enfants sur le siège du passager avant

En cas d'utilisation d'un **siège pour enfants dos à la route**, un sac gonflable frontal qui se déclenche côté passager avant peut provoquer des blessures graves, voire mortelles ➔ ⚠.

Utilisez un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant uniquement si le sac gonflable du passager avant est désactivé *Système de sacs gonflables* Système de sacs gonflables de dernière génération. Un sac gonflable du passager avant désactivé est signalé par l'allumage permanent du témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG OFF dans le champ de vision du conducteur *Témoin de contrôle du système de sacs gonflables standard*.

En cas d'utilisation d'un siège pour enfants **face à la route**, ne désactivez pas le sac gonflable du passager avant. Lors de l'installation du siège pour enfants, positionnez-le le plus loin possible du sac gonflable du passager avant. Le déclenchement du sac gonflable du passager avant peut provoquer des blessures graves ➔ ⚠.

Tous les sièges pour enfants ne sont pas homologués pour être utilisés sur le siège du passager avant. Le siège pour enfants doit être spécialement homologué par le constructeur automobile pour pouvoir être utilisé sur le siège du passager avant des véhicules avec sac gonflable frontal et latéral. Votre Partenaire Volkswagen possède une liste actualisée des sièges pour enfants homologués.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure lors du déclenchement d'un sac gonflable de tête ou latéral :

- Veillez à ce qu'aucun enfant ne se trouve dans la zone de déploiement des sacs gonflables *Système de sacs gonflables* *Système de sacs gonflables de dernière génération*.
- Ne déposez pas d'objets dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral.

DANGER

Si un siège pour enfants dos à la route est installé sur le siège du passager avant, l'enfant est davantage exposé au risque de blessures très graves ou mortelles en cas d'accident.

- Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant. Si le sac gonflable du passager avant ne peut pas être désactivé, aucun siège pour enfants dos à la route ne doit être utilisé.
- Reculez au maximum le siège du passager avant et amenez-le dans sa position la plus haute afin de l'éloigner le plus possible du sac gonflable du passager avant.
- Amenez le dossier de siège en position verticale.
- Réglez la hauteur de la ceinture de sécurité de sorte que l'ajustement de la sangle soit adapté au siège pour enfants. Pour les sièges pour enfants dos à la route, utilisez la position la plus basse du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.
- Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués par leur fabricant pour être montés sur le siège du passager avant avec sacs gonflables frontal et latéral.

AVERTISSEMENT

Risque de blessures causé par des sièges pour enfants installés de manière incorrecte.

- Respectez et suivez toujours les instructions de montage et les avertissements donnés par le fabricant de sièges pour enfants.

AVERTISSEMENT

Risque de blessures en cas d'utilisation d'un siège pour enfants face à la route sur le siège du passager avant.

- Reculez au maximum le siège du passager avant et amenez-le dans sa position la plus haute afin de l'éloigner le plus possible du sac gonflable du passager avant.
- Amenez le dossier de siège en position verticale.
- Réglez la hauteur de la ceinture de sécurité de sorte que l'ajustement de la sangle soit adapté au siège pour enfants. Pour les sièges pour enfants dos à la route, utilisez la position la plus basse du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.
- Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués par leur fabricant pour être montés sur le siège du passager avant avec sacs gonflables frontal et latéral.

Systèmes de fixation

Les systèmes de fixation utilisés pour installer correctement les sièges pour enfants varient en fonction des pays.

Récapitulatif des systèmes de fixation

- **ISOFIX** : ISOFIX est un système normalisé permettant une fixation rapide et sûre des sièges pour enfants à bord du véhicule. La fixation ISOFIX permet d'établir une liaison rigide entre le siège pour enfants et la carrosserie.

Le siège pour enfants est doté de deux étriers de fixation rigides appelés verrous. Ces verrous s'encliquettent dans des œillets de retenue ISOFIX situés entre le siège et le dossier des sièges arrière Siège pour enfants avec ISOFIX *Siège pour enfants avec ISOFIX ou i-Size*. Si nécessaire, complétez la fixation ISOFIX par une ceinture de retenue supérieure (Top Tether) ou une béquille.

- **Ceinture de sécurité trois points à enrouleur automatique**. Dans la mesure du possible, il est préférable de fixer les sièges pour enfants à l'aide du système ISOFIX plutôt qu'avec une ceinture de sécurité trois points à enrouleur automatique *Siège pour enfants avec ceinture de sécurité*.

Fixations supplémentaires :

- **Top Tether** : la ceinture de retenue supérieure doit être guidée par-dessus le dossier de siège arrière et fixée à l'aide d'un crochet à un point d'ancrage situé au dos des sièges arrière *Siège pour enfants avec ceinture de retenue supérieure (Top Tether)*. Les œillets de retenue Top Tether sont identifiés par un symbole représentant une ancre.
- **Béquille** : certains sièges pour enfants sont soutenus par une béquille reposant sur le plancher du véhicule. La béquille empêche que le siège pour enfants ne bascule vers l'avant en cas de collision. Utilisez les sièges pour enfants avec béquille uniquement sur le siège du passager avant et aux places latérales de la banquette arrière ➔⚠.

Systèmes de fixation de sièges pour enfants recommandés

Volkswagen recommande de fixer les sièges pour enfants comme suit :

- **Siège coque pour bébés ou siège pour enfants dos à la route** : ISOFIX *et* béquille.
- **Siège pour enfants face à la route** : ISOFIX *et* Top Tether avec, éventuellement, béquille en plus.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de la béquille peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que la béquille soit installée correctement et bien fixée.

Récapitulatif d'installation avec ISOFIX ou i-Size

Le repérage des points d'ancrage i-Size pour sièges pour enfants dépend de l'équipement du véhicule et du pays.

Le tableau suivant présente les possibilités d'installation de sièges pour enfants ISOFIX ou i-Size sur les points d'ancrage ISOFIX ou i-Size des différentes places assises du véhicule.

Groupe	Orientation du siège pour enfants	Classe de taille/catégorie ISOFIX	Siège du passager avant		Places assises latérales de la banquette arrière	Place assise centrale de la banquette arrière
			Sac gonflable du passager avant activé	Sac gonflable du passager avant désactivé		
Groupe 0 : jusqu'à 10 kg	Dos à la route	E/R1	X	IL-SU	IL-SU	X
Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg	Dos à la route	E/R1 D/R2 C/R3	X	IL-SU	IL-SU	X
Groupe 1 : 9 à 18 kg	Dos à la route	D/R2 C/R3	X	IL-SU	IL-SU	X
	Face à la route	B/F2X B1/F2X A/F3	IL-SU, IUF	X	IL-SU, IUF	X
Groupe 2 : 15 à 25 kg	Face à la route	–	IL-SU	X	IL-SU	X
Groupe 3 : 22 à 36 kg	Face à la route	–	IL-SU	X	IL-SU	X
Système de retenue pour enfants i-Size	Dos à la route	–/R2	X	i-U	i-U	X
	Face à la route	–/B2, F2X	i-U	X	i-U	X
Rehausseur	Face à la route	–/B2, B3	i-B	X	i-B	X

- **Classe de taille** : la classe de taille indiquée correspond au poids maximal autorisé sur le siège pour enfants. Dans le cas des sièges pour enfants de catégorie « universelle » ou « semi-universelle », la classe de taille figure sur le label de contrôle ECE. La classe de taille est indiquée sur chaque siège pour enfants.
- **X** : place non adaptée à la fixation d'un siège pour enfants ISOFIX ou i-Size de ce groupe.
- **IL-SU** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « semi-universelle ». Consultez la liste de véhicules fournie par le fabricant du siège pour enfants.

- **IUF** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « universelle ».
- **i-U** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face ou dos à la route homologué dans la catégorie « universelle ».
- **i-UF** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face à la route homologué dans la catégorie « universelle ».
- **i-B** : place assise adaptée à l'installation d'un rehausseur ISOFIX face à la route de groupe 2/3, ainsi qu'à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face à la route, pour un enfant mesurant entre 100 et 150 cm.

Installation de sièges pour enfants avec ISOFIX ou i-Size

Fig. 42 Repérage des points d'ancrage ISOFIX pour sièges pour enfants aux places de la banquette arrière

Fig. 43 Repérage des points d'ancrage i-Size pour sièges pour enfants aux places de la banquette arrière

Fig. 44 Repérage des points d'ancrage i-Size pour sièges pour enfants sur le siège du passager avant

Fig. 45 Schéma de principe : installation d'un siège pour enfants avec verrous

L'emplacement des points d'ancrage ISOFIX ou i-Size est repéré par le symbole ➔*Fig. 42*, ➔*Fig. 43* ou ➔*Fig. 44*.

- Lisez les recommandations et tenez-en compte *Sièges pour enfants*.
- Si nécessaire, rabattez les capuchons de protection des points d'ancrage ISOFIX ou i-Size.
- Poussez les verrous du siège pour enfants dans les œillets de retenue ISOFIX ou i-Size (dans le sens de la flèche) ➔*Fig. 45*. Le siège pour enfants doit s'enclencher correctement et de manière audible.

– Tirez des deux côtés du siège pour enfants pour contrôler qu'il est correctement encliqueté.

Si le siège pour enfants est doté d'une béquille, celle-ci doit bien reposer sur le plancher du véhicule.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether)

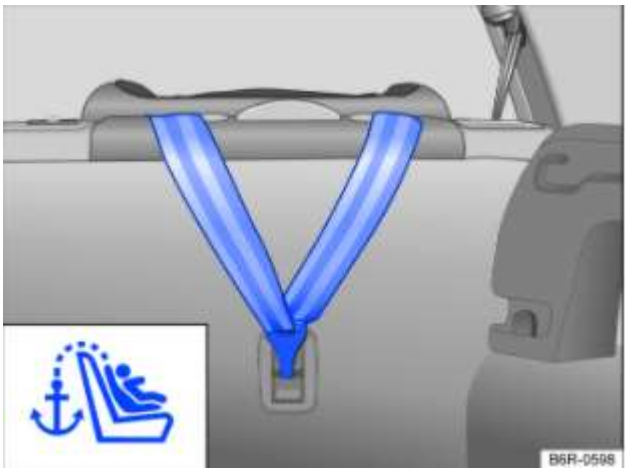

Fig. 46 Dans le coffre à bagages : ceinture de retenue supérieure accrochée

Fig. 47 Au dos du siège du passager avant : ceinture de retenue supérieure accrochée

Les sièges pour enfants ISOFIX homologués dans la catégorie « universelle » doivent être fixés non seulement sur les points d'ancrage ISOFIX mais aussi à l'aide d'une ceinture de retenue supérieure (Top Tether).

Fixez la ceinture de retenue supérieure uniquement sur les œillets de retenue prévus à cet effet. Les œillets de retenue adaptés à la ceinture de retenue Top Tether sont repérés par un symbole et, éventuellement, par le monogramme « TOP TETHER ».

- Lisez les recommandations et tenez-en compte *Sièges pour enfants*.
- Remontez complètement ou retirez l'appuie-tête du siège du conducteur.
- Placez le siège pour enfants au milieu de l'assise du siège.
- Poussez les verrous du siège pour enfants dans les œillets de retenue ISOFIX dans le sens de la flèche Siège pour enfants avec ISOFIX *Siège pour enfants avec ISOFIX ou i-Size*. Le siège pour enfants doit s'enclencher correctement et de manière audible.
- Si nécessaire, déposez le couvre-coffre.
- Glissez la ceinture de retenue supérieure du siège pour enfants vers l'arrière par-dessus le siège et accrochez-la dans l'œillet de retenue ➔*Fig. 46* ou ➔*Fig. 47* portant le repère Top Tether.

– Tendez la ceinture de retenue supérieure pour que le siège pour enfants s'applique contre la partie supérieure du dossier de banquette arrière.

AVERTISSEMENT

Fixez la ceinture de retenue supérieure uniquement sur les œillets de retenue prévus à cet effet. Dans le cas contraire, il peut en résulter des blessures graves.

- Fixez toujours une seule ceinture de retenue supérieure de siège pour enfants à un œillet de retenue.
- Ne fixez jamais la ceinture de retenue supérieure d'un siège pour enfants à un œillet d'arrimage.

En fonction du marché visé et du modèle, deux ou trois œillets de retenue peuvent se trouver dans le coffre à bagages, derrière le dossier de siège arrière.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

Si vous souhaitez utiliser dans votre véhicule un siège pour enfants homologué dans la catégorie « universelle » (u), assurez-vous qu'il est homologué pour les places assises correspondantes. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le label de contrôle orange ECE apposé sur le siège pour enfants. Consultez les possibilités d'installation dans le tableau suivant.

Groupe		Poids de l'enfant	Siège du passager avant		Places assises de la banquette arrière
			Sac gonflable du passager avant activé	Sac gonflable du passager avant désactivé	
Groupe 0		Jusqu'à 10 kg	**x**	**u**	**u**
Groupe 0+		Jusqu'à 13 kg	**x**	**u**	**u**
Groupe 1	**dos à la route**	9 à 18 kg	**x**	**u**	**u**
	face à la route	9 à 18 kg	**u**	**x**	**u**
Groupe 2		15 à 25 kg	**u**	**x**	**u**
Groupe 3		22 à 36 kg	**u**	**x**	**u**

u : universelle ; x : place assise inadaptée à l'installation d'un siège pour enfants de ce groupe.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

- Lisez les recommandations et tenez-en compte *Sièges pour enfants*.
- Réglez la hauteur de la sangle de la ceinture de sécurité de manière que celle-ci s'ajuste naturellement et correctement sur le siège pour enfants. Pour les sièges pour enfants dos à la route, utilisez la position la plus basse du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.
- Bouclez la ceinture de sécurité et passez-la dans le siège conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée.
- Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.

En cas d'urgence

Protection des occupants et du véhicule

Veuillez respecter la législation concernant la sécurisation d'un véhicule en panne. Dans de nombreux pays, il est par ex. obligatoire d'activer le signal de détresse et de porter un gilet rétro-réfléchissant *Équipement de secours*.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez tenir compte des points suivants dans l'ordre indiqué ➔⚠ :

1. Garez votre véhicule en toute sécurité à une distance suffisante de la circulation et sur une surface appropriée ➔⚠.
2. Activez le signal de détresse *Console centrale*.
3. Activez le frein de stationnement électronique.
4. Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position **P**.
5. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarreur *Arrêt du moteur*.
6. Faites descendre tous les occupants du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité. Veuillez respecter les prescriptions nationales spécifiques relatives aux gilets rétro-réfléchissants.
7. Prenez toujours toutes les clés lorsque vous quittez le véhicule.
8. Mettez en place le triangle de présignalisation afin que le véhicule soit bien visible par les autres usagers de la route.
9. Laissez refroidir suffisamment le moteur et faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Lorsque le signal de détresse est activé, pendant le remorquage par ex., vous pouvez afficher un changement de direction ou de voie en actionnant le levier des clignotants et de l'inverseur-codes. Le signal de détresse s'interrompt temporairement.

Activation du signal de détresse par ex. dans les situations suivantes :

- Si les véhicules qui vous précèdent freinent brusquement ou que vous rencontrez un bouchon, afin d'avertir les véhicules qui vous suivent.
- En cas d'urgence.
- Si le véhicule est en panne.
- Remorquage ou démarrage par remorquage.

Veuillez toujours respecter la réglementation locale sur l'utilisation du signal de détresse.

Si le signal de détresse ne fonctionne pas, vous devez utiliser d'autres moyens autorisés par la loi pour signaliser votre véhicule en panne aux autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

Un véhicule immobilisé représente un risque d'accident important pour les occupants et pour les autres usagers de la route.

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation.
- Activez le signal de détresse.
- Ne laissez jamais des personnes seules à bord, en particulier des enfants ou des personnes non autonomes. Cela vaut en particulier lorsque les portes sont verrouillées. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

AVERTISSEMENT

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle et respectez les consignes générales de sécurité en vigueur.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. herbes sèches, carburant.

AVIS

Lorsque vous poussez le véhicule à la main, n'appuyez pas sur les feux arrière, le becquet arrière ainsi que sur les grandes surfaces de tôle. Cela peut endommager le véhicule et le becquet arrière peut se désolidariser.

La batterie 12 V se décharge si le signal de détresse reste activé pendant une période prolongée, même si le contact est coupé.

En fonction de l'équipement du véhicule, les feux stop clignotent rapidement si vous freinez brusquement ou amorcez un freinage à fond à une vitesse supérieure à 80 km/h. Les usagers de la route circulant derrière vous sont alors clairement avertis. Si vous continuez de freiner, le signal de détresse s'active automatiquement à une vitesse inférieure à environ 10 km/h. Durant l'accélération, le signal de détresse se désactive automatiquement.

Équipement de secours

Kit de premiers secours

En fonction de l'équipement du véhicule, le kit de premiers secours peut se trouver dans un rangement ou un logement situé dans le coffre à bagages, sous le plancher du coffre à bagages ou dans l'habitacle.

Le kit de premier secours doit être conforme aux exigences légales. Tenez compte de la date de péremption du contenu.

Après utilisation, remplacez le contenu si nécessaire et rangez correctement le kit de premiers secours à sa place.

Triangle de présignalisation

Fig. 48 Dans le capot arrière : support du triangle de présignalisation

En fonction de l'équipement du véhicule, un triangle de présignalisation peut se trouver dans le capot arrière. Le capot arrière étant ouvert, attrapez le triangle de présignalisation par son renfoncement et faites-le pivoter de 90° en direction de l'avant du véhicule. Retirez ensuite le triangle de présignalisation par l'ouverture.

Le triangle de présignalisation doit être conforme aux dispositions légales.

Après utilisation, remettez le triangle de signalisation en place dans son logement.

Gilet rétro-réfléchissant

En fonction de l'équipement du véhicule, le gilet rétro-réfléchissant peut se trouver dans un rangement du revêtement de porte avant ou dans la boîte à gants *Porte du conducteur*, *Côté passager avant*.

Le gilet rétro-réfléchissant doit être conforme aux dispositions légales.

Extincteur

En fonction de l'équipement du véhicule, un extincteur peut se trouver dans un logement situé au plancher sous le siège du passager avant.

L'extincteur doit être conforme à la législation en vigueur ; il doit toujours être opérationnel et faire l'objet d'un contrôle régulier (voir label de contrôle sur l'extincteur).

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou encore d'accidents, et causer des blessures graves.

- Fixez toujours correctement le kit de premiers secours, le triangle de présignalisation et l'extincteur dans les supports.
- Le gilet rétro-réfléchissant doit se trouver à portée de main, dans un rangement.

Service d'appel d'urgence, appel informatif et appel de dépannage

Fig. 49 Dans la console de pavillon : élément de commande pour appel informatif et appel de dépannage

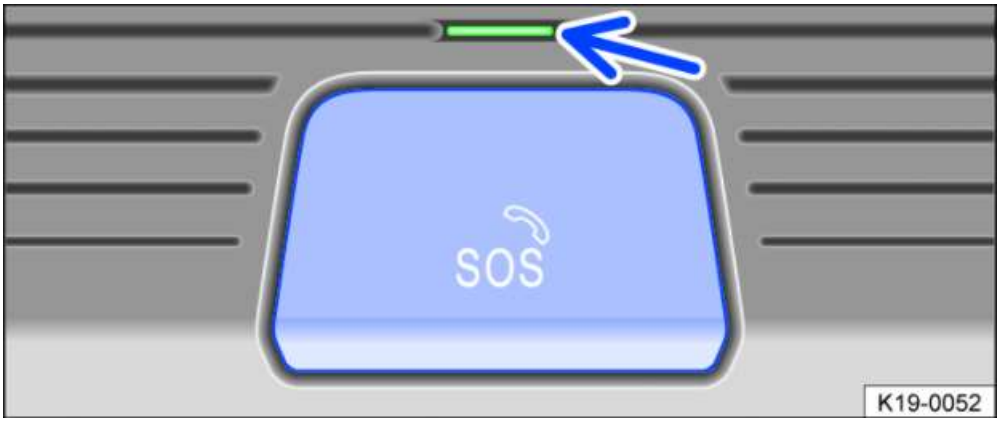

Fig. 50 Dans la console de pavillon : élément de commande pour service d'appel d'urgence (derrière le couvre-touche)

	Appel informatif
	Appel de dépannage
	Service d'appel d'urgence

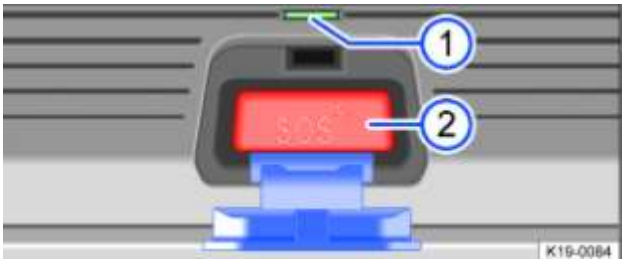

Fig. 51 Élément de commande pour l'appel d'urgence : témoin de contrôle et touche

1	Témoin de contrôle
2	Touche de service d'appel d'urgence

En fonction de l'équipement du véhicule et du pays, l'élément de commande de la console de pavillon ➔*Fig. 49* et ➔*Fig. 50* vous permet d'exécuter les services vocaux. La connexion nécessaire est établie par un calculateur de première monte.

Veuillez tenir compte des informations complémentaires relatives à Volkswagen Car-Net *Car-Net* ou We Connect *We Connect*.

Témoin de contrôle du service d'appel d'urgence

L'élément de commande est pourvu d'un témoin de contrôle ➔*Fig. 51* ①. En fonction du mode de fonctionnement du véhicule, le témoin de contrôle s'allume dans différentes couleurs et séquences lumineuses :

- Le témoin de contrôle est éteint : le service d'appel d'urgence est désactivé ou n'est pas disponible.
- Le témoin de contrôle clignote en rouge pendant environ 20 secondes après la mise du contact : le service d'appel d'urgence est désactivé.
- Le témoin de contrôle reste allumé en permanence en rouge : erreur système. Le service d'appel d'urgence est disponible de façon limitée ou n'est pas disponible.
- Le témoin de contrôle s'allume en vert : le service d'appel d'urgence est disponible, le système du véhicule est opérationnel.
- Le témoin de contrôle clignote en vert : une liaison vocale est active.

Appel informatif

- L'appel informatif permet d'appeler la ligne directe de Volkswagen AG.
- L'appel informatif n'est disponible que dans certaines zones de distribution.
- Votre interlocuteur s'adresse à vous dans la langue utilisée pour enregistrer le véhicule via Volkswagen Car-Net ou We Connect.

Appel de dépannage

- En cas de panne, l'appel de dépannage permet de demander directement l'aide d'un spécialiste.
- Certaines données concernant le véhicule, telles que l'emplacement actuel, sont également transmises en complément de l'appel vocal.
- Votre interlocuteur s'adresse à vous dans la langue utilisée pour enregistrer le véhicule via Volkswagen Car-Net ou We Connect.

Service d'appel d'urgence

- Lors du déclenchement du service d'appel d'urgence, une liaison est établie avec le centre d'appels d'urgence Volkswagen.
- Lorsqu'un appel d'urgence est passé manuellement ou est déclenché automatiquement en cas d'accident et de déclenchement des sacs gonflables, les données pertinentes pour l'appel d'urgence, telles que l'emplacement actuel du véhicule, sont transmises automatiquement *Informations clients*.

– L'interlocuteur téléphonique communique dans la langue qui a été sélectionnée dans le système d'infodivertissement du véhicule. Dans le cas où cette langue n'est pas disponible sur le lieu de l'appel d'urgence, l'interlocuteur parle en anglais.

– Le service d'appel d'urgence peut être désactivé par un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il se peut qu'un appel d'urgence manuel ou automatique ne puisse être émis que de manière limitée ou pas du tout dans les conditions suivantes :

- Le lieu actuel de l'appel d'urgence se trouve dans des régions qui disposent d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS nulle ou insuffisante.
- Dans des régions disposant d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS suffisante, mais le réseau de téléphonie mobile des opérateurs est indisponible.
- Dans des régions disposant d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS suffisante, mais où le réseau de téléphonie mobile 2G/3G des opérateurs est indisponible.
- Le service d'appel d'urgence n'est pas autorisé par la législation de certains pays.
- Il n'existe aucune licence valide pour l'utilisation du service d'appel d'urgence.
- Les composants du véhicule nécessaires à l'appel d'urgence manuel ou automatique sont endommagés ou ne disposent pas d'une énergie électrique suffisante.
- La fonction du service d'appel d'urgence est désactivée. Dans ce cas, l'appel d'urgence revient au système d'appel d'urgence eCall légal.
- Le contact du véhicule n'est pas mis.

Déclenchement manuel d'appel d'urgence

– Appuyez brièvement sur le couvre-touche SOS et rabattez-le vers le bas.

– Appuyez sur la touche d'appel d'urgence ➔*Fig. 51* ② jusqu'à ce que le témoin de contrôle clignote en vert. L'appel d'urgence est déclenché et une connexion vocale est établie avec le centre d'appel d'urgence Volkswagen.

Si vous avez appuyé par erreur sur la touche d'appel d'urgence, interrompez immédiatement l'appel :

– Appuyez de nouveau sur la touche d'appel d'urgence jusqu'à ce que le témoin de contrôle s'allume en vert en continu.

Déclenchement automatique d'appel d'urgence

L'appel d'urgence automatique est déclenché uniquement lorsque le contact est mis.

Immédiatement après le déclenchement du sac gonflable ou du rétracteur de ceinture, une connexion est établie automatiquement avec le centre d'appel d'urgence Volkswagen. L'appel d'urgence automatique **ne peut pas** être interrompu avec une simple pression sur la touche d'appel d'urgence ➔*Fig. 51* ②.

Si les questions du centre d'appel d'urgence Volkswagen restent sans réponse, des mesures de secours sont prises automatiquement.

Batterie intégrée

La batterie intégrée permet de garantir la disponibilité du service d'appel d'urgence pendant un certain temps si la batterie 12 V est débranchée ou défectueuse.

Si la batterie intégrée est déchargée ou défectueuse, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Si le message correspondant apparaît, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire remplacer la batterie intégrée.

Faites contrôler la batterie intégrée au bout d'environ 3 ans par un atelier spécialisé et faites-la remplacer si nécessaire.

Transmission des données

En cas d'appel d'urgence, les données à disposition sont transmises au centre d'appel d'urgence Volkswagen pour déterminer les mesures de secours nécessaires.

Les données suivantes, entre autres, sont envoyées :

– Position actuelle du véhicule.
– Numéro d'identification du véhicule
– Type d'entraînement du véhicule
– Type de véhicule

En fonction de l'équipement du véhicule et du pays, les paramètres de confidentialité définis peuvent influer sur la transmission des données Paramètres de confidentialité. Le fonctionnement du service d'appel d'urgence ne peut être garanti que si la transmission des données est possible.

Il est possible que le fonctionnement du service d'appel d'urgence soit limité si le système d'infodivertissement a été installé en deuxième monte.

Repli sur le système d'appel d'urgence eCall légal

Dans certaines situations, le service d'appel d'urgence ne fonctionne pas, ou seulement de manière restreinte. Si possible, une connexion vocale est établie avec un centre de secours.

Dans ce cas, les données à disposition sont transmises au centre de secours pour déterminer les mesures de secours nécessaires *Système d'appel d'urgence (eCall)*.

Résolution des problèmes

Dysfonctionnement du service d'appel d'urgence

Le témoin de contrôle intégré à la touche d'appel d'urgence s'allume en rouge de manière permanente. Le message **Défaut : fonction appel d'urgence. Atelier !** peut s'afficher.

Le Service d'appel d'urgence présente une erreur système. Vous ne pouvez émettre aucun appel d'urgence.

– Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.

– Faites-y éliminer le dysfonctionnement.

Service d'appel d'urgence limité

Le témoin de contrôle intégré à la touche d'appel d'urgence s'allume en rouge de manière permanente. Le message **Fonction appel d'urgence limitée. Atelier !** peut s'afficher.

Le Service d'appel d'urgence ne fonctionne que de manière limitée. Vous ne pouvez, par exemple, émettre aucun appel vocal vers le centre d'appel d'urgence Volkswagen.

– Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.

– Faites-y éliminer le dysfonctionnement.

Système d'appel d'urgence eCall légal

Fig. 52 Dans la console de pavillon : éléments de commande pour le système d'appel d'urgence légal eCall (derrière le couvre-touche)

Fig. 53 Élément de commande pour l'appel d'urgence : témoin de contrôle et touche

Système d'appel d'urgence légal eCall

① Témoin de contrôle

② Touche du système d'appel d'urgence légal eCall.

En fonction de l'équipement et du pays, le véhicule peut être équipé d'un système d'appel d'urgence. Dans certains pays, le système d'appel d'urgence eCall légal gratuit est activé par défaut. L'élément de commande de ce système se trouve dans la console du ciel de pavillon.

L'appel d'urgence permet d'organiser les secours le plus rapidement possible dans les situations de danger. Une connexion vocale est établie avec un centre de secours. L'interlocuteur au téléphone communique dans la langue du pays dans lequel le véhicule se trouve. De plus, les données réglementaires relatives à l'appel d'urgence sont transmises automatiquement au centre de secours, par ex. la position actuelle du véhicule.

La base juridique pour le traitement des données par le système d'appel d'urgence eCall légal est conforme aux législations nationales ou au règlement UE 2015/758. Veuillez également tenir compte des informations relatives aux mémoires de données et aux services de données *Traitement des données à l'intérieur du véhicule*.

La connexion nécessaire est établie par un calculateur de première monte. Pour garantir le fonctionnement même après un accident grave, des composants supplémentaires sont nécessaires, par exemple : microphone d'appel d'urgence, haut-parleur d'appel d'urgence et batterie intégrée indépendante du réseau de bord.

Témoin de contrôle du service d'appel d'urgence

L'élément de commande est pourvu d'un témoin de contrôle ➔*Fig. 53* ①. En fonction du mode de fonctionnement du système d'appel d'urgence du véhicule, le témoin de contrôle s'allume dans différentes couleurs et séquences lumineuses :

- Le témoin de contrôle est éteint : l'appel d'urgence n'est pas disponible.
- Le témoin de contrôle clignote en rouge pendant environ 20 secondes après la mise du contact : l'appel d'urgence est désactivé.
- Le témoin de contrôle reste allumé en permanence en rouge : erreur système. L'appel d'urgence est disponible de façon limitée ou n'est pas disponible.
- Le témoin de contrôle s'allume en vert : l'appel d'urgence est disponible, le système du véhicule est opérationnel.
- Le témoin de contrôle clignote en vert : l'appel d'urgence est actif.

⚠ AVERTISSEMENT

Il se peut qu'un appel d'urgence manuel ou automatique ne puisse être émis que de manière limitée ou pas du tout dans les conditions suivantes :

- Le lieu actuel de l'appel d'urgence se trouve dans des régions qui disposent d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS nulle ou insuffisante.
- Dans des régions disposant d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS suffisante, mais où le réseau de téléphonie mobile 2G/3G des opérateurs est indisponible.
- Le système d'appel d'urgence n'est pas disponible dans tous les pays.
- Le centre de secours n'est techniquement pas en mesure de recevoir les données d'urgence.
- Les composants du véhicule nécessaires à l'appel d'urgence manuel ou automatique sont endommagés ou ne disposent pas d'une énergie électrique suffisante.
- Le contact du véhicule n'est pas mis.

Déclenchement manuel d'appel d'urgence

– Appuyez brièvement sur le couvre-touche SOS et rabattez-le vers le haut.

– Appuyez sur la touche d'appel d'urgence ➔Fig. 53 ② pendant quelques secondes sans la relâcher. L'appel d'urgence est déclenché et une connexion vocale est établie avec le centre de secours.

Si vous avez appuyé par erreur sur la touche d'appel d'urgence, interrompez immédiatement l'appel :

– Appuyez de nouveau sur la touche d'appel d'urgence jusqu'à ce que le témoin de contrôle s'allume en vert en continu.

Déclenchement automatique d'appel d'urgence

L'appel d'urgence automatique est déclenché uniquement lorsque le contact est mis.

Lors du déclenchement du sac gonflable ou du rétracteur de ceinture, une connexion est établie automatiquement avec le centre de secours. L'appel d'urgence automatique **ne** peut pas être interrompu avec une simple pression sur la touche d'appel d'urgence ➔*Fig. 53* ②.

Si les questions du centre de secours restent sans réponse, des mesures de secours sont prises automatiquement.

Batterie intégrée

La batterie intégrée permet de garantir la disponibilité du système d'appel d'urgence eCall légal pendant un certain temps si la batterie 12 V est débranchée ou défectueuse.

Si la batterie intégrée est déchargée ou défectueuse, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Si le message correspondant apparaît, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire remplacer la batterie intégrée.

Faites contrôler la batterie intégrée au bout d'environ 3 ans par un atelier spécialisé et faites-la remplacer si nécessaire.

Transmission des données

En cas d'appel d'urgence, les données réglementaires sont transmises au centre de secours pour déterminer les mesures de secours nécessaires.

Les données relatives à la position du véhicule sont écrasées en permanence afin que seules les trois dernières positions mémorisées nécessaires au bon fonctionnement du système d'appel d'urgence eCall légal soient disponibles. Le véhicule ne peut alors pas être suivi durablement.

Les données relatives à l'appel d'urgence sont traitées uniquement pour garantir le bon fonctionnement du système d'appel d'urgence eCall légal. Les données relatives à l'appel d'urgence sont supprimées automatiquement 13 heures après le déclenchement de l'appel d'urgence.

Les données suivantes, entre autres, sont envoyées :

- Position actuelle du véhicule au moment du déclenchement de l'appel d'urgence
- Deux autres positions du véhicule peu avant le déclenchement de l'appel d'urgence (itinéraire, quelques 100 m).
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Type d'entraînement du véhicule
- Classe du véhicule
- Type de déclenchement (automatique ou manuel)
- Type d'appel

– Direction dans laquelle se dirigeait le véhicule au moment du déclenchement de l'appel d'urgence
– Moment de la collision
– Fiabilité des données de position
– Version du jeu de données
– Nombre de jeux de données transmis par appel
– Nombre estimé de passagers

Il est possible que le fonctionnement du service d'appel d'urgence eCall légal soit limité si le système d'infodivertissement a été installé en deuxième monte.

Résolution des problèmes

Dysfonctionnement du système d'appel d'urgence légal eCall

Le témoin de contrôle intégré à la touche d'appel d'urgence s'allume en rouge de manière permanente. Le message **Défaut : fonction appel d'urgence. Atelier !** peut s'afficher.

Le système d'appel d'urgence eCall prescrit par la loi est défaillant. Aucun appel d'urgence ne peut être émis.

– Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.
– Faites-y éliminer le dysfonctionnement.

Fonctionnement limité du système d'appel d'urgence légal eCall

Le témoin de contrôle intégré à la touche d'appel d'urgence s'allume en rouge de manière permanente. Le message **Fonction appel d'urgence limitée. Atelier !** peut s'afficher.

Le système d'appel d'urgence eCall prescrit par la loi ne fonctionne que de façon limitée. Aucun appel d'urgence ne peut être émis.

– Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.
– Faites-y éliminer le dysfonctionnement.

Ouverture et fermeture

Clé du véhicule

Fonctions de la clé du véhicule

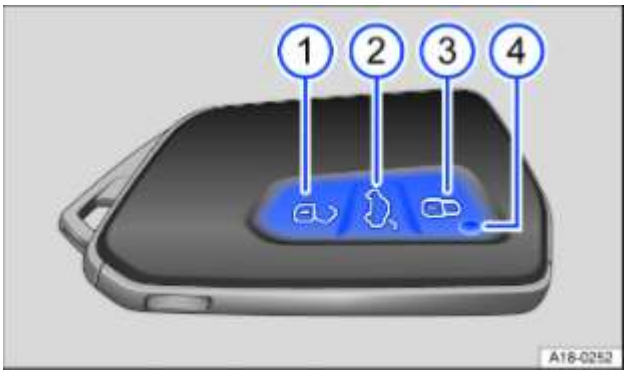

Fig. 54 Clé du véhicule

①	Déverrouillez le véhicule. Tous les clignotants clignotent *deux fois*.
②	Déverrouillez séparément le capot arrière. Tous les clignotants clignotent *deux fois*. Pour cela, touchez brièvement la touche.
③	Verrouillez le véhicule. Tous les clignotants clignotent *une fois*.
④	Le témoin de contrôle clignote lorsque vous appuyez sur une touche alors que toutes les portes et le capot arrière sont fermés.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner des blessures graves.

- Quand vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes non autorisées pourraient verrouiller les portes et le capot arrière, démarrer le moteur ou mettre le contact, activant ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes non autonomes. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, par exemple, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire être mortelles, notamment chez les enfants en bas âge.

AVIS

Protégez la clé contre l'humidité et les fortes secousses.

Clé de secours

Fig. 55 Clé du véhicule : déverrouillage de la clé de secours

①	Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage. La bague de la clé s'ouvre.
②	Appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis extrayez la clé de secours dans le sens de la flèche.
③	Clé de secours.

La clé du véhicule comporte une clé de secours ➔*Fig. 1* ③ permettant de verrouiller et de déverrouiller le véhicule manuellement.

Opérations possibles :

– Déverrouillage et verrouillage manuels du véhicule *Clé du véhicule*.

– Activation ou désactivation de la sécurité enfants *Sécurité enfants mécanique*.

Remplacement de la pile bouton

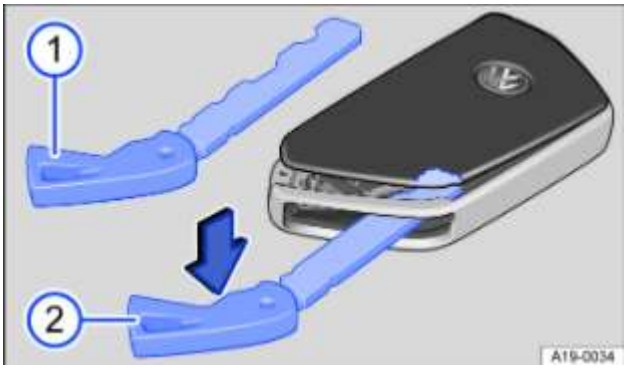

Fig. 56 Clé du véhicule : ouverture du cache de pile

Fig. 57 Clé du véhicule : remplacement de la pile bouton

Nous vous recommandons de faire remplacer la pile bouton par votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé ➔ ⓘ.

Sortez la clé de secours ➔*Fig. 56* ① *Clé du véhicule*.

- Engagez la clé de secours dans la fente ➔*Fig. 56* ②, poussez-la dans le sens de la flèche et extrayez le cache en faisant levier.
- Sortez la pile bouton du compartiment à pile en faisant levier ➔*Fig. 57*.
- Insérez une pile bouton neuve dans le compartiment à pile ➔ ⓘ.
- Enfoncez le cache sur le boîtier ➔*Fig. 56*.
- Rangez la clé de secours *Clé du véhicule*.
- Éliminez la pile usagée dans le respect de l'environnement.

⚠ DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile bouton risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez la clé du véhicule et le porte-clés avec les batteries hors de la portée des enfants.
- En cas d'absorption d'une pile, faites immédiatement appel à un médecin.

AVIS

- Un remplacement de la pile bouton mal effectué peut endommager la clé du véhicule.
- Toute pile inadaptée risque d'endommager la clé du véhicule. Remplacez les piles usagées uniquement par des piles neuves ayant la même tension, la même taille et les mêmes spécifications.
- Lors de l'insertion de la pile, respectez les polarités.

Les piles du type utilisé dans la télécommande de la clé de votre véhicule peuvent contenir du perchlorate. Ceci peut nécessiter une manipulation particulière. Respectez toutes les dispositions légales relatives à la manipulation et l'élimination de ces piles.

Nous vous recommandons de laisser un Partenaire Volkswagen ou un atelier spécialisé effectuer cette opération à votre place.

Synchronisation de la clé du véhicule

S'il n'est pas possible de déverrouiller ou verrouiller le véhicule avec la clé du véhicule, synchronisez-la ou remplacez la pile bouton *Clé du véhicule*.

Synchronisation de la clé du véhicule :

- Positionnez-vous près du véhicule.
- Appuyez brièvement deux fois de suite sur la touche de la clé.

OU :

- Sortez la clé de secours *Clé du véhicule*.
- Si nécessaire, retirez le capuchon de la poignée de la porte du conducteur *Portes*.
- Appuyez sur la touche située sur la clé du véhicule.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé de secours.
- Ouvrez la porte du conducteur. Si le véhicule est équipé d'une alarme antivol, l'alarme se déclenche aussitôt *Alarme antivol*.
- Mettez le contact.

  La synchronisation est terminée.

Il est impossible de verrouiller ou de déverrouiller le véhicule

La radiocommande est perturbée par des obstacles, de mauvaises conditions météorologiques, des émetteurs (par ex. des appareils de téléphonie mobile) fonctionnant sur la même gamme de fréquences à proximité du véhicule ou par une pile bouton déchargée.

OU : le verrouillage centralisé se désactive brièvement pour se protéger contre une surcharge.

– Fermez la porte du conducteur.
– **OU :** synchronisez la clé du véhicule *Clé du véhicule*.
– **OU :** changez la pile bouton dans la clé du véhicule *Clé du véhicule*.

Le témoin de contrôle ne clignote pas

Si le témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule ne clignote pas lorsque vous appuyez sur une touche, remplacez la pile bouton *Clé du véhicule*.

Vous pouvez obtenir une clé du véhicule supplémentaire ou de rechange auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »

Entrée en matière

Le système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » permet le déverrouillage et le verrouillage du véhicule sans utilisation active de la clé. Pour cela, une clé de véhicule valide doit se trouver dans la zone de proximité du véhicule.

Déverrouillage ou verrouillage à l'aide du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »

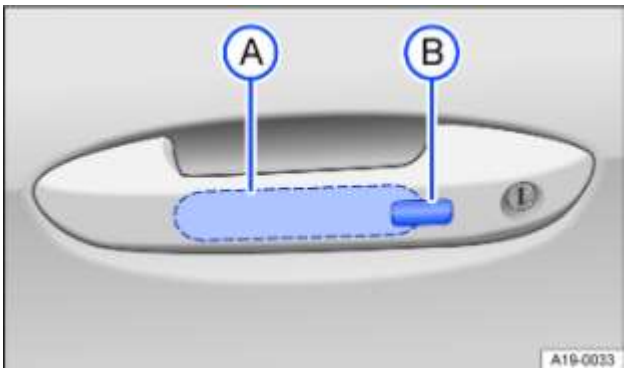

Fig. 58 Dans la poignée de porte : surfaces de détection

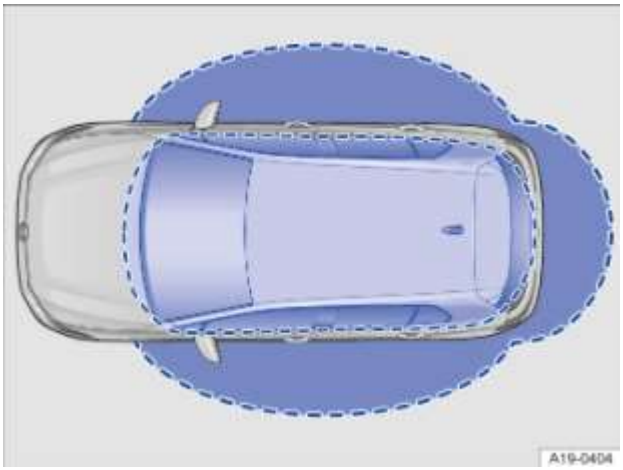

Fig. 59 Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » : zones de proximité

Configuration du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »

Vous pouvez régler le comportement du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » dans le menu **Véhicule** du système d'infodivertissement.

La désactivation de la fonction « Keyless Access » peut entraîner des restrictions de fonctionnement du système.

Déverrouillage du véhicule

–Touchez la surface de détection ➔*Fig. 58* Ⓐ sur la face intérieure de la poignée de porte. Tous les clignotants clignotent *deux fois*.

Le véhicule est complètement déverrouillé si vous touchez deux fois de suite la surface de détection.

Déverrouillage automatique du véhicule

Le véhicule peut se déverrouiller automatiquement. Pour cela, la fonction correspondante doit être activée dans le système d'infodivertissement et la clé du véhicule doit se trouver dans la zone de proximité.

–Si la clé du véhicule est détectée dans une zone de proximité ➔*Fig. 59*, le véhicule est déverrouillé. Tous les clignotants clignotent deux fois.

Si le véhicule n'est pas déverrouillé pendant une période prolongée, la fonction est automatiquement désactivée. Au verrouillage suivant, la fonction est réactivée.

Lors de l'activation du déverrouillage de porte individuel dans les réglages de verrouillage centralisé du système d'infodivertissement, le déverrouillage automatique peut être restreint.

Verrouillage du véhicule

– Garez le véhicule.

– Touchez la surface de détection ➔*Fig. 58* Ⓑ sur la face extérieure de la poignée de porte. Tous les clignotants clignotent *une fois*.

  Pour pouvoir contrôler si le verrouillage du véhicule a réussi, la fonction de déverrouillage est désactivée pendant quelques secondes.

Déverrouillage du capot arrière

Si le véhicule est verrouillé et qu'une clé du véhicule se trouve dans la zone de proximité du capot arrière, ce dernier se déverrouille automatiquement lors de l'ouverture du véhicule. Le capot arrière se verrouille à nouveau après sa fermeture.

Si le véhicule est automatiquement déverrouillé, le capot arrière se verrouille aussi automatiquement et peut être ouvert manuellement *Capot arrière mécanique*.

Désactivation temporaire du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »

Pour empêcher le déverrouillage et le démarrage abusifs du véhicule par un tiers, vous pouvez désactiver temporairement la fonction de déverrouillage du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » :

- Verrouillez le véhicule à l'aide de la touche intégrée à la clé du véhicule.
- Touchez une fois le capteur situé sur la face extérieure de la poignée de porte dans les cinq secondes qui suivent ➔*Fig. 58* Ⓑ. N'introduisez pas la main dans la poignée de porte. Le

système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » est temporairement désactivé.

- Contrôlez la désactivation en attendant au moins dix secondes, puis en tirant de nouveau la poignée de porte. Il ne doit pas être possible d'ouvrir la porte.

Le prochain déverrouillage peut uniquement être effectué à l'aide de la clé du véhicule. Le système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » sera réactivé à l'issue du déverrouillage suivant.

Désactivation permanente du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »

Pour empêcher le déverrouillage et le démarrage abusifs du véhicule par un tiers, vous pouvez désactiver de façon permanente le système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access.

Le système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » ne fonctionne pas

La fonction des surfaces de détection peut être restreinte en raison d'un fort encrassement.

– Nettoyez les surfaces de détection.

Tous les clignotants clignotent quatre fois

La dernière clé du véhicule utilisée se trouve encore à l'intérieur du véhicule.

– Retirez la clé et verrouillez le véhicule.

Désactivation automatique des surfaces de détection

Les surfaces de détection se désactivent dans les cas suivants :

– Lorsque le véhicule n'a pas été déverrouillé ou verrouillé pendant une longue période.
– Lorsqu'une surface de détection est déclenchée trop souvent.

Réactivation des surfaces de détection :

– Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche intégrée à la clé du véhicule.

AVIS

Un puissant jet d'eau ou de vapeur peut déclencher l'activation des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve à proximité. Si au moins une glace est ouverte et que les surfaces de détection intégrées à une poignée de porte sont activées en permanence, toutes les glaces se ferment. Si le jet d'eau ou de vapeur est éloigné brièvement de la surface de détection d'une poignée de porte, puis ramené, il se peut que toutes les glaces s'abaissent *Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »*.

Si le message **Keyless défectueux** s'affiche dans le combiné d'instruments, cela peut être dû à des dysfonctionnements dans le système de fermeture et de démarrage sans clé « *Keyless Access* ». Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Portes et touche de verrouillage centralisé

Entrée en matière

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller partiellement les portes manuellement, par ex. en cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé.

Le verrouillage centralisé permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes ainsi que le capot arrière et la trappe à carburant de manière centralisée.

le véhicule peut être verrouillé uniquement lorsque le contact a été coupé ou que le conducteur a quitté le véhicule après avoir arrêté le moteur.

Un symbole apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe qu'une ou plusieurs portes ne sont pas correctement fermées. **Arrêtez de rouler !** Ouvrez la porte correspondante, puis refermez-la.

Cette représentation est également visible lorsque le contact est coupé ; elle s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule si les portes sont fermées.

AVERTISSEMENT

Une porte mal fermée peut s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez la porte.
- Lors de la fermeture de la porte, veillez à ce que celle-ci s'enclenche correctement et entièrement. La porte fermée doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- N'ouvrez ou ne fermez les portes qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de débattement.

AVERTISSEMENT

Une porte immobilisée par un limiteur d'ouverture peut se fermer d'elle-même dans une côte ou si le vent souffle fort, ce qui peut causer des blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, tenez toujours la poignée de porte.

AVERTISSEMENT

La zone de fonctionnement des portes et du capot arrière est dangereuse et peut entraîner des blessures.

- N'ouvrez ou ne fermez les portes et le capot arrière que si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention pendant le verrouillage des portes risque de provoquer des blessures graves.

- Sur un véhicule verrouillé de l'extérieur, les portes et glaces électriques ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Le verrouillage centralisé verrouille toutes les portes. Un véhicule verrouillé de l'intérieur empêche toute ouverture involontaire des portes et toute intrusion de personnes non autorisées. En cas d'urgence ou d'accident, les portes verrouillées rendent cependant difficile l'accès des secouristes à l'habitacle du véhicule pour venir en aide aux passagers.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes non autonomes. La touche de verrouillage centralisé vous permet de verrouiller toutes les portes de l'intérieur. Vous risquez donc de vous enfermer dans le véhicule. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne laissez jamais personne dans un véhicule verrouillé. En situation d'urgence, ces personnes ne pourraient plus sortir toutes seules du véhicule ni se porter assistance à elles-mêmes.

AVIS

Lorsque vous effectuez une fermeture ou une ouverture d'urgence, déposez les pièces avec précaution et reposez-les correctement pour éviter que le véhicule ne soit endommagé.

Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation.

Témoin de contrôle dans la porte du conducteur

Le témoin de contrôle du verrouillage centralisé se trouve dans la porte du conducteur.

Le véhicule est verrouillé : le témoin à DEL rouge clignote rapidement pendant environ deux secondes, puis il clignote plus lentement. Le témoin de contrôle ne clignote pas si le véhicule a été verrouillé avec la touche de verrouillage centralisé située dans la porte du conducteur *Touche de verrouillage centralisé*.

Verrouillage et déverrouillage automatiques

Verrouillage automatique (Auto Lock)

Le véhicule se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse d'environ 15 km/h. Lorsque le véhicule est verrouillé, le témoin de contrôle intégré à la touche de verrouillage centralisé s'allume en jaune.

Déverrouillage automatique (Auto Unlock)

Toutes les portes et le capot arrière se déverrouillent automatiquement si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le véhicule est arrêté et la clé du véhicule a été retirée.
- *Sur les véhicules avec boîte automatique :* le frein de parking **P** est engagé et le contact est coupé.
- **OU :** vous avez tiré le levier d'ouverture de porte. Cela est valable pour une vitesse allant jusqu'à 15 km/h.
- **OU :** les sacs gonflables se sont déclenchés lors d'un accident *Portes*.

Le déverrouillage automatique facilite l'accès du véhicule aux secouristes.

Touche de verrouillage centralisé

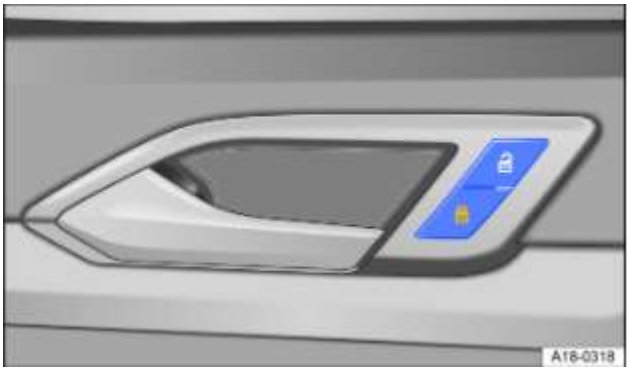

Fig. 60 Dans la porte du conducteur : touche de verrouillage centralisé

Légende :

– Déverrouillage du véhicule

– Verrouillage du véhicule

La touche de verrouillage centralisé fonctionne uniquement si toutes les portes sont fermées, que le contact soit mis ou non.

Si vous avez verrouillé le véhicule de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule, les touches de verrouillage centralisé sont hors service.

Si vous verrouillez le véhicule de l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :

- Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume en jaune lorsque toutes les portes sont fermées et verrouillées.
- L'alarme antivol **n'est pas** activée *Alarme antivol*.

Vous pouvez déverrouiller les portes de l'intérieur en tirant le levier d'ouverture de porte. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint. Les portes qui ne sont pas ouvertes ainsi que le hayon restent verrouillés et ne peuvent pas être ouverts de l'extérieur.

Fermeture d'urgence de la porte du passager avant et des portes arrière

Fig. 61 Sur le chant de la porte arrière droite : verrouillage de secours du véhicule à l'aide de la clé de secours

Vous pouvez verrouiller manuellement la porte du passager avant et les portes arrière. L'alarme antivol **n'est pas** activée dans ce cas *Alarme antivol*.

– Ouvrez la porte.

– Retirez le joint en caoutchouc sur le chant de la porte.

– Engagez la clé de secours dans la fente verticale et tournez-la ➔*Fig. 61*.

– Remettez le joint en caoutchouc en place.

– Vérifiez que la porte est bien verrouillée.

– Faites contrôler sans délai le véhicule dans un atelier spécialisé.

Pour déverrouiller la porte verrouillée manuellement, déverrouillez le véhicule ou ouvrez la porte considérée de l'intérieur.

Vous pouvez déverrouiller et ouvrir les portes de l'intérieur en tirant le levier d'ouverture de porte.

Sécurité enfants

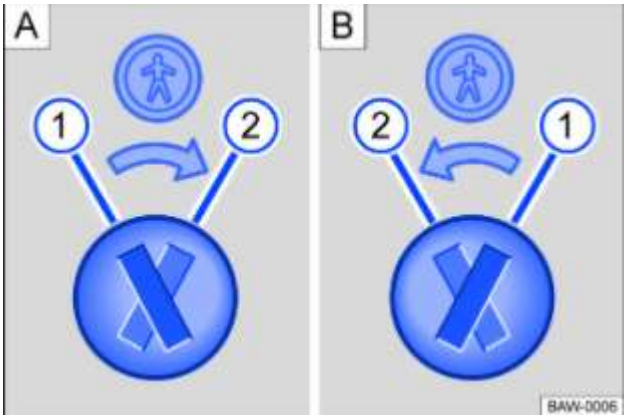

Fig. 62 Sécurité enfants :

Ⓐ *porte arrière gauche,*

Ⓑ *porte arrière droite*

① Sécurité enfants désactivée

② Sécurité enfants activée

La sécurité enfants empêche l'ouverture des portes arrière de l'intérieur.

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte ne peut être ouverte que de l'extérieur.

Activation ou désactivation de la sécurité enfants

– Déverrouillez le véhicule et ouvrez la porte arrière correspondante.

– Placez la fente dans la position correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte correspondante ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes non autonomes lorsque les portes sont verrouillées. Il peut arriver que ces personnes s'enferment ainsi dans le véhicule. Elles ne pourraient pas sortir toutes seules du véhicule ni se porter assistance à elles-mêmes en cas d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

Dispositif de sécurité SAFE

Selon son équipement, le véhicule peut disposer du dispositif de sécurité SAFE.

Lorsque le véhicule est verrouillé, le dispositif de sécurité SAFE met les leviers d'ouverture de porte hors service afin de rendre les effractions du véhicule plus difficiles. Les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur ➔ ⚠.

Désactivation du dispositif de sécurité SAFE

Le dispositif de sécurité SAFE peut être désactivé de l'une des manières suivantes :

- Appuyez de nouveau sur la touche de la clé du véhicule **dans les 2 secondes qui suivent**.
- *Sur les véhicules avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » :* appuyez de nouveau **dans les deux secondes qui suivent** sur la surface de détection située sur la face extérieure de la poignée de porte *Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »*.
- Mettez le contact.
- **OU :** désactivez la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement *Protection volumétrique et protection anti-soulèvement*.

En fonction de l'équipement du véhicule, avant de verrouiller le véhicule, désactivez temporairement la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement dans le menu **Réglages du véhicule** du système d'infodivertissement *Protection volumétrique et protection anti-soulèvement*.

L'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer que le dispositif de sécurité SAFE est activé.

Lorsque le dispositif de sécurité SAFE est désactivé :

- Le véhicule peut être déverrouillé et ouvert de l'intérieur à l'aide du levier d'ouverture de porte.
- L'alarme antivol est activée *Alarme antivol*.
- La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement *Protection volumétrique et protection anti-soulèvement* sont désactivées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du dispositif de sécurité SAFE peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais personne à bord lorsque le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque le dispositif de sécurité SAFE est activé, les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur !

Si la porte du conducteur est déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule, alors seule la porte du conducteur est déverrouillée, et non l'ensemble du véhicule. Ce n'est que lors de la mise du contact que le dispositif de sécurité Safe est désactivé sur toutes les portes – sans que celles-ci soient déverrouillées – et que la touche de verrouillage centralisé est activée.

Résolution des problèmes

Le témoin de contrôle reste allumé en permanence.

Le témoin à DEL rouge dans la porte du véhicule clignote à intervalles rapprochés, puis reste allumé en permanence.

Le système de fermeture présente un dysfonctionnement.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Les clignotants ne clignotent pas

Si les clignotants *ne clignotent pas* pour confirmer le verrouillage du véhicule :

- Au moins l'une des portes ou le capot arrière ne sont pas fermés **ou**
- Le capot avant n'est pas fermé

Le véhicule se verrouille automatiquement

Lorsque l'une des conditions suivantes est remplie, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout d'environ 45 secondes :

- Le véhicule a été déverrouillé, mais pas ouvert.
- Le contact n'a pas été mis.
- Le capot arrière n'a pas été ouvert.

Comportement du véhicule en cas de verrouillage à l'aide d'une seconde clé du véhicule

Keyless Access : la clé du véhicule se trouvant dans l'habitacle est inhibée pour le démarrage du moteur dès que le véhicule a été verrouillé de l'extérieur avec une deuxième clé du véhicule ; un démarrage de secours est cependant possible *Démarrage du moteur*. Appuyez sur la touche de la clé restée à l'intérieur du véhicule pour la débloquer et autoriser le démarrage normal du moteur *Démarrage du moteur*.

Verrouillage du véhicule après le déclenchement d'un sac gonflable

En cas d'accident entraînant le déclenchement de sacs gonflables, le véhicule se déverrouille à tous les niveaux. Selon son degré d'endommagement, le véhicule peut être verrouillé après l'accident comme suit :

– Coupez le contact.

– Ouvrez la porte du conducteur et refermez-la.

– Verrouillez le véhicule.

Désactivation automatique des surfaces de détection

Les surfaces de détection se désactivent dans les cas suivants :

– Lorsque le véhicule n'a pas été déverrouillé ou verrouillé pendant une longue période.

– Lorsqu'une surface de détection est déclenchée trop souvent.

Réactivation des surfaces de détection :

– Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche intégrée à la clé du véhicule.

AVIS

Un puissant jet d'eau ou de vapeur peut déclencher l'activation des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve à proximité. Si au moins une glace est ouverte et que les surfaces de détection intégrées à une poignée de porte sont activées en permanence, toutes les glaces se ferment *Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »*

Lorsque la batterie 12 V ou la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée, il se peut que le véhicule ne puisse pas être verrouillé ou déverrouillé à l'aide du système de fermeture et de démarrage sans clé « *Keyless Access* ». Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller manuellement le véhicule *Portes*.

Si aucune clé valide pour le véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou si celle-ci n'est pas détectée, l'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant. Cela peut notamment se produire lorsque la clé du véhicule subit l'interférence d'un autre signal radio ou est masquée par un objet, par ex. une valise en aluminium *Démarrage du moteur*.

Alarme antivol

En fonction de son équipement, le véhicule peut disposer d'une alarme antivol.

L'alarme antivol surveille les portes, le capot avant et le capot arrière.

L'alarme antivol s'active automatiquement lorsque vous verrouillez le véhicule.

Si le véhicule n'est pas ouvert avec une clé valide, l'alarme antivol se déclenche et émet pendant cinq minutes au maximum des signaux d'avertissement sonores et optiques.

Quand l'alarme se déclenche-t-elle ?

- Lors de l'ouverture d'une porte déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule.
- En cas d'ouverture du capot avant.
- En cas d'ouverture du capot arrière.
- Lors de la mise du contact avec une clé du véhicule non valable.
- En cas de mouvement à l'intérieur du véhicule, sur les véhicules avec protection volumétrique *Protection volumétrique et protection anti-soulèvement*.
- Lors du soulèvement ou du remorquage du véhicule, sur les véhicules avec protection anti-soulèvement *Protection volumétrique et protection anti-soulèvement*.
- Lors du transport du véhicule sur un ferry ou sur voie ferrée, sur les véhicules avec protection anti-soulèvement ou avec protection volumétrique *Protection volumétrique et protection anti-soulèvement*.

Désactivation de l'alarme

- Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche de déverrouillage intégrée à la clé du véhicule.
- Saisissez la poignée de porte *Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »*.

Lorsque la batterie 12 V est faible ou déchargée, l'alarme antivol ne fonctionne pas correctement.

En cas de déconnexion de la batterie 12 V, l'alarme antivol peut se déclencher.

En cas d'interruption de la connexion d'une remorque associée à l'alarme antivol, cette dernière peut se déclencher *Traction d'une remorque*.

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

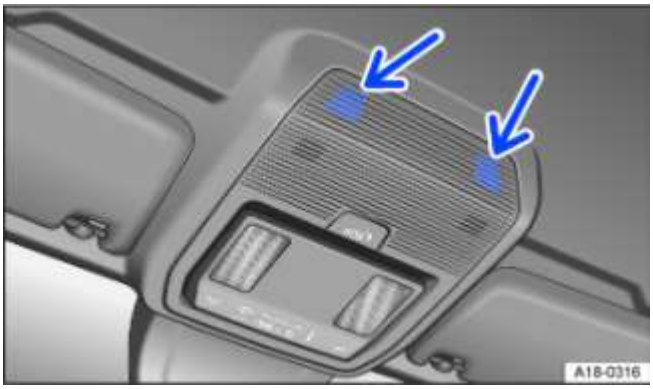

Fig. 63 Dans la console de pavillon : capteurs de la protection volumétrique (flèches)

La protection volumétrique déclenche l'alarme lorsque des mouvements sont détectés à l'intérieur de l'habitacle d'un véhicule verrouillé ➔*Fig. 63*.

La protection anti-soulèvement déclenche l'alarme si un soulèvement du véhicule est détecté.

Activation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Verrouillez le véhicule. Lorsque l'alarme antivol est activée, la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement le sont également.

En fonction de l'équipement du véhicule, l'utilisation d'un filet de séparation peut altérer le fonctionnement de la protection volumétrique.

Désactivation temporaire de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement peuvent être désactivées temporairement dans le sous-menu **Ouverture et fermeture** du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement restent désactivées jusqu'au prochain verrouillage du véhicule.

Vous pouvez également désactiver la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement via le menu de sortie. Pour cela, le contact doit être coupé *Bouton de démarrage*.

Pour éviter de fausses alarmes, désactivez la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement dans les situations suivantes :

- Lorsque vous laissez des personnes ou des animaux dans l'habitacle du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit être chargé sur un autre moyen de transport, transporté ou remorqué.
- Lorsque vous devez arrêter votre véhicule dans une installation de lavage automatique ou le parquer dans un garage à deux étages.

Risques de fausses alarmes de la protection volumétrique

La protection volumétrique n'est totalement opérationnelle que si tous les ouvrants du véhicule sont fermés. Respectez les dispositions légales. Une fausse alarme peut se déclencher dans les situations suivantes :

- Lorsqu'une ou plusieurs glaces sont entièrement ou partiellement ouvertes.
- Si le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique est partiellement ou totalement ouvert.
- Lorsque des objets légers, par ex. des feuilles de papier volantes ou un pendentif suspendu au rétroviseur intérieur, restent dans le véhicule.
- Si l'alarme par vibration d'un téléphone mobile est activée.

Une désactivation permanente de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement n'est pas possible.

Si des portes ou le capot arrière sont encore ouverts au moment où l'alarme antivol est activée, seule l'alarme antivol est activée. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement ne sont activées qu'une fois les portes et le capot arrière fermés.

Lorsque la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées, le dispositif de sécurité SAFE l'est également *Dispositif de sécurité SAFE*.

Capot arrière

Entrée en matière

Le capot arrière se déverrouille et se verrouille en même temps que les portes.

Sur les véhicules dotés du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access », le capot arrière est automatiquement déverrouillé lors de l'ouverture *Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »*.

Si l'ouverture individuelle de porte ou l'ouverture d'un côté est activée dans les réglages de l'ouverture et de la fermeture du système d'infodivertissement, il faut actionner **deux fois** la touche de la clé du véhicule pour déverrouiller le capot arrière.

Sur les véhicules dotés du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access », il faut pour cela actionner **deux fois** la surface de détection sur la face intérieure de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de surveillance lors de l'ouverture ou de la fermeture du capot arrière peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez le capot arrière qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de débattement.
- Après la fermeture du capot arrière, vérifiez que celui-ci est correctement fermé. Le capot arrière fermé doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Veillez à ce que le capot arrière soit toujours fermé durant la marche du véhicule.
- N'ouvrez jamais le capot arrière lorsqu'un chargement, tel que des vélos, est fixé dessus. Le capot arrière peut se fermer tout seul sous l'effet du poids supplémentaire. Si nécessaire, soutenez le capot arrière ou retirez au préalable le chargement.
- Fermez et verrouillez le capot arrière ainsi que toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Assurez-vous alors que personne ne se trouve dans le véhicule.
- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, notamment lorsque le capot arrière est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le capot arrière et s'enfermer dans le véhicule. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de surveillance lors du déverrouillage ou de l'ouverture du capot arrière peut provoquer des blessures graves.

- Lorsqu'un porte-bagages est monté sur le capot arrière et qu'il porte un chargement, il n'est pas toujours possible de s'apercevoir que le capot arrière est déverrouillé. Lorsqu'il est déverrouillé, le capot arrière risque de s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'une grosse quantité de neige ou un chargement lourd se trouve sur le capot arrière, ce dernier peut s'abaisser intempestivement en raison du poids supplémentaire et causer des blessures graves.

- N'ouvrez jamais le capot arrière lorsqu'une grande quantité de neige s'y trouve ou qu'un chargement y est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages.
- Retirez la neige et le chargement avant d'ouvrir le capot arrière.

AVERTISSEMENT

Ne fermez pas le capot arrière en appuyant sur la glace arrière. La glace arrière risquerait de voler en éclats et de provoquer des blessures.

AVIS

N'utilisez jamais le mécanisme d'ouverture pour fixer le chargement ou le maintenir. Cela peut entraîner des endommagements et empêcher la fermeture du capot arrière.

AVIS

N'utilisez jamais l'essuie-glace arrière ou le becquet arrière pour fixer le chargement ou le maintenir. L'essuie-glace arrière ou le becquet arrière risquent d'être endommagés ou arrachés.

Ouverture et fermeture du capot arrière

Fig. 64 Capot arrière ouvert : poignée concave pour la fermeture

Ouverture du capot arrière

- Appuyez sur la touche ou intégrée à la clé du véhicule pour déverrouiller le capot arrière.
- Appuyez sur la partie supérieure de l'emblème Volkswagen et soulevez le capot arrière.

Fermeture du capot arrière

- Abaissez vigoureusement le capot arrière à l'aide de la poignée concave située dans le revêtement intérieur ➔Fig. 64, de manière à ce qu'il s'encliquette dans la serrure ➔ .

Lorsque les portes sont verrouillées, le capot arrière l'est également.

Un symbole apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que le capot arrière est ouvert ou mal fermé.

Le capot arrière est verrouillé automatiquement pendant la conduite.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance lors de la fermeture du capot arrière peut provoquer des blessures graves.

- Lorsque vous fermez le capot arrière, veillez à retirer à temps les mains de la zone de débattement du capot arrière.

Si vous n'ouvrez pas le capot arrière dans les quelques minutes qui suivent son déverrouillage, il se verrouille de nouveau automatiquement.

Déverrouillage de secours du capot arrière

Fig. 65 Dans le coffre à bagages : ouverture d'entretien dans le capot arrière

Déverrouillage de secours du capot arrière

– Insérez un objet approprié dans l'ouverture d'entretien du capot arrière ➔*Fig. 65*, puis poussez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche.

Impossibilité d'ouvrir ou de fermer le capot arrière

- Vérifiez si le capot arrière est bloqué par un obstacle. Le capot arrière peut être abaissé ou relevé à la main. Pour cela, vous devez exercer une certaine force.
- Si le capot arrière est actionné trop souvent en peu de temps, l'entraînement se désactive automatiquement pour éviter toute surchauffe. Jusqu'à ce que l'entraînement soit refroidi, le capot arrière peut être ouvert ou fermé à la main si l'on exerce plus de force.
- En cas de traction d'une remorque, le capot arrière électrique peut **uniquement** être ouvert et fermé sur le capot lui-même *Traction d'une remorque*.
- Si la batterie 12 V ou le fusible est déconnecté ou défectueux, le capot arrière doit être fermé à la main.

Tous les clignotants clignotent quatre fois

La dernière clé du véhicule utilisée se trouve encore à l'intérieur du véhicule.

- Retirez la clé et verrouillez le véhicule.

Fonctionnement difficile du capot arrière

Lorsque la température extérieure avoisine zéro degré, le mécanisme d'ouverture ne peut pas toujours soulever automatiquement le capot arrière partiellement ouvert.

- Finissez d'ouvrir le capot arrière à la main.

Glaces

Ouverture et fermeture des glaces

Les touches se situent dans les portes.

Ouverture de la glace : poussez la touche. Fermeture de la glace : tirez la touche.

Appuyez pour désactiver les touches de lève-glaces sur les portes arrière.

Une fois que le contact a été coupé, les glaces peuvent encore s'ouvrir ou se fermer un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Remontée et abaissement automatiques

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques permet d'ouvrir et de fermer entièrement les glaces. Pour cela, il n'est pas nécessaire de maintenir enfoncée la touche du lève-glace.

Remontée automatique : tirez brièvement la touche de la glace correspondante vers le haut jusqu'au deuxième niveau.

Abaissement automatique : enfoncez brièvement la touche de la glace correspondante jusqu'au deuxième niveau.

Arrêt du fonctionnement automatique : appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.

Ouverture et fermeture confort

Le contact étant coupé, les glaces peuvent être ouvertes et fermées de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage intégrée à la clé du véhicule.
- *Sur les véhicules équipés du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » :* maintenez le doigt quelques secondes sur la surface de détection de verrouillage intégrée à la poignée de porte jusqu'à ce que les glaces soient fermées *Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »*. Pour cela, la clé doit se trouver dans la zone de proximité du véhicule.
- Pour interrompre la fonction, relâchez la touche de déverrouillage ou de verrouillage **OU** retirez le doigt de la surface de détection.

Pour cela, une clé de véhicule valide doit se trouver à proximité. Lorsque toutes les glaces et le toit en verre sont fermés, tous les clignotants clignotent *une fois* en signe de confirmation.

Effectuez les réglages relatifs à l'ouverture confort dans le menu **Réglages du véhicule** du système d'infodivertissement.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les glaces avec les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes non autonomes lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, il n'est plus possible d'ouvrir les glaces.
- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Une fois que le contact a été coupé, les glaces peuvent encore s'ouvrir ou se fermer un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces électriques arrière à l'aide de la touche de sécurité afin que les glaces ne puissent pas être ouvertes ou fermées.

AVIS

Lorsque les glaces sont ouvertes, des précipitations subites peuvent mouiller les équipements intérieurs du véhicule et endommager le véhicule.

En cas de dysfonctionnement des lève-glaces électriques, la fonction de remontée et d'abaissement automatiques ainsi que le dispositif antipincement ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

L'ouverture et la fermeture confort ne fonctionnent que si la fonction de remontée et d'abaissement automatiques est activée pour tous les lève-glaces électriques.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation. Par conséquent, ceux-ci peuvent changer automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur.

Dispositif antipincement des lève-glaces électriques

Le dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture des glaces.

Si le processus de remontée d'une glace est entravé par un coulissement difficile ou un obstacle, la glace se rabaisse immédiatement ➔ ⚠.

- Vérifiez la raison pour laquelle la glace ne s'est pas fermée.
- Réessayez de fermer la glace.
- Si le processus de remontée de la glace est de nouveau interrompu, le dispositif antipincement est mis hors service pendant quelques secondes.
- Si la glace ne peut toujours pas se fermer, elle s'arrête à l'endroit correspondant. Si vous réappuyez sur la touche en l'espace de quelques secondes, la glace se ferme **sans intervention du dispositif antipincement** ➔ ⚠.

Fermeture des glaces sans dispositif antipincement

- Essayez en l'espace de quelques secondes de fermer de nouveau la glace en maintenant la touche enfoncée. **Le dispositif antipincement est alors désactivé** !
- Si le processus de fermeture dure plus de quelques secondes, le dispositif antipincement est de nouveau activé. La glace s'arrête en cas de coulissement difficile ou d'obstacle et s'ouvre de nouveau automatiquement.
- S'il n'est toujours pas possible de fermer la glace, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

La fermeture des glaces électriques sans intervention du dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- Faites toujours attention lorsque vous fermez les glaces.
- Personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des glaces, en particulier lorsqu'une glace est fermée sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre d'une glace, ce qui peut causer des blessures.

ℹ Le dispositif antipincement est également actif lors de la fermeture confort des glaces à l'aide de la clé du véhicule.

Le dispositif de remontée et d'abaissement automatiques est hors service

Si la batterie 12 V a été débranchée ou déchargée alors que les glaces n'étaient pas entièrement fermées, la remontée et l'abaissement automatiques sont hors service et doivent être rétablis :

- Mettez le contact.
- Fermez toutes les glaces et toutes les portes.
- Tirez vers le haut la touche de la glace concernée et maintenez-la dans cette position pendant quelques secondes.
- Relâchez la touche et tirez-la de nouveau vers le haut en la maintenant dans cette position. La fonction de remontée et d'abaissement automatiques est alors de nouveau opérationnelle.

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques des glaces peut être rétablie individuellement ou pour plusieurs glaces simultanément.

Toit en verre

Ouverture ou fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique

Le mot Toit en verre est utilisé pour désigner le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique.

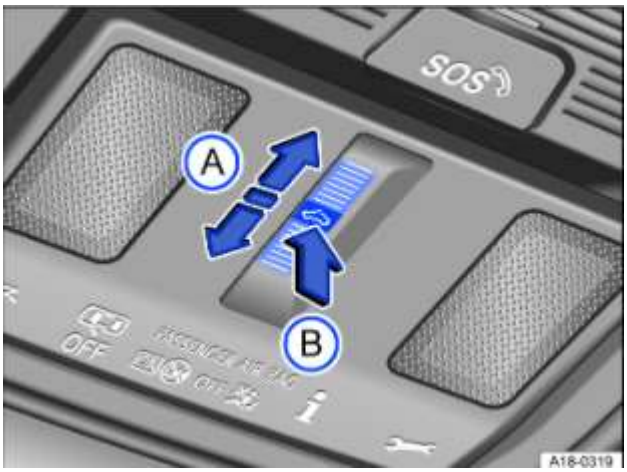

Fig. 66 Dans le ciel de pavillon : bouton de fonction du toit en verre

Le bouton de fonction peut être actionné de deux façons : balayage et pression.

Balayage : permet d'ouvrir et de fermer entièrement ou partiellement le pavillon.

Pression : permet de relever, d'ouvrir ou de fermer entièrement ou partiellement le pavillon.

Appuyez de nouveau pour interrompre le fonctionnement automatique.

Relèvement, ouverture et fermeture du toit en verre

Ouverture du toit en verre :

- Fonctionnement automatique : à l'aide du bouton de fonction , balayez vers l'arrière ➔*Fig. 66* Ⓐ.
- Fonctionnement manuel : à l'aide du bouton de fonction , balayez vers l'arrière sans relâcher.

Fermeture du toit en verre :

- Fonctionnement automatique : à l'aide du bouton de fonction , balayez vers l'avant ➔*Fig. 66* Ⓐ.
- Fonctionnement manuel : à l'aide du bouton de fonction , balayez vers l'avant sans relâcher.

Relevage du toit en verre :

– Fonctionnement automatique : brève pression au centre du bouton ➔*Fig. 66* Ⓑ.

Il n'est possible de relever le toit en verre que lorsque le pavillon est fermé. Si nécessaire, fermez d'abord le pavillon.

Fermeture du toit en verre relevé :

– Fonctionnement automatique : à l'aide du bouton de fonction , balayez vers l'avant ➔*Fig. 66* Ⓐ

ou réalisez une brève pression au centre du bouton ➔*Fig. 66* Ⓑ.

Interruption du fonctionnement automatique de l'ouverture ou de la fermeture :

– Nouvelle pression sur le bouton ➔*Fig. 66* Ⓑ.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du toit en verre peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez le toit en verre que si personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes non autonomes, en particulier s'ils ont accès à la clé du véhicule. Toute utilisation incontrôlée de la clé du véhicule risque de verrouiller le véhicule, de démarrer le moteur, de mettre le contact et d'actionner le toit en verre.
- Après la coupure du contact, il est encore possible d'ouvrir ou de fermer le toit en verre pendant un court instant tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

⚠ ATTENTION

En fonction de l'équipement, lorsque le toit en verre est relevé, à partir d'une certaine vitesse, sa position peut changer automatiquement. Cela est voulu et permet de réduire le bruit du vent. Lorsqu'il est en mouvement, le toit en verre peut entraîner des dommages corporels et matériels.

- Assurez-vous toujours qu'aucune partie du corps ni aucun objet ne se trouve dans la zone d'ouverture du toit en verre.

AVIS

- Par des températures hivernales, dégagez le toit du véhicule de la neige et du givre avant d'ouvrir ou de relever le toit en verre afin d'éviter tout risque d'endommagement.
- Fermez systématiquement le toit en verre en cas de précipitations subites et avant de quitter le véhicule. Lorsque le toit en verre est ouvert ou relevé, des précipitations subites peuvent mouiller l'habitacle et endommager considérablement l'équipement électrique. Le véhicule risque alors de subir d'autres dommages.
- En cas d'utilisation de barres de toit, gardez le toit en verre fermé.

Enlevez régulièrement les feuilles et autres objets en vrac des rails de guidage du toit en verre à la main ou avec un aspirateur.

En cas de dysfonctionnement du toit en verre, le dispositif antipincement ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation.

Ouverture ou fermeture confort du toit en verre

Ouverture et fermeture confort

Le toit en verre peut être ouvert et fermé de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Non valable aux États-Unis et au Canada : maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage de la clé du véhicule. Le toit en verre se relève ou se ferme.
- Véhicules équipés du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » : maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la surface de détection intégrée à la poignée de porte pour verrouiller le véhicule, jusqu'à ce que le toit en verre soit fermé *Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »*.
- Relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre la fonction.

Lors de la fermeture confort, toutes les glaces dans les portes et le toit en verre se ferment. Lorsque toutes les glaces et le toit en verre sont fermés, tous les clignotants clignotent *une fois* en signe de confirmation.

Les réglages relatifs au toit en verre peuvent être effectués dans les réglages du véhicule sur le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Certains réglages peuvent être enregistrés dans les comptes utilisateurs de la fonction de personnalisation et changent automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur.

Dispositif antipincement du toit en verre

Le dispositif antipincement réduit les risques de pincement ➔ ⚠. Si la fermeture du toit en verre est entravée, il y a réouverture immédiate du toit en verre.

- Cherchez la raison pour laquelle le toit en verre ne se ferme pas.
- Essayez de nouveau de fermer le toit en verre.
- Si le toit en verre ne se referme toujours pas, fermez-le sans intervention du dispositif antipincement.

Fermeture du toit en verre sans intervention du dispositif antipincement

- Essayez de nouveau de fermer le toit en verre.
- Si le toit en verre ne se referme toujours pas, effectuez dans l'intervalle de 5 secondes un balayage vers l'avant du bouton de fonction et maintenez-le dans cette position ➔*Fig.* 66 jusqu'à ce que le toit en verre soit entièrement fermé *Toit en verre*.

  Le toit en verre se ferme maintenant sans intervention du dispositif antipincement !

- Si le toit en verre ne se referme toujours pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Lorsque vous relâchez le bouton pendant la fermeture, le toit en verre s'ouvre automatiquement.

⚠ AVERTISSEMENT

La fermeture du toit en verre sans intervention du dispositif antipincement peut provoquer des blessures graves.

- Faites toujours attention lorsque vous fermez le toit en verre.
- Personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement du toit en verre, en particulier lorsqu'il est fermé sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre de pavillon, ce qui peut causer des blessures.

Le dispositif antipincement est également actif lors de la fermeture confort des glaces et du toit en verre à l'aide de la clé du véhicule.

Résolution des problèmes

Le toit en verre ne se ferme pas

- Le toit en verre ne fonctionne que lorsque le contact est mis. Après la coupure du contact, il est encore possible d'ouvrir ou de fermer le toit en verre pendant un court instant tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- S'il n'est pas possible de fermer le toit en verre électriquement, fermez-le manuellement. Vous ne pouvez pas utiliser la fermeture d'urgence du toit en verre sans déposer certaines pièces du véhicule. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Volant

Réglage de la position du volant

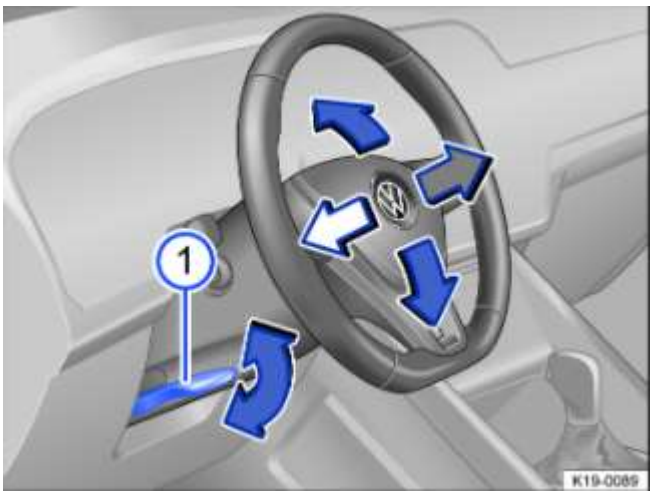

Fig. 67 Sous le volant, dans le revêtement de la colonne de direction : levier de réglage mécanique de la position du volant

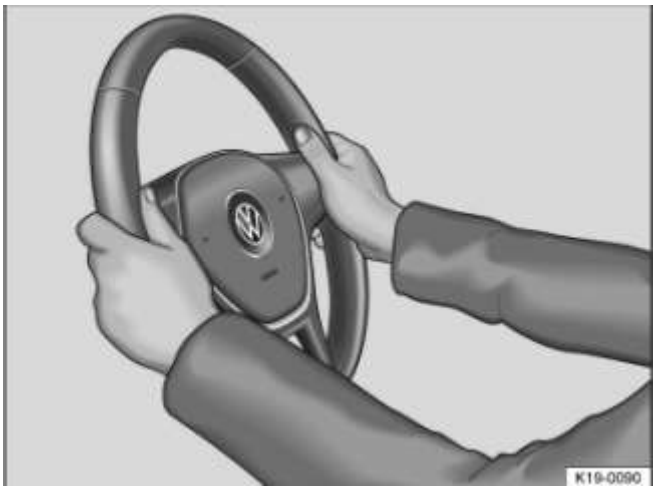

Fig. 68 Sur le volant : positions 9 h et 3 h

Réglez le volant **avant** de démarrer et uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ➔ ⚠.

- Faites pivoter le levier ➔*Fig. 67* vers le bas.
- Réglez le volant de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie en position *9 h et 3 h* ➔*Fig. 68* avec les bras légèrement fléchis.
- Poussez fermement le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il affleure le revêtement de la colonne de direction ➔ ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

Un usage incorrect du réglage de la position du volant ainsi qu'un mauvais réglage du volant peuvent provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Bloquez le levier ➔*Fig. 67* (1) en le faisant pivoter vers le haut après le réglage afin que le volant ne change pas de position de manière inopinée pendant la marche du véhicule.
- Ne réglez jamais le volant pendant la marche du véhicule. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'un réglage s'avère nécessaire, arrêtez-vous en toute sécurité et réglez correctement le volant.
- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage pour ne pas réduire l'effet protecteur du sac gonflable du conducteur en cas d'accident.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie en positions 9 h et 3 h ➔*Fig. 68* afin de réduire tout risque de blessures en cas de déclenchement du sac gonflable du conducteur.
- Ne tenez jamais le volant en position 12 h ou autrement (par ex. par le milieu). En cas de déclenchement du sac gonflable du conducteur, de telles positions peuvent entraîner des blessures graves aux bras, aux mains et à la tête.

Sièges et appuie-têtes

Sièges avant

Entrée en matière

Vous trouverez ci-après une description des possibilités de réglage des sièges avant. Veillez toujours à régler correctement la position du siège *Position assise*.

AVERTISSEMENT

Réglez correctement les sièges avant chaque trajet et assurez-vous que tous les passagers ont ajusté correctement leur ceinture.

- Reculez le plus possible le siège du passager avant.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant. Réglez le siège du conducteur en longueur de manière à pouvoir enfoncer les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et à respecter une distance de 10 cm minimum entre le tableau de bord et vos genoux. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, rendez-vous impérativement dans un atelier spécialisé pour faire procéder, si nécessaire, à des aménagements spéciaux.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné fortement vers l'arrière. Plus le dossier est incliné en arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une mauvaise position assise sont élevés.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné vers l'avant. Un sac gonflable frontal qui se déclenche peut projeter le dossier de siège vers l'arrière et blesser les personnes occupant les sièges arrière.
- Mettez-vous toujours en position assise verticale, le dos contre le dossier, les sièges avant étant correctement réglés. Ne positionnez aucune partie du corps directement sur ou trop près de l'emplacement de montage du sac gonflable.

AVERTISSEMENT

Un réglage incorrect des sièges peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez les sièges uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; les sièges risquent sinon de se dérégler à l'improviste durant la marche du véhicule, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. Vous évitez ainsi en plus d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.
- Réglez les sièges avant en hauteur, en inclinaison et en longueur en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- La zone de réglage des sièges ne doit pas être restreinte par des objets.
- Ne réglez les sièges arrière en inclinaison et en longueur que si personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- Les zones de réglage et de verrouillage des sièges ne doivent pas être encrassées.

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de garnitures de sièges ou de housses de protection peut provoquer l'actionnement involontaire du réglage électrique du siège et la modification intempestive du réglage des sièges avant pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures. Il peut en résulter des dégâts matériels des composants électriques des sièges avant.

- Ne posez ou n'attachez jamais des garnitures de sièges ou des housses de protection sur les éléments de commande électriques.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologuées pour une utilisation dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et des dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.

AVIS

Des arêtes vives risquent d'endommager les sièges.

- Ne touchez pas les sièges avec des objets présentant des arêtes vives. Des objets à arêtes vives, tels que des fermetures à glissière et des rivets sur des vêtements ou des ceintures peuvent endommager les surfaces. Même les fermetures velcro ouvertes peuvent causer des endommagements.

Réglage mécanique du siège avant

Les éléments de commande disponibles sont décrits ci-après. Le nombre d'éléments de commande peut varier selon la version du siège.

Sur le siège avant droit, les éléments de commande sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Fig. 69 Sur le siège avant gauche : éléments de commande

①	Actionnez le levier pour régler l'appui lombaire.
②	Délestez le dossier de siège et tournez la molette pour le régler.
③	Si nécessaire, actionnez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas pour régler la hauteur du siège.
④	Si nécessaire, déplacez plusieurs fois le levier jusqu'à atteindre l'inclinaison souhaitée.
⑤	Soulevez la poignée, puis avancez ou reculez l'assise.
⑥	Tirez sur le levier pour avancer ou reculer le siège avant. Le siège avant doit s'encliqueter une fois que vous avez lâché le levier !

Réglage électrique des sièges avant

Sur le siège avant droit, les éléments de commande sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Les éléments de commande mécaniques et électriques du siège peuvent être combinés.

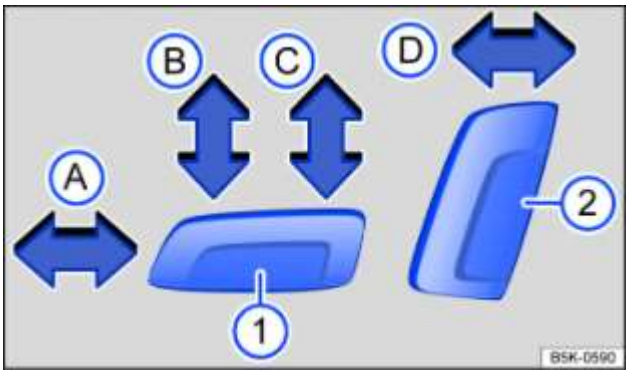

Fig. 70 Commande sur le siège avant gauche : réglage en longueur du siège avant, réglage de la hauteur et de l'inclinaison de l'assise et réglage du dossier de siège avant

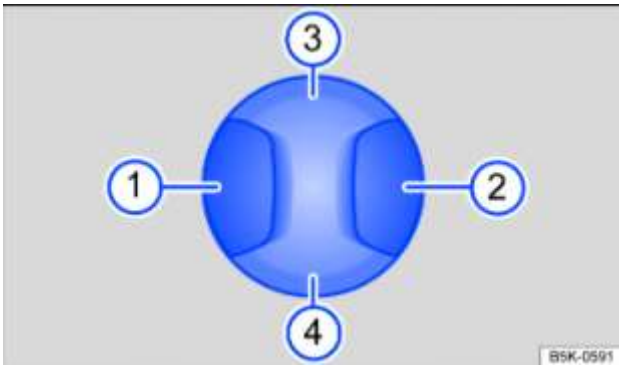

Fig. 71 Commande sur le siège avant gauche : réglage de l'appui lombaire

1	Ⓐ Avance ou recul du siège Ⓑ Réglage de l'inclinaison de l'assise Ⓒ Abaissement ou relèvement du siège
2	Ⓓ Réglage de l'inclinaison du dossier

1	Déplacement vers l'avant de la courbure de l'appui lombaire
2	Déplacement vers l'arrière de la courbure de l'appui lombaire
3	Déplacement vers le haut de la courbure de l'appui lombaire
4	Déplacement vers le bas de la courbure de l'appui lombaire.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des sièges avant électriques peut provoquer des blessures graves.

- Le réglage électrique des sièges avant fonctionne également lorsque le contact est coupé. Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes non autonomes.
- En cas d'urgence, interrompez le réglage électrique en appuyant sur une autre commande.

AVIS

Pour ne pas endommager les composants électriques des sièges avant, ne vous agenouillez pas sur les sièges avant ou ne concentrez pas une charge en un point précis de l'assise et du dossier.

Si l'état de charge de la batterie 12 V est trop faible, il se peut que le siège ne puisse pas être réglé électriquement.

Lors du démarrage du moteur, le réglage éventuellement en cours du siège est interrompu.

Basculement vers l'avant du dossier de siège du passager avant

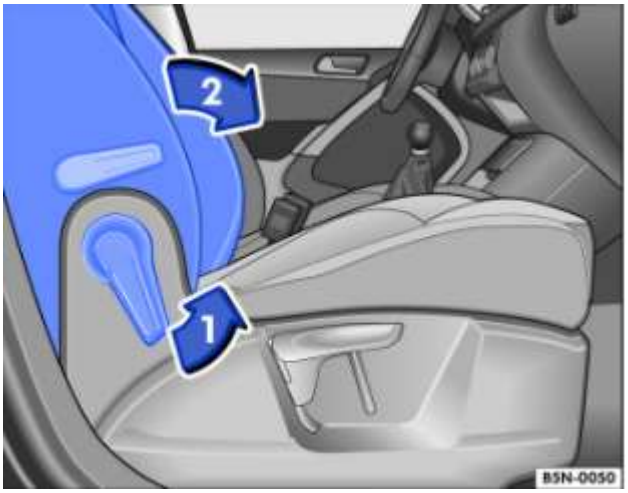

Fig. 72 Siège du passager avant : basculement du dossier vers l'avant

Vous pouvez basculer vers l'avant le dossier de siège du passager avant et le verrouiller en position horizontale.

Si vous transportez des objets sur le siège du passager avant basculé vers l'avant, désactivez le sac gonflable du passager avant *Système de sacs gonflables*.

Basculement vers l'avant du dossier de siège du passager avant

- Retirez les objets posés sur l'assise du siège du passager avant ➔ ⚠.
- Abaissez entièrement le siège du passager avant.
- Reculez au maximum le siège du passager avant.
- Abaissez entièrement l'appuie-tête.
- Déverrouillez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche ➔*Fig. 72* ①.
- Basculez vers l'avant le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche ➔*Fig. 72* ②. Le dossier de siège du passager avant doit s'encliqueter correctement dans la position basculée.

Relèvement du dossier de siège du passager avant

Lors du relèvement du dossier, aucun objet ou aucune partie du corps ne doit se trouver dans la zone des charnières.

- Pour relever le dossier du siège du passager avant, déverrouillez-le de nouveau ➔*Fig. 72* ①.
- Relevez le dossier de siège du passager avant en position verticale. Le dossier de siège du passager avant doit s'encliqueter correctement dans la position relevée.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout rabattement ou tout relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier de siège du passager avant peut occasionner des blessures graves !

- Ne basculez jamais vers l'avant ou ne relevez jamais le dossier de siège du passager avant que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Lors du basculement vers l'avant du dossier de siège du passager avant, assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans la zone du dossier de siège.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est basculé vers l'avant, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF doit être allumé.
- Lors du basculement vers l'avant ou du relèvement, éloignez les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement des charnières du siège et du mécanisme de verrouillage du siège.
- Les tapis de sol ou autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier du siège du passager avant risque alors de ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.
- Lors de son relèvement, le dossier de siège du passager avant doit se verrouiller correctement en position verticale. Si le dossier de siège du passager avant n'est pas correctement verrouillé, il risque de se déplacer brusquement, ce qui peut causer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT

Les charnières et ancrages ouverts du dossier de siège du passager avant basculé vers l'avant peuvent entraîner des blessures graves en cas de freinage ou d'accident.

- Lorsque le dossier de siège du passager avant est basculé vers l'avant, aucun adulte ni enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est basculé vers l'avant, seule la place assise de la banquette arrière située derrière le siège du conducteur peut être occupée. Cette consigne est aussi valable pour les enfants installés dans les sièges pour enfants.

Sièges arrière

Entrée en matière

Vous trouverez ci-après une description des possibilités de réglage des sièges arrière. Veillez toujours à régler correctement la position du siège *Position assise*.

AVERTISSEMENT

Avant chaque trajet, réglez correctement les sièges arrière et assurez-vous que tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture.

- Réglez le siège arrière uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; le siège risque sinon de se dérégler inopinément durant la marche du véhicule. Vous évitez ainsi en plus d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.
- Les passagers occupant les places arrière encourent des risques de blessures graves plus importants s'ils ne sont pas correctement assis, la ceinture de sécurité n'étant dans ce cas pas positionnée correctement.
- Réglez alors le siège arrière en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage du siège arrière.

AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et des dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures pendant la marche du véhicule, l'accoudoir central doit toujours être relevé.

- Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne – adultes ou enfants – ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.
- Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière.

AVIS

- La présence d'objets dans le coffre à bagages risque de causer des endommagements lors du déplacement du siège arrière en longueur.
- Lorsque le siège arrière est avancé, il se peut que des objets se retrouvent entre le siège et le plancher de coffre à bagages. Avant de reculer le siège arrière, retirez les objets éventuellement présents entre le siège et le plancher de coffre à bagages.

AVIS

Des arêtes vives risquent d'endommager les sièges.

- Ne touchez pas les sièges avec des objets présentant des arêtes vives. Des objets à arêtes vives, tels que des fermetures à glissière et des rivets sur des vêtements ou des ceintures peuvent endommager les surfaces. Même les fermetures velcro ouvertes peuvent causer des endommagements.

Basculement vers l'avant et relevage du dossier de la banquette arrière

La banquette arrière est fractionnable. Chaque partie du dossier de banquette arrière peut être basculée individuellement vers l'avant pour agrandir le coffre à bagages.

Fig. 73 Dans le dossier de banquette arrière : touche de déverrouillage

Basculement vers l'avant du dossier de banquette arrière

– Abaissez entièrement l'appuie-tête.

– Tirez la touche de déverrouillage ➔*Fig. 73* (1) vers l'avant et basculez simultanément le dossier de banquette arrière vers l'avant.

La partie correspondante du dossier de banquette arrière est déverrouillée lorsque le repère rouge ➔*Fig. 73* (2) est visible.

Basculement vers l'arrière du dossier de banquette arrière

– Basculez le dossier de banquette arrière vers l'arrière et appuyez dessus fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'il s'encliquette correctement ➔⚠.

Le repère rouge ➔*Fig. 73* (2) ne doit plus être visible.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de surveillance lors du rabattement ou du relèvement du dossier de banquette arrière peut occasionner des blessures graves !

- Lors du basculement du dossier de banquette arrière vers l'avant, assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans la zone du dossier de banquette arrière.
- Ne basculez jamais vers l'avant ou ne relevez jamais le dossier de banquette arrière pendant la marche du véhicule.
- Assurez-vous de ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du rabattement du dossier de banquette arrière.
- Lors du basculement vers l'avant et du relèvement du dossier de banquette arrière, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de pivotement.
- Chaque dossier de banquette arrière doit toujours être encliqueté de manière sûre afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Cela s'applique en particulier à la place centrale de la banquette arrière. Si une place assise est occupée et que le dossier de banquette arrière correspondant n'est pas correctement enclenché, le passager se déplacera vers l'avant avec le dossier de banquette arrière en cas de manœuvres de freinage et de conduite brusques ainsi qu'en cas d'accident.
- Un repère rouge ➔*Fig. 73* (2) indique que le dossier de banquette arrière n'est pas encliqueté. Vérifiez toujours que le repère rouge ne soit jamais visible lorsque le dossier se trouve en position verticale.
- Si le dossier de banquette arrière est basculé vers l'avant ou non enclenché de manière sûre, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à ces places.

AVIS

Tout basculement vers l'avant ou relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier de banquette arrière peut endommager le véhicule ou d'autres objets.

- Avant de basculer le dossier de banquette arrière, réglez toujours les sièges avant de sorte que l'appuie-tête ou le rembourrage du dossier de banquette arrière ne percute pas les sièges avant.
- Avant de basculer vers l'avant le dossier de banquette arrière, veillez toujours à ce qu'aucun objet ne se trouve dans la zone de rabattement du dossier de banquette arrière.

Appuie-têtes

Entrée en matière

Vous trouverez ci-après une description des possibilités de réglage et de dépose des appuie-têtes. Veillez toujours à régler correctement la position du siège *Position assise*.

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. L'appuie-tête arrière central (en fonction de l'équipement) est conçu uniquement pour la place centrale de la banquette arrière. Par conséquent, ne le montez pas à un autre emplacement.

Les tiges de maintien des appuie-têtes comportent des crans permettant de régler les appuie-têtes sur trois positions différentes. Les appuie-têtes ne peuvent être réglés sur les crans que s'ils ont été montés correctement. Pour empêcher tout retrait accidentel des appuie-têtes après le montage, des butées sont placées en haut et en bas de la zone de réglage.

Réglage correct de l'appuie-tête

Réglez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, à hauteur de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de petite taille

Abaissez l'appuie-tête jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête. Dans la position la plus basse, il peut y avoir un interstice entre l'appuie-tête et le dossier de siège.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de grande taille

Faites coulisser l'appuie-tête vers le haut, jusqu'en butée.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est monté et réglé correctement avant de prendre la route.
- Chaque occupant doit avoir réglé correctement son appuie-tête en fonction de sa taille afin de réduire le risque de blessure à la nuque en cas d'accident. Le bord supérieur de l'appuie-tête doit alors arriver si possible à hauteur de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Veillez à ce que votre occiput se trouve le plus près possible de la partie centrale de l'appuie-tête.
- Ne réglez jamais l'appuie-tête pendant la marche du véhicule.

AVIS

Lors de la dépose et de la repose de l'appuie-tête, veillez à ce que l'appuie-tête ne heurte pas le ciel de pavillon, le dossier de siège avant ou d'autres pièces du véhicule. Dans le cas contraire, il peut en résulter des endommagements.

Réglage de l'appuie-tête

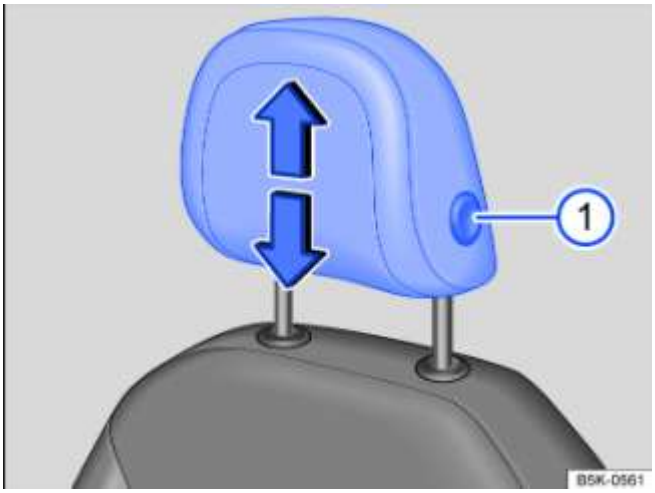

Fig. 74 Appuie-tête avant : réglage

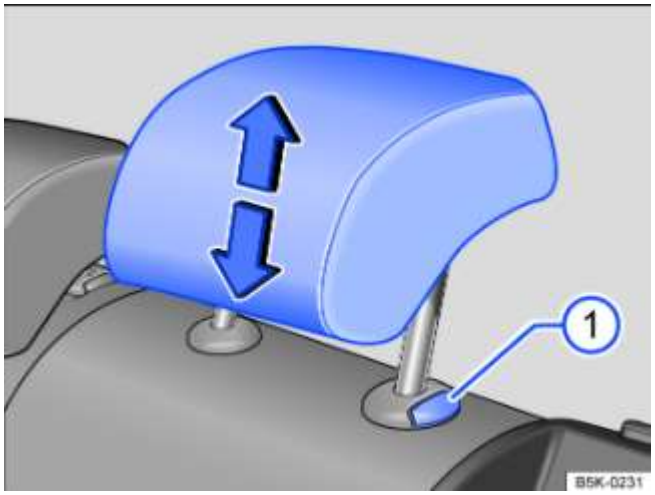

Fig. 75 Appuie-tête arrière : réglage

Réglage en hauteur de l'appuie-tête

– Remontez ou abaissez l'appuie-tête dans le sens de la flèche avec la touche ➔*Fig. 74* (1) ou ➔*Fig. 75* (1) maintenue enfoncée *Appuie-têtes*. L'appuie-tête doit s'encliqueter correctement dans une position.

Dépose et repose de l'appuie-tête

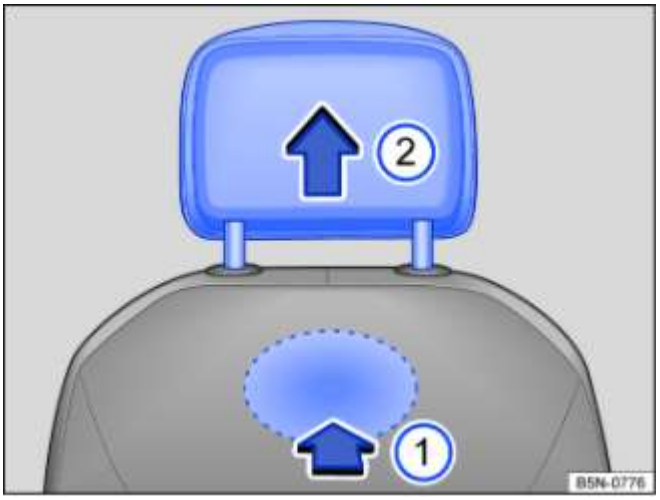

Fig. 76 Appuie-tête avant : dépose

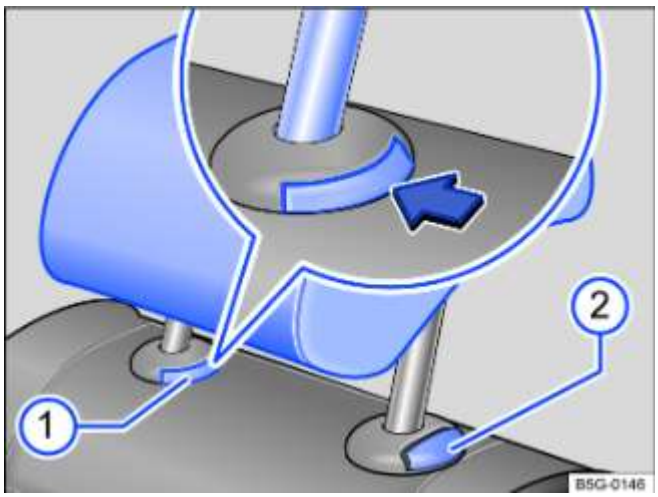

Fig. 77 Appuie-tête arrière : dépose

Dépose de l'appuie-tête avant

- Si nécessaire, abaissez l'appuie-tête.
- Pour le déverrouillage, recherchez avec les doigts, au dos de l'appuie-tête, le renfoncement situé dans la zone repérée et appuyez dans le sens de la flèche ➔*Fig. 76* ①.
- Retirez l'appuie-tête dans le sens de la flèche ➔*Fig. 76* ②.

Repose de l'appuie-tête avant

- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appuie-tête jusqu'à ce que les tiges de guidage s'enclenchent.
- Réglez l'appuie-tête en fonction de la position assise correcte.

Dépose de l'appuie-tête arrière

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le vers l'avant.
- Remontez entièrement l'appuie-tête *Appuie-têtes*.
- Appuyez sur la touche ➔*Fig. 77* ① sur le guide d'appuie-tête.
- Appuyez en même temps sur la touche ② pendant qu'une deuxième personne retire complètement l'appuie-tête.
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.

Repose de l'appuie-tête arrière

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le vers l'avant.
- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appuie-tête en maintenant la touche ➔*Fig. 77* ② enfoncée.
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.
- Réglez l'appuie-tête en fonction de la position assise correcte.

Fonctions des sièges

Fonction mémoire

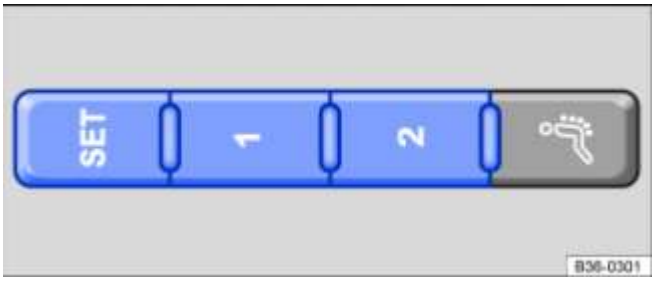

Fig. 78 Touches de présélection à l'extérieur du siège du conducteur

Touches de présélection

Les touches de présélection permettent de mémoriser et de restituer des réglages pour le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs.

Mémorisation des réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs pour la marche avant

- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez la boîte de vitesses au point mort.
- Mettez le contact.
- Réglez le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs.
- Appuyez sur la touche **SET** pendant plus d'une seconde ➔*Fig. 78*.
- Appuyez sur la touche de présélection souhaitée en l'espace d'environ dix secondes. Un signal acoustique confirme la mémorisation.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez la boîte de vitesses au point mort.
- Mettez le contact.
- Appuyez sur la touche de présélection ➔*Fig. 78* souhaitée.
- Passez la marche arrière.
- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à voir par exemple correctement la bordure du trottoir.

La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

Appel des réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs

- Avec le véhicule à l'arrêt, le contact coupé et la porte de véhicule ouverte, appuyez brièvement sur la touche de présélection correspondante. Au bout de 10 minutes environ, vous ne pouvez plus régler automatiquement les positions mémorisées. Si vous appuyez de nouveau sur une touche de présélection, le processus de réglage est interrompu.

  OU : le contact étant mis ou la porte ouverte, appuyez sur la touche de présélection correspondante jusqu'à ce que la position mémorisée soit atteinte.

Le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte automatiquement la position mémorisée pour la marche arrière lorsque vous roulez en marche avant à une vitesse d'au moins 15 km/h ou lorsque vous tournez la commande rotative des rétroviseurs extérieurs de la position **R** vers une autre position.

Si la porte du conducteur est ouverte après un laps de temps supérieur à environ dix minutes après le déverrouillage du véhicule, le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs ne se règlent plus automatiquement.

Personnalisation

La personnalisation vous permet d'enregistrer vos réglages du siège dans un compte utilisateur et d'y accéder *Personnalisation*.

Une fois le contact coupé et le véhicule verrouillé, les réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs sont enregistrés dans le compte utilisateur.

Les réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs sont de nouveau accessibles une fois le véhicule déverrouillé et la porte du conducteur ouverte.

Le siège à mémoire se comporte comme suit lors de la sélection ou du changement du compte utilisateur :

- Le véhicule est à l'arrêt ou roule à moins de 5 km/h : le siège à mémoire se déplace. Vous pouvez interrompre prématurément l'activation en appuyant sur le bouton de fonction correspondant dans le système d'infodivertissement ou en appuyant sur une touche du siège du conducteur.
- Le véhicule roule à plus de 5 km/h : le siège à mémoire ne se déplace pas. Tous les autres réglages sont effectués.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Accoudoir central

Accoudoir central avant

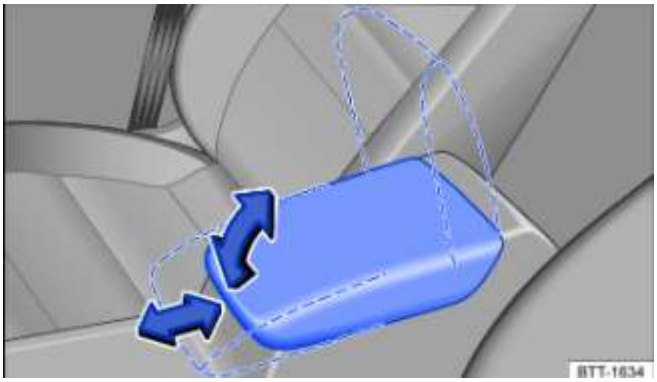

Fig. 79 Accoudoir central avant

- Pour le soulever, tirez l'accoudoir central avant vers le haut et par cran, dans le sens de la flèche ➔*Fig. 79*.
- Pour l'abaisser, tirez l'accoudoir central entièrement vers le haut. Abaissez ensuite l'accoudoir central avant.
- Pour régler en longueur l'accoudoir central avant, faites-le glisser à fond dans le sens de la flèche, vers l'avant ➔*Fig. 79* ou vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est complètement ouvert ou qu'il n'est pas complètement fermé, l'accoudoir central avant peut entraver le mouvement des bras du conducteur, et entraîner ainsi des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière. Des blessures graves peuvent être provoquées par cette mauvaise position assise.

Accoudoir central arrière

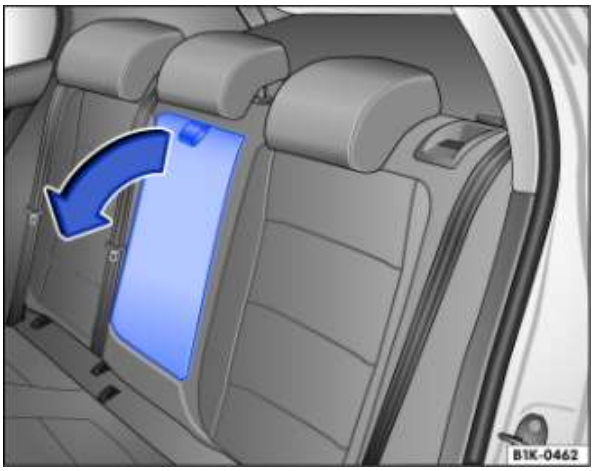

Fig. 80 Accoudoir central arrière abaissable

Un accoudoir central arrière abaissable peut se trouver dans le dossier de la place centrale de la banquette arrière.

- Pour abaisser l'accoudoir central arrière : tirez la dragonne dans le sens de la flèche ➔*Fig. 80*.
- Pour relever l'accoudoir central arrière : rabattez-le vers le haut dans le sens inverse de la flèche ➔*Fig. 80* et jusqu'en butée dans le dossier de siège.

Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures pendant la marche du véhicule, l'accoudoir central arrière doit toujours être relevé.

- Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne – adultes ou enfants – ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.

Fonction massage

Fig. 81 Dans la zone inférieure du siège du conducteur : touche de la fonction de massage

Lorsque la fonction de massage est activée, l'appui lombaire se déplace et masse la zone lombaire du dos.

Durant le fonctionnement, réglez individuellement le bombement de l'appui lombaire en appuyant plusieurs fois sur la touche correspondante *Siège avant électrique*.

Activation ou désactivation de la fonction de massage

Appuyez sur la touche située dans l'unité de commande du siège pour activer cette fonction. Pour la désactiver, appuyez de nouveau sur la touche .

La fonction de massage se désactive automatiquement au bout de dix minutes environ.

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte des fonctions des sièges peut entraîner des blessures graves.

- Avant de démarrer, adoptez toujours une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers.
- N'activez et ne désactivez la fonction de massage que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Éloignez toujours les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage des sièges.

Éclairage

Clignotants

Activation et désactivation des clignotants

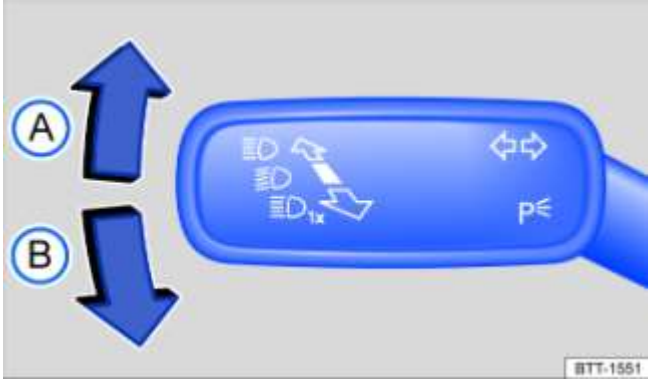

Fig. 82 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

- Mettez le contact.
- En partant de la position médiane, amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la position suivante ➔*Fig. 82* :
  - Ⓐ Clignotement à droite ➡.
  - Ⓑ Clignotement à gauche ⬅.
- Amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position de base pour désactiver le clignotant.

Si aucun signal sonore ne retentit lorsque le clignotant est actionné, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le véhicule.

Clignotement confort

Pour actionner le clignotement confort, soulevez ou abaissez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes seulement jusqu'au point dur, puis relâchez le levier. Le clignotant clignote trois fois.

Pour interrompre le clignotement confort, déplacez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes immédiatement dans le sens opposé et jusqu'au point dur avant de le relâcher.

Vous pouvez activer et désactiver le clignotement confort dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des clignotants, leur non-utilisation ou l'oubli de désactivation des clignotants risque d'induire en erreur les usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Allumez toujours le clignotant au moment opportun pour signaler tout changement de voie, toute manœuvre de dépassement ou tout changement de direction.
- Éteignez les clignotants après avoir effectué un changement de voie, un dépassement ou un changement de direction.

Le signal de détresse fonctionne aussi lorsque le contact est coupé *En cas d'urgence*.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Éclairage du véhicule

Allumage et extinction des feux

Fig. 83 Près du volant : panneau tactile pour allumer l'éclairage extérieur

Allumage des feux

– Mettez le contact.

– Touchez ☼ jusqu'à ce les témoins de contrôle correspondants s'allument.

AUTO Allumage automatique des projecteurs : les feux de croisement s'allument ou s'éteignent en fonction de la luminosité *→ Allumage et extinction des feux*, *Éclairage extérieur*.

Feux de position allumés, le témoin de contrôle est allumé en vert. À partir d'une vitesse d'environ 10 km/h, l'allumage automatique des projecteurs AUTO est activé.

Feux de croisement allumés. Le témoin de contrôle s'allume en vert.

OFF Affichage uniquement dans le combiné d'instruments : éclairage coupé. À partir d'une vitesse d'environ 10 km/h ou d'une distance parcourue d'environ 100 m, l'allumage automatique des projecteurs AUTO s'active.

Extinction des feux

– Coupez le contact.

AUTO L'éclairage d'orientation peut être allumé *Fonctions « Retour chez soi » et « Départ de chez soi » (éclairage d'orientation)*.

Feux de position ou feux de stationnement permanents des deux côtés allumés. Le témoin de contrôle s'allume en vert.

OFF Affichage uniquement dans le combiné d'instruments : éclairage coupé.

Feux de jour

Les feux de jour peuvent augmenter la visibilité du véhicule lors de la circulation de jour.

Les feux de jour s'activent automatiquement chaque fois que vous mettez le contact (selon la luminosité détectée).

À partir d'une vitesse d'environ 10 km/h, il n'est pas possible d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de jour.

AVERTISSEMENT

Des accidents et des blessures graves peuvent survenir dans des situations où la route n'est pas suffisamment éclairée et où d'autres usagers de la route ne voient votre véhicule que difficilement, ou ne le voient pas du tout.

- Les assistants d'éclairage fournissent seulement une aide au conducteur. C'est au conducteur qu'incombe la responsabilité d'allumer correctement l'éclairage du véhicule.
- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.

AVERTISSEMENT

Les feux de position ou les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour assurer un éclairage suffisant de la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.
- Les feux arrière ne sont pas allumés lorsque les feux de jour sont utilisés. Un véhicule dont les feux arrière ne sont pas allumés peut ne pas être vu par d'autres usagers de la route en cas de précipitations ou lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est mauvaise.

AVERTISSEMENT

L'allumage automatique des projecteurs AUTO allume et éteint les feux de croisement uniquement en cas de changement de luminosité.

- Allumez manuellement les feux de croisement lors de conditions météorologiques particulières telles que le brouillard.

Lorsque vous engagez la marche arrière, les feux de braquage s'allument des deux côtés du véhicule pour mieux éclairer la zone périphérique durant la manœuvre.

Allumage et extinction des projecteurs antibrouillard

Les projecteurs antibrouillard peuvent être allumés lorsque le contact est mis et que les feux de position ou les feux de croisement sont allumés *Feux de croisement* :

- **Allumage des projecteurs antibrouillard :** appuyez sur la touche *Feux de croisement*. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume en vert.
- Pour désactiver la fonction, appuyez une nouvelle fois sur la touche.

Allumage et extinction du feu arrière de brouillard

Le feu arrière de brouillard peut être activé lorsque le contact est mis *Feux de croisement* :

- **Allumage du feu arrière de brouillard :** appuyez sur la touche . Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume. De plus, le témoin de contrôle s'allume en jaune dans le combiné d'instruments.
- Pour éteindre le feu arrière de brouillard, réappuyez sur la touche.

Si, en cas d'éclairage OFF *éteint mais de feux de position allumés ou d'allumage automatique des projecteurs* AUTO activé, le feu arrière de brouillard est allumé, alors les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Sur les véhicules équipés d'un **dispositif d'attelage** de première monte : lorsqu'une remorque avec feu arrière de brouillard est raccordée électriquement, le feu arrière de brouillard du véhicule ne s'allume pas.

Allumage et extinction de l'éclairage tous temps

L'éclairage tous temps aide le conducteur à améliorer l'éclairage de la chaussée dans de mauvaises conditions de visibilité.

L'éclairage tous temps peut être allumé lorsque le contact est mis :

- **Allumage de l'éclairage tous temps :** appuyez sur la touche *Feux de croisement*. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume en vert. De plus, le témoin de contrôle du combiné d'instruments s'allume pendant quelques secondes.
- Pour éteindre l'éclairage tous temps, appuyez de nouveau sur la touche.

Fonctions d'éclairage

Feux de position

Lorsque les feux de position sont allumés, les deux projecteurs avec les feux de position, certaines parties des blocs de feux arrière, les feux de plaque de police ainsi que les touches de la console centrale et celles du tableau de bord sont allumés. À partir d'une vitesse d'environ 10 km/h (6 mph), l'allumage automatique des projecteurs est activé.

Allumage automatique des projecteurs AUTO

Lorsque l'allumage automatique des projecteurs est activé, l'éclairage du véhicule ainsi que l'éclairage des cadrans et des commandes s'allument dans les conditions suivantes :

– Le capteur de luminosité a détecté une baisse de luminosité.

– Les essuie-glaces avant sont activés depuis une période prolongée.

Lorsque l'éclairage est allumé, le témoin de contrôle s'allume en jaune.

L'allumage automatique des projecteurs ne constitue qu'une aide et n'est pas en mesure d'identifier suffisamment toutes les situations de conduite.

Avec l'équipement approprié, l'heure d'allumage automatique des projecteurs peut être définie dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Feux de braquage

Lorsque les feux de croisement sont activés, les feux de braquage s'allument en cas de changement de direction lent ou dans les virages très serrés.

Feux directionnels

Les feux directionnels permettent un éclairage optimal de la chaussée. Les feux directionnels fonctionnent uniquement lorsque l'allumage automatique des projecteurs AUTO est activé et que le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 10 km/h.

Signaux sonores d'avertissement de feux non éteints

Lorsque le contact est coupé et que la porte du conducteur est ouverte, des signaux d'avertissement retentissent si l'une des conditions suivantes est remplie :

– Lorsque les feux de stationnement sont allumés.

– Lorsque les feux de position sont allumés.

Lorsque la fonction d'éclairage d'orientation est activée, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit lorsque vous quittez le véhicule pour vous prévenir que l'éclairage est encore allumé.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Allumage et extinction des feux de route

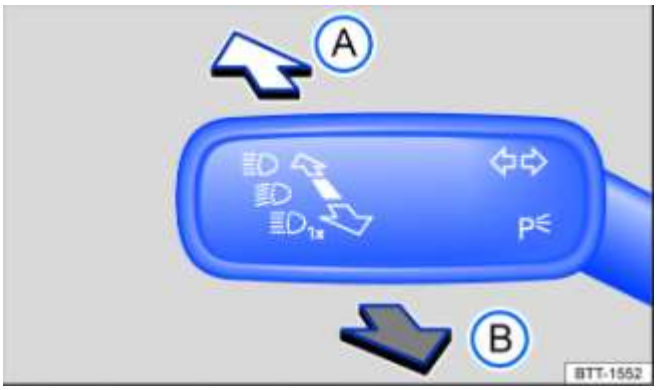

Fig. 84 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

–Mettez le contact et allumez les feux de croisement.

–En partant de la position médiane, amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la position suivante ➔*Fig. 84* :

- Ⓐ Feux de route allumés.
- Ⓑ Actionnement de l'avertisseur optique ou extinction des feux de route. L'*avertisseur optique* s'allume tant que le levier est tiré.

Lorsque les feux de route sont allumés ou l'avertisseur optique activé, le témoin de contrôle bleu s'allume dans le combiné d'instruments.

Régulation des feux de route

En fonction de l'équipement, une régulation dynamique des feux de route peut être proposée *Régulation des feux de route (statique)* *Régulation des feux de route (dynamique)*.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des feux de route peut entraîner des accidents et des blessures graves dans la mesure où les feux de route peuvent détourner l'attention des autres usagers de la route et les éblouir.

Régulation des feux de route

La régulation des feux de route commute automatiquement les feux de route en feux de croisement lorsque des véhicules qui vous précèdent ou arrivant en sens opposé sont détectés. De plus, la régulation des feux de route détecte en général les zones éclairées et éteint les feux de route au cours de traversée, par ex. d'agglomérations.

Les feux de route sont allumés ou éteints automatiquement dans les limites inhérentes au système en fonction des conditions environnementales et de circulation, ainsi que de la vitesse *→ Régulation des feux de route*.

Avec l'équipement correspondant, vous pouvez activer et désactiver la régulation des feux de route dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Activation de la régulation des feux de route

- Mettez le contact et activez l'allumage automatique des projecteurs AUTO.
- Poussez brièvement le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant depuis la position de base.

Lorsque la régulation des feux de route est activée, le témoin de contrôle s'allume dans l'afficheur du combiné d'instruments. Lorsque la régulation des feux de route est active, le témoin de contrôle bleu des feux de route s'allume dans le combiné d'instruments.

Réglage de la sensibilité de la régulation des feux de route

En fonction du pays, il est possible de régler la sensibilité de la régulation des feux de route sur deux niveaux :

- *Augmentation de la sensibilité :* poussez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant depuis la position initiale et maintenez-le dans cette position pendant environ 15 secondes. Le témoin de contrôle dans le combiné d'instruments clignote trois fois en guise de confirmation.
- *Restauration de la sensibilité par défaut :* poussez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes depuis la position initiale vers l'avant et maintenez-le dans cette position pendant environ 15 secondes. Le témoin de contrôle dans le combiné d'instruments clignote (brièvement) trois fois en guise de confirmation. **OU :** coupez le contact et remettez-le.

Désactivation de la régulation des feux de route

- Désactivez l'allumage automatique des projecteurs AUTO.
- **OU :** régulation des feux de route en marche et activée : tirez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'arrière.

- **OU :** régulation des feux de route commutée et **non** activée : poussez légèrement le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant pour allumer les feux de route manuels. Tirez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'arrière pour éteindre, si nécessaire, les feux de route manuels.
- **OU :** coupez le contact.

Limites inhérentes au système

Dans les conditions suivantes, il est indispensable d'éteindre manuellement les feux de route étant donné que la régulation des feux de route ne se coupe pas à temps ou pas du tout :

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente.
- Lorsque les usagers de la route disposent d'un faible éclairage, par ex. les piétons, les cyclistes.
- Dans les virages serrés, lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués, sur les dos d'âne raides ou dans les creux.
- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse sur des routes équipées d'une glissière de sécurité centrale, si le conducteur peut voir au-dessus de la glissière de sécurité centrale (par ex. un chauffeur de camion).
- En cas de brouillard, de neige et de fortes précipitations.
- En cas de tourbillonnements de poussière et de sable.
- En cas d'endommagement du pare-brise dans le champ de vision de la caméra.
- Si le champ de vision de la caméra est embué, encrassé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre.
- Lorsque la caméra est défectueuse et en cas de coupure de l'alimentation en courant.

⚠ AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte la régulation des feux de route ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Contrôlez toujours vous-même l'éclairage et adaptez-le aux conditions d'éclairage, de visibilité et de circulation.
- La régulation des feux de route peut ne pas détecter correctement toutes les situations et fonctionner de manière restreinte dans certaines situations.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de régulation des feux de route risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifications apportées au système d'éclairage du véhicule, par ex. le montage de projecteurs supplémentaires.

AVIS

Pour ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez régulièrement l'état du pare-brise dans le champ de vision de la caméra.

Des objets diffusant de la lumière dans la zone d'influence de la caméra, par ex. des systèmes de navigation nomades, peuvent perturber le fonctionnement du système de régulation des feux de route.

Régulation dynamique des feux de route

La régulation dynamique des feux de route éclaire la chaussée et sa périphérie. Cela évite simultanément l'éblouissement des véhicules circulant devant ou arrivant en sens inverse. Le système détecte à l'aide d'une caméra les autres usagers de la route ainsi que leur distance par rapport à votre véhicule et masque une zone des projecteurs de manière ciblée. Lorsqu'un éblouissement des autres usagers de la route ne peut plus être évité, il y a coupure automatique des feux de route.

Les feux de route sont allumés ou éteints automatiquement dans les limites inhérentes au système en fonction des conditions environnementales et de circulation, ainsi que de la vitesse ➔⚠.

Avec l'équipement correspondant, vous pouvez activer et désactiver la régulation des feux de route dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Activation de la régulation dynamique des feux de route

- Mettez le contact et activez l'allumage automatique des projecteurs AUTO.
- Poussez brièvement le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant depuis la position de base.

Lorsque la régulation des feux de route est activée, le témoin de contrôle s'allume dans l'afficheur du combiné d'instruments. Lorsque la régulation des feux de route est active, le témoin de contrôle bleu des feux de route s'allume dans le combiné d'instruments.

Désactivation de la régulation dynamique des feux de route

- Désactivez l'allumage automatique des projecteurs AUTO.
- **OU :** régulation des feux de route en marche et activée : tirez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'arrière.
- **OU :** régulation des feux de route commutée et **non** activée : poussez légèrement le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant pour allumer les feux de route manuels. Tirez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'arrière pour éteindre, si nécessaire, les feux de route manuels.
- **OU :** coupez le contact.

Limites inhérentes au système

Dans les conditions suivantes, il est indispensable d'éteindre manuellement les feux de route étant donné que la régulation des feux de route ne se coupe pas à temps ou pas du tout :

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente.

- Lorsque les usagers de la route disposent d'un faible éclairage, par ex. les piétons, les cyclistes.
- Dans les virages serrés, lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués, sur les dos d'âne raides ou dans les creux.
- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse sur des routes équipées d'une glissière de sécurité centrale, si le conducteur peut voir au-dessus de la glissière de sécurité centrale (par ex. un chauffeur de camion).
- En cas de brouillard, de neige et de fortes précipitations.
- En cas de tourbillonnements de poussière et de sable.
- En cas d'endommagement du pare-brise dans le champ de vision de la caméra.
- Si le champ de vision de la caméra est embué, encrassé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre.
- Lorsque la caméra est défectueuse et en cas de coupure de l'alimentation en courant.

AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte la régulation des feux de route ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Contrôlez toujours vous-même l'éclairage et adaptez-le aux conditions d'éclairage, de visibilité et de circulation.
- La régulation des feux de route peut ne pas détecter correctement toutes les situations et fonctionner de manière restreinte dans certaines situations.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de régulation des feux de route risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifications apportées au système d'éclairage du véhicule, par ex. le montage de projecteurs supplémentaires.

AVIS

Pour ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez régulièrement l'état du pare-brise dans le champ de vision de la caméra.

Des objets diffusant de la lumière dans la zone d'influence de la caméra, par ex. des systèmes de navigation nomades, peuvent perturber le fonctionnement du système de régulation des feux de route.

Allumage et extinction des feux de stationnement

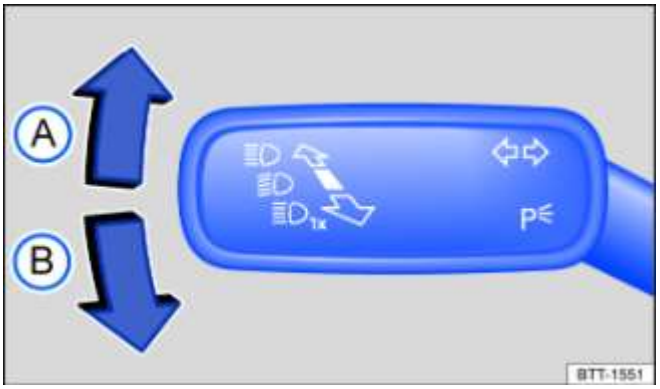

Fig. 85 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

Allumage du feu de stationnement d'un seul côté du véhicule

Lorsque les feux de stationnement sont allumés, le projecteur avec son feu de position et certaines parties du bloc de feux arrière sont allumés sur le côté souhaité du véhicule :

- Coupez le contact.
- En partant de la position médiane, amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la position suivante ➔*Fig. 85* :

Ⓐ Feux de stationnement droits allumés

Ⓑ Feux de stationnement gauches allumés

Allumage des feux de stationnement permanents des deux côtés

Lorsque les feux de stationnement permanents des deux côtés sont allumés, les deux projecteurs avec leurs feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière sont allumés :

- Allumez les feux de position .
- Coupez le contact.
- Verrouillez le véhicule de l'extérieur.

Coupure automatique des feux de position ou de stationnement

Le véhicule détecte si la capacité de la batterie 12 V est faible et éteint alors les feux de position ou de stationnement en temps voulu, mais au plus tôt au bout de deux heures, pour vous permettre encore de démarrer le moteur.

Si la capacité de la batterie est insuffisante pour alimenter les feux de position ou de stationnement pendant deux heures, la batterie 12 V peut subir une décharge si importante qu'il n'est plus possible de démarrer le moteur → *Allumage et extinction des feux de stationnement*.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un véhicule garé et insuffisamment éclairé est peu ou n'est pas visible pour les autres usagers de la route, il risque d'occasionner des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours votre véhicule dans un lieu sûr et suffisamment éclairé, en respectant les réglementations locales.
- Si l'éclairage du véhicule doit rester allumé pendant plusieurs heures, n'allumez si possible les feux de stationnement que d'un seul côté. La durée d'éclairage des feux de stationnement allumés d'un seul côté est en général deux fois plus élevée que celle des feux de stationnement permanents des deux côtés.

Fonctions Retour chez soi et Départ de chez soi (éclairage d'orientation)

Les fonctions Retour chez soi et Départ de chez soi assurent l'éclairage de la périphérie immédiate du véhicule lorsque vous montez à bord du véhicule ou que vous en descendez dans l'obscurité.

Les fonctions Retour chez soi et Départ de chez soi sont pilotées automatiquement par un capteur de luminosité.

Activation de la fonction Départ de chez soi

– Coupez le contact.

L'éclairage Retour chez soi s'active lorsque l'allumage automatique des projecteurs AUTO est activé et que le capteur de luminosité détecte l'*obscurité*.

La *durée de post-éclairage* commence dès la fermeture de la dernière porte du véhicule ou du capot arrière.

Désactivation de la fonction Départ de chez soi

– Automatiquement après l'écoulement de la durée de post-éclairage réglée.

– **OU** : automatiquement si, environ 30 secondes après l'allumage, une porte du véhicule ou le capot arrière est encore ouvert(e).

– **OU** : appuyez sur la commande d'éclairage jusqu'à ce que le réglage OFF s'affiche dans le combiné d'instruments.

– **OU** : mettez le contact.

Activation de la fonction Retour chez soi

- Déverrouillez le véhicule lorsque l'allumage automatique des projecteurs AUTO est activé et que le détecteur de luminosité détecte l'obscurité.

Désactivation de la fonction Retour chez soi

- Automatiquement après l'écoulement de la durée du post-éclairage.
- **OU** : verrouillez le véhicule.
- **OU** : appuyez sur la commande d'éclairage jusqu'à ce que le réglage OFF s'affiche dans le combiné d'instruments.
- **OU** : mettez le contact.

Réglages des fonctions Retour chez soi et Départ de chez soi

Vous pouvez régler la durée du post-éclairage dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement ainsi qu'y activer et désactiver la fonction *Menu Réglages du véhicule*.

En fonction de l'équipement, le comportement de l'éclairage extérieur peut être réglé dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement.

Il est possible de choisir entre deux stratégies d'affichage dans le menu **Réglages éclairage Confort**.

- Fonctions Retour chez soi et Départ de chez soi classiques.

  L'éclaireur d'accès dans le rétroviseur extérieur, les projecteurs et les blocs de feux arrière sont allumés et éteints ensemble.

- Fonctions Retour chez soi et Départ de chez soi dynamiques.

  L'éclaireur d'accès dans le rétroviseur extérieur, les projecteurs et les blocs de feux arrière sont allumés et éteints de manière dynamique ou animée.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Réglage du site des projecteurs

Fig. 86 Dans le système d'infodivertissement : curseur tactile de réglage du site des projecteurs

Le réglage du site des projecteurs permet d'adapter le faisceau lumineux des feux de croisement avant à l'état de chargement du véhicule. Le conducteur bénéficie ainsi d'une visibilité optimale et les automobilistes venant en sens inverse ne sont pas éblouis ➔⚠.

En fonction de l'équipement du véhicule, le site des projecteurs peut être réglé dans le système d'infodivertissement ➔*Fig. 86*.

Réglage manuel du site des projecteurs

Réglage à l'aide du curseur tactile dans le système d'infodivertissement :

- Touchez le bouton de fonction Véhicule.
- Touchez le bouton de fonction Éclairage route pour ouvrir le menu **Réglage du site des projecteurs** ➔*Fig. 86*(1).
- Touchez la position requise (exemples d'état de chargement du véhicule).

Valeur de réglage dans le système d'infodivertissement	
0	Les sièges avant sont occupés et le coffre à bagages est vide
2	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est vide.
4	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est entièrement chargé. Traction d'une remorque avec faible poids sur flèche.
6	Seul le siège du conducteur est occupé et le coffre à bagages est entièrement chargé. Traction d'une remorque avec poids sur flèche maximal.

Réglage automatique du site des projecteurs

Sur les véhicules dotés du réglage automatique du site des projecteurs, le bouton de réglage est supprimé. La portée d'éclairage s'adapte automatiquement à l'état de chargement du véhicule lors de l'allumage des projecteurs ➔⚠.

AVERTISSEMENT

La présence d'objets lourds dans le véhicule peut avoir une influence sur les projecteurs qui risquent d'éblouir et de détourner l'attention des autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Adaptez toujours le faisceau lumineux à l'état de chargement du véhicule de manière à ne pas éblouir les autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

En cas de défaillance ou de dysfonctionnement du réglage automatique du site des projecteurs, les projecteurs risquent d'éblouir les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites contrôler sans délai le réglage du site des projecteurs dans un atelier spécialisé.

Adaptation des projecteurs (mode voyage)

Lorsque vous roulez dans des pays où l'on circule du côté opposé à celui de votre pays d'origine, les feux de croisement des véhicules avec régulation dynamique des feux de route ou feux directionnels peuvent éblouir les automobilistes venant en sens inverse *Régulation des feux de route (dynamique)*, *Éclairage extérieur*. En fonction de l'équipement du véhicule, il est possible d'adapter l'orientation des projecteurs dans le menu Réglages du véhicule du système d'infodivertissement (mode voyage) *Menu Réglages du véhicule*. Sur les véhicules sans régulation dynamique des feux de route et sans feux directionnels, une adaptation des projecteurs n'est pas nécessaire.

Le mode voyage ne peut être utilisé que pendant une courte période. Pour une transformation permanente de l'équipement, veuillez consulter un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Résolution des problèmes

Témoin de clignotant

Le témoin clignote en vert.

En cas de défaillance d'un clignotant du véhicule, le témoin de contrôle clignote deux fois plus vite.

– Contrôlez l'éclairage et, si nécessaire, remplacez l'ampoule concernée *Éclairage extérieur*.

– Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Témoin de contrôle des clignotants de remorque

Le témoin clignote en vert.

Lorsqu'un clignotant de remorque ou l'ensemble de l'éclairage de la remorque est défaillant, le témoin de contrôle s'éteint.

– Contrôlez l'éclairage et, si nécessaire, remplacez l'ampoule concernée *Éclairage extérieur*.

– Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Éclairage extérieur défaillant

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Éclairage extérieur partiellement ou entièrement défaillant.

– Contrôlez l'éclairage et, si nécessaire, remplacez l'ampoule concernée *Éclairage extérieur*.

– Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO, l'éclairage du véhicule ne s'allume et ne s'éteint pas de manière automatique.

– Coupez le contact, puis remettez-le.

– Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Feux directionnels

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite, le profil de conduite sélectionné peut influer sur le comportement de pivotement des ampoules.

Tout dysfonctionnement des feux de virage est signalé par un affichage sur l'afficheur du combiné d'instruments. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Éclairage intérieur

Éclairage des cadrans et des commandes

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage des cadrans et des commandes ainsi que la luminosité d'arrière-plan de l'affichage tête haute dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

La luminosité réglée s'adapte automatiquement aux variations de la luminosité ambiante dans le véhicule.

Lorsque l'allumage automatique des projecteurs AUTO est activé, un capteur allume et éteint automatiquement les feux de croisement ainsi que l'éclairage des cadrans et des commandes en fonction de la luminosité ambiante.

Lorsque l'éclairage est éteint et le contact mis, l'éclairage des cadrans *(aiguille et graduations)* est allumé. Plus la luminosité ambiante diminue, plus l'éclairage des graduations baisse automatiquement ou éventuellement se désactive complètement. Cette fonction doit rappeler au conducteur d'allumer les feux de croisement en temps opportun, par ex. lors de la traversée de tunnels.

Plafonniers et lampes de lecture, éclairage d'ambiance

Fig. 87 Dans la console de pavillon : lampes de lecture tactiles

Touchez le symbole correspondant :

	Activation, désactivation ou réglage de l'intensité lumineuse des plafonniers.
	Fonction désactivée : les plafonniers s'allument automatiquement lorsque vous déverrouillez le véhicule, que vous ouvrez une porte ou que vous coupez le contact.

Lampes de lecture tactiles avec réglage manuel de l'intensité lumineuse

En fonction de l'équipement, des lampes de lecture tactiles peuvent se trouver dans la console de pavillon et au-dessus des portes arrière ➔*Fig. 87*. Il est possible d'allumer ou d'éteindre la lampe de lecture souhaitée en touchant la surface lumineuse.

Pour activer le réglage manuel de l'intensité lumineuse, touchez la surface d'éclairage de la lampe de lecture jusqu'à ce que l'intensité lumineuse souhaitée soit atteinte.

Éclaireurs de boîte à gants et de coffre à bagages

Lors de l'ouverture et de la fermeture de la boîte à gants ou du capot arrière, un éclaireur s'allume ou s'éteint.

Éclairage d'ambiance

Selon l'équipement du véhicule, l'éclairage d'ambiance fournit un éclairage indirect dans différentes zones de l'habitacle.

La luminosité et, en fonction de l'équipement, la couleur de l'éclairage d'ambiance peuvent être réglées dans le menu des réglages du véhicule du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*. En cas de sélection du mode **Auto**, la couleur de l'éclairage d'ambiance varie en fonction du réglage du profil de conduite.

Les éclaireurs s'éteignent lorsque vous verrouillez le véhicule ou quelques minutes après la coupure du contact. Cela empêche la batterie 12 V de se décharger.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Visibilité

Essuie-glaces

Commande du levier d'essuie-glace

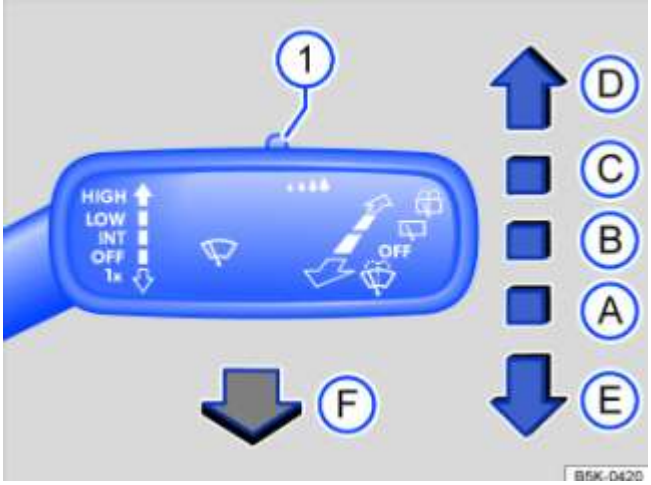

Fig. 88 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace avant

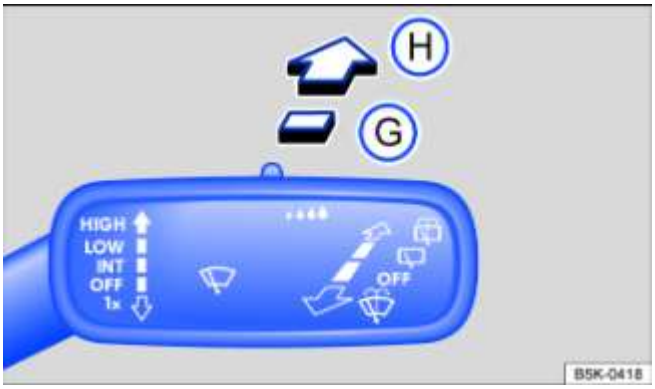

Fig. 89 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace arrière

Les essuie-glaces ne fonctionnent que lorsque le contact est mis et que le capot-moteur ou le capot arrière est fermé.

Déplacez le levier d'essuie-glace dans la position souhaitée *→ Commande du levier d'essuie-glace* :

Ⓐ OFF Essuie-glace désactivé

Ⓑ INT Balayage intermittent du pare-brise ou fonctionnement du détecteur de pluie. Le balayage intermittent du pare-brise s'effectue en fonction de la vitesse du véhicule. Plus la vitesse est élevée, plus les essuie-glaces balayent fréquemment.

Ⓒ LOW Balayage lent

Ⓓ HIGH Balayage rapide

Ⓔ 1x Balayage aller-retour – balayage bref Maintenez le levier plus longtemps vers le bas pour effectuer un balayage plus rapide.

Ⓕ Lavage-balayage automatique pour nettoyer le pare-brise lorsque le levier est tiré. Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant environ 30 secondes afin d'éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle.

① Commande des niveaux d'intermittence (véhicules sans détecteur de pluie et de luminosité) ou réglage de la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité

Ⓖ Balayage intermittent de la glace arrière. L'essuie-glace balaie environ toutes les six secondes.

Ⓗ Lavage-balayage automatique pour nettoyer la glace arrière lorsque le levier est poussé

AVERTISSEMENT

Sans protection antigel suffisante, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise, limitant ainsi la visibilité.

- Par des températures hivernales, n'utilisez le lave-glace que si vous disposez d'une quantité suffisante de protection antigel.
- Lorsque les températures sont hivernales, n'utilisez jamais le lave-glace tant que le pare-brise n'a pas été réchauffé à l'aide du dégivrage électrique de pare-brise ou du système de ventilation. Le mélange d'antigel pourrait sinon geler sur le pare-brise et limiter la visibilité.

AVERTISSEMENT

En cas de défaillance ou de dysfonctionnement du réglage automatique du site des projecteurs, les projecteurs risquent d'éblouir les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites contrôler sans délai le réglage du site des projecteurs dans un atelier spécialisé.

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et qu'ils ne nettoient plus correctement les glaces *Balais d'essuie-glace*.

AVIS

Avant le départ et **avant de mettre le contact**, contrôlez les points suivants pour éviter tout endommagement de la glace, des balais d'essuie-glace et du moteur d'essuie-glace :

- Le levier d'essuie-glace se trouve en position de base.
- La neige et le gel ont été retirés des essuie-glaces et des glaces.
- Les balais d'essuie-glace collés par le gel ont été détachés avec précaution de la glace. Volkswagen vous recommande à cet effet d'utiliser un aérosol dégivrant.

AVIS

N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche. La marche à sec des balais d'essuie-glace risque d'endommager la glace.

À l'arrêt du véhicule, les essuie-glaces passent momentanément à la vitesse de balayage inférieure.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Si le véhicule reste immobilisé par temps froid, la position de maintenance de l'essuie-glace avant peut être utile pour pouvoir détacher les balais plus facilement du pare-brise *Balais d'essuie-glace*.

Fonctionnement des essuie-glaces

Balayage automatique de l'essuie-glace arrière

L'essuie-glace arrière se met en marche automatiquement lorsque les essuie-glaces avant sont en marche et que la marche arrière est engagée. La mise en marche automatique en marche arrière peut être activée et désactivée dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs gelés. La puissance calorifique est régulée automatiquement en fonction de la température ambiante à la mise du contact. Le chauffage agit uniquement sur les gicleurs et non sur les flexibles de liquide de lave-glace.

Détecteur de pluie et de luminosité

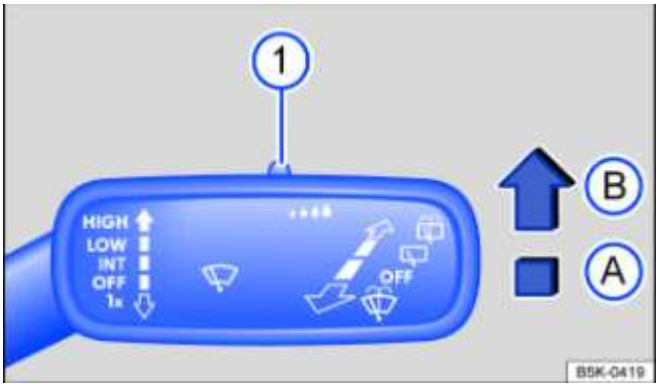

Fig. 90 À droite sur la colonne de direction : levier d'essuie-glace

Le détecteur de pluie et de luminosité activé pilote de manière autonome l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations.

Activation et désactivation du détecteur de pluie et de luminosité

Poussez le levier dans la position souhaitée ➔*Fig. 90* :

- Position Ⓐ : détecteur de pluie et de luminosité désactivé.
- Position Ⓑ : détecteur de pluie et de luminosité activé, balayage automatique si nécessaire.

Vous pouvez activer et désactiver le balayage automatique dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Lorsque le balayage automatique est désactivé dans le système d'infodivertissement, le réglage de l'intermittence des balayages s'effectue par paliers fixes.

Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité

Il est possible de régler manuellement la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité à l'aide de la commande intégrée au levier d'essuie-glace ➔*Fig. 90* ① *→ Détecteur de pluie et de luminosité*.

- Réglage de la commande vers la droite – haute sensibilité.
- Réglage de la commande vers la gauche – faible sensibilité.

AVERTISSEMENT

Le détecteur de pluie et de luminosité ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces.

- Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si l'eau se trouvant sur le pare-brise nuit à la visibilité.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Résolution des problèmes

Niveau de liquide de lave-glace insuffisant

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Remplissez le réservoir de lave-glace à la prochaine occasion *Liquide de lave-glace*.

Dysfonctionnement des essuie-glaces

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Les essuie-glaces ne balaient pas.

– Coupez le contact, puis remettez-le.

– Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Les essuie-glaces ne se mettent pas en marche automatiquement alors que le détecteur de pluie et de luminosité est en fonctionnement.

– Coupez le contact, puis remettez-le.

– Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Modification du comportement de déclenchement du détecteur de pluie et de luminosité

Causes possibles de dysfonctionnements et d'interprétations erronées *au niveau de la surface sensible* du détecteur de pluie et de luminosité *Vue de face* :

- **Balais d'essuie-glace endommagés :** la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- **Insectes :** les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise peuvent déclencher l'essuie-glace.
- **Stries formées par le sel :** en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.
- **Saletés :** la présence de poussière sèche, de cire, de déperlants pour glaces (effet lotus) ou de résidus de produits de lavage (après passage dans une installation de lavage) peut rendre le détecteur de pluie et de luminosité moins sensible ou le faire réagir trop tard, trop lentement, voire ne plus le faire réagir du tout. Nettoyez régulièrement la surface sensible du détecteur de pluie et de luminosité et contrôlez l'état des balais d'essuie-glace *Entretien extérieur du véhicule*.
- **Fissure du pare-brise :** l'impact d'un gravillon déclenche un cycle de balayage lorsque le détecteur de pluie et de luminosité est activé. Le détecteur de pluie/luminosité reconnaît ensuite la réduction des surfaces sensibles et s'y adapte. Le comportement de déclenchement du détecteur de pluie et de luminosité dépend de la violence de l'impact.

Lorsqu'un obstacle se trouve sur la glace, l'essuie-glace essaie de le repousser. Si l'obstacle continue à bloquer l'essuie-glace, ce dernier s'arrête de fonctionner. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.

Rétroviseurs

Consignes générales de sécurité

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur permettent au conducteur d'observer les véhicules qui le suivent et d'adapter le comportement du véhicule en conséquence.

Pour assurer la sécurité de conduite, le conducteur doit régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route.

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur ne permettent pas de voir intégralement les abords du véhicule à l'arrière et sur les côtés. Ces zones non visibles forment l'angle mort. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans l'angle mort.

AVERTISSEMENT

Le réglage des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur pendant la marche du véhicule peut détourner votre attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Ne réglez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- En cas de manœuvre de stationnement, de changement de voie, de dépassement ou de changement de direction, observez toujours attentivement la zone périphérique étant donné que d'autres usagers de la route ainsi que des objets peuvent également se trouver dans l'angle mort.
- Veillez à ce que les rétroviseurs soient correctement réglés et que la visibilité à l'arrière ne soit pas restreinte par la présence de givre, de neige, de buée ou d'objets quelconques.

AVERTISSEMENT

Une estimation approximative de la distance de votre véhicule par rapport aux véhicules suiveurs risque d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les miroirs de rétroviseurs bombés (convexes ou asphériques) agrandissent le champ visuel et font paraître les objets plus petits et plus lointains dans le rétroviseur.
- L'utilisation de miroirs de rétroviseurs bombés pour évaluer la distance de votre véhicule par rapport aux véhicules suiveurs lors d'un changement de voie n'est pas précise et risque d'entraîner des accidents et des blessures graves.
- Dans la mesure du possible, utilisez le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance de votre véhicule par rapport aux véhicules suiveurs ou à d'autres objets.
- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.

AVERTISSEMENT

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolytique qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé.

- Le liquide électrolytique qui s'écoule peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant d'asthme ou de maladies comparables. Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule ou, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les portes et les glaces.
- Si ce liquide électrolytique entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si ce liquide électrolytique entre en contact avec des chaussures et des vêtements, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Nettoyez soigneusement les chaussures et les vêtements avant de les réutiliser.
- Si vous avez avalé du liquide électrolytique, rincez-vous immédiatement la bouche à grande eau pendant au moins 15 minutes. Ne provoquez pas de vomissements sans prescription médicale. Consultez immédiatement un médecin.

AVIS

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolytique peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide attaque les surfaces en plastique. Éliminez le liquide le plus rapidement possible, par ex. à l'aide d'une éponge humide.

Rétroviseur intérieur

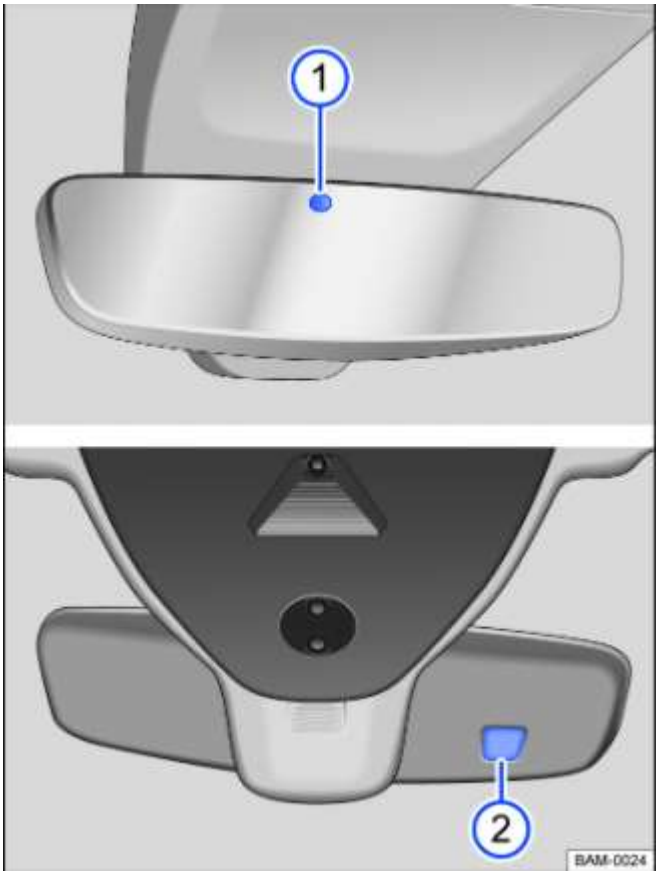

Fig. 91 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur photosensible

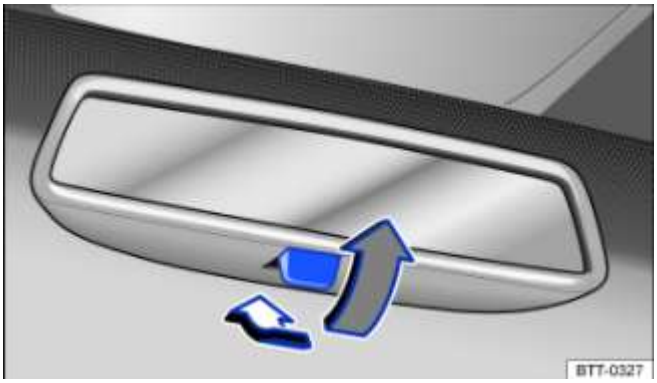

Fig. 92 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

Rétroviseur intérieur photosensible

Lorsque le contact est mis, les capteurs mesurent la lumière incidente venant de l'arrière ➔*Fig. 91*① et de l'avant ②.

En fonction des valeurs mesurées, le rétroviseur intérieur passe *automatiquement* en position jour ou nuit.

Lorsque l'incidence de la lumière sur les capteurs est amoindrie ou interrompue (par ex. en présence d'un store pare-soleil ou d'objets suspendus), le rétroviseur intérieur photosensible ne fonctionne pas ou pas correctement. De même, des appareils de navigation nomades installés sur le pare-brise ou à proximité du rétroviseur intérieur photosensible peuvent influencer les capteurs *→ Rétroviseur intérieur*.

Dans certaines situations, le passage automatique en position nuit est désactivé ; c'est le cas par exemple lorsque la marche arrière est engagée.

Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

- Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).

– Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière ➔*Fig. 92*.

⚠ AVERTISSEMENT

L'écran allumé d'un appareil de navigation nomade peut perturber le fonctionnement du rétroviseur intérieur photosensible et causer des accidents et des blessures graves.

- En cas de dysfonctionnement de la position nuit automatique, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance de votre véhicule par rapport aux véhicules suiveurs ou à d'autres objets.

Rétroviseurs extérieurs

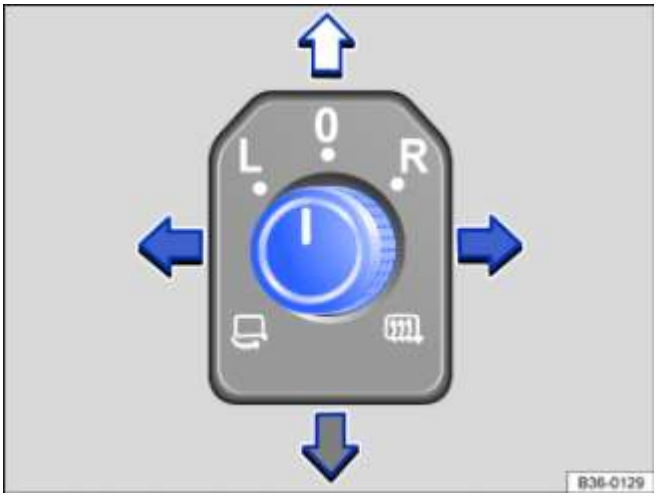

Fig. 93 Dans la porte du conducteur : commande rotative pour les rétroviseurs extérieurs

Les fonctions des rétroviseurs extérieurs sont décrites ci-après pour les véhicules à direction à gauche, la position **L** correspond au rétroviseur extérieur côté conducteur et la position **R**, au rétroviseur extérieur côté passager avant. Sur les véhicules à direction à droite, il faut procéder de manière inversée.

- Mettez le contact.
- Tournez la commande rotative dans la porte du conducteur sur le symbole souhaité ➔*Fig.* 93.
- Poussez la commande rotative dans le sens de la flèche vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche pour régler le rétroviseur extérieur.

	Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule ➔ ⚠ .
	Activation du dégivrage des rétroviseurs extérieurs. Le dégivrage des rétroviseurs extérieurs ne chauffe qu'à des températures inférieures à +20 °C et uniquement au début avec la puissance maximale. Au bout de deux minutes environ, les rétroviseurs sont chauffés/dégivrés en fonction de la température ambiante.
L	Réglage du rétroviseur extérieur gauche
R	Réglage du rétroviseur extérieur droit
0	Position neutre. Le rétroviseur extérieur ne peut pas être réglé et toutes les fonctions sont désactivées.

Activation des fonctions des rétroviseurs extérieurs

Les fonctions suivantes des rétroviseurs extérieurs doivent être activées une seule fois dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Réglage synchrone des rétroviseurs

Le réglage synchrone des rétroviseurs règle simultanément le rétroviseur extérieur droit lors du réglage du rétroviseur extérieur gauche.

- Tournez la commande rotative en position **L**.
- Réglez le rétroviseur extérieur gauche. Le rétroviseur extérieur droit est alors réglé simultanément (de manière synchrone).
- Rectifiez si nécessaire le réglage du rétroviseur extérieur droit : tournez la commande rotative en position **R** et réglez le rétroviseur extérieur droit.

Rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement

Si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé de l'extérieur, les rétroviseurs extérieurs se déploient ou se rabattent automatiquement. Pour cela, la commande rotative doit se trouver en position , **L**., **R** ou **0**.

Si la commande rotative des rétroviseurs extérieurs à commande électrique se trouve en position , les rétroviseurs extérieurs restent rabattus.

Mémorisation et restitution du réglage du rétroviseur côté passager avant pour la marche arrière

- Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule à laquelle le réglage doit être affecté.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact.
- Mettez la boîte de vitesses au point mort.
- Engagez la marche arrière.
- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à pouvoir bien voir, par exemple, la bordure du trottoir.
- Mettez la boîte de vitesses au point mort.
- Coupez le contact.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée et affectée à la clé du véhicule.

Restitution du réglage du rétroviseur côté passager avant pour la marche arrière :

- Tournez la commande rotative des rétroviseurs extérieurs en position **R**.
- Lorsque le contact est mis, engagez la marche arrière. Le rétroviseur extérieur droit prend la position mémorisée.

Le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte sa position mémorisée pour la marche arrière lorsque le véhicule avance à plus de 15 km/h environ ou que la commande rotative est déplacée de la position **R** vers une autre position.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention lors du rabattement ou de la remise en place des rétroviseurs extérieurs peut causer des blessures.

- Ne rabattez ou ne remettez en place les rétroviseurs extérieurs qu'après vous être assuré qu'aucun obstacle ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Veillez à ne jamais vous coincer les doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied du rétroviseur lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en mouvement.

AVIS

- Dans une installation de lavage automatique, rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs.
- Ne rabattez ou ne remettez jamais en place manuellement les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement pour ne pas endommager le moteur électrique.

Ne laissez le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

En cas de dysfonctionnement d'un rétroviseur extérieur à commande électrique, vous pouvez le régler manuellement en appuyant sur le bord du miroir.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Protection contre le soleil

Pare-soleil

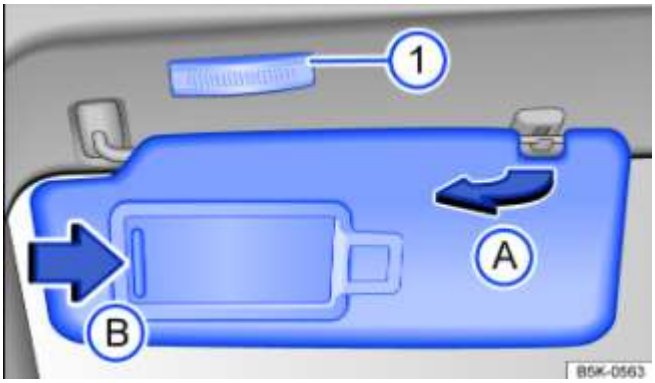

Fig. 94 Dans le ciel de pavillon, à l'avant : pare-soleil

Possibilités de réglage des pare-soleil pour le conducteur et le passager avant :

– Rabattement contre le pare-brise

– Retrait hors du support et basculement vers la porte ➔Fig. 94Ⓐ

Miroir de courtoisie avec éclairage

Un miroir de courtoisie se trouve dans le pare-soleil rabattu vers le bas, derrière un volet d'occultation. Lorsque vous ouvrez le cache ➔Fig. 94 Ⓑ, l'éclaireur ➔Fig. 94 ① s'allume.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pare-soleil et stores pare-soleil abaissés peuvent réduire la visibilité.

- Remettez toujours les pare-soleil et stores pare-soleil dans leur support si vous n'en avez plus besoin.

Dans certaines conditions, l'éclaireur situé au-dessus du pare-soleil s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes. Cela empêche la batterie 12 V de se décharger.

Chauffage et climatiseur

Chauffage, ventilation, réfrigération

Entrée en matière

Le **Climatronic** est un climatiseur automatique qui réchauffe, refroidit et déshydrate l'air. Le mode automatique du Climatronic permet de réguler automatiquement la température, la répartition et le volume d'air.

Le climatiseur atteint son efficacité maximale lorsque vous maintenez l'habitacle fermé. En cas d'accumulation de chaleur, vous pouvez refroidir plus rapidement l'habitacle en activant la ventilation.

Indicateurs d'activation de fonctions

Les symboles allumés sur les surfaces de détection indiquent une fonction activée.

Dans les réglages du climatiseur dans le système d'infodivertissement, les fonctions activées sont repérées en couleur.

Commande vocale du climatiseur

Certaines fonctions du climatiseur peuvent être utilisées, en fonction de l'équipement, avec la commande vocale *Commande vocale*.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise visibilité à travers les glaces augmente le risque d'accidents et de blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les glaces soient toutes exemptes de givre, de neige ou de buée afin de bénéficier d'une bonne visibilité.
- Réglez le chauffage, le climatiseur et le dégivrage de glace arrière de sorte que les glaces ne s'embuent pas.
- Ne prenez la route qu'après avoir dégagé toutes les glaces.
- N'utilisez que brièvement le mode recyclage de l'air ambiant. Sinon les glaces peuvent s'embuer très rapidement et la visibilité est alors très limitée.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

AVIS

L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.

- Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la température devant les diffuseurs d'air.

AVIS

Si le climatiseur ne fonctionne plus, arrêtez-le immédiatement et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront automatiquement en fonction du compte utilisateur utilisé *Personnalisation*.

Aperçu des fonctions

Certaines fonctions du climatiseur et certains onglets de menu du système d'infodivertissement tels qu'une barre climatiseur pour les sièges arrière dépendent de l'équipement.

Dans la console centrale supérieure

CLIMA Ouvrez les réglages du climatiseur dans le système d'infodivertissement.

Dans le système d'infodivertissement : haut de l'écran

Activation ou désactivation du climatiseur

Dans le système d'infodivertissement : bas de l'écran

Réglage de la température. Selon l'équipement, vous pouvez régler la température directement dans le système d'infodivertissement ou à l'aide du curseur tactile situé sous le système d'infodivertissement.

Les températures réglées sont affichées au bas de l'écran dans le système d'infodivertissement.

SYNC Adoption des réglages de la température du côté conducteur pour toutes les places

Activation ou désactivation du chauffage de siège *Chauffage de siège*.

REAR Accès aux réglages pour les places arrière

Dans le système d'infodivertissement : onglet de menu Classic Climate

Auto La température de l'air réglée est maintenue constante. Volume et répartition d'air sont régulés automatiquement. Le mode automatique se désactive automatiquement lorsque vous modifiez manuellement la puissance de la soufflante. En mode automatique, vous pouvez réguler la puissance de la soufflante à l'aide des profils climatiseur. Dans l'onglet de menu **Smart Climate**, vous pouvez sélectionner une orientation temporaire pour le mode automatique.

Réglage de la puissance de la soufflante

Activation ou désactivation du mode recyclage de l'air ambiant *Mode recyclage de l'air ambiant*.

A/C En mode réfrigération, l'air est refroidi et déshydraté.

Direction de l'air vers le haut du corps.

Direction de l'air vers le plancher.

Direction de l'air sur le buste et au plancher

Direction de l'air sur le pare-brise et au plancher

Direction de l'air vers le pare-brise.

Dans le système d'infodivertissement : onglet de menu Smart Climate

Lorsqu'une fonction **Smart Climate** est activée, le mode automatique l'est aussi. Les fonctions **Smart Climate** restent temporairement activées et le mode automatique reste activé une fois la durée écoulée.

Dégivrage et désembuage du pare-brise

Direction de l'air chaud au plancher

Direction de l'air chaud sur le volant

Direction de l'air froid au plancher

Direction de l'air frais depuis l'extérieur dans l'habitacle

Dans le système d'infodivertissement : onglet de menu Air Care

Air Care Le filtre à allergènes de l'Air Care Climatronic peut réduire la pénétration de polluants, allergènes compris *Mode recyclage de l'air ambiant*.

Dans le système d'infodivertissement : réglages

Réglages Climatronic

- Activation du mode recyclage automatique de l'air ambiant *Mode recyclage de l'air ambiant*.

Réglages au démarrage du véhicule

- Pour activer automatiquement le chauffage de siège ou le chauffage de volant au démarrage du véhicule en fonction de la température dans l'habitacle, touchez le bouton de fonction correspondant.

Dans le système d'infodivertissement : menu **Chauffage stationnaire**

Ouverture du menu **Chauffage stationnaire** dans le système d'infodivertissement *Chauffage et ventilation stationnaires*

À partir du volant multifonction

Activation ou désactivation du chauffage de volant *Chauffage de volant*

Panneau tactile à côté du volant multifonction

Activez ou désactivez le dégivrage de glace arrière lorsque le moteur tourne.

Le dégivrage de glace arrière se désactive au plus tard au bout de 10 minutes.

MAX

La fonction de dégivrage-désembuage du Climatronic a pour fonction de dégivrer et désembuer le pare-brise.

L'air est déshydraté et la soufflante réglée sur une vitesse élevée.

AVIS

Pour éviter d'endommager le dégivrage de glace arrière, n'apposez aucun autocollant à l'intérieur, sur les fils chauffants.

Réglages pour la rangée de sièges arrière

Réglage de la température.

Les températures réglées sont indiquées sur les afficheurs.

Activation ou désactivation du chauffage de siège *Chauffage de siège*.

Lorsque la fonction **REAR LOCK** est activée dans le système d'infodivertissement, il n'est pas possible de commander la barre climatiseur arrière.

Mode recyclage de l'air ambiant

Lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé, aucun air frais ne pénètre dans l'habitacle.

Activation ou désactivation du recyclage manuel de l'air ambiant

1. Touchez dans la partie supérieure de la console centrale.
2. Touchez dans le système d'infodivertissement.

Mode recyclage automatique de l'air ambiant (Climatronic)

En cas d'air extérieur pollué, le mode recyclage automatique de l'air ambiant vous apporte son assistance, dans les limites inhérentes au système, en activant ou désactivant temporairement l'arrivée d'air frais. Le système ne reconnaît pas les odeurs désagréables.

1. Touchez dans la partie supérieure de la console centrale.
2. Activez ou désactivez le mode recyclage automatique de l'air ambiant avec ▶ **Recyclage automatique de l'air ambiant**.

Air Care – Climatronic avec filtre à allergènes

Le filtre à allergènes de l'Air Care Climatronic peut réduire la pénétration de polluants, allergènes compris.

Lorsque la fonction Air Care est activée, le mode recyclage de l'air ambiant du climatiseur est maximisé dans la mesure autorisée par le risque d'embuage des glaces, qui dépend lui-même de l'humidité de l'habitacle et de la température extérieure. Le mode recyclage de l'air ambiant fait l'objet d'une régulation automatique et d'une adaptation continue, afin de prévenir la fatigue des occupants du véhicule.

1. Touchez dans la partie supérieure de la console centrale.
2. Activez ou désactivez la fonction Air Care avec **Air Care** ▶ **Activé**.

Dans quelles situations le mode recyclage de l'air ambiant se désactive-t-il ?

Le mode recyclage de l'air ambiant se désactive dans les situations suivantes ➔ :

– Lorsque la fonction de dégivrage-désembuage est activée.
– Lorsqu'un capteur détecte que les glaces du véhicule peuvent s'embuer.
– Lorsque le toit en verre est ouvert à une vitesse élevée du véhicule.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblir, ce qui peut entraîner des collisions, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée, car aucun air frais ne pénètre dans l'habitacle.
- N'utilisez que brièvement le mode recyclage de l'air ambiant. Sinon les glaces peuvent s'embuer très rapidement et la visibilité est alors très limitée.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

AVIS

Sur les véhicules avec climatiseur, ne fumez pas lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé. La fumée peut se déposer sur l'évaporateur du système de réfrigération et sur le filtre à poussière et à pollen à charbon actif, et dégager des odeurs désagréables persistantes.

Lorsque la marche arrière est engagée et pendant le fonctionnement de l'essuie-glace en mode lavage-balayage automatique, le mode recyclage de l'air ambiant s'active afin d'empêcher l'intrusion d'odeurs dans l'habitacle.

Lorsque la température extérieure est très élevée, il est utile d'activer brièvement le mode recyclage manuel de l'air ambiant afin de refroidir plus rapidement l'habitacle.

Chauffage de siège

Lorsque le moteur tourne, trois niveaux de chauffage sont disponibles pour les sièges avant et les sièges arrière latéraux.

Niveaux de température du chauffage de siège

Les états de fonctionnement du chauffage de siège sont représentés en couleur dans le système d'infodivertissement :

- Au niveau de température maximal, les trois affichages sous ou dans le système d'infodivertissement se colorent en rouge.

Commande manuelle du chauffage de siège

1. Touchez dans la partie supérieure de la console centrale.
2. Pour activer le chauffage de siège au niveau de température maximal, touchez ou dans la partie inférieure de l'écran.
3. Pour régler le niveau de température, touchez à plusieurs reprises ou .
4. Pour désactiver le chauffage de siège, touchez à plusieurs reprises ou jusqu'à ce que le symbole soit grisé.

- **OU :** pour activer ou désactiver le chauffage de siège, touchez avec deux doigts les curseurs tactiles situés côté conducteur ou passager avant sous le système d'infodivertissement (en fonction de l'équipement).

Le chauffage de siège s'active et se désactive automatiquement.

Si vous redémarrez le moteur en l'espace d'environ 10 minutes, le dernier réglage de chauffage (puissance) du siège du conducteur précédemment effectué est automatiquement activé. Si le siège du passager avant est occupé, le dernier réglage de chauffage (puissance) du siège du passager avant précédemment effectué est également automatiquement activé.

Si le passager avant quitte son siège avec le chauffage de siège activé lorsque le moteur est en marche, le chauffage de siège du passager avant est automatiquement désactivé. L'affichage du système d'infodivertissement est grisé après environ 2 secondes. Si le passager avant reprend place sur le siège lorsque le moteur est en marche, le chauffage de siège du passager avant est automatiquement réactivé.

Si le chauffage de siège se désactive automatiquement, vous pouvez activer si besoin le chauffage de siège manuellement, y compris pour le siège du passager avant lorsque celui-ci est inoccupé.

Quand faut-il éviter d'activer le chauffage de siège ?

N'activez pas le chauffage de siège dans les conditions suivantes :

- Le siège est occupé par une personne sujette à une perception réduite de la température ou de la douleur ➔⚠.
- Le siège n'est pas occupé.
- Le siège est doté d'une housse de protection.
- Un siège pour enfants est installé sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à +25 °C.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite ou une absence de perception de la température ou de la douleur due à la prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent plus guérir complètement. Pour vous informer sur votre état de santé, veuillez consulter un médecin.

- Les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur ne doivent jamais utiliser le chauffage de siège.

⚠ AVERTISSEMENT

Une garniture de siège trempée peut entraîner des dysfonctionnements du chauffage de siège et augmenter les risques de brûlures.

- Avant d'utiliser le chauffage de siège, assurez-vous que l'assise est sèche.
- Ne vous asseyez pas sur le siège avec un vêtement humide ou mouillé.
- Ne posez pas d'objets ni de vêtements humides ou mouillés sur le siège.
- Ne renversez pas de liquide sur le siège.

AVIS

- Pour ne pas endommager les résistances du chauffage de siège, évitez de vous agenouiller sur les sièges et de concentrer une charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Les liquides, les objets pointus et les matériaux isolants, comme une housse de protection ou un siège pour enfants, peuvent endommager le chauffage de siège.
- En cas de dégagement d'odeurs, désactivez immédiatement le chauffage de siège et faites-le vérifier dans un atelier spécialisé.
- Si les garnitures de siège d'origine sont remplacées par un autre matériau, le chauffage de siège peut surchauffer ou son fonctionnement peut être limité.

Pour économiser du carburant, désactivez le chauffage de siège aussi rapidement que possible.

Chauffage de volant

Le chauffage de volant ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Niveaux de température du chauffage de volant

Lorsque vous activez le chauffage de volant, le niveau de température actuel est représenté en permanence sous forme de barres dans le combiné d'instruments. Dans le cas du niveau de température maximal, les trois barres sont remplies.

Activation et désactivation du chauffage de volant à l'aide du volant multifonction

1. Pour activer le chauffage de volant au niveau de température maximal, appuyez sur .
2. Pour régler le niveau de température, appuyez à nouveau sur .
3. Pour désactiver le chauffage de volant, appuyez à nouveau sur jusqu'à ce que les barres disparaissent de l'afficheur du combiné d'instruments.

Mémorisation du niveau de température

1. Activez le chauffage de volant et réglez le niveau de température souhaité.
2. Pour enregistrer le niveau de température actuel, appuyez sur sans relâcher pendant environ une seconde.

   Le niveau de température est mémorisé et le système coupe le chauffage de volant.
3. Pour réactiver le chauffage de volant en reprenant le dernier niveau de température mémorisé pendant sa dernière utilisation, appuyez sur sans relâcher pendant environ une seconde.

Quand le chauffage du volant s'active-t-il automatiquement ?

Si vous redémarrez le moteur en l'espace d'environ 10 minutes, le dernier réglage de chauffage (puissance) précédemment effectué est automatiquement activé.

Dans quelles situations le chauffage de volant se désactive-t-il ?

Le chauffage de volant est désactivé automatiquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

– La consommation d'énergie est trop élevée.
– Le système de chauffage de volant est perturbé.

Le mode réfrigération A/C ne se met pas en marche ou fonctionne seulement de manière restreinte

Le mode réfrigération **A/C** fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et à des températures ambiantes supérieures à +3 °C.

Lorsque le moteur est très chaud, le mode réfrigération **A/C** est désactivé.

- Activez la soufflante.
- Contrôlez le fusible du climatiseur *Fusibles*.
- Remplacez le filtre à poussière et à pollen *Service*.
- Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Le système de chauffage et de ventilation ne se met pas en marche ou fonctionne seulement de manière restreinte

- Le système de chauffage et de ventilation de même que la fonction de dégivrage-désembuage fonctionnent mieux lorsque le moteur est chaud.
- Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Les glaces sont embuées

De la buée se forme sur les glaces du véhicule lorsque celles-ci sont plus froides que la température ambiante et que l'air est très humide. L'air froid peut absorber moins d'humidité que l'air chaud, ce qui explique que les glaces s'embuent plus fréquemment durant la saison froide.

- Éliminez la glace, la neige ou les feuilles de la grille d'entrée d'air située devant le pare-brise afin d'améliorer la puissance calorifique et la puissance de réfrigération *Entretien du véhicule*.
- Laissez libres les fentes d'air dans la partie arrière du coffre à bagages afin que l'air puisse circuler de l'avant vers l'arrière à travers le véhicule.
- Activez la fonction de dégivrage-désembuage *Chauffage, ventilation, réfrigération*.

L'unité de température est mal réglée

- Changez d'unité de température pour tous les affichages de température du véhicule dans le système d'infodivertissement *Utilisation et affichage du système d'infodivertissement*.

Eau ou vapeur sous le véhicule

Lorsque l'humidité de l'air extérieur et la température ambiante sont élevées, de l'eau de condensation peut s'écouler de l'évaporateur du système de réfrigération et former une flaque d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal et n'est pas l'indice d'un défaut d'étanchéité.

En cas de forte humidité de l'air extérieur et de températures ambiantes basses, il se peut que l'eau de condensation s'évapore par le chauffage stationnaire en marche. Dans ce cas, de la vapeur d'eau peut s'échapper de dessous le véhicule. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un endommagement du véhicule.

Chauffage/ventilation stationnaires

Entrée en matière

Le chauffage et la ventilation stationnaires permettent de chauffer l'habitacle en hiver et de le ventiler en été. Le pare-brise peut être débarrassé du givre, de la buée et d'une fine couche de neige. Le chauffage stationnaire est alimenté grâce au carburant du réservoir du véhicule et peut être utilisé à l'arrêt, contact coupé. La ventilation stationnaire est alimentée par la batterie 12 V.

Mode de fonctionnement du chauffage stationnaire

Lorsque le chauffage stationnaire est activé, le véhicule règle le mode **Chauffage** ou **Ventilation** en fonction de la température extérieure.

En cas de températures extérieures élevées, la ventilation stationnaire assure une arrivée d'air frais dans l'habitacle et évite une accumulation thermique.

Système d'échappement du chauffage stationnaire

Les gaz d'échappement émis par le chauffage stationnaire s'échappent par un tuyau situé sur le soubassement du véhicule. Le tuyau d'échappement ne doit pas être bloqué par de la neige, de la boue ni des objets.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique, inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- Ne mettez jamais en marche ou ne laissez jamais fonctionner le chauffage stationnaire lorsque le véhicule se trouve dans un local non ventilé ou fermé.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de telle manière qu'il se mette en marche et fonctionne dans des locaux non ventilés ou fermés.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement du chauffage stationnaire peuvent atteindre des températures très élevées. Cela peut provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de telle manière que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. des herbes sèches.

AVIS

L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.

- Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la température devant les diffuseurs d'air.

Activation ou désactivation du chauffage et de la ventilation stationnaires

Le chauffage stationnaire peut fonctionner avec le contact mis et coupé.

Ouverture du menu Chauffage stationnaire

1. Touchez le bouton **HOME** .
2. Pour ouvrir le menu **Chauffage stationnaire**, touchez .

Activation du chauffage stationnaire

Le chauffage stationnaire peut être activé comme suit :

– Via la fonction de chauffage immédiat dans le menu **Chauffage stationnaire** du système d'infodivertissement.

– **OU :** appuyez sur la touche de la radiocommande *Radiocommande*.

– **OU :** programmez l'heure de départ *Chauffage et ventilation stationnaires*.

Si le chauffage stationnaire est activé, la DEL jaune du chauffage stationnaire s'allume dans le combiné d'instruments.

Lorsque l'état de charge de la batterie 12 V est trop faible ou que le réservoir est vide, il n'est pas possible de mettre en marche le chauffage stationnaire.

Désactivation manuelle du chauffage stationnaire

Le chauffage d'appoint peut être désactivé manuellement comme suit :

- Via la fonction de chauffage immédiat dans le menu **Chauffage stationnaire** du système d'infodivertissement.
- **OU :** appuyez sur la touche de la radiocommande *Radiocommande*.

Le chauffage stationnaire se désactive automatiquement

- Lorsque l'heure de départ programmée est atteinte ou lorsque la durée de fonctionnement réglée est écoulée *Chauffage et ventilation stationnaires*.
- Lorsque le témoin de contrôle vert (indicateur de niveau de carburant) est allumé *Indicateur de niveau de carburant*.
- Si l'état de charge de la batterie 12 V a baissé trop fortement.

Pour brûler le reste de carburant contenu dans le chauffage stationnaire, ce dernier continue de fonctionner pendant un bref laps de temps après sa désactivation manuelle ou automatique.

Utilisation du chauffage stationnaire comme réchauffeur additionnel

Après le démarrage du moteur, le chauffage stationnaire peut continuer à fonctionner comme réchauffeur additionnel. Pour cela, la condition suivante doit être remplie :

– Dans les réglages du climatiseur du système d'infodivertissement, la fonction Réchauffeur automatique est activée.
– La température extérieure est inférieure à +5 °C.

La fonction de chauffage d'appoint se désactive de nouveau après un certain temps.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le chauffage stationnaire peut être activé au maximum trois fois successivement pendant la durée de fonctionnement maximale.

Lorsque le chauffage stationnaire est activé, des bruits de fonctionnement sont audibles.

Si le chauffage ou la ventilation stationnaire fonctionnent à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie 12 V se décharge. Afin de recharger la batterie 12 V, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long.

Si vous stationnez sur une pente avec très peu de carburant dans le réservoir *(juste au-dessus de la réserve)*, l'indicateur de niveau de carburant peut afficher une valeur inexacte et entraîner des restrictions de fonctionnement du chauffage stationnaire.

Programmation du chauffage et de la ventilation stationnaires

Le chauffage stationnaire se programme dans le système d'infodivertissement.

Réglage de la durée de fonctionnement du chauffage stationnaire

1. Ouvrez le menu **Chauffage stationnaire**.
2. Touchez le bouton de fonction **Réglage**.
3. Pour régler la durée de fonctionnement, touchez le bouton de fonction **Durée de fonctionnement**.

La durée de fonctionnement réglée s'applique lorsque le chauffage stationnaire est mis en marche à l'aide de la fonction de chauffage immédiat ou de la radiocommande.

La durée de fonctionnement maximale du chauffage stationnaire est de 60 minutes.

Réglage de la température souhaitée

1. Ouvrez le menu **Chauffage stationnaire**.
2. Touchez le bouton de fonction **Température** et réglez la température souhaitée.

Le chauffage stationnaire chauffe l'habitacle selon la température souhaitée. L'habitacle est chauffé de manière uniforme.

Programmation de l'heure de départ

L'activation est toujours valable pour un seul processus de chauffage ou de ventilation. Vous devez réactiver l'horaire de départ à chaque nouveau démarrage.

1. **Avant** de procéder à la programmation, assurez-vous que la date et l'heure du véhicule sont bien réglées *Horloge*.
2. Ouvrez le menu **Chauffage stationnaire**.
3. Touchez le bouton de fonction **Réglage**.
4. Sélectionnez l'un des emplacements de mémoire pour une **heure de départ**.
5. Touchez le bouton de fonction **Activer**.

À l'aide de l'heure de départ programmée, le véhicule calcule l'heure de démarrage du processus de chauffage ou de ventilation pour atteindre la température actuellement paramétrée en fonction de la température extérieure.

Contrôle de la programmation

Lorsqu'une heure de départ est activée, la LED jaune du combiné d'instruments s'allume après la coupure du contact pendant environ 10 secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il se mette en marche et tourne dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

Radiocommande

Fig. 95 Chauffage stationnaire : radiocommande (à gauche) avec compartiment à pile (à droite)

Mise en marche ou arrêt du chauffage stationnaire à l'aide de la radiocommande

–Mise en marche : appuyez sur la touche pendant une seconde environ ➔*Fig. 95*.
–Arrêt : appuyez sur la touche OFF pendant une seconde environ ➔*Fig. 95*.

DEL intégrée à la radiocommande

La LED affiche différents états lorsque vous appuyez sur une touche ➔*Fig. 95*②.

S'allume

– **vert** : le chauffage stationnaire est activé.
– **rouge** : le chauffage stationnaire est désactivé.

Clignote irrégulièrement

– **vert** : le chauffage stationnaire est bloqué. Le réservoir est presque vide, la batterie 12 V est trop faible ou le chauffage stationnaire présente un dysfonctionnement. Faites le plein et conduisez suffisamment de temps pour recharger la batterie 12 V ou rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Clignote régulièrement

– **rouge ou vert** : signal d'activation ou de désactivation non reçu. Réduire la distance par rapport au véhicule.

S'allume ou clignote

– **orange** : la pile bouton de la radiocommande est faible. Remplacez la pile bouton.

Portée

Lorsque la pile bouton est neuve et que les conditions sont optimales, la portée de la radiocommande s'étend à quelques centaines de mètres.

– Respectez une distance d'au moins 2 m entre la radiocommande et le véhicule.

– Évitez les obstacles entre la radiocommande et le véhicule.

– Tenez la radiocommande avec la barrette chromée ➔*Fig. 95*① dirigée verticalement vers le haut.

– Ne recouvrez pas l'antenne.

De mauvaises conditions météorologiques, des bâtiments aux alentours ou une pile bouton faible réduisent considérablement la portée.

Remplacement de la pile bouton de la radiocommande

Si le témoin de contrôle ne s'allume pas, il est nécessaire de remplacer la pile bouton de la radiocommande.

– Insérez un outil approprié tel qu'un tournevis dans l'évidement du boîtier de la radiocommande, dans le sens de la flèche ➔*Fig. 95.*

– Soulevez le couvercle de pile avec l'objet jusqu'à ce que les crantages du boîtier soient dégagés.

– Repoussez légèrement le couvercle de la pile dans le sens de la flèche.

– Retirez le couvercle de la pile.

– Pour retirer la pile bouton, insérez par ex. un tournevis avec précaution dans l'évidement sur la pile bouton.

– Soulevez la pile bouton avec le tournevis jusqu'à ce que la pile bouton soit détachée du logement.

– Retirez la pile bouton.

- Insérez une pile bouton neuve de même type en la faisant s'encliqueter dans le logement. Veillez à respecter les polarités.
- Réinsérez le cache de pile dans le boîtier de la radiocommande.
- Repoussez le couvercle de la pile dans le sens opposé à la flèche jusqu'à ce qu'il s'enclenche ➔*Fig. 95*.

DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile bouton risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez toujours hors de portée des enfants la radiocommande ainsi que les porte-clés avec piles, piles de rechange, piles boutons et autres types de piles d'un diamètre supérieur à 20 mm
- En cas d'absorption d'une pile, faites immédiatement appel à un médecin.

AVIS

- La radiocommande renferme des composants électroniques. Mettez-la donc à l'abri de l'humidité, ne lui faites pas subir de fortes secousses et ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.
- Toute pile inadaptée peut endommager la radiocommande. Ne remplacez la pile usagée que par une pile neuve de tension, taille et spécification identiques.
- Lors de l'insertion de la pile, respectez les polarités.

Éliminez les piles usagées dans le respect de l'environnement.

La pile de la radiocommande peut contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut.

Conduite

Recommandations pour la conduite

Pédalier

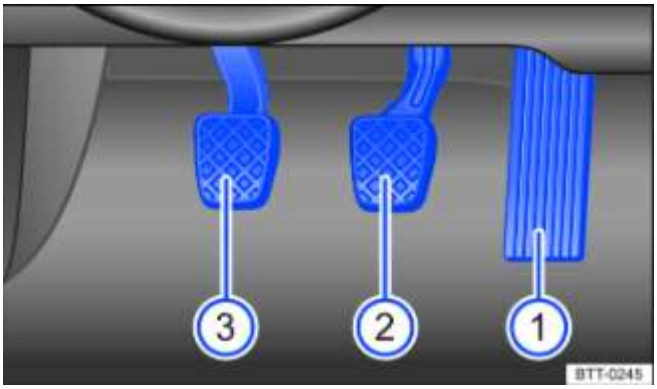

Fig. 96 Au plancher : pédales sur les véhicules avec boîte mécanique

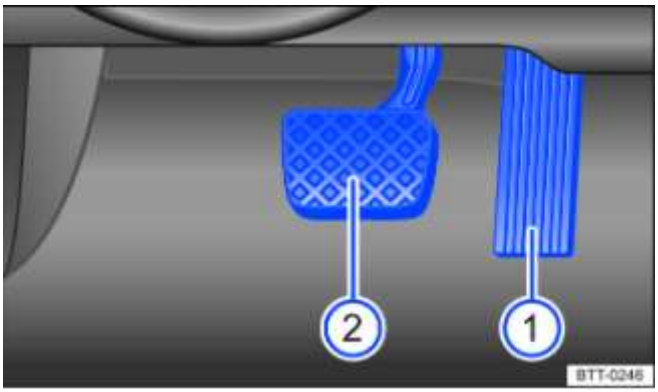

Fig. 97 Au plancher : pédales sur les véhicules avec boîte automatique

① Accélérateur

② Pédale de frein

③ Pédale d'embrayage *pour véhicules avec boîte mécanique*

L'utilisation et la liberté de mouvement de toutes les pédales ne doivent en aucun cas être entravées par des objets ou des tapis de sol.

N'utilisez que des tapis de sol laissant la zone du pédalier libre et pouvant être fixés au plancher sans risque de glisser.

⚠ AVERTISSEMENT

La présence d'objets sur le plancher côté conducteur peut entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement du pédalier ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours les tapis de sol au plancher pour éviter qu'ils ne glissent.
- Ne posez jamais de tapis de sol ou d'autres revêtements de sol sur le tapis de sol installé.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets du plancher lorsque vous garez votre véhicule.

Recommandation de rapport

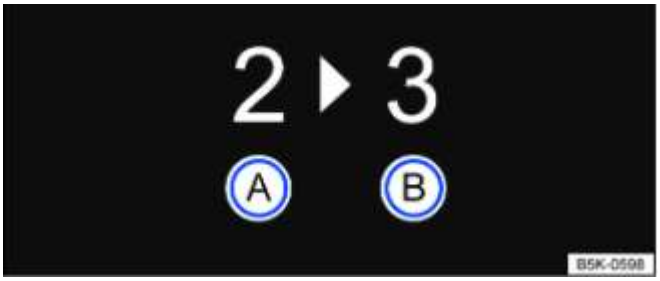

Fig. 98 Afficheur du combiné d'instruments : recommandation de rapport

Ⓐ Rapport actuellement engagé.

Ⓑ Rapport recommandé.

Selon l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer pendant la marche une valeur correspondant à une recommandation pour le choix d'un rapport économique ➔*Fig. 98*.

Véhicules avec boîte automatique : La boîte de vitesses doit pour cela être en programme Tiptronic *Tiptronic*.

Aucune recommandation de rapport ne vous est proposée si vous avez engagé le rapport idéal. Le rapport actuellement engagé apparaît sur l'afficheur.

Informations relatives au « nettoyage » du filtre à particules

La gestion moteur détecte un filtre à particules obstrué et favorise la régénération du filtre à particules à l'aide d'une recommandation de rapport ciblée. Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de rouler exceptionnellement à un régime moteur plus élevé *Filtre à particules*.

⚠ ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Le conducteur porte l'entière responsabilité du choix correct de la vitesse engagée dans toutes les situations de conduite (par ex. lors d'un dépassement ou lors de parcours en montagne).

Un rapport sélectionné de manière optimale permet d'économiser du carburant.

Sur les véhicules équipés d'une boîte mécanique, l'affichage de la recommandation de vitesse disparaît lorsque vous actionnez la pédale d'embrayage. Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, la recommandation de rapport disparaît lorsque vous désengagez le levier sélecteur de la position Tiptronic.

Conduite économique

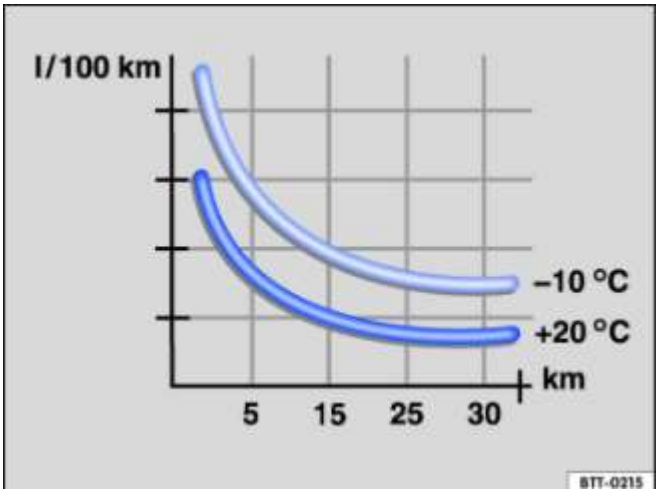

Fig. 99 Consommation de carburant en l/100 km à deux températures ambiantes différentes

Un style de conduite approprié contribue à réduire la consommation de carburant, la pollution de l'environnement ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus. Les conseils suivants vous aideront à faire des économies tout en préservant l'environnement.

Anticipez

Un style de conduite irrégulier augmente la consommation de carburant. En observant attentivement la circulation, il est possible d'éviter les accélérations et freinages fréquents. Vous pouvez anticiper en maintenant une distance suffisante par rapport au véhicule vous précédant.

Récupération de l'énergie au freinage des véhicules avec système semi-hybride

L'énergie peut être récupérée et stockée lors d'un freinage ou d'une décélération.

Si un freinage est nécessaire et que le véhicule ne peut pas s'arrêter par inertie, le passage de la pédale d'accélérateur à la pédale de frein doit être rapide et uniforme. Ainsi, la récupération de l'énergie au freinage est utilisée de manière optimale. Le carburant n'est pas consommé.

Utilisez le mode roue libre

Véhicules avec boîte automatique : Lorsque le levier sélecteur se trouve en position **D** et que vous n'actionnez ni l'accélérateur, ni la pédale de frein, le véhicule roule en roue libre (« par inertie ») sans quasiment consommer d'énergie.

Avec la fonction roue libre Eco, le moteur n'est pas seulement débrayé, mais entièrement coupé. Même si l'énergie n'est pas récupérée, le véhicule peut rouler pendant longtemps sans consommer de carburant s'il est conduit de manière anticipative.

Évitez les fortes accélérations

À des vitesses excessivement élevées, la résistance au roulement et la résistance de l'air augmente, et avec elles, la force requise pour déplacer le véhicule. N'exploitez jamais la vitesse maximale du véhicule.

Démarrez immédiatement

En cas d'immobilisation prolongée du véhicule, désactivez la disponibilité de marche, par ex. dans un bouchon ou à un passage à niveau.

Ravitaillez modérément le véhicule en carburant

Un réservoir à carburant rempli à ras bord augmente le poids du véhicule. Un réservoir rempli à moitié ou aux trois quarts suffit, notamment pour les parcours urbains.

Évitez les trajets courts

Un moteur froid consomme nettement plus de carburant. La température de fonctionnement optimale n'est atteinte qu'après avoir parcouru quelques kilomètres. Lors de températures ambiantes très basses, par ex. en hiver, la consommation de carburant est supérieure à la moyenne ➔*Fig. 99*. Évitez les trajets superflus et regroupez les trajets courts.

Procédez à un entretien régulier

Un entretien régulier est la condition essentielle à une conduite économique et permet d'augmenter la durée de vie du véhicule.

Respectez la pression de gonflage des pneus

Une pression de gonflage de pneus insuffisante contribue non seulement à l'usure, mais augmente aussi la résistance au roulement et par conséquent la consommation de carburant. Utilisez des pneus à faible résistance au roulement.

Adaptez la pression de gonflage des pneus au chargement du véhicule :

- Tenez compte des indications figurant sur la plaquette de pression de gonflage des pneus *Pression de gonflage des pneus*.
- Système de contrôle de l'état des pneus *Système de contrôle de l'état des pneus*

Utilisez des huiles-moteur superlubrifiantes

Les huiles-moteur entièrement synthétiques à faible viscosité diminuent la résistance au frottement dans le moteur et se répartissent mieux et plus rapidement, en particulier lors d'un démarrage à froid du moteur.

Retirez le ballast inutile

Le fait de ranger le coffre à bagages, par ex. en retirant les caisses de boisson vides ou les sièges pour enfants non utilisés, permet de réduire la consommation de carburant.

Pour maintenir la résistance de l'air à son niveau le plus faible possible, retirez les superstructures et pièces rapportées telles que les porte-skis, les porte-vélos et les galeries porte-bagages après utilisation.

Économisez l'énergie

L'alternateur, entraîné par le moteur, produit du courant électrique pour alimenter les consommateurs confort tels que le climatiseur, le dégivrage électrique de glace ou la ventilation. Il est facile d'économiser de l'énergie, par ex. :

- Lorsque les températures extérieures sont élevées, aérez le véhicule avant de prendre le volant et roulez avec les glaces ouvertes sur un court trajet. N'allumez le climatiseur qu'ensuite.
- Désactivez les consommateurs confort lorsque vous n'en avez plus besoin.

AVERTISSEMENT

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

AVIS

Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur en position neutre **N**. La boîte de vitesses n'est alors pas lubrifiée et peut par conséquent être endommagée.

Renseignez-vous sur d'autres idées et comportements pour préserver encore plus l'environnement. Think Blue. est la marque de Volkswagen dans le monde entier pour désigner son engagement en matière de durabilité et d'écocompatibilité.

Votre Partenaire Volkswagen vous fournira de plus amples informations sur l'entretien correct et les pièces de rechange particulièrement écoénergétiques telles que les nouveaux pneus.

Informations sur les freins

Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, sur les 200 à 300 premiers kilomètres parcourus, l'effet de freinage optimal car elles doivent d'abord être « rodées » ➔⚠. La légère réduction de la force de freinage peut toutefois être compensée par une pression plus importante sur la pédale de frein. **Pendant le rodage, la distance de freinage est, en cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence, plus longue** que lorsque les plaquettes de frein sont rodées. Pendant la période de rodage, évitez les freinages d'urgence et les situations entraînant de fortes sollicitations des freins, par ex. lorsque vous suivez de trop près les véhicules vous précédant.

L'**usure des plaquettes de frein** dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite. Si vous effectuez principalement de courts trajets en ville et si votre style de conduite est sportif, faites vérifier régulièrement l'épaisseur des plaquettes de frein dans un atelier spécialisé.

En cas de conduite avec des **freins mouillés**, par ex. après un passage à gué, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques de frein. Il faut faire « sécher les freins » dès que possible en freinant avec précaution à partir d'une vitesse assez élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route ➔⚠.

La formation d'une **pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein** diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. Si vous n'avez pas freiné pendant une période prolongée sur des routes sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution ➔⚠.

Les longues périodes d'immobilisation, un faible kilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des freins favorisent la **corrosion** sur les disques de frein ainsi que **l'encrassement** des plaquettes de frein. En cas de sollicitation faible ou nulle des plaquettes de frein et en cas de corrosion, Volkswagen vous recommande de nettoyer les disques et plaquettes de frein en effectuant à plusieurs reprises des freinages puissants lorsque vous roulez à une vitesse élevée. Veillez alors à ne mettre en danger aucun autre véhicule et usager de la route ➔⚠.

Servofrein

Le servofrein, qui ne fonctionne que lorsque le moteur tourne, amplifie la pression que le conducteur exerce sur la pédale de frein.

L'intervention de freinage est maintenue lorsque le moteur est arrêté en mode roue libre ECO.

Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, appuyez plus fortement sur la pédale de frein car la distance de freinage est alors allongée en raison de l'absence d'intervention de freinage ➔⚠.

AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte s'allume seul ou en même temps qu'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

AVERTISSEMENT

Les plaquettes de frein neuves n'offrent pas tout de suite une efficacité de freinage optimale.

- Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées ». Vous pouvez augmenter une efficacité de freinage réduite en appuyant plus fortement sur la pédale de frein.
- Pour réduire le risque d'accident, de blessures graves et de perte de contrôle du véhicule, roulez avec une prudence particulière lorsque le véhicule est équipé de plaquettes de frein neuves.
- Pendant la période de rodage des plaquettes de frein neuves, ne roulez jamais trop près des véhicules qui vous précèdent et évitez toute situation où les freins sont fortement sollicités.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue.

- En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse et sélectionnez un rapport inférieur (en cas de boîte mécanique ou en mode Tiptronic de la boîte automatique). Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins.
- Les spoilers avant de deuxième monte ou endommagés peuvent gêner la ventilation des freins et entraîner ainsi leur surchauffe.

AVERTISSEMENT

Des freins mouillés, givrés ou recouverts de sel réagissent plus tardivement et augmentent la distance de freinage.

- Testez avec précaution les freins.
- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez toujours quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel.

AVERTISSEMENT

La conduite sans servofrein ou avec une fonction limitée de ce dernier peut allonger considérablement la distance de freinage et risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne coupez jamais le moteur ou le contact tant que le véhicule est en mouvement.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, appuyez plus fortement sur la pédale de frein car la distance de freinage est alors allongée en raison de l'absence d'intervention de freinage.
- La zone du plancher sous le pédalier doit toujours être dégagée afin que la pédale de frein puisse se déplacer sans entrave.

En cas de contrôle des plaquettes de frein avant, il est recommandé de contrôler également les plaquettes de frein arrière. Effectuez régulièrement un contrôle visuel de l'épaisseur des plaquettes de frein à travers les ouvertures des jantes ou par le dessous du véhicule. Si nécessaire, démontez les roues pour pouvoir procéder à un examen complet. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Conduite avec un véhicule chargé

Afin de garantir les bonnes qualités routières d'un véhicule chargé, tenez compte des points suivants :

- Chargez correctement tous les bagages *Transport*.
- Accélérez modérément et en faisant très attention.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite brusque.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Éventuellement, tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages *Galerie porte-bagages*.
- Si nécessaire, tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque *Traction d'une remorque*.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule, augmenter la distance de freinage en cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence, et par conséquent provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Fixez correctement le chargement pour l'empêcher de glisser.
- Utilisez des cordes ou des sangles de serrage appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquetez correctement les dossiers de sièges arrière.

Conduite avec le capot arrière ouvert

La circulation avec le capot arrière ouvert représente un danger particulier. Fixez correctement tous les objets de même que le capot arrière ouvert et prenez des mesures adéquates pour éviter que des gaz d'échappement toxiques ne pénètrent dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

La circulation avec le capot arrière déverrouillé ou ouvert peut provoquer des blessures graves.

- Roulez toujours avec le capot arrière fermé.
- Chargez correctement tous les objets dans le coffre à bagages. Des objets non attachés peuvent tomber du coffre à bagages et blesser les usagers de la route circulant derrière votre véhicule.
- Conduisez toujours de manière particulièrement prudente et prévoyante.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque afin d'éviter tout mouvement incontrôlé du capot arrière ouvert.
- Signalez visiblement les objets dépassant du coffre à bagages. Respectez les dispositions légales.
- Si des objets dépassent du coffre à bagages, vous ne devez jamais utiliser le capot arrière pour les « coincer » ou les « maintenir ».
- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le capot arrière ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le capot arrière ouvert.

AVERTISSEMENT

Si le capot arrière est ouvert, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il peut en résulter des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour empêcher la pénétration de gaz d'échappement toxiques, roulez toujours avec le capot arrière fermé.
- Si vous devez circuler exceptionnellement avec le hayon ouvert, tenez compte des points suivants pour réduire la pénétration de gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :
    - Fermez toutes les glaces et le toit en verre.
    - Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur.
    - Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.
    - Réglez la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur sur la vitesse la plus élevée.

AVIS

La hauteur et éventuellement la longueur du véhicule sont modifiées lorsque le capot arrière est ouvert.

Passages à gué sur routes

Pour éviter tout endommagement du véhicule lors de la traversée par ex. de routes inondées, tenez compte des points suivants :

- L'eau doit atteindre **au maximum** le bord inférieur de la carrosserie ➔ ⓘ.
- Roulez au pas.
- Dans l'eau, ne vous arrêtez jamais, ne faites jamais marche arrière ou ne coupez jamais le moteur.
- Les véhicules venant en sens inverse soulèvent des vagues pouvant augmenter le niveau d'eau pour votre propre véhicule à un tel point qu'il vous est impossible d'effectuer le passage à gué en toute sécurité.
- Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué *Dispositif start/stop de mise en veille*.

⚠ AVERTISSEMENT

Après un passage à gué, la traversée de surfaces boueuses, de neige fondue, etc., l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, ce qui peut ainsi rallonger la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Ne mettez pas en danger les usagers de la route et n'enfreignez pas les dispositions légales lors de cette opération.
- Évitez toute manœuvre de freinage brusque et subite juste après un passage à gué.

AVIS

- Les passages à gué peuvent endommager fortement des pièces du véhicule telles que le moteur, la boîte de vitesses, les trains roulants ou l'équipement électrique.
- Ne traversez jamais de l'eau salée car le sel peut induire un phénomène de corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec de l'eau salée.

Rodage du moteur

Un moteur neuf doit être rodé sur les 1 500 premiers kilomètres parcourus. Toutes les pièces mobiles doivent pouvoir s'adapter les unes aux autres. Pendant les premières heures de fonctionnement, le moteur subit des frottements internes plus élevés.

Jusqu'à 1 000 kilomètres :

– N'accélérez pas à fond.

– Ne sollicitez pas le moteur à plus des 2/3 du régime maximal.

– Ne tractez pas de remorque *Traction d'une remorque*.

Entre 1 000 et 1 500 kilomètres :

– Augmentez *progressivement* la vitesse et le régime moteur.

Le style de conduite adopté lors des 1 500 premiers kilomètres a une incidence sur la qualité du moteur. Par la suite – en particulier lorsque le moteur est froid – conduisez à des régimes modérés afin de réduire l'usure du moteur et d'augmenter le kilométrage.

Ne conduisez pas à des régimes trop bas. Rétrogradez toujours lorsque le moteur ne tourne plus « régulièrement ».

Des pneus *Informations utiles sur les roues et les pneus* et des plaquettes de frein *Informations sur les freins* neufs doivent être rodés avec précaution.

En rodant le moteur avec ménagement, vous en accroîtrez la longévité tout en réduisant la consommation d'huile-moteur.

Utilisation du véhicule dans d'autres pays et sur d'autres continents

Votre véhicule a été fabriqué dans nos usines pour correspondre à son pays de destination. Il est donc conforme aux conditions d'homologation en vigueur dans ce pays au moment de sa production.

Si vous prévoyez d'utiliser le véhicule provisoirement ou pendant une courte période à l'étranger, tenez compte des remarques correspondantes *Sécurité*.

Lorsque vous vendez le véhicule ou si vous l'utilisez durant une période prolongée dans un autre pays, respectez les directives légales qui s'appliquent à ce pays.

Certains équipements doivent éventuellement être ajoutés ou déposés et certaines fonctions désactivées. Cela peut également concerner certaines rubriques d'entretien et certains types de Service. Cela vaut en particulier lorsque le véhicule est utilisé durant une période prolongée dans une autre région climatique.

En raison des différentes bandes de fréquences utilisées dans le monde, il est possible que le système d'infodivertissement de première monte ne fonctionne pas dans certains pays.

AVIS

- Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.
- Volkswagen ne peut pas être tenu responsable si le véhicule contrevient, intégralement ou partiellement, à la législation en vigueur dans d'autres pays ou sur d'autres continents.

Dysfonctionnement du système de freinage

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Un message texte peut également s'afficher.

Arrêtez de rouler !

– Prenez contact avec un atelier spécialisé et faites contrôler le système de freinage.

Indicateur d'usure des plaquettes de frein

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Les plaquettes de frein avant sont usées.

– Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.
– Faites contrôler **toutes** les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.

Démarrage et arrêt du moteur

Bouton de démarrage

Fig. 100 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage du moteur (véhicules avec boîte mécanique)

Fig. 101 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage du moteur (véhicules avec boîte DSG à double embrayage)

Véhicules avec boîte mécanique : Le moteur démarre lorsque vous actionnez le bouton de démarrage et la pédale d'embrayage.

Véhicules avec boîte automatique : Le moteur démarre lorsque vous actionnez le bouton de démarrage et la pédale de frein.

Le véhicule ne peut être activé que si une clé du véhicule valide se trouve dans le véhicule.

Lorsque vous quittez le véhicule, si le contact est coupé, l'ouverture de la porte du conducteur active le verrouillage électronique de colonne de direction *Direction*.

Mise ou coupure du contact

Appuyez une fois sur le bouton de démarrage sans actionner la pédale de frein ou d'embrayage ➔⚠.

Coupure automatique du contact

Lorsque, l'arrêt automatique du moteur étant activé, le véhicule ne détecte pas la présence du conducteur, le contact est automatiquement coupé après un certain laps de temps. Si les feux de croisement étaient allumés au même moment, les feux de position restent encore allumés pendant environ 30 minutes. Les feux de position peuvent être éteints manuellement *Touche de verrouillage centralisé* ou s'éteindre suite au verrouillage du véhicule *Feux de stationnement*.

Fonction de redémarrage du moteur

Si, une fois le moteur arrêté, aucune clé du véhicule valide n'est détectée dans le véhicule, vous pouvez faire redémarrer le moteur dans les 5 secondes qui suivent. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

Une fois ce laps de temps écoulé, il n'est plus possible de démarrer le moteur sans aucune clé du véhicule valide dans l'habitacle.

⚠ AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- Lors de la mise du contact, n'enfoncez pas la pédale de frein ou la pédale d'embrayage car le moteur démarrerait immédiatement.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner des blessures graves.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact et activer ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.

Avant de quitter votre véhicule, coupez toujours le contact manuellement et tenez compte des éventuelles indications affichées dans le combiné d'instruments.

Des périodes d'immobilisation prolongées du véhicule alors que le contact est mis peuvent entraîner une décharge de la batterie 12 V et par conséquent l'impossibilité de démarrer le moteur.

Démarrage du moteur

- Appuyez une fois sur le bouton de démarrage. Le contact est mis.
- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le frein de stationnement électronique soit désactivé.
- Véhicules à boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre. Amenez le levier de vitesses au point mort.
- Appuyez sur le bouton de démarrage *Bouton de démarrage* – n'accélérez pas. Une clé de véhicule valide doit se trouver dans le véhicule pour pouvoir démarrer le moteur. Lorsque le moteur démarre, relâchez le bouton de démarrage.
- Véhicules à moteur diesel : Pendant le préchauffage du moteur diesel, le témoin de contrôle ➰ est allumé dans le combiné d'instruments.
- Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la après une minute environ.
- Si le véhicule a été verrouillé avec la clé du véhicule, le bouton de démarrage est désactivé. Si vous vous trouvez à l'intérieur du véhicule et que vous devez démarrer le moteur, déverrouillez d'abord le véhicule ou effectuez un démarrage de secours *Démarrage du moteur*.

⚠ AVERTISSEMENT

Le risque de blessures graves peut être réduit lorsque le moteur tourne ou lors du démarrage du moteur.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.
- Ne démarrez ou ne laissez jamais tourner le moteur si de l'huile, du carburant ou d'autres ingrédients facilement inflammables s'écoulent du véhicule, en dessous ou à proximité de celui-ci, par ex. à la suite d'un endommagement.
- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne, en particulier lorsqu'une vitesse est engagée ou qu'un rapport a été sélectionné. Le véhicule risque de se déplacer subitement ou d'engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages, des incendies et des blessures graves.
- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage peut exploser et entraîner la montée brusque en régime du moteur.

AVIS

- Le démarreur ou le moteur peut être endommagé en cas de tentative de démarrage du moteur pendant la marche du véhicule ou lorsque le moteur est redémarré immédiatement après avoir été coupé.
- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations lorsque le moteur est froid.
- Pour démarrer le véhicule, ne le poussez pas ou ne le faites pas remorquer. Du carburant imbrûlé risque d'endommager le catalyseur.

Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.

Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés.

Si aucune clé du véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou que la clé n'est pas reconnue, un message apparaît sur l'afficheur du combiné d'instrument. Cela peut se produire lorsque la clé du véhicule est perturbée par un autre signal radio ou masquée par un objet, par ex. une valise en aluminium.

Si la pile bouton de la clé du véhicule est par exemple trop faible ou déchargée, vous ne pouvez pas démarrer le moteur à l'aide du bouton de démarrage. Dans ce cas, utilisez la fonction de démarrage de secours *Démarrage du moteur*.

Après le démarrage du moteur froid, celui-ci peut brièvement être plus bruyant à cause de son fonctionnement. Ce phénomène est normal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.

Sur les véhicules avec moteur diesel, il peut y avoir, par des températures extérieures inférieures à +5 °C, une légère formation de fumée sous le véhicule lorsque le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant est en marche.

Arrêt du moteur

- Arrêtez le véhicule ➔⚠.
- Garez le véhicule *Stationnement*.
- Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage. Si vous ne pouvez pas couper le moteur, effectuez une coupure de secours *Démarrage du moteur*.
- Tenez compte des indications affichées dans le combiné d'instruments *Combiné d'instruments*.

Fonction de passage dans une installation de lavage

Véhicules avec boîte automatique : Si le contact est coupé au rapport **N**, le véhicule peut rouler pendant 30 minutes. Ensuite, le frein de parking est automatiquement activé à l'arrêt. Un message correspondant apparait sur l'afficheur du combiné d'instruments une minute avant l'activation automatique du frein de parking.

Alerte au conducteur lorsqu'il quitte le véhicule

Pour vous indiquer que le véhicule peut poursuivre son mouvement par inertie, au moment de quitter le véhicule, un signal sonore d'avertissement retentit lors de l'ouverture de la porte du conducteur et des messages d'avertissement correspondants apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule est en marche. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture sont hors service.
- Le servofrein ne fonctionne pas. Pour arrêter le véhicule, la pédale de frein doit être davantage enfoncée.
- La direction assistée ne fonctionne pas. Il faut exercer plus de force pour braquer le volant.
- Lorsque vous coupez le contact, il est possible que le verrouillage électronique de la colonne de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. broussailles, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

AVIS

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une période prolongée, il risque de surchauffer après sa coupure. Afin d'éviter tout risque d'endommagement du moteur, laissez-le tourner au point mort pendant environ deux minutes avant de l'arrêter.

Après l'arrêt du moteur, le ventilateur de radiateur dans le compartiment-moteur peut continuer à tourner pendant quelques minutes même lorsque le contact est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement.

Antidémarrage électronique

L'antidémarrage permet d'empêcher le démarrage du moteur et donc la mise en mouvement du véhicule à l'aide d'une clé non autorisée.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsqu'une clé valide se trouve dans l'habitacle.

L'antidémarrage électronique est activé automatiquement lorsqu'il n'y a plus de clé valide à l'intérieur du véhicule.

C'est la raison pour laquelle le moteur ne peut être démarré qu'avec une clé adéquate codée d'origine Volkswagen. Des clés de véhicule codées sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Le fonctionnement irréprochable du véhicule n'est garanti que par l'utilisation de clés d'origine Volkswagen.

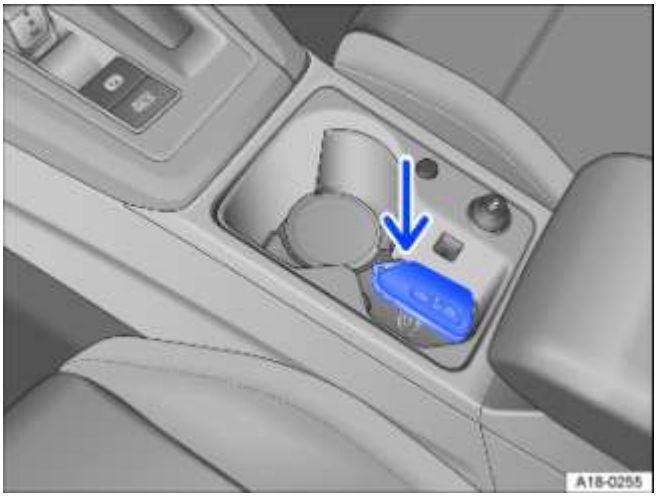

Fig. 102 Dans la console centrale : fonction de démarrage de secours

Dysfonctionnement de la gestion moteur

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

La gestion moteur présente un dysfonctionnement.

La puissance de propulsion du véhicule peut être limitée ou entièrement absente !

La poursuite de la conduite peut être impossible ou possible uniquement de façon limitée !

– Garez le véhicule en toute sécurité.
– Arrêtez de rouler !
– Tenez compte du message sur le combiné d'instruments.
– Faites appel à un spécialiste et faites contrôler la gestion moteur.

Dysfonctionnement de la gestion moteur

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

La gestion moteur présente un dysfonctionnement.

La puissance de propulsion du véhicule peut être limitée !

– Tenez compte du message sur le combiné d'instruments.
– Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.

Régime moteur limité

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Le régime moteur a été réduit pour éviter une surchauffe du moteur.

Le régime est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments.

La limitation du régime est annulée dans les cas suivants :

– Le moteur ne se trouve plus dans une plage de température critique.
– Le conducteur a levé le pied de l'accélérateur.

avec Limitation du régime en raison d'un dysfonctionnement de la gestion moteur

Les témoins de contrôle s'allument en jaune.

La limitation du régime est déclenchée par suite d'un dysfonctionnement de la gestion moteur.

La puissance du système de transmission peut être limitée.

– Veillez à ce que le régime n'augmente pas au-delà de la limite indiquée.
– Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.

Préchauffage ou gestion moteur

Véhicules à moteur diesel :

Le témoin de contrôle **s'allume** en jaune.

Pendant le préchauffage du moteur diesel, le témoin de contrôle s'allume pendant quelques secondes dans le combiné d'instruments.

Aucune clé de véhicule valide n'a été détectée

Un témoin correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Lorsque la clé du véhicule contient une pile bouton faible ou déchargée, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée.

Il est nécessaire d'effectuer un démarrage de secours :

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Posez la clé du véhicule dans le porte-boissons arrière de l'accoudoir central et appuyez sur le bouton de démarrage ➔*Fig. 102*.
- Le contact est mis automatiquement et le moteur est éventuellement démarré.

Il est impossible de couper le moteur

Il n'est pas possible de couper le moteur en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage.

Il est nécessaire d'effectuer une coupure d'urgence :

- Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage en l'espace de quelques secondes ou appuyez une fois dessus et maintenez-le longuement enfoncé.

Le moteur s'arrête automatiquement *Bouton de démarrage*.

Il est impossible de démarrer le moteur

Si vous utilisez une clé du véhicule non autorisée ou que le système présente un dysfonctionnement, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

- Utilisez une clé de véhicule autorisée.
- Si le dysfonctionnement persiste, faites appel à un spécialiste.

Dispositif start/stop de mise en veille

Le dispositif start/stop de mise en veille coupe automatiquement le moteur lorsque le véhicule est immobile. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire.

Activation du dispositif start/stop de mise en veille

La fonction s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué.

Pour arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Le moteur est coupé au moment où le véhicule s'arrête ou juste avant.

Pour relancer le moteur, retirez le pied de la pédale de frein ou appuyez sur l'accélérateur.

Témoins de contrôle

Lorsque le témoin de contrôle Ⓐ s'allume, le dispositif start/stop de mise en veille est disponible et l'arrêt automatique du moteur est activé.

Lorsque le témoin de contrôle Ⓐ s'allume, le dispositif start/stop de mise en veille est indisponible ➔ ⓘ.

Conditions importantes requises pour la coupure automatique du moteur

- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est fermée.
- Le capot avant est fermé.
- La température minimale du moteur est atteinte.
- La température dans l'habitacle se trouve dans la plage des températures préréglées et l'humidité de l'air n'est pas trop élevée.
- La fonction de dégivrage-désembuage du climatiseur n'est pas activée.
- L'état de charge de la batterie 12 V est suffisant.
- Véhicules avec système semi-hybride : L'état de charge de la batterie 48 V est suffisant.
- La température de la batterie 12 V n'est ni trop basse ni trop élevée.
- Le véhicule ne se trouve pas en montée raide ou en pente abrupte.

– Le volant n’est pas fortement braqué.

– La marche arrière n’est pas enclenchée.

– L’assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) n’est pas activé.

Si les conditions requises pour la coupure automatique du moteur ne sont réunies que durant une phase d’arrêt du véhicule, le moteur peut, éventuellement, également s’arrêter ultérieurement, par ex. après la désactivation de la fonction de dégivrage.

Conditions d’un redémarrage automatique

Le moteur peut démarrer automatiquement dans les conditions suivantes :

– Réchauffement ou refroidissement trop important de l’habitacle.

– Le véhicule se met à rouler.

– La tension dans la batterie 12 V baisse.

– Véhicules avec système semi-hybride : La tension dans la batterie 48 V baisse.

Une règle s’applique par principe : le moteur redémarre toujours automatiquement lorsque cela est indispensable pour la situation détectée et le véhicule.

Conditions requérant un démarrage manuel du moteur

Dans les conditions suivantes, il est nécessaire de démarrer manuellement le moteur :

– Lorsque la porte du conducteur est ouverte.

– Lorsque le capot avant est ouvert.

Activation et désactivation manuelle du dispositif start/stop de mise en veille

Le dispositif start/stop de mise en veille peut être désactivé et activé manuellement via le système d’infodivertissement. Dans la sélection du menu, touchez le bouton de fonction Véhicule, puis Statut, puis Start/stop pour désactiver ou activer le dispositif start/stop de mise en veille. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille est désactivé, le bouton de fonction Start/stop est bleu.

Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille a coupé le moteur, ce dernier redémarre immédiatement dès que le système est désactivé via le bouton de fonction Start/stop.

Véhicules avec système semi-hybride : Si le dispositif start/stop de mise en veille a coupé le moteur et que le système a été désactivé au moyen du bouton de fonction Start/stop, le moteur démarre uniquement lorsque le véhicule est à l’arrêt.

Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué.

La désactivation de la fonction start/stop n'interrompt pas le mode roue libre éco.

Mode start/stop et régulateur de distance (ACC)

Après une intervention active de freinage effectuée par le régulateur de distance (ACC) jusqu'à l'arrêt *ACC*, le moteur s'arrête.

Le régulateur de distance étant actif, le moteur redémarre dans les cas suivants :

– Lorsque l'accélérateur est actionné.

– Lorsque le régulateur de distance a repris la régulation de la vitesse et de la distance.

– Lorsque le véhicule qui vous précède s'éloigne.

Le moteur est également redémarré lorsque le régulateur de distance (ACC) est désactivé et que le véhicule qui vous précède s'éloigne.

AVERTISSEMENT

Ne coupez jamais le contact tant que le véhicule est en mouvement. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture sont hors service.
- Le servofrein ne fonctionne pas. Pour arrêter le véhicule, la pédale de frein doit être davantage enfoncée.
- La direction assistée ne fonctionne pas. Il faut exercer plus de force pour braquer le volant.
- Lorsque vous coupez le contact, il est possible que le verrouillage électronique de la colonne de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer.
- Avant d'intervenir dans le compartiment-moteur, désactivez le dispositif start/stop de mise en veille.

AVIS

Si vous utilisez le dispositif start/stop de mise en veille pendant une très longue période à des températures extérieures très élevées, la batterie 12 V risque d'être endommagée.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de redémarrer le moteur manuellement. Tenez compte du message correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué.

Le moteur ne démarre plus automatiquement

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Le dispositif start/stop de mise en veille présente un dysfonctionnement.

– Démarrez le moteur manuellement *Démarrage du moteur*.
– Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.

Boîte mécanique : engagement d'une vitesse

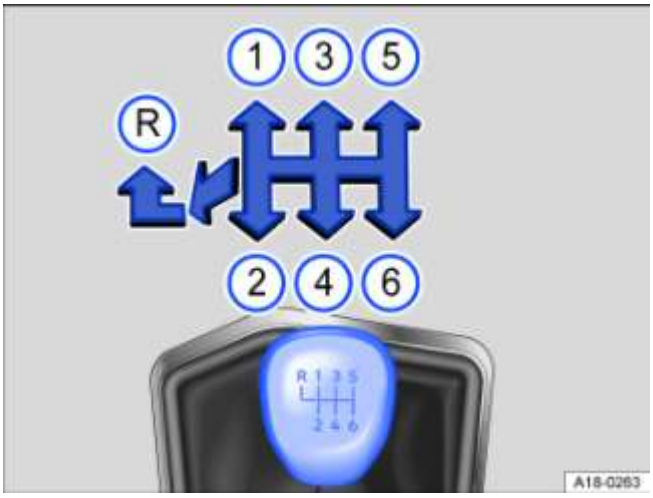

Fig. 103 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 6 vitesses

Selon son équipement, votre véhicule peut être doté d'une boîte mécanique à 5 vitesses.

Passage d'un rapport de marche avant

La position des différentes vitesses est représentée sur le levier de vitesses.

- Appuyez sur la pédale d'embrayage et maintenez-la.
- Amenez le levier de vitesses dans la position souhaitée ➔⚠.
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.
- Dans certains pays, il faut appuyer à fond sur la pédale d'embrayage afin de démarrer le moteur.

Passage de la marche arrière

- N'engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position ➔⚠.
- Amenez le levier de vitesses au point mort, puis enfoncez-le.
- Poussez le levier de vitesses complètement vers la gauche, puis vers l'avant pour l'amener en position de marche arrière ➔*Fig. 103*Ⓡ.
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Rétrogradage

Pendant la marche du véhicule, il est recommandé de toujours rétrograder en passant au rapport immédiatement inférieur et en veillant à ne pas rouler à trop haut régime ➔⚠. Si, à vitesse élevée ou à haut régime, vous rétrogradez en sautant un ou plusieurs rapports, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent d'être endommagés même si vous n'embrayez pas ➔⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur chaussée glissante. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'effectuez de forte accélération que si les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- Lorsque l'ASR est désactivé, les roues motrices peuvent patiner, en particulier lorsque la chaussée est mouillée, glissante ou sale. Vous risquez alors de ne plus pouvoir manœuvrer ni contrôler le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur tourne, le véhicule se déplace dès qu'une vitesse est enclenchée et que vous levez le pied de la pédale d'embrayage. Il en est de même lorsque le frein de stationnement est activé.

- N'engagez jamais la marche arrière tant que le véhicule est en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

Un rétrogradage effectué de manière incorrecte à une vitesse trop faible peut entraîner la perte du contrôle du véhicule et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

AVIS

Si, le véhicule roulant à vitesse élevée ou à haut régime, vous engagez un rapport trop faible, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent de subir des dommages considérables. Il en est de même si vous continuez d'enfoncer la pédale d'embrayage et n'embrayez pas.

AVIS

Observez les points suivants pour éviter des endommagements et une usure prématurée :

- En conduisant, ne posez pas votre main sur le levier de vitesses. La pression de la main se transmet aux fourchettes de commande de la boîte de vitesses.
- Veillez à ce que le véhicule soit complètement immobilisé avant d'engager la marche arrière.
- Appuyez toujours à fond sur la pédale d'embrayage lors du changement de vitesse.
- En côte, n'immobilisez pas le véhicule en faisant « patiner » l'embrayage lorsque le moteur tourne.

Une montée précoce des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Résolution des problèmes

L'embrayage « patine »

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

L'embrayage ne transmet pas l'ensemble du couple moteur.

– Si nécessaire, levez le pied de la pédale d'embrayage.

L'embrayage est en surchauffe

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Une alerte sonore peut également retentir *Boîte mécanique*.

L'embrayage peut surchauffer par ex. en cas de démarrages fréquents, lorsque le véhicule « rampe » longuement ou en cas de circulation en accordéon.

Le témoin d'alerte et éventuellement des témoins d'alerte supplémentaires ainsi qu'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments vous signalent la surchauffe.

– Vous pouvez poursuivre votre route.

L'embrayage est défectueux.

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

L'embrayage est défectueux.

– **Roulez prudemment !**

– Faites appel à un spécialiste. L'embrayage risque sinon de subir d'importants dégâts.

Boîte automatique

Mode de fonctionnement de la boîte DSG® à double embrayage

Description

Le véhicule est équipé d'une boîte DSG® à double embrayage.

La boîte DSG® à double embrayage est une **boîte dotée de la technique à double embrayage dont le passage des rapports est automatique**. La présence d'un double embrayage et de deux sous-boîtes indépendantes l'une de l'autre permet des passages de rapports particulièrement rapides sans perte en force de traction. La boîte DSG® à double embrayage allie par conséquent la puissance et le fonctionnement économique d'une boîte mécanique au confort et à la commodité d'une boîte automatique classique.

Fonctionnement

Lors de la conduite, la force du moteur est transmise à l'essieu moteur via la boîte de vitesses. Pour pouvoir changer de rapport, il faut interrompre la transmission entre le moteur et la boîte de vitesses. Cette fonction est assurée par l'embrayage.

Grâce aux deux sous-boîtes de la boîte DSG® à double embrayage, la force du moteur est toujours appliquée à l'une des sous-boîtes pendant la marche du véhicule. Avant chaque passage de rapport, le rapport immédiatement supérieur ou inférieur est déjà engagé dans la deuxième sous-boîte qui n'est encore soumise à aucune charge. Puis l'embrayage du rapport exempt de charge se ferme tandis que celui de l'autre rapport s'ouvre. Ce principe permet des passages de rapports très rapides.

Grâce à sa conception, la boîte DSG® à double embrayage est plus efficiente qu'une boîte automatique. Alors que le convertisseur de couple d'une boîte automatique fonctionne en permanence, la boîte DSG® à double embrayage peut ouvrir l'embrayage au ralenti, ce qui permet une économie de carburant. En raison de son efficience, de son faible poids et de sa commande intelligente, la boîte DSG® à double embrayage affiche généralement une consommation de carburant identique, voire inférieure à celle d'une boîte mécanique.

Comme pour la boîte mécanique, l'embrayage de la boîte DSG® à double embrayage est sujet à l'usure. Selon le type de la boîte DSG® à double embrayage, un entretien régulier est nécessaire ; informations supplémentaires *Rubriques d'entretien*. En cas de dysfonctionnement de l'une des sous-boîtes, la boîte DSG® à double embrayage permet en plus de désactiver l'une des sous-boîtes afin que vous puissiez poursuivre votre route avec l'autre *Transmission automatique*. Faites alors contrôler immédiatement la boîte de vitesses dans un atelier spécialisé.

Boîte automatique : sélection du levier sélecteur

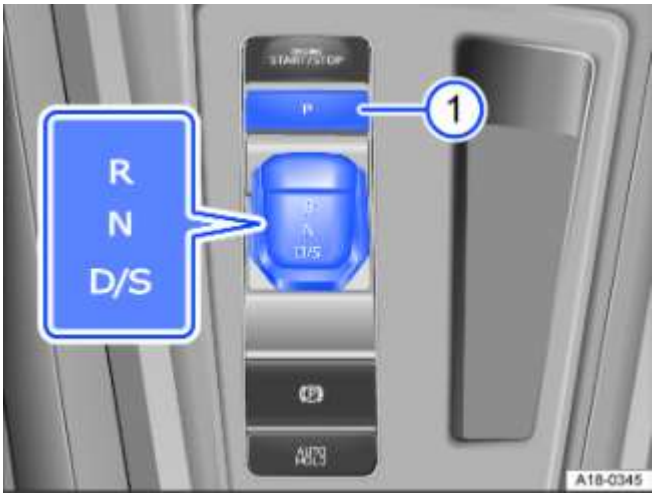

Fig. 104 Levier sélecteur de boîte automatique avec touche pour le frein de parking

Lorsque le contact est mis, le rapport sélectionné apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et sur le levier sélecteur.

La grille des vitesses s'affiche sur le combiné d'instruments lors de l'actionnement du frein ou de l'engagement d'un rapport.

P – Frein de parking

Les roues motrices sont bloquées. Ne l'engagez que lorsque le véhicule est à *l'arrêt*.

Pour engager le frein de parking, appuyez sur la touche **P** ➔*Fig. 104* (1).

Si le moteur est coupé avec le levier sélecteur en position **D/S** ou **R**, la boîte de vitesses engage automatiquement la position **P** et le véhicule est immobilisé de façon à empêcher son déplacement intempestif.

Si le moteur est coupé avec le levier sélecteur en position **N**, la boîte de vitesses reste environ 30 minutes en position neutre **N** et engage ensuite seulement le frein de parking **P** (fonction de passage dans une installation de lavage) *Arrêt du moteur*.

R – Marche arrière

La marche arrière est engagée. Ne l'engagez que lorsque le véhicule est à *l'arrêt*.

N – Position neutre

La boîte de vitesses est en position neutre. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein moteur.

D/S – Position permanente de marche avant

Rapport D : programme normal

Le passage de tous les rapports de marche avant est automatique. Ce processus dépend de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.

Rapport S : programme sport

La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement *plus tard* et les descend automatiquement *plus tôt* que dans le rapport **D** afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Ce processus dépend de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.

Pour commuter entre les rapports **D** et **S**, donnez une légère impulsion au levier sélecteur vers l'arrière.

Le levier sélecteur retourne alors toujours en position centrale.

Changement de rapport

Pour sélectionner la position la plus proche du levier sélecteur, déplacez le levier sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'au premier point de résistance. Le levier sélecteur revient dans la position initiale.

Pour sauter une position du levier sélecteur, déplacez le levier sélecteur par le point de résistance dans la position souhaitée. Le levier sélecteur revient dans la position initiale. Ainsi, il est par ex. possible de passer directement de la position **D** à la position **R**. La boîte saute alors la position du levier sélecteur **N**.

⚠ AVERTISSEMENT

L'engagement d'un mauvais rapport peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez un rapport.
- Si le moteur tourne et qu'un rapport est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein.
- N'engagez jamais la marche arrière **R** ni le frein de parking **P** lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le moteur tourne et qu'un rapport est engagé. Si vous devez quitter votre véhicule lorsque le moteur tourne, enclenchez toujours le frein de stationnement électronique et engagez le frein de parking **P**.
- Lorsque le moteur tourne et que le rapport **D/S** ou **R** est engagé, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Même lorsque le moteur tourne au ralenti, la transmission de la force motrice n'est pas entièrement interrompue et le véhicule « rampe ».
- N'engagez jamais la marche arrière **R** ni le frein de parking **P** lorsque le véhicule se déplace.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le levier sélecteur se trouve en position **N**. Le véhicule peut descendre la pente, que le moteur tourne ou soit à l'arrêt.

AVIS

En cas de passage par inadvertance de E à N pendant un trajet en programme Eco : retirez le pied de l'accélérateur et attendez le régime de ralenti du moteur avant de repasser à D ou S.

AVIS

Si, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de stationnement électronique **n'est pas** activé et si la pédale de frein est relâchée alors que le frein de parking **P** est engagé, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres.

Si vous engagez par inadvertance le levier sélecteur en position **N** pendant la marche, levez le pied de l'accélérateur. Attendez en position neutre que le moteur soit revenu au régime de ralenti et n'engagez un rapport qu'ensuite.

Passage des rapports avec la commande Tiptronic

Sur les véhicules avec boîte automatique, vous pouvez passer les rapports supérieurs et rétrograder manuellement grâce à la commande Tiptronic.

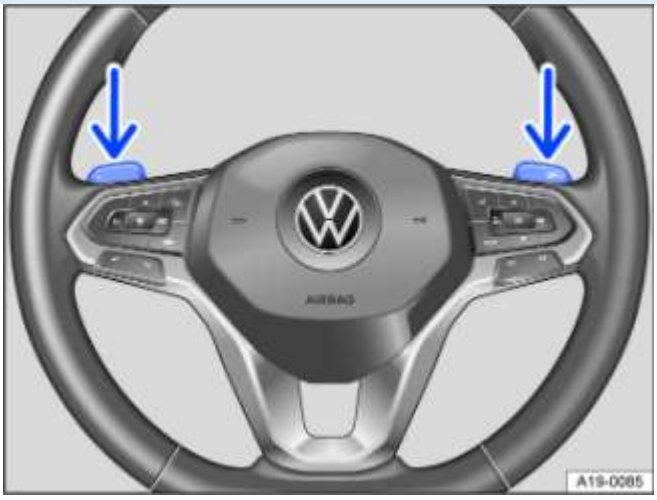

Fig. 105 Volant avec palettes pour passage des rapports de la commande Tiptronic

Dans le programme Tiptronic, il est possible de passer les rapports **D** et **S** en tirant une palette ➔*Fig. 105*.

Le programme Tiptronic est activé **temporairement** à partir du rapport **D**.

Le programme Tiptronic est activé **de manière permanente** à partir du rapport **S**.

Lorsque le système commute sur le programme Tiptronic, le rapport actuel est conservé. Cela reste valable jusqu'à ce que le système change automatiquement de rapport lorsque la vitesse limite est atteinte.

Dès que la boîte de vitesses est passée au programme Tiptronic ; cela est indiqué par **M** sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Lorsque le moteur est coupé alors que la boîte de vitesses se trouve en mode Tiptronic, celle-ci engage automatiquement le frein de parking **P**. Le véhicule est immobilisé de façon à empêcher tout déplacement intempestif.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes

- Tirez la palette droite vers le volant pour monter les rapports ➔*Fig. 105*.
- Tirez la palette gauche vers le volant pour rétrograder.
- Tirez et maintenez la palette gauche vers le volant pour engager le rapport inférieur. L'affichage de la sélection du rapport passe alors à **D**.

Abandon du programme Tiptronic :

- Automatique au bout de cinq secondes si le programme Tiptronic a été activé à partir du rapport **D**.

– **OU** : poussez le levier sélecteur vers l'arrière et relâchez-le pour engager le rapport **D**

– **OU** : tirez la palette droite vers le volant pendant environ trois secondes et relâchez-la.

AVIS

- Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.
- Lorsque vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesses change de rapport si le moteur ne risque plus de tourner en surrégime.

Conduite avec la boîte automatique

Le passage des rapports de marche avant est automatique.

Conduite en descente

Plus la pente est raide, plus le rapport à sélectionner doit être petit. Les petits rapports augmentent l'efficacité de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur en position neutre **N**.

– Réduisez votre vitesse.

– Passez la boîte de vitesses en mode Tiptronic *Tiptronic*.

– Rétrogradez à l'aide des palettes au volant *Tiptronic*.

Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si vous effectuez un arrêt ou un démarrage en côte, le moteur tournant, utilisez la fonction Auto Hold *Fonction Auto Hold*.

Conduite en roue libre sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage

En mode roue libre, l'élan du véhicule est utilisé pour économiser du carburant par une conduite anticipative. Le moteur ne freinant plus le véhicule, le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance. La fonction est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur se trouve en position **D** et dans une plage de vitesses d'environ 7 – 160 km/h, l'accélérateur n'étant pas actionné.

Pour les modèles R uniquement : Le mode roue libre est uniquement disponible dans le profil de conduite **Confort**.

Si vous actionnez le frein lorsque le véhicule finit de rouler à une vitesse **inférieure** à 40 km/h, le moteur reste coupé jusqu'à ce que le véhicule soit immobile.

Si vous actionnez le frein lorsque le véhicule finit de rouler à une vitesse **supérieure** à 40 km/h, le mode roue libre est interrompu et le moteur démarre.

Lorsque le véhicule achève de rouler sans être freiné, le moteur redémarre automatiquement à une « vitesse très lente ».

Pour garantir un redémarrage sûr du moteur et assurer l'alimentation du réseau de bord, un démarrage automatique du moteur peut se produire.

Déclenchement du mode roue libre

- Véhicules dotés de la fonction roue libre Eco : dans la fonction de sélection du profil de conduite, sélectionnez le profil **Eco ou Confort** *Sélection du profil de conduite*.
- Levez le pied de l'accélérateur. Le moteur est débrayé et tourne au ralenti. Le véhicule roule sans être freiné par le moteur.
- Véhicules dotés de la fonction roue libre Eco : Levez le pied de l'accélérateur. Le moteur peut être débrayé et coupé automatiquement.

Interruption du mode roue libre

- Appuyez sur la pédale de frein.
- **OU :** appuyez brièvement sur l'accélérateur.
- **OU :** tirez une palette vers le volant.
- **OU :** mettez le levier sélecteur en position Tiptronic.
- **OU :** changez de profil de conduite depuis **Eco ou Confort**.

Kick-down

Le dispositif kick-down permet d'effectuer une accélération maximale lorsque le levier sélecteur est en position **D**, **S** ou en mode Tiptronic.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la boîte automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée ➔⚠.

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que si le régime moteur maximal prescrit est atteint.

Si le profil de conduite **Eco** est activé *Sélection du profil de conduite*, la puissance du moteur est régulée automatiquement de sorte à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.

Système de départ automatique

Le système de départ automatique permet de réaliser une accélération maximale départ arrêté.

- Désactivez l'antipatinage *Systèmes d'assistance au freinage*.
- Appuyez sur la pédale de frein avec le pied gauche et maintenez-la enfoncée.
- Amenez le levier sélecteur dans le rapport **S** ou en mode Tiptronic.

– Appuyez sur l'accélérateur avec le pied droit jusqu'à ce que le régime moteur atteigne environ 3 200 tr/min.

– Levez le pied gauche du frein ➔ ⓘ. Le véhicule démarre avec une accélération maximale.

– Activez de nouveau l'ASR après l'accélération !

⚠ AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur chaussée glissante. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que si les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Veillez à ce que les roues motrices ne patinent pas et que le véhicule ne dérape pas lorsque l'ASR est désactivé, en particulier en cas de chaussée glissante.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération.
- Utilisez le système de départ automatique uniquement lorsque l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne faites jamais « patiner » les freins et n'actionnez jamais la pédale de frein trop souvent et trop longtemps. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Cela peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, entraîner une défaillance totale du système de freinage.

AVIS

Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Cela augmente l'usure.

Le moteur ne démarre pas.

Le témoin de contrôle s'allume en vert.

Pédale de frein non actionnée, par ex. lorsque vous essayez de sélectionner un autre rapport avec le levier sélecteur.

- Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport.
- Voir également Frein de stationnement électronique *Frein de stationnement électronique*.

Surchauffe de la boîte de vitesses

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un avertissement sonore peut en plus retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné d'instruments.

La boîte DSG ® à double embrayage peut surchauffer si vous effectuez des démarrages fréquents, lorsque le véhicule « rampe » longuement ou en cas de circulation en accordéon.

- **Arrêtez de rouler** !
- Le frein de parking P étant engagé, laissez refroidir la boîte de vitesses ➔ .
- Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas, ne poursuivez pas votre route.
- Faites appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses.

Déverrouillage de secours du blocage de levier sélecteur

Si, en cas de panne de courant (par ex. lorsque la batterie 12 V est déchargée), le véhicule doit être remorqué, vous devez effectuer un déverrouillage de secours du blocage du levier sélecteur. Pour cela, faites appel à un spécialiste.

Programme de sauvegarde

L'affichage en surbrillance (sur fond clair) de toutes les indications de position du levier sélecteur sur l'afficheur du combiné d'instruments indique un dysfonctionnement du système. La boîte DSG® à double embrayage se trouve en programme de sauvegarde. En programme de sauvegarde, le véhicule peut encore être conduit mais à une vitesse réduite et uniquement dans certains rapports.

Dans le cas de la boîte DSG® à double embrayage, il se peut dans certains cas que vous **ne puissiez plus rouler en marche arrière**.

Dans tous les cas, faites immédiatement contrôler la boîte DSG® à double embrayage dans un atelier spécialisé.

Le véhicule ne se déplace pas, bien qu'un rapport soit engagé.

Si le véhicule ne se déplace pas dans la direction souhaitée, il se peut que le système n'ait pas engagé correctement le rapport.

- Appuyez sur la pédale de frein et engagez de nouveau le rapport.
- Si le véhicule ne se déplace toujours pas dans la direction souhaitée, le système présente un dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste et faites contrôler le système.

AVERTISSEMENT

Ne desserrez jamais le frein de parking tant que le frein de stationnement électronique est désactivé. En montée et en descente, le véhicule pourrait sinon se mettre en mouvement inopinément et provoquer des accidents et des blessures graves.

AVIS

Si vous laissez rouler le véhicule en roue libre pendant une longue durée ou à grande vitesse (par ex. en cas de remorquage) alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur se trouve en position **N**, vous risquez d'endommager la boîte DSG® à double embrayage.

AVIS

- Lorsqu'il est signalé pour la première fois que la boîte est surchauffée, le véhicule doit être arrêté dans un endroit sûr ou rouler à plus de 20 km/h.
- Si le message texte et l'avertissement sonore se répètent environ toutes les 10 secondes, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité et le moteur coupé. Laissez refroidir la boîte de vitesses.
- Pour éviter tout endommagement de la boîte de vitesses, ne continuez votre route qu'après l'interruption du signal sonore. Tant que la boîte de vitesses est surchauffée, évitez d'effectuer tout démarrage ou de rouler au pas.

Conduite en côte

Assistant de maintien de la vitesse en descente

Sur les véhicules équipés d'une boîte DSG® à double embrayage, l'assistant de maintien de la vitesse en descente aide à freiner dans les descentes ➔⚠. L'assistant de maintien de la vitesse en descente exploite à cet effet le frein moteur.

La boîte DSG® à double embrayage sélectionne elle-même le rapport optimal en fonction de la déclivité et de la vitesse actuelle du véhicule. Le levier sélecteur doit pour cela se trouver en position **D/S**. En mode Tiptronic, l'assistant de maintien de la vitesse en descente **n'est pas** actif.

Étant donné que l'assistant de descente peut uniquement rétrograder jusqu'en troisième vitesse, il peut être nécessaire de passer en mode Tiptronic lorsque vous descendez des pentes très raides. En mode Tiptronic, engagez manuellement le deuxième ou le premier rapport pour pouvoir utiliser le frein moteur et soulager les freins.

Tant que l'assistant de maintien de la vitesse en descente est activé, le dispositif start/stop de mise en veille est désactivé.

Activation automatique de l'assistant de maintien de la vitesse en descente :

- Si la pente présente une déclivité de plus de 6 %.
- **ET :** si le levier sélecteur se trouve en position **D/S**.
- **De plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance (ACC) étant désactivé :** si la vitesse est inférieure à env. 80 km/h (50 mph) **ou** si les freins sont actionnés.
- **De plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance (ACC) étant activé :** si la vitesse mémorisée est dépassée.

Désactivation automatique de l'assistant de maintien de la vitesse en descente :

- Si la déclivité diminue.
- **OU :** lorsque la boîte de vitesse monte en rapport, parce que le régime moteur est supérieur à 4 500 tr/min.
- **Ou, de plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance ACC étant activé :** si la vitesse mémorisée peut être maintenue.

⚠ AVERTISSEMENT

La technologie intelligente de l'assistant de maintien de la vitesse en descente ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant de maintien de la vitesse en descente ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- L'assistant en descente ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- L'assistant en descente ne peut pas maintenir le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes dans toutes les circonstances, par ex. sur un sol glissant ou verglacé.

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez toujours prêt à freiner. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des accidents et des blessures.

- L'assistant de maintien de la vitesse en descente est un simple auxiliaire et ne peut pas toujours freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.
- L'allure du véhicule peut augmenter malgré l'assistant de maintien de la vitesse en descente.

Direction

Informations sur la direction

Pour rendre plus difficiles les tentatives de vol du véhicule, la direction doit être bloquée chaque fois que vous quittez le véhicule.

La direction

La direction assistée électromécanique s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille intervient et arrête le moteur, la direction fonctionne également.

En cas de diminution ou de défaillance de l'assistance de direction, vous devez exercer un effort de braquage nettement plus important que d'habitude.

Véhicules dotés de la fonction roue libre Eco : la direction assistée fonctionne durant la marche du véhicule même lorsque le moteur est coupé ➔⚠.

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite, le profil de conduite sélectionné peut influer sur le comportement de l'assistance de direction.

Verrouillage électronique de colonne de direction

- Arrêtez le véhicule et amenez le levier sélecteur en position P si nécessaire.
- Coupez le contact, ouvrez ensuite la porte du conducteur. La colonne de direction est verrouillée.

Si la colonne de direction ne doit **pas** être verrouillée, ouvrez d'abord la porte du conducteur, puis coupez le contact. Tant que le véhicule n'est pas verrouillé, la colonne de direction reste également déverrouillée.

Contre-braquage assisté

La fonction de contre-braquage assiste le conducteur dans des situations critiques. Des forces de braquage supplémentaires aident le conducteur à contre-braquer ➔⚠.

Direction progressive

Selon l'équipement du véhicule, la direction progressive peut adapter l'intensité des mouvements de braquage en fonction de la situation de conduite. La direction progressive ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

En *ville*, les manœuvres de stationnement ainsi que les virages serrés demandent des mouvements de braquage moins importants.

Sur les *routes nationales* ou sur *autoroute*, la direction progressive offre une sensation de direction plus sportive et plus directe ainsi qu'un comportement dynamique important, par ex. dans les virages.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'assistance de direction ne fonctionne pas, le volant est difficile à tourner, ce qui peut rendre le véhicule plus difficile à diriger.

- L'assistance de direction ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez jamais rouler votre véhicule en roue libre.
- Ne coupez jamais le contact tant que le véhicule est en mouvement. Le verrouillage de la colonne de direction risque de s'encliqueter et vous risquez de ne plus pouvoir diriger le véhicule.

AVERTISSEMENT

La fonction de contre-braquage, combinée avec l'ESC, assiste le conducteur lors des manœuvres de braquage dans les situations de conduite critiques. Le braquage du véhicule incombe dans tous les cas au conducteur. Le véhicule n'est pas braqué par la fonction de contre-braquage.

AVIS

Le contact doit être mis sur le véhicule tracté pour que le volant ne soit pas bloqué et pour que le conducteur puisse activer les clignotants, l'avertisseur sonore, les essuie-glaces et le lave-glace.

Dysfonctionnement de la direction

Le témoin d'alerte s'allume ou clignote en rouge.

La direction assistée électromécanique ou le verrouillage électronique de colonne de direction présentent un dysfonctionnement.

- **Arrêtez de rouler !** Faites appel à un spécialiste.
- Lorsque le témoin d'alerte **s'allume** en rouge, la direction peut être dure en raison de la défaillance de la direction électromécanique.
- Lorsque le témoin d'alerte **clignote**, il n'est pas possible de déverrouiller la colonne de direction.

Dysfonctionnement de la direction

Le témoin de contrôle s'allume ou clignote en jaune.

La direction est plus dure ou réagit de manière plus sensible que d'habitude.

Le témoin de contrôle **s'allume de manière permanente :**

- Redémarrez le moteur et parcourez une brève distance à faible vitesse.
- Si le témoin de contrôle reste allumé, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Le témoin de contrôle **clignote :**

- Tournez le volant dans un sens puis dans l'autre.
- Coupez le contact, puis remettez-le.
- Tenez compte des messages apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Arrêtez de rouler si le témoin de contrôle continue de clignoter une fois que vous avez mis le contact. Faites appel à un spécialiste.

Sélection du profil de conduite

Entrée en matière

Les profils de conduite permettent au conducteur d'adapter différentes caractéristiques des systèmes du véhicule à la situation de conduite courante, au confort de conduite recherché et au degré d'économie souhaité. Parmi les systèmes adaptables du véhicule figurent notamment les trains roulants, la direction, la propulsion et le climatiseur.

Différents profils de conduite sont disponibles en fonction de l'équipement du véhicule. L'impact que peuvent avoir les systèmes du véhicule dans les différents profils de conduite dépend de l'équipement du véhicule.

Véhicules avec régulation adaptative des trains roulants

Pendant la conduite, la régulation adaptative des trains roulants (DCC) adapte en permanence l'amortissement des trains roulants au sol et à la situation de conduite. La régulation adaptative des trains roulants DCC prend en compte la configuration des trains roulants du profil de conduite sélectionné.

Véhicules équipés d'un différentiel d'essieu arrière R-Performance avec répartition dynamique du couple

Le différentiel d'essieu arrière R-Performance avec répartition dynamique du couple est disponible sur les versions spéciales sportives du véhicule, en fonction de l'équipement. Le système peut fournir plus de couple à la roue extérieure au virage afin d'obtenir davantage de traction dans les virages. Le système prend en compte la configuration des trains roulants du profil de conduite sélectionné.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront automatiquement en fonction du compte utilisateur utilisé *Personnalisation*.

Sélection du profil de conduite

Vous pouvez sélectionner le profil de conduite lorsque le contact est mis et le véhicule à l'arrêt ou pendant la conduite ➔⚠.

Si vous avez sélectionné un profil de conduite pendant la conduite, le nouveau profil de conduite est immédiatement appliqué aux systèmes du véhicule, à l'exception de **Entraînement**.

– Pour activer aussi le nouveau profil de conduite sélectionné pour le système du véhicule **Entraînement**, levez un court instant le pied de l'accélérateur dès que les conditions de circulation le permettent.

Sélection du profil de conduite à l'aide du panneau tactile dans la partie supérieure de la console centrale

1. Touchez MODE.
2. Pour changer de profil de conduite, touchez de nouveau MODE ou touchez le profil de conduite souhaité dans le système d'infodivertissement.

Sélection du profil de conduite au moyen de la touche du volant multifonction

La touche du volant multifonction est disponible sur les versions spéciales sportives du véhicule, en fonction de l'équipement.

1. Appuyez légèrement sur la touche .
2. Appuyez à nouveau légèrement sur la touche pour sélectionner des profils de conduite.

   Les profils de conduite **Drift** et **Special** peuvent uniquement être sélectionnés dans le système d'infodivertissement.

   OU : pour sélectionner le profil de conduite **Race**, appuyez fortement sur la touche .

Affichage des informations relatives au profil de conduite

– Pour afficher des informations supplémentaires sur le profil de conduite sélectionné, touchez i dans le système d'infodivertissement.

Sélection du profil de conduite Individual

1. Touchez jusqu'à ce que le profil de conduite **Individual** apparaisse.
2. Pour ouvrir le menu **Individual**, touchez

AVERTISSEMENT

Le réglage du profil de conduite pendant la marche du véhicule peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.

Caractéristiques des profils de conduite

Eco : ce mode permet de limiter la consommation du véhicule et vous aide à adopter un style de conduite économique.

Comfort : ce profil de conduite correspond au réglage de base du véhicule ; il s'agit d'une configuration du véhicule axée sur le confort, idéale par ex. pour la conduite sur des chaussées en mauvais état ou pour de longs trajets sur autoroute.

Sport : ce réglage vous procure une sensation de conduite sportive. Si vous sélectionnez le profil de conduite **Sport**, les véhicules équipés d'une boîte automatique passeront sur le rapport **S**. Les Modèles R équipés d'une boîte automatique passeront sur le rapport **D**.

Race : ce profil de conduite est uniquement disponible sur les versions spéciales sportives du véhicule, en fonction de l'équipement. Celui-ci vous procure une sensation de conduite très sportive. Si vous sélectionnez le profil de conduite **Race**, l'amortissement des trains roulants est dur et les véhicules équipés d'une boîte automatique passent sur le rapport **S**.

Special : ce profil de conduite est uniquement disponible sur les modèles R, en fonction de l'équipement.

Drift : ce profil de conduite est uniquement disponible sur les modèles R, en fonction de l'équipement. Les véhicules équipés d'un différentiel d'essieu arrière R-Performance avec répartition dynamique du couple distribuent un couple élevé à l'essieu arrière afin de permettre au véhicule de survirer. Le programme électronique de stabilisation (ESC) réagit avec retard et l'antipatinage (ASR) est désactivé. Volkswagen recommande d'utiliser ce profil de conduite uniquement sur les routes fermées ➔ . Respectez toujours les lois et les dispositions spécifiques à chaque pays.

Individual : vous pouvez à tout moment adapter les différents systèmes du véhicule selon vos souhaits.

⚠ AVERTISSEMENT

Un véhicule au comportement trop corrigé peut entraîner des accidents et des blessures graves. Le profil de conduite **Drift** ne remplace en aucun cas la maîtrise et l'attention du conducteur.

- Utilisez le profil de conduite **Drift** uniquement sur des routes fermées.
- Utilisez le profil de conduite **Drift** uniquement si vous maîtrisez ce type de conduite.
- Utilisez le profil de conduite **Drift** uniquement lorsque la route fermée est sèche, sans verglas ni neige.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et à la visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée.

Comportement normal des systèmes du véhicule et profils de conduite

Le profil de conduite **Comfort** correspond aux réglages de base des systèmes du véhicule lorsque le contact est mis.

Comportement des profils de conduite après mise et coupure du contact

Le profil de conduite sélectionné reste actif lorsque vous coupez le contact et le remettez.

Si vous coupez puis remettez le contact dans les versions spéciales sportives du véhicule, le profil de conduite **Sport** est sélectionné.

Comportement du système du véhicule Propulsion après mise et coupure du contact

Les réglages de la **propulsion** sont réinitialisés à ceux du profil de conduite **Comfort** dès que vous coupez le contact et que vous le remettez.

Vous pouvez réactiver le système du véhicule **propulsion** avec les réglages du profil de conduite souhaité :

– Sélectionnez de nouveau le profil de conduite souhaité.

– **OU :** pour réactiver les réglages du profil de conduite **Sport**, amenez le levier sélecteur de la boîte automatique vers l'arrière en position **S**.

Les autres systèmes du véhicule conservent leurs réglages lorsque vous contact et le remettez.

Sur les versions spéciales sportives du véhicule, les réglages du système du véhicule **propulsion** sont réinitialisés à ceux du profil de conduite **Sport** dès que vous coupez le contact et que vous le remettez.

Dysfonctionnement de la régulation adaptative des trains roulants (DCC)

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Le message **Défaut : amortisseurs** peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

– Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Dysfonctionnement de la transmission intégrale

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Sur l'afficheur du combiné d'instruments, le message **La transmission intégrale ne fonctionne pas. Poursuite de la route possible. Veuillez vous rendre dans un atelier.** peut apparaître.

– Le différentiel d'essieu arrière peut être en surchauffe. Arrêtez le véhicule pendant environ 10 minutes, puis continuez à rouler avec une vitesse et un style de conduite appropriés.
– Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Les profils de conduite ou les systèmes du véhicule ne se comportent pas comme attendu

– Tenez compte du comportement standard des profils de conduite et des systèmes du véhicule *Sélection du profil de conduite*.

Systèmes d'aide à la conduite

Régulateur de vitesse (GRA)

Entrée en matière

Le régulateur de vitesse (GRA) vous aide à maintenir constante une vitesse mémorisée par vos soins.

Plage de vitesse

Le régulateur de vitesse (GRA) est disponible à partir d'une vitesse d'environ 20 km/h en marche avant.

Conduite avec le régulateur de vitesse (GRA)

Vous pouvez à tout moment dépasser la vitesse mémorisée, par ex. pour effectuer un dépassement. La régulation est interrompue pendant la durée de l'accélération, puis reprend à la vitesse mémorisée.

Affichages

Lorsque le régulateur de vitesse (GRA) est activé, l'afficheur du combiné d'instruments affiche la vitesse mémorisée et le statut du régulateur de vitesse (GRA) :

Le régulateur de vitesse (GRA) est en marche, la régulation est active.

Le régulateur de vitesse (GRA) est en marche, la régulation n'est pas active.

Si aucune vitesse n'est mémorisée, l'afficheur du combiné d'instruments affiche **---** à la place de la vitesse.

Passage des rapports

Dès que vous appuyez sur la pédale d'embrayage, la régulation et interrompue ; elle reprend automatiquement après le changement de vitesse.

Conduite en descente

Rétrogradez avant d'aborder une descente longue. Vous exploitez ainsi le frein moteur et soulagez les freins.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il n'est pas possible de rouler en gardant une distance suffisante et une vitesse constante en toute sécurité, l'utilisation du régulateur de vitesse (GRA) risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse (GRA) en cas de circulation dense, de distance de sécurité insuffisante, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, verglas, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse (GRA) en tout-terrain ou sur des routes non stabilisées.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le régulateur de vitesse (GRA) après son utilisation.
- Il est dangereux de reprendre la vitesse mémorisée si elle est trop élevée pour l'état de la chaussée, les conditions météorologiques ou de circulation.

Commande du régulateur de vitesse (GRA) via le volant multifonction

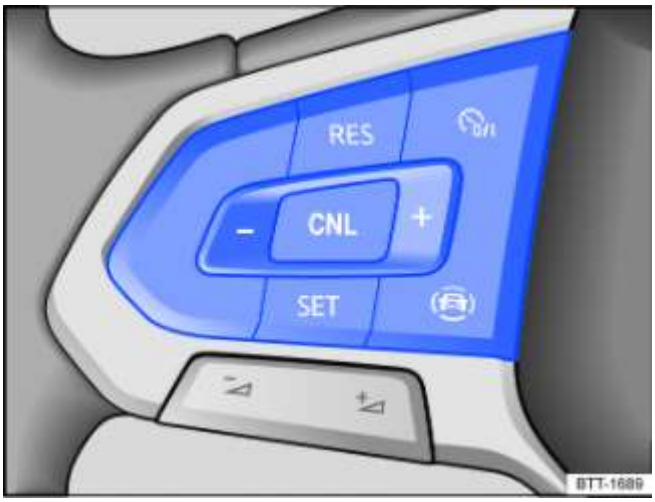

Fig. 106 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de vitesse (variante 1)

Fig. 107 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de vitesse (variante 2)

Activation

– Appuyez sur la touche .

Aucune vitesse n'a été mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.

Démarrage de la régulation

– Appuyez sur la touche SET pendant la conduite.

Le GRA mémorise la vitesse actuelle et en fait sa valeur cible.

Réglage de la vitesse

Vous pouvez régler la vitesse mémorisée pendant que le régulateur de vitesse (GRA) est en phase de régulation :

Variante 1 du volant de direction :

+ 1 km/h : Appuyez sur la touche RES.
- 1 km/h : Appuyez sur la touche SET.
+ 10 km/h : Appuyez sur la touche +.
- 10 km/h : Appuyez sur la touche −.

Variante 2 du volant de direction :

+ 1 km/h : Appuyez légèrement sur la touche +.
- 1 km/h : Appuyez légèrement sur la touche −.
+ 10 km/h : Appuyez fortement sur la touche + ou balayez la touche du bas vers le haut.
- 10 km/h : Appuyez fortement sur la touche −. ou balayez la touche du haut vers le bas.

Pour modifier la vitesse mémorisée de manière continue, maintenez la touche correspondante enfoncée.

Le véhicule adapte la vitesse actuelle en accélérant ou en freinant.

Interruption de la régulation

– Appuyez brièvement sur la touche CNL ou 0/1. Vous pouvez également appuyer sur la pédale de frein.

La vitesse reste mémorisée.

Reprise de la régulation

– Appuyez sur la touche RES.

Le GRA reprend la vitesse mémorisée et la régulation recommence.

Désactivation

– Appuyez longtemps sur la touche .

Le GRA est désactivé, la vitesse mémorisée est effacée.

Passage au limiteur de vitesse

1. Appuyez sur la touche .
2. Sélectionnez le limiteur de vitesse dans l'afficheur du combiné d'instruments.

Le GRA est désactivé.

En fonction de l'équipement, la touche se trouve soit sur le volant multifonction, soit sur le levier des clignotants et de l'inverseur-codes.

Résolution des problèmes

Dysfonctionnement du régulateur de vitesse

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

– Dysfonctionnement. Désactivez le régulateur de vitesse (GRA) et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

La régulation s'interrompt automatiquement.

– Vous avez appuyé de manière prolongée sur la pédale d'embrayage.
– Le véhicule a dépassé la vitesse mémorisée pendant une période prolongée.
– Aucun rapport n'est engagé pour la marche avant.
– Des systèmes d'assistance au freinage, comme l'ASR ou l'ESC, sont intervenus.
– Le véhicule a été freiné par l'assistance au freinage d'urgence autonome.
– Si le problème persiste, désactivez le GRA et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Limiteur de vitesse

Entrée en matière

Le limiteur de vitesse vous aide à ne pas dépasser une vitesse mémorisée par vos soins.

Plage de vitesse

Le limiteur de vitesse est disponible en marche avant à partir d'environ 30 km/h.

Conduite avec le limiteur de vitesse

Vous pouvez interrompre à tout moment la limitation de la vitesse en appuyant à fond sur l'accélérateur en surmontant la résistance. Dès que vous dépassez la vitesse mémorisée, le témoin de contrôle vert clignote et un signal sonore peut retentir. La vitesse reste mémorisée.

Dès que la vitesse repasse en dessous de la valeur mémorisée, la régulation se réactive automatiquement.

Affichages

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, l'afficheur du combiné d'instruments affiche la vitesse mémorisée et le statut du limiteur de vitesse :

Le limiteur de vitesse est en marche, la régulation est active.

Le limiteur de vitesse est en marche, mais la régulation n'est pas active.

Conduite en descente

Rétrogradez avant d'aborder une descente longue. Vous exploitez ainsi le frein moteur et soulagez les freins.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le limiteur de vitesse après son utilisation.

- Le limiteur de vitesse ne décharge pas le conducteur de sa responsabilité quant à la vitesse de conduite. Ne roulez pas à pleins gaz si cela n'est pas nécessaire.
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, l'utilisation du limiteur de vitesse est dangereuse et risque de causer des accidents graves, par ex. en cas d'aquaplanage ou en présence de neige, de verglas, de feuilles. N'utilisez le limiteur de vitesse que lorsque l'état de la chaussée et les conditions météorologiques le permettent.

Commande du limiteur de vitesse via le volant multifonction

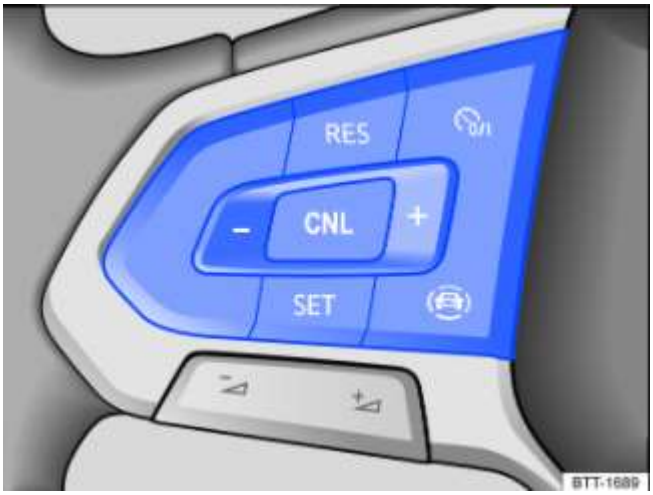

Fig. 108 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du limiteur de vitesse (variante 1)

Fig. 109 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du limiteur de vitesse (variante 2)

Activation

– Appuyez sur la touche .

Aucune régulation ne s'effectue encore.

Démarrage de la régulation

– Appuyez sur la touche SET pendant la conduite.

La vitesse actuelle est alors mémorisée comme vitesse maximale.

Réglage de la vitesse

Vous pouvez régler la vitesse mémorisée :

Variante 1 du volant de direction :

+ 1 km/h : Appuyez sur la touche RES.
- 1 km/h : Appuyez sur la touche SET.
+ 10 km/h : Appuyez sur la touche +.
- 10 km/h : Appuyez sur la touche –.

Variante 2 du volant de direction :

+ 1 km/h : Appuyez légèrement sur la touche [+].

- 1 km/h : Appuyez légèrement sur la touche [−].

+ 10 km/h : Appuyez fortement sur la touche [+] ou effectuez un mouvement de balayage de bas en haut sur la touche.

- 10 km/h : Appuyez fortement sur la touche [−] ou effectuez un mouvement de balayage de haut en bas sur la touche.

Pour modifier la vitesse mémorisée de manière continue, maintenez la touche correspondante enfoncée.

Interruption de la régulation

– Appuyez sur la touche [CNL] ou [0/I].

La vitesse reste mémorisée.

Reprise de la régulation

– Appuyez sur la touche [RES].

Dès que la vitesse actuelle est inférieure à la vitesse mémorisée, le limiteur de vitesse est réactivé.

Désactivation

– Appuyez longtemps sur la touche [0/I].

Le limiteur de vitesse est désactivé, la vitesse mémorisée est effacée.

Passage au régulateur de vitesse (GRA) ou au régulateur de distance (ACC)

1. Appuyez sur la touche [ACC].
2. Sélectionnez le système souhaité dans l'afficheur du combiné d'instruments.

Le limiteur de vitesse est désactivé.

En fonction de l'équipement, la touche [ACC] se trouve soit sur le volant multifonction, soit sur le levier des clignotants et de l'inverseur-codes.

LIM Limiteur de vitesse non disponible.

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

- Dysfonctionnement. Désactivez le limiteur de vitesse et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

La régulation s'interrompt automatiquement.

- Vous avez désactivé le programme électronique de stabilisation (ESC).
- Les freins sont en surchauffe. Laissez les freins refroidir et contrôlez de nouveau le fonctionnement.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Pour des raisons de sécurité, le limiteur de vitesse ne se désactive complètement que si vous levez une fois le pied de l'accélérateur ou désactivez manuellement le système.

Régulateur de distance (ACC)

Entrée en matière

Le régulateur de distance (ACC = Adaptive Cruise Control) maintient constante une vitesse réglée par vos soins. Si votre véhicule se rapproche du véhicule qui le précède, le régulateur de distance adapte automatiquement la vitesse pour maintenir la distance de sécurité que vous avez sélectionnée.

Le véhicule est-il doté d'un régulateur de distance (ACC) ?

Votre véhicule dispose du régulateur de distance (ACC) si vous pouvez effectuer des réglages relatifs au régulateur de distance (ACC) dans le menu Assistants du système d'infodivertissement.

Plage de vitesse

L'ACC agit dans une plage de vitesse comprise entre environ 30 km/h et environ 210 km/h, ou 150 km/h aux États-Unis. Cette plage de vitesse peut varier en fonction du marché considéré.

Conduite avec le régulateur de distance (ACC)

Vous pouvez à tout moment neutraliser la régulation par l'ACC. La régulation est interrompue lorsque vous freinez. Si vous accélérez, la régulation est interrompue le temps de l'accélération, puis poursuivie.

Si vous tractez une remorque, l'ACC agit de manière moins dynamique.

Invite de freinage

Si l'intervention automatique de décélération de l'ACC ne suffit pas, l'ACC vous invite, via un message s'affichant sur le combiné d'instruments, à freiner également. De plus, le témoin d'alerte rouge s'allume et un signal sonore retentit. Freinez immédiatement !

Capteur à radar

L'ACC détecte les situations de conduite à l'aide du capteur à radar monté à l'avant du véhicule. La portée du capteur à radar est d'environ 160 m.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'ACC ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Un manque d'attention ou de surveillance lors de l'utilisation du régulateur de distance (ACC) risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'utilisez jamais le régulateur de distance lorsque la visibilité est mauvaise, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, verglas, chaussée mouillée ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de distance en cas de conduite tout-terrain ou sur routes non stabilisées. Le régulateur de distance a été exclusivement conçu pour une utilisation du véhicule sur routes stabilisées.
- Freinez immédiatement si une invite de freinage apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments ou si le régulateur de distance ne parvient pas à réduire suffisamment la vitesse.
- Freinez si le véhicule se met à rouler de manière inopinée, par ex. après une invite de freinage.
- Soyez toujours prêt à doser vous-même la vitesse.

Régulateur de vitesse prédictif

Si le véhicule est équipé d'un système de détection de la signalisation routière et d'un système d'infodivertissement avec navigation, le régulateur de distance (ACC) peut adapter la vitesse de façon prédictive en fonction des limitations de vitesse détectées et du parcours (disponibilité variable en fonction de l'équipement et du pays).

Dépassement

Si vous activez le clignotant à gauche (circulation à gauche : le clignotant à droite) pour effectuer un dépassement, le régulateur de distance (ACC) accélère le véhicule et réduit la distance par rapport au véhicule qui vous précède. La vitesse que vous avez réglée n'est alors pas dépassée.

Dans la mesure où le régulateur de distance (ACC) ne détecte pas de véhicule roulant devant vous après le changement de voie, l'ACC accélère le véhicule jusqu'à la vitesse réglée.

L'assistant de dépassement n'est pas disponible dans tous les pays.

Circulation en accordéon

L'ACC peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt et le maintenir immobilisé. L'ACC reste actif, l'afficheur du combiné d'instruments indique pendant quelques secondes **ACC opérationnel**.

Sur les véhicules avec assistant de conduite (Travel Assist), vous pouvez prolonger cette durée en continuant à tenir le volant.

Tant que le régulateur de distance (ACC) est actif, le véhicule redémarre automatiquement dès que le véhicule qui le précède démarre (en fonction de l'équipement, n'est pas disponible dans tous les pays).

Prolongation ou réactivation de la disponibilité au démarrage :

– Appuyez sur la touche RES.

Véhicules avec assistant de conduite (Travel Assist) : Sinon, touchez à nouveau le volant.

Démarrez quand la disponibilité au démarrage est terminée et que le véhicule qui vous précède s'est déjà éloigné :

– Appuyez sur la touche RES ou accélérez brièvement.

Dans les cas suivants, le régulateur de distance (ACC) ne reste pas actif :

– La phase d'arrêt dure plusieurs minutes.

– Une porte du véhicule est ouverte.

– Vous coupez le contact.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le message **ACC opérationnel** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et que le véhicule qui vous précède démarre, votre véhicule démarre automatiquement. Il se peut alors que des objets présents sur le trajet du véhicule ne soient pas détectés. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Contrôlez la trajectoire du véhicule avant tout démarrage et freinez le véhicule si nécessaire.

Fonction empêchant tout dépassement par la droite (circulation à gauche : fonction empêchant tout dépassement par la gauche)

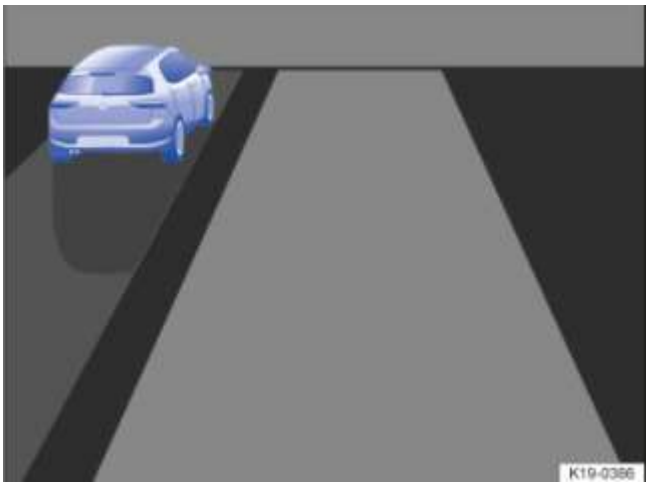

Fig. 110 Dans l'afficheur du combiné d'instruments : véhicule plus lent détecté sur la voie de gauche (schéma de principe)

Si l'ACC détecte un véhicule plus lent sur la voie de gauche (conduite à gauche : sur la voie de droite), l'ACC freine avec précaution dans les limites inhérentes au système et vous évite ainsi d'effectuer un dépassement non autorisé. La fonction est active à partir d'environ 80 km/h mais n'est pas disponible dans tous les pays.

Limites du régulateur de distance

Quand ne pas utiliser le régulateur de distance (ACC)

L'ACC n'est, pour des raisons inhérentes au système, pas approprié dans les situations de conduite suivantes. Annuler la régulation *ACC*:

- Conduite en cas de forte pluie, de neige ou d'importants nuages de gouttelettes d'eau
- Conduite dans des chantiers, tunnels ou gares de péage.
- Conduite sur route sinueuse, par ex. en montagne
- Conduite tout-terrain
- Conduite dans les parkings couverts
- Conduite sur des routes avec objets métalliques encastrés, par ex. rails de chemin de fer
- Conduite sur des routes avec gravillons
- Véhicules sans fonction empêchant tout dépassement par la droite : Conduite sur des routes à plusieurs voies de circulation si les véhicules se trouvant sur la voie de dépassement roulent plus lentement

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez le régulateur de distance (ACC) dans les situations indiquées, il peut en résulter des accidents et des blessures graves, ainsi que des infractions à la législation.

Réaction différée

Le système ne détecte parfois qu'avec un temps de retard que le capteur à radar est exposé à des conditions ambiantes qui l'empêchent de fonctionner correctement. C'est pourquoi il se peut que d'éventuelles restrictions de fonctionnement au démarrage ou pendant la marche du véhicule ne s'affichent qu'après un certain laps de temps *ACC*.

Objets indétectables

Le capteur à radar détecte exclusivement les véhicules qui se déplacent dans la même direction. Ne sont pas détectés :

- Les personnes
- Les animaux
- Les véhicules à l'arrêt
- Les véhicules traversant la voie ou arrivant à contresens sur la même voie
- D'autres obstacles immobiles

Virages

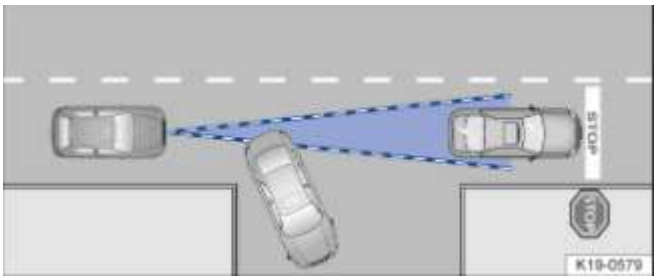

Fig. 111 Véhicule changeant de direction et véhicule arrêté

Lorsque, par exemple, un véhicule détecté par le régulateur de distance ACC change de direction ou déboîte et qu'un véhicule à l'arrêt se trouve devant ce véhicule, l'ACC ne réagit pas au véhicule à l'arrêt ➔*Fig. 111*.

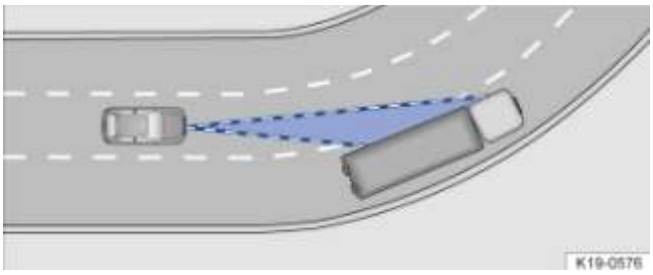

Fig. 112 Conduite en virage

Le capteur à radar effectue une mesure en ligne droite. Par conséquent, il est possible que des véhicules dans les virages serrés soient détectés par erreur ou que les véhicules devant vous ne soient pas détectés ➔*Fig. 112*.

Véhicules en dehors de la zone balayée par le capteur

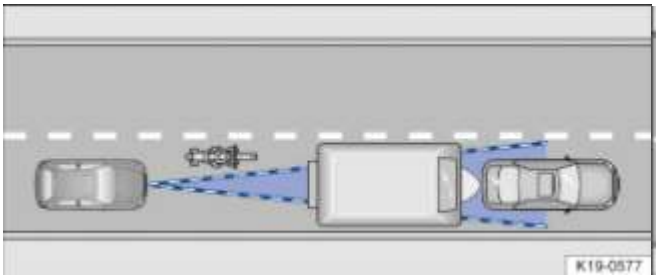

Fig. 113 Véhicule compact

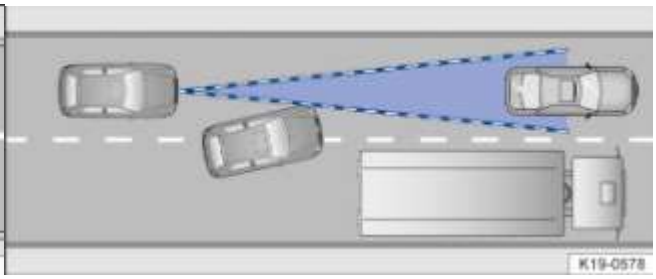

Fig. 114 Changement de voie

Dans les situations de conduite suivantes, le régulateur de distance (ACC) peut ne pas réagir, ou réagir avec retard ou à l'improviste :

- Véhicules circulant en dehors de la zone du capteur à une faible distance de votre véhicule, par ex. des motos ➔ *Fig. 113*.
- Véhicules déboîtant immédiatement devant votre véhicule sur votre propre voie ➔*Fig. 114*.
- Véhicules dont les pièces rapportées ou carrosseries dépassent du véhicule

Activation et désactivation du régulateur de distance

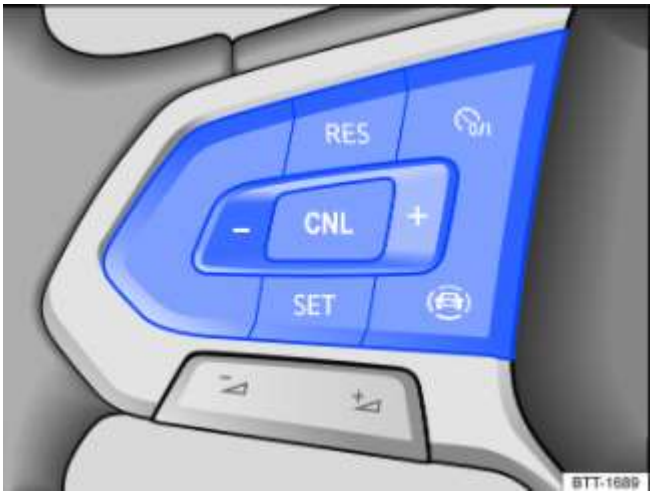

Fig. 115 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de distance (variante 1)

Fig. 116 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de distance (variante 2)

Activation

– Appuyez sur la touche .

Le régulateur de distance (ACC) n'effectue pas encore de régulation.

Démarrage de la régulation

– Appuyez sur la touche SET pendant la conduite en marche avant.

L'ACC mémorise la vitesse actuelle et maintient la distance réglée. Lorsque la vitesse actuelle se situe en dehors de la plage de vitesse de consigne, le régulateur de distance (ACC) règle la vitesse minimale (en cas de conduite plus lente) ou la vitesse maximale (en cas de conduite plus rapide).

En fonction de la situation de conduite, l'un des témoins de contrôle suivants s'allume :

L'ACC régule sans détecter de véhicule devant vous.

L'ACC régule et a détecté un véhicule devant vous.

Lorsque le régulateur de distance (ACC) n'est pas en phase de régulation, les témoins de contrôle s'allument en gris.

Interruption de la régulation

– Appuyez brièvement sur la touche ou appuyez sur la pédale de frein.

Le témoin de contrôle correspondant à la situation de conduite s'allume en gris, la vitesse et la distance restent mémorisées.

En cas de désactivation de l'antipatinage (ASR), la régulation s'interrompt automatiquement.

Reprise de la régulation

– Appuyez sur la touche RES.

L'ACC reprend la dernière vitesse réglée et la dernière distance réglée. L'afficheur du combiné d'instruments indique la vitesse réglée ; le témoin de contrôle correspondant à la situation de conduite s'allume.

Désactivation

– Appuyez longtemps sur la touche 0/1.

La vitesse réglée est effacée.

Passage au limiteur de vitesse

1. Appuyez sur la touche .
2. Sélectionnez le limiteur de vitesse dans l'afficheur du combiné d'instruments.

L'ACC est désactivé.

En fonction de l'équipement, la touche se trouve soit sur le volant multifonction, soit sur le levier des clignotants et de l'inverseur-codes.

Réglage du régulateur de distance

Réglage de la distance

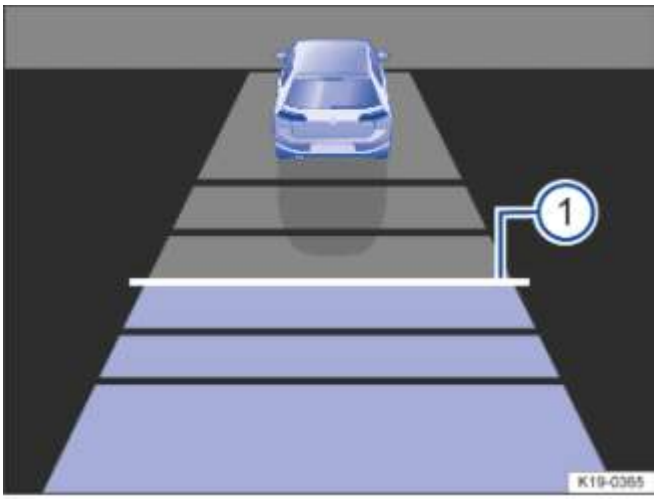

Fig. 117 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : distance réglée (1), régulateur de distance en phase de régulation (schéma de principe)

Vous pouvez régler la distance en cinq paliers, de très faible à très élevée :

1. Appuyez sur la touche .
2. Appuyez sur la touche + ou − ou effectuez un mouvement de balayage sur la touche considérée.
3. Vous pouvez également appuyer autant de fois que nécessaire sur la touche jusqu'à ce que la distance souhaitée soit réglée.

L'afficheur du combiné d'instruments indique le palier réglé ➔*Fig. 117* (1). Veuillez respecter les dispositions légales du pays considéré relatives à la distance minimale.

Vous pouvez définir dans le menu Assistants du système d'infodivertissement si vous souhaitez débuter la régulation avec la distance réglée à la fin du trajet précédent ou avec une distance présélectionnée.

Réglage de la vitesse

Les touches du volant multifonction vous permettent de régler comme suit, à l'intérieur de la plage de vitesse de consigne, la vitesse mémorisée :

Variante 1 du volant de direction :

+ 1 km/h : Appuyez sur la touche RES uniquement pendant que le régulateur de distance ACC est en phase de régulation.

- 1 km/h : Appuyez sur la touche SET uniquement pendant que le régulateur de distance ACC est en phase de régulation.

+ 10 km/h : Appuyez sur la touche +.

- 10 km/h : Appuyez sur la touche −.

Variante 2 du volant de direction :

+ 1 km/h : Appuyez légèrement sur la touche +.

- 1 km/h : Appuyez légèrement sur la touche −.

+ 10 km/h : Appuyez fortement sur la touche + ou balayez la touche du bas vers le haut.

- 10 km/h : Appuyez fortement sur la touche − ou balayez la touche du haut vers le bas.

Pour modifier la vitesse mémorisée de manière continue, maintenez la touche correspondante enfoncée.

⚠ AVERTISSEMENT

Il existe un risque de collision lorsque la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance minimale définie ou que la différence de vitesse entre le véhicule qui vous précède et le vôtre est telle que la réduction de la vitesse par le régulateur de distance (ACC) n'est pas suffisante ! De plus, la distance de freinage est plus longue en cas de pluie et de conditions routières hivernales.

- Il est possible que le régulateur de distance ne détecte pas correctement toutes les situations de conduite.
- Soyez toujours prêt à freiner le véhicule par vous-même.
- Si vous appuyez sur l'accélérateur, la régulation de la vitesse et de la distance est neutralisée. Le régulateur de distance ne freine pas automatiquement dans ce cas.
- Veuillez respecter les dispositions légales du pays considéré relatives à la distance minimale.
- Réglez toujours une distance plus grande en cas de pluie, de neige ou de mauvaise visibilité.

Réglage du comportement de régulation

Vous pouvez régler si vous souhaitez une régulation de distance (ACC) sportive ou pas :

– *Véhicules avec fonction de sélection du profil de conduite* : réglez le profil de conduite souhaité *Sélection du profil de conduite*.

– *Véhicules sans fonction de sélection du profil de conduite* : Paramétrez le programme de conduite souhaité dans le menu Assistants du système d'infodivertissement.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Régulateur de distance non disponible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

- Le capteur à radar est encrassé. Nettoyez le capteur à radar *Entretien du véhicule*.
- Le champ de vision du capteur à radar est limité en raison des conditions météorologiques, comme la neige, ou à cause de résidus de produits de lavage ou de revêtements. Nettoyez le capteur à radar *Entretien du véhicule*.
- La visibilité du capteur à radar est perturbée par des pièces rapportées, des moulures d'encadrement pour support de plaque de police ou des autocollants. Dégagez la zone autour du capteur à radar.
- Le capteur à radar est déréglé ou endommagé, par ex. à la suite d'un endommagement de l'avant du véhicule. Contrôlez si un endommagement est visible *Réparations et modifications techniques*.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Des travaux de peinture ou des modifications conceptuelles ont été effectuées à l'avant du véhicule.
- L'emblème Volkswagen d'origine n'est pas utilisé.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Le régulateur de distance ne fonctionne pas comme prévu.

- Le capteur à radar est encrassé. Nettoyez le capteur à radar *Entretien du véhicule*.
- Les limites inhérentes au système ne sont pas respectées *ACC*.
- Les freins surchauffent, la régulation a été interrompue automatiquement. Laissez les freins refroidir et contrôlez de nouveau le fonctionnement.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Impossibilité de démarrer la régulation

Assurez-vous que les conditions suivantes sont remplies :

- Une vitesse de marche avant est engagée.
- Les feux stop du véhicule sont opérationnels.
- Les feux stop de la remorque sont opérationnels.
- Le programme électronique de stabilisation (ESC) ne procède pas à une régulation.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Bruits inhabituels durant le freinage automatique

- Ce phénomène est normal et ne constitue pas un dysfonctionnement.

Régulateur de vitesse prédictif

Entrée en matière

Le régulateur de vitesse prédictif adapte la vitesse en fonction des limitations de vitesse détectées et du parcours, par ex. virages, intersections, ronds-points.

Le régulateur de vitesse prédictif constitue une extension de l'ACC et exploite le système de détection de la signalisation routière *Système de détection de la signalisation routière* ainsi que les données de navigation du système d'infodivertissement.

Le régulateur de vitesse prédictif dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays.

Réaction à un bouchon

Les véhicules dotés de la technologie Car2X (en fonction de l'équipement et non disponible dans tous les pays) interagissent en fonction des réglages des paramètres de confidentialité avec les autres véhicules aux alentours. Votre véhicule peut donc être informé d'un bouchon et ralentir en conséquence.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente du régulateur de vitesse prédictif ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le régulateur de vitesse prédictif ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation négligente ou involontaire du régulateur de vitesse prédictif risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Tenez toujours compte des conditions de circulation et de la périphérie du véhicule.
- Soyez toujours prêt à doser vous-même la vitesse. Des dysfonctionnements du système de détection de la signalisation routière ainsi que des données de navigation obsolètes peuvent se traduire par une modification inattendue et soudaine de la vitesse ou par une absence d'adaptation de la vitesse aux conditions de circulation momentanées. De plus, les vitesses régulées par le système ne correspondent pas nécessairement à votre style de conduite.
- Soyez toujours prêt à doser vous-même la vitesse. Si vous conduisez sans guidage routier, quittez l'itinéraire calculé par le système de navigation ou si la position du véhicule n'est pas calculée correctement en raison de données GPS imprécises, la vitesse peut être modifiée de manière inattendue et soudaine ou ne pas être adaptée aux conditions de circulation momentanées.
- Tenez les données de navigation à jour.
- Respectez toujours la vitesse maximale autorisée. Dans le cas de limitations de vitesse ne figurant pas dans les données de navigation, la vitesse maximale autorisée risque d'être dépassé.

Veuillez également tenir compte des informations relatives à la sécurité concernant l'ACC.

Limites du régulateur de vitesse prédictif

En plus des limites du système de la détection de signalisation routière *Système de détection de la signalisation routière* et de l'ACC, le régulateur de vitesse prédictif se heurte aux limites du système suivantes :

- Le régulateur de vitesse prédictif ne détecte que les panneaux de signalisation indiquant une limitation de vitesse. Le régulateur de vitesse prédictif ne tient notamment pas compte des règles de priorité ni des feux tricolores.
- Les panneaux de signalisation indiquant indirectement une limitation de vitesse, tels que les panneaux d'entrée d'agglomération, sont uniquement détectés sur la base des données de navigation.
- Sur des routes qui ne sont pas enregistrées dans les données de navigation ou ne le sont pas avec une précision suffisante, le régulateur de vitesse prédictif n'est pas disponible.
- Si une limitation de vitesse est annoncée sur la base des données de navigation, mais n'est pas détectée par le système de détection de la signalisation routière, la vitesse annoncée est réinitialisée à la dernière vitesse mémorisée.
- Le régulateur de vitesse prédictif n'est pas disponible à une limite de vitesse reconnue inférieure à 30 km/h. Un message texte correspondant apparaît alors sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Activation du régulateur de vitesse prédictif

Vous pouvez régler séparément dans le menu Assistants du système d'infodivertissement les événements auxquels le véhicule doit réagir *Menu Réglages du véhicule* :

- Réaction à un parcours
- Réaction aux vitesses autorisées

Conduite avec le régulateur de vitesse prédictif

1. Activez le régulateur de distance (ACC) *ACC*.
2. Réglez la distance et la vitesse.
3. Activez le régulateur de vitesse prédictif.

Affichages

Dès que le système a détecté, sur l'itinéraire, une limitation de vitesse ou un parcours à prendre en compte, un message s'affiche dans le combiné d'instruments. Ce message indique la raison de la régulation et la vitesse à laquelle votre véhicule va être régulé en raison de la restriction.

Régulation en raison d'une limitation de vitesse

Régulation liée au parcours

Dans le cas d'une régulation en raison d'une limitation de vitesse, la vitesse détectée est mémorisée comme nouvelle vitesse souhaitée. En cas d'une régulation liée au parcours, le véhicule accélère de nouveau après la limitation à la vitesse mémorisée précédemment.

Les vitesses dans les virages annoncées dépendent du profil de conduite *Sélection du profil de conduite*.

Annulation de l'adaptation de la vitesse

– Pendant l'annonce : appuyez sur la touche RES.

– Pendant la régulation : appuyez sur la touche SET.

Adaptation de la vitesse annoncée

La vitesse annoncée ne peut être adaptée que par une régulation liée à une limitation de vitesse.

Variante 1 du volant de direction :

+ 1 km/h : Appuyez sur la touche RES uniquement pendant que le régulateur de distance est en phase de régulation.

- 1 km/h : Appuyez sur la touche SET uniquement pendant que le régulateur de distance est en phase de régulation.

+ 10 km/h : Appuyez sur la touche +.

- 10 km/h : Appuyez sur la touche [−].

Variante 2 du volant de direction :

+ 1 km/h : Appuyez légèrement sur la touche [+].

- 1 km/h : Appuyez légèrement sur la touche [−].

+ 10 km/h : Appuyez fortement sur la touche [+] ou balayez la touche du bas vers le haut.

- 10 km/h : Appuyez fortement sur la touche [−] ou balayez la touche du haut vers le bas.

Si vous adaptez trop fortement la vitesse annoncée, l'intervention du régulateur de vitesse prédictif est annulée.

Lorsqu'une limitation de vitesse est détectée, le régulateur de vitesse prédictif adapte la vitesse mémorisée même si le régulateur de distance est désactivé. Aucune régulation n'est cependant effectuée.

Si la vitesse actuelle dépasse nettement une limitation de vitesse détectée par le système de détection de la signalisation routière, un avertissement apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Lors de l'accès à une autoroute sans limitation de vitesse, la vitesse recommandée est automatiquement mémorisée comme vitesse souhaitée. Si une vitesse plus élevée a été mémorisée précédemment sur une autoroute sans limitation de vitesse, cette vitesse est reprise à la place de la vitesse recommandée.

Résolution des problèmes

Un message indique que le régulateur de vitesse prédictif n'est pas disponible actuellement ou n'est pas disponible dans votre pays.

– Si le message s'affiche pendant une période prolongée alors que le régulateur de vitesse prédictif est disponible dans votre pays, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Suivant le dysfonctionnement, des informations supplémentaires peuvent être affichées dans le statut du véhicule *Utilisation et affichage du système d'infodivertissement*.

Système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Entrée en matière

L'assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist) peut détecter des collisions frontales imminentes et avertir avant qu'elles ne surviennent. De plus, le système peut fournir au conducteur une assistance pendant le freinage et la manœuvre d'évitement de l'obstacle, et freiner le véhicule de façon automatique.

Le système de surveillance périmétrique peut permettre d'éviter des accidents, mais il ne remplace pas la vigilance du conducteur. Le système de surveillance périmétrique fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Les seuils d'avertissement varient en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur.

Conduite avec le système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Vous pouvez annuler des interventions de freinage ou de braquage automatiques du système de surveillance périmétrique en tournant le volant ou en appuyant sur l'accélérateur.

Freinage automatique

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) peut ralentir jusqu'à l'arrêt. Le véhicule n'est alors pas immobilisé durablement. Appuyer sur la pédale de frein !

Durant un freinage automatique, la pédale de frein semble plus dure.

Détection des conditions de circulation

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) détecte les situations de conduite à l'aide d'une caméra dans la partie supérieure du pare-brise et d'un capteur à radar à l'avant du véhicule.

Fonctions intégrées

En fonction de l'équipement et du pays, le système de surveillance périmétrique contient les fonctions suivantes :

- Système de détection des piétons
- Système de détection des cyclistes
- Assistant d'évitement
- Freinage d'urgence au braquage

Les fonctions mentionnées sont actives lorsque le système de surveillance périmétrique est activé.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne doit pas vous inciter à prendre des risques. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner et de braquer à temps.

- Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) émet un avertissement, freinez immédiatement le véhicule en fonction des conditions de circulation ou évitez l'obstacle.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Soyez toujours prêts à reprendre le contrôle du véhicule et à reprendre la main sur les interventions de freinage et ou de braquage automatique. Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que le système de surveillance périmétrique (Front Assist) émette des avertissements intempestifs et effectue des interventions de freinage ou de braquage indésirables, par ex. en présence d'îlots directionnels.
- Lorsque son fonctionnement est perturbé, il se peut que le système de surveillance périmétrique émette des avertissements intempestifs et effectue des interventions de freinage ou de braquage indésirables, par ex. lorsque le capteur à radar est encrassé ou déréglé.
- En absence de système de détection des piétons, le système de surveillance périmétrique ne réagit pas aux personnes. De plus, le système ne réagit pas aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant à contresens sur la même voie.
- Si vous n'êtes pas sûr que votre véhicule dispose d'un système de détection des piétons, renseignez-vous auprès d'un atelier spécialisé avant de prendre la route.
- Soyez toujours prêt à reprendre le contrôle du véhicule.

Niveaux d'alerte et intervention de freinage

L'assistance au freinage d'urgence autonome peut, dans les limites du système et en fonction de l'équipement du véhicule, détecter les objets suivants :

- Les piétons, cyclistes et véhicules se déplaçant dans la même direction que le propre véhicule
- Les piétons et cyclistes traversant la voie
- Les véhicules à l'arrêt

L'assistance au freinage d'urgence autonome peut intervenir si le véhicule s'approche d'un objet reconnu, risquant ainsi une collision si la vitesse reste inchangée et que le conducteur n'intervient pas. L'assistance peut comprendre une alerte préventive, une alerte d'urgence et un freinage automatique.

Dans des conditions idéales, il est ainsi possible d'éviter une collision ou d'en atténuer les conséquences.

L'assistance au freinage d'urgence autonome fonctionne dans les plages de vitesses suivantes :

	Alerte préventive	**Alerte d'urgence**	**Freinage automatique**	**Intervention de freinage**
Véhicule à l'arrêt	30 à 85 km/h	30 à 85 km/h	5 à 85 km/h	5 à 85 km/h
Véhicule se déplaçant dans la même direction	30 à 250 km/h	30 à 250 km/h	5 à 250 km/h	5 à 250 km/h
Piéton se déplaçant dans la même direction	30 à 85 km/h	–	5 à 65 km/h	5 à 65 km/h
Piéton traversant la voie	30 à 85 km/h	–	5 à 65 km/h	5 à 65 km/h
Cycliste se déplaçant dans la même direction	30 à 250 km/h	30 à 250 km/h	5 à 250 km/h	5 à 250 km/h
Cycliste traversant la voie	30 à 85 km/h	–	5 à 65 km/h	5 à 65 km/h

Ces données ne s'appliquent qu'en cas de conditions idéales et constituent des valeurs approximatives, dépendant du marché et de l'équipement. En cas de questions concernant l'étendue de l'équipement du véhicule, adressez-vous à un atelier spécialisé.

Alerte préventive

Le système détecte un risque de collision et vous prépare à un éventuel freinage d'urgence.
Un signal sonore d'avertissement retentit et le témoin d'alerte rouge s'allume. Freinez ou évitez l'obstacle !

Alerte d'urgence

Si le conducteur ne réagit pas à l'alerte préventive, un bref à-coup de freinage peut avoir lieu pour attirer l'attention sur le risque de collision croissant. Freinez ou évitez l'obstacle !

Freinage automatique

Si le conducteur ne réagit pas à l'alerte d'urgence, le véhicule peut être freiné automatiquement avec une force de freinage augmentant par paliers successifs. La réduction de vitesse permet d'atténuer les conséquences d'un accident.

Intervention de freinage

Si le système constate que le conducteur freine de manière insuffisante en cas de collision imminente, le système peut augmenter la force de freinage et aider ainsi le conducteur à éviter la collision. L'intervention de freinage n'a lieu que tant que le conducteur appuie énergiquement sur la pédale de frein.

Alerte de distance

Le système détecte un risque pour la sécurité si vous vous approchez trop du véhicule qui vous précède. Le témoin de contrôle est allumé. Augmentez la distance !

Plage de vitesse : environ 65 km/h à 250 km/h.

Limites du système de surveillance périmétrique Front Assist

Directement après le démarrage du véhicule, le système de surveillance périmétrique est indisponible ou disponible seulement de façon limitée. Durant cette période, le témoin de contrôle s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est soumis à des limites physiques et inhérentes au système. Restez donc toujours vigilant et intervenez vous-même si nécessaire.

Réaction différée

Le système ne détecte parfois qu'avec un temps de retard que la caméra ou le capteur à radar est exposé à des conditions ambiantes qui l'empêchent de fonctionner correctement. C'est pourquoi il se peut que d'éventuelles restrictions de fonctionnement au démarrage ou pendant la marche du véhicule ne s'affichent qu'après un certain laps de temps *Assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist)*.

Objets indétectables

Le système de surveillance périmétrique peut ne pas réagir, ou réagir avec retard ou à l'improviste dans les situations suivantes :

- Véhicules circulant en dehors de la zone balayée par le capteur et se déplaçant à faible distance de votre véhicule, par ex. véhicules roulant en décalé ou motos.
- Véhicules déboîtant immédiatement devant votre véhicule sur votre propre voie.
- Véhicules dont les pièces rapportées ou carrosseries dépassent du véhicule.
- Véhicules arrivant en sens inverse ou traversant la voie.
- Piétons ou cyclistes immobiles ou arrivant en sens inverse.
- En présence de piétons qui ne sont pas détectés comme tels, parce qu'ils sont par ex. totalement ou partiellement cachés.
- Choses ou objets étroits tels que murs, poteaux, clôtures, arbres ou portes de garage.

Restrictions de fonctionnement

Le système de surveillance périmétrique peut ne pas réagir, ou réagir avec retard ou à l'improviste dans les situations suivantes :

- Dans les virages serrés
- Conduite en cas de forte pluie, de neige, de brouillard ou d'importants nuages de gouttelettes d'eau
- Conduite dans les parkings ou les tunnels
- Conduite sur des routes avec objets métalliques encastrés, par ex. rails de chemin de fer

- Conduite en marche arrière
- En cas de réglage ou de dysfonctionnement de l'ESC.
- Lorsque le programme électronique de stabilisation ESC Sport (en fonction de l'équipement) est activé *Systèmes d'assistance au freinage*.
- Lorsque l'assistant de descente est en phase de régulation.
- Si le capteur à radar ou le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé.
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur le véhicule.
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur la remorque raccordée électriquement.
- Lorsque le véhicule accélère fortement ou que l'accélérateur est actionné à fond.
- Dans des situations de conduite complexes, par ex. en présence d'îlots directionnels.
- Dans des situations de circulation difficiles à interpréter, par ex. lorsque des véhicules qui vous précèdent freinent fortement ou changent de direction.
- En cas de soleil bas, d'obscurité ou d'éblouissement par les véhicules arrivant en sens inverse.
- Lors d'entrée dans un tunnel ou de sortie d'un tunnel.
- Lorsque le système de surveillance périmétrique présente un dysfonctionnement.

Désactivation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Pour des raisons inhérentes au système, le système de surveillance périmétrique n'est pas adapté aux situations suivantes et doit être désactivé ➔⚠ :

- Lorsque le véhicule roule sur des routes non ouvertes au public (par ex. conduite tout-terrain ou sur circuit de course).
- Lorsque le véhicule est remorqué ou chargé sur un autre véhicule.
- Lorsque des pièces rapportées masquent le capteur à radar ou la caméra.
- Lorsque la caméra ou le capteur à radar est défectueux.
- À la suite d'un choc sur le capteur à radar, par ex. après une collision.
- Si le pare-brise est endommagé dans le champ de vision de la caméra.
- À la suite de plusieurs déclenchements indésirables.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne désactivez pas le système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations indiquées, il peut en résulter des accidents et des blessures graves.

Système de détection des piétons et des cyclistes

Le système de détection des piétons et des cyclistes peut permettre d'éviter des accidents avec des piétons et des cyclistes ou d'amoindrir les conséquences d'un accident.

Le système peut vous alerter d'un risque de collision, prépare le véhicule à un freinage d'urgence, vous aide à freiner ou effectue un freinage automatique. Lorsque le système émet une alerte préventive, le témoin d'alerte rouge s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Lorsque l'assistance au freinage d'urgence autonome est activée et disponible, le système de détection des piétons est également actif car il fait partie de l'assistance au freinage d'urgence autonome.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de détection des piétons ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de détection des piétons et des cyclistes ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps.

- Lorsque le système de détection des piétons et des cyclistes émet un avertissement, freinez immédiatement le véhicule en fonction des conditions de circulation ou évitez l'objet.
- Le système de détection des piétons et des cyclistes ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que le système de détection des piétons et des cyclistes émette des avertissements intempestifs et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. dans une rue principale tournant à gauche ou à droite.
- Si le système de détection des piétons et des cyclistes présente un dysfonctionnement, il se peut qu'il émette des avertissements intempestifs et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. si le capteur à radar est masqué ou si le champ de vision de la caméra est encrassé.
- Soyez toujours prêt à reprendre le contrôle du véhicule.

Assistant d'évitement

L'assistant d'évitement peut permettre de contourner un obstacle dans des situations de conduite critiques.

Si vous braquez après une alerte d'urgence pour éviter un obstacle, l'assistant d'évitement peut vous aider. L'assistant d'évitement freine chaque roue et vous aide en effectuant une intervention de braquage de correction tant que vous braquez.

Plage de vitesse

L'assistant d'évitement est disponible sur une plage de vitesse d'environ 30 km/h à environ 150 km/h.

Limites

L'assistant d'évitement ne réagit pas à des objets ou des animaux traversant la chaussée. Tenez également compte des limites fondamentales de l'assistance au freinage d'urgence autonome *Assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist)*.

Freinage d'urgence au braquage

Le freinage d'urgence au braquage peut empêcher votre véhicule d'entrer en collision avec un véhicule arrivant en sens inverse lorsque vous changez de direction.

Si votre véhicule risque d'entrer en collision avec un véhicule arrivant en sens inverse au moment où vous changez de direction, le freinage d'urgence au braquage peut freiner votre véhicule. Votre véhicule peut ainsi être maintenu sur sa voie.

Plage de vitesse

Le freinage d'urgence au braquage fonctionne à partir de 15 km/h.

Limites

Le freinage d'urgence au braquage est uniquement disponible si vous avez utilisé le clignotant, braqué le volant et ainsi initié un changement de direction. Lors du passage de la conduite à droite à la conduite à gauche ou inversement, le freinage d'urgence au braquage n'est disponible qu'après un certain délai (30 minutes ou plus).

Le freinage d'urgence au braquage ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant la chaussée ainsi qu'aux objets non détectés comme véhicules. Tenez également compte des limites fondamentales de l'assistance au freinage d'urgence autonome *Assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist)*.

Utilisation du système de surveillance périmétrique

Le système de surveillance périmétrique et toutes les fonctions associées (en fonction du pays) sont automatiquement activés lorsque vous mettez le contact.

Cependant, la disponibilité du système de surveillance périmétrique est limitée, voire inexistante tant que le témoin de contrôle est allumé.

Volkswagen recommande de toujours laisser en marche le système de surveillance périmétrique et toutes les fonctions associées (en fonction du pays). Exceptions : *Assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist)*.

Activation ou désactivation

– Activez ou désactivez le système de surveillance périmétrique dans le menu Assistant du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Si vous désactivez le système de surveillance périmétrique, toutes les fonctions associées (en fonction du pays) sont également désactivées. Le témoin de contrôle jaune s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Réglage des fonctions associées (en fonction du pays)

Lorsque le système de surveillance périmétrique est activé, vous pouvez procéder à d'autres réglages :

– Activez ou désactivez les fonctions souhaitées dans le menu Assistant du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Vous pouvez également régler le moment du déclenchement de l'alerte préventive.

Il est possible de mémoriser certains réglages dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation, qui changeront automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Le système de surveillance périmétrique démarre.

Le témoin de contrôle s'allume en blanc.

- Le système de surveillance périmétrique est momentanément indisponible ou disponible de façon limitée. Après une courte conduite en ligne droite, le système de surveillance périmétrique est disponible, le témoin de contrôle s'éteint. Si le véhicule ne démarre pas, le témoin de contrôle est allumé en permanence.

Système de surveillance périmétrique indisponible ou disponible de façon limitée

Le témoin de contrôle s'allume en jaune et un message apparaît.

- Le capteur à radar ou le champ visuel de la caméra sont encrassés. Nettoyez le capteur à radar et le pare-brise *Entretien du véhicule*.
- Le champ de vision du capteur à radar ou de la caméra est limité en raison des conditions météorologiques, comme la neige, ou à cause de résidus de produits de lavage ou de couches de produit. Nettoyez le capteur à radar et le pare-brise *Entretien du véhicule*.
- La visibilité du capteur à radar est perturbée par des pièces rapportées, des moulures d'encadrement pour support de plaque de police ou des autocollants. Dégagez la zone autour du capteur à radar.
- Le champ de vision de la caméra est entravé par des pièces rapportées ou des autocollants. Laissez la zone autour du champ de vision de la caméra dégagée.
- Le capteur à radar ou la caméra sont déréglés ou endommagés, par ex. en raison d'un endommagement de la face avant du véhicule ou du pare-brise. Contrôlez si un endommagement est visible *Réparations et modifications techniques*.
- Des travaux de peinture ou des modifications conceptuelles ont été effectuées à l'avant du véhicule.
- L'emblème Volkswagen d'origine n'est pas utilisé.
- Si le dysfonctionnement persiste, désactivez le système de surveillance périmétrique et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Le système de surveillance périmétrique ne fonctionne pas de la manière attendue ou se déclenche à plusieurs reprises à l'improviste.

- Le capteur à radar ou le champ visuel de la caméra sont encrassés. Nettoyez le capteur à radar et le pare-brise *Entretien du véhicule*.

- Les limites inhérentes au système ne sont pas respectées *Assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist)*.
- Le soleil est bas ou il fait sombre.
- Si le dysfonctionnement persiste, désactivez le système de surveillance périmétrique et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Entrée en matière

L'assistant de maintien de voie (Lane Assist) aide le conducteur à maintenir le véhicule dans la voie dans les limites inhérentes au système. Cette fonction n'est pas adaptée ni conçue pour maintenir d'elle-même le véhicule sur sa voie.

Grâce à une caméra située sur le pare-brise, l'assistant de maintien de voie détecte la délimitation de la voie de circulation. Si le véhicule s'approche trop près d'une délimitation de voie détectée, le système vous avertit par une intervention de braquage de correction. Le conducteur peut à tout moment neutraliser l'intervention du braquage de correction.

Limites inhérentes au système

N'utilisez l'assistant de maintien de voie que sur autoroute ou sur des routes secondaires bien aménagées.

Le système n'est pas disponible dans les conditions suivantes (statut du système passif) :

- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 55 km/h.
- L'assistant de maintien de voie n'a pas détecté de délimitation de voie.
- Dans les virages serrés
- Temporairement en cas de conduite très dynamique.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de maintien de voie ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation négligente ou involontaire de l'assistant de maintien de voie risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance et les mouvements de braquage du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à braquer à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.
- L'assistant de maintien de voie ne détecte pas toutes les délimitations de voie. Les chaussées en mauvais état, les éléments structurels ou des objets peuvent être interprétés par erreur comme des délimitations de voie par l'assistant de maintien de voie. Corrigez immédiatement toute intervention non souhaitée du système.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des invites si les conditions de circulation le permettent.
- Il est possible que, dans les situations suivantes, l'assistant de maintien de voie intervienne de manière non souhaitée ou ne régule pas. C'est pourquoi la vigilance du conducteur est particulièrement importante dans de telles situations et il peut s'avérer nécessaire de désactiver temporairement l'assistant de maintien de voie :
    - En cas de conduite très sportive.
    - En cas de mauvaises conditions météorologiques et routières.
    - Dans les zones de travaux
    - Avant des bosses ou des trous.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule et adoptez une conduite anticipative.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, l'assistant de maintien de voie risque de moins bien fonctionner.

Conduite avec l'assistant de maintien de voie

Activation ou désactivation

En fonction du pays, l'assistant de maintien de voie est toujours activé après la mise du contact. De plus, vous pouvez activer ou désactiver l'assistant de maintien de voie dans le menu Assistants du système d'infodivertissement et du combiné d'instruments, et y consulter l'état d'activation.

Lorsque l'assistant de conduite (Travel Assist) est activé, l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) l'est également.

L'assistant de maintien de voie peut se désactiver automatiquement en cas de dysfonctionnement du système.

Plage de vitesse

L'assistant de maintien de voie peut déjà réguler la trajectoire lorsqu'une délimitation de voie a été détectée, à partir d'environ 60 km/h (état du système actif).

Affichages

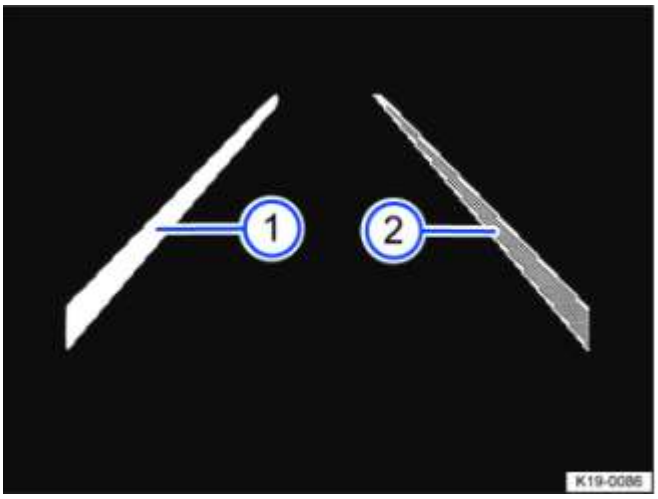

Fig. 118 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichages de l'assistant de maintien de voie

① Délimitation de voie détectée. Le système est en phase de régulation du côté représenté.

② Délimitation de voie détectée. Le système n'est pas en phase de régulation.

En plus, selon l'équipement du véhicule, d'autres détails de la délimitation de voie peuvent apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments, par exemple, des marquages de la voie représentés en pointillé.

Selon l'équipement du véhicule, des informations peuvent également apparaître dans l'affichage tête haute *Affichage tête haute*.

Les témoins de contrôle suivants s'allument en fonction de la situation de conduite :

Système actif et prêt à réguler

Le système est en phase de régulation (intervention de braquage correctrice).

Si aucun témoin de contrôle n'est allumé, le système n'est soit pas prêt à réguler (état du système passif), soit désactivé.

Lorsque vous actionnez le clignotant, le système commute temporairement à l'état passif pour permettre un changement manuel de la voie.

Le système peut également être temporairement passé en mode passif par un fort surbraquage du système d'intervention de braquage corrigé par le conducteur.

Lors d'une régulation active de l'assistant de conduite *(Travel Assist)*, aucune intervention de braquage ni aucun affichage de l'assistant de maintien de voie n'a lieu.

Invite d'intervention conducteur

Si vous n'agissez pas sur le volant, le système vous incite, via un message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments et des signaux sonores d'avertissement, à vous remettre au centre de votre voie.

Si vous ne réagissez pas à ces signaux, le système passe en mode passif.

En fonction de l'équipement, l'Emergency Assist s'active s'il a été mis en marche dans le système d'infodivertissement.

Indépendamment de l'activité de braquage, vous êtes en outre invité, via un message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments et des signaux sonores d'avertissement, à rouler au centre de votre propre voie si la durée de l'intervention de braquage se prolonge.

Vibration du volant

Le volant peut vibrer dans les situations suivantes :

- Lorsque le système ne détecte plus aucune voie au cours d'un braquage de correction très fort.

Vous pouvez également sélectionner l'option **Vibration** ou **Vibration du volant** dans le menu Assistants du système d'infodivertissement. Dans ce cas, le fait de franchir une ligne de délimitation détectée peut entrainer une vibration du volant lorsque l'assistant de maintien de voie est activé.

Assistant de maintien de voie indisponible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. De plus, l'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

- Le champ de vision de la caméra est encrassé. Nettoyez le pare-brise *Entretien du véhicule*.
- Le champ de vision de la caméra est limité en raison des conditions météorologiques, comme la neige, ou à cause de résidus de produits de lavage ou de revêtements. Nettoyez le pare-brise *Entretien du véhicule*.
- Le champ de vision de la caméra est entravé par des pièces rapportées ou des autocollants. Laissez la zone autour du champ de vision de la caméra dégagée.
- La caméra est déréglée ou endommagée, par ex. à la suite d'un endommagement du pare-brise. Contrôlez si un endommagement est visible *Réparations et modifications techniques*.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Après avoir mis le contact, la détection d'une erreur système peut prendre plusieurs secondes.

Si l'assistant de maintien de voie n'est pas disponible, l'Emergency Assist ne l'est pas non plus.

Si l'assistant de maintien de voie n'est pas disponible, l'assistant de conduite *(Travel Assist)* ne l'est pas non plus.

Le système a un comportement inattendu.

- Ne montez aucun objet sur le volant.

Assistant de conduite (Travel Assist)

Entrée en matière

L'assistant de conduite (Travel Assist) combine le régulateur de distance (ACC) avec le maintien de voie automatique. Dans les limites inhérentes au système, le véhicule peut ainsi maintenir la distance que vous avez sélectionnée par rapport aux véhicules qui vous précèdent et rester sur la position préférée dans la voie.

L'assistant de conduite (Travel Assist) utilise les mêmes capteurs que le régulateur de distance (ACC) et l'assistant de maintien de voie (Lane Assist). Veuillez lire les informations sur l'ACC et l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) et tenez compte des limites inhérentes au système et des remarques qui y figurent.

Plage de vitesse

L'assistant de conduite (Travel Assist) régule sur une plage de vitesses comprise entre environ 30 km/h et environ 210 km/h, étendue pour le maintien de voie automatique de 0 km/h à environ 250 km/h. Cette plage de vitesse peut varier en fonction du marché considéré.

Conduite avec l'assistant de conduite (Travel Assist)

L'assistant de conduite (Travel Assist) commande automatiquement l'accélérateur, le frein et la direction. Dans les limites inhérentes au système, l'assistant de conduite (Travel Assist) peut également ralentir votre propre véhicule jusqu'à l'arrêt derrière un véhicule qui s'arrête et le redémarrer automatiquement.

Vous pouvez à tout moment neutraliser la régulation par l'assistant de conduite (Travel Assist).

Le véhicule est-il doté d'un assistant de conduite (Travel Assist) ?

Si le volant multifonction est doté de la touche , le véhicule est doté de l'assistant de conduite (Travel Assist).

Affichages

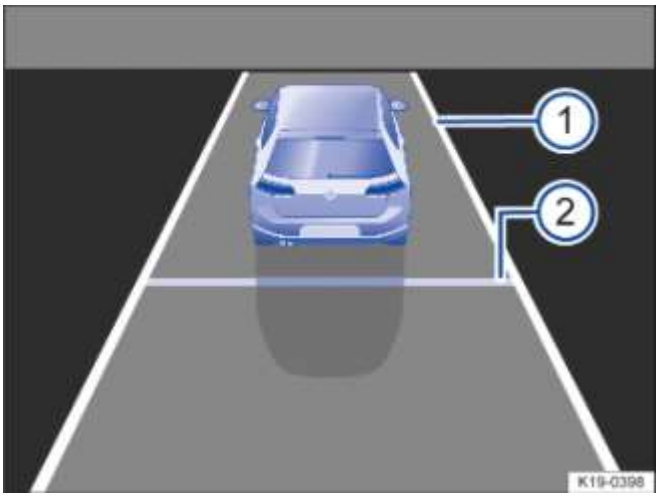

Fig. 119 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichage si la régulation est active

①	Maintien de voie automatique activé.
②	Distance réglée.

Selon l'équipement du véhicule, des informations peuvent également apparaître dans l'affichage tête haute *Affichage tête haute*.

En plus, selon l'équipement du véhicule, d'autres détails peuvent apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments, par exemple, des marquages de la voie représentés en pointillé ou les véhicules précédents.

Les témoins de contrôle sur l'afficheur du combiné d'instruments indiquent, en fonction de l'équipement, le statut de l'assistant de conduite (Travel Assist) :

Assistant de conduite (Travel Assist) actif, régulateur de distance et maintien de voie automatique actifs

Assistant de conduite (Travel Assist) actif, régulateur de distance actif, maintien de voie automatique passif

Invite d'intervention conducteur

Si vous enlevez les mains du volant, au bout de quelques secondes le système vous incite, via un message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments et des signaux sonores d'avertissement, à reprendre le contrôle de la direction.

Si vous ne réagissez pas, l'assistant de conduite (Travel Assist) est désactivé.

Ou, en fonction de l'équipement, le pilotage semi-automatique du véhicule en cas d'urgence médicale (Emergency Assist) s'active.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de conduite (Travel Assist) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Un manque d'attention ou de surveillance lors de l'utilisation de l'assistant de conduite (Travel Assist) risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Tenez compte des limites inhérentes au système et des remarques relatives au régulateur de distance (ACC) et à l'assistant de maintien de voie (Lane Assist).
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'utilisez jamais l'assistant de conduite (Travel Assist) lorsque la visibilité est mauvaise, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, verglas, chaussée mouillée ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais l'assistant de conduite (Travel Assist) en cas de conduite tout-terrain ou sur routes non stabilisées. L'assistant de conduite (Travel Assist) a été exclusivement conçu pour une utilisation du véhicule sur routes stabilisées.
- L'assistant de conduite (Travel Assist) ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant la chaussée ou arrivant à contresens sur la même voie.
- Freinez immédiatement si une invite de freinage apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments ou si l'assistant de conduite (Travel Assist) ne parvient pas à réduire suffisamment la vitesse.
- Freinez si le véhicule se met à rouler de manière inopinée, par ex. après une invite de freinage.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour pouvoir braquer vous-même à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.
- Si une invite d'intervention conducteur apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, reprenez immédiatement le contrôle du véhicule.
- Soyez toujours prêt à doser vous-même la vitesse.

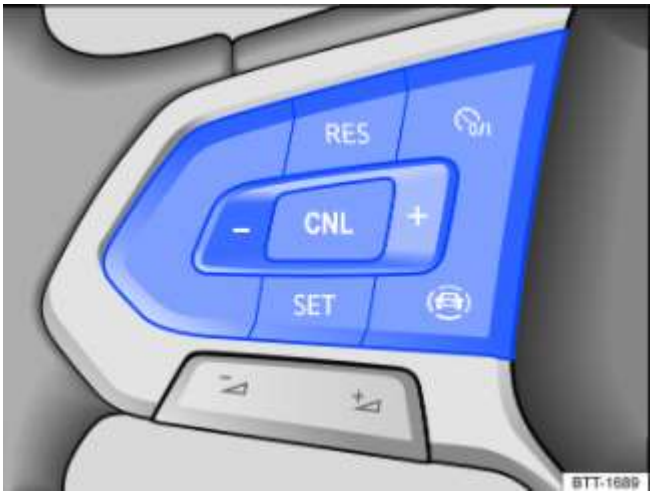

Fig. 120 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande de l'assistant de conduite (Travel Assist) (variante 1)

Fig. 121 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande de l'assistant de conduite (Travel Assist) (variante 2)

Activation et démarrage de la régulation

– Appuyez sur la touche du volant multifonction.

Le témoin de contrôle vert s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments. Un message est également affiché. L'assistant de conduite (Travel Assist) maintient la vitesse actuelle et la distance préréglée par rapport au véhicule qui précède. Le véhicule est également maintenu dans la voie par des mouvements de braquage lorsque des marquages au sol sont détectés.

Interruption de la régulation

– Appuyez brièvement sur la touche ou appuyez sur la pédale de frein.

La distance réglée reste mémorisée.

Autres réglages

La suite de l'utilisation de l'assistant de conduite (Travel Assist) est identique à celle du régulateur de distance (ACC) *ACC*.

L'assistant de conduite (Travel Assist) n'est pas disponible ou ne fonctionne pas comme prévu.

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. De plus, l'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

- Les capteurs présentent un dysfonctionnement. Consultez les causes et les actions correctives décrites dans les chapitres relatifs à l'ACC *ACC* ou à l'assistant de maintien de voie *Assistant de maintien de voie (Lane Assist)*.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Les limites inhérentes au système ne sont pas respectées.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Prendre le contrôle de la direction.

Le témoin d'alerte s'allume en blanc et un message apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

- Vous avez lâché le volant pendant quelques secondes. Touchez le volant et reprenez la conduite du véhicule.

Prendre le contrôle de la direction.

Le témoin d'alerte s'allume en rouge et un message apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Un avertissement sonore retenti ou le volant vibre en fonction de la situation de conduite.

- Vous avez lâché le volant depuis longtemps ou les limites inhérentes au système ont été atteintes. Touchez immédiatement le volant et reprenez le contrôle du véhicule.

L'assistant de conduite (Travel Assist) se désactive automatiquement.

- Véhicules sans Emergency Assist : Vous avez lâché le volant pendant une période prolongée.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

La régulation est soudainement interrompue.

- Vous avez actionné la commande des clignotants.

Pilotage semi-automatique du véhicule en cas d'urgence médicale (Emergency Assist)

L'Emergency Assist peut détecter une inactivité du conducteur et maintenir le véhicule sur la chaussée et, si nécessaire, le freiner jusqu'à l'immobilisation. Le système peut ainsi contribuer activement à éviter un accident ou à en atténuer les conséquences.

L'Emergency Assist utilise les mêmes capteurs que le régulateur de distance (ACC) et l'assistant de maintien de voie (Lane Assist). Lisez attentivement les informations relatives au régulateur de distance (ACC *ACC*) et à l'assistant de maintien de voie *Assistant de maintien de voie (Lane Assist)*, et tenez compte des limites inhérentes au système et des remarques mentionnées.

Invite d'intervention conducteur

L'Emergency Assist invite un conducteur inactif, par des alertes sonores et par un à-coup de freinage, à reprendre le contrôle du véhicule. Un message s'affiche également sur l'écran du combiné d'instruments et le volume du système d'infodivertissement est réduit.

La ceinture du conducteur est simultanément tendue (en fonction de l'équipement).

Intervention du système

Si le conducteur ne réagit pas, le système peut freiner le véhicule et le maintenir dans sa voie. Le témoin de contrôle suivant s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments :

Le système est en phase de régulation (intervention de braquage correctrice).

Vous pouvez à tout moment neutraliser la régulation en braquant, en accélérant ou en freinant fortement.

Lorsque l'Emergency Assist est en phase de régulation, les autres usagers de la route sont avertis comme suit :

- Le signal de détresse est activé après un bref délai.
- Le véhicule klaxonne (selon la vitesse).

Dès que le véhicule est à l'arrêt, voici ce qu'il se produit :

- Les portes sont déverrouillées.
- L'éclairage intérieur se met en marche.
- En fonction de l'équipement, un appel d'urgence (eCall) est émis.
- Le frein de stationnement électronique est activé.
- La vitesse **P** est engagée.

Activation ou désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver l'Emergency Assist dans le menu Assistants du système d'infodivertissement.

Lorsqu'il est en marche, l'Emergency Assist n'est activé que dans les conditions suivantes :

– L'assistant de conduite (Travel Assist) ou l'assistant de maintien de voie est en marche.

– Le système a détecté des délimitations de voie à gauche et à droite du véhicule.

L'Emergency Assist peut se désactiver automatiquement en cas de dysfonctionnement du système.

Si l'assistant de maintien de voie *(Lane Assist)* n'est pas disponible, l'Emergency Assist ne l'est pas non plus.

Emergency Assist indisponible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. De plus, l'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

– Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.

– Si le problème persiste, désactivez l'Emergency Assist et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'Emergency Assist ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. C'est toujours au conducteur qu'incombe la responsabilité de la conduite du véhicule.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- L'Emergency Assist ne peut pas toujours empêcher de lui-même la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Lorsque le capteur à radar ou la caméra frontale sont masqués ou déréglés, l'Emergency Assist peut effectuer des interventions de freinage ou de braquage indésirables.
- L'Emergency Assist ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant la chaussée ou arrivant à contresens sur la même voie.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'Emergency Assist se déclenche de façon intempestive, cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Si le véhicule se comporte de manière inattendue, interrompez l'intervention de l'Emergency Assist en braquant, en freinant ou en accélérant fortement.
- N'utilisez pas l'assistant de conduite (Travel Assist) ni l'assistant de maintien de voie. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites vérifier le système.

Assistant de changement de voie (Side Assist)

Entrée en matière

L'assistant de changement de voie (Side Assist) assiste le conducteur en détectant les conditions de circulation à l'arrière du véhicule.

Les capteurs à radar surveillent la zone située derrière le véhicule. Le système mesure la distance et la différence de vitesse par rapport à d'autres véhicules et informe le conducteur par des signaux optiques dans les rétroviseurs extérieurs.

Limites inhérentes au système

N'utilisez l'assistant de changement de voie que sur des routes stabilisées.

Dans les situations de conduite suivantes, l'assistant de changement de voie peut ne pas interpréter correctement les conditions de circulation :

- Dans les virages serrés
- En cas de conduite au milieu de deux voies de circulation
- Sur des voies de largeur différente
- En haut d'une côte
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables
- En présence d'aménagements spéciaux sur l'accotement, par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de changement de voie ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant de changement de voie ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation imprudente ou involontaire de l'assistant de changement de voie risque de provoquer des accidents et des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à braquer à tout moment.
- Tenez compte des affichages dans les boîtiers des rétroviseurs extérieurs ainsi que sur le combiné d'instruments et suivez les instructions.
- Observez toujours la périphérie du véhicule.
- N'utilisez jamais l'assistant de changement de voie lorsque les capteurs à radar sont encrassés, recouverts ou endommagés. Dans de tels cas, le fonctionnement du système peut être perturbé.
- En cas d'ensoleillement, la visibilité du signal optique dans le rétroviseur extérieur peut être réduite.

Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation. Par conséquent, ceux-ci peuvent changer automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Le calibrage des capteurs à radar se fait sur les premiers kilomètres après la livraison du véhicule ou après réparation. La portée des capteurs peut être limitée pendant la phase de calibrage.

Conduite avec l'assistant de changement de voie

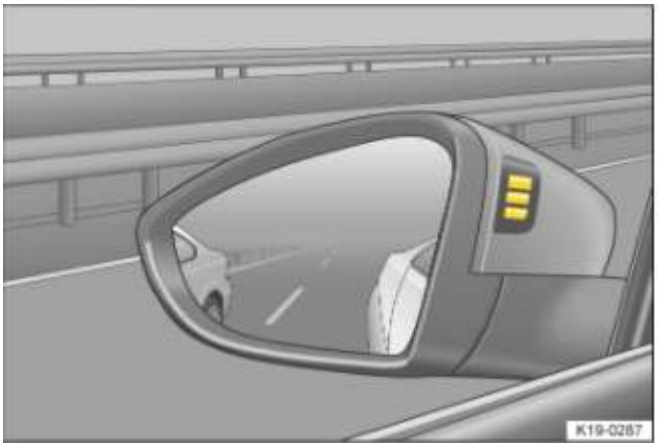

Fig. 122 Dans le boîtier du rétroviseur extérieur : voyant de l'assistant de changement de voie

Activation ou désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver l'assistant de changement de voie dans le menu Assistants du système d'infodivertissement. Lors de l'activation de l'assistant de changement de voie, le témoin de contrôle jaune dans le boîtier de rétroviseur extérieur s'allume brièvement une fois.

Le dernier réglage mémorisé est maintenu même après la coupure et la remise du contact.

Fonctionnement

L'assistant de changement de voie activé est opérationnel à partir d'environ 15 km/h. L'assistant de changement de voie se désactive à une vitesse inférieure à 10 km/h.

Dans les situations suivantes, le témoin de contrôle jaune s'allume dans le boîtier de rétroviseur extérieur correspondant :

- Lorsque le véhicule est dépassé par un autre véhicule.
- Lorsque vous dépassez un véhicule avec une différence de vitesse maximale d'environ 15 km/h. Le témoin de contrôle jaune ne s'allume pas lorsque le dépassement s'effectue très rapidement.

Si, le clignotant étant mis en direction du véhicule détecté, une situation critique possible est décelée, le témoin de contrôle jaune clignote.

Plus la vitesse d'un autre véhicule se rapprochant est élevée, plus l'avertissement dans le rétroviseur extérieur est rapide.

Assistant de changement de voie « Side Assist Plus »

Si, au volant d'un véhicule avec assistant de maintien de voie (Lane Assist), le conducteur effectue un changement de voie dans une situation critique (niveau d'information, niveau d'alerte) alors que l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) est activé, il est averti par un braquage de correction. Cette intervention de braquage a également lieu lorsque le clignotant est actionné dans la direction correspondant au changement de voie. Si vous corrigez l'intervention de braquage, une alerte supplémentaire est émise sous la forme d'une vibration du volant. Pour cela, la vibration dans le volant doit être activée dans le menu Assistants du système d'infodivertissement.

Désactivation automatique

L'assistant de changement de voie se désactive automatiquement si les capteurs à radar sont masqués en permanence. Le capteur à radar peut par exemple être recouvert de givre ou de neige.

Un message texte apparaît alors sur l'afficheur du combiné d'instruments.

En cas de désactivation automatique du capteur de l'assistant de changement de voie, le système ne peut être réactivé qu'après coupure et remise du contact.

Si le dispositif d'attelage de première monte est relié électriquement à une remorque ou à un système similaire, l'assistant de changement de voie se désactive automatiquement. Une fois la remorque dételée du véhicule, l'assistant de changement de voie est automatiquement réactivé. En cas de traction d'une remorque sur un véhicule non équipé d'un dispositif d'attelage de première monte, désactivez manuellement l'assistant de changement de voie.

Luminosité

La luminosité du signal optique s'adapte automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

Vous pouvez régler la luminosité de base de l'affichage dans le menu Assistants du système d'infodivertissement. Durant le réglage, l'assistant de changement de voie est désactivé.

Dysfonctionnement de l'assistant de changement de voie

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. Le témoin d'alerte central jaune ⚠ s'allume également.

– Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Absence de vision des capteurs, message de dysfonctionnement, désactivation du système

– Nettoyez les capteurs à radar ou retirez les autocollants ou les pièces d'accessoires des capteurs à radar *Entretien extérieur du véhicule*.
– Contrôlez si des dommages sont visibles.

Le système a un comportement inattendu.

– Les capteurs à radar sont encrassés *Entretien extérieur du véhicule*. Outre la saleté et la neige, des résidus de liquide de lavage ou des couches de produits enduites peuvent entraver le champ de vision des capteurs.
– Les conditions générales de fonctionnement du système ne sont pas remplies *Assistant de changement de voie (Side Assist)*.
– Les capteurs à radar sont recouverts d'eau.
– Le véhicule est endommagé dans la zone des capteurs à radar, par ex. à la suite d'un accrochage sur un parking.
– Les zones balayées par les capteurs à radar sont encombrées par des pièces rapportées, par ex. des systèmes de porte-vélos.
– Des modifications ont été apportées à la peinture dans la zone des capteurs à radar ou à la structure, par ex. à l'avant du véhicule ou sur les trains roulants.
– Des films teintés ont été collés ultérieurement sur les glaces latérales.

Stationnement et manœuvres

Stationnement

Stationnement du véhicule

Garez toujours le véhicule sur un sol approprié ➔⚠.

Immobilisez toujours le véhicule dans l'ordre indiqué.

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Sur un véhicule avec boîte mécanique, maintenez la pédale d'embrayage *complètement* enfoncée ou débrayez.
- Sur un véhicule avec boîte automatique, engagez le frein de parking **P**.
- Activez le frein de stationnement électronique *Frein de stationnement électronique*.
- Coupez le moteur et le contact *Arrêt du moteur*. Le témoin de contrôle Ⓟ s'allume en rouge sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Sur un véhicule avec boîte mécanique, engagez la 1re vitesse sur terrain plat ou dans une montée, ou la marche arrière dans une descente, et relâchez la pédale d'embrayage.
- Levez le pied de la pédale de frein.
- Si nécessaire, tournez légèrement le volant pour que le dispositif de blocage de la direction s'encliquette.
- Descendez du véhicule. N'oubliez pas d'emporter les clés du véhicule avec vous.
- Assurez-vous que tous les occupants descendent du véhicule.
- Verrouillez le véhicule.

Règles supplémentaires en côte et en descente

Tournez le volant de telle manière que le véhicule garé heurte le trottoir avec ses roues avant s'il se met en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. broussailles, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile, etc.

AVERTISSEMENT

Si le conducteur quitte et gare le véhicule de manière incorrecte, celui-ci risque de se mettre à se déplacer de manière intempestive. Cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Avant de quitter le véhicule, veillez à ce que le frein de stationnement électronique soit activé et que le témoin de contrôle Ⓟ sur l'afficheur du combiné d'instruments s'allume en rouge après la coupure du contact.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque sinon de s'enclencher subitement. Le véhicule ne peut plus être dirigé.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes non autonomes. Ils pourraient en effet désactiver le frein de stationnement électronique, actionner le levier sélecteur ou le levier de vitesses et mettre ainsi le véhicule en mouvement.
- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Sinon, le moteur peut être démarré et les équipements électriques, tels que les lève-glaces, peuvent être actionnés, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes non autonomes. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, par exemple, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire être mortelles, notamment chez les enfants en bas âge.

AVIS

- Des obstacles dépassant du sol peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou que vous quittez une place de stationnement. Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Arrêtez-vous avant que les roues ne touchent les délimitations ou heurtent des trottoirs.
- Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les composants bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles.

Veuillez respecter les dispositions légales pour le stationnement d'un véhicule.

Frein de stationnement électronique

Utilisation du frein de stationnement électronique

Fig. 123 Dans la console centrale : touche du frein de stationnement électronique pour boîte mécanique.

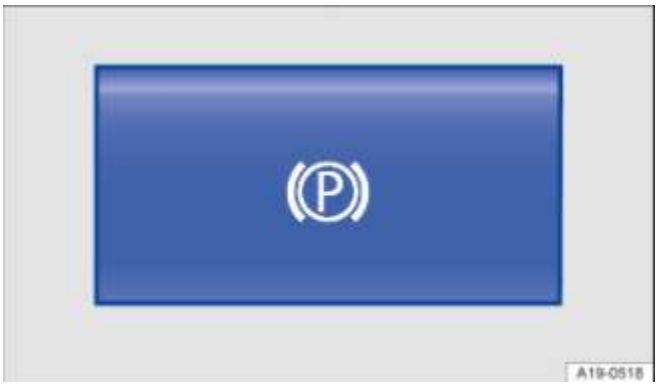

Fig. 124 Dans la console centrale : touche du frein de stationnement électronique pour boîte automatique ou à double embrayage.

Activation

Lorsque le frein de stationnement électronique est activé, le témoin de contrôle s'allume en rouge dans le combiné d'instruments.

– Le véhicule étant arrêté, tirez et maintenez la touche en position .

Le témoin de contrôle intégré à la touche ➔*Fig. 123*, ➔*Fig. 124* s'allume en jaune.

Désactivation

– Mettez le contact.

– Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche .

– **OU** : lorsque le moteur tourne, appuyez légèrement sur l'accélérateur, **sans** appuyer sur la pédale de frein.

– Le témoin de contrôle intégré à la touche ➔*Fig. 123*, ➔*Fig. 124* et le témoin de contrôle du combiné d'instruments s'éteignent.

Désactivation automatique du frein de stationnement électronique au démarrage

Le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement au démarrage lorsque l'**une** des situations suivantes se présente avec la porte du conducteur fermée ➔ :

– Boîte mécanique : Vous appuyez à fond sur la pédale d'embrayage avant le démarrage.

– Boîte automatique : Vous engagez un rapport ou changez de rapport.

– Boîte DSG à double embrayage : Vous engagez un rapport ou changez de rapport.

Démarrage en pente raide ou avec un poids excessif du véhicule

Vous pouvez empêcher le desserrage automatique du frein de stationnement électronique en tirant de manière continue la touche vers le haut pendant le démarrage.

Lorsqu'une puissance importante du moteur est requise au démarrage, le frein de stationnement électronique se désactive uniquement lorsque vous relâchez la touche .

Le processus de démarrage avec un poids tracté important peut ainsi être facilité.

Activation automatique du frein de stationnement électronique lorsque vous quittez le véhicule de manière incorrecte

Le frein de stationnement électronique peut s'activer automatiquement lorsque le système détecte que vous quittez le véhicule de manière incorrecte ➔ .

– Boîte automatique ou boîte DSG à double embrayage : un rapport est engagé. Lorsque le levier sélecteur se trouve en position **N**, le frein de stationnement électronique n'est **pas** activé automatiquement.

Activation automatique du frein de stationnement électronique sur les véhicules avec boîte mécanique

Lorsque la fonction est activée dans les réglages du véhicule sur le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement après la coupure du contact *→ Utilisation du frein de stationnement électronique*.

Lorsque le moteur tourne et que vous quittez le véhicule de manière incorrecte, le frein de stationnement électronique n'est **pas** activé automatiquement. ➔

Fonction de freinage d'urgence

N'activez la fonction de freinage d'urgence qu'en cas d'urgence, lorsque vous ne pouvez pas immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein ➔ !

– Tirez la touche et maintenez-la dans cette position. Le véhicule freine fortement. Un signal sonore retentit à ce moment-là.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du frein de stationnement électronique peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le frein de stationnement électronique pour freiner le véhicule, excepté en cas d'urgence. La distance de freinage est considérablement plus importante, étant donné que dans certaines circonstances, seules les roues arrière sont freinées. Utilisez toujours la pédale de frein.
- N'accélérez jamais lorsqu'un rapport a été sélectionné ou une vitesse engagée lorsque le moteur tourne. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le conducteur quitte de manière incorrecte le véhicule, celui risque de se mettre à se déplacer de manière intempestive. Cela risque de provoquer des accidents, des blessures graves ou des dégâts matériels.

- Immobilisez toujours le véhicule dans l'ordre indiqué Stationnement.
- Avant de quitter le véhicule, veillez à ce que le frein de stationnement électronique soit activé et que le témoin de contrôle Ⓟ sur le combiné d'instruments s'allume en rouge après la coupure du contact.

Sur un véhicule avec boîte mécanique : pour désactiver le frein de stationnement électronique avant de passer dans une installation de lavage :

– Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche Ⓟ. ➔*Fig. 123*, ➔*Fig. 124*.

– Appuyez sur la touche Ⓟ sans relâcher jusqu'à la coupure du contact.

La force de retenue est trop faible dans la situation actuelle

Le témoin de contrôle clignote en rouge.

Un arrêt sûr du véhicule n'est pas possible.

- Arrêtez le véhicule à un autre endroit ou sur une surface plane.
- Activez le frein de stationnement électronique et maintenez-le jusqu'au démarrage du véhicule.

Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Consultez un Partenaire Volkswagen ou tout autre atelier spécialisé.

Le frein de stationnement électronique ne se désactive pas

Les conditions de désactivation ne sont pas remplies.

OU : la batterie 12 V est déchargée.

- Contrôlez si toutes les conditions préalables à la désactivation du frein de stationnement électronique sont remplies *Frein de stationnement électronique*.
- Effectuez un démarrage de fortune *Démarrage de fortune*.

Le frein de stationnement électronique fait du bruit

- Le frein de stationnement électronique peut émettre des bruits lors de son activation et de sa désactivation.
- Lors de l'activation du frein de stationnement électronique, la pédale de frein se déplace légèrement.
- Si le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles lorsque le véhicule est garé.

Fonction Auto Hold

Fig. 125 Dans la console centrale : touche Auto Hold pour boîte mécanique.

Fig. 126 Dans la console centrale : touche Auto Hold pour boîte automatique ou à double embrayage.

La fonction Auto Hold garantit une immobilisation du véhicule sans déplacement intempestif, la pédale de frein ne devant pour cela pas être maintenue actionnée.

Conditions requises

- La porte du conducteur est fermée.
- Le moteur a démarré.

Lorsque le levier sélecteur est amené en position **N**, la fonction Auto Hold **ne s'active pas**, ou est désactivée. Par conséquent, le véhicule n'est pas retenu en toute sécurité ➔⚠.

Activation de la fonction Auto Hold

- Appuyez sur la touche AUTO HOLD ➔*Fig. 125,* ➔*Fig. 126*. Le témoin de contrôle intégré à la touche AUTO HOLD ➔⚠ s'allume en jaune.

AUTO HOLD Lorsque la fonction Auto Hold est activée, le témoin de contrôle du combiné d'instruments s'allume en blanc.

La fonction Auto Hold est opérationnelle, mais elle ne retient pas forcément le véhicule ➔⚠.

La fonction Auto Hold reste activée lorsque le contact est remis.

Maintien du véhicule immobilisé avec la fonction Auto Hold

- Veillez à ce que la fonction Auto Hold soit activée.
- Immobilisez le véhicule avec le frein *Stationnement*.
- Sur un véhicule avec boîte mécanique : débrayez et maintenez la pédale d'embrayage soit *complètement* enfoncée, soit mettez au point mort.

AUTO HOLD Lorsque la fonction Auto Hold est active, le témoin de contrôle s'allume en vert dans le combiné d'instruments.

Le véhicule est maintenu immobilisé. Vous pouvez relâcher le frein ➔⚠.

Lors du démarrage du véhicule ou lorsque l'une des conditions préalables à l'activation de la fonction Auto Hold n'est plus remplie, celle-ci cesse de maintenir le véhicule à l'arrêt.

Désactivation de la fonction Auto Hold

– Appuyez sur la touche AUTO HOLD ➔*Fig. 125,* ➔*Fig. 126* , ➔⚠. Le témoin de contrôle intégré à la touche AUTO HOLD s'éteint.

Le frein de stationnement électronique s'active automatiquement pour maintenir le véhicule bien immobilisé. Si vous appuyez cependant sur la pédale de frein lors de la désactivation de la fonction Auto Hold, le frein de stationnement électronique **ne s'active pas** ➔⚠.

Désactivation temporaire de la fonction Auto Hold avec la touche (P)

Lors de manœuvres, il faut parfois désactiver momentanément la fonction Auto Hold pour faciliter le roulement du véhicule.

– Moteur tournant, appuyez sur la pédale de frein.

– Appuyez sur la touche (P). La fonction Auto Hold est désactivée.

La fonction Auto Hold est réactivée dès que vous appuyez sur la pédale de frein lorsque le véhicule est immobile.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction Auto Hold ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte la fonction Auto Hold ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Veillez à ce que le témoin de contrôle AUTO HOLD s'allume en vert ou Ⓟ en rouge dans le combiné d'instruments lorsque le véhicule doit être maintenu correctement immobilisé. Un témoin de contrôle vert indique que le véhicule est immobilisé par la fonction Auto Hold, un témoin rouge qu'il est immobilisé par le frein de stationnement électronique.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque la fonction Auto Hold est activée et que le moteur tourne.
- La fonction Auto Hold ne peut pas maintenir dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé) le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.

AVIS

Désactivez toujours la fonction Auto Hold avant de pénétrer dans une installation de lavage. Sinon, l'activation automatique du frein de stationnement électronique risque de provoquer des endommagements.

Consignes de sécurité relatives aux systèmes de stationnement

Limites des capteurs et caméras

Le véhicule est équipé à l'extérieur comme à l'intérieur de différents capteurs et caméras qui en surveillent la périphérie à l'aide d'ultrasons, d'ondes radar ou de matériel optique. Les différents systèmes de stationnement utilisent diverses combinaisons de capteurs. Tous les capteurs sont soumis à des limites physico-techniques ➔⚠.

- Dans des circonstances particulières, les capteurs ou les caméras ne parviennent pas à détecter certains objets : timons de remorque, barres fines, clôtures, poteaux, arbres, obstacles très bas ou très élevés, capot arrière ouvert ou en cours d'ouverture, etc.
- Les plages balayées par les capteurs comportent des angles morts dans lesquels les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Dans certains cas, la présence d'impuretés, de givre ou d'eau sur les capteurs ou les caméras peut être interprétée comme un obstacle ou gêner la détection d'objets. En plus de la saleté et de la neige, des résidus de produit de lavage ou des revêtements peuvent entraver la vision des capteurs *Systèmes de stationnement*.
- Des sources sonores externes ainsi que certaines surfaces d'objets et de vêtements peuvent influer sur les signaux des capteurs. Dans certaines circonstances, il se peut que des personnes et des objets ne soient pas ou soient mal détectés.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- Les caméras n'affichent à l'écran que des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement être détectés ou ne pas être détectés du tout.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apportent les systèmes de stationnement ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Les systèmes de stationnement ne sauraient remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Portez toujours un regard attentif sur le sens de stationnement et la périphérie du véhicule.
- Tenez compte des temps de réaction des systèmes de stationnement ; une approche trop rapide peut ne pas suffire pour l'émission d'un avertissement.
- Observez toujours l'environnement du véhicule et prenez garde aux enfants, animaux et objets.
- Ne laissez pas les signaux des systèmes de stationnement détourner votre attention de la circulation.

AVERTISSEMENT

Les lentilles de caméras grossissent et déforment le champ de vision. L'image manque de précision pour vous permettre d'évaluer la distance entre votre véhicule et des personnes ou obstacles, ce qui peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne vous fiez pas aux images des caméras.

AVIS

Dans les places de stationnement sans bordure de délimitation, respectez toujours une distance de 50 cm par rapport aux murs et bâtiments pour éviter d'endommager le véhicule.

Conditions requises pour le fonctionnement des systèmes de stationnement

Remarques générales

Pour que les capteurs et les caméras puissent détecter de façon optimale la périphérie du véhicule et l'afficher sur l'écran du système d'infodivertissement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Les portes et le capot arrière doivent être fermés.
- Les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.
- Le véhicule se tient sur une surface plane.
- Le véhicule n'est pas trop chargé à l'arrière ou d'un seul côté.
- Le moteur tourne.
- L'antipatinage et le programme électronique de stabilisation sont activés *Systèmes d'assistance au freinage*.

Trouver une place de stationnement adaptée

Pour qu'une place de stationnement adéquate soit affichée ou détectée correctement, elle doit remplir les conditions suivantes :

- La longueur et la largeur de la place de stationnement sont supérieures aux dimensions du véhicule et offrent suffisamment d'espace pour le stationnement.
- La distance lorsque vous passez devant la place de stationnement est d'environ 1 m.
- **Véhicules avec assistant aux manœuvres de stationnement :** la vitesse lorsque le véhicule passe devant la place de stationnement est de 40 km/h maximum en cas de **stationnement en créneau** et de 20 km/h maximum en cas de **stationnement en bataille**.

Affichages à l'écran des systèmes de stationnement

Les possibilités de réglage varient en fonction du pays, du type d'appareil et de l'équipement du véhicule.

L'approche d'un obstacle par le véhicule est représentée par plusieurs segments dans le système d'infodivertissement et accompagnée de signaux sonores. L'affichage peut varier selon la situation.

La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment apparaît. **Arrêtez de rouler !**

Tous les équipements et affichages sont décrits sans être repérés pour autant comme équipements optionnels ou variantes de modèle. Les systèmes disponibles dépendent de l'équipement du véhicule.

Affichages généraux

Ouverture des réglages du système de stationnement.

Mise en sourdine des signaux sonores.

Réglage de l'éclairage, du contraste et de la couleur

Fermeture de la représentation actuelle et arrêt de la fonction.

Fonctions supplémentaires sur les véhicules avec système d'aide au stationnement

Activation ou désactivation du système d'aide au stationnement *Système d'aide au stationnement*.

Commutation sur la caméra de recul *Caméra de recul*.

Désactivation ou dysfonctionnement de la fonction de freinage en stationnement *Intervention de freinage automatique*.

Segment d'image rouge : obstacle proche. **Le véhicule est en danger. Freinez.**

Segment d'image jaune : obstacle sur la trajectoire du véhicule. **Le véhicule est en danger. Ajustez la trajectoire.**

Segment d'image gris : obstacle en dehors de la trajectoire du véhicule.

! Dysfonctionnement du système dans la zone balayée (selon l'équipement du véhicule). La couleur peut varier.

Fonctions supplémentaires sur les véhicules avec caméra de recul

Commutation sur le système d'aide au stationnement *Système d'aide au stationnement*.

Commutation sur le mode de stationnement en bataille *Caméra de recul – Mode 1 (stationnement en bataille)*.

Commutation sur le mode de stationnement « circulation transversale » *Caméra de recul*.

Commutation sur le mode de stationnement « aide à l'attelage d'une remorque » ou « assistant tout-terrain » (en fonction du pays) *Caméra de recul*.

Ligne rouge : délimitation ou écart de sécurité.

Cadre rouge : contour du véhicule (stationnement en créneau).

Lignes jaunes : trajectoire du véhicule en fonction de l'angle de braquage.

Place fictive jaune : limite avant ou arrière de la place de stationnement (stationnement en créneau).

Lignes horizontales vertes : limites.

Ligne latérale verte : point de contre-braquage lors des manœuvres de stationnement (stationnement en créneau).

Cadre vert : contour du véhicule (stationnement en créneau).

Fonctions supplémentaires sur les véhicules avec assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Activation et désactivation de l'assistant aux manœuvres de stationnement *Assistant aux manœuvres de stationnement – Recherche de place de stationnement*.

AVIS

Des signaux d'avertissement sonores et optiques ne sont émis que dans le cas d'obstacles situés sur la trajectoire du véhicule.

Les lignes-repères affichées sur l'écran sont représentées par le système indépendamment de la périphérie du véhicule ; il n'y a pas de détection automatique d'obstacles. C'est au conducteur de juger par lui-même si le véhicule peut tenir sur la place de stationnement.

Dans la zone de la caméra arrière, toutes les lignes-repères sont masquées lorsque le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque.

Dans la zone de la caméra arrière, toutes les lignes-repères sont masquées lorsque le capot arrière équipé d'une caméra est ouvert.

Intervention de freinage automatique

L'intervention de freinage automatique d'un système de stationnement est utilisée pour réduire le risque de collision si un obstacle est détecté pendant le processus de stationnement.

Fonctions de freinage

Les systèmes suivants sont disponibles, en fonction de l'équipement :

- Fonction de freinage en stationnement du système d'aide au stationnement *Système d'aide au stationnement*.
- Fonction de freinage d'urgence de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) *Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)*.
- Fonction de freinage d'urgence de l'assistant de sortie de stationnement *Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)*.

Quand l'intervention de freinage automatique a-t-elle lieu ?

Pour une intervention de freinage automatique, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Pendant la manœuvre de stationnement, le véhicule roule à une vitesse maximale d'environ 10 km/h.
- Un système de stationnement est actif.
- Un obstacle a été détecté par le système.

L'intervention de freinage automatique n'est pas déclenchée en cas d'activation automatique du système d'aide au stationnement en marche avant *Système d'aide au stationnement*.

Que se passe-t-il lors d'une intervention de freinage automatique ?

- Le véhicule est freiné jusqu'à l'arrêt et maintenu immobilisé pendant environ deux secondes. **Appuyez sur la pédale de frein !**
- **OU** : l'assistant aux manœuvres de stationnement freine le véhicule en cas de vitesse trop élevée. Le processus de stationnement peut alors être poursuivi.

Activation

- L'intervention de freinage automatique est active dès qu'un système de stationnement est activé.
- La fonction de freinage en stationnement s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Désactivation

- La fonction d'intervention de freinage automatique est désactivée dès qu'un système de stationnement est désactivé.
- **OU** : pour désactiver temporairement la fonction de freinage en stationnement, touchez le bouton de fonction sur l'écran d'aide au stationnement et procédez au réglage souhaité.

Annulation de l'intervention de freinage de la fonction de freinage en stationnement

L'intervention de freinage automatique effectuée par la fonction de freinage en stationnement du système d'aide au stationnement peut être annulée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ➔ .

Particularités en cas de traction d'une remorque

Lorsque le dispositif d'attelage de première monte est relié électriquement à une remorque, les restrictions suivantes s'appliquent *Traction d'une remorque* :

- La fonction de freinage en stationnement est automatiquement désactivée.

En cas de traction d'une remorque sur un véhicule équipé d'un dispositif d'attelage qui n'est pas de première monte, désactivez manuellement le système de stationnement.

AVERTISSEMENT

L'intervention de freinage automatique du système de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Dans certaines situations, il est possible que l'intervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou qu'elle fonctionne de manière restreinte. Les collisions avec des obstacles peuvent entraîner des blessures corporelles et des dommages matériels. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Restez attentif et ne vous fiez pas uniquement aux systèmes de stationnement.
- Soyez toujours prêt à freiner et à diriger le véhicule.
- Ne prenez aucun risque.
- Réagissez aux avertissements et aux recommandations de conduite du système de stationnement.
- L'intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement se désactive au bout d'environ 1,5 seconde. Après l'intervention de freinage automatique, freinez vous-même le véhicule.

Si l'intervention de freinage se produit trop souvent, désactivez le système de stationnement, par ex. lors de la conduite en tout-terrain.

Si le véhicule a été freiné à l'aide de la fonction de freinage du système d'aide au stationnement, cette fonction est désactivée sur cinq mètres dans le sens de la marche. Elle est de nouveau opérationnelle après un changement de vitesse ou de rapport.

Après un freinage d'urgence de l'assistant aux manœuvres de stationnement en raison d'un obstacle, le processus de stationnement est interrompu.

Après un freinage d'urgence de l'assistant de sortie de stationnement, attendez 10 secondes avant qu'une intervention de freinage automatique ne puisse de nouveau avoir lieu.

Le système de stationnement ne se comporte pas de la manière attendue

Cela peut avoir différentes causes :

- Les conditions de fonctionnement du système ne sont pas remplies *Systèmes de stationnement*.
- Les capteurs ou la caméra sont encrassés ou givrés *Entretien extérieur du véhicule*.
- La lentille de la caméra n'est pas propre et l'image n'est pas nette *Entretien extérieur du véhicule*.
- Des sources de bruits, par ex. marteau pneumatique ou pavés, perturbent le signal ultrasonore.
- Le véhicule est endommagé dans la zone des capteurs ou de la caméra, par ex. à la suite d'un accrochage sur un parking.
- Les zones balayées par les capteurs ou la caméra sont encombrées par des pièces rapportées, par ex. des systèmes de porte-vélos.
- Des modifications ont été apportées à la peinture dans la zone des capteurs, de la caméra ou à la structure, par ex. à l'avant du véhicule ou sur les trains roulants.

Tenez également compte des messages texte qui apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments et sur le système d'infodivertissement.

Aucune visibilité des capteurs ou de la caméra, ou le système de stationnement a été désactivé

En cas de défaillance d'un capteur, la zone balayée par le capteur est désactivée en permanence. La zone des capteurs concernée peut être affichée dans le système d'infodivertissement via le symbole . Si nécessaire, le système de stationnement est complètement désactivé.

Si le système d'aide au stationnement présente un dysfonctionnement, un signal sonore continu retentit pendant plusieurs secondes lors de la mise en marche. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné d'instruments.

- Contrôlez si le problème est dû à l'une des causes mentionnées ci-dessus.
- Vous pouvez remettre en marche le système après avoir identifié la source du défaut.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est activé et le véhicule est en phase de freinage

Dans certains pays, l'assistant aux manœuvres de stationnement peut, dans certains cas, aider le conducteur avec une intervention de freinage automatique *Intervention de freinage automatique*.

En fonction de l'équipement et de certaines conditions, par ex. le froid, le chargement ou l'inclinaison du véhicule, l'assistant aux manœuvres de stationnement peut freiner automatiquement le véhicule avant un obstacle. C'est ensuite au conducteur d'actionner la pédale de frein.

Lorsqu'une intervention de freinage automatique est effectuée, le processus de stationnement est terminé.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est activé et la manœuvre de stationnement est interrompue automatiquement

L'assistant aux manœuvres de stationnement interrompt la manœuvre de stationnement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Vous appuyez sur le bouton de fonction .
- Vous intervenez sur le braquage.
- Vous ouvrez la porte du conducteur.
- La limite temporelle ou le nombre de manœuvres pour le processus de stationnement a été dépassé.
- L'antipatinage est désactivé ou effectue une régulation.
- Le système présente un dysfonctionnement.

Recommencez le processus de stationnement *Assistant aux manœuvres de stationnement – Recherche de place de stationnement*.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est activé et assiste les braquages à l'arrêt

Lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement essaie de braquer à l'arrêt, le symbole blanc apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

- Appuyez sur la pédale de frein.

Le processus de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement est imprécis suite au changement d'une roue

Après un changement de pneus sur le véhicule, des restrictions momentanées peuvent affecter le processus de stationnement ; le véhicule s'approche par exemple davantage des délimitations de la place de stationnement.

- Parcourez un trajet relativement long et comprenant quelques virages.

L'assistant aux manœuvres de stationnement adapte automatiquement la nouvelle circonférence des roues.

Système d'aide au stationnement

Entrée en matière

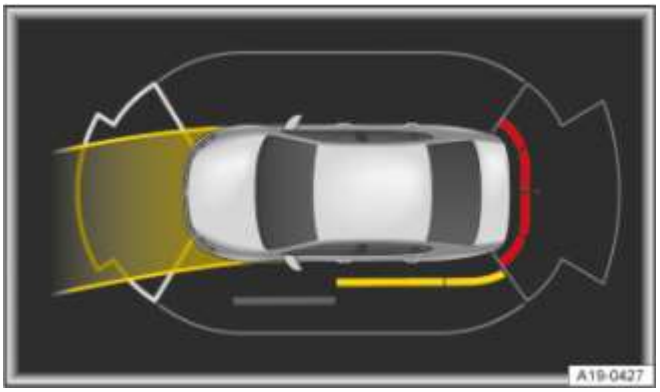

Fig. 127 À l'écran du système d'infodivertissement : détection d'obstacle et angle de braquage du volant avec système d'aide au stationnement (schéma de principe)

Le système d'aide au stationnement vous aide à garer et manœuvrer le véhicule.

Fonctionnement

Le système d'aide au stationnement détecte la distance entre le véhicule et un obstacle à l'aide de capteurs situés à l'avant et à l'arrière du véhicule *Vue de face* *Vue arrière*.

Le système d'aide au stationnement prévient le conducteur en cas d'obstacle à l'aide de segments colorés sur l'écran du système d'infodivertissement et de signaux sonores ➔*Fig. 127* , ➔ ⓘ.

Veuillez également tenir compte des informations relatives aux affichages à l'écran des systèmes de stationnement *Systèmes de stationnement*.

Personnalisation

Vous pouvez mémoriser certains réglages relatifs au système d'aide au stationnement, comme le volume des signaux sonores, dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation. Les réglages sont modifiés automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur *Personnalisation*.

Particularités en cas de traction d'une remorque

Les capteurs arrière du système d'aide au stationnement ne sont pas activés si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à une remorque :

- Il n'y a aucun avertissement en cas d'obstacles.
- La fonction de freinage en stationnement est également automatiquement désactivée.

Réglages du système d'aide au stationnement

Lorsque le système d'aide au stationnement est activé, touchez le bouton de fonction sur l'écran afin d'effectuer d'autres réglages, par ex. activation automatique en marche avant ou fonction de freinage en stationnement.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Un non-respect peut entraîner des accidents, des blessures graves ou des dommages sur le véhicule.

- Le système de stationnement ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

AVIS

Arrêtez de rouler ! La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment apparaît.

AVIS

Pour que les zones latérales puissent être entièrement balayées et affichées, avancez ou reculez le véhicule de quelques mètres. Tout obstacle pénétrant dans ces zones depuis l'extérieur n'est pas affiché.

Activation ou désactivation du système d'aide au stationnement

Activation

– Passez la marche arrière.

– **OU :** appuyez sur la commande tactile des fonctions de stationnement *Côté conducteur*.

Pour terminer, touchez si nécessaire le bouton de fonction dans le système d'infodivertissement.

– **Ou :** le véhicule recule.

Désactivation

– Le véhicule roule en marche avant à plus de 10 à 15 km/h environ.

– Touchez le bouton de fonction .

– **OU** : appuyez sur la commande tactile des fonctions de stationnement .

– **OU** : engagez le frein de parking.

Activation automatique en marche avant (en fonction de l'équipement du véhicule)

Lorsque vous vous approchez d'un obstacle en marche avant à une vitesse inférieure à 15 km/h (9 mph), le système d'aide au stationnement s'active automatiquement.

Activation de la fonction

– Appuyez sur le panneau tactile des fonctions de stationnement .

– Touchez le bouton de fonction dans le système d'infodivertissement.

– Activez la fonction.

Le système s'active automatiquement à une seule reprise. Une nouvelle activation automatique est possible dans les conditions suivantes :

– Réactivez le système d'aide au stationnement.

– Coupez le contact puis remettez-le.

Caméra de recul (Rear View)

Entrée en matière

La caméra de recul montée à l'arrière du véhicule offre au conducteur une meilleure visibilité vers l'arrière et l'assiste lorsqu'il effectue des manœuvres de stationnement.

Fonctionnement

La caméra de recul affiche la zone située derrière le véhicule sur l'écran du système d'infodivertissement. En fonction du mode sélectionné et des options du véhicule, des lignes-repères aident le conducteur à s'orienter vers l'arrière.

Modes de stationnement

Les vues suivantes sont disponibles à l'écran en fonction de l'équipement :

Stationnement en bataille :

Des lignes repères servent d'assistance lors d'un stationnement en marche arrière perpendiculairement à la chaussée.

Aide à l'attelage d'une remorque ou **assistant tout-terrain** (en fonction du pays) :

Représentation de la zone juste derrière le véhicule avec un facteur de grossissement élevé et des lignes-repères (en fonction de l'équipement).

Trafic transversal :

Représentation de la zone derrière le véhicule et des zones latérales avec un grand angle.

Veuillez également tenir compte des informations relatives aux affichages à l'écran des systèmes de stationnement *Systèmes de stationnement*.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Cela peut entraîner des accidents, des blessures graves ou des dommages sur le véhicule.

- Le système de stationnement ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Véhicules avec emblème pivotant : la sortie de la caméra de recul peut entraîner des blessures par écrasement.

- Lors de l'enclenchement de la marche arrière, veillez à ce que personne ne se trouve derrière le véhicule et que personne ne puisse interférer avec la zone de fonctionnement de l'emblème Volkswagen sur le capot arrière.

Activation et désactivation de la caméra de recul

Activation

– Passez la marche arrière.

– **OU** : appuyez sur la commande tactile des fonctions de stationnement . Si nécessaire, touchez ensuite le bouton de fonction dans le système d'infodivertissement.

Désactivation

– Le véhicule roule en marche avant à une vitesse supérieure à environ 15 km/h.

– **OU** : touchez le bouton de fonction ou sur l'écran du système d'infodivertissement.

Aide à l'attelage d'une remorque

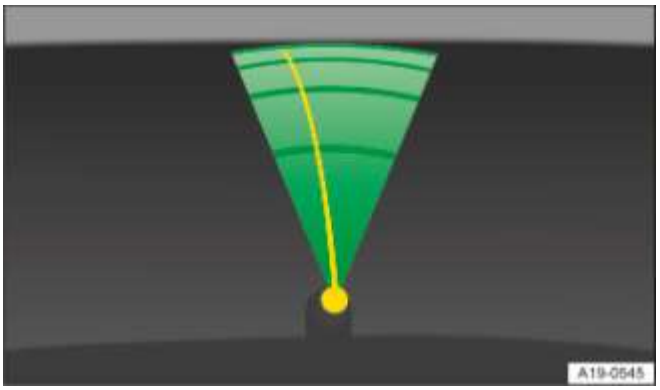

Fig. 128 Affichage à l'écran du système d'infodivertissement : aide à l'attelage d'une remorque

Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte, vous pouvez approcher le véhicule d'un timon de remorquage en utilisant l'aide à l'attelage d'une remorque.

– Touchez le bouton de fonction .

La caméra de recul affiche le dispositif d'attelage du véhicule dans la zone inférieure de l'écran. Des lignes-repères en couleur aident le conducteur pendant les manœuvres ➔*Fig. 128*:

Lignes vertes : distance par rapport au dispositif d'attelage.

Ligne orange : direction calculée du dispositif d'attelage en fonction de l'angle de braquage du volant.

Stationnement en bataille

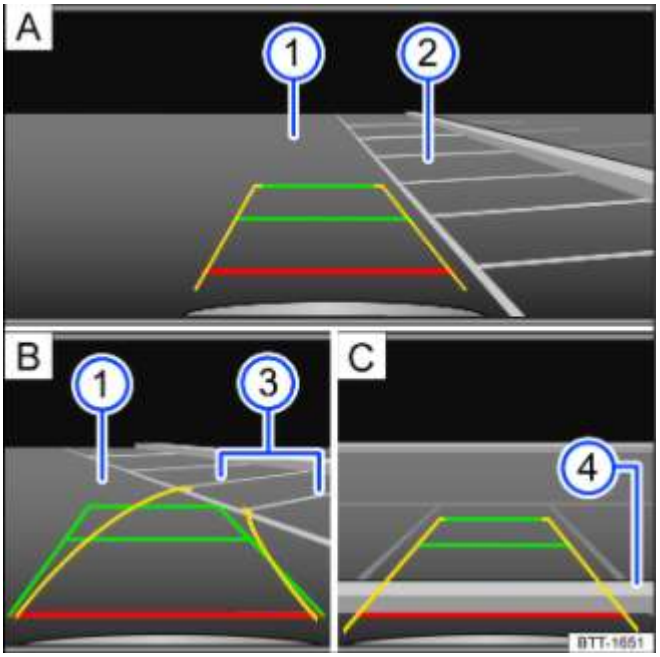

Fig. 129 Affichage à l'écran du système d'infodivertissement : manœuvre de stationnement avec la caméra de recul

Ⓐ	Choisissez une place de stationnement.
Ⓑ	Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie.
Ⓒ	Ajustez la position du véhicule à l'intérieur de la place de stationnement.
①	Chaussée
②	Place de stationnement
③	Délimitation latérale de la place de stationnement
④	Délimitation arrière de la place de stationnement

Entrée dans une place de stationnement

- Avant de passer devant la place de stationnement choisie, appuyez sur la commande tactile de fonctions de stationnement MENU. Si nécessaire, touchez ensuite le bouton de fonction Pw dans le système d'infodivertissement.
- Touchez le bouton de fonction dans le système d'infodivertissement.
- Positionnez le véhicule devant la place de stationnement ➔*Fig. 129*Ⓐ ②.
- Braquez de telle manière que les lignes jaunes conduisent dans la place de stationnement. Les lignes vertes et jaunes doivent correspondre aux lignes de délimitation latérales ➔*Fig. 129* Ⓑ ③.
- Lorsque la ligne rouge atteint la ligne de délimitation arrière ➔*Fig. 129* Ⓒ ④, arrêtez le véhicule.

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Entrée en matière

L'assistant aux manœuvres de stationnement indique une place de stationnement appropriée et assiste le conducteur dans ses manœuvres pour parquer le véhicule ou quitter la place de stationnement.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est une extension du système d'aide au stationnement *Système d'aide au stationnement*.

L'assistant aux manœuvres de stationnement guide le véhicule dans une place de stationnement. L'accélération, le changement de rapport et le freinage sont assurés par le conducteur ➔⚠.

Les fonctions suivantes sont prises en charge :

- Affichage des places de stationnement appropriées
- Sélection du mode de stationnement
- Entrée dans des places de stationnement longitudinales (créneau) et perpendiculaires (en bataille) appropriées
- Sortie de places de stationnement en créneau appropriées

Tenez compte du texte apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Un non-respect peut entraîner des accidents, des blessures graves ou des dommages sur le véhicule.

- Pendant les manœuvres de stationnement, restez vigilant et attentif à la circulation routière. Portez toujours un regard attentif sur le sens de stationnement.
- Si une situation dangereuse se présente, ralentissez le véhicule en appuyant sur la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Des mouvements de rotation rapides effectués par le volant peuvent provoquer des blessures graves.

- Pendant les manœuvres, ne saisissez pas le volant tant que le système ne vous y invite pas.
- Si une situation dangereuse se présente, intervenez et effectuez vous-même le braquage.

AVIS

L'assistant aux manœuvres de stationnement s'oriente par rapport aux véhicules stationnés, aux bordures de trottoirs et à d'autres paramètres. Veillez à ne pas endommager les pneus et les jantes lorsque vous garez le véhicule.

- Si nécessaire, annulez la manœuvre de stationnement à temps.

Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule *(par ex. porte-vélos)* peuvent perturber le fonctionnement de l'assistant aux manœuvres de stationnement et entraîner des dommages.

En cas de détection d'une remorque reliée au véhicule par un branchement électrique, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut pas être activé *Traction d'une remorque*.

Pendant les processus de stationnement, il se peut que le véhicule freine dès que le conducteur accélère trop fortement.

Si, pendant la manœuvre de stationnement, d'autres fonctions sont utilisées dans le système d'infodivertissement, la fonction de stationnement et les signaux sonores d'avertissement sont désactivés.

Recherche d'une place de stationnement

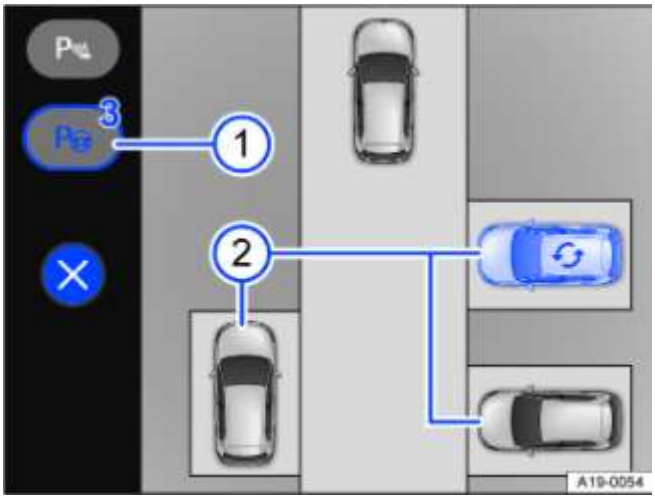

Fig. 130 Dans le système d'infodivertissement : place de stationnement favorite (véhicule bleu) et autres places de stationnement (schéma de principe)

① Nombre de places de stationnement détectées.

② Modes de stationnement possibles (deux places de stationnement au maximum de chaque côté de la chaussée) :

- Stationnement en créneau en marche arrière.
- Stationnement en bataille en marche avant.
- Stationnement en bataille en marche arrière.

Recherche d'une place de stationnement

- Touchez le panneau tactile du système de stationnement MENU.
- Touchez le bouton de fonction P dans le système d'infodivertissement.
- En tenant compte de la circulation, longez lentement une rangée de véhicules en stationnement.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement recherche automatiquement une place de stationnement disponible.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement sélectionne automatiquement une place de stationnement qu'il indique comme place de stationnement favorite (véhicule bleu) sur l'écran du système d'infodivertissement ➔*Fig. 130* ②. Le nombre de places de stationnement détectées s'affiche sur le bouton de fonction P, par exemple, **3** ➔*Fig. 130* ①.

Changement de place de stationnement

Si l'assistant affiche d'autres places de stationnement le long de la chaussée, vous pouvez changer de place de stationnement, par exemple de stationnement en bataille à stationnement en créneau :

- Touchez la place de stationnement souhaitée sur l'écran du système d'infodivertissement ➔*Fig. 130* (2).
- Touchez le symbole ➔*Fig. 130* (2).
- L'affichage est actualisé. La place de stationnement souhaitée s'affiche ensuite comme place de stationnement favorite (véhicule bleu).

Vous pouvez activer ultérieurement l'assistant aux manœuvres de stationnement. Si vous êtes passé auparavant devant une place de stationnement appropriée, celle-ci est affichée.

Si l'assistant aux manœuvres de stationnement n'est pas activé, les places de stationnement détectées ➔*Fig. 130* (1) sont éventuellement affichées sur l'écran d'affichage du système d'aide au stationnement.

Entrée dans une place de stationnement

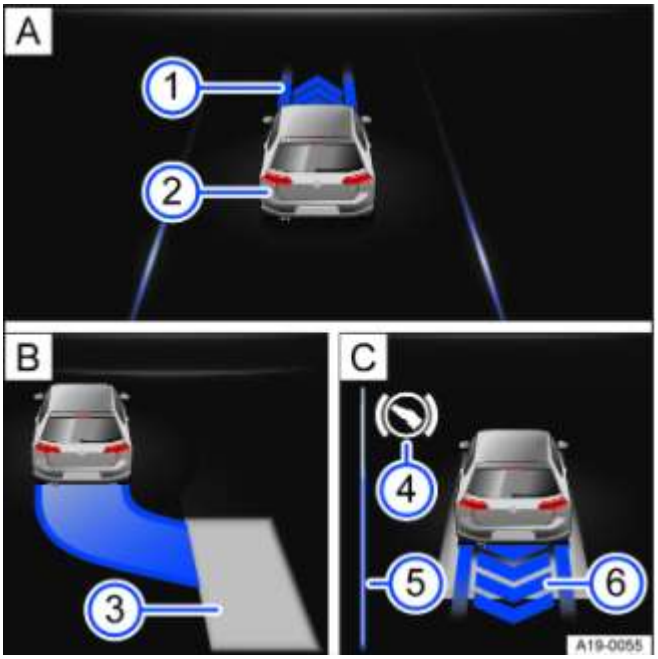

Fig. 131 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : stationnement en créneau (schéma de principe)

Ⓐ	Recherche d'une place de stationnement
Ⓑ	Entrée dans une place de stationnement
Ⓒ	Manœuvres d'entrée dans la place de stationnement
①	Demande de rouler en marche avant
②	Votre véhicule
③	Place de stationnement détectée
④	Demande de freinage
⑤	Barre de progression (distance restante relative)
⑥	Demande de rouler en marche arrière (avec flèche de direction de conduite)

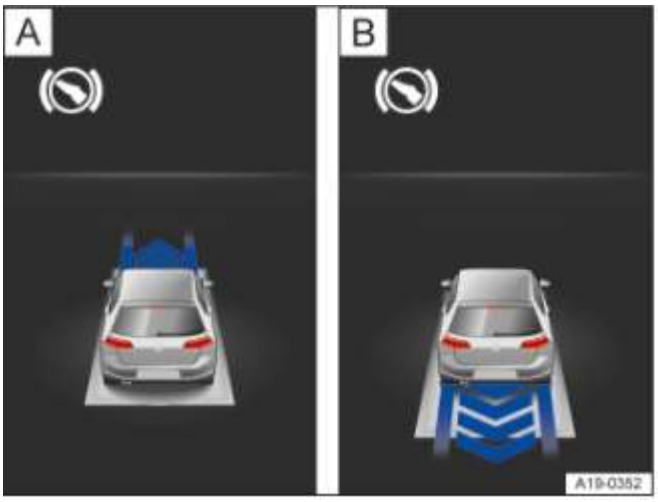

Fig. 132 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : demande de changement de direction

en marche avant et Ⓐ

arrière Ⓑ

Entrée dans une place de stationnement

Conditions :

✓ L'assistant aux manœuvres de stationnement a été activé.
✓ Une place de stationnement a été trouvée et sélectionnée.

- Touchez le bouton de fonction START dans le système d'infodivertissement.
- **OU :** pour entrer en marche arrière dans une place de stationnement, engagez la marche arrière **R**.
- Lâchez le volant.
- Observez les messages texte et l'affichage de la manœuvre de stationnement sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Accélérez prudemment.
- Freinez lorsqu'un signal sonore retentit, lorsque le symbole s'allume ou lorsqu'un message texte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Si un changement de direction est affiché dans le combiné d'instruments, freinez et changez le rapport en conséquence ➔*Fig. 132*.
- Plusieurs manœuvres peuvent être nécessaires. Une fois le stationnement effectué, un message texte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

À la fin de la manœuvre de stationnement, attendez toujours que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé les mouvements de rotation du volant afin d'obtenir un stationnement optimal.

Coupez le moteur et arrêtez le véhicule *Stationnement*.

Activation ultérieure de l'assistant aux manœuvres de stationnement

Entrée dans une place de stationnement en marche arrière

L'assistant aux manœuvres de stationnement peut être activé ultérieurement si la marche arrière est déjà engagée.

- Arrêtez le véhicule à l'aide de la pédale de frein.
- Une place de stationnement détectée s'affiche sur le bouton de fonction du système d'infodivertissement, par exemple, **1**.
- Touchez le bouton de fonction pour passer à l'assistant aux manœuvres de stationnement.
- Appuyez sur le bouton de fonction START et sélectionnez, si nécessaire, une place de stationnement pour démarrer le processus de stationnement.
- Lâchez le volant et effectuez toutes les opérations décrites ci-dessus.

Insertion dans une place de stationnement avec l'avant du véhicule

Le véhicule a été inséré en marche avant, avec l'avant du véhicule dans une place de stationnement.

- Touchez le panneau tactile du système de stationnement MENU.
- Touchez le bouton de fonction dans le système d'infodivertissement.
- Appuyez sur le bouton de fonction START pour démarrer le processus de stationnement.
- **OU** : passez la marche arrière **R**.
- Lâchez le volant et effectuez toutes les opérations décrites ci-dessus.

Si le conducteur interrompt le processus de stationnement en marche arrière, l'assistant aux manœuvres de stationnement peut être réactivé.

Lors d'une manœuvre de stationnement, la voie de circulation est affichée sous forme de schéma de principe sur l'écran du système d'infodivertissement. Cela ne correspond pas au processus de stationnement réel effectué par l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Sortie d'une place de stationnement

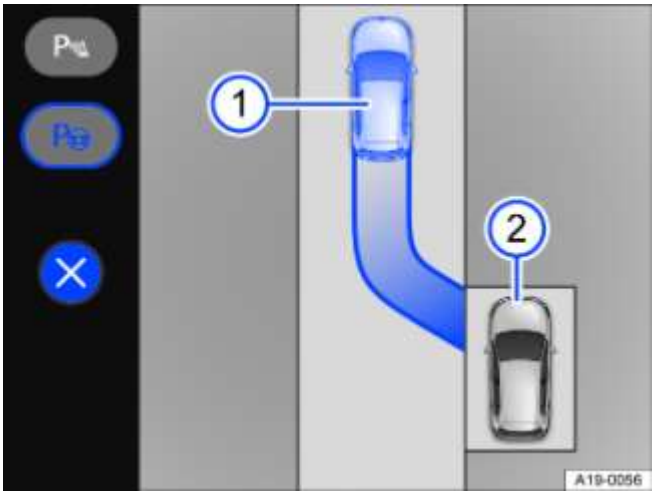

Fig. 133 Dans le système d'infodivertissement : manœuvre de sortie de place de stationnement avec la position cible (1) et le véhicule dans la place de stationnement (2) (schéma de principe)

Variante 1 :

- Démarrez le moteur.
- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous souhaitez sortir de la place de stationnement.
- Activez l'assistant aux manœuvres de stationnement *Assistant aux manœuvres de stationnement – Recherche de place de stationnement*.
- Touchez le bouton de fonction START sur l'écran du système d'infodivertissement.
- Tenez compte des messages sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Tenez compte de l'affichage du processus de stationnement sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Variante 2 :

- Démarrez le moteur.
- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous souhaitez sortir de la place de stationnement.
- Activez l'assistant aux manœuvres de stationnement *Assistant aux manœuvres de stationnement – Recherche de place de stationnement*.
- Amenez le levier sélecteur en position **R**.
- Tenez compte des messages sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Tenez compte de l'affichage du processus de stationnement sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Freinez lorsqu'un signal sonore retentit, lorsque le symbole s'allume ou lorsqu'une invite à avancer apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Effectuez le processus de sortie de la place de stationnement jusqu'à ce qu'un message sur l'afficheur du combiné d'instruments et un éventuel signal sonore en indiquent la fin.

AVERTISSEMENT

Sortez le véhicule de la place de stationnement lorsque les conditions de circulation le permettent.

Lors d'une manœuvre de stationnement, la voie de circulation est affichée sous forme de schéma de principe sur l'écran du système d'infodivertissement. Cela ne correspond pas au processus de stationnement réel effectué par l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Assistant de sortie de stationnement

L'assistant de sortie de stationnement surveille la circulation transversale lorsque vous quittez une place de stationnement en marche arrière ou lorsque vous effectuez des manœuvres.

Tenez également compte des informations et avertissements applicables à l'ensemble des systèmes de stationnement *Systèmes de stationnement*.

Activation ou désactivation

- Via le menu **Aides conduite** dans le combiné d'instruments *Menu Assistants*.
- **OU :** en fonction de l'équipement du véhicule, à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite *Informations pour le conducteur*.
- **OU :** en fonction de l'équipement, dans les réglages du véhicule, dans le système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*.

Fonctionnement

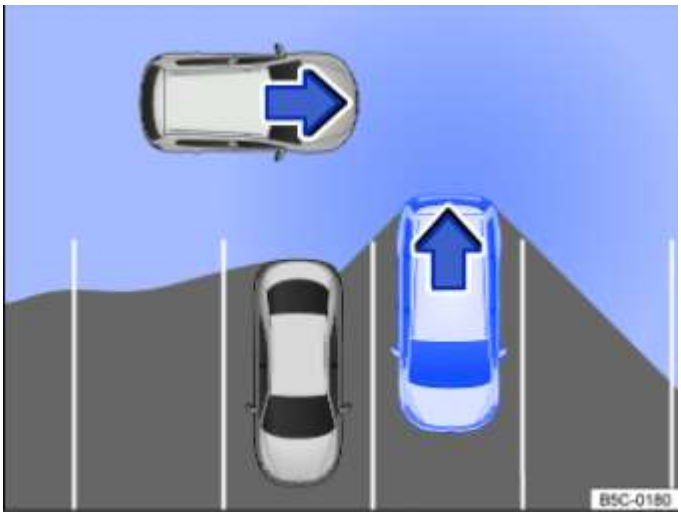

Fig. 134 Schéma de principe de l'assistant de sortie de stationnement : zone surveillée autour du véhicule sortant de la place de stationnement

L'assistant de sortie de stationnement fonctionne à l'aide de capteurs à radar situés dans le pare-chocs arrière.

Le système détecte les objets à l'approche ou en mouvement à l'arrière et sur les côtés ➔*Fig. 134* et avertit le conducteur par des signaux sonores et un message texte en cas d'obstacle ➔*Fig. 135* , ➔ ⚠ .

Il est possible d'afficher la zone d'obstacles dans le système d'infodivertissement ➔*Fig. 135*.

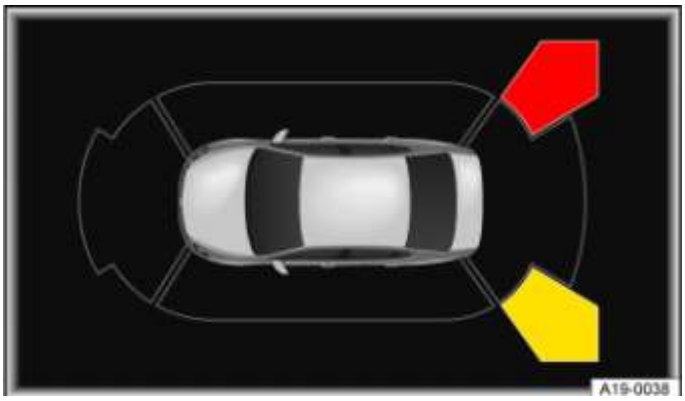

Fig. 135 Sur l'écran du système d'infodivertissement : affichage de l'assistant de sortie de stationnement

Si le conducteur ne réagit pas, une intervention de freinage automatique peut avoir lieu *Intervention de freinage automatique*.

En cas de désactivation du système d'aide au stationnement, le conducteur ne reçoit aucun retour d'information. L'assistant de sortie de stationnement se désactive également de manière temporaire.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Un non-respect peut entraîner des accidents, des blessures graves ou des dommages sur le véhicule.

- Tenez compte des conditions de circulation et de la périphérie du véhicule.
- L'assistant de sortie de stationnement n'est pas toujours en mesure détecter tous les objets en approche, par ex. des piétons ou des objets se rapprochant rapidement.

Systèmes d'assistance au freinage

Informations sur les systèmes d'assistance au freinage

Les systèmes d'assistance au freinage peuvent apporter leur soutien au conducteur dans des situations de conduite ou de freinage critiques. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité d'une conduite sûre ➔ ⚠.

Quand les systèmes d'assistance au freinage effectuent une régulation, la pédale de frein peut être agitée par des pulsations ou des bruits peuvent se faire entendre. Continuez de freiner avec la force requise et, si nécessaire, de diriger le véhicule.

- L'ESC, l'ABS et l'ASR ne peuvent fonctionner correctement que si les quatre roues sont équipées des pneus prévus.
- En cas de dysfonctionnement de l'ABS, l'ESC, l'ASR et l'EDS sont également désactivés.

En fonction de l'équipement, il est possible d'effectuer les réglages de l'ESC ou de l'ASR dans les réglages du véhicule *Systèmes d'assistance au freinage*.

Programme électronique de stabilisation (ESC)

L'ESC permet de réduire les risques de dérapage et d'améliorer la stabilité directionnelle dans certaines situations de conduite ➔ ⚠.

Antipatinage (ASR)

L'ASR diminue la force motrice lorsque les roues patinent et l'adapte à l'état de la chaussée. L'ASR facilite le démarrage, les accélérations et la conduite en côte *Systèmes d'assistance au freinage*.

Dispositif antiblocage (ABS)

L'ABS peut empêcher le blocage des roues au freinage presque jusqu'à l'arrêt du véhicule et aide le conducteur à diriger le véhicule et en conserver la maîtrise *Systèmes d'assistance au freinage*.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

AFU : elle aide à réduire la distance d'arrêt. L'AFU augmente la force de freinage lorsque le conducteur appuie rapidement sur la pédale de frein dans les situations de freinage d'urgence.

Blocage électronique de différentiel (EDS et XDS)

L'EDS freine automatiquement une roue qui patine et transmet la force motrice aux autres roues motrices.

Le XDS améliore la motricité par des interventions de freinage afin de maintenir le véhicule dans sa trajectoire.

Freinage anticollisions multiples

Le freinage anticollisions multiples fonctionne uniquement lorsque la collision est identifiée comme telle par le calculateur de sac gonflable.

Prérequis pour le freinage automatique :

- Le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur.

Répartiteur électronique de force de freinage (EBV)

Le répartiteur électronique de freinage régule la force de freinage des roues arrière et assure ainsi une répartition optimale de la force de freinage entre les essieux avant et arrière. Le répartiteur électronique de force de freinage (EBV) peut éviter un décrochage de l'arrière du véhicule suite à un surfreinage des roues arrière.

Servofrein électromécanique (eBKV)

Lorsque le contact est mis, le servofrein électromécanique (eBKV) amplifie la pression que le conducteur exerce sur la pédale de frein ➔ ⚠. Lors d'une intervention de freinage par un système d'aide à la conduite, par ex. quand le régulateur de distance effectue une régulation ou pendant un freinage d'urgence, la pédale de frein peut être agitée par des pulsations.

Après la coupure du contact, l'assistance au freinage diminue progressivement. Si le conducteur maintient la pression sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, des messages apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'effet du servofrein est limité dans ce cas.

Bloquez le véhicule à l'arrêt pour éviter qu'il ne recule *Stationnement*.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au freinage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Toute conduite rapide sur des chaussées verglacées, glissantes ou humides peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et blesser grièvement le conducteur et les passagers.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Ne prenez aucun risque !
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent pas empêcher un accident si, par exemple, le conducteur roule trop près du véhicule qui le précède.
- Utilisez toujours des pneus appropriés. En effet, la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.
- La zone du plancher sous le pédalier doit toujours être dégagée afin que la pédale de frein puisse se déplacer sans entrave.

⚠ AVERTISSEMENT

L'efficacité de l'ESC peut être considérablement réduite si des composants et systèmes liés au comportement dynamique du véhicule n'ont pas été pas correctement entretenus ou présentent des dysfonctionnements. Cela vaut en particulier pour des modifications effectuées sur la suspension du véhicule ou l'utilisation de combinaisons roues/pneus non agréées.

- Faites systématiquement effectuer les modifications sur le véhicule dans un atelier spécialisé.
- Utilisez toujours des pneus appropriés. En effet, la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite sans servofrein ou avec une fonction limitée de ce dernier peut allonger considérablement la distance de freinage et risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne coupez jamais le moteur ou le contact tant que le véhicule est en mouvement.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, appuyez plus fortement sur la pédale de frein car la distance de freinage est alors allongée en raison de l'absence d'intervention de freinage.

Activation et désactivation de l'ASR, de l'ESC ou de l'ESC Sport

Situations de conduite possibles

- Désactivation de l'ASR :

  Lorsque la motricité n'est plus suffisante ; par exemple, lors d'une conduite en neige profonde ou sur un sol meuble ou pour « désembourber » le véhicule enlisé.

- Désactivation de l'ESC ➔ ⚠ :

  Le profil de conduite « Offroad » a été sélectionné Sélection du profil de conduite et le conducteur conduit en tout-terrain, en neige profonde ou sur un sol meuble.

- Activation de l'ESC Sport ➔ ⚠ :

  Lors d'une conduite sportive, l'ESC intervient plus tardivement pour stabiliser le véhicule.

Activation et désactivation du système d'assistance au freinage dans le système d'infodivertissement

- Ouvrez les réglages du véhicule dans le système d'infodivertissement Menu Réglages du véhicule.
- Ouvrez les réglages du système de stationnement.
- Activez ou désactivez la fonction en « cochant » la case ☑ correspondante.

Configuration des favoris

Pour accéder directement aux réglages de l'ESC dans le système d'infodivertissement, vous pouvez enregistrer une fonction préférée dans le menu déroulant. Par exemple, la fonction de désactivation de l'ESC dans la *Golf R*. Cette fonction est possible en fonction de l'équipement *Prise en main*.

⚠ AVERTISSEMENT

Le risque de décrochage du véhicule est nettement plus élevé lorsque l'ESC est désactivé qu'avec l'ESC activé. Cela peut rendre le véhicule difficilement maîtrisable pour un conducteur inexpérimenté, notamment lorsqu'il roule à grande vitesse. Cela risque d'entraîner des accidents et des blessures graves !

- C'est pourquoi nous vous recommandons de désactiver l'ESC **uniquement dans les conditions suivantes** :
- Lorsque vous utilisez le véhicule sur une piste fermée ou sur une piste de course.
- Lorsque vous êtes un conducteur sportif expérimenté.
- Ne prenez aucun risque et tenez compte des limites imposées par les lois de la physique.

Défaillance du servofrein électromécanique

Arrêtez de rouler !

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Un message texte apparaît alors. Appuyez plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'intervention de freinage.

- Faites immédiatement appel à un spécialiste.

Dysfonctionnement du servofrein électromécanique

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un message texte est affiché pendant quelques secondes.

Des pulsations peuvent alors être ressenties lorsque vous appuyez sur la pédale de frein. Vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'assistance au freinage limitée.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Défaillance ou dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS)

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.

ESC ou ASR en phase de régulation

Le témoin de contrôle clignote en jaune.

ESC désactivé manuellement

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Antipatinage désactivé manuellement

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

ESC Sport activé

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Dysfonctionnement de l'ESC

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. Désactivation de l'ESC.

Il y a une erreur ou un dysfonctionnement.

- Coupez le contact, puis remettez-le.
- Si nécessaire, parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 et 12 mph).
- Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Les systèmes d'assistance au freinage font du bruit

Les systèmes d'assistance au freinage décrits ci-dessus peuvent faire du bruit quand ils se trouvent en phase de régulation.

AVERTISSEMENT

- Lorsque le témoin de système de freinage s'allume en même temps que le témoin d'ABS, il se peut que la fonction de régulation de l'ABS soit défaillante. Les roues arrière risquent alors de se bloquer relativement vite lors du freinage. En se bloquant, les roues arrière peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule ! Si possible, réduisez la vitesse et roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche pour y faire contrôler le système de freinage. Évitez alors toute manœuvre brusque de freinage ou de conduite.
- Si le témoin d'ABS ne s'éteint pas ou s'allume pendant la marche du véhicule, l'ABS ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux (sans intervention de l'ABS). La protection offerte par l'ABS est alors indisponible. Rendez-vous dès que possible dans un atelier spécialisé.

Équipement pratique

Rangements

Entrée en matière

AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut causer des blessures graves et entraîner la perte de contrôle du véhicule.

- Veillez à ce que les objets soient uniquement rangés dans des rangements fermés.
- Tenez toujours les rangements fermés pendant la marche du véhicule.
- Ne suspendez que des vêtements légers d'un poids maximal de 2,5 kg aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches.

AVERTISSEMENT

Une boîte à gants ouverte peut augmenter les risques de blessures graves en cas d'accident ou en cas de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

- Laissez toujours la boîte à gants fermée pendant la marche du véhicule.

AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et des dommages importants au véhicule.

- Avant de fermer les divers rangements ou la boîte à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans la zone de fermeture.
- Ne laissez jamais de briquet dans les rangements, ouverts ou fermés, ni sur d'autres surfaces du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des porte-boissons peut causer des blessures.

- Ne placez jamais de boissons brûlantes dans un porte-boissons. Pendant la marche du véhicule, en cas de freinage brusque ou lors d'un accident, les boissons brûlantes dans le porte-boissons risquent de se renverser et de provoquer des brûlures.
- Veillez à ne placer dans le porte-gobelets que des boissons de taille adéquate. Les boissons doivent toujours être correctement et solidement placées dans le porte-gobelets.

AVERTISSEMENT

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule dont l'habitacle est très chaud ou très froid.

AVIS

- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires ou de médicaments sensibles à la température dans l'habitacle. La chaleur et le froid peuvent les endommager ou les rendre inutilisables.
- Les objets conçus à partir de matériaux transparents (telles que les ventouses transparentes fixées sur les glaces) qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et endommager ainsi le véhicule.

Cendrier et allume-cigare

Entrée en matière

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de l'allume-cigare ou du cendrier peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Utilisez l'allume-cigare uniquement de manière conforme.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à bord du véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact est mis.
- N'introduisez jamais dans le cendrier de papier ou d'autres objets risquant de provoquer un incendie.

Allume-cigare

Fig. 136 Dans la partie centrale de la console centrale : allume-cigare

- Enfoncez le bouton de l'allume-cigare lorsque le contact est mis.
- Attendez jusqu'à l'éjection du bouton de l'allume-cigare.
- Retirez et utilisez l'allume-cigare *Cendrier et allume-cigare*.

La douille de l'allume-cigare peut également être utilisée comme prise de courant 12 volts.

Prises de courant

Entrée en matière

Les prises de courant du véhicule permettent de brancher des appareils électriques.

Les appareils électriques doivent être dans un état irréprochable. N'utilisez pas d'appareils défectueux.

La prise de courant 12 volts fonctionne uniquement lorsque le contact est mis.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des appareils électriques peut provoquer un incendie et des blessures graves.

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à bord du véhicule. Les prises de courant et les appareils qui y sont branchés peuvent être utilisés lorsque le contact est mis.
- Si les appareils électriques deviennent trop chauds, éteignez-les immédiatement et débranchez leur câble de raccordement.

AVIS

- Afin d'éviter tout endommagement de l'équipement électrique, ne branchez jamais d'appareils électriques fournissant du courant électrique (comme des panneaux solaires ou des chargeurs de batterie) sur la prise de courant 12 V pour charger la batterie 12 V.
- Utilisez uniquement des appareils électriques homologués conformément aux directives sur la compatibilité électromagnétique en vigueur.
- Afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, éteignez les appareils électriques avant de mettre ou de couper le contact et avant de démarrer le moteur.
- Ne branchez jamais sur une prise de courant 12 volts des appareils électriques qui consomment une puissance plus importante que la valeur indiquée. En cas de dépassement de la puissance absorbée maximale, l'équipement électrique du véhicule peut être endommagé.
- Consultez les notices d'utilisation des appareils électriques !

La batterie 12 V se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact est mis et qu'un appareil électrique est en marche.

En fonction de l'équipement, les appareils non blindés peuvent perturber le fonctionnement de la radio, du système d'infodivertissement et de l'électronique embarquée.

Prises de courant dans le véhicule

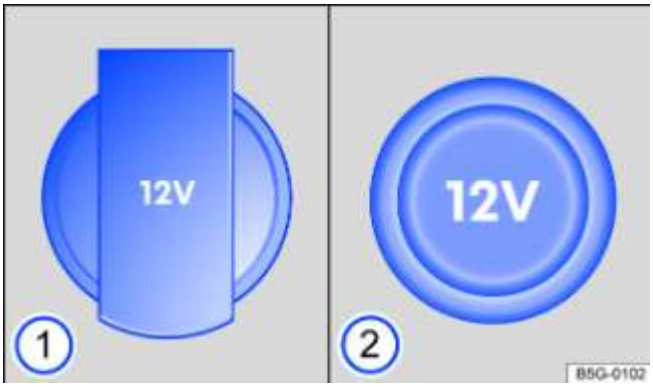

Fig. 137 Dans la partie inférieure de la console centrale et dans le coffre à bagages : prise de courant 12 V ① ou prise de courant 12 V avec cache amovible ②

La puissance maximale des prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

La puissance continue cumulée de toutes les prises de courant 12 V est de 120 W *Prises de courant*.

Lorsque le moteur tourne, la puissance maximale d'une prise de courant 12 V s'élève au total à 180 W.

AVIS

Le fusible risque de griller dans le cas d'un fonctionnement prolongé des prises de courant 12 V à la puissance maximale.

- À la puissance maximale, n'utilisez **jamais** une prise de courant 12 V pendant plus de 10 minutes.
- N'utilisez toujours qu'**une** prise de courant 12 V à la puissance maximale.

Transmission de données

Cybersécurité

Que sont les composants de connectivité ?

Les composants de connectivité constituent des points névralgiques en matière de cybersécurité. Les composants de connectivité permettent d'échanger des informations et des données entre le véhicule et des appareils externes ou Internet. Au nombre des composants de connectivité, qui ne sont pas disponibles sur tous les véhicules, figurent notamment :

- Prise de diagnostic
- Calculateur avec carte eSIM intégrée (OCU).
- Interface téléphonique
- Media Control
- App-Connect
- Hotspot WLAN
- Technologie CCP (CCP/NFC).
- Interface Bluetooth®
- Port USB.
- Prise AUX IN
- Lecteur de carte SD.
- Lecteur de carte SIM.

Mécanismes de sécurité

En plus de calculateurs, les composants de connectivité sont également équipés de mécanismes de sécurité qui réduisent le risque d'accès non autorisé aux systèmes du véhicule.

Les logiciels et les mécanismes de sécurité du véhicule sont perfectionnés constamment. Comme dans le cas des ordinateurs et des systèmes d'exploitation des appareils de téléphonie mobile, les logiciels et les mécanismes de sécurité du véhicule peuvent être mis à jour ponctuellement.

Les mises à jour logicielles améliorent systématiquement la sécurité, la stabilité et la vitesse d'exécution des systèmes embarqués de véhicules déjà produits.

⚠ AVERTISSEMENT

Le risque d'accès illicite aux fonctions du véhicule et aux calculateurs via un logiciel malveillant ou en cas de cyberattaque ne peut pas être exclu, malgré les mécanismes de sécurité embarqués. Un logiciel malveillant introduit dans le véhicule peut influencer les calculateurs et les fonctions du véhicule, les désactiver ou en prendre le contrôle, entraînant des accidents graves et des blessures mortelles.

- Si le véhicule fonctionne ou réagit différemment ou bien se comporte de manière inhabituelle, réduisez immédiatement et de manière contrôlée la vitesse (dans la mesure du possible) et rendez-vous sans délai dans l'atelier spécialisé le plus proche ou faites appel à un spécialiste, par ex. pour faire remorquer le véhicule.
- Un logiciel malveillant peut accéder à des données et informations mémorisées dans les calculateurs, dans le système d'infodivertissement, dans les supports informatiques connectés et dans les appareils de téléphonie mobile couplés.

Réduction des risques

Elles peuvent contribuer activement à réduire le risque d'accès illicite aux systèmes du véhicule et aux fonctions :

- N'utilisez dans le véhicule que des supports informatiques, appareils Bluetooth® et appareils de téléphonie mobile ne renfermant pas de données manipulées ni de logiciels malveillants.
- Installez immédiatement les mises à jour du système mises à disposition par Volkswagen *Mise à jour logicielle*.
- Ne confiez l'entretien, la réparation et la maintenance du véhicule qu'à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

⚠ AVERTISSEMENT

Les ordinateurs, supports informatiques et appareils de téléphonie mobile connectés à l'Internet ou utilisés sur des réseaux publics et privés peuvent être infectés par des données manipulées et infiltrés par des logiciels malveillants.

- Protégez les ordinateurs, les supports de données et les appareils mobiles avec un programme de protection antivirus approprié et des mesures de précaution universelles.
- Procédez régulièrement à la mise à jour du programme antivirus approprié avec les versions de mise à jour ou de mise à niveau proposées par le fournisseur correspondant.

Mise à jour du système

Entrée en matière

Le système d'infodivertissement de première monte prend en charge la fonction de « mise à jour du système ». Ainsi, le logiciel des calculateurs suivants du véhicule peut être mis à jour par Volkswagen AG sans qu'il ne soit nécessaire de se rendre dans un atelier spécialisé :

- Ordinateur central du système d'infodivertissement
- Calculateur du combiné d'instruments numérique
- OCU (calculateur pour application We Connect de Volkswagen).

La fonction de « mise à jour du système » est disponible uniquement dans certains pays.

Prérequis pour une mise à jour du système

- Il existe un contrat We Connect valide passé entre vous et Volkswagen.
- Vous possédez un compte utilisateur Volkswagen We Connect actif.
- Le véhicule est associé à votre compte utilisateur We Connect.
- L'équipement électrique du véhicule est en bon état de fonctionnement.
- La batterie 12 V est suffisamment chargée.
- La fonction de « mise à jour du système » est proposée dans le pays concerné.

AVERTISSEMENT

Les calculateurs sont désactivés et ne fonctionnent pas pendant la durée d'une installation de logiciel. Conduire avec des calculateurs désactivés ou ne fonctionnant pas peut entraîner des accidents et des blessures mortelles.

- Effectuez l'installation du logiciel dans un lieu approprié, où les autres usagers de la route ne risquent pas d'être gênés.
- N'utilisez jamais le véhicule pendant une installation du logiciel.

AVERTISSEMENT

En cas de défaillance du combiné d'instruments numérique après l'installation du logiciel, l'affichage des cadrans, témoins d'alerte, symboles et messages texte n'est pas possible. Conduire avec un combiné d'instruments numérique ne fonctionnant pas peut entraîner des accidents et des blessures mortelles.

- N'utilisez pas le véhicule et contactez le service client Volkswagen.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans des cas très rares, un calculateur peut ne plus fonctionner correctement à la suite d'une mise à jour logicielle.

- N'utilisez pas le véhicule et contactez le service client Volkswagen.

Il est possible de supprimer par une mise à jour du système une mesure non effectuée par Volkswagen destinée à augmenter les performances ou l'efficacité, par exemple un réglage du moteur.

Vue d'ensemble

Existence d'une mise à jour du système

Le système d'infodivertissement activé signale qu'une mise à jour du système est disponible. Une mise à jour du système s'effectue en deux phases :

- Phase de téléchargement : lorsque le contact est mis, le téléchargement d'une mise à jour du système peut être effectué quand vous le désirez.
- Phase d'installation : l'installation du logiciel n'est possible qu'avec le moteur coupé et si le capot avant, le capot arrière, le toit en verre, toutes les glaces et toutes les portes sont fermés et verrouillés.

Avant le début de chaque phase, le conducteur est invité à donner son accord pour démarrer la procédure considérée.

Si plusieurs mises à jour du système sont disponibles simultanément pour le véhicule, la première mise à jour du système doit être correctement installée avant que la suivante puisse l'être aussi.

Pour certains véhicules, des notes de mise à jour (« Release Notes ») indiquant les changements effectués sur le véhicule peuvent être affichées une seule fois avant ou après une mise à jour du système. Ces notes de mise à jour ne sont plus visibles ultérieurement.

Coûts du téléchargement

Le téléchargement d'une mise à jour du système a lieu via le calculateur monté en usine avec carte eSIM (OCU) et il est gratuit. Volkswagen prend en charge les coûts de connexion.

Téléchargement d'une mise à jour du système

Sélectionnez pour le téléchargement un lieu ou une zone où la couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS est suffisante. Le contact doit être mis pour le téléchargement. Le téléchargement peut être interrompu à tout moment et se poursuit au besoin lorsque vous remettez le contact.

La durée d'un téléchargement dépend de la qualité du réseau, du volume de données et du type de mise à jour. En règle générale : environ 30 secondes par mégaoctet (Mo). Procédez aux opérations dans l'ordre indiqué.

1. Mettez le contact et activez le système d'infodivertissement.
2. Tenez compte des informations dans le système d'infodivertissement.
3. Démarrez le téléchargement dans le système d'infodivertissement.

Installation du logiciel

Pour effectuer l'installation du logiciel, choisissez un moment où ni vous-même, ni d'autres utilisateurs ne prévoient de rouler avec le véhicule.

- Garez le véhicule en toute sécurité, dans le respect des dispositions légales et en fonction des conditions locales.
- Arrêtez le moteur.
- Fermez le capot-moteur, le capot arrière, le toit en verre, toutes les glaces et toutes les portes.
- Confirmez l'installation du logiciel dans le système d'infodivertissement.
- Descendez du véhicule. N'oubliez pas d'emporter les clés du véhicule avec vous.
- Veillez à ce que tous les occupants du véhicule descendent et à ce qu'aucun animal ne reste dans le véhicule.
- Verrouillez le véhicule.

Avant de redémarrer le moteur, lisez le message signalant la fin de l'installation dans le système d'infodivertissement. En cas d'échec de l'installation, tenez compte des indications fournies.

Restrictions de fonctionnement durant une installation de logiciel

Durant l'installation du logiciel, les calculateurs, fonctions et affichages ne sont pas disponibles. Le véhicule ne doit alors pas être utilisé.

- Ordinateur central du système d'infodivertissement : pendant l'installation du logiciel, l'ordinateur central, l'unité d'affichage et de commande et les autres calculateurs ne sont pas disponibles.

- Calculateur du combiné d'instruments numérique : durant l'installation du logiciel, il n'y a aucun affichage ou seulement un nombre réduit d'affichages dans le combiné d'instruments numérique.
- Calculateur pour module d'appel d'urgence et unité de communication (calculateur de Volkswagen Car-Net ou We Connect) : pendant la durée de l'installation du logiciel, les services, le service d'appel d'urgence et le signalement automatique d'accident ne sont pas disponibles.

Après échec d'une installation du logiciel

- Erreur d'installation non critique : n'entraîne aucune restriction de fonctionnement. Effectuez une nouvelle installation de la mise à jour logicielle.
- Erreur d'installation critique : le calculateur correspondant ne fonctionne pas correctement. Les fonctions et affichages ne sont pas disponibles jusqu'à la suppression du défaut. Dans ce cas, contactez le service client Volkswagen.

Après une installation du logiciel réussie

La réussite de l'installation du logiciel est affichée dans le système d'infodivertissement.

Questions et réponses sur la mise à jour du système

À quoi sert la mise à jour du système ?

La mise à jour du système est une mesure préventive pour éviter des événements et états indésirables, par exemple, pour protéger contre des logiciels malveillants et optimiser le fonctionnement des logiciels.

Dois-je effectuer la mise à jour du système ?

Dans votre propre intérêt, la mise à jour du système est conseillée. En cas de refus répétitif d'exécution de la mise à jour du système par le conducteur, un séjour du véhicule dans un atelier spécialisé sera nécessaire.

Puis-je interrompre le téléchargement de la mise à jour du système ?

Oui, c'est possible *Mise à jour logicielle*.

Puis-je interrompre l'installation du logiciel ?

Non, ce n'est pas possible.

Que se passe-t-il en cas d'interruption d'une installation du logiciel ?

Si une installation du logiciel est interrompue, en raison par ex. d'un endommagement de l'équipement électrique du véhicule, les calculateurs ne peuvent pas être actualisés et risquent d'être endommagés en raison d'une installation incomplète du logiciel *Mise à jour logicielle*.

Existe-t-il un risque d'infiltration dans le véhicule de mises à jour du système non initiées par Volkswagen et infectées par des logiciels malveillants ?

Pour de plus amples informations, voir *Cybersécurité*.

Combien de temps puis-je attendre avant de procéder à une mise à jour du système ?

Dans votre propre intérêt, il est conseillé d'installer la mise à jour du système le plus rapidement possible.

Communication Car2X

Entrée en matière

Fonctionnement de Car2X

Car2X permet la communication entre plusieurs véhicules ainsi qu'entre les véhicules et l'infrastructure routière (appelés « participants » ci-après) s'ils sont situés à proximité. La communication entre les participants s'effectue selon les normes Car2X et Wi-Fi de différents fabricants. Car2X ne fonctionne que dans certains pays.

Que votre véhicule soit en mode en ligne ou hors ligne, des données sont transmises en permanence entre les participants lorsque Car2X est activé.

Afin de prévenir tout abus et de pouvoir signer les données Car2X avec des ID changeants, un expéditeur de données Car2X doit disposer de certificats valides. Chaque destinataire peut ainsi vérifier si les données Car2X sont authentiques et si elles proviennent bien d'un participant légitime.

Le renouvellement automatique des certificats de votre propre véhicule ne peut s'effectuer qu'en mode en ligne.

L'attribution aux données Car2X d'ID temporaires changeant continuellement minimise la possibilité de remonter à la personne émettant les données.

Vous trouverez plus d'informations relatives au traitement des données dans le menu **Juridique** du système d'infodivertissement et sur le site de Volkswagen AG.

Signification du symbole

Indique que Car2X envoie et reçoit des données même en mode hors ligne lorsqu'il est activé.

Transmission de données

Lorsque Car2X est activé, les données suivantes sont envoyées et reçues via les antennes Car2X situées sur le toit du véhicule et éventuellement dans le triangle du rétroviseur du pare-brise :

- Données du véhicule, par ex. la vitesse.
- Données de position.
- Données d'événements, par ex. accidents.

Caractéristique distinctive de Car2X

Si vous pouvez activer la communication Car2X dans le système d'infodivertissement sous **Réglages**, cela veut dire que le véhicule est équipé de la technologie Car2X.

Limites inhérentes de Car2X

Échange d'informations

Le système Car2X embarqué dans votre véhicule communique exclusivement avec des participants équipés d'une technologie Car2X opérationnelle et compatible.

Les participants équipés de technologies Car2X désactivées, défectueuses ou non compatibles ne sont pas détectés.

Portée

En fonction de l'environnement, les participants Car2X peuvent communiquer dans une zone proche allant jusqu'à environ 200 m (en agglomération) et environ 800 m (hors agglomération).

⚠ AVERTISSEMENT

Car2X ne saurait remplacer votre vigilance. Il existe un risque d'accident et de blessures graves si vous vous reposez uniquement sur Car2X.

- Conduisez toujours avec vigilance et soyez toujours prêt à intervenir.
- Adaptez en permanence votre conduite aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation actuels.

Restrictions de fonctionnement

Le fonctionnement de Car2X peut être restreint dans les cas suivants :

- Les conditions environnementales empêchent la diffusion de données aux participants.
- La traction d'une remorque et les structures des véhicules empêchent la diffusion de données aux participants.
- L'événement n'est pas reconnu en tant que tel par les participants.

Activation et désactivation de Car2X

Activation

- Appuyez sur le bouton principal Home du système d'infodivertissement.
- Accédez au menu **Réglages**.
- Activez **Car2X Communication** dans le menu du même nom.

AVERTISSEMENT

Lorsque Car2X est actif, respectez, à l'extérieur du véhicule, une distance de 20 cm entre les antennes Car2X et les personnes.

- Les antennes Car2X se trouvent sur le pavillon du véhicule et dans le triangle d'ancrage de rétroviseur du pare-brise le cas échéant.

Désactivation manuelle

- Appuyez sur le bouton principal Home du système d'infodivertissement.
- Accédez au menu **Réglages**.
- Désactivez **Car2X Communication** dans le menu du même nom.

Désactivation automatique :

Dans certains cas, Car2X peut se désactiver automatiquement *Communication Car2X*. Si l'origine de la désactivation automatique a été éliminée, Car2X doit à nouveau être activé.

Avertissement de danger

Fig. 138 Schéma de principe : avertissement de danger de chantiers temporaires et mobiles

L'avertissement de danger utilise Car2X lorsque celui-ci est activé et avertit des zones de danger à proximité. Cela contribue ainsi à prévenir les accidents et à améliorer la fluidité du trafic.

Les zones de danger envoient des données

Si des données Car2X sont reçues par d'autres participants, ils peuvent recevoir des avertissements relatifs aux zones de danger suivantes :

- Intervention d'un véhicule d'urgence
- Chantiers temporaires et mobiles
- Panne, accident ou embouteillage
- Intervention d'un système d'aide à la conduite dans un véhicule précédent

L'avertissement de danger s'affiche

En fonction de la zone de danger, de la vitesse et du degré de décélération du véhicule, le conducteur est averti en cas de zones de danger pertinentes de la façon suivante :

- Signal sonore d'avertissement
- Message texte sur l'écran du combiné d'instruments et sur l'affichage tête haute (en fonction de l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements de danger peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne négligez jamais un avertissement de danger.

Suppression de l'avertissement de danger affiché

Appuyez sur la touche « OK » du volant multifonction.

Résolution des problèmes

Car2X se désactive automatiquement

- Car2X n'est pas autorisé dans le pays parcouru actuellement.
- Les certificats n'ont pas pu être actualisés car le véhicule est resté hors ligne trop longtemps. Réglez les paramètres de confidentialité de sorte qu'une connexion en ligne puisse être établie et que les certificats puissent être actualisés.
- Défaut du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Aucunes données Car2X ne s'affichent

- La fonction de Car2X est restreinte.
- Aucun participant n'envoie des données à proximité.
- Des participants envoient des données à proximité mais celles-ci ne sont pas pertinentes pour votre véhicule.
- Les antennes Car2X sont bloquées par des pièces rapportées ou des caches. Gardez la zone des antennes Car2X libre.
- L'échange de données entre les participants est impossible ou perturbé par les conditions météorologiques.
- Le conducteur a déjà réagi à la zone de danger à venir.

Clé mobile

Entrée en matière

La fonction « Appareil de téléphonie mobile comme clé du véhicule », associée à l'application Volkswagen We Connect, est appelée « clé mobile ». Elle permet l'utilisation d'un appareil de téléphonie mobile approprié à la place d'une clé de véhicule conventionnelle. Avec une clé mobile activée, vous pouvez déverrouiller et verrouiller le véhicule et démarrer le moteur. Ni l'appareil de téléphonie mobile ni le véhicule ne doivent être en ligne pour l'exécution de ces actions.

Lorsque le véhicule sort d'usine, la fonction de « clé mobile » est désactivée. C'est également le cas après le rétablissement des réglages d'usine du système d'infodivertissement. Pour activer la fonction, vous devez d'abord installer et activer une ou plusieurs clés mobiles. Pour cela, vous avez besoin d'un appareil de téléphonie mobile adapté sur lequel installer l'application We Connect de Volkswagen *Clé mobile*.

Un appareil de téléphonie mobile peut posséder simultanément les clés mobiles de différents véhicules. La communication entre l'appareil de téléphonie mobile et le véhicule repose sur la technologie de communication en champ propre NFC.

Après qu'une clé mobile a été révoquée, elle ne peut plus être utilisée.

AVERTISSEMENT

La perte d'un appareil de téléphonie mobile avec des clés mobiles et un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation d'un tel appareil peut avoir pour conséquences non seulement des accidents et des blessures graves, mais également le vol du véhicule.

AVERTISSEMENT

La révocation d'une clé mobile risque de provoquer l'immobilisation du véhicule et des blessures graves. Après révocation de la clé, son bénéficiaire ne peut plus déplacer le véhicule, ni le verrouiller ou le déverrouiller.

- Si une clé mobile arrive à expiration ou est révoquée pendant la conduite, elle n'est désactivée qu'une fois le contact coupé.

Tenez les cartes de crédit NFC ou appareils compatibles NFC éloignés de l'appareil de téléphonie mobile exécutant ou de la carte de service. Les autres installations radio NFC peuvent empêcher l'exécution de la fonction.

Lorsque vous vendez le véhicule, les clés mobiles déjà installées ne peuvent pas être transférées à l'acheteur. Dans ce cas, supprimez l'ensemble des clés mobiles *Clé mobile*. Si vous prêtez ou vendez le véhicule, informez l'utilisateur ou l'acheteur de l'existence de clés mobiles.

Le véhicule peut être verrouillé à l'aide de clés mobiles même en présence d'une autre clé de contact du véhicule.

Conditions requises

- Le véhicule est associé au compte utilisateur We Connect de l'utilisateur principal.
- Le véhicule est équipé pour la fonction « clé mobile ».
- Vous avez besoin d'un appareil de téléphonie mobile compatible avec CCP activée. Vous pouvez vérifier la compatibilité à l'aide de l'application We Connect.
- Pour l'utilisation et le transfert de clés mobiles, un appareil de téléphonie mobile doit être configuré comme appareil de téléphonie mobile de l'utilisateur principal.
- Des clés mobiles sont disponibles dans le compte utilisateur We Connect de l'utilisateur principal.
- L'application Volkswagen We Connect est installée sur l'appareil de téléphonie mobile et prête à fonctionner.
- La propriété et l'identité

  WeConnect

Utilisation des clés mobiles

Lors de l'utilisation de clés mobiles, veuillez tenir compte des remarques et informations susceptibles d'être affichées sur le système d'infodivertissement ou dans l'application We Connect.

- Un nombre initial de clés mobiles est mis à disposition via Volkswagen We Connect. Chaque clé mobile supplémentaire est en principe payante.
- Au maximum, 15 clés mobiles peuvent être utilisées simultanément par véhicule.
- La durée d'utilisation de chaque clé mobile est limitée dans le temps.
- Lors de la remise d'une clé mobile, l'utilisateur principal autorise le destinataire de la clé à accéder à un véhicule et à le conduire.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous quittez le véhicule, ne laissez jamais de clés du véhicule conventionnelles ni d'appareils de téléphonie mobile avec des clés mobiles dans le véhicule. Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation de ces clés du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner des blessures graves.

- Soyez toujours prudent en utilisant la clé mobile.

Des clés associées au véhicule restant à l'intérieur lorsque vous quittez le véhicule peuvent être à l'origine de dysfonctionnements lors du verrouillage, pouvant avoir pour conséquence le vol du véhicule.

Verrouillage ou déverrouillage du véhicule

Positionnez l'appareil de téléphonie mobile avec la clé mobile centrée par rapport à la poignée de la porte du conducteur, tout près de celle-ci. Utilisez toujours la face arrière de l'appareil de téléphonie mobile. Si besoin est, déplacez-le légèrement dans plusieurs sens.

Si nécessaire, adaptez les réglages NFC de l'appareil de téléphonie mobile.

Démarrage du moteur

1. Placez l'appareil de téléphonie mobile avec la clé mobile activée sur l'emplacement de la fonction de recharge sans fil.
2. Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur.
3. Laissez l'appareil de téléphonie dans l'emplacement durant tout le trajet.

Fonctions dans l'appareil de téléphonie mobile de l'utilisateur principal, fin d'utilisation

- Activation et prolongation de la clé mobile de votre propre véhicule
- Transfert des clés mobiles à d'autres appareils de téléphonie mobile
- Suppression des clés mobiles transférées à d'autres appareils de téléphonie mobile

L'utilisateur principal et le destinataire de la clé sont avertis avant l'expiration d'une clé mobile.

Retrait de la clé

Il est possible de révoquer une clé mobile via l'application We Connect ou le portail We Connect. Pour cela, soit le véhicule, soit l'appareil de téléphonie mobile du bénéficiaire de la clé doit être en ligne.

Réinitialisation aux réglages d'usine

- Lorsque vous réinitialisez tous les réglages de l'appareil de téléphonie mobile de l'utilisateur principal, les clés mobiles installées et attribuées sont conservées.
- En revanche, si la fonction **Réglages usine** est exécutée sur le système d'infodivertissement, non seulement les autres données et réglages, mais aussi **toutes les clés mobiles** seront irrévocablement **supprimées**.

Désactivation des clés mobiles sur le système d'infodivertissement

Prérequis :

- Déverrouillez le véhicule à l'aide du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » ou de la clé mécanique et mettez le contact.

Lors de l'exécution de la fonction « Désactivation de la clé mobile » dans le système d'infodivertissement, toutes les clés mobiles sont conservées. Seule la fonction NFC du véhicule est désactivée.

La durée de la désactivation n'a aucune influence sur la date d'expiration de clés mobiles attribuées.

Configuration de l'appareil de téléphonie mobile de l'utilisateur principal pour le véhicule

Lors de la première utilisation d'une clé mobile, l'appareil de téléphonie mobile de l'utilisateur principal doit être configuré comme suit pour le véhicule :

Pendant la configuration, tenez compte des remarques et des informations sur l'appareil de téléphonie mobile et le système d'infodivertissement :

- Installez l'application We Connect sur l'appareil de téléphonie mobile de l'utilisateur principal.
- Commencez la configuration dans l'application We Connect.
- Mettez le contact et activez le système d'infodivertissement.
- Dans le champ de saisie de l'application, saisissez le code d'identification du système d'infodivertissement.
    - L'appareil de téléphonie mobile de l'utilisateur principal est configuré.

Si les fenêtres de notification vTAN ne s'affichent pas automatiquement, demandez le vTAN manuellement dans **Clé mobile** ou **Utilisateur**.

Il n'est possible de configurer qu'un seul appareil de téléphonie mobile par véhicule.

Carte de service utilisée comme clé mobile

Une carte de service désactivée se trouve dans le véhicule. Après activation, elle peut servir de clé mobile temporaire en cas de panne, lors d'un séjour en atelier ou pour un service voiturier. Pour être utilisée, la carte de service doit au préalable être activée dans l'emplacement destiné à la fonction de recharge sans fil. La carte de service activée vous permet d'exécuter toutes les fonctions de la clé mobile.

Une nouvelle carte de service peut être commandée auprès de votre Partenaire Volkswagen. Lors de l'utilisation d'une carte de service commandée ultérieurement, toutes les autres cartes de service de ce véhicule perdent leur validité.

Seule une carte de service peut être activée pour le véhicule, même s'il en existe plusieurs.

Assurez-vous que la carte de service ne soit activée qu'en cas de nécessité d'utilisation.

Laissez la carte de service **désactivée** dans le véhicule afin que tous les utilisateurs de clés mobiles puissent activer la carte de service en cas de besoin.

Éliminez de manière appropriée les carte de service qui ne sont plus nécessaires.

Activation de la carte de service utilisée comme clé mobile

Prérequis :

- Votre appareil de téléphonie mobile contient la clé mobile valide pour le véhicule.

1. Déverrouillez le véhicule.
2. Placez l'appareil de téléphonie mobile au centre de la zone destinée à la recharge sans fil.
3. Mettez le contact avec la clé mobile.
4. Retirez l'appareil de téléphonie mobile.
5. Placez la carte de service au centre de la zone destinée à la recharge sans fil et tenez compte des indications du système d'infodivertissement.
   - La carte de service est alors activée.
   - Il est également indiqué à l'utilisateur principal, dans l'application We Connect et dans le portail We Connect, que la carte de service est activée.

AVERTISSEMENT

Ne posez aucun objet en métal ou comportant des éléments métalliques sur l'emplacement destiné à la fonction de recharge sans fil. Les objets métalliques peuvent devenir brûlants. Cela peut entraîner des brûlures cutanées et un incendie.

AVIS

Ne placez surtout pas de papiers d'identité, de cartes de crédit, etc. porteurs de bandes magnétiques ou de puces, sur l'emplacement affecté à la fonction de recharge sans fil. Les données mémorisées sur la bande magnétique ou la puce peuvent devenir inutilisables.

Désactivation de la carte de service utilisée comme clé mobile

- Mettez le contact à l'aide du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access », de la clé physique à radiocommande ou de la clé mobile.

La carte de service est maintenant désactivée et peut être à nouveau activée et utilisée en cas de besoin.

Résolution des problèmes

Où puis-je obtenir des clés mobiles ?

Dans une boutique en ligne à laquelle vous accédez via votre compte utilisateur Volkswagen We Connect.

Selon l'équipement, des clés mobiles peuvent également être achetées directement dans l'« In-Car Shop » depuis le système d'infodivertissement.

Message sur l'afficheur : « Clé mobile non reconnue »

Ce message peut avoir les causes suivantes :

- L'appareil de téléphonie mobile ne possède pas/plus de clé mobile valide, car dans l'intervalle, elle a expiré ou a été supprimée.
- L'appareil de téléphonie mobile se trouve dans le véhicule, mais plus dans l'emplacement destiné à la fonction de recharge sans fil.
- L'appareil de téléphonie mobile ne se trouve plus dans le véhicule.

Est-il possible de transférer la clé mobile à la vente du véhicule ?

Lors du changement d'utilisateur principal, les clés mobiles déjà attribuées sont supprimées.

Les clés mobiles qui n'ont pas encore été attribuées sont conservées et sont transférées au nouvel utilisateur principal.

Puis-je transférer la clé mobile de mon téléphone d'utilisateur principal à mon nouvel appareil de téléphonie mobile ?

Non, une clé mobile déjà installée ne peut pas être transférée.

Restrictions de fonctionnement

Verrouillage sans dispositif de sécurité SAFE :

- Si, en cas d'utilisation de la clé mobile, le véhicule doit être verrouillé sans dispositif de sécurité SAFE, il faut désactiver la protection volumétrique dans le système d'infodivertissement. Le dispositif de sécurité SAFE n'est pas activé pour l'action de verrouillage consécutive. Une désactivation ultérieure du dispositif de sécurité SAFE après verrouillage avec la clé mobile n'est **pas** possible.

Désactivation ou activation du sac gonflable du passager avant :

- Cela n'est possible qu'avec la clé de contact mécanique.

Déverrouillage et verrouillage du véhicule avec la batterie déchargée :

- Cela n'est possible qu'avec la clé de contact mécanique.

Utilisation de la clé mobile avec la batterie de l'appareil de téléphonie mobile déchargée :

- Pour certains appareils de téléphonie mobile, une utilisation répétée avec la batterie déchargée est possible. Assurez-vous que la batterie de votre appareil de téléphonie mobile est toujours suffisamment chargée.

À quoi dois-je veiller lors de l'achat d'un véhicule prenant en charge des clés mobiles ?

Assurez-vous qu'il n'y a pas de clés mobiles en circulation pour votre véhicule. Le nombre de clés mobiles activées peut être affiché dans le système d'infodivertissement, sous « Clé mobile ». Pour la saisie correcte des clés mobiles activées, le véhicule doit être en ligne. Pour supprimer des clés encore attribuées, effectuez une réinitialisation de l'utilisateur principal ou enregistrez-vous comme nouvel utilisateur principal de ce véhicule.

À quoi dois-je veiller lors de la vente d'un véhicule possédant des clés mobiles ?

Effectuez une réinitialisation de l'utilisateur principal ou réinitialisez le système d'infodivertissement à l'état de livraison (réglages d'usine). Toutes les clés mobiles attribuées sont alors supprimées.

Volkswagen We Connect

Entrée en matière

Pour utiliser le service Volkswagen We Connect, activez-le d'abord en ligne en concluant un contrat We Connect avec Volkswagen AG. Ce service présente une durée de fonctionnement limitée propre à chaque pays.

Les packs We Connect proposés par Volkswagen, de même que des services individuels, peuvent être modifiés, créés, désactivés, réactivés, renommés et étendus sans préavis.

Vous trouverez la procédure de création du compte utilisateur, la description des services et des informations supplémentaires sur www.connect.volkswagen-we.com.

L'utilisation et la disponibilité des services We Connect et des gammes de services peut varier en fonction du pays, mais aussi du véhicule et de l'équipement.

Description des services

Avant d'utiliser des services Volkswagen We Connect, lisez le descriptif correspondant et tenez-en compte. Les descriptifs des services sont actualisés et mis à disposition en ligne sur www.connect.volkswagen-we.com à intervalles réguliers.

– Utilisez toujours l'édition la plus récente du descriptif de services correspondant.

AVERTISSEMENT

Dans les zones disposant d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS insuffisante, aucun appel d'urgence ou appel téléphonique ne peut être passé et aucune donnée ne peut être transmise.

- Veuillez si possible chercher un autre endroit.

AVIS

Des facteurs, sur lesquels Volkswagen AG n'a aucune influence, peuvent être à l'origine d'endommagements du véhicule. En font notamment partie :

- Utilisation abusive de terminaux mobiles.
- Perte de données lors de la transmission.
- Programmes d'application inappropriés et malveillants de tiers.
- Logiciel malveillant sur des supports informatiques, ordinateurs, tablettes et appareils de téléphonie mobile.

Pack de services

La classification initiale des services présentée ici représente la dotation maximale possible. La dotation maximale possible n'est disponible que sur nombre restreint de modèles de véhicule. La dotation présentée ici peut varier pendant la durée de vie du véhicule.

Vous pouvez vous renseigner après activation de la gestion des services dans le système d'infodivertissement si des services dans le véhicule sont payants, et le cas échéant, lesquels le sont *WeConnect*.

Dans certains pays, et dans le cas d'une prolongation de contrat, la composition des services proposés peut différer de celle indiquée ici.

La technologie de reconnaissance vocale et de recherche pour Volkswagen We Connect ne détecte pas et ne fournit pas de résultats de recherche pour tous les termes. La détection vocale de Google comprend par exemple une fonction « Safe Search » qui empêche l'affichage de résultats de recherche si des termes vulgaires ont été reconnus (même par inadvertance).

Vous trouverez sous *www.connect.volkswagen-we.com* les services effectivement compris dans *We Connect*, *We Connect Plus* et *We Connect Fleet* au moment de la conclusion ou de la prolongation de votre contrat. Cela s'applique également aux options individuelles *We Connect* possibles.

Services et fonctions We Connect ne requérant pas d'activation

- Les services suivants fonctionnent également sans activation We Connect :
- Service d'appel d'urgence
- Personnalisation en ligne
- In-Car-Apps dans In-Car-Shop.

Le service d'appel d'urgence est disponible indépendamment de l'inscription dans le système d'infodivertissement.

La personnalisation et l'acquisition d'applications In-Car exigent une connexion au système d'infodivertissement, mais ne requièrent pas d'activation du véhicule dans un compte *We Connect*.

Services We Connect

Dotation maximale possible Non disponible sur tous les véhicules et dans tous les pays

- Données de conduite.
- Statut du véhicule
- Rapport sur l'état du véhicule
- Appel informatif
- Clé mobile
- Service d'appel d'urgence
- Appel de dépannage avec signalement automatique d'accident
- Position de stationnement
- Calendrier des échéances d'entretien
- Portes et éclairage
- Point d'accès Wi-Fi

Services We Connect Plus

Dotation maximale possible Non disponible sur tous les véhicules et dans tous les pays

- Tous les services We Connect
- Programmation des heures de départ
- Recharge
- Climatisation
- Apple Music®
- TIDAL
- Notification de zone
- Notification de vitesse
- Avertisseur sonore et clignotants
- Stations de recharge
- Alarme antivol en ligne
- Mise à jour des cartes en ligne
- Calcul de l'itinéraire en ligne
- Commande vocale en ligne
- Chauffage stationnaire en ligne
- Info trafic en ligne
- Places de stationnement
- Stations-service
- Verrouillage ou déverrouillage
- Radio via internet
- Ventilation stationnaire à distance

Services We Connect Fleet

En principe, ces services ne sont disponibles que pour les clients professionnels et les gestionnaires de flottes.

En plus des services We Connect :

- Carnet de route numérique
- Carnet de ravitaillement numérique
- Efficacité de conduite
- Localisation GPS et tracé de l'itinéraire
- Analyse de la consommation
- Gestion de l'entretien

Options individuelles We Connect

- In-Car-Apps. Ces applications peuvent être directement préinstallées dans le système d'infodivertissement et activées par l'utilisateur. Ces applications peuvent également être achetées et installées sur le système d'infodivertissement via l'In-Car-Shop, dans la mesure où cela est possible du point de vue technique.
    - Notice d'utilisation (user guide) numérique
    - We Experience
    - We Park
    - App-Connect
- Packs de données Forfaits données payants pour l'utilisation de fonctions en ligne, par ex. 2 Go par mois
- Achat ultérieur de clés mobiles supplémentaires

Activation de We Connect, code PIN, procédé vTAN

Activation de We Connect

Pour activer We Connect (et vous inscrire), procédez comme suit :

1. Créez un compte utilisateur sur www.connect.volkswagen-we.com ou directement dans le système d'infodivertissement, dans le menu **Gestion des utilisateurs**.
2. Commandez et activez Volkswagen We Connect.
3. Ajoutez votre véhicule à votre compte utilisateur.
4. Apportez la preuve que le véhicule vous appartient.
5. Fournissez la preuve de votre identité. Nécessaire uniquement si des services We Connect relatifs à la sécurité doivent être utilisés.

Vous pouvez procéder à l'activation sur www.connect.volkswagen-we.com ou directement dans le système d'infodivertissement. Pour l'activation à l'aide du système d'infodivertissement, procédez comme suit :

10" : HOME ▶ Gestion des utilisateurs ▶ **Devenir utilisateur principal**.
8" et 9,2" : MENU ▶ Gestion des utilisateurs ▶ **Devenir utilisateur principal**.
Tenez compte des autres informations et instructions dans le système d'infodivertissement.
Pendant l'activation, vous pouvez être invité à créer un code code PIN → *Code PIN*.

Possibilité d'activation	
Système d'infodivertissement 10", 9,2" et 8"	Oui
Système d'infodivertissement 8,25"	*Impossible*
Système d'infodivertissement 6,5"	*Impossible*
Portail We Connect	Oui
Application We Connect	Oui

Code PIN

Le code code PIN est une suite de plusieurs chiffres que vous pouvez librement choisir pendant la procédure d'inscription à We Connect.

Lors de la création du code code PIN, évitez les suites de chiffres faciles à deviner et les dates de naissance connues de tous. Vous pouvez changer de code code PIN dans le compte utilisateur We Connect, sous « Mon compte ».

Le code code PIN est nécessaire par exemple pour protéger votre profil utilisateur ou utiliser un service We Connect relatif à la sécurité dans le véhicule.

Vous devez traiter le code code PIN de manière strictement confidentielle. Si le code code PIN vient à être divulgué à un tiers, vous devez immédiatement modifier le code code PIN pour des raisons de sécurité.

Procédé vTAN

Si, par exemple, une clé mobile est téléchargée et installée pour la première fois à partir du portail WeConnect sur le téléphone de l'utilisateur principal, suivez le procédé vTAN :

- Mettez le contact et, éventuellement, activez le système d'infodivertissement du véhicule.
- Suivez les instructions dans l'application We Connect et sur le système d'infodivertissement.
- Entrez le vTAN de l'application sur le système d'infodivertissement et confirmez la saisie. Le procédé vTAN est terminé.

Si les fenêtres de notification vTAN ne s'affichent pas automatiquement, demandez le code d'identification (vTAN) manuellement sous « Clé mobile » ou « Utilisateur ».

Justification d'identité et de statut de propriétaire

Devenir utilisateur principal (justification de votre statut de propriétaire)

(*Procédure deux clés*).

Pour devenir utilisateur principal et apporter ainsi la preuve que vous êtes le propriétaire du véhicule, vous avez besoin des deux clés appartenant au véhicule. La justification de votre statut de propriétaire s'effectue à bord du véhicule pendant l'inscription ou via la **Gestion des utilisateurs** du système d'infodivertissement si vous possédez un compte utilisateur We Connect.

- Mettez le contact et activez le système d'infodivertissement.
- Dans le système d'infodivertissement, inscrivez-vous sur We Connect.

  OU :

  Ouvrez le menu **Gestion des utilisateurs** ▶ Réglages ▶ **Devenir utilisateur principal** et suivez les instructions à l'écran.

- Appuyez sur la touche d'ouverture de la première clé du véhicule.
- Appuyez sur la touche d'ouverture de la seconde clé du véhicule.

Une fois que le système d'infodivertissement a traité les commandes radio, le processus de justification est terminé. Dans le portail We Connect, vous pouvez contrôler l'état actuel.

Comment s'effectue la justification de votre statut de propriétaire ?*)	
Système d'infodivertissement 10", 9,2" et 8"	a)
Système d'infodivertissement 8,25"	a)
Système d'infodivertissement 6,5"	b)
Portail We Connect	*Impossible*
Application We Connect	*Impossible*
***) La justification de votre statut de propriétaire peut s'effectuer de deux manières : a) Par la procédure deux clés. b) Par transfert des codes d'enregistrement du portail We Connect ou de l'application We Connect dans le système d'infodivertissement.**	

Justification d'identité (Volkswagen Ident)

La justification d'identité est nécessaire pour pouvoir utiliser des services We Connect importants pour la sécurité, tel que « Verrouillage et déverrouillage ». La justification d'identité peut s'effectuer de deux manières :

- En personne, auprès d'un partenaire Volkswagen.
- Par chat vidéo avec une pièce d'identité dans l'application We Connect.

Vous trouverez davantage d'informations sur Volkswagen Ident dans le portail We Connect sur www.connect.volkswagen-we.com.

L'échange de données lors de la conversation vidéo peut entraîner des coûts. La hauteur de ces coûts dépend des tarifs et des contrats conclus avec les fournisseurs tiers *(opérateur téléphonique ou de téléphonie mobile)*.

Dispositions légales

Lors de l'utilisation des services Volkswagen We Connect, des informations sont transmises en ligne par le véhicule et traitées. Ces données peuvent fournir, du moins indirectement, des renseignements sur le conducteur correspondant, tels que comportement au volant ou position du véhicule. En qualité de partie au contrat We Connect passé avec Volkswagen AG, vous êtes tenu de veiller à ce qu'en cas d'utilisation de votre véhicule par d'autres membres de la famille, amis ou autres conducteurs, la protection des données et les droits des personnes soient préservés. Par exemple en signalant à chaque conducteur que le véhicule est susceptible de transmettre et recevoir des données en ligne et que vous pouvez voir ces données.

Le non-respect de l'obligation d'information peut constituer une violation de certains droits des occupants du véhicule.

Services de tracking : consultation de tous les occupants du véhicule

Les services de tracking requièrent des données géographiques et des données du véhicule, par exemple pour déterminer si l'utilisation du véhicule a lieu dans le cadre de seuils de vitesse définis, où le véhicule a été garé et si l'utilisation du véhicule a lieu à l'intérieur d'une zone géographique délimitée. Ces informations sont affichées dans le portail Volkswagen We Connect et dans l'application Volkswagen We Connect.

Par conséquent, demandez avant le départ à tous les occupants s'ils sont tous d'accord avec les services activés. Si tel n'est pas le cas, désactivez les services (si cela est possible) ou interdisez l'utilisation du véhicule aux occupants.

Données à caractère personnel

Volkswagen s'engage à protéger vos données à caractère personnel et à les exploiter strictement dans le cadre des dispositions légales en vigueur ou si vous y avez consenti au préalable. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement des données en relation avec les services Volkswagen We Connect dans la politique de confidentialité, dont la dernière version mise à jour peut être consultée sur la page d'accueil de Volkswagen.

Vente ou cession définitive du véhicule

Si le véhicule a été acheté d'occasion ou s'il vous a été remis par une autre personne pour une utilisation permanente, il est possible que We Connect soit déjà activé et que l'utilisateur précédent ait toujours la possibilité de consulter les données enregistrées et de piloter différentes fonctions de votre véhicule via We Connect.

Il est également possible que des clés mobiles soient activées pour votre véhicule *Clé mobile*.

Dans le système d'infodivertissement, vous pouvez vérifier si une autre personne est associée comme utilisateur principal à votre véhicule. Si c'est le cas, inscrivez-vous en tant qu'utilisateur principal du véhicule ; l'utilisateur principal déjà existant est alors supprimé automatiquement.

Vous avez également la possibilité, directement via le système d'infodivertissement, de supprimer durablement l'utilisateur précédent en tant qu'utilisateur principal, ainsi que de

mettre le véhicule hors ligne (*Paramètres de confidentialité*) et de restreindre ainsi la communication de votre véhicule avec le serveur de données de Volkswagen AG et le traitement de données concernant le véhicule et à caractère personnel.

Désactivation des services We Connect

Vous disposez des fonctions suivantes pour effectuer l'activation et la désactivation des services We Connect :

- Activation ou désactivation globales via le système d'infodivertissement *Paramètres de confidentialité*.
- Activation et désactivation individuelles via votre compte utilisateur dans le portail We Connect ou dans l'application We Connect.

Il n'est alors possible d'utiliser de nouveau les services souhaités qu'une fois la désactivation correspondante annulée.

Il est impossible de mettre hors service ou de désactiver les services requis par la loi et leurs transmissions de données (« système d'appel d'urgence eCall » par ex.).

Dysfonctionnements

Même si les conditions préalables pour l'utilisation des services sont remplies, l'exécution des services Volkswagen We Connect peut être perturbée ou impossible en raison de facteurs sur lesquels Volkswagen AG n'a aucune influence. En font notamment partie :

- Travaux d'entretien, réparations, désactivations, mises à jour logicielles et extensions techniques réalisées sur les installations de télécommunication, satellites, serveurs et bases de données.
- Changement de norme de téléphonie mobile pour la transmission des données mobiles par les opérateurs, par ex. passage de la norme LTE ou UMTS à la norme EDGE ou GPRS.
- Désactivation par l'opérateur d'une norme de radiocommunication déjà existante.
- Perturbation, altération ou interruption de la réception du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS due par ex. à des vitesses élevées, des tempêtes solaires, des intempéries, des conditions topographiques, des dispositifs perturbateurs ou une utilisation intensive des téléphones mobiles dans les cellules radio concernées.
- Lorsque votre position actuelle se trouve sur un site où la couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS est inexistante ou insuffisante. Cela peut également être le cas lorsque vous vous trouvez dans un tunnel, un canyon urbain, un garage, un parking couvert, un passage souterrain, en montagne ou dans une vallée.
- Disponibilité restreinte, caractère incomplet ou erroné des informations provenant de fournisseurs tiers, par ex. représentations cartographiques.
- Pays et régions dans lesquels les services Volkswagen We Connect ne sont pas proposés.

Gestion des services

Accès à la gestion des services : **Système ▶ Service**.

La gestion des services dans le système d'infodivertissement permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Requête sur les services We Connect actuellement disponibles dans le véhicule.
- Nombre de services We Connect activés et désactivés.
- Activation ou désactivation individuelle des différents services We Connect.

Pour plus d'informations, consultez www.connect.volkswagen-we.com.

Si vous désactivez tous les services *We Connect* individuellement, le calculateur *OCU* peut continuer à transmettre des données.

Réglages

Les services We Connect peuvent être activés ou désactivés individuellement. Pour cela, ouvrez le menu déroulant du service et sélectionnez le service souhaité.

Si la transmission des données est sujette à des restrictions dues à la fonction « Paramètres de confidentialité », les services ne peuvent pas être activés ou désactivés individuellement.

Bouton de fonction : effet
Gestion des services
Afficher les services
Tous : vue d'ensemble des services disponibles à bord du véhicule.
Activer : activer un ou plusieurs services.
Désactiver : désactiver un ou plusieurs services.
Les possibilités de réglage décrites ne sont pas disponibles sur tous les modèles et dans tous les pays.

Service client Volkswagen

Service téléphonique gratuit :

00800-89347328 / 00800-VWDIRECT

Mél. : vwdirect@volkswagen.de

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions relatives aux services numériques.

Partout en Europe. 24 heures sur 24. 7 jours sur 7.

Si votre opérateur téléphonique ne prend pas en charge le numéro 00800-89347328, contactez-nous au : +49 5361 3790555. Les coûts dépendent du tarif de votre opérateur. Des coûts d'itinérance peuvent s'appliquer pour tout appel passé en dehors de l'Allemagne.

Paramètres de confidentialité

Entrée en matière

La fonction « Paramètres de confidentialité » permet d'empêcher de manière sélective ou d'autoriser les transmissions de données entre le véhicule et Internet.

Le mode souhaité peut être réglé dans le système d'infodivertissement.

La fonction « Paramètres de confidentialité » s'applique uniquement aux transmissions de données à l'aide du OCU avec carte eSIM intégrée. La fonction « Paramètres de confidentialité » ne permet **pas** d'empêcher la transmission des données d'un appareil de téléphonie mobile couplé à l'interface téléphonique.

La fonction « Paramètres de confidentialité » n'est pas disponible dans tous les systèmes d'infodivertissement Volkswagen.

Il est impossible de mettre hors service ou de désactiver les services requis par la loi et leurs transmissions de données (« système d'appel d'urgence eCall » par ex.).

Veuillez noter que chaque utilisateur du véhicule peut effectuer des réglages individuels dans la fonction « Paramètres de confidentialité ». Ces réglages peuvent aller à l'encontre de la volonté du propriétaire du véhicule.

Pour autoriser ou interdire des transmissions de données, activez l'un des quatre modes suivants dans le système d'infodivertissement.

Mode Confidentialité maximale

Dans ce mode, les actions suivantes ont lieu :

- Tous les services We Connect, We Connect Plus et We Connect Fleet sont désactivés et n'envoient pas de données.
  - Tous les services de tracking sont désactivés *Paramètres de confidentialité*.
- La carte eSIM est désactivée.
  - Toutes les fonctions du véhicule requérant une connexion en ligne par carte eSIM sont désactivées *Paramètres de confidentialité*.
- Il n'est pas possible de mettre à jour les informations et données mémorisées dans les calculateurs, par ex. numéros d'appel d'urgence, certificats. Cela peut affecter des fonctions et services ou entraîner leur indisponibilité.
- Les services exigés par la législation ne peuvent pas être désactivés et continuent d'envoyer des données.

Mode Pas de localisation

Dans ce mode, les actions suivantes ont lieu :

- La position momentanée du véhicule n'est **pas émise**.
  - Tous les services de tracking sont désactivés *Paramètres de confidentialité*.
- La carte eSIM reste activée.
  - Toutes les fonctions du véhicule requérant une connexion en ligne par carte eSIM sont activées *Paramètres de confidentialité.*

Mode Utiliser la position

Dans ce mode, les actions suivantes ont lieu :

- La position momentanée du véhicule n'est **pas transmise à d'autres personnes**.
  - Tous les services de tracking sont désactivés *Paramètres de confidentialité*.
- La carte eSIM reste activée.

- Toutes les fonctions du véhicule requérant une connexion en ligne par carte eSIM sont activées.

Mode Partager la position

Dans ce mode, les actions suivantes ont lieu :

- Tous les services We Connect, We Connect Plus et We Connect Fleet peuvent envoyer et recevoir des données sans restriction.
  - Tous les services de tracking sont activés.
  - L'utilisateur principal et les co-utilisateurs peuvent consulter les données de position du véhicule via le portail We Connect ou l'application We Connect.
- La carte eSIM est activée.
  - Toutes les fonctions du véhicule requérant une connexion en ligne par carte eSIM sont activées.

Affichage du statut

Ensemble ou séparément, les symboles suivants indiquent l'état de la fonction « Paramètres de confidentialité » dans le système d'infodivertissement.

Boule grise (hors ligne) : aucune connexion à Internet

Boule blanche (en ligne) : présence d'une connexion à Internet

Numéro d'immatriculation pour le mode « Confidentialité maximale »

Numéro d'immatriculation pour le mode « Aucune position »

Numéro d'immatriculation pour le mode « Utiliser la position »

Numéro d'immatriculation pour le mode « Partager la position »

Exemple de représentation pour la confidentialité maximale : .

Répercussions sur les fonctions en ligne et services de tracking

En cas de restriction de la transmission de données, les fonctions en ligne du véhicule et services de tracking suivants par ex. ne peuvent pas être exécutés.

Certaines fonctions en ligne du véhicule et certains services de tracking ne sont disponibles que pour des marchés et des modèles de véhicules spécifiques.

Fonctions en ligne du véhicule

- Communication Car2X
- Clé mobile
- Service d'appel d'urgence
- Alarme antivol en ligne
- Commande vocale en ligne
- Mise à jour des cartes en ligne
- Info trafic en ligne
- Personnalisation
- Mise à jour du système
- Inscription à We Connect et activation de celui-ci.

Services de tracking

- Localisation du véhicule
- Notification de zone
- Notification de vitesse
- Position de stationnement

Les restrictions s'appliquent également aux fonctions en ligne et services de tracking qui seront proposés ultérieurement pour le véhicule.

Gestion des utilisateurs

Rôles d'utilisateur

Accès à la gestion des utilisateurs : touchez le menu principal **Utilisateurs** ou **Gestion des utilisateurs** sur la page d'accueil du système d'infodivertissement.

Utilisateur principal ou

Le rôle « utilisateur principal » est destiné au détenteur du véhicule ou à un utilisateur temporaire du véhicule, par exemple un preneur de leasing ou un conducteur de voiture de fonction. L'utilisateur principal possède tous les droits. Il peut attribuer des droits supplémentaires à d'autres utilisateurs du véhicule en les ajoutant comme co-utilisateurs.

L'utilisateur principal actuel perd automatiquement son rôle dès qu'une autre personne s'identifie en tant qu'utilisateur principal.

Autre utilisateur ou

Le rôle « autre utilisateur » est prévu pour tout co-utilisateur utilisant fréquemment le véhicule. La fonction du co-utilisateur découle de l'utilisateur principal : il doit avoir été invité comme autre utilisateur du véhicule par l'utilisateur principal. Celui-ci peut également le supprimer à tout moment.

Invité

Le rôle « invité » est prévu pour les personnes qui souhaitent utiliser le véhicule de façon unique ou occasionnelle. L'invité peut se connecter lui-même à bord de chaque véhicule ayant accès aux services souhaités à cet effet ; aucune intervention de l'utilisateur principal n'est nécessaire. L'invité peut être supprimé à tout moment par chaque utilisateur à bord du véhicule. Il ne possède que des droits d'accès limités à certains services mobiles en ligne.

Utilisateur anonyme

Le rôle « invité anonyme » est un compte disponible et utilisable en local à bord du véhicule. Il s'agit d'un compte non synchronisable avec le serveur et qui n'est pas associé à une personne précise. Il existe de façon unique sur les véhicules avec l'option de personnalisation en ligne et ne peut pas être supprimé.

Lorsque le rôle « utilisateur anonyme » est activé à bord du véhicule, tous les utilisateurs connectés sont déconnectés temporairement.

Un utilisateur anonyme est une personne qui a accès au véhicule, mais sans se connecter avec son nom.

Création et suppression de rôles d'utilisateur

Création d'un utilisateur principal

Inscrivez-vous sur We Connect et ajoutez votre véhicule à votre compte utilisateur.

Création d'autres utilisateurs

Les nouveaux utilisateurs peuvent se connecter avec leur compte We Connect à bord du véhicule ou s'inscrire comme nouvel utilisateur. Un profil d'utilisateur est alors automatiquement créé dans le système d'infodivertissement.

Lorsque le nouvel utilisateur n'a pas été ajouté en tant qu'autre utilisateur par l'utilisateur principal, le profil d'utilisateur enregistré automatiquement dans le système d'infodivertissement est celui d'invité.

Suppression de l'utilisateur principal

Définissez le paramètre de confidentialité sur « Partager la position » ou « Mode en ligne ».

Choisissez l'une des deux possibilités :

- Soit réinitialiser le système d'infodivertissement aux réglages d'usine.
- Soit légitimer un nouvel utilisateur principal dans le véhicule.

Si un autre paramètre de confidentialité est sélectionné, l'utilisateur principal peut toujours être présent sur le serveur.

Réglages

Accès aux réglages dans le système d'infodivertissement :

10" : HOME ▶ Gestion des utilisateurs.

8" et 9,2" : MENU ▶ Gestion des utilisateurs.

Les possibilités de réglages suivantes sont disponibles :

- Moi (utilisateur principal)
- Autre (autre utilisateur)
- Clé
- Clé mobile
- Réglages

Activation des fonctions (We Upgrade)

Entrée en matière

Après la livraison, certaines fonctions du véhicule peuvent être étendues durablement ou temporairement

Il est donc en principe possible, selon le modèle de véhicule, d'activer des fonctions de confort, du système d'infodivertissement et des systèmes d'aide à la conduite.

L'activation des fonctions dépend de l'état de construction respectif du véhicule. L'activation de fonctions n'est pas disponible sur tous les marchés et n'est possible que sur certains modèles de véhicules.

Avant utilisation de la fonction activée, lisez et respectez les informations et avertissements pertinents dans la Notice d'Utilisation ou dans le manuel en ligne éventuellement mis à disposition.

En cas de prêt ou de vente du véhicule, informez l'utilisateur ou l'acheteur des fonctions activées de façon permanente et de celles limitées dans le temps.

Si le matériel nécessaire à la fonction activable sur demande n'est pas disponible dans le véhicule, il est parfois possible de l'installer en deuxième monte. Nous vous recommandons de faire installer le matériel en deuxième monte par un Partenaire Volkswagen.

Si le logiciel nécessaire à la fonction activable sur demande n'est pas disponible dans le véhicule, il peut être installé en deuxième monte à l'aide de *Mise à jour logicielle*. Selon le type du logiciel, cette installation peut être payante.

Description

Si la fonction est correctement activée, elle peut être utilisée jusqu'à la fin de la durée convenue.

Indique une fonction activée.

Fonction défectueuse ou temporairement indisponible.

Une connexion au réseau de téléphonie mobile est requise pour :

- L'achat de la fonction,
- L'activation de la fonction et
- L'exécution de fonctions activées sur demande nécessitant une connectivité permanente.

Les fonctions activables sur demande pour le véhicule sont décrites dans la présente Notice d'Utilisation ou dans le système d'infodivertissement, sur la page d'accueil du site Internet de Volkswagen ou dans votre compte utilisateur Volkswagen We Connect. Certaines fonctions ne nécessitent pas de description, par exemple les fonctions destinées à modifier l'apparence et les couleurs du système d'infodivertissement.

Les fonctions activées ne sont pas liées à la durée du contrat Volkswagen We Connect.

Conditions d'activation d'une fonction

- Un système d'infodivertissement adapté est installé dans le véhicule.
- Compatibilité et capacité de l'équipement informatique disponible dans le véhicule.
- Il existe un contrat We Connect valide passé entre vous et Volkswagen.
- Le véhicule est associé à votre compte utilisateur We Connect.
- Réception radio suffisante à l'emplacement actuel du véhicule.
- L'équipement électrique du véhicule est en bon état de fonctionnement.
- L'état de charge de la batterie est suffisant.
- Calculateur pour module d'appel d'urgence et unité de communication OCU de première monte ou, dans certains pays, calculateur We Connect fourni par Volkswagen.

Marche à suivre pour l'activation

Ne conduisez pas le véhicule pendant la procédure d'activation.

1. Mettez le contact.
2. Confirmez l'activation dans le système d'infodivertissement.
3. Lors de l'activation, tenez compte des informations du système d'infodivertissement.

Une fois l'activation effectuée, il peut être nécessaire, pour certaines fonctions, de couper puis de rétablir le contact. Cela est indispensable pour pouvoir utiliser la fonction correctement.

Avant de redémarrer le moteur, lisez le message signalant la fin de l'activation dans le système d'infodivertissement. En cas d'échec de l'activation, tenez compte des indications fournies.

Où puis-je obtenir des fonctions activables ?

Dans une boutique en ligne à laquelle vous accédez via votre compte utilisateur Volkswagen We Connect.

Selon l'équipement, des fonctions peuvent également être achetées et activées, directement via le système d'infodivertissement dans « In-Car Shop ».

Restrictions de fonctionnement pendant l'activation

Pendant l'activation, la fonction est indisponible.

Après activation réussie

La réussite de l'activation est affichée dans le système d'infodivertissement.

Quand la fonction activée est-elle disponible ?

Selon la fonction activée, immédiatement ou seulement après avoir remis le contact.

Hotspot Wi-Fi

Entrée en matière

Certains systèmes d'infodivertissement peuvent être utilisés comme hotspot WLAN pour connecter jusqu'à huit appareils WLAN à Internet.

Certains systèmes d'infodivertissement peuvent utiliser le point d'accès sans fil WLAN généré par un appareil WLAN externe (client WLAN) *Wi-Fi*.

Pour établir une connexion à Internet et utiliser par ex. les services Volkswagen We Connect, une connexion de données est nécessaire.

Pour des raisons de sécurité, la connexion *WLAN* est protégée par défaut par la méthode de cryptage *WPA2*. Volkswagen recommande systématiquement d'utiliser le cryptage *WPA2*. Respectez les directives spécifiques aux pays.

La transmission de données requise peut être payante. En raison du volume de données susceptible d'être transmis, Volkswagen recommande d'utiliser un tarif de téléphone mobile avec un forfait de données. De plus amples informations sont disponibles auprès d'un opérateur de téléphonie mobile.

En fonction des conditions de votre abonnement de téléphonie mobile, en particulier concernant l'utilisation à l'étranger, il est possible que le chargement et l'utilisation de paquets de données sur Internet puisse entraîner des frais supplémentaires *(par ex. des frais d'itinérance)*.

Établissement d'une connexion de données

Wi-Fi (version 10 pouces)

- WLAN conforme à la norme IEEE 802.11 a/b/g/n/ac.
- Transmission de 2,4 GHz et 5 GHz.
- Trois modes Wi-Fi simultanés :
  - Partage de connexion (2,4 GHz ou 5 GHz)
  - Point d'accès 2,4 GHz
  - Point d'accès 5 GHz
- Antenne Wi-Fi
  - Une antenne multibande pour 2,4 GHz et une pour 5 GHz
- Connexion simultanée de huit appareils Wi-Fi maximum.
- Connexion Internet via Wi-Fi :
  - Partage de connexion via un téléphone client
  - Hotspot pour clients dans le véhicule
- Apple CarPlay™ par Wi-Fi
- Android Auto™ par Wi-Fi
- Streaming audio et vidéo par Wi-Fi
- Processus de couplage simplifié par WPS, CCP/NFC ou QR-Code.

eSIM (embedded SIM)

Le véhicule dispose d'une OCU avec carte SIM intégrée (eSIM). Pour pouvoir utiliser cette eSIM, vous devez acheter des paquets de données sur In-Car-Shop.

Appareil Wi-Fi externe

Utilisez le hotspot WLAN d'un appareil de téléphonie mobile externe *Wi-Fi*.

Configuration d'un hotspot Wi-Fi

Le système d'infodivertissement peut être utilisé comme hotspot Wi-Fi pour connecter jusqu'à 8 appareils à Internet.

Pour pouvoir établir une connexion Internet et utiliser par ex. les services WeConnect, il faut également disposer d'une connexion de données, par ex. via une carte eSIM interne ou un appareil Wi-Fi externe. Les types de connexion envisageables dépendent du pays et du système d'infodivertissement utilisé.

Établissement d'une connexion Wi-Fi

- Touchez HOME ▶ ⚙ ▶ Wi-Fi ▶ Système d'infodivertissement comme hotspot.
- Cochez la case ☑ Utiliser en tant que hotspot.
- Recherchez le nom du hotspot Wi-Fi sur l'appareil Wi-Fi.
- Saisissez puis confirmez la clé réseau indiquée sur l'appareil Wi-Fi.
  - La connexion Wi-Fi est alors établie. Pour terminer la connexion, il est nécessaire dans certaines circonstances d'effectuer d'autres saisies sur l'appareil Wi-Fi.
- Répétez la procédure pour connecter d'autres appareils Wi-Fi.

Le nom du hotspot Wi-Fi et la clé réseau sont générés automatiquement. Vous pouvez ensuite déterminer vous-même le nom du hotspot Wi-Fi et de la clé réseau.

Connexion rapide

La connexion rapide permet d'établir simplement et rapidement un réseau local sans fil avec chiffrement. Dans certains pays, il est également possible d'exécuter la fonction en scannant un code.

WPS avec système d'infodivertissement comme hotspot Wi-Fi

✓ Le hotspot Wi-Fi ou WLAN du système d'infodivertissement doit être activé.

✓ L'appareil Wi-Fi doit prendre en charge le standard WPS.

1. Touchez HOME ▶ ⚙ ▶ Wi-Fi.
2. Touchez Connexion rapide avec le système d'infodivertissement.
3. Activez le WPS sur l'appareil Wi-Fi (WLAN) à connecter.
4. La connexion Wi-Fi est alors établie. Pour terminer la connexion, il est nécessaire dans certaines circonstances d'effectuer d'autres saisies sur l'appareil Wi-Fi.
5. Répétez la procédure pour connecter d'autres appareils Wi-Fi.

Il n'est possible d'établir qu'une connexion WPS à la fois. Si plusieurs essais de connexion sont démarrés simultanément, tous les essais de connexion échouent.

WPS avec système d'infodivertissement comme client

✓ L'appareil Wi-Fi doit être compatible avec le WPS.

1. Touchez HOME ▶ ⚙ ▶ Wi-Fi ▶ Wi-Fi :.
2. Touchez Connexion rapide via WPS (bouton WPS).
3. Activez le WPS sur l'appareil Wi-Fi externe.
4. La connexion Wi-Fi est alors établie. Pour terminer la connexion, il est nécessaire dans certaines circonstances d'effectuer d'autres saisies sur l'appareil Wi-Fi.

Le WPS n'est pas pris en charge par tous les appareils Wi-Fi. Dans ce cas, établissez la connexion manuellement :

- Configurez le système d'infodivertissement comme hotspot Wi-Fi *Wi-Fi*.
- Reliez le système d'infodivertissement en tant que client avec le hotspot Wi-Fi d'un appareil Wi-Fi externe *Wi-Fi*.

Exécution d'un couplage Wi-Fi par CCP

Le couplage Wi-Fi peut être effectué par CCP (communication en champ proche), via l'emplacement dédié à la recharge sans fil *Interface téléphonique*.

Prérequis pour la connexion CCP :

✓ Le véhicule est doté de la technique CCP et d'un emplacement dédié à la recharge sans fil.

✓ Le protocole CCP est activé dans l'appareil Wi-Fi.

✓ Le hotspot Wi-Fi du système d'infodivertissement est activé.

1. Touchez HOME ▶ ⚙ ▶ Wi-Fi.
2. Touchez Connexion rapide avec le système d'infodivertissement.
3. Déverrouillez l'appareil Wi-Fi et posez-le sur l'emplacement dédié à la recharge sans fil *Interface téléphonique*.

L'appareil Wi-Fi est relié en tant que client avec le hotspot Wi-Fi du système d'infodivertissement.

Lorsque le système d'infodivertissement se trouve dans le menu de réglages du Wi-Fi, la fonction de recharge sans fil est désactivée. La recharge sans fil est de nouveau activée lorsque vous quittez le menu de réglages.

Elle peut ne pas fonctionner ou seulement de manière limitée sur les appareils Wi-Fi plus anciens. Veillez à utiliser la version du logiciel la plus récente pour votre appareil Wi-Fi.

Exécution d'un couplage Wi-Fi par code QR

La connexion Wi-Fi peut également être établie en scannant un code QR.

✓ Le hotspot Wi-Fi du système d'infodivertissement doit être activé.

✓ Une application permettant de scanner les codes QR doit être installée sur l'appareil Wi-Fi.

1. Touchez HOME ▶ ⚙ ▶ Wi-Fi.
2. Touchez Connexion rapide avec le système d'infodivertissement.
3. Scannez le code QR sur l'écran du système d'infodivertissement avec l'appareil Wi-Fi.

L'appareil Wi-Fi est relié en tant que client avec le hotspot Wi-Fi du système d'infodivertissement.

Configuration d'un client Wi-Fi

Le système d'infodivertissement peut utiliser le hotspot Wi-Fi d'un appareil Wi-Fi externe (appareil de téléphonie mobile, par ex.) pour établir une connexion Internet nécessaire à l'utilisation des services en ligne.

Établissement d'une connexion Wi-Fi

1. Activez le hotspot Wi-Fi sur l'appareil Wi-Fi (voir Notice d'Utilisation du fabricant).
2. Touchez HOME ▶ ⚙ ▶ Wi-Fi ▶ Wi-Fi:.
3. Touchez Recherche Wi-Fi.

   Le système d'infodivertissement recherche les hotspots Wi-Fi à proximité. La recherche peut prendre quelques secondes.

4. Sélectionnez le réseau local sans fil de l'appareil Wi-Fi souhaité.
5. Entrez la clé réseau du hotspot Wi-Fi dans le système d'infodivertissement, puis confirmez en cliquant sur OK.

La connexion Wi-Fi est alors établie. Pour terminer la connexion, il est nécessaire dans certaines circonstances d'effectuer d'autres saisies sur l'appareil Wi-Fi.

En raison du nombre important d'appareils Wi-Fi disponibles, nous ne pouvons garantir que toutes les fonctions décrites puissent être exécutées sans problème.

La disponibilité de la fonction Wi-Fi est propre à chaque pays et peut varier en conséquence.

Ouverture du menu Réglages Réseau

- Appuyez sur le bouton de fonction MENU ▶ RÉGLAGES pour accéder au menu **Réglages du système**.

  OU : dans le menu principal **Car-Net**, appuyez sur Réglages pour accéder au menu **Réglages Car-Net (services en ligne)**.
- Appuyez sur Réseau pour ouvrir le menu **Réglages du réseau**.
- Touchez le bouton de fonction correspondant au domaine pour lequel les réglages doivent être effectués. Lorsque vous fermez un menu, les modifications sont automatiquement mémorisées.

Remarque : le menu **Réglages du réseau** n'est visible que si le système d'infodivertissement est doté d'une carte SIM, qu'une connexion Bluetooth rSAP est établie ou qu'un CarStick approprié est raccordé au système d'infodivertissement.

Boutons de fonction du menu Réglages du réseau

Réglages réseau Ouvre le sous-menu de paramétrage de la connexion avec l'opérateur de téléphonie mobile (Menu **Réglages de téléphonie mobile)** fournisseur de la carte SIM utilisée.

☐ Itinérance des données : L'itinérance des données est désactivée. Pour pouvoir utiliser une connexion de données, l'itinérance des données doit être activée. Des coûts supplémentaires peuvent être occasionnés ! Pour de plus amples informations sur les frais d'itinérance, veuillez vous adresser à votre opérateur de téléphonie mobile.

Détails de la connexion actuelle : Affichage des paquets de données envoyés et reçus via le système d'infodivertissement. Les données affichées peuvent différer des données de l'opérateur de téléphonie mobile (fournisseur).

Rétablissement des réglages usine : Le rétablissement des réglages usine **supprime** les entrées et réglages effectués.

Connexion Internet : Ouvre un menu contextuel avec les possibilités de sélection Ne pas autoriser (la connexion de données n'est pas établie), Afficher indication (la connexion de données n'est établie qu'après confirmation de la demande) et Toujours autoriser (la connexion de données est établie automatiquement).

Zone de fonction dans le menu Réglages de téléphonie mobile

Nom du point d'accès : Nom du point d'accès pour la connexion de téléphonie mobile auprès de l'opérateur de téléphonie mobile. Le nom est défini automatiquement par un préréglage et peut être modifié manuellement si nécessaire, conformément aux indications de l'opérateur de téléphonie mobile considéré.

Nom d'utilisateur : nom d'utilisateur permettant d'accéder au point d'accès de l'opérateur de téléphonie mobile. Le nom d'utilisateur est défini automatiquement par un préréglage et peut être modifié manuellement si nécessaire, conformément aux indications de l'opérateur de téléphonie mobile considéré.

Mot de passe : Mot de passe pour l'établissement de la connexion de téléphonie mobile. Le mot de passe est défini automatiquement par un préréglage et peut être modifié manuellement si nécessaire, conformément aux indications de l'opérateur de téléphonie mobile considéré.

Authentification : en fonction de l'opérateur de téléphonie mobile, une authentification peut être nécessaire (sécurisation du contrôle d'identité). Dans ce cas, sélectionnez **Sûr**, sinon sélectionnez **Normal**.

Redéfinition des réglages de la connexion automatique : Les entrées et réglages effectués sont réinitialisés aux réglages standard.

App-Connect

Entrée en matière

Avec App-Connect, il est ainsi possible d'afficher et de commander des contenus et des fonctions d'un appareil de téléphonie mobile sur l'écran du système d'infodivertissement.

Une connexion doit être établie entre l'appareil de téléphonie mobile et le système d'infodivertissement à l'aide d'une interface USB avec fonction transfert de données.

Avec certaines technologies, il est également possible d'utiliser le service Wireless App-Connect sans fil à l'aide de l'interface Bluetooth et d'une connexion Wi-Fi.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de programmes d'application pendant la conduite peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Restez toujours vigilant et adoptez un comportement responsable au volant.

AVERTISSEMENT

Les programmes d'application inappropriés ou exécutés de manière incorrecte risquent d'entraîner des endommagements du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Protégez l'appareil de téléphonie mobile ainsi que ses programmes d'application de toute utilisation abusive.
- Ne modifiez jamais les programmes d'application.
- Veuillez tenir compte des informations contenues dans la notice d'utilisation de l'appareil de téléphonie mobile.

AVIS

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule par suite de l'utilisation de programmes d'application défectueux ou de mauvaise qualité, d'une programmation insuffisante des programmes d'application, d'un signal réseau de puissance insuffisante ou de la perte de données lors de la transmission ou de l'abus d'appareils de téléphonie mobile.

Les technologies suivantes peuvent également être disponibles :

- Apple CarPlay™
- Apple CarPlay™ sans fil
- Android Auto™
- Android Auto™ sans fil
- MirrorLink®

La disponibilité des technologies utilisées dans App-Connect est propre à chaque pays et dépend de l'appareil de téléphonie mobile utilisé.

Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet de Volkswagen.

Lorsque vous traversez les frontières de pays dont les fréquences radio autorisées sont différentes, la fonction sans fil d'App-Connect peut être restreinte, voire impossible, en raison des dispositions légales. Cette information peut être indiquée au moyen d'un message du système d'infodivertissement. Cette restriction ne s'applique pas à l'utilisation d'App-Connect par câble.

Accès au menu principal **App-Connect**

Les modalités d'accès au menu principal **App-Connect** dépendent du système d'infodivertissement utilisé.

- HOME ▶ .

  OU : appuyez sur APP.

Configuration du service App-Connect sans fil

Pour pouvoir utiliser le service App-Connect sans fil, vous devez d'abord coupler l'appareil de téléphonie mobile au système d'infodivertissement. Procédez comme suit :

Connexion initiale de l'appareil de téléphonie mobile

- Déverrouillez l'appareil de téléphonie mobile.
- Activez la réception Wi-Fi et le Bluetooth® sur l'appareil de téléphonie mobile.
- Connectez l'appareil de téléphonie mobile au système d'infodivertissement à l'aide d'un câble USB ou par Bluetooth®.
- Accédez au menu principal **App-Connect** si ce dernier n'apparaît pas automatiquement.
- Sélectionnez l'appareil de téléphonie mobile et la technologie souhaitée.
- Confirmez les demandes d'autorisation sur l'appareil de téléphonie mobile afin d'accorder les autorisations nécessaires au système d'infodivertissement.
- Débranchez le câble USB, puis reconnectez l'appareil de téléphonie mobile au système d'infodivertissement par Wi-Fi ou Bluetooth®. Le service Wireless App-Connect est configuré.

Le couplage est terminé. L'appareil de téléphonie mobile connecté peut désormais également utiliser le service Wireless App-Connect sans connexion USB.

Si, au cours du processus de connexion, vous répondez par la négative dans les menus contextuels, le service Wireless App-Connect n'est pas disponible. Dans ce cas, nous vous recommandons de supprimer les appareils à la fois dans les réglages de l'appareil de téléphonie mobile et dans le système d'infodivertissement, puis de recommencer le processus de connexion.

Il est possible que certaines technologies ne prennent pas en charge le service Wireless App-Connect.

Programmes d'application (apps)

Volkswagen App-Connect vous permet d'afficher sur l'écran du système d'infodivertissement les contenus d'applications, de Volkswagen ou des fournisseurs tiers, affichés sur des appareils de téléphonie mobile.

Des problèmes de compatibilité peuvent survenir avec des applications de fournisseurs tiers.

Les programmes d'application, leur utilisation et la connexion au réseau de téléphonie mobile nécessaire peuvent être payants.

L'étendue des programmes d'application proposés peut être variée et propre à chaque véhicule et à chaque pays. Le contenu, l'étendue et le fournisseur des applications peuvent varier. De plus, certaines applications dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers.

Il n'est pas possible de garantir que toutes les applications proposées fonctionnent sur tous les appareils de téléphonie mobile et leur système d'exploitation.

Les applications proposées par Volkswagen peuvent être modifiées, arrêtées, désactivées, réactivées et étendues sans préavis.

Pour éviter toute distraction du conducteur, seules des applications certifiées sont utilisables pendant la conduite.

Symboles et réglages App-Connect

Symboles du menu App-Connect

La présence des symboles dépend du système d'infodivertissement installé et du modèle de véhicule.

Affichage d'informations supplémentaires

Accès au menu des réglages App-Connect

Accès au menu des réglages App-Connect

Sélection de la technologie Apple CarPlay

Sélection de la technologie Android Auto™

Sélection de la technologie Mirror Link®

Réglages possibles dans le menu de réglage d'App-Connect

Les possibilités de réglage dépendent du système d'infodivertissement installé.

Appareils mobiles Accès à la gestion des appareils.
☑ Activer transmission données pr apps VW : la transmission de données pour les applications Volkswagen est activée.
☑ Autoriser l'affichage d'indications MirrorLink Des indications sont affichées en mode MirrorLink®.

Apple CarPlay™

Conditions préalables d'utilisation d'Apple CarPlay

Liste de contrôle

Pour utiliser Apple CarPlay, les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- ✓ L'iPhone **doit** prendre en charge Apple CarPlay.
- ✓ La commande vocale (Siri) **doit** être activée sur l'iPhone.
- ✓ Apple CarPlay **doit** être activé sans restriction dans les réglages de l'iPhone.
- ✓ L'iPhone **doit** être connecté au système d'infodivertissement au moyen d'un port USB. Seuls les ports USB permettant la transmission de données conviennent pour l'utilisation d'Apple CarPlay.
- ✓ Le câble USB utilisé **doit** être un câble d'origine Apple.

Apple CarPlay Wireless : de plus, les connexions Bluetooth® et WLAN **doivent** être activées sur l'iPhone.

La disponibilité des technologies est propre à chaque pays et peut varier en conséquence.

Pour toute information relative aux conditions techniques requises, aux iPhone compatibles, aux applications certifiées et à leur disponibilité, veuillez consulter le site Internet de Volkswagen et *Apple CarPlay* ou votre Partenaire Volkswagen.

Établissement de la connexion

Lorsque vous connectez un iPhone pour la première fois, veillez à bien suivre les instructions s'affichant à l'écran du système d'infodivertissement et sur votre iPhone.

Les conditions préalables pour utiliser Apple CarPlay doivent être remplies.

Démarrage d'Apple CarPlay :

- Appuyez sur MENU ▶ App-Connect pour accéder au menu principal **App-Connect**.

  OU : appuyez sur APP pour accéder au menu principal **App-Connect**.

- Touchez Apple CarPlay pour établir la connexion avec l'iPhone.

Interruption de la connexion

- En mode Apple CarPlay, touchez pour accéder au menu principal **App-Connect**.
- Touchez ou pour interrompre la connexion active.

La représentation des boutons de fonction dans l'afficheur peut varier.

Particularités

Les particularités suivantes s'appliquent lorsqu'une connexion Apple CarPlay est active :

- Il **n'est pas** possible d'établir de connexions Bluetooth® entre l'iPhone et le système d'infodivertissement.
- Une connexion Bluetooth® active est coupée automatiquement.
- Les fonctions de téléphonie ne sont possibles que via Apple CarPlay. Les fonctions décrites pour le système d'infodivertissement **ne sont pas** disponibles.
- L'iPhone connecté **ne peut pas** être utilisé comme appareil multimédia dans le menu principal **Médias**.
- Une utilisation simultanée de la navigation interne et de la navigation Apple CarPlay **n'est pas** possible. Le guidage commencé en dernier coupe le guidage actif précédent.
- En fonction du système d'infodivertissement, vous pouvez voir des indications relatives au mode téléphone sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Aucun affichage d'indications de changement de direction n'apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Vous pouvez accepter ou décliner une communication téléphonique et mettre fin à un appel à l'aide du volant multifonction.

Commande vocale

- Touchez **brièvement** pour démarrer la commande vocale du système d'infodivertissement.
- Touchez **longuement** pour démarrer la commande vocale (Siri) de l'iPhone connecté.

Conditions préalables d'utilisation d'Android Auto™

Liste de contrôle

L'utilisation d'Android Auto nécessite que les conditions suivantes soient remplies :

- ✓ L'appareil de téléphonie mobile – appelé ci-après smartphone – **doit** prendre en charge Android Auto™.
- ✓ Une application Android Auto™ **doit** être installée sur le smartphone.
- ✓ Le smartphone **doit** être connecté au système d'infodivertissement par un port USB avec fonction de transfert de données.
- ✓ Le câble USB utilisé **doit** être un câble d'origine du fabricant du smartphone.

La disponibilité des technologies est propre à chaque pays et peut varier en conséquence.

Pour toute information relative aux conditions techniques requises, aux appareils de téléphonie mobile compatibles, aux applications certifiées utilisées et à leur disponibilité, consultez le site Internet de Volkswagen et *Android Auto™* ou votre Partenaire Volkswagen.

Établissement de la connexion

Lorsque vous connectez pour la première fois un smartphone, veillez à bien suivre les instructions s'affichant à l'écran du système d'infodivertissement et sur votre smartphone.

Les conditions requises pour l'utilisation d'Android Auto™ doivent être remplies.

Démarrage d'Android Auto™ :

- Appuyez sur MENU ▶ App-Connect pour accéder au menu principal **App-Connect**.

  OU : appuyez sur APP pour accéder au menu principal **App-Connect**.

- Touchez le bouton de fonction Android Auto pour établir la connexion avec le smartphone.

Interruption de la connexion

- En mode Android Auto™, appuyez sur Retour à Volkswagen pour accéder au menu principal **App-Connect**.
- Touchez pour interrompre la connexion active.

Particularités

Les particularités suivantes s'appliquent lorsqu'une connexion Android Auto™ est active :

- Un appareil Android Auto™ actif peut être connecté simultanément au système d'infodivertissement via Bluetooth® (profil HFP).
- Les fonctions de téléphonie sont possibles via Android Auto™. Lorsque l'appareil Android Auto™ est connecté simultanément au système d'infodivertissement via Bluetooth®, il est également possible d'utiliser la fonction téléphone du système d'infodivertissement.
- Un appareil Android Auto™ actif **ne peut pas** être utilisé dans le menu principal **Média** comme appareil multimédia.
- Une utilisation simultanée de la navigation interne et de la navigation Android Auto™ **n'est pas** possible. Le guidage commencé en dernier coupe le guidage actif précédent.
- Des données relatives au mode téléphone sont consultables dans le combiné d'instruments.
- Aucun message relatif aux indications de changement de direction et au mode multimédia ne s'affiche dans le combiné d'instruments.
- Vous pouvez accepter ou décliner une communication téléphonique et mettre fin à un appel à l'aide du volant multifonction.

Commande vocale

- Touchez **VOICE** ou **brièvement** pour démarrer la commande vocale du système d'infodivertissement.
- Touchez **longuement** pour démarrer la commande vocale du smartphone connecté.

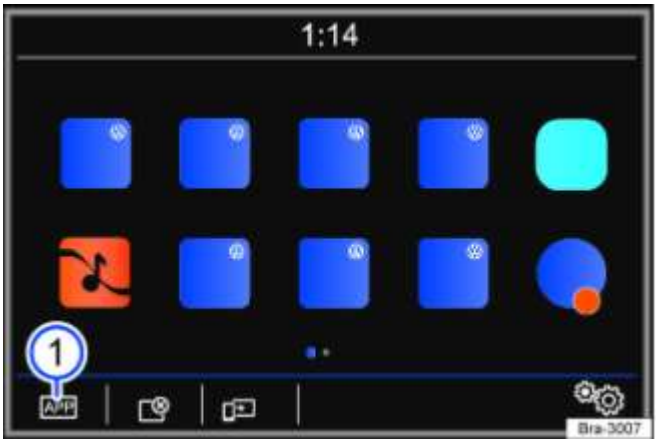

Fig. 139 Menu principal MirrorLink : boutons de fonction sur la liste des applications compatibles

Prérequis pour l'utilisation de MirrorLink

Liste de contrôle

L'utilisation de MirrorLink nécessite que les conditions suivantes soient remplies :

- ✓ L'appareil de téléphonie mobile **doit** prendre en charge MirrorLink.
- ✓ L'appareil de téléphonie mobile **doit** être connecté au système d'infodivertissement par un port USB avec fonction de transfert de données.
- ✓ Le câble USB utilisé **doit** être un câble d'origine du fabricant de l'appareil de téléphonie mobile.
- ✓ Suivant l'appareil de téléphonie mobile utilisé, il est **nécessaire** d'installer une application spécifique Car-Mode pour utiliser MirrorLink.

Établissement de la connexion

Lorsque vous connectez pour la première fois un appareil de téléphonie mobile, veillez à suivre les instructions s'affichant à l'écran du système d'infodivertissement et sur votre appareil de téléphonie mobile.

Les conditions préalables à l'utilisation de MirrorLink doivent être remplies.

Démarrez MirrorLink :

- Touchez MENU ▶ App-Connect pour accéder au menu principal **App-Connect**.

  OU : appuyez sur APP pour accéder au menu principal **App-Connect**.

- Touchez MirrorLink pour établir la connexion avec l'appareil de téléphonie mobile.

Interruption de la connexion

- En mode MirrorLink, touchez APP pour accéder au menu principal **App-Connect**.

  OU : touchez pour accéder au menu principal **MirrorLink**.

- Touchez pour interrompre la connexion active.

Particularités

Pendant la connexion MirrorLink active, tenez compte des particularités suivantes :

- Un appareil MirrorLink actif peut être connecté simultanément au système d'infodivertissement par Bluetooth.
- Lorsque l'appareil MirrorLink est connecté au système d'infodivertissement par Bluetooth, il est également possible d'utiliser la fonction téléphone du système d'infodivertissement.
- Un appareil MirrorLink actif **ne peut pas** être utilisé comme appareil multimédia dans le menu principal **Médias**.
- Des données relatives au mode téléphone sont consultables dans le combiné d'instruments.
- Aucun message relatif aux indications de changement de direction et au mode multimédia ne s'affiche dans le combiné d'instruments.
- Vous pouvez accepter ou décliner une communication téléphonique et mettre fin à un appel à l'aide du volant multifonction.

Pour toute information relative aux conditions techniques requises, aux appareils de téléphonie mobile compatibles, aux applications certifiées utilisées et à leur disponibilité, consultez le site Internet de Volkswagen et *MirrorLink* ou votre Partenaire Volkswagen.

Boutons de fonction

Boutons de fonction relatifs à **MirrorLink** :

Permet de revenir au menu principal **App-Connect**. À ce niveau, vous pouvez terminer la connexion MirrorLink, connecter un autre appareil de téléphonie mobile ou sélectionner une autre technologie.

Touchez ce bouton pour fermer les applications ouvertes. Ensuite, touchez les applications à fermer ou le bouton de fonction Tout fermer afin de fermer toutes les applications ouvertes.

Touchez pour représenter l'écran de l'appareil de téléphonie mobile sur l'écran du système d'infodivertissement.

Ouverture des réglages MirrorLink.

Effleurez ce bouton pour revenir au menu principal de **MirrorLink**.

Raccordement par câble et raccordement sans fil

Entrée en matière

Certains appareils externes peuvent être raccordés au système d'infodivertissement à l'aide de connexions par câble ou sans fil (si disponible) existant dans le véhicule.

Le type et la quantité de connexions câblées ou sans fil sont spécifiques au pays et au véhicule. Les connexions peuvent varier à l'intérieur d'une gamme de modèles et sont susceptibles d'être encore différentes pour un modèle de série spéciale.

Dans le cas des connexions par câble, utilisez uniquement les câbles de raccordement d'origine de l'appareil ou, si disponibles, les câbles de première monte pour le véhicule considéré.

S'il n'est pas possible d'insérer la fiche du câble de raccord, contrôlez la position d'enfichage et les raccords.

AVIS

N'utilisez que des câbles de raccord appropriés et en bon état pour les connexions câblées.

- Branchez les fiches des câbles de raccord en exerçant une légère pression et en les positionnant correctement dans les raccords prévus à cet effet. Une pression importante peut endommager aussi bien le raccord de l'appareil que la fiche du câble de raccord.
- Le câble de raccord ne doit pas être coincé ni fortement plié.
- L'utilisation de câbles de raccord inappropriés ou endommagés peut entraîner des dysfonctionnements et risque d'endommager l'appareil.

Si le système ne détecte pas un appareil connecté, déconnectez tous les appareils connectés, puis reconnectez l'appareil. Contrôlez éventuellement le fonctionnement du câble de raccordement utilisé.

Si des dysfonctionnements surviennent alors que des appareils sont raccordés, redémarrez l'appareil concerné. Cela permet dans certains cas de supprimer le défaut.

Port USB

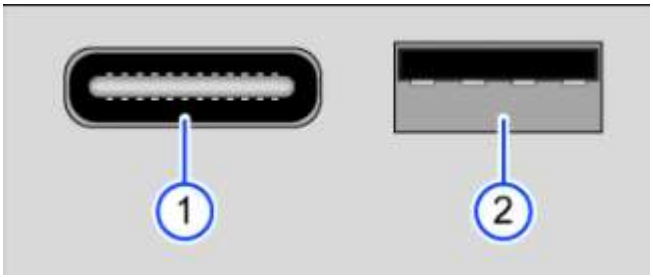

Fig. 140 Ports USB possibles dans le véhicule

①	Port USB, type C
②	Port USB, type A

Types et genres de ports USB

Le véhicule peut disposer des ports USB suivants :

- Type A : convient pour la transmission de données et la fonction de recharge.
- Type A : convient uniquement pour la fonction de recharge (recharge des batteries d'appareils externes).
- Type C : convient pour la transmission de données et la fonction de recharge.
- Type C : convient uniquement pour la fonction de recharge (recharge des batteries d'appareils externes).

Chaque port USB est un raccord câblé qui ne peut être utilisé qu'avec un câble de raccord approprié.

Par l'intermédiaire du port USB , une tension de 5 volts (tension typique pour les appareils USB) est mise à disposition.

Le type de port USB, la sorte, le nombre et les emplacements de montage des ports USB dépendent du véhicule et des marchés.

Seuls les fichiers audio compatibles sont affichés. Tous les autres fichiers sont ignorés.

Le système d'infodivertissement ne prend en charge les mémoires de masse et les sources audio qu'en « mode Mémoire de masse ». Veuillez consulter la description de votre source audio pour savoir comment activer ce mode.

Les fichiers audio d'un support informatique externe connecté au port USB peuvent être commandés et lus par l'intermédiaire du système d'infodivertissement.

Avant de raccorder une source audio, vérifiez quel port *USB* est monté dans votre véhicule. Utilisez uniquement des câbles de raccordement *USB* adaptés au type *USB* en question.

- Les ports USB de « type A » et « type C » présentent des formes de fiche différentes.

Emplacements de montage possibles des ports USB

- Sur la face avant du système d'infodivertissement
- Dans le rangement de l'accoudoir central avant
- Dans la console centrale.

Connexion d'un support informatique externe au port USB

- Réduisez le volume sonore dans le système d'infodivertissement.
- Connectez le support informatique externe au port USB .
- Lancez la restitution sur la source audio externe.
- Touchez ▶ pour accéder au menu **Media**.
- Touchez Source et sélectionnez la source multimédia Mes médias.

Il est possible d'afficher les listes spécifiques à l'iPod (**Playlists**, **Artists**, **Albums** etc.).

Remarques et restrictions

Le nombre de ports USB ainsi que leur compatibilité avec des appareils Apple et d'autres lecteurs média dépendent de l'équipement du véhicule.

En raison du nombre important de supports informatiques variés et des différentes générations d'iPod, d'iPad et d'iPhone, nous ne pouvons garantir que toutes les fonctions décrites puissent y être exécutées sans problèmes.

En fonction du système d'infodivertissement utilisé, il peut être nécessaire de reformater les disques durs externes d'une capacité supérieure à 32 Go au système de fichiers FAT32. Vous trouverez les programmes correspondants et les informations y afférentes par ex. sur lnternet.

N'utilisez et ne raccordez pas de câbles de rallonge *USB* ni de répartiteurs *USB !*

Interface Bluetooth®

L'interface Bluetooth est un raccord sans fil.

En mode audio Bluetooth, les fichiers audio qui sont lus par une source audio Bluetooth (par ex. un téléphone mobile) relié via Bluetooth peuvent être restitués par les haut-parleurs du véhicule (restitution audio Bluetooth).

Le mode audio Bluetooth n'est disponible que sur les véhicules dotés d'une interface téléphonique de première monte prenant en charge cette fonction.

Profils Bluetooth

En première monte, le système d'infodivertissement est doté d'une interface Bluetooth.

Il est possible de connecter simultanément jusqu'à trois appareils Bluetooth.

Les profils Bluetooth suivants peuvent exister dans la version indiquée ou une autre version :

- HFP 1.7.
    - Téléphonie et mode mains libres
- A2DP 1.3.
    - Lecture de musique
- AVRCP 1.6.
    - Affichage et utilisation de la lecture de musique
    - Transmission de pochettes d'album
- PBAP 1.2.
    - Accès au répertoire et aux listes d'appels
- MAP 1.4.
    - Accès aux SMS et aux e-mails
- SPP 1.2.
    - Transmission de données série par Bluetooth.

Démarrage de la restitution audio par Bluetooth

Conditions requises

- ✓ La source audio Bluetooth est couplée et connectée au système d'infodivertissement *Interface téléphonique*.
- ✓ La source audio Bluetooth doit prendre en charge le profil Bluetooth A2DP.

1. Réduisez le volume sonore dans le système d'infodivertissement.
2. Activez la visibilité Bluetooth sur la source audio externe Bluetooth (par ex. téléphone mobile).
3. Ouvrez le menu **Média**.
4. Touchez Source, puis sélectionnez Audio BT.
5. Si nécessaire, lancez manuellement la restitution sur la source audio Bluetooth.

Lorsque vous mettez fin à la restitution sur la source audio Bluetooth, le système d'infodivertissement reste en mode audio Bluetooth.

Commande de la lecture

La possibilité de commander la source audio Bluetooth à l'aide du système d'infodivertissement dépend de la source audio connectée par Bluetooth.

Sur les lecteurs média prenant le profil AVRCP en charge, la restitution est automatiquement lancée ou arrêtée sur la source audio Bluetooth lorsque vous passez au mode audio Bluetooth ou à une autre source audio. Selon la source audio Bluetooth, l'affichage et le changement de titres est également possible via le système d'infodivertissement.

En raison du nombre important de sources audio Bluetooth disponibles, nous ne pouvons garantir que toutes les fonctions décrites puissent être exécutées sans problème. Une liste des appareils de téléphonie mobile compatibles est disponible sur le site Internet de Volkswagen.

Pour éviter les bruits parasites et les dysfonctionnements, il convient de désactiver les sons d'alerte et de service sur une source audio connectée par Bluetooth, par ex. les sons des touches d'un appareil de téléphonie mobile.

Selon l'appareil, la connexion audio Bluetooth est automatiquement coupée si un lecteur média externe est connecté **simultanément** via Bluetooth et un port *USB* au système d'infodivertissement.

Système d'infodivertissement

Prise en main

Entrée en matière

Les fonctions et options de réglage du système d'infodivertissement sont spécifiques à chaque pays et à chaque équipement.

Avant la première utilisation

Avant la première utilisation, respectez les points suivants pour pouvoir utiliser les fonctions et réglages proposés en intégralité :

- Respectez les consignes de sécurité de base ⚠ *Prise en main*.
- Restaurez les réglages d'usine dans le système d'infodivertissement.
- Recherchez les stations de radio favorites et mémorisez-les sur les touches de station pour permettre d'y accéder rapidement *Mode Radio*.
- Utilisez uniquement des sources audio et supports informatiques appropriés *Mode Média*.
- Pour la navigation, utilisez des données cartographiques à jour.
- Couplez un appareil de téléphonie mobile pour téléphoner via l'interface téléphonique *Interface téléphonique*.
- Inscrivez-vous sur Volkswagen We Connect pour utiliser les services correspondants.

Autres documents de référence

En plus de la présente Notice, veuillez également tenir compte des documents suivants pour l'utilisation du système d'infodivertissement et de ses composants :

- Suppléments au Livre de Bord de votre véhicule.
- Notice d'Utilisation de l'appareil de téléphonie mobile ou des sources audio.
- Notice d'Utilisation des supports informatiques et lecteurs externes.
- Notices des accessoires d'infodivertissement installés ultérieurement ou utilisés en supplément.
- Description des services en cas d'utilisation de services Volkswagen We Connect.
- Notice d'Utilisation numérique dans le système d'infodivertissement (si disponible).

Consignes de sécurité

- Certaines zones de fonctions peuvent contenir des liens vers des sites Web gérés par des tiers. Volkswagen AG ne considère pas siennes les pages de tiers accessibles par ces liens et décline toute responsabilité quant à leur contenu.
- Certaines zones de fonctions peuvent contenir des informations étrangères provenant de fournisseurs tiers. Volkswagen AG ne saurait être tenue responsable de l'exactitude, de l'actualité et de l'exhaustivité de ces informations ainsi que des éventuelles atteintes que celles-ci pourraient porter aux droits de tiers.
- Le contenu des informations diffusées relève de la responsabilité des stations radio et des propriétaires des supports informatiques et des sources audio.
- Les parkings couverts, les garages, les passages souterrains, les tunnels, les bâtiments élevés, les montagnes et les vallées ou l'utilisation d'appareils électriques supplémentaires, tels que des chargeurs, peuvent également perturber la réception de signaux mobile, GPS et radio.
- La présence de films ou d'autocollants métallisés sur l'antenne et sur les glaces peut perturber la réception radio.
- En cas d'utilisation d'appareils de téléphonie mobile, de supports informatiques, d'appareils externes ou de sources audio et multimédias externes, lisez la notice d'utilisation du fabricant et tenez-en compte.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ordinateur central du système d'infodivertissement est mis en réseau avec les calculateurs installés dans le véhicule. Par conséquent, il existe un risque accru d'accidents et de blessures en cas de réparation ou de pose et dépose incorrectes.

- Ne remplacez jamais l'ordinateur central par un ordinateur central usagé recyclé ou provenant de véhicules hors d'usage.
- Faites réparer, poser ou déposer l'ordinateur central uniquement par un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

⚠ AVERTISSEMENT

L'autoradio de première monte ainsi que l'équipement informatique intégré et les calculateurs installés dans le véhicule sont interconnectés. Par conséquent, une réparation ou un montage et démontage non conformes de l'autoradio augmentent le risque d'accidents et de blessures.

- Ne remplacez jamais l'autoradio par un autoradio usagé provenant d'un véhicule hors d'usage ou du recyclage.
- Faites réparer, poser ou déposer l'autoradio uniquement par un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. Lire des informations à l'écran, faire fonctionner le système d'infodivertissement et connecter, insérer ou retirer un support informatique ou une source audio pendant la conduite peut distraire de la circulation et provoquer des accidents.

- Restez toujours vigilant et adoptez un comportement responsable au volant.

AVERTISSEMENT

Lorsque la luminosité est mauvaise ou que l'écran est endommagé ou sale, il peut être impossible ou difficile de lire les affichages et les informations qui y apparaissent.

- Les affichages et informations apparaissant à l'écran ne doivent jamais vous inciter à prendre des risques. Restez toujours vigilant et adoptez un comportement responsable au volant.

AVERTISSEMENT

Un réglage trop élevé du volume empêche les signaux acoustiques d'être entendus de l'extérieur et peut endommager l'audition. Ce risque existe même si l'appareil auditif n'est exposé que brièvement à des volumes sonores élevés.

- Réglez le volume sonore de manière à ce que les signaux sonores extérieurs (par ex. les sirènes d'ambulances) soient toujours bien audibles.

AVERTISSEMENT

Lors du changement ou du branchement d'une source audio ou multimédia, le volume sonore peut varier subitement.

- Avant de changer ou de brancher une source audio ou média, réduisez le volume sonore.

AVERTISSEMENT

Il se peut que les appels d'urgence, les communications téléphoniques ou les transmissions de données soient impossibles ou annulés dans les conditions suivantes :

- Lorsque votre position actuelle se trouve sur un site où la couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS est inexistante ou insuffisante.
- Lorsque, dans les régions où la couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS est suffisante, le réseau de téléphonie mobile des opérateurs est perturbé ou indisponible.
- Lorsque les composants du véhicule nécessaires aux appels d'urgence, aux communications téléphoniques ou à la transmission des données sont endommagés, hors service ou ne sont pas suffisamment alimentés en énergie électrique.
- Lorsque la batterie de l'appareil de téléphonie mobile est déchargée ou que son état de charge est insuffisant.

AVERTISSEMENT

Les stations radio peuvent émettre des alertes ou des annonces de catastrophe naturelle. Il est possible que la réception ou l'émission de ces alertes et annonces soient empêchées dans les conditions suivantes :

- Lorsque votre position actuelle se trouve sur un site où la réception du signal radio est nulle ou insuffisante.
- Lorsque, dans les zones où la réception du signal radio est suffisante, les gammes de fréquences des stations radio sont brouillées ou indisponibles.
- Lorsque les haut-parleurs et les composants du véhicule nécessaires à la réception radio sont endommagés, hors service ou ne sont pas suffisamment alimentés en énergie électrique.

AVERTISSEMENT

Dans certains pays et réseaux mobiles, il n'est possible de passer un appel de détresse ou d'urgence que dans les conditions suivantes :

- Un appareil de téléphonie mobile avec carte SIM « déverrouillée » et un crédit d'appel suffisant est connecté à l'interface téléphonique du véhicule.
- Il est nécessaire de disposer d'une couverture réseau suffisante.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous utilisez un appareil de téléphonie mobile ou un émetteur-récepteur radio sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule, ce qui peut nuire à la santé du conducteur et des occupants. Ce risque existe également si une antenne extérieure n'est pas installée correctement.

- Respectez une distance minimale de 20 centimètres entre les antennes de l'appareil de téléphonie mobile et un implant médical actif (par ex. un stimulateur cardiaque). Les appareils de téléphonie mobile peuvent en effet perturber le fonctionnement des implants médicaux actifs.
- Ne portez pas l'appareil de téléphonie mobile allumé à proximité immédiate d'un implant médical actif ou directement par-dessus, par ex. dans la poche de poitrine.
- En cas de doutes sur le risque d'interférences avec un implant médical actif ou d'autres appareils médicaux, éteignez immédiatement l'appareil de téléphonie mobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des appareils de téléphonie mobile, des appareils externes ou des accessoires ne sont pas fixés ou mal fixés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle lors d'une manœuvre ou d'un freinage brusque, ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures.

- Fixez correctement les appareils de téléphonie mobile, les appareils externes et les accessoires ou rangez-les à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.
- Disposez les câbles de raccordement des appareils externes et sources audio de sorte qu'ils ne gênent pas le conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de navigation peuvent ne pas toujours correspondre aux conditions de circulation actuelles.

- Les panneaux et installations de signalisation, les règles du code de la route et les spécificités locales ont toujours priorité sur les recommandations de conduite et les affichages du système de navigation.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Des événements particuliers peuvent allonger considérablement la durée et la longueur initialement prévues du trajet vers le lieu de destination ou rendre provisoirement impossible la navigation vers cette destination (par ex. fermeture complète d'une route).

AVIS

Le rayonnement émis par l'appareil de téléphonie mobile allumé peut provoquer des interférences avec les équipements techniques et appareils médicaux sensibles, ce qui peut perturber leur fonctionnement ou les endommager.

- Dans les environnements soumis à des réglementations particulières et lorsque l'utilisation d'appareils de téléphonie mobile est interdite, ce dernier doit être systématiquement éteint.

AVIS

Un volume trop élevé et une lecture trop forte ou perturbée peuvent endommager les haut-parleurs.

- Sélectionnez le réglage du volume de sorte que les haut-parleurs ne soient pas endommagés.

Consignes d'utilisation

- Un démarrage complet du système d'infodivertissement prend quelques secondes. Pendant ce temps, le système ne réagit pas aux saisies. Pendant le démarrage du système, seule l'image de la caméra de recul peut être affichée.
- Les affichages et l'exécution des fonctions ne sont possibles que lorsque le système d'infodivertissement a été complètement démarré. La durée du démarrage du système d'infodivertissement dépend du nombre de ses fonctions et peut notamment être plus longue qu'à l'accoutumée en cas de températures faibles ou élevées.
- Si vous utilisez le système d'infodivertissement et un accessoire associé, par ex. un casque-micro ou des écouteurs, respectez les prescriptions et dispositions légales propres au pays considéré.
- Pour garantir un fonctionnement irréprochable du système d'infodivertissement, il est important que celui-ci soit allumé et que, si nécessaire, la date et l'heure soient réglées correctement dans le véhicule.
- L'absence d'un bouton de fonction sur l'écran ne constitue pas un défaut de l'appareil, mais correspond à une version d'équipement spécifique au pays.
- Certaines fonctions du système d'infodivertissement peuvent uniquement être sélectionnées lorsque le véhicule est à l'arrêt. Dans certains pays, le levier sélecteur doit en plus se trouver en position **P** ou en position neutre **N**. Cela n'est pas dû à un dysfonctionnement, mais aux prescriptions légales en vigueur dans le pays considéré.
- Dans certains pays, l'utilisation d'appareils Bluetooth® peut faire l'objet de certaines restrictions. Des informations à ce sujet sont disponibles auprès des autorités locales.
- Si la batterie 12 V a été débranchée, mettez le contact avant de remettre le système d'infodivertissement en marche.
- Si les réglages sont modifiés, il est possible que les affichages à l'écran varient et que le système d'infodivertissement présente un comportement différent de celui décrit dans cette Notice.
- Lorsque le moteur est à l'arrêt et que l'état de charge de la batterie 12 V est faible, le système d'infodivertissement est coupé automatiquement.
- Sur certains véhicules équipés du système d'aide au stationnement, le volume sonore de la source audio momentanément écoutée est automatiquement réduit lorsque la marche arrière est engagée. Vous pouvez régler la réduction du volume sonore.
- Les informations relatives au logiciel installé et aux conditions de licence sont mémorisées dans **Setup ▶ Copyright**.
- En cas de vente ou de location de votre véhicule, assurez-vous que toutes les données, tous les fichiers et tous les réglages enregistrés ont été supprimés et que les cartes SD, les sources audio externes ainsi que les supports informatiques ont été retirés.
- Certaines fonctions du système d'infodivertissement nécessitent un compte utilisateur Volkswagen We Connect actif pour le véhicule ainsi qu'une connexion à Internet. Pour l'utilisation des fonctions, la transmission des données ne doit pas être limitée.

Autoradio avec matériel intégré (variante 8,25")

L'autoradio avec matériel intégré qui équipe le véhicule départ usine renferme des composants spécifiques au pays et un logiciel servant à la connectivité et à l'exécution de fonctions d'infodivertissement, de confort et du véhicule.

Les affichages correspondants s'effectuent sur l'écran de l'autoradio ainsi que, partiellement, dans le combiné d'instruments et l'affichage tête haute.

- Écran couleur capacitif :
  - Exécution TFT, WVGA : 1082 x 480 pixels
- Commande d'appareils par effleurement de l'écran, bouton-poussoir rotatif, bouton de menus et touches du volant multifonction

Calculateur central avec unité de commande et d'affichage (variante 10")

Le calculateur central qui équipe le véhicule départ usine renferme des composants spécifiques au pays et un logiciel servant à la connectivité et à l'exécution de fonctions d'infodivertissement, de confort et du véhicule.

Les affichages correspondants s'effectuent sur l'écran de l'unité de commande et d'affichage ainsi que, partiellement, dans le combiné d'instruments et l'affichage tête haute.

- Écran couleur capacitif :
  - Version 10'', exécution TFT, HD : 1 280 x 720 pixels
- Fonctionnement de l'appareil au moyen de zones de détection, un écran tactile, des touches sur le volant multifonction et des capteurs de proximité (reconnaissance conducteur/passager, reconnaissance gestuelle).

Équipement de base du système audio

L'équipement du système d'infodivertissement livré d'usine est le suivant :

- Deux à quatre haut-parleurs, à différents emplacements de montage
- Puissance de l'amplificateur : max. 5 x 20 W
- Possibilités de réglage :
  - Aigus, médiums, graves
  - Répartition du son avant, arrière et gauche, droite (balance, fader)

Système audio en option

Le système d'infodivertissement peut être étendu comme suit par un système audio proposé en option :

- Jusqu'à neuf haut-parleurs, à différents emplacements de montage et de différents niveaux de puissance (watts).
- Amplificateur externe (DSP Ethernet).
- Caisson de graves distinct
- Possibilités de réglage :
  - Égalisateur, aigus, médiums, graves
  - Répartition du son avant, arrière et gauche, droite (balance, fader)
  - Optimisation du son en fonction de la place assise (Sound Focus)
  - Volume sonore du caisson de graves
  - Réglages surround

Vue d'ensemble et éléments de commande du modèle 10 pouces

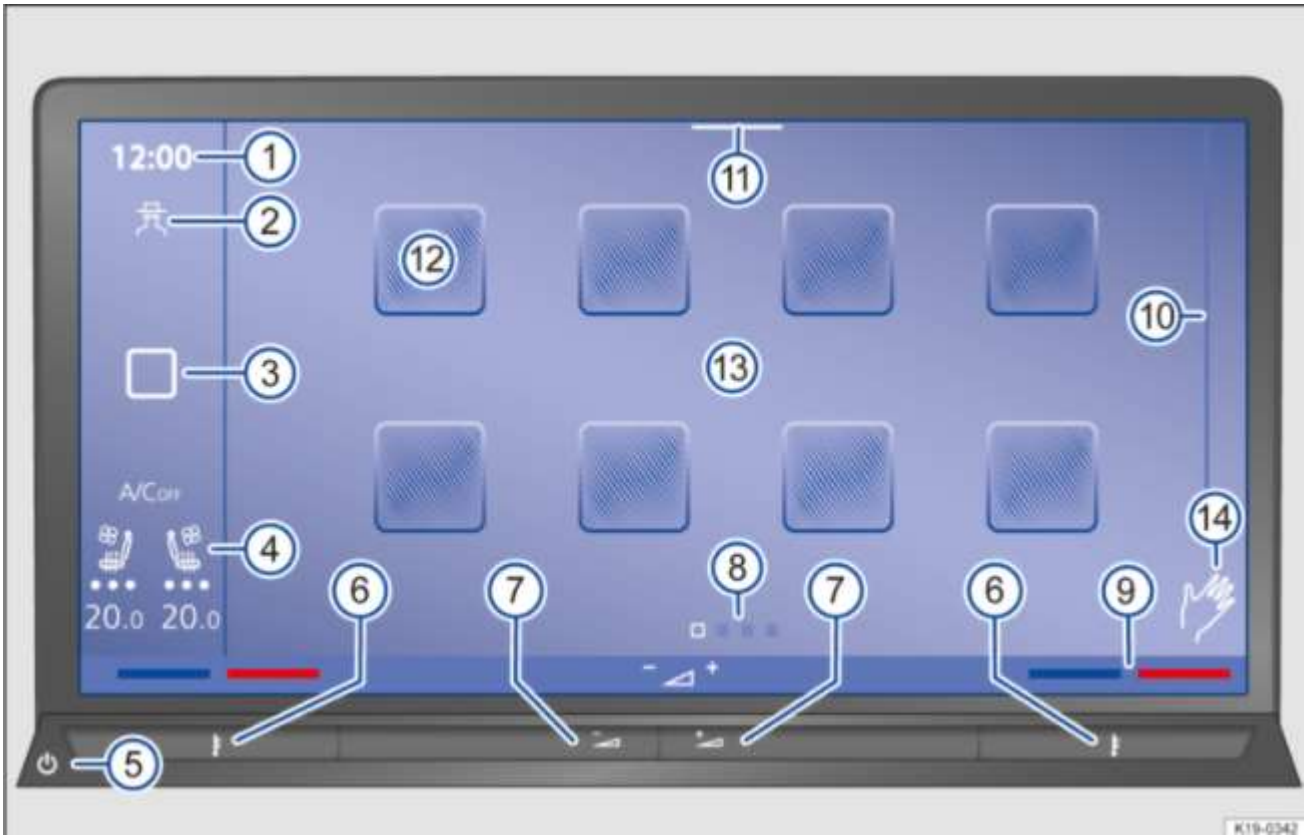

Fig. 141 Aperçu : unité d'affichage et de commande du modèle 10 pouces (10")

①	Heure
②	Statut des paramètres de confidentialité avec le nombre de notifications possibles
③	Bouton **HOME** : ☐.
④	Affichage de statut pour le chauffage de siège et la ventilation de siège
⑤	Zone de détection (système d'infodivertissement allumé ou éteint)
⑥	Curseur tactile pour la température
⑦	Curseur tactile pour le volume sonore
⑧	Vues (la vue actuelle est mise en surbrillance)
⑨	Affichage de la température (adaptation avec ⑥)
⑩	Barre de défilement
⑪	Menu déroulant
⑫	Boutons de fonction pour les menus principaux
⑬	Écran (écran tactile)
⑭	Commande gestuelle activée

Vous trouverez des informations supplémentaires et des conseils relatifs à l'utilisation du système d'infodivertissement sur *Prise en main*.

③ Bouton **HOME** : ▢

– Pour ouvrir la page d'accueil, touchez ▢.

⑤ Zone de détection (activée ou désactivée)

– Pour activer ou désactiver manuellement le système d'infodivertissement, touchez la zone de détection.

⑥ Curseur tactile pour la température

Curseur tactile pour la position du conducteur et curseur tactile pour la position du passager avant.

– Pour baisser la température, faites-le glisser vers la gauche.
– Pour augmenter la température, faites-le glisser vers la droite.

⑦ Curseur tactile pour le volume sonore

– Pour baisser le volume, faites-le glisser vers la gauche.
– Pour augmenter le volume, faites-le glisser vers la droite.

⑧ Vues

Certains menus et certaines fonctions présentent plusieurs vues avec des contenus différents. La vue actuelle est mise en surbrillance.

– Pour changer de vue, touchez la zone sélectionnée.
– Pour changer de vue, faites glisser le doigt vers la gauche ou vers la droite sur l'écran.

⑩ Barre de défilement

Certains menus et certaines fonctions présentent d'autres contenus au-dessus et en dessous de l'affichage à l'écran actuel.

– Pour afficher des contenus supplémentaires, touchez la barre de défilement et tirez-la vers le haut ou vers le bas.

⑪ Menu déroulant

Le menu déroulant contient d'autres boutons de fonction pour les fonctions et les notifications. Les fonctions affichées peuvent être configurées *Prise en main*.

– Pour ouvrir le menu déroulant, touchez la zone sélectionnée et tirez-la vers le bas.

⑫ Boutons de fonction pour les menus principaux

La position des boutons de fonction est configurable *Prise en main*.

– Pour ouvrir un menu principal, touchez le bouton de fonction correspondant, par ex. pour l'interface téléphonique.

⑬ Écran

L'écran vous permet de commander les fonctions du système d'infodivertissement. Vous trouverez une explication détaillée des différents mouvements des doigts dans la notice numérique.

– Touchez ▢ ▶ ⓘ ▶ ▶ Commande.

Vue d'ensemble et éléments de commande du modèle 8,25 pouces

Fig. 142 Aperçu : autoradio du modèle 8,25 pouces (8,25")

①	Bouton-poussoir rotatif.
②	Heure
③	Statut des paramètres de confidentialité avec le nombre de notifications possibles
④	Bouton **HOME** : ▢.
⑤	Affichage de statut pour le chauffage de siège et la ventilation de siège
⑥	Boutons de fonction pour les menus principaux
⑦	Menu déroulant
⑧	Écran (écran tactile)
⑨	Vues (la vue actuelle est mise en surbrillance)
⑩	Barre de défilement
⑪	Bouton de menus

①	Bouton-poussoir rotatif

- Appuyez pour activer ou désactiver le système d'infodivertissement.
- Tournez vers la gauche pour réduire le volume.

– Tournez vers la droite pour augmenter le volume.

⑥ Boutons de fonction pour les menus principaux

La position des boutons de fonction n'est **pas** configurable.

– Pour ouvrir un menu principal, touchez le bouton de fonction correspondant, par ex. pour l'interface téléphonique.

⑧ Écran

L'écran vous permet de commander les fonctions du système d'infodivertissement. Vous trouverez une explication détaillée des différents mouvements des doigts dans la notice numérique.

– Touchez **HOME** ▶ ▶ ▶ Commande.

⑪ Bouton de menus

– Tournez le bouton pour effectuer la sélection dans les listes.

– Appuyez sur le bouton pour confirmer une sélection.

Ouverture de la notice (si présente)

Vous trouverez davantage d'informations et de conseils relatifs à l'utilisation dans la notice du système d'infodivertissement.

– Touchez le bouton principal HOME ▶ ⓘ ▶ .

Activation et désactivation du système d'infodivertissement

Si le système d'infodivertissement n'a pas été désactivé manuellement au préalable, le système d'infodivertissement se met en marche lorsque le contact est mis.

À sa mise en marche, le système d'infodivertissement reprend le volume sonore réglé pendant sa dernière utilisation, à condition que celui-ci ne dépasse pas le niveau maximal présélectionné pour la mise en marche.

Le système d'infodivertissement se désactive automatiquement lorsque vous retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.

Si vous ouvrez la porte du conducteur et que le contact est inactif, le système d'infodivertissement se désactive automatiquement.

Si vous allumez le système d'infodivertissement manuellement et que le contact est inactif, il se désactive automatiquement au bout de 30 minutes environ si aucune saisie n'est effectuée par l'utilisateur.

Configuration de l'écran d'accueil HOME

Dans l'unité d'affichage et de commande, vous pouvez configurer la disposition des boutons de fonction, les vues et les représentations sur l'écran d'accueil ou les positionner selon des modèles de mise en page proposés départ usine.

1. Touchez le bouton de fonction et maintenez le doigt sur l'écran jusqu'à ce que le bouton de fonction soit mis en surbrillance.
2. Déplacez le bouton de fonction à la position souhaitée, puis retirez le doigt de l'écran.

Les menus principaux suivants peuvent figurer sous forme de boutons de fonction sur l'écran d'accueil :

Alexa (non disponible dans tous les pays)

Éclairage d'ambiance

App-Connect *App-Connect*.

Apps

Assistants *Systèmes d'aide à la conduite*.

e-Manager

Véhicule *Utilisation et affichage du système d'infodivertissement*.

Aide : vous trouverez ici des informations complémentaires sur les fonctions et l'utilisation du système d'infodivertissement.

Climatisation *Chauffage et climatisation*

Tonalité *Prise en main*.

Navigation *Navigation*.

Utilisateurs, **Gestion des utilisateurs** *Gestion des utilisateurs*

Radio/médias *Mode Radio*, *Mode Média*.

Réglages *Prise en main*.

Climatisation stationnaire : chauffage stationnaire

Téléphone *Interface téléphonique*.

Parcours de listes, changement de titres

Sélectionnez la fonction, le réglage ou le titre souhaité à l'aide de l'écran tactile ou du bouton de menus.

Déplacement d'objets, réglage du volume sonore

Pour modifier les réglages de curseurs, par exemple, ou les volets d'un menu, faites glisser des objets sur l'écran.

Selon l'équipement, personnalisez les boutons de fonction et les vues *Prise en main*.

Agrandissement et réduction de la représentation des images et des cartes sur l'écran

Recommandation : utilisez le pouce et l'index.

- Touchez l'écran avec les deux doigts en même temps et maintenez-les sur l'écran.
- Écartez lentement les doigts l'un de l'autre afin d'agrandir la représentation des images et des cartes.

– Rapprochez lentement les doigts l'un de l'autre afin de réduire la représentation des images et des cartes.

Personnalisation du système d'infodivertissement

En fonction de l'équipement, vous pouvez personnaliser les boutons de fonction du système d'infodivertissement pour permettre un accès plus rapide à des fonctions favorites ou fréquemment utilisées.

Configuration des vignettes

Vous trouverez dans les vues du système d'infodivertissement des vignettes permettant d'accéder à d'autres menus et fonctions. Configurez les vignettes en supprimant ou en ajoutant des vues.

1. Touchez une vignette et maintenez le doigt sur l'écran jusqu'à ce qu'une fenêtre supplémentaire s'affiche.
2. Pour ouvrir la configuration, touchez .
   - Pour ouvrir une nouvelle vue avec des vignettes, touchez et touchez le modèle souhaité. Les nouvelles vignettes sont créées sans fonctions.
   - Pour supprimer une vue avec des vignettes, touchez .
3. Pour fermer la configuration, touchez .
4. Pour revenir à la vue, touchez ou touchez une zone libre de l'écran.

Deux vignettes au minimum sont toujours à disposition. Elles ne peuvent pas être supprimées. En fonction de l'équipement, vous pouvez ajouter deux autres vignettes. En tout, quatre vignettes au maximum peuvent être affichées.

Adaptation des vignettes

Configurez les vignettes et les fonctions affichées des vignettes dans les vues du système d'infodivertissement pour adapter le système d'infodivertissement à vos besoins.

1. Touchez une vignette et maintenez le doigt sur l'écran jusqu'à ce qu'une fenêtre supplémentaire s'affiche.
2. Pour ajouter des fonctions à une vignette, touchez la vignette souhaitée.
3. Touchez la fonction souhaitée dans la fenêtre supplémentaire. En fonction de la taille de la vignette, différentes fonctions sont disponibles.
4. Pour supprimer une fonction d'une vignette, touchez la fonction souhaitée et touchez .
5. Pour revenir à la vue, touchez ou touchez une zone libre de l'écran.

Il existe plus de fonctions pour certaines vignettes que celles visibles au premier regard dans la fenêtre supplémentaire. Pour voir toutes les fonctions, effectuez un mouvement de balayage vers la gauche ou la droite dans la fenêtre supplémentaire.

Adaptation du menu déroulant

Personnalisez le menu déroulant du système d'infodivertissement pour permettre un accès plus rapide à des fonctions favorites ou fréquemment utilisées.

1. Touchez une fonction et maintenez le doigt sur l'écran jusqu'à ce qu'une fenêtre supplémentaire s'affiche.
2. Touchez la fonction souhaitée dans la fenêtre supplémentaire et maintenez le doigt sur l'écran jusqu'à ce que la fonction soit mise en surbrillance.
3. Déplacez la fonction à la position souhaitée, puis retirez le doigt de l'écran.

   La fonction active est automatiquement supprimée dans le menu déroulant et ajoutée dans la fenêtre supplémentaire.

Il existe plus de fonctions pour le menu déroulant que celles visibles au premier regard dans la fenêtre supplémentaire. Pour voir toutes les fonctions, effectuez un mouvement de balayage vers la gauche ou la droite dans la fenêtre supplémentaire.

Ouverture de la notice (si présente)

Vous trouverez davantage d'informations et de conseils relatifs à la personnalisation dans la notice du système d'infodivertissement.

– Touchez HOME ▶ ? ▶ ▶ **Adaptation**.

Réglages (système, tonalité)

Modification des réglages

La signification des symboles suivants s'applique à l'ensemble des réglages système et de tonalité.

Lorsque vous fermez un menu, les modifications sont automatiquement mémorisées.

☑ ou ⦿	Le réglage est sélectionné ou activé.
☐ ou ○	Le réglage n'est pas sélectionné ou désactivé.
▽ ou ∨	Ouverture d'une liste déroulante
+	Augmentation de la valeur de réglage
-	Diminution de la valeur de réglage
<	Retour progressif.
>	Avance progressive
	Modification en continu de la valeur de réglage avec curseur

Réglages du système

Les réglages système peuvent comprendre les fonctions, informations et possibilités de réglage suivantes :

- Écran
- Heure et date
- Langue.
- Langues supplémentaires du clavier
- Unités.
- Commande vocale
- Wi-Fi
- Connexion de données
- Gérer les appareils mobiles
- Réinitialiser aux réglages d'usine
- Informations sur le système
- Copyright
- Assistant de configuration

Accès aux réglages système

- Touchez HOME ▶ **Réglages** dans la version 10 pouces.
- Touchez MENU ▶ **Réglages** dans la version 8,25 pouces.

Accès aux réglages de tonalité

Les informations et les options de réglage pour l'égaliseur, la position, le volume et la configuration peuvent être disponibles dans les réglages de tonalité.

- Touchez HOME ▶ **Tonalité** ▶ dans la version 10 pouces.
- Touchez MENU ▶ **Tonalité** dans la version 8,25 pouces.

Adaptation du volume sonore de sources audio externes

Lorsque vous souhaitez augmenter le volume sonore d'une source audio externe, abaissez tout d'abord le volume sonore dans le système d'infodivertissement.

Si le volume sonore de la source audio connectée est trop bas, augmentez le volume sonore de sortie sur la source audio externe. Si cela ne suffit pas, réglez le volume sonore d'entrée sur **Moyen** ou **Fort**.

Si le volume sonore de la source audio externe connectée est trop élevé ou distordu, abaissez le volume sonore de sortie sur la source audio externe. Si cela ne suffit pas, réglez le volume sonore d'entrée sur **Moyen** ou **Faible**.

Nettoyage de l'écran

Pour nettoyer l'écran, observez la liste de contrôle suivante :

✓ Le système d'infodivertissement est désactivé.

✓ Utilisez un chiffon propre, doux et humidifié avec de l'eau.

OU : utilisez un chiffon de nettoyage disponible auprès de votre Partenaire Volkswagen.

✓ *En cas de saletés tenaces* :

- Humectez seulement avec un peu d'eau et laissez agir.
- Éliminez les saletés tenaces avec un chiffon propre et doux.

AVIS

Vous risquez d'endommager l'écran si vous le nettoyez avec des produits inappropriés ou à sec.

- N'exercez qu'une faible pression.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs ou à base de solvants. De tels produits de nettoyage risquent d'endommager l'appareil et d'en « ternir » l'écran.

Marques, licences, droit de propriété intellectuelle

Marques et licences

Certains des termes employés dans cette Notice portent le symbole ® ou ™. Ils caractérisent un nom de marque ou une marque déposée. L'absence de ces symboles ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation du nom de marque correspondant.

D'autres dénominations de produits sont des marques déposées dont les droits sont détenus par leurs propriétaires respectifs.

- Manufactured under license from Dolby Laboratories. Dolby and the double-D symbol are trademarks of Dolby Laboratories.
- Manufactured under license from Dolby Laboratories. Dolby, Pro Logic and the double-D symbol are trademarks of Dolby Laboratories.
- HD Radio Technology manufactured under license from iBiquity Digital Corporation. U.S. and Foreign Patents. For patents see http://dts.com/patents. HD Radio, Artist Experience, and the HD, HD Radio, and "ARC" logos are registered trademarks or trademarks of iBiquity Digital Corporation in the United States and/or other countries.
- Android Auto™ est une marque certifiée de la société Google Inc.
- Apple CarPlay™ est une marque certifiée de la société Apple Inc.
- Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth® SIG, Inc.
- iPod®, iPad® et iPhone® sont des marques de la société Apple Inc.
- MirrorLink® et le logo MirrorLink® sont des marques certifiées de la société Car Connectivity Consortium LLC.
- La technologie de codage audio MPEG-4 HE-AAC et les brevets sont cédés sous licence par Fraunhofer IIS.
- SD® et SDHC® sont des marques ou des marques déposées de SD-3C, LLC aux USA et/ou dans d'autres pays.
- Windows® est une marque déposée de Microsoft Corporation, Redmond, USA.
- Ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle de Microsoft Corporation. Toute utilisation ou diffusion de la technologie décrite sortant du cadre de l'utilisation de ce produit est interdite sans licence accordée par Microsoft ou une filiale autorisée de Microsoft.

Droit de propriété intellectuelle

Les fichiers audio et vidéo enregistrés sur des supports informatiques sont en principe protégés par les droits de propriété intellectuelle, conformément aux dispositions internationales et nationales respectivement applicables. Respectez les dispositions légales.

Commande vocale

Introduction à la commande vocale

Certaines fonctions peuvent être exécutées grâce à la commande vocale.

Types de commande vocale

L'une des commandes vocales suivantes est disponible dans le véhicule en fonction de la langue sélectionnée dans le système d'infodivertissement :

- Commande vocale basée sur la grammaire (standard).
- Commande vocale avancée (en ligne et hors ligne).

Reconnaissance vocale associée aux sièges

À l'aide de micros supplémentaires, la commande vocale peut reconnaître si c'est le conducteur ou le passager qui parle. Pour les langues prises en charge en ligne, cela vous permet d'appeler des fonctions associées aux sièges, telles que la mise en marche du chauffage de siège.

Mon véhicule est-il équipé de la commande vocale ?

Votre véhicule est équipé de la commande vocale si la touche de commande vocale se trouve sur le volant multifonction, si la touche VOICE est présente dans le système d'infodivertissement ou si votre véhicule comprend le mot d'activation.

Testez la commande vocale avant un trajet pour vous familiariser avec la fonction.

Différences dans les commandes vocales

Commande vocale basée sur des commandes (standard)

Ici, les commandes vocales doivent suivre une syntaxe fixe afin d'être identifiées correctement, par ex. « Naviguer vers [*Ville, nom de rue, numéro de maison*] ». Vous trouverez d'autres exemples dans le système d'infodivertissement. La commande vocale basée sur des commandes peut être exécutée dans n'importe quelle langue disponible.

Commande vocale avancée (hors ligne et en ligne)

La commande vocale avancée permet d'interagir en langage naturel avec le système. L'expression « J'ai froid » entraine par exemple une augmentation de la température programmée dans le véhicule. Les commandes vocales peuvent être formulées librement et en langage courant. Vous trouverez des propositions de commandes vocales dans le système d'infodivertissement.

La commande vocale fonctionne en ligne et hors ligne. En mode en ligne, plus de fonctions et de données sont disponibles pour une meilleure reconnaissance des commandes vocales. Pour le mode hors ligne, vous avez besoin d'un contrat We Connect Plus valable pour le véhicule.

Langues prises en charge

Si la commande vocale avancée est disponible dans une langue en plus de la commande vocale basée sur les commandes, la commande vocale avancée est toujours utilisée lorsque la commande vocale est activée.

Le nombre de langues disponibles dans votre pays dépend de l'équipement et du modèle.

Langue	Standard	Hors ligne	En ligne
Allemand	x	x	x
Anglais (Royaume-Uni)	x	x	x
Anglais (États-Unis)	x	x	x
Italien	x	x	x
Français	x	x	x
Espagnol	x	x	x
Tchèque	x	x	x
Néerlandais	x	—	—
Polonais	x	—	—
Portugais	x	—	—
Norvégien	x	—	—
Suédois	x	—	—
Danois	x	—	—
Finnois	x	—	—
Bulgare	x	—	—
Grec	x	—	—

Langue	Standard	Hors ligne	En ligne
Russe	x	—	—
Turc	x	—	—
Portugais (Brésil)	x	—	—
Français (Canada)	x	—	—
Espagnol (Mexique)	x	—	—
x = type de commande vocale disponible dans cette langue.			

Activation et désactivation de la commande vocale

Commandes vocales

La commande vocale ne reconnaît que les commandes formulées dans la langue réglée dans le système d'infodivertissement. Pour une commande vocale réussie, veuillez suivre ces conseils :

- Parlez distinctement à un volume normal. Parlez un peu plus fort quand le véhicule roule à vitesse élevée.
- Évitez de mettre trop d'accent ou d'utiliser un dialecte trop prononcé.
- Ne faites pas de pause pendant de longues périodes.
- Évitez les bruits extérieurs et ambiants.
- N'orientez pas le flux d'air des diffuseurs d'air vers le micro ou le ciel de pavillon.

Ouverture de suggestions pour les commandes vocales

- Touchez HOME ▶ ? ▶ .

Pour garantir une reconnaissance fiable des noms du répertoire, il peut s'avérer utile, selon le contenu du répertoire, de prononcer dans l'ordre inverse le nom et le prénom du contact souhaité.

Activation de la commande vocale

En fonction de l'équipement, vous pouvez démarrer la commande vocale selon différentes méthodes :

- Activation vocale : prononcez le mot d'activation *Commande vocale*.
- Volant multifonction : appuyez sur la touche de commande vocale .
- Système d'infodivertissement : touchez VOICE.

Dans certains cas, il est également possible de démarrer la commande vocale de l'appareil de téléphonie mobile en maintenant enfoncée la touche de commande vocale ou la touche *VOICE*.

La commande vocale est activée et reconnaît les mots prononcés.

Désactivation de la commande vocale

- Désactivation vocale : pour ouvrir des suggestions pour une commande vocale de désactivation, touchez le bouton principal HOME ▶ ? ▶ . ▶ **Général**.

- Volant multifonction : appuyez rapidement deux fois de suite sur la touche de commande vocale .
- Désactivation automatique : la commande vocale est automatiquement désactivée lorsque vous utilisez des fonctions dans le système d'infodivertissement, que vous activez le système de stationnement, que vous recevez un appel téléphonique ou lorsque des messages vocaux ou de navigation surviennent.

Mot d'activation

Activation et désactivation du mot d'activation

– Touchez HOME ▶ ⚙ ▶ **Commande vocale** ▶ **Mot d'activation**.

Lorsque le mot d'activation est désactivé, la commande vocale ne peut pas être activée par celui-ci.

Énonciation et reconnaissance du mot d'activation

Prérequis : le **Mot d'activation** est activé.

Les mots énoncés dans le véhicule pour le mot d'activation sont vérifiés dans la mémoire circulaire du système d'infodivertissement. La commande vocale démarre lorsque le système d'infodivertissement détecte le mot d'activation. Les données de la mémoire circulaire sont écrasées automatiquement toutes les 15 secondes environ. Aucune donnée ou aucun mot prononcé dans le véhicule n'est transmis. Si le mot d'activation est désactivé, la mémoire circulaire est inactive.

BG	Здравей Volkswagen.
BR	Olá Volkswagen.
CDN	Bonjour Volkswagen.
CZ	Ahoj Volkswagen.
D	Hallo Volkswagen.
DK	Hej Volkswagen.
E	Hola Volkswagen.
F	Bonjour Volkswagen.
FIN	Hei Volkswagen.
GB	Hello Volkswagen.
GR	Γεια σου Volkswagen.
I	Ciao Volkswagen.
J	ハロー Volkswagen.
MEX	Hola Volkswagen.
N	Hallo Volkswagen.
NL	Hallo Volkswagen.
P	Olá Volkswagen.
PL	Cześć Volkswagen.
ROK	안녕 Volkswagen.
RUS	Привет Volkswagen.
S	Hej Volkswagen.
TR	Merhaba Volkswagen.
USA	Hello Volkswagen.

Résolution des problèmes

La commande vocale ne réagit pas

- La commande vocale n’est pas disponible dans votre langue.
- Configurez la bonne langue dans le système d’infodivertissement.
- Permet d’activer la commande vocale.
- Défaut du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

La commande vocale donne des réponses incorrectes

- La commande vocale a mal interprété la question.
- Énoncez à nouveau la commande vocale de façon claire et compréhensible.

La commande vocale n’exécute pas la fonction

- Il n’est pas possible d’exécuter la fonction par commande vocale.
- Les réglages de la fonction empêchent l’activation ou l’exécution.
- La commande vocale n’a pas compris l’instruction vocale.
- Il n’y a pas assez de données.

Mode radio

Entrée en matière

En mode radio, vous pouvez capter des stations de radio disponibles sur différentes bandes de fréquence et mémoriser vos stations préférées pour y accéder rapidement.

Les modes de réception et les gammes de fréquences disponibles sont propres à chaque pays et dépendent de l'équipement. Dans certains pays, certaines gammes de fréquences peuvent être suspendues, désactivées ou ne plus être proposées.

Accès au menu **RADIO**

– Touchez le bouton principal HOME ▶ ♫ ▶ 📻.

OU : touchez MENU ▶ 📻.

OU : touchez RADIO.

Accès aux réglages

– Touchez le bouton principal Home ▶ ♫ ▶ ⚙ ▶ Radio.

OU : touchez MENU ▶ 📻 ▶ ⚙.

Le contenu des informations diffusées relève de la responsabilité des stations radio.

D'autres appareils électriques branchés dans le véhicule peuvent perturber la réception du signal radio et provoquer des bruits parasites dans les haut-parleurs.

Sur les véhicules équipés d'antennes de glace, la réception peut être perturbée par la présence de films ou d'autocollants métallisés sur les glaces.

Équipement et symboles radio

Autoradio

Les fonctions disponibles ainsi que les modes de réception et gammes de fréquences possibles dépendent de l'équipement et du pays.

- Multi-tuner FM (antenne à fonction Diversité)
- Liste récapitulative des stations (gamme de fréquences FM/DAB)
  - Fusion en une liste des stations FM et DAB.
- Liste récapitulative des mémoires
  - Fusion en une liste de toutes les stations mémorisées sur des touches de présélection
  - 36 touches de présélection comme emplacements de mémoire pour les favoris
- Logos de stations
- Amplificateur d'antenne
- DAB/DAB+ (multi-tuner avec MRC en 10 pouces)
- Diaporama DAB (10 pouces)
  - Des images fixes sont transmises l'une après l'autre parallèlement au programme en cours.
- Radio via internet
- HD Radio™.
- Radio par satellite :
  - SiriusXM™
  - SiriusXM™ en ligne
- Travel Link™

Symboles généraux en mode Radio

FM Sélection de la gamme de fréquences FM

FM/DAB Sélection de la gamme de fréquences FM/DAB (10 pouces)

DAB Sélection de la gamme de fréquences DAB (8,25 pouces)

FM Sélection de la gamme de fréquences FM (8,25 pouces)

Radio via internet Sélection du type de réception Radio via internet

SAT Sélection du type de réception Radio par satellite

< Sélection de la station précédente dans la liste des stations ou de stations sur la touche de présélection précédente

> Sélection de la station suivante dans la liste des stations ou de stations sur la touche de présélection suivante

Affichage des touches de présélection

Station déjà mémorisée sur une touche de présélection dans une liste des stations

TP Le radioguidage (TP) est activé.

No TP La station de radioguidage sélectionnée n'est pas disponible.

AF désactivé Le suivi automatique des stations est désactivé.

RDS Off La radiodiffusion de données de service (RDS) est désactivée.

Symboles dans la gamme de fréquences FM

Uniquement visible si la liste récapitulative des stations est désactivée

Affichage de la bande de fréquences pour la sélection manuelle de la fréquence FM

Symboles dans la gamme de fréquences FM/DAB

Aucune réception DAB possible

L'émetteur DAB prend en charge le diaporama.

Le diaporama n'est pas disponible pour l'émetteur DAB.

Symboles dans la gamme de fréquences AM

Mise à jour manuelle de la liste des stations

Affichage de la bande de fréquences pour la sélection manuelle de la fréquence AM

Symboles en mode Radio via Internet

Ouverture de la recherche en texte intégral

Affichage de la dernière station de radio via internet écoutée

TOP 100 Affichage des 100 stations de radio via internet les plus écoutées

Affichage des podcasts de radio via internet disponibles

Affichage des stations de radio via internet en provenance du pays souhaité

Affichage des stations de radio via internet diffusant leur programme dans la langue souhaitée

Affichage de la radio via internet dont le programme s'inscrit dans genre souhaité

Symboles en mode HD Radio™

En blanc : écoute de HD Radio™ sur la station sélectionnée
En gris : la station sélectionnée prend en charge HD Radio™

Ouverture de la liste Emergency list de la fonction HD Radio™ Emergency Alerts

Symboles en mode Radio par satellite

Affichage de la liste de chaînes
Ouverture de la fenêtre pour saisie du numéro de chaîne

Sélection, réglage et mémorisation d'une station

Sélection d'une gamme de fréquences

Avant de sélectionner une station, il vous faut au préalable sélectionner un type de réception. Plusieurs stations sont disponibles, en fonction de la gamme de fréquences sélectionnée ou du type de réception.

Les gammes de fréquences et types de réception disponibles dépendent de l'équipement et du pays.

1. Touchez **Gamme** pour ouvrir la liste des gammes de fréquences et des types de réception.
2. Sélectionnez une gamme de fréquences ou un type de réception :
   - AM
   - FM/DAB
   - FM
   - DAB
   - Radio via internet
   - Radio par satellite

Recherche et sélection de stations

Il existe plusieurs méthodes pour sélectionner des stations radio. Les possibilités varient en fonction de la bande de fréquences et du type de réception.

Sélection via la bande de fréquences (AM et FM)

1. Affichez la bande de fréquences.
2. Touchez le curseur, déplacez-le sur la bande de fréquences et relâchez-le lorsque vous avez atteint la fréquence souhaitée.

   OU : touchez un point sur la bande de fréquences. Le curseur saute automatiquement à la fréquence correspondante.

La station correspondant à la fréquence réglée est sélectionnée.

Sélection à partir de la liste des stations (AM et FM/DAB)

La liste des stations affiche les stations captables. Dans la gamme de fréquences AM, il est possible qu'il vous faille mettre à jour manuellement la liste des stations si vous avez quitté la zone où la station peut être captée après le dernier appel de la liste des stations. Dans les gammes de fréquences FM/DAB, la liste des stations se met à jour automatiquement.

1. Ouvrez la liste des stations.

2. Touchez la station souhaitée.

La station souhaitée est réglée. En mode FM/DAB, le meilleur type de réception est sélectionné automatiquement en fonction de la disponibilité de la station.

Recherche et filtrage de stations (radio via internet)

En mode via Internet, les stations peuvent être filtrées par catégorie ou recherchées par recherche en texte intégral.

1. Ouvrez la sélection des stations.
2. Sélectionnez la catégorie d'après laquelle les stations doivent être filtrées.

   OU : touchez pour lancer la recherche en texte intégral. La ligne de saisie s'affiche.

3. Entrez le nom de la station ou de la catégorie souhaitée.

   La liste des stations trouvées est mise automatiquement à jour durant la saisie.

4. Touchez la station souhaitée.

La station souhaitée est réglée.

SCAN Recherche en mode SCAN (AM et FM/DAB)

En mode SCAN, les stations de la gamme de fréquences sont, consécutivement, réglées automatiquement et lues pendant env. 5 secondes.

1. Pour démarrer le mode SCAN, touchez SCAN.

   Le mode SCAN démarre et la station actuellement réglée apparaît sur l'afficheur. Un bouton de fonction SCAN s'affiche à côté.

2. Pour sélectionner une station, touchez SCAN.

Le mode SCAN s'arrête et la station est réglée.

Mémorisation de stations sur les touches de présélection

Vous pouvez mémoriser jusqu'à 36 stations de différentes bandes de fréquences et types de réception comme favoris sur des touches de présélection.

1. Réglez la station souhaitée.
2. Appelez les touches de présélection.
3. Touchez .

   OU : touchez une touche de station déjà occupée et maintenez sans relâcher pendant env. 3 secondes.

OU : touchez une station dans la liste des stations et maintenez sans relâcher. Les touches de présélection s'affichent.

4. Touchez la touche de présélection.

La station est mémorisée sur la touche de présélection choisie.

Si une station était déjà mémorisée sur la touche de présélection, cette station est supprimée de la touche de présélection et remplacée par une nouvelle station.

Fonctions en ligne en mode radio

En fonction de l'équipement, le système d'infodivertissement dispose de fonctions en ligne en mode radio.

La radio via internet est par exemple l'une des fonctions en ligne en mode radio.

Conditions d'utilisation de fonctions en ligne en mode radio :

- Le véhicule dispose de We Connect ou We Connect Plus.
- Vous possédez un compte utilisateur We Connect actif.
- Le véhicule est affecté à votre compte utilisateur.
- Vous avez acheté un paquet de données correspondant pour la connexion à Internet avec In-Car-Shop ou disposez de volumes de données sur la carte SIM de votre appareil de téléphonie mobile, et êtes connecté à votre véhicule via un hotspot WLAN.

Fonctions spéciales en mode radio

Selon l'équipement et le pays, il est possible que les fonctions spéciales en mode radio indiquées ci-dessous ne soient pas disponibles dans tous les systèmes d'infodivertissement.

TP (radioguidage)

La fonction TP surveille les messages d'une station de radioguidage réglée et les insère automatiquement dans le mode radio en cours ou la restitution de médias. Il est pour cela nécessaire de pouvoir capter une station de radioguidage.

Certaines stations ne disposant pas d'un propre radioguidage prennent en charge la fonction TP en correspondance avec une station de radioguidage (EON).

Dans la gamme de fréquences AM ou en mode Média, une station de radioguidage est toujours réglée automatiquement en arrière-plan tant qu'elle est captable.

Si aucune station de radioguidage ne peut être captée, **No TP** apparaît sur l'afficheur. L'appareil recherche alors automatiquement une station de radioguidage captables. Dès qu'une nouvelle station de guidage peut être captée, l'état dans l'afficheur repasse sur **TP**.

Des stations de radioguidage ne sont pas disponibles dans tous les pays.

Activation de la fonction TP

– En mode radio ou média, touchez ⚙ ▶ Radio et activez ☑ Radioguidage (TP).

Radio via Internet

La radio via internet est un type de réception pour les stations radio Internet et les podcasts, indépendamment d'AM, FM et DAB. Du fait de la transmission via Internet, il n'y a pas de limites régionales à la réception.

La radio via Internet est disponible uniquement avec une connexion Internet active du système d'infodivertissement → *Fonctions en ligne en mode radio*. L'utilisation de la radio via Internet peut entraîner des coûts de transmission des données depuis Internet.

HD Radio™ Technology

Certaines stations AM et FM diffusent également leur programme en mode numérique en utilisant la fonction HD Radio™ Technology.

Si la fonction est activée dans les réglages de la gamme de fréquences AM ou FM et que la station écoutée prend en charge la fonction HD Radio™ Technology, le bouton de fonction HD apparaît sur l'afficheur du système d'infodivertissement. Le système d'infodivertissement commute automatiquement entre réception numérique et analogique, en fonction de la qualité de

réception. Si la station est momentanément captée en mode analogique, le bouton de fonction est grisé.

Certaines stations proposent d'autres stations secondaires (multicast programming) via la fonction HD Radio™ Technology. Si c'est le cas, **HD1** s'affiche derrière la fréquence de la station principale. Les stations secondaires sont identifiées par **HD2**, **HD3** etc.

Balayage des stations secondaires HD Radio™

– Pour faire défiler les stations secondaires disponibles, touchez HD.

Les chaînes secondaires disponibles de la station momentanée sont également affichées dans la liste des stations.

HD Radio™ Emergency Alerts

La fonction HD Radio™ Emergency Alerts vous permet de recevoir des messages relatifs à des événements inhabituels et potentiellement mortels, comme les catastrophes naturelles. Ces messages s'affichent sous forme de fenêtre contextuelle lorsque vous êtes en mode radio. Cette fonction est activée en usine.

Si vous touchez Remind me later lorsqu'un message apparaît, celui-ci apparaîtra à nouveau une dizaine de minutes plus tard. Si vous touchez Close, le message est déplacé vers Alert list. Si la fonction HD Radio™ Emergency Alerts est désactivée, ces messages sont déplacés directement vers Alert list et affichés par ⚠ dans la barre d'état.

Activation et désactivation de HD Radio™ Emergency Alerts

– Activez ou désactivez ⚙ ▶ Emergency notifications en mode radio.

Accès à Alert list

Jusqu'à cinq messages peuvent être affichés dans la liste Alert list.

– Pour accéder à Alert list, touchez ⚠ en mode radio.

Logos de stations

Des logos de station peuvent être préconfigurés dans le système d'infodivertissement pour différentes gammes de fréquences.

Si la fonction Sélection automatique de logos de station est activée dans les réglages, les logos de station sont automatiquement attribués aux stations.

En mode radio par Internet, le système d'infodivertissement utilise des logos de station provenant d'une base de données en ligne, qu'il affecte automatiquement aux stations.

Affectation manuelle de logos de stations

- Touchez ⚙ ▶ Radio ▶ Logos des stations.
- Touchez la station à laquelle vous souhaitez affecter un logo de station.
- Sélectionnez le logo de station.
- Si vous le souhaitez, répétez la procédure pour d'autres stations.
- Terminez l'affectation de logos de station avec ↩.

Mode multimédia

Entrée en matière

Le mode média vous permet de lire avec le système d'infodivertissement des fichiers média stockés sur des supports informatiques ou provenant de services de streaming.

En fonction de l'équipement, vous pouvez utiliser les supports informatiques suivants :

- Support de stockage USB par ex. clé USB, appareil de téléphonie mobile connecté par USB.
- Appareil Bluetooth®, par ex. appareil de téléphonie mobile, tablette.

En fonction de l'équipement, vous pouvez lire les types de fichiers média suivants :

- Fichiers audio, par ex. musique, pièces radiophoniques.
- Fichiers vidéo

Services de streaming

En fonction de l'équipement et du pays, vous pouvez également utiliser des services de streaming.

Conditions préalables à l'utilisation des services de streaming :

- ✓ Le véhicule dispose de We Connect ou We Connect Plus.
- ✓ Vous possédez un compte utilisateur We Connect actif.
- ✓ Le véhicule est affecté à votre compte utilisateur.
- ✓ Vous avez acheté un paquet de données correspondant avec In-Car-Shop ou disposez de volumes de données sur la carte SIM de votre appareil de téléphonie mobile, et êtes connecté à votre véhicule via un hotspot Wi-Fi (WLAN).
- ✓ Vous possédez votre propre compte auprès du service de streaming considéré.

Accès au menu **MEDIA**

- Touchez le bouton principal HOME ▶ ♫ ▶ ⊳.

Accès aux réglages

- Touchez HOME ▶ ♫ ▶ ⚙ ▶ **Médias**.

Restrictions et remarques sur les supports informatiques

Les supports informatiques encrassés, surchauffés et endommagés peuvent être inutilisables. Veuillez tenir compte des remarques du fabricant.

Les différences de qualité entre les supports informatiques de différents fabricants peuvent créer des dysfonctionnements à la lecture.

Une configuration inappropriée d'un support informatique peut rendre ce support informatique illisible.

Le volume de stockage, l'état d'utilisation (opérations de copie et de suppression), le système de fichiers, la structure des dossiers et la quantité de données stockées peuvent allonger le temps de lecture des supports informatiques.

Les listes de lecture définissent seulement un ordre de lecture et pointent vers l'emplacement d'enregistrement des fichiers média dans la structure des dossiers. Aucun fichier média n'est enregistré dans les listes de lecture. Pour qu'une liste de lecture soit lue, les fichiers média doivent être disponibles sur le support informatique à l'emplacement d'enregistrement vers lequel renvoie la liste de lecture.

Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'endommagement, de modification ou de perte de fichiers sur les supports informatiques.

Éléments d'équipement et symboles des médias

Audio, médias, connectivité :

- Lecture et commande des médias via Bluetooth®.
- Lecture audio dans les formats suivants :
  - AAC.
  - ALAC.
  - AVI.
  - FLAC.
  - MP3.
  - MP4.
  - WMA.
- Lecture vidéo dans les formats suivants :
  - MPEG-1 et MPEG-2 (.mpg, .mpeg).
  - ISO MPEG4 ; DivX 3, 4 et 5 Xvid (.avi)
  - ISO MPEG4 H.264 (.mp4, .m4v, .mov)
  - Windows Media Video 9 (.wmv, .asf)
- Listes de lecture pour l'ensemble des appareils
- Base de données multimédia :
  - Les données de toutes les sources média sont mémorisées dans une base de données multimédia.
- Streaming de médias (en ligne)
- Recherche de médias

Symboles des sources média

Sélectionnez **Mes médias** comme source média. Les appareils USB connectés peuvent être sélectionnés sous **Mes Médias**.

Sélectionnez comme source média un appareil connecté via Bluetooth®.

Installez les services de streaming disponibles.
Les services de streaming déjà installés sont représentés avec leur propre logo dans la liste des médias.

Symboles généraux en mode média

Démarrage de la lecture

Pause de la lecture

Retour au titre précédent

Passage au titre suivant.

Répétition du titre actuel.

Répétition de tous les titres.
Activation de l'ordre de lecture aléatoire.
Affichage de la liste de favoris.
Retour au dossier supérieur de la source média

Symboles des catégories et groupes de fichiers médias

Titres de musique
Vidéos
Listes de lecture
Albums
Interprètes
Genre
Podcasts
Livres audio

Symboles pour la lecture de vidéos

Lecture de la vidéo en mode plein écran.
Réduction de l'affichage

Sélection et lecture d'une source média

Sélection d'une source média

1. Raccordez une source média externe si la lecture depuis une source média externe est souhaitée.
2. Sélectionnez une source média connectée devant être utilisée pour la lecture.

▷ Lecture de fichiers audio et vidéo

Avant de pouvoir lire des fichiers multimédias, vous devez connecter une source média.

Vous pouvez rechercher et écouter de différentes manières des fichiers multimédias depuis une source média disponible.

Recherche dans la structure des dossiers

Tous les fichiers multimédias des appareils USB sont filtrés par catégories, par ex. album, interprète, titre. Cette vue de catégories est toujours affichée dans **Mes médias**. La structure des dossiers classique des différents supports de données USB figure également sous **Mes médias**.

1. Faites afficher la structure des dossiers.

   La structure des dossiers de la source média sélectionnée s'affiche. En cas de sélection de **Mes médias**, des catégories (musique, vidéo, listes de lecture) et des sources média connectées sont tout d'abord affichées.
2. Recherchez le titre souhaité dans une structure de dossier.

   OU : touchez pour lancer la recherche en texte intégral. La ligne de saisie s'affiche.
3. Entrez le nom du titre souhaité. La liste des fichiers trouvés est mise automatiquement à jour durant la saisie.
4. Touchez le titre souhaité.

   Si la sélection se trouve, lors du démarrage de la lecture, dans un dossier d'une source média, les fichiers multimédias qui s'y trouvent sont ajoutés à la lecture.

   Dans le cas de la lecture d'une liste de lecture, tous les titres disponibles de la liste de lecture sont ajoutés à la lecture.
5. Fermez la sélection avec X.

Sélection dans les favoris

Vous pouvez mémoriser sous différents titres, albums, interprètes et genres en vue de leur lecture.

1. Pour accéder à la liste de favoris, touchez .

2. Touchez les favoris souhaités.

Suivant la sélection des favoris, tous les titres faisant partie du favori sont ajoutés à la lecture actuelle.

Configuration des services de streaming

En fonction de l'équipement et du pays, vous pouvez utiliser des services de streaming directement via le système d'infodivertissement → *Entrée en matière*. Une connexion à Internet doit être établie avant de pouvoir utiliser des services de streaming → *Entrée en matière*.

1. Sélectionnez **Streaming en ligne** comme source média.

   Une liste des services de streaming disponibles s'affiche.

2. Sélectionnez le service de streaming souhaité.

   Un champ de saisie pour l'entrée des données de connexion s'affiche.

3. Entrez les données de connexion du compte utilisateur souhaité et validez-les.

   Le service de streaming est ajouté comme nouveau bouton de fonction à la liste des sources média.

Enregistrement de favoris

Il est uniquement possible d'enregistrer comme favoris les fichiers média affichés dans **Mes médias**, dans les dossiers **Musique** et **Vidéo**. Vous pouvez enregistrer différents titres, albums, interprètes et genres comme favoris.

1. Démarrez la lecture du titre souhaité.
2. Touchez .
3. Touchez .

   OU : touchez un emplacement de favori déjà occupé sans relâcher pendant env. 3 secondes.

4. Sélectionnez dans la liste de sélection :

- Titre
- Albums
- Interprètes
- Genres
- Liste de lecture

La sélection est enregistrée comme favori sur l'emplacement de favori sélectionné. Si l'emplacement de favori était déjà programmé, le favori préalablement enregistré est écrasé.

Les possibilités de sélection dans la liste de sélection dépendent des données jointes au fichier multimédia. S'il n'est par exemple pas précisé de genre pour des fichiers de musique, le genre ne peut pas être mémorisé comme favori.

Si un fichier vidéo est actuellement en cours de lecture, seule cette vidéo peut être enregistrée comme favori.

Lecture de divertissements avec le système d'infodivertissement

Le système d'infodivertissement permet de lire de la musique et des vidéos.

Mode vidéo

En mode vidéo, vous pouvez lire sur l'afficheur du système d'infodivertissement une vidéo stockée sur un support informatique ou à partir d'un service de streaming *Mode Média*. Le son de la vidéo est émis par les haut-parleurs du véhicule.

La lecture à partir d'un service de streaming nécessite une connexion Internet stable. Pour cela, l'opérateur de téléphonie mobile peut facturer des frais.

L'image de la vidéo n'est affichée que lorsque le véhicule est immobile. Lorsque le véhicule démarre, l'afficheur du système d'infodivertissement est désactivé. Le son de la vidéo continue à être diffusé.

Navigation

Entrée en matière

Un système mondial de satellites détermine la position actuelle du véhicule. L'ensemble des valeurs mesurées et des éventuelles informations routières sont comparées aux cartes disponibles pour permettre une navigation optimale jusqu'à destination.

Le contrôle de la navigation s'effectue sur l'écran.

Les messages de navigation sonores et les représentations graphiques vous guident jusqu'à votre destination.

Dans certains pays, il est possible que quelques-unes des fonctions du système d'infodivertissement ne puissent plus être sélectionnées lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse. Cela n'est pas dû à un dysfonctionnement, mais aux prescriptions légales en vigueur dans le pays considéré.

AVERTISSEMENT

Effectuez les réglages, les saisies de destination et les modifications concernant la navigation uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si, pendant un guidage, vous ratez une intersection, le système de navigation recalcule l'itinéraire.

La qualité des indications de conduite dépend des données de navigation à disposition et des perturbations de la circulation éventuellement signalées.

Instructions de navigation

Les messages de navigation sont des messages sonores destinés au conducteur concernant l'itinéraire actuellement emprunté.

Le type et la fréquence des messages de navigation dépendent des réglages et de la situation de conduite (par ex. début du guidage, conduite à adopter sur une autoroute ou un rond-point).

Si la destination ne peut pas être exactement atteinte, par ex. parce qu'elle se trouve dans une zone non numérisée, une instruction de navigation vous indique que vous avez atteint la « zone de destination ». Des indications relatives à la direction à prendre et à la distance restant jusqu'à destination apparaissent également sur l'écran.

Durant un guidage dynamique, les perturbations de la circulation signalées qui se trouvent sur l'itinéraire sont indiquées. Vous êtes averti par un message de navigation supplémentaire si l'itinéraire est recalculé en raison d'une perturbation de la circulation ou d'un changement de style de conduite *Navigation*.

Le volume sonore d'une instruction de navigation peut être modifié ou coupé pendant la diffusion de celle-ci. Toutes les autres instructions de navigation sont restituées à ce volume sonore ou sont coupées.

Les instructions de navigation ne sont pas émises si le système d'infodivertissement est en veille silencieuse.

Restrictions lors de la navigation

Lorsque le système d'infodivertissement ne peut pas capter de données des satellites GPS, par ex. dans un tunnel ou dans un parking souterrain, le guidage reste possible grâce aux capteurs du véhicule.

Dans les régions qui ne sont pas enregistrées sous forme numérisée dans la mémoire du système d'infodivertissement ou qui ne le sont que de manière incomplète, le système de navigation continue d'essayer de réaliser un guidage.

Lorsque les données de navigation sont manquantes ou incomplètes, il est possible que la position du véhicule ne puisse pas être exactement définie. Par conséquent, il est alors possible que la navigation ne soit pas aussi précise que d'habitude.

Le tracé des routes subit des modifications permanentes (par ex. nouvelles rues, chantiers, fermetures de rue, modification du nom des rues et des numéros de maisons). Si les données de navigation sont périmées, des erreurs ou des imprécisions peuvent se produire pendant le guidage.

Commande de la carte de navigation

Pour obtenir une vue optimale, vous pouvez aussi commander la carte de navigation à l'aide de gestes effectués avec les doigts sur l'écran tactile.

Ce mode de commande avancé est fonction de l'équipement.

Déplacer la carte de navigation

Recommandation : utilisez l'index.

- Déplacez la carte de navigation avec le doigt.

Agrandir la vue cartographique

Recommandation : utilisez l'index.

- Pour effectuer un zoom avant sur une position donnée de la vue, touchez successivement deux fois la carte.

Réduire la vue cartographique

Recommandation : utilisez l'index et le majeur.

- Touchez la carte avec deux doigts en même temps.

Modifier la vue cartographique

Recommandation : utilisez l'index.

- Touchez successivement deux fois la carte puis maintenez le doigt sur l'écran.
- Pour effectuer un zoom avant sur la vue cartographique, déplacez le doigt vers le haut. Pour effectuer un zoom arrière sur la vue cartographique, déplacez le doigt vers le bas.

Modifier la vue cartographique

Recommandation : utilisez le pouce et l'index.

- Touchez la carte avec les deux doigts en même temps et maintenez-les sur l'écran.
- Pour effectuer un zoom avant sur la vue cartographique, rapprochez les doigts. Pour effectuer un zoom arrière sur la vue cartographique, écartez les doigts.

Basculer la vue cartographique

Recommandation : utilisez l'index et le majeur.

- Touchez la carte avec les deux doigts à l'horizontale en même temps et maintenez-les sur l'écran.
- Pour basculer la vue cartographique vers l'avant, déplacez les doigts vers le haut. Pour basculer la vue cartographique vers l'arrière, déplacez les doigts vers le bas.

Pivoter la vue cartographique

Recommandation : utilisez le pouce et l'index.

- Touchez la carte avec les deux doigts en même temps et maintenez-les sur l'écran.
- Pour faire pivoter la vue cartographique, tournez les doigts dans le sens horaire ou antihoraire.

Données stockées

Le système d'infodivertissement stocke certaines données telles que les itinéraires fréquemment empruntés et les données de position pour permettre une saisie rapide de la destination et optimiser le guidage.

Suppression des données stockées

1. ⚙ Touchez ▶ **Fonctions de base** ▶ **Supprimer le comportement d'utilisation**.

   OU : touchez Réglages ▶ **Réglages de base** ▶ **Supprimer le comportement d'utilisation**.

2. Touchez la confirmation de suppression.

Équipement et symboles du système de navigation

Les fonctions du système de navigation dépendent de l'équipement et du pays.

Équipement

- Saisie de la destination et calcul d'itinéraire
- Affichage de deux cartes de navigation à la fois (écran et combiné d'instruments)
- Mise à jour en ligne des cartes
- Destinations personnelles
- Vues des villes en 3D
- Info trafic en ligne, par ex. points d'intérêt dynamiques ou informations routières
- Indicateur d'autonomie à 360° (véhicules électriques et hybrides)

Symboles sur la carte

Les boutons de fonction et les affichages dépendent des réglages et de la situation de conduite actuelle.

Si les données de navigation sont disponibles, des symboles pour les informations routières et les points d'intérêt (stations-service, gares ou étapes intéressantes par ex.) sont affichés sur la carte *Navigation*.

Position actuelle

Autres options de guidage

Affichage de la carte de navigation

Ouverture de la liste des contacts

Réglages du système de navigation

Fenêtre supplémentaire avec d'autres options

Fenêtre supplémentaire avec options d'itinéraire

Centrage de la carte sur la position actuelle

Orientation de la carte vers le nord

Informations sur le guidage actuel

Échelle de la carte

Symboles dans la fenêtre supplémentaire

- Pour ouvrir la fenêtre supplémentaire, touchez ≡.

Centrage de la carte sur la position actuelle

Options d'itinéraire et informations sur le guidage actuel

Autonomie 360°

Répétition de la dernière instruction de navigation

Volume des instructions de navigation

Autres symboles

Saisie de destination pas à pas pour une adresse

Symboles dans le plan d'itinéraire

Position actuelle

Destination du guidage actuel

Fermeture du plan d'itinéraire

Symboles des points d'intérêt

Si les données de navigation sont disponibles, des points d'intérêt sont affichés sur la carte.

Pour démarrer un guidage, touchez le PI souhaité *Navigation*.

Station de recharge électrique

Station-service

Parc de stationnement

Office du tourisme

Gare

Restaurant

Réglage des catégories de destinations spéciales préférées

Le système suggère différentes destinations spéciales, par ex. des stations-service, via des symboles de sélection rapide dans la saisie de destination, dans le plan d'itinéraire et dans la carte. Vous pouvez donner la priorité à ces symboles sous ⚙ ▶ Réglages des fonctions de base ▶ Catégories de destin. spéciales préférées De plus, le système apprend automatiquement les catégories que vous préférez.

Informations routières

Si les données de navigation sont disponibles, des informations routières intérêt sont affichées sur la carte *Navigation*.

Pour ouvrir une fenêtre supplémentaire avec d'autres détails, touchez une information routière *Navigation*.

Ralentissement

Bouchon

Accident

Verglas

Route barrée

Chaussée glissante

Danger

Travaux

Vent fort

Données de navigation

Le système d'infodivertissement est doté d'une mémoire de données de navigation interne. Les données de navigation requises, spécifiques au pays, sont préinstallées.

Pour exécuter correctement le guidage et utiliser pleinement les fonctions proposées, le système d'infodivertissement a en permanence besoin de données de navigation à jour.

AVIS

Si vous utilisez des données obsolètes, des dysfonctionnements peuvent survenir durant la navigation. Il est impossible de déterminer des trajets actuels ou les guidages ne mènent pas à la bonne destination.

- Veillez à tenir constamment les données de navigation à jour.

Mise à jour en ligne des données de navigation

En présence d'une connexion Internet et de réglages valides des paramètres de confidentialité, les données de navigation des régions souvent parcourues sont automatiquement mises à jour en arrière-plan *Paramètres de confidentialité*.

– Lorsque le contact est mis, les données de navigation sont automatiquement mises à jour.

La mise à jour automatique des données de navigation dépend des réglages des paramètres de confidentialité. En mode « Confidentialité maximale », aucune mise à jour n'est effectuée *Paramètres de confidentialité*.

Mise à jour manuelle des données de navigation

Vous pouvez télécharger les données de navigation actuelles des régions plus vastes (Europe de l'Ouest par ex.) sur Internet, sur « www.volkswagen.com », et les enregistrer sur un support informatique USB adapté disponible dans le commerce. Si vous désactivez le système d'infodivertissement, l'installation est interrompue et reprend automatiquement après la réactivation du système.

1. Téléchargez les données de navigation et enregistrez-les sur un support informatique USB.
2. Mettez le contact.
3. Branchez le support informatique USB sur le système d'infodivertissement. Les données de navigation des régions souvent parcourues sont automatiquement mises à jour en arrière-plan.

Laissez le support informatique *USB* connecté jusqu'à ce que les données de navigation soient entièrement mises à jour. Dans le cas contraire, le processus de mise à jour est interrompu.

– Pour afficher la version des données cartographiques, touchez le bouton principal **HOME** ▶ ⚙ ▶ **Informations sur système**.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous mettez à jour manuellement les données de navigation pendant la conduite, cela peut entraîner des accidents avec blessures graves.

- Mettez les données de navigation à jour uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Démarrage du guidage

Les fonctions de saisie de destinations disponibles varient en fonction du pays et de l'équipement du véhicule.

Vous trouverez plus d'informations sur les symboles visibles sur l'écran du système d'infodivertissement au chapitre *Navigation*.

La saisie de destinations s'effectue dans le menu principal de la navigation.

Ouverture du menu principal de navigation

– Touchez HOME ▶ ▶ .

Entrée d'une adresse

Saisissez une adresse connue pour démarrer le guidage. Pendant la saisie, le système de navigation propose des destinations possibles.

Sélection d'une destination et démarrage de la navigation

1. Touchez ♡ ▶ Search.

   OU : touchez .
2. Saisissez l'adresse de la destination, puis sélectionnez la destination souhaitée.
3. Touchez Itinéraire.

   OU : touchez Démarrer.

Démarrage rapide

1. Touchez ♡ ▶ Search.
2. Saisissez l'adresse de la destination, puis touchez la destination souhaitée sans relâcher pendant quelques secondes.

Veillez à saisir votre destination aussi précisément que possible. Si vous faites une erreur lors de la saisie de la destination, le guidage peut se révéler impossible ou vous conduire à une destination erronée.

Destinations personnelles

La navigation utilise des données enregistrées, telles que les dernières destinations, les destinations apprises, les favoris ainsi que les adresses personnelles et professionnelles afin de vous les proposer pour le guidage.

Sélection d'une destination et démarrage de la navigation

1. Touchez ♡ ▶ Destinations personnelles
2. Sélectionnez la destination souhaitée. Le guidage démarre alors automatiquement.

Dernières destinations

Le système de navigation peut mémoriser jusqu'à 25 des dernières destinations atteintes afin de vous les proposer pour le guidage. Les nouvelles destinations écrasent automatiquement les destinations les plus anciennes.

Sélection d'une destination et démarrage de la navigation

1. Touchez ♡ ▶ Dernières destinations
2. Touchez la destination souhaitée.
3. Touchez Itinéraire.

Démarrage rapide

1. Touchez ♡ ▶ Dernières destinations
2. Appuyez sur la destination souhaitée pendant quelques secondes.

Destinations favorites

Vous pouvez mémoriser jusqu'à 50 destinations favorites.

Mémorisation d'une destination favorite

1. Pendant la saisie d'une destination, touchez ☆ dans la fenêtre supplémentaire.

Sélection d'une destination et démarrage de la navigation

1. Touchez ♡ ▶ Favoris.
2. Touchez la destination souhaitée.
3. Touchez Itinéraire.

Démarrage rapide

1. Touchez ♡ ▶ Favoris.
2. Appuyez sur la destination souhaitée pendant quelques secondes.

Sélection sur la carte

La carte de navigation contient, à de nombreux emplacements, des zones actives adaptées à une saisie de la destination. Pour cela, touchez la position ou la localisation souhaitée sur la carte. Si l'endroit se trouve dans une zone cartographiée, vous pouvez démarrer le guidage.

La saisie d'une destination avec la carte dépend de la version des données cartographiques utilisées. Elle n'est pas possible avec toutes les positions sur la carte.

Pour démarrer une « navigation offroad » touchez une zone libre sans données de position → *Navigation tout-terrain*.

Navigation tout-terrain

La « Navigation tout-terrain » calcule l'itinéraire jusqu'au point de destination sélectionné sans données de position exactes. Si le point de destination se trouve à l'écart des routes connues ou des données de position, le système de navigation calcule l'itinéraire jusqu'au point suivant des routes connues et complète le trajet jusqu'à la destination par une liaison directe.

Démarrage de la navigation

1. Touchez .
2. Faites glisser la vue sur la carte jusqu'à ce que la position souhaitée puisse être sélectionnée. La carte de navigation peut être commandée à l'aide de gestes effectués avec les doigts sur l'écran tactile *Navigation*.
3. Touchez la destination souhaitée ou un point sans données de position de votre choix sur la carte.
4. Touchez Itinéraire.

   OU : touchez Démarrer.

Utilisation des données des contacts

Démarrez le guidage avec les données d'adresse d'un contact enregistré. Les contacts enregistrés sans données d'adresse ne peuvent pas être utilisés pour le guidage.

Démarrage de la navigation

1. Touchez .
2. Touchez la destination souhaitée.
3. Touchez Itinéraire.

AVIS

Le guidage est quand même effectué vers l'adresse enregistrée même si les données d'adresse d'un contact enregistré sont obsolètes. Veillez à mettre à jour régulièrement les adresses de vos contacts.

Informations de trafic

La réception des informations routières n'est pas disponible dans tous les systèmes d'infodivertissement et sur tous les marchés, en fonction de l'équipement.

En présence d'une connexion Internet, le système d'infodivertissement reçoit automatiquement des informations routières détaillées. Ces informations sont affichées sur la carte à l'aide de symboles et par coloration du réseau routier.

La réception des informations routières dépend des réglages des paramètres de confidentialité. En mode « Confidentialité maximale », aucune information routière n'est reçue.

Informations routières

Des informations routières (bouchon ou ralentissement par ex.) sont affichées sur la carte de navigation sous la forme de symboles *Navigation*.

Si un guidage est actif, des informations routières relatives à l'itinéraire actuel sont affichées sur le plan d'itinéraire. Vous pouvez contourner ces informations routières *Navigation*.

Affichage du flux du trafic

Sur la carte de navigation, le flux du trafic pour les informations routières actuelles est affiché par coloration du réseau routier.

Orange	Ralentissement
Rouge	Bouchon

Descriptifs des fonctions

Plan d'itinéraire

Si les données de la navigation sont disponibles, le plan d'itinéraire contient des informations sur l'ensemble des événements (point de départ, étapes intermédiaires, informations routières, points d'intérêt et destination par ex.).

Si vous touchez un événement, une fenêtre supplémentaire contenant d'autres options s'ouvre. Les options disponibles dépendent de l'événement et des réglages actuels *Navigation*.

Ouverture et fermeture du plan d'itinéraire

- Touchez le plan d'itinéraire pour l'ouvrir.
- Touchez > pour le fermer.

Modification du guidage

Pour modifier le guidage, déplacez des étapes ou la destination dans le plan d'itinéraire.

1. Appuyez longuement sur la destination souhaitée jusqu'à ce qu'elle soit visiblement mise en surbrillance.
2. Déplacez la destination à la position souhaitée.
3. Retirez le doigt de l'écran. L'itinéraire est recalculé.

Contournement des informations routières

En présence des données de navigation, le plan d'itinéraire indique les informations routières actuelles. Contournez les informations routières en modifiant le plan d'itinéraire *Navigation*.

1. Touchez l'information routière.
2. Touchez Contourner. L'itinéraire est recalculé.

Fenêtre supplémentaire

Lorsque vous utilisez les fonctions de navigation, une fenêtre supplémentaire contenant d'autres options peut apparaître. Les options possibles dépendent de la fonction utilisée.

Fermeture de la fenêtre supplémentaire

- Touchez une zone libre en dehors de la fenêtre supplémentaire.

  OU : touchez ⊗.

Fonctions de la fenêtre supplémentaire :

Afficher sur la carte	Affichage de la sélection sur la carte

Ajouter une étape — Ajout d'une étape au guidage

Guidage direct — Démarrage du guidage direct

Supprimer — Suppression d'une étape du guidage

Contourner — Contournement d'une perturbation du trafic. L'itinéraire est recalculé.

Stopper le guidage — Interruption du guidage actuel.

⊗ Fermeture de la fenêtre supplémentaire

☆ Ajout de la destination aux favoris.

« Mémorisation du comportement utilisateur »

Pendant la conduite, le système de navigation mémorise les itinéraires empruntés et les destinations atteintes afin de proposer automatiquement des destinations. Les destinations sont acquises en fonction de l'heure et du jour.

La navigation peut proposer des itinéraires connus. Pour afficher les itinéraires proposés, touchez ♡.

Si vous sélectionnez l'un des itinéraires suggérés, le guidage débute.

Le guidage suit l'itinéraire sélectionné, jusqu'à ce que vous le quittiez. L'itinéraire est alors recalculé pour rejoindre, via le chemin le plus direct, l'itinéraire sélectionné.

Les perturbations importantes de la circulation sont prises en compte lors du guidage. Lorsqu'un itinéraire alternatif et les données de navigation sont disponibles, les perturbations importantes sont contournées.

Si un itinéraire connu est emprunté lors du guidage inactif, la destination est mémorisée dans le plan d'itinéraire. Le guidage pour la destination apprise n'a pas besoin d'être activement démarré. Les perturbations importantes peuvent être indiquées.

L'heure d'arrivée prévue peut être affichée.

Vous pouvez à tout moment activer ou désactiver la fonction.

Activation et désactivation de la fonction « Apprendre le comportement d'utilisation »

Le réglage se trouve dans le menu correspondant du système de navigation ⚙ ▶ Réglages des fonctions de base.

- Pour activer ou désactiver la fonction, touchez Apprendre le comportement d'utilisation.
- Pour supprimer les données mémorisées, touchez Supprimer le comportement d'utilisation.

Indicateur d'autonomie à 360°

Sur les véhicules hybrides et les véhicules électriques, l'autonomie 360° indique l'autonomie du véhicule avec l'état de charge actuel de la batterie haute tension.

Activation de l'indicateur d'autonomie à 360°

- Touchez .

Interface téléphonique

Entrée en matière

Grâce à l'interface téléphonique, vous pouvez associer votre appareil de téléphonie mobile au système d'infodivertissement et commander les fonctions de téléphonie à l'aide de ce dernier. Le son est émis par les haut-parleurs du véhicule.

Vous pouvez associer simultanément jusqu'à deux appareils de téléphonie mobile au système d'infodivertissement. Toutefois, un seul appareil est actif à la fois et peut être utilisé pour passer des appels. Le deuxième appareil associé peut prendre des appels à l'aide du système d'infodivertissement et être utilisé pour la lecture de médias.

Les conversations téléphoniques à l'intérieur du véhicule peuvent être perturbées par une vitesse élevée, de mauvaises conditions météorologiques, l'état de la route, un fort niveau de bruit ambiant (y compris à l'extérieur du véhicule) et la qualité du réseau.

L'interface téléphonique peut être équipée d'un amplificateur d'antenne qui améliore la qualité de réception de l'appareil de téléphonie mobile.

Normalement, il n'est nécessaire de coupler un appareil, par ex. appareil de téléphonie mobile, qu'une seule fois. La connexion de l'appareil au système d'infodivertissement par Bluetooth® ou Wi-Fi peut être rétablie à tout moment sans procéder à nouveau au couplage.

Accès au menu de l'interface téléphonique :

- Touchez le bouton principal Home ▶.
- **OU :** touchez MENU ▶ .
- **OU :** touchez TÉLÉPHONE.

Équipement et symboles de l'interface téléphonique

Les éléments d'équipement et les symboles cités ne sont pas disponibles pour tous les marchés et tous les systèmes d'infodivertissement.

Éléments d'équipement

- Fonction mains libres
- Utilisation simultanée de jusqu'à deux téléphones
- Répertoire téléphonique avec 5 000 contacts maximum (2 000 avec système d'infodivertissement 8,25 pouces)
- Fonctions SMS via Bluetooth® :
  - Lecture de SMS
  - Écriture de SMS (avec modèles)
  - Écoute de SMS
  - Historique des messages
- Fonctions e-mail via Bluetooth® :
  - Lecture d'e-mails
  - Écriture d'e-mails
- Couplage d'appareils Bluetooth® et Wi-Fi via NFC
- Téléphonie confort
- Connexion à un point de recharge sans fil
- Raccordement à un micro intégré dans le véhicule

Symboles du menu principal

Les symboles peuvent différer selon le système d'infodivertissement.

Contacts

Listes des appels entrants et sortants

Composition de numéros

Messages de texte (SMS et e-mail)

Réglages de l'interface téléphonique

Sélection de l'appareil actif

Symboles des appels téléphoniques

Les symboles peuvent différer selon le système d'infodivertissement.

Démarrage ou passage au premier plan d'un appel

Fin ou rejet d'appel

Ouverture de la liste des contacts

Composition de numéros

Mise en veille silencieuse du dispositif mains libres

Mise en attente de l'appel

Poursuite de l'appel

Démarrage de la conférence

Passage d'un appel d'urgence

Obtention d'aide en cas de panne

Informations sur la marque Volkswagen et sur une sélection de services à forte valeur ajoutée concernant la circulation et les voyages

Messagerie

Symboles dans la fenêtre des contacts

– Pour ouvrir la fenêtre des contacts, touchez .

Saisie pour la recherche de contacts

Édition des favoris

Ajout de favoris

Suppression de favoris

Symboles des listes d'appels

– Pour ouvrir les listes d'appels, touchez .

Appel entrant

Appel sortant

Appel manqué

Numéro de téléphone (professionnel)

Numéro de téléphone (privé)

Numéro de téléphone mobile (professionnel)

Numéro de téléphone mobile (privé)

Fax (privé)

Fax

Symboles des messages de texte

Les symboles peuvent différer selon le système d'infodivertissement.

– Pour ouvrir les messages de texte, touchez .

Activez la commande vocale *Commande vocale*.

Modèles de messages de texte

Lieux soumis à des prescriptions particulières

Éteignez l'appareil de téléphonie mobile et l'interface téléphonique dans les lieux présentant une atmosphère potentiellement explosive. Ces lieux ne sont pas toujours signalés clairement comme tels. Il s'agit par ex. :

- De zones situées à proximité de conduites et de citernes contenant des produits chimiques.
- Des ponts inférieurs sur les navires et ferries.
- De zones situées à proximité de véhicules fonctionnant au gaz liquéfié, par ex. propane ou butane.
- De lieux où des produits chimiques ou des particules, comme de la farine, des poussières ou de la poudre métallique, sont en suspension dans l'air.
- De tout autre lieu dans lequel il convient de couper le moteur du véhicule ou l'appareil de téléphonie mobile.

AVERTISSEMENT

Éteignez l'appareil de téléphonie mobile et l'interface téléphonique dans les lieux présentant une atmosphère potentiellement explosive !

AVIS

Dans les environnements soumis à des prescriptions particulières et lorsque l'utilisation d'appareils de téléphonie mobile est interdite, ces derniers doivent être systématiquement éteints. Le rayonnement émis par l'appareil de téléphonie mobile allumé peut provoquer des interférences avec les équipements techniques et appareils médicaux sensibles, ce qui peut perturber leur fonctionnement ou les endommager.

Couplage, connexion et gestion

Pour pouvoir utiliser les fonctions de l'interface téléphonique, couplez un appareil de téléphonie mobile au système d'infodivertissement. Avant la première connexion, l'appareil de téléphonie mobile doit être couplé au système d'infodivertissement. Un profil d'utilisateur est alors enregistré automatiquement dans le système d'infodivertissement.

Le processus de couplage peut prendre quelques minutes. Les fonctions disponibles dépendent de l'appareil de téléphonie mobile et de son système d'exploitation.

Couplage de l'appareil de téléphonie mobile

Prérequis pour le couplage :

✓ Bluetooth® est activé dans l'appareil de téléphonie mobile.

✓ Bluetooth® est activé dans le système d'infodivertissement.

1. Sur l'appareil de téléphonie, faites afficher la liste des appareils Bluetooth® disponibles et sélectionnez le nom d'appareil de l'infodivertissement.
2. Consultez les messages sur l'appareil de téléphonie mobile et le système d'infodivertissement et validez-les si nécessaire.

   Lorsque le couplage a réussi, les données de l'appareil de téléphonie mobile sont enregistrées dans le profil utilisateur.
3. *En option :* validez le message de la transmission des données à l'appareil de téléphonie mobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Il y a risque d'accidents ou de blessures si vous effectuez le couplage durant la conduite.

- N'effectuez le couplage que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Lors du couplage de certains appareils de téléphonie mobile, un code *PIN* s'affiche sur l'écran du téléphone mobile. Pour terminer le couplage, saisissez ce code PIN dans le système d'infodivertissement.

Couplage Bluetooth® via CCP

La CCP/NFC n'est pas disponible dans tous les pays et pour tous les modèles de véhicules. Selon l'équipement, la CCP ou CCP/NFC n'est pas disponible sur tous les véhicules avec fonction de recharge sans fil.

Prérequis pour le couplage unique :

✓ Le véhicule est équipé de la technique CCP (CCP/NFC) et d'un rangement avec fonction de recharge sans fil.

✓ La CCP (CCP/NFC) est activée dans l'appareil de téléphonie mobile.

1. Touchez ▶ **Réglages** ▶ **Sélectionner le téléphone mobile**.
2. Déverrouillez l'appareil de téléphonie mobile.
3. Placez correctement l'appareil de téléphonie mobile sur l'emplacement réservé à la fonction de recharge sans fil.
4. Poursuivez le couplage Bluetooth® en suivant les instructions du téléphone mobile et du système d'infodivertissement, puis confirmez.

L'appareil de téléphonie mobile est couplé au système d'infodivertissement.

Pendant que le système d'infodivertissement se trouve dans le menu **Téléphones mobiles connus**, la fonction de recharge sans fil est désactivée. La fonction de recharge sans fil est réactivée lorsque vous quittez le menu.

Gestion des connexions

Conditions :

✓ L'appareil de téléphonie mobile est couplé et connecté.

✓ Bluetooth® est activé dans l'appareil de téléphonie mobile.

1. Touchez le bouton principal HOME ▶ ▶ **Appareils mobiles**.
2. Touchez la technologie souhaitée pour la connexion.

Connexion active et passive

Pour pouvoir utiliser les fonctions de l'interface téléphonique, au moins un appareil de téléphonie mobile doit être connecté au système d'infodivertissement. Si plusieurs appareils de téléphonie mobile sont connectés au système d'infodivertissement, vous pouvez commuter entre connexion active et passive. Pour utiliser l'interface téléphonique avec l'appareil de téléphonie mobile souhaité, établissez la connexion active avec le système d'infodivertissement.

Différence entre les types de connexion

Active	L'appareil de téléphonie mobile est couplé et connecté. Les fonctions de l'interface téléphonique sont exécutées avec les données de cet appareil de téléphonie mobile.
Passive	L'appareil de téléphonie mobile est couplé et connecté. Seul des appels entrants peuvent être acceptés via l'interface téléphonique. D'autres fonctions ne sont pas disponibles.

Les appareils de téléphonie mobile couplés sont enregistrés dans le système d'infodivertissement, même s'ils ne sont pas actuellement connectés.

Changement de type de connexion (passage de connexion passive à connexion active)

Prérequis : plusieurs appareils de téléphonie mobile sont connectés simultanément au système d'infodivertissement.

1. Touchez ∨ . L'appareil de téléphonie mobile avec la connexion active est identifié.
2. Touchez la désignation de l'appareil de téléphonie mobile souhaité. D'autres appareils de téléphonie mobile se trouvent automatiquement en connexion passive.

Profils d'utilisateur

Un profil d'utilisateur individuel est créé automatiquement pour chaque appareil de téléphonie mobile couplé. Les données de l'appareil de téléphonie mobile, par ex. les coordonnées, sont enregistrées dans le profil d'utilisateur. Dix profils d'utilisateur maximum peuvent être enregistrés simultanément dans le système d'infodivertissement.

Suppression d'un profil d'utilisateur

1. Touchez ▶ **Réglages**.

   Les profils d'utilisateur se trouvent sous **Sélectionner le téléphone mobile** ou **Appareils mobiles**.
2. Touchez le profil d'utilisateur souhaité et puis pour le supprimer.

Téléphonie Basic et téléphonie Confort

En fonction du pays et de l'équipement, votre véhicule peut être équipé des types d'interface téléphonique suivants :

- Interface téléphonique Basic
- Interface téléphonique Confort

Interface téléphonique Basic

L'interface téléphonique Basic exploite le profil mains libres Bluetooth® (HFP) pour la transmission des données. Elle permet la commande des fonctions de téléphonie à l'aide du système d'infodivertissement et la restitution des sources par les haut-parleurs du véhicule.

Interface téléphonique Confort

Comme l'interface téléphonique Basic, l'interface téléphonique Confort exploite le profil Bluetooth® HFP.

Il se peut que l'interface téléphonique Confort soit dotée de la fonction de recharge sans fil *Interface téléphonique*.

Pour utiliser la fonction de recharge sans fil, vous devez poser correctement un appareil de téléphonie mobile compatible sur le plateau de recharge. En fonction de l'équipement, l'appareil de téléphonie mobile est connecté à l'antenne du véhicule. Cela permet de diminuer les interférences et d'améliorer la qualité de réception.

Fonction de recharge sans fil

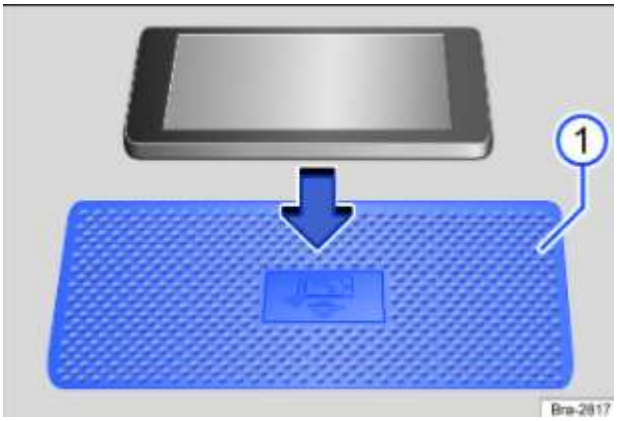

Fig. 143 Schéma de principe : emplacement avec tapis de fond de rangement pour la fonction de recharge sans fil

La fonction de recharge sans fil dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays.

L'emplacement avec tapis de fond de rangement réservé à la fonction de recharge sans fil ➔*Fig.* 143① se trouve, suivant le véhicule, dans la console centrale ou dans un rangement dans la zone située entre les sièges avant.

Sur certains véhicules, le tapis de fond de rangement présente un symbole de téléphone, indiquant la position centrale de la fonction de recharge sans fil ➔*Fig. 143*①.

La fonction de recharge sans fil permet une transmission d'énergie sans fil par induction électromagnétique sur une courte distance.

La puissance absorbée maximale est de 5 watts.

La norme Qi vous permet de recharger sans fil les appareils de téléphonie mobile compatibles Qi.

Pour savoir si un appareil de téléphonie sans fil prend en charge la norme Qi, consultez la Notice d'Utilisation de l'appareil de téléphonie sans fil. Le fabricant de l'appareil de téléphonie sans fil vous fournira des renseignements supplémentaires sur la compatibilité.

Sur l'espace réservé à la fonction de recharge sans fil, posez uniquement un seul appareil de téléphonie mobile compatible Qi, sans sa coque de protection, avec des dimensions maximales (largeur x longueur) de 80 mm x 140 mm.

Les appareils de téléphonie mobile compatibles Qi de plus grande taille ne peuvent pas être rechargés sans fil.

Avant la recharge, enlevez les corps étrangers comportant des parties métalliques, tels que pièces de monnaie, clé, etc. du rangement et tenez compte de la notice d'utilisation de l'appareil de téléphonie sans fil.

Pour recharger un appareil de téléphonie mobile compatible Qi, posez l'appareil de téléphonie mobile, avec sa surface reposant entièrement à plat sur l'espace réservé à la fonction et son écran tourné vers le haut. La recharge du téléphone débute automatiquement.

Le système d'infodivertissement de première monte vous donne des informations sur le démarrage de la recharge et sur la présence éventuelle, dans le rangement, de corps étrangers comportant des parties métalliques. **Retirez immédiatement les objets concernés !**

Si un appareil de téléphonie mobile n'a pas été placé correctement sur l'espace réservé à la fonction de recharge ou si ses dimensions sont trop grandes, il ne peut pas être identifié, ou du moins pas correctement. Il se peut que le système d'infodivertissement signale la présence d'un objet étranger dans le rangement. Si un appareil de téléphonie mobile approprié est utilisé, le dysfonctionnement peut être éliminé en corrigeant sa position.

Cache du rangement

En fonction de l'équipement, le rangement servant à la fonction de recharge sans fil possède un cache pour l'écran de l'appareil de téléphonie mobile.

Dans le rangement avec cache, posez uniquement un appareil de téléphonie mobile de dimensions maximales (largeur x longueur) de 80 mm x 140 mm, conformément aux exigences.

Le cache permet d'éviter les distractions dues à l'appareil de téléphonie mobile, par ex. des messages entrants.

Le cache doit toujours être fermé durant la marche et l'écran de l'appareil de téléphonie mobile doit être entièrement masqué.

⚠ AVERTISSEMENT

Des messages sur l'écran de l'appareil de téléphonie peuvent distraire le conducteur et augmenter le risque d'accident grave.

- Ne placez toujours qu'un seul appareil de téléphonie sans fil approprié sans coque de protection, le cas échéant compatible Qi, de dimensions maximales (largeur x longueur) de 80 mm x 140 mm conformément aux directives sur l'espace du rangement destiné à la fonction de recharge sans fil.
- Retirez éventuellement les objets entravant la fonction de fermeture du cache.
- Gardez toujours le cache fermé pendant la marche du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne posez aucun objet en métal ou comportant des éléments métalliques sur l'emplacement destiné à la fonction de recharge sans fil. Les objets métalliques peuvent devenir brûlants. Cela peut entraîner des brûlures cutanées et un incendie.

AVIS

Ne placez surtout pas de papiers d'identité, de cartes de crédit, etc. porteurs de bandes magnétiques ou de puces, sur l'emplacement affecté à la fonction de recharge sans fil. Les données mémorisées sur la bande magnétique ou la puce peuvent devenir inutilisables.

Utilisation du téléphone et envoi de messages

Ouverture de l'interface téléphonique

- Touchez le bouton principal HOME ▶ .

Utilisation du téléphone

Pour passer un appel, sélectionnez un numéro de téléphone. Différentes fonctions sont disponibles pour la sélection des numéros de téléphone.

Utilisation des données des contacts

S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un contact, sélectionnez celui que vous souhaitez utiliser.

- Touchez ▶ et saisissez les données de contact recherchées. Pour passer un appel, touchez le contact dans la liste.
- Touchez ▶ **Favoris**. Pour passer un appel, touchez un contact dans la liste.
- Touchez ▶ **Tout**. Pour passer un appel, touchez un contact dans la liste.

Utilisation de la liste d'appels

L'interface téléphonique mémorise les appels entrants et sortants dans la liste d'appels. Les numéros de téléphone les plus fréquemment utilisés sont enregistrés sous les favoris. Démarrez des appels via la liste d'appels.

- Touchez ▶ **Tout**. Pour passer un appel, touchez un numéro dans la liste.
- Touchez ▶ **En absence**. Pour passer un appel, touchez un numéro dans la liste.
- Touchez ▶ **Favoris**. Pour passer un appel, touchez un contact.

Saisie manuelle d'un numéro de téléphone

1. Touchez et saisissez un numéro de téléphone.
2. Pour passer un appel, touchez .

Pendant que vous entrez un numéro de téléphone, des contacts correspondant au numéro s'affichent sur l'écran du système d'infodivertissement.

Envoi de messages de texte

Indépendamment de l'appareil de téléphonie mobile et du système d'infodivertissement utilisés, il est possible d'émettre et de recevoir des SMS et e-mails via l'interface téléphonique.

Commutation entre SMS et e-mails

Pour envoyer des SMS et des e-mails, activez l'option correspondante en haut à gauche sur l'écran. L'option active est affichée sur l'écran, par ex **SMS**.

1. Touchez ✉.
2. Touchez les options souhaitées.

Envoi de SMS

1. Touchez ✉ ▶ **Nouveau message** et entrez le message à l'écran.
2. Touchez **OK** puis un ou plusieurs contacts dans la liste. Au besoin, vous pouvez rechercher un contact au moyen de la 🔍 **Recherche**.

Envoi d'un e-mail

1. Touchez ✉ ▶ **Nouveau message** et entrez le message à l'écran.
2. Touchez **OK** puis un ou plusieurs contacts dans la liste. Au besoin, vous pouvez rechercher un contact au moyen de la 🔍
3. **Recherche**.

Répertoire, favoris et touches de raccourci

Répertoire

Le répertoire est enregistré dans le système d'infodivertissement lors du premier couplage d'un téléphone avec le système d'infodivertissement. Si nécessaire, la transmission doit être validée sur le téléphone.

Le répertoire est mis à jour à chaque nouvelle connexion. Durant la mise à jour, il est possible d'utiliser le répertoire encore existant.

Si des conférences téléphoniques sont prises en charge, il est possible d'ouvrir le répertoire durant une communication téléphonique.

Si une photo est mémorisée pour un contact, elle peut s'afficher sur la liste à côté du contact.

Favoris et touches de raccourci

Un favori pris dans le répertoire peut être enregistré sur une touche de raccourci. Si une photo est mémorisée dans l'entrée, elle s'affiche sur la touche de raccourci.

Les touches de raccourci doivent être définies manuellement. Elles sont ensuite affectées à un profil utilisateur.

Programmation d'une touche de raccourci

1. Touchez ⊕.
2. Touchez le contact dans le répertoire. Si plusieurs numéros de téléphone sont mémorisés pour le contact, touchez le numéro dans la liste.

Édition d'une touche de raccourci

1. Appuyez sur la touche de raccourci jusqu'à ce que le répertoire s'ouvre.
2. Touchez le nouveau contact dans le répertoire. Si plusieurs numéros de téléphone sont mémorisés pour le contact, touchez le numéro dans la liste.

Appel d'un favori

– Touchez la touche de raccourci programmée.

Les favoris ne sont pas automatiquement mis à jour. Si le numéro de téléphone d'un contact change, il faut reprogrammer la touche de raccourci.

Suppression d'une touche de raccourci

1. Touchez ✎.
2. Touchez 🗑.

Rangement des bagages et des chargements

Rangement correct des bagages dans le véhicule

- Répartissez les charges le plus uniformément possible dans le véhicule. Veillez à ce que les ouïes de sortie d'air ne soient pas recouvertes.
- Rangez toujours les bagages et les objets lourds le plus loin possible à l'avant du coffre à bagages ➔⚠.
- Respectez les charges autorisées sur l'essieu et le poids total autorisé en charge du véhicule *Caractéristiques techniques*.
- Attachez les bagages placés dans le coffre à bagages aux œillets d'arrimage, à l'aide de cordes ou de sangles de serrage ou de maintien appropriées *Équipements du coffre à bagages*.
- De même, rangez correctement les petits objets.
- Éventuellement, rabattez le dossier de banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.
- Si nécessaire, adaptez le site des projecteurs *Réglage du site des projecteurs*. Le réglage automatique du site des projecteurs s'adapte automatiquement.
- Adaptez la pression de gonflage des pneus en fonction du chargement. Tenez compte des indications sur la plaquette de pression de gonflage des pneus *Pression de gonflage des pneus*.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de manœuvres de conduite et de freinage brusques ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par un sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire les risques de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez correctement tous les objets dans le véhicule. Veuillez respecter la législation.
- Rangez les objets dans l'habitacle de telle façon qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Les objets rangés ne doivent jamais obliger les occupants du véhicule à adopter une mauvaise position assise.
- Si les objets rangés bloquent une place assise, celle-ci ne doit jamais être occupée par un passager.
- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur la surface derrière le dossier de banquette arrière ou sur le tableau de bord.
- Retirez les objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les correctement.

AVERTISSEMENT

Le déplacement du centre de gravité dû au transport d'objets lourds entraîne une modification des qualités routières du véhicule et une augmentation des distances de freinage. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement du véhicule et l'effet de freinage.
- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité.
- Répartissez toujours la charge le plus uniformément possible dans le véhicule.
- Chargez correctement les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.
- Les objets non attachés dans le coffre à bagages peuvent brusquement glisser et modifier le comportement du véhicule.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Accélérez modérément et en faisant très attention.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite brusque.
- Freinez en anticipant davantage.

AVIS

Des objets qui frottent contre la glace arrière peuvent provoquer des dommages, par ex. aux fils de dégivrage de glace arrière.

Couvre-coffre

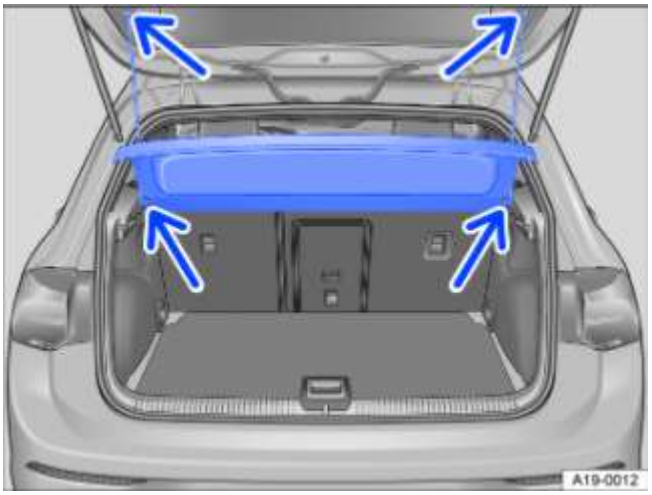

Fig. 144 Dans le coffre à bagages : dépose et repose du couvre-coffre

Lors de l'ouverture et de la fermeture du capot arrière, le couvre-coffre est relevé ou abaissé lorsque les sangles de retenue sont accrochées.

Le couvre-coffre n'est pas conçu pour y ranger des objets ➔⚠.

Dépose du couvre-coffre

- Décrochez les sangles de retenue du capot arrière ➔*Fig. 144*(flèches du haut).
- Poussez le couvre-coffre par le bas pour le faire sortir des fixations latérales (flèches du bas).

Repose du couvre-coffre

- Poussez le couvre-coffre par le haut dans les fixations latérales ➔ *Fig. 144* (flèches du bas).
- Accrochez les sangles de retenue du capot arrière (flèches du haut).

⚠ AVERTISSEMENT

Des objets non fixés ou mal fixés et le transport d'animaux sur le couvre-coffre peuvent endommager le couvre-coffre et provoquer des blessures graves en cas de manœuvres de conduite et de freinage brusques ou en cas d'accident.

- Ne transportez jamais d'objets sur le couvre-coffre.
- Ne transportez jamais d'animaux sur le couvre-coffre.

AVIS

Afin d'éviter tout endommagement du couvre-coffre, chargez le coffre à bagages de sorte que le couvre-coffre n'appuie pas sur le chargement lorsque le capot arrière est fermé.

Plancher de coffre à bagages

Plancher modulable de coffre à bagages

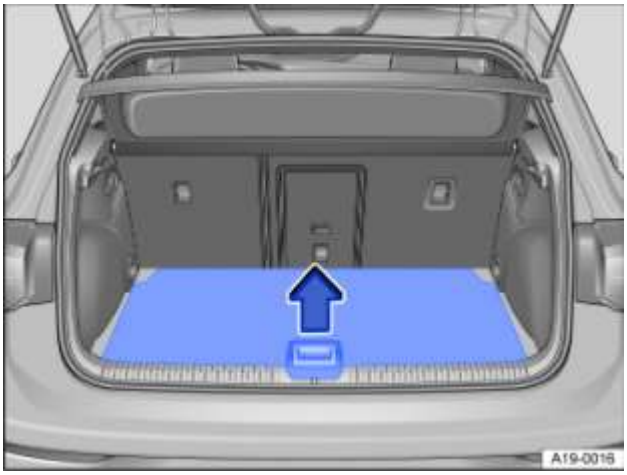

Fig. 145 Dans le coffre à bagages : soulèvement du plancher modulable de coffre à bagages

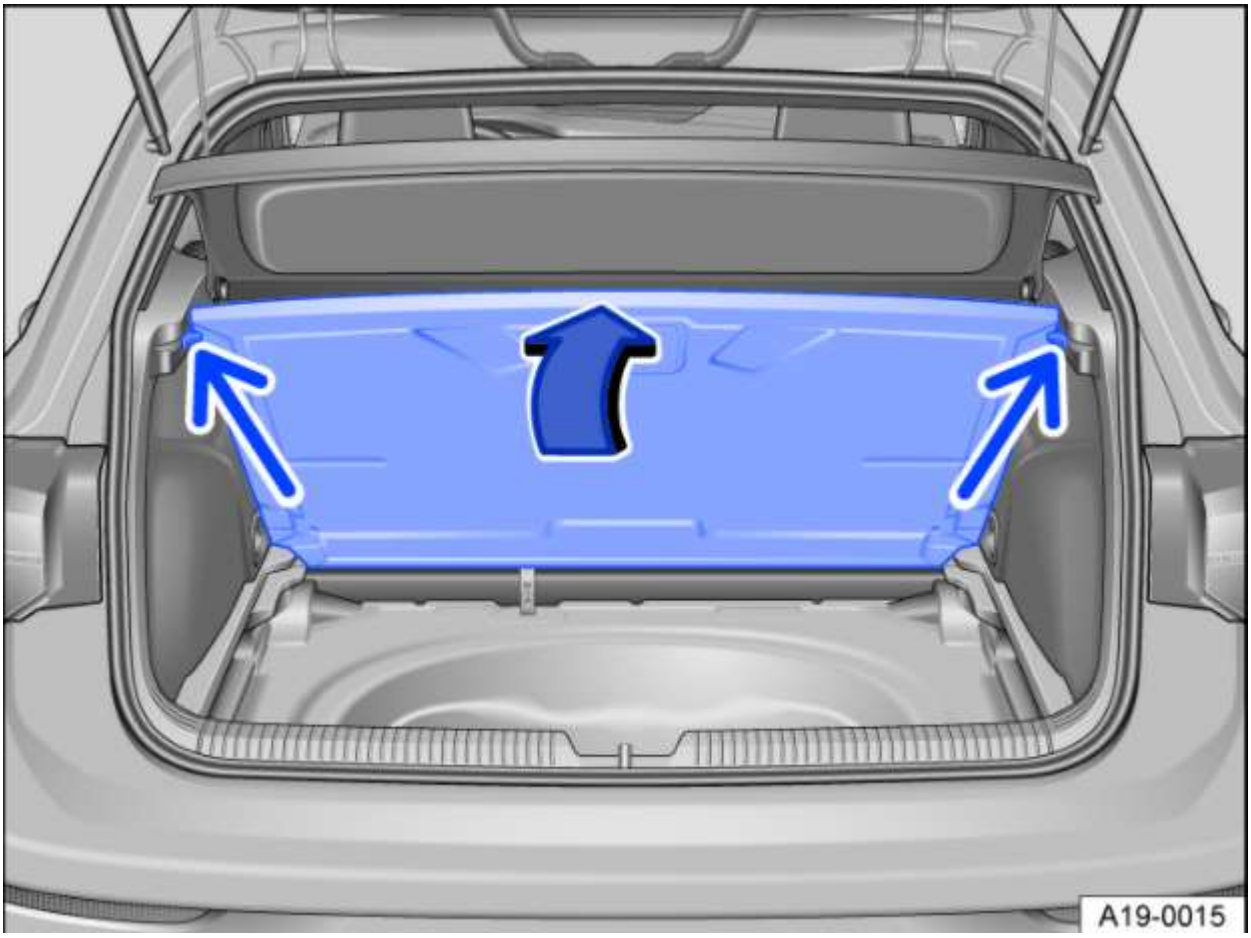

Fig. 146 Dans le coffre à bagages : plancher modulable de coffre à bagages relevé

Ouverture et fermeture du plancher de coffre à bagages

- Pour *ouvrir* le plancher de coffre à bagages, saisissez la poignée du plancher de coffre à bagages ➔*Fig. 145* puis relevez le plancher de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux (flèches) ➔*Fig. 146*.
- Pour *fermer* le plancher de coffre à bagages, guidez-le vers le bas puis posez-le *Plancher de coffre à bagages (modulable)*.

Réglage en hauteur du plancher de coffre à bagages

Selon l'équipement, le plancher modulable de coffre à bagages peut être réglé en hauteur.

- Si nécessaire, décrochez le filet à bagages Filet à bagages.
- Soulevez le plancher de coffre à bagages puis tirez-le vers l'arrière pour l'extraire des guidages sur les côtés du coffre à bagages.
- Engagez le plancher de coffre à bagages dans les guidages à la hauteur souhaitée et poussez-le vers l'avant jusqu'en butée.
- Guidez le plancher de coffre à bagages vers le bas puis déposez-le sur le plancher du véhicule *Plancher de coffre à bagages (modulable)*.

AVIS

Tout usage incorrect risque d'endommager le plancher modulable de coffre à bagages ou les revêtements du coffre à bagages.

- Lors de la fermeture, ne laissez pas tomber le plancher de coffre à bagages, guidez-le avec précaution jusqu'en bas.
- Veillez toujours à répartir la charge le plus uniformément possible sur le plancher de coffre à bagages pour ne pas concentrer la charge à un seul endroit.

Selon le modèle, le véhicule peut, à la place du plancher modulable de coffre à bagages, être équipé d'un revêtement de plancher flexible et amovible.

Équipements du coffre à bagages

Œillets d'arrimage

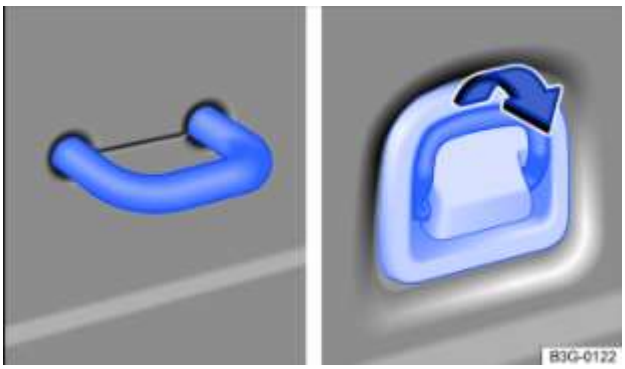

Fig. 147 Dans le coffre à bagages : œillet d'arrimage fixe et rabattable

Des œillets d'arrimage prévus pour la fixation, à l'aide de cordes ou de sangles de serrage ou de maintien, d'objets et de bagages non maintenus se trouvent dans le coffre à bagages ➔*Fig. 147*.

⚠ AVERTISSEMENT

Des cordes ou des sangles de serrage ou de maintien inappropriées ou endommagées risquent de se rompre en cas de manœuvre de freinage ou d'accident. Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de serrage ou de maintien appropriées et non endommagées.
- Tendez les cordes ou les sangles de serrage ou de maintien en croix sur le chargement posé sur le plancher de coffre à bagages et attachez-les aux œillets d'arrimage.
- Veillez à ce que le bord supérieur du chargement se trouve au-dessus des œillets d'arrimage, en particulier pour les objets plats.
- En fonction de l'équipement du véhicule, tenez compte des indications sur les plaquettes relatives au rangement du chargement apposées dans le coffre à bagages.
- N'attachez jamais de siège pour enfants aux œillets d'arrimage.

AVERTISSEMENT

Pour fixer les cordons tendeurs élastiques, tendez-les au niveau des œillets d'arrimage. Les crochets attachés peuvent causer des blessures graves.

- Lors de la fixation des cordons tendeurs élastiques, protégez-vous toujours les yeux et le visage contre d'éventuelles blessures.
- Lors de la fixation, maintenez toujours correctement les cordons tendeurs élastiques afin qu'ils ne se détachent et se retendent.
- Attachez toujours d'abord les cordons tendeurs élastiques aux œillets d'arrimage dans la zone avant du coffre à bagages, puis tirez-les vers le seuil de chargement et attachez-les aux œillets d'arrimage à cet endroit. Dans le cas où les cordons tendeurs se détachent, ils sont projetés rapidement près du corps.

Des sangles de serrage ou de maintien et des systèmes de fixation de chargement appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Crochets pour sac

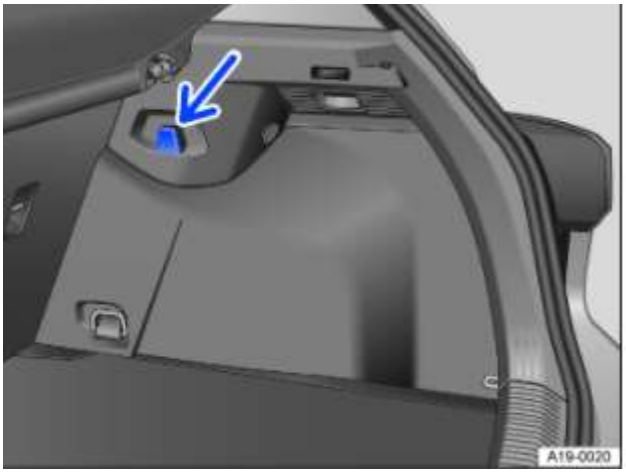

Fig. 148 À gauche et à droite dans le coffre à bagages : crochets pour sac

Des crochets pour accrocher des sacs à provisions légers peuvent se trouver dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le crochet pour sac pour attacher des bagages ou d'autres objets. En cas de freinage brusque ou d'accident, le crochet pour sac risque d'être arraché.

AVIS

Chaque crochet pour sac peut supporter un poids maximal de 2,5 kg.

Trappe de chargement

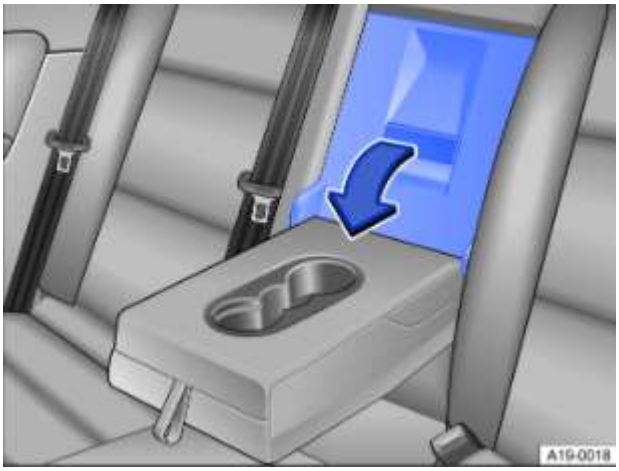

Fig. 149 Dans le dossier de banquette arrière : ouverture de la trappe de chargement

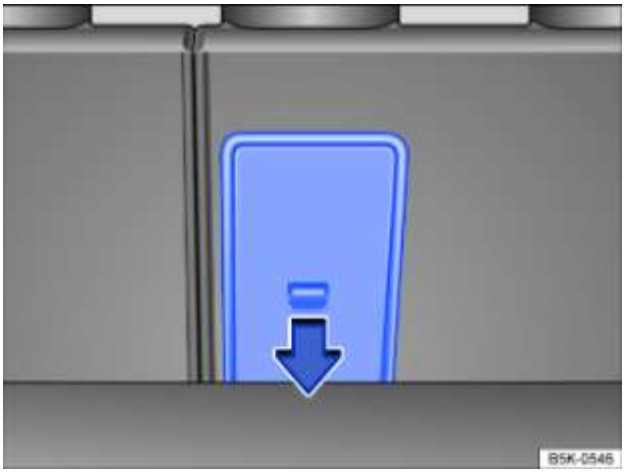

Fig. 150 Dans le coffre à bagages : ouverture de la trappe de chargement

En fonction de l'équipement, une trappe de chargement permettant de transporter des objets longs (par ex. des skis) dans l'habitacle du véhicule peut se trouver dans le dossier de banquette arrière, derrière l'accoudoir central.

Ouverture de la trappe de chargement

- Abaissez l'accoudoir central arrière *Accoudoir central*.
- Ouverture de la trappe de chargement depuis l'habitacle : tirez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche ➔*Fig. 149* et rabattez complètement le couvercle de la trappe de chargement vers l'avant *→ Trappe de chargement*.
- Ouvrez le capot arrière.
- **OU :** ouverture de la trappe de chargement depuis le coffre à bagages : abaissez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche ➔*Fig. 150* et poussez le couvercle vers l'avant.
- Faites glisser les objets longs depuis le coffre à bagages à travers la trappe de chargement.
- Si nécessaire, maintenez les objets à l'aide de la ceinture de sécurité.
- Fermez le capot arrière.

Fermeture de la trappe de chargement

- Rabattez le couvercle de la trappe de chargement vers l'arrière jusqu'à ce qu'il s'encliquette. Le repère rouge côté coffre à bagages ne doit pas être visible *→ Trappe de chargement*.
- Fermez le capot arrière.
- Rabattez éventuellement en arrière l'accoudoir central arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de contrôle lors du basculement vers l'avant et du relèvement de la trappe de chargement peut entraîner des blessures graves.

- Ne basculez jamais vers l'avant et ne relevez jamais la trappe de chargement pendant la marche du véhicule.
- Assurez-vous de ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lorsque vous rabattez la trappe de chargement vers l'arrière.
- Lors du rabattement de la trappe de chargement, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de rabattement.
- Un repère rouge sur l'indicateur de verrouillage indique que la trappe de chargement n'est pas encliquetée. Veillez toujours à ce le repère rouge ne soit jamais visible lorsque la trappe de chargement se trouve en position verticale.
- Si la trappe de chargement est basculée vers l'avant ou non encliquetée correctement, aucun passager, en particulier un enfant, ne doit voyager à cette place.

Galerie porte-bagages

Entrée en matière

En fonction du modèle, le véhicule peut être conçu pour le montage d'une galerie porte-bagages.

La galerie porte-bagages permet de transporter des objets volumineux sur le pavillon du véhicule.

En cas d'incertitude sur la possibilité de monter une galerie porte-bagages sur votre véhicule, demandez à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

N'utilisez que des galeries porte-bagages homologuées par Volkswagen pour le véhicule.

Si l'utilisation d'une galerie porte-bagages sur le véhicule n'est *pas* autorisée, il ne faut *pas* utiliser ni adapter de galerie porte-bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Le déplacement du centre de gravité et la plus grande prise au vent dus au transport d'objets lourds ou encombrants sur la galerie porte-bagages entraînent une modification des qualités routières du véhicule.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage ou de maintien appropriées et en bon état.
- Tout chargement volumineux, lourd, long ou plat a une influence négative sur l'aérodynamisme du véhicule, le centre de gravité et le comportement du véhicule.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage brusque et subite.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

⚠ AVERTISSEMENT

L'installation d'une galerie porte-bagages non homologuée pour le véhicule ou d'une galerie porte-bagages sur un véhicule qui n'est pas homologué pour l'utilisation d'une galerie porte-bagages peut provoquer des accidents et des blessures.

- Utilisez uniquement des galeries porte-bagages homologuées par Volkswagen pour votre véhicule.
- Ne montez jamais de galerie porte-bagages sur un véhicule pour lequel l'utilisation d'une galerie porte-bagages n'est pas autorisée.
- Si une galerie porte-bagages a quand même été montée, elle risque de se détacher pendant la conduite et de tomber du toit du véhicule.

AVIS

La fixation de galeries porte-bagages, de quel type que ce soit, sur un véhicule pour lequel l'utilisation d'une galerie porte-bagages n'est *pas* autorisée peut provoquer de graves endommagements au véhicule.

Fixation de la galerie porte-bagages

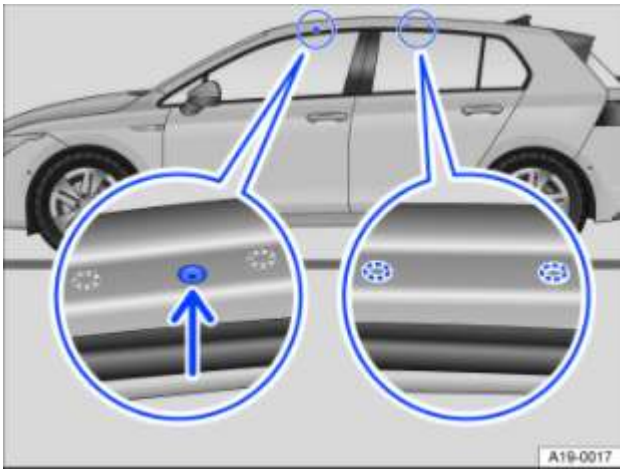

Fig. 151 Points de fixation des supports de base

Pour des raisons de sécurité, des galeries porte-bagages spécifiques sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, des planches de surf, des skis ou un bateau ➔⚠.
Les accessoires appropriés sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Fixation des supports de base et de la structure portante

Fixez les supports de base comme décrit dans les instructions de montage fournies.

Les alésages de fixation du support de base avant se trouvent sur les faces inférieures des hauts de caisse et sont obturés par des vis en plastique ➔*Fig. 151* (flèche) qui doivent être dévissées avant le montage.

Les repères de fixation du support de base arrière se trouvent sur le dessous des renforts de pavillon ➔*Fig. 151*.

Les alésages et les repères sont uniquement visibles lorsque la porte est ouverte.

Une fois les supports de base montés, la structure portante correspondante peut être fixée aux supports de base.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fixation incorrecte des supports de base et de la structure portante ainsi qu'une utilisation incorrecte peuvent être à l'origine du décrochage du système tout entier du toit du véhicule et par conséquent entraîner des accidents et des blessures.

- Utilisez les supports de base et la structure portante uniquement s'ils ne présentent pas de dommages et qu'ils sont correctement fixés.
- Veillez toujours à monter correctement les supports de base et le porte-bagages. Tenez impérativement compte des instructions de montage du fabricant fournies avec la galerie porte-bagages.
- Fixez les supports de base uniquement aux points prévus pour le montage.
- Montez toujours correctement les porte-bagages spéciaux pour vélos, skis, planches de surf, etc. Tenez impérativement compte des instructions de montage du fabricant fournies avec la galerie porte-bagages.
- Contrôlez les fixations de la galerie porte-bagages avant de prendre la route et, si nécessaire, resserrez-les après un court trajet. Lors de longs trajets, contrôlez les vissages et les fixations lors de chaque pause.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation sur les supports de base ou la structure portante.

Chargement de la galerie porte-bagages

Charge maximale autorisée sur le pavillon

La charge maximale autorisée sur le pavillon s'élève à **75 kg**.

La charge sur le pavillon est constituée par le poids de la galerie porte-bagages et celui du chargement transporté sur le pavillon ➔⚠.

Renseignez-vous toujours sur le poids de la galerie porte-bagages et du chargement à transporter. Si nécessaire, pesez le chargement.

En cas d'utilisation d'une galerie porte-bagages à faible capacité de charge, la charge maximale autorisée sur le pavillon ne peut pas être entièrement exploitée. Dans ce cas, le système porte-charges ne doit être chargé que jusqu'à la limite de poids indiquée dans la notice de montage du fabricant.

Répartition du chargement

Répartissez uniformément le chargement et fixez-le correctement ➔⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la charge maximale autorisée sur le pavillon est dépassée, des accidents et des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon, les charges maximales autorisées sur les essieux et le poids total autorisé en charge.
- Ne dépassez pas la capacité de charge de la galerie porte-bagages, même si la capacité de charge du pavillon n'est pas atteinte.

⚠ AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché ou mal fixé peut tomber de la galerie porte-bagages et provoquer des accidents et des blessures.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de serrage ou de maintien appropriées et non endommagées.

AVIS

En ouvrant le capot arrière, veillez à ce qu'il ne vienne pas heurter le chargement se trouvant sur le pavillon.

Démontez la galerie porte-bagages dans les situations suivantes

- Lorsque vous n'avez plus besoin de la galerie porte-bagages.
- Lorsque vous voulez faire passer votre véhicule dans une installation de lavage.
- Lorsque la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage requise, par ex. dans un garage.

AVIS

- Le montage d'une galerie porte-bagages et le chargement qui y est fixé modifient la hauteur du véhicule. Comparez la hauteur du véhicule aux hauteurs de passage existantes, par ex. de passages souterrains et de portes de garages.
- L'antenne de pavillon, le toit en verre et le capot arrière ne doivent pas être entravés par une galerie porte-bagages ni par le chargement qui y est fixé.

Le fait de monter une galerie porte-bagages augmente la résistance aérodynamique, réduisant ainsi éventuellement l'autonomie du véhicule.

Traction d'une remorque

Entrée en matière

À condition d'être doté des équipements techniques adéquats, le véhicule peut être utilisé pour tracter une remorque. Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur l'usure, la consommation de carburant et la puissance du véhicule ; il peut aussi réduire les intervalles d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.

Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille doit être désactivé manuellement avant l'utilisation d'une remorque et rester désactivé pendant toute la durée de la traction de la remorque *Dispositif start/stop de mise en veille*.

DANGER

Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du dispositif d'attelage peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez un dispositif d'attelage que s'il n'est pas endommagé et qu'il est correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation du dispositif d'attelage.
- Pour réduire le risque de blessures en cas de collisions par l'arrière et protéger les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé, escamotez ou retirez toujours la boule d'attelage si aucune remorque n'est utilisée.
- Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule. Le véhicule n'est pas conçu pour ces types de dispositifs d'attelage. Le dispositif d'attelage risque de céder et d'arracher la remorque du véhicule.

AVERTISSEMENT

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule, rallonger la distance de freinage et entraîner des accidents.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage ou de maintien appropriées et en bon état.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Accélérez modérément et en faisant très attention. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage brusque et subite.
- Soyez particulièrement prudent lors des dépassements. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) avec une remorque (100 km/h (60 mph) dans certains cas exceptionnels). Cette recommandation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Respectez les vitesses maximales spécifiques à chaque pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent aux véhicules sans remorque.
- N'essayez jamais de « redresser », en accélérant, un ensemble de véhicules qui oscille.
- Ne montez jamais de dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves.

AVIS

Tenez compte des consignes et des informations destinées aux véhicules homologués dans la catégorie N1 *Homologation N1*.

En cas de coupure de la connexion à une remorque intégrée à l'alarme antivol, celle-ci peut se déclencher. *Alarme antivol*

Si le moteur du véhicule est neuf, ne tractez pas de remorque lors des 1 000 premiers kilomètres *(600 miles)* *Rodage du moteur*.

Certains dispositifs d'attelage installés en deuxième monte recouvrent le logement de l'œillet de remorquage. Dans de tels cas, l'œillet de remorquage ne peut plus être utilisé pour le démarrage par remorquage ou le remorquage d'autres véhicules. C'est pourquoi il est conseillé de toujours conserver à bord du véhicule la boule amovible d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte.

Conditions techniques

Système de refroidissement du moteur

Le moteur et le système de refroidissement du moteur sont davantage sollicités lorsque vous tractez une remorque. Le système de refroidissement du moteur doit contenir suffisamment de liquide de refroidissement et être conçu pour pouvoir supporter une sollicitation supplémentaire due à la traction d'une remorque.

Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, tenez compte des dispositions légales.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs extérieurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque départ de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

Utilisez uniquement un dispositif d'attelage homologué par Volkswagen pour votre véhicule. Vérifiez les instructions du fabricant de dispositifs d'attelage et tenez-en toujours compte.

Blocs de feux arrière de remorque

Les blocs de feux arrière de remorque doivent fonctionner correctement et être conformes à la législation. Veillez à ce que la puissance maximale absorbée des blocs de feux arrière de remorque ne soit pas dépassée.

Traction d'une remorque dans des régions chaudes ou froides

Dans certains pays, la traction d'une remorque n'est pas autorisée pour toutes les combinaisons de moteur et de boîte de vitesses en raison des conditions climatiques. Si vous souhaitez installer un dispositif d'attelage en deuxième monte, renseignez-vous préalablement auprès d'un atelier spécialisé si le véhicule est adapté.

AVERTISSEMENT

Si le dispositif d'attelage est mal monté ou inadapté, la remorque risque de se détacher du véhicule tracteur. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Ne montez jamais de dispositif d'attelage sur le pare-chocs ou sur sa fixation. Un dispositif d'attelage ne doit pas compromettre l'efficacité des pare-chocs.
- Ne procédez à aucune modification du système d'échappement ni du système de freinage.

AVIS

- Une consommation électrique excessive de la remorque peut endommager l'électronique embarquée.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant. Utilisez uniquement des raccords électriques appropriés pour l'alimentation en tension de la remorque.

Si vous tractez souvent une remorque, Volkswagen vous conseille, en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, de faire réviser ce dernier même entre les échéances d'entretien.

Basculement de la boule du dispositif d'attelage

La boule du dispositif d'attelage se trouve dans le pare-chocs. La boule d'attelage à déverrouillage électrique se déploie mécaniquement et ne peut pas être retirée.

Fig. 152 À droite dans le coffre à bagages : touche de déverrouillage de la boule d'attelage

Déverrouillage et pivotement vers l'extérieur de la boule d'attelage

- Garez le véhicule *Frein de stationnement électronique*.
- Ouvrez le capot arrière.
- Tirez brièvement la touche ➔*Fig. 152* dans le coffre à bagages. La boule d'attelage est déverrouillée électriquement et se déploie d'elle-même. Le témoin de contrôle intégré à la touche clignote.
- Faites pivoter davantage la boule jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle intégré à la touche soit allumé en permanence.
- Fermez le capot arrière.

Pivotement vers l'intérieur de la boule d'attelage

- Garez le véhicule *Frein de stationnement électronique*.
- Dételez la remorque et coupez le branchement électrique entre le véhicule et la remorque. Retirez, si nécessaire, les adaptateurs de la prise de remorque.
- Ouvrez le capot arrière.
- Tirez brièvement la touche ➔*Fig. 152* dans le coffre à bagages. La boule d'attelage se déverrouille électriquement.
- Faites pivoter la boule sous le pare-chocs jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume en permanence.
- Fermez le capot arrière.

Signification du témoin de contrôle intégré à la touche

- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche ➔*Fig. 152* est, avec le capot arrière ouvert, allumé en permanence, la boule d'attelage est correctement encliquetée en position pivotée vers l'extérieur ou pivotée vers l'intérieur.
- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche clignote, cela signifie que la boule d'attelage n'est pas correctement encliquetée ou qu'elle est endommagée ➔⚠.
- Le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint environ une minute après la fermeture du capot arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte du dispositif d'attelage peut entraîner des blessures et des accidents.

- N'utilisez la boule d'attelage que lorsqu'elle est correctement encliquetée.
- Assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans la zone de débattement de la boule.
- N'intervenez jamais dans le processus de pivotement de la boule d'attelage avec des moyens auxiliaires ou des outils.
- N'actionnez jamais la touche lorsqu'une remorque est attelée ou lorsqu'une galerie porte-bagages ou d'autres pièces rapportées sont montées sur la boule d'attelage.
- Lorsque la boule d'attelage n'est pas encliquetée correctement ou que l'équipement électrique ou le dispositif d'attelage présente lui-même des dysfonctionnements, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.
- Si le diamètre de la boule au point minimum est inférieur à 49 mm, n'utilisez jamais le dispositif d'attelage.

AVIS

Ne dirigez pas le jet d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur à vapeur directement sur la boule à basculement ou sur la prise de courant pour remorque. Cela risque d'endommager les joints ou rincer la graisse nécessaire à la lubrification.

Par des températures extérieures extrêmement basses, il peut ne pas être possible de faire pivoter la boule d'attelage. Dans ce cas, il suffit de placer le véhicule dans des locaux plus chauds, par exemple dans un garage.

Montage d'un porte-vélos sur la boule du dispositif d'attelage

N'utilisez que des porte-vélos homologués par Volkswagen pour le véhicule.

Montez le porte-vélos conformément aux instructions de montage du fabricant.

Il est possible d'installer trois vélos au maximum sur le porte-vélos ➔⚠. Placer les vélos les plus lourds le plus près possible du véhicule (boule d'attelage).

Charge maximale

La charge maximale (système porte-charges et chargement) du porte-vélos monté sur la boule d'attelage est de **75 kg**. Il convient cependant de ne pas dépasser le poids sur flèche maximal admissible du dispositif d'attelage *Traction d'une remorque*.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte d'un porte-vélos monté sur la boule d'attelage peut entraîner des accidents et provoquer des blessures.

- Lisez la notice de montage du fabricant du porte-vélos et tenez-en compte.
- Ne dépassez jamais la charge indiquée et le porte-à-faux.
- Ne fixez jamais un porte-vélos sur le col sous la boule d'attelage. Le porte-vélos pourrait glisser en raison de la forme du col de la boule d'attelage.

AVIS

Si la charge maximale indiquée dans les instructions de montage du fabricant ou le porte-à-faux sont dépassés, le véhicule peut être considérablement endommagé.

- Ne dépassez jamais les valeurs données dans les instructions de montage.

Nous vous recommandons, avant de prendre la route et dans la mesure du possible, de retirer toutes les pièces rapportées des vélos, telles que paniers ou sacoches à vélo, sièges pour enfants ou batteries. Cela permet d'améliorer la résistance au vent et d'abaisser le centre de gravité du système de porte-bagages.

Indications pour la traction d'une remorque

Prise de remorque

Le branchement électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assuré par une prise à 13 broches pour remorque. L'affectation des broches est conforme à la norme DIN ISO 11446.

Si la remorque est dotée d'un **connecteur 7 broches**, un adaptateur approprié doit être utilisé.

Si vous n'êtes pas sûr que la remorque est correctement raccordée électriquement au véhicule tracteur, adressez-vous à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Intégration à l'alarme antivol

La remorque est intégrée à l'alarme antivol dans les conditions préalables suivantes :

- Si le véhicule a été équipé en première monte d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque est reliée au véhicule tracteur par un branchement électrique via la prise de courant de la remorque.
- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est en bon état de fonctionnement, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule (alarme antivol activée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que le branchement électrique avec la remorque est interrompu.

Intégration à l'alarme antivol (remorque avec blocs de feux arrière à DEL)

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme ne se déclenche pas dès que le branchement électrique avec la remorque équipée de feux arrière à DEL est interrompu.

AVERTISSEMENT

Des câbles électriques raccordés de manière inappropriée ou incorrecte peuvent mettre sous tension la remorque, entraîner des dysfonctionnements de toute l'électronique embarquée et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne faites effectuer les travaux sur l'équipement électrique du véhicule que dans un atelier spécialisé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière du véhicule tracteur ou à d'autres sources de courant.

AVERTISSEMENT

Le contact entre les broches de la prise de courant pour remorque peut provoquer des courts-circuits, la surcharge de l'équipement électrique ou la défaillance de l'éclairage et ainsi entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais ensemble les broches de la prise de courant pour remorque.
- Faites réparer les broches tordues dans un atelier spécialisé.

AVIS

Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule. Par exemple, le véhicule se relève ou s'abaisse en cas de modification de la charge ou d'un endommagement des pneus. Des forces importantes risquant d'endommager le véhicule et la remorque s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque.

En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de dysfonctionnement de l'alarme antivol, faites contrôler le véhicule dans un atelier spécialisé.

Lorsque la remorque est reliée par branchement électrique via la prise de courant de la remorque, la batterie 12 V se décharge si le moteur est arrêté et si les accessoires sont activés.

Si l'état de charge de la batterie 12 V est faible, le branchement électrique avec la remorque est automatiquement interrompu.

Chargement de la remorque

Poids tracté et poids sur flèche

Le poids tracté est le poids que le véhicule peut tracter.

Le poids sur flèche est le poids qui s'exerce à la verticale de haut en bas sur la boule du dispositif d'attelage.

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage ne sont que des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment *en-deçà* de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de toujours exploiter le poids sur flèche maximal autorisé. Un poids sur flèche insuffisant nuit au comportement routier de l'ensemble de véhicules.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

Poids sur flèche autorisé maximal

Le **poids sur flèche** *maximal* autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser **80 kg**.

Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque.

Dans certains pays, les remorques sont répertoriées en catégories. Nous vous recommandons de vous informer sur les remorques appropriées auprès d'un atelier spécialisé.

Chargement de la remorque

L'ensemble de véhicules doit être équilibré. Pour cela, exploitez le poids sur flèche maximal autorisé et ne chargez pas la remorque complètement à l'arrière ni complètement à l'avant :

- Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu.
- Arrimez correctement le chargement sur la remorque.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

En cas de traction d'une remorque, les pneus du véhicule tracteur doivent être gonflés à la pression de gonflage maximale autorisée *Pression de gonflage des pneus*.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dépassement du poids sur flèche maximal et de la charge sur essieu maximale ainsi que du poids total ou du poids roulant du véhicule et de la remorque peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.
- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur les essieux avec le poids actuel sur les essieux avant et arrière. Né dépassez jamais le poids total maximal autorisé avec le poids avant et arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'ensemble de véhicules, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Chargez toujours correctement la remorque.
- Fixez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de fixation ou de serrage appropriées et en bon état.

Conduite avec une remorque

Réglage des projecteurs

Lorsqu'une remorque est attelée, la partie avant du véhicule peut se soulever et les feux de croisement allumés peuvent éblouir les autres usagers de la route. Abaissez les faisceaux lumineux en conséquence à l'aide du système de réglage du site des projecteurs. Le réglage automatique du site des projecteurs s'adapte automatiquement. Aucun réglage n'est donc nécessaire.

Particularités de la conduite avec une remorque

- Si la remorque possède un **frein à inertie**, freinez *avec précaution dans un premier temps*, puis plus énergiquement. Cela évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.
- La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.
- En descente, utilisez votre frein moteur. Si vous utilisez uniquement les freins, le système de freinage risque de surchauffer et, éventuellement, de tomber en panne.
  - Pour les véhicules avec une boîte de vitesses mécanique, rétrogradez avant la descente.
  - En mode Tiptronic de la boîte de vitesses automatique, sélectionnez un rapport inférieur.
- Le centre de gravité du véhicule, et par conséquent ses qualités routières, ont été modifiés par le poids tracté et par le poids total plus élevé de l'attelage.
- La configuration véhicule tracteur à vide/remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition de la charge. Dans ce cas, conduisez avec une grande prudence et lentement.

Démarrage en côte avec une remorque

En fonction de la pente et du poids total de l'attelage, un attelage en stationnement peut reculer légèrement lors d'un démarrage.

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Appuyez une fois sur la touche (P) pour désactiver le frein de stationnement électronique *Frein de stationnement électronique*.
- En présence d'une boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.
- Engagez la 1re vitesse ou mettez le levier sélecteur en position **D**.
- Tirez sur la touche (P) et maintenez-la dans cette position pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de stationnement électronique.

- Relâchez la pédale de frein.
- Démarrez lentement.
- Pour cela, relâchez lentement la pédale d'embrayage de la boîte mécanique.
- Relâchez la touche (P) uniquement lorsque le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.

⚠ AVERTISSEMENT

La traction incorrecte d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et rallonger la distance de freinage.
- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.
- Accélérez modérément et en faisant très attention. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage brusque et subite.
- Soyez particulièrement prudent lors des dépassements. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.
- Respectez les vitesses maximales qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent pour les véhicules sans remorque.

Système de stabilisation de la remorque

Le système de stabilisation de la remorque peut détecter les mises en lacets d'une remorque attelée et les contrer.

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du programme électronique de stabilisation (ESC).

Lorsque le système de stabilisation de la remorque détecte un mouvement de lacet de la remorque, il aide automatiquement à réduire les risques de « balancement » de la remorque, en même temps que la fonction de contre-braquage.

Conditions de fonctionnement du système de stabilisation de la remorque

- Le dispositif d'attelage a été installé en première monte ou un dispositif d'attelage compatible a été installé en deuxième monte.
- Le programme électronique de stabilisation (ESC) et l'antipatinage (ASR) sont activés. Le témoin de contrôle ou sur le combiné d'instruments ne s'allume alors pas.
- La remorque est raccordée électriquement avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- La vitesse est supérieure à environ 60 km/h.
- Le poids sur flèche maximal est exploité.
- La remorque doit posséder un timon rigide.
- Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.

AVERTISSEMENT

Le supplément de sécurité apporté par le système de stabilisation de la remorque ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Sur chaussées glissantes, accélérez avec prudence.
- Si un système effectue une régulation, levez le pied de l'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Il se peut que le système de stabilisation de la remorque ne puisse pas détecter correctement toutes les situations de conduite.

- Lorsque l'ESC est désactivé, le système de stabilisation de la remorque l'est aussi.
- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur les chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre en portefeuille malgré le système de stabilisation de la remorque.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.
- Des freinages brusques risquent de se produire automatiquement, en cas de situations de conduite extrêmes, si aucune remorque n'est attelée, mais qu'une fiche est branchée dans la prise de courant pour remorque (par ex. porte-vélos avec éclairage).

Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

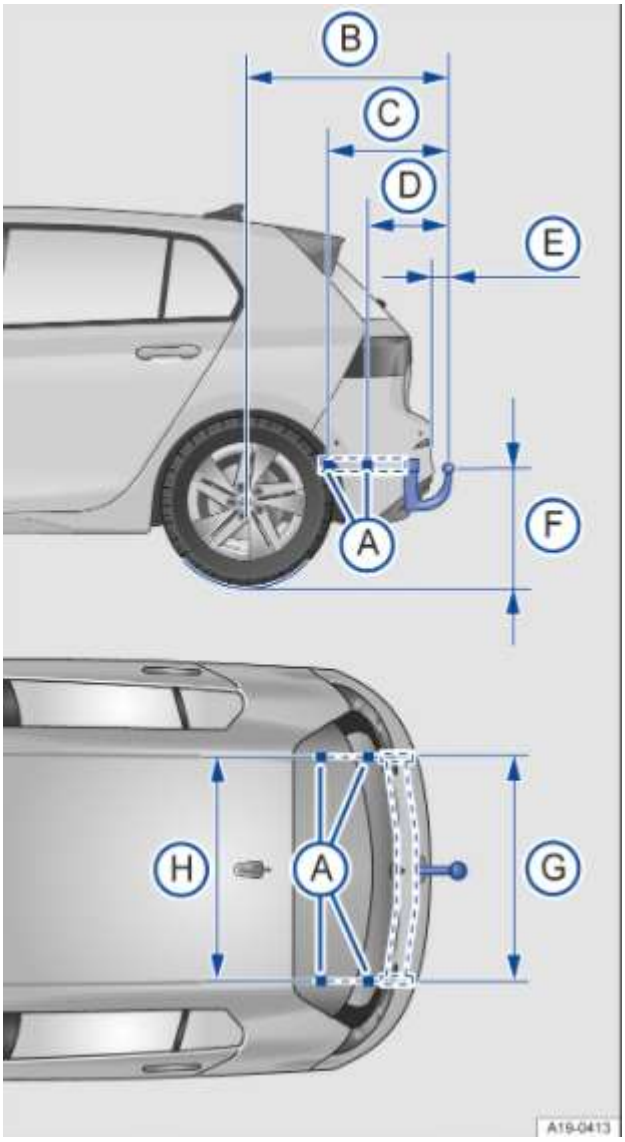

Fig. 153 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

En cas de montage ultérieur d'un dispositif d'attelage, respectez impérativement les cotes d'écartement ➔*Fig. 153*. La cote plus petite allant du milieu de la boule d'attelage jusqu'à la chaussée Ⓕ ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Cela est également valable lorsque le véhicule est entièrement chargé, poids sur flèche maximal compris.

Ⓐ	Points de fixation	Ⓔ	65 mm minimum
Ⓑ	851 mm	Ⓕ	350 – 420 mm
Ⓒ	532 mm	Ⓖ	1043 mm
Ⓓ	312 mm	Ⓗ	1048 mm

Volkswagen vous recommande de faire effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage dans un atelier spécialisé. Il peut par exemple être nécessaire de transformer le système de refroidissement ou de monter des tôles calorifuges. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

DANGER

Le rééquipement d'un dispositif d'attelage n'est pas autorisé sur les véhicules équipés d'un réservoir de gaz naturel. Lors d'une collision arrière, il existe un risque d'explosion pouvant provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- N'effectuez jamais d'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur des véhicules équipés d'un réservoir de gaz naturel !

AVERTISSEMENT

Des câbles électriques inadéquats ou branchés de manière incorrecte peuvent entraîner des dysfonctionnements de toute l'électronique embarquée et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Faites effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

En cas de dispositif d'attelage mal monté ou inadapté, la remorque peut se détacher du véhicule tracteur. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

Utilisez uniquement des dispositifs d'attelage agréés par Volkswagen pour le type de véhicule concerné.

Résolution des problèmes

Boule d'attelage non verrouillée

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

- N'utilisez pas le dispositif d'attelage. Contrôlez le verrouillage du dispositif d'attelage *Boule d'attelage électrique*.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Carburant et épuration des gaz d'échappement

Consignes de sécurité relatives à la manipulation du carburant

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du carburant peut entraîner des explosions, un incendie ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Avant le ravitaillement en carburant, coupez le moteur et le contact, éteignez votre téléphone mobile et tout autre équipement radio.
- Avant le ravitaillement en carburant, coupez le chauffage stationnaire *Chauffage et ventilation stationnaires*.
- Lors du ravitaillement, ne montez pas dans le véhicule pour éviter d'éventuelles décharges électrostatiques.
- Assurez-vous que le bouchon de réservoir est correctement fermé et qu'il n'y a pas d'écoulement de carburant.
- Respectez les consignes de sécurité en vigueur et la réglementation locale relative à la manipulation du carburant.

AVERTISSEMENT

Un ravitaillement avec un carburant incorrect peut entraîner un incendie, des blessures graves et un endommagement du véhicule.

- Le véhicule doit être ravitaillé exclusivement avec du carburant agréé.
- Ne ravitaillez pas le véhicule avec des carburants contenant des métaux et n'utilisez que des additifs d'entretien agréés par Volkswagen en respectant le dosage prescrit.
- Nettoyez immédiatement toutes les pièces du véhicule sur lesquelles du carburant a débordé.

ATTENTION

Du carburant peut s'échapper du jerricane. Cela peut entraîner un incendie et des blessures.

- Ne transportez pas de jerricane à bord du véhicule.

Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les écoulements de fluides et éliminez-les conformément à la réglementation en vigueur.

Un déverrouillage de secours de la trappe à carburant n'est pas possible. En cas d'urgence, faites appel à un spécialiste.

Types de carburant et ravitaillement

Entrée en matière

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière droit du véhicule.

Identification des carburants et des normes de carburant

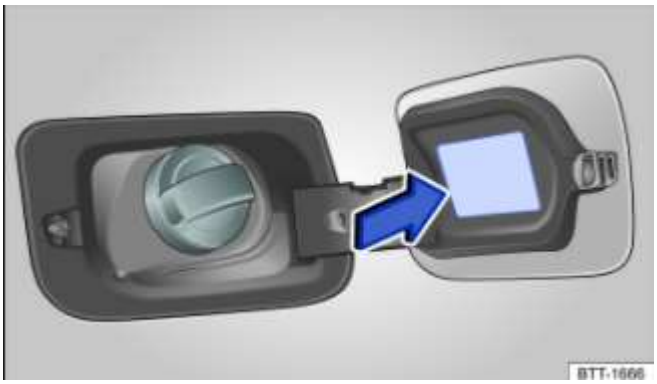

Fig. 154 Sur la face intérieure de la trappe à carburant : plaque de type de carburant (schéma de principe)

Plaque de type de carburant

Le type de carburant avec lequel le véhicule doit être ravitaillé dépend de la motorisation du véhicule. Une plaque indiquant au moins un type de carburant à utiliser pour le véhicule est apposée en usine sur la trappe à carburant ➔*Fig. 154*.

La désignation et le cadre indiquent quels carburants sont appropriés pour le véhicule. Il s'agit ici d'une exigence minimale. Il est interdit de ravitailler le véhicule avec d'autres carburants *→ Identification des carburants et des normes de carburant*.

Norme de carburant

Le carburant à utiliser doit satisfaire à l'une des normes suivantes. Il est interdit de ravitailler le véhicule avec d'autres carburants *→ Identification des carburants et des normes de carburant*.

En cas d'indisponibilité de carburant conforme aux normes indiquées, demandez à votre Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé quels carburants disponibles conviennent à votre véhicule.

Essence

Fig. 155 Essences avec part d'éthanol

Essence contenant de l'**E**thanol. Le chiffre indique la teneur maximale en éthanol dans l'essence, par ex. E5 pour une teneur maximale en éthanol de 5 %.

Normes de carburant

- EN 228
- Resolucao ANP N° 40 (Brésil)
- Resolucion 576/2019 (Argentine)
- NOM-016-CRE-2016 (Mexique)

Gazole

Fig. 156 Gazoles avec teneur en biogazole

Gazole contenant du **B**iogazole. Le chiffre indique la teneur maximale en biodiesel du gazole, par ex. B7 pour une teneur maximale de 7 % en biodiesel.

Normes de carburant

- EN 590
- DIN EN 590

Gaz naturel (GNC)

Fig. 157 GNC – Gaz naturel comprimé

CNG est l'abréviation de **C**ompressed **N**atural **G**as (gaz naturel comprimé).

Normes de carburant

- EN 16723_2 (de préférence CNG avec au maximum 10 mg de soufre par m3)

AVIS

Le ravitaillement avec un carburant non conforme aux normes ou non agréé peut causer une perte de puissance et des dommages considérables au moteur et au système d'alimentation.

- Avant de ravitailler le véhicule en carburant, contrôlez si les carburants indiqués à la pompe correspondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec des carburants conformes à la norme et au type d'identification mentionnés ci-dessus pour éviter tout endommagement du système d'alimentation et toute panne du moteur.

Essence

Types d'essence

Les différents types d'essence se distinguent par leur indice d'octane « recherche » (RON). Le véhicule peut être ravitaillé avec une essence présentant un RON supérieur à celui requis par le moteur. Cela n'apporte cependant aucun avantage en matière de consommation de carburant ou de puissance du moteur.

Plusieurs types de carburant, par ex. **95/92** / 97/93RON peuvent être indiqués sur l'autocollant. Les types d'essence en gras, dans notre exemple 95/92, sont ceux privilégiés pour le véhicule. Ce n'est que lorsque ces derniers ne sont pas disponibles qu'un autre type d'essence listé peut être utilisé. Le véhicule doit alors être ravitaillé avec de l'essence ayant un indice d'octane supérieur, par ex. 97 au lieu de 93 RON.

Ravitaillez les véhicules à moteur à essence uniquement avec de l'essence sans plomb ou de l'essence à teneur maximale en éthanol de 10 % (E10) ➔ ⓘ.

La qualité du carburant a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez votre véhicule avec du carburant contenant déjà des additifs appropriés ➔ ⓘ.

AVIS

L'utilisation de carburant et d'additifs non appropriés risque d'endommager le véhicule.

- Avant de ravitailler le véhicule en carburant, contrôlez si la norme de carburant indiquée à la pompe correspond aux exigences du véhicule.
- N'utilisez que des additifs d'entretien agréés par Volkswagen et respectez le dosage prescrit.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec de l'essence présentant un indice d'octane recherche (RON) supérieur ou égal à celui indiqué. Si, en cas d'urgence, vous êtes contraint d'utiliser de l'essence présentant un indice d'octane insuffisant, faites tourner le moteur uniquement à régime moyen et sans forte sollicitation. Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur. Prenez dès que possible de l'essence présentant un indice d'octane suffisant.

Gazole

Ravitaillez les véhicules à moteur diesel uniquement avec du gazole ou du gazole à teneur maximale en biogazole de 7 % ➔ ⚠.

Si vous utilisez du gazole à teneur élevée en soufre, les entretiens doivent être effectués à intervalles plus rapprochés. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé.

La qualité du carburant a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez votre véhicule avec du carburant contenant déjà des additifs appropriés ➔ ⚠.

Gazole d'hiver et réchauffeur de filtre

Lors de la saison froide, un gazole présentant un comportement au froid amélioré (gazole d'hiver) doit être utilisé. Le ravitaillement avec du gazole d'hiver permet d'éviter des dysfonctionnements. Le gazole d'hiver est proposé lors de la saison froide dans les stations-service.

Les normes de carburant spécifiques à chaque pays définissent différentes classes de résistance au froid en fonction des saisons et des conditions climatiques *Types de carburant et ravitaillement*.

Les véhicules à moteur diesel sont équipés d'un réchauffeur de filtre. Ce dernier permet de garantir le bon comportement au froid du gazole pendant la marche du véhicule. Vous pouvez obtenir des informations sur le comportement au froid du gazole auprès de stations-service du pays concerné.

Nous vous recommandons de garer votre véhicule dans un lieu abrité, par ex. un garage, pour être sûr de pouvoir le démarrer même lorsque la température extérieure est basse.

Détrompeur de ravitaillement

La goulotte de remplissage de carburant des véhicules à moteur diesel peut être dotée d'un détrompeur de ravitaillement destiné à empêcher que le véhicule soit ravitaillé à l'aide de pistolets ne distribuant pas de gazole.

Si vous ne parvenez pas à introduire correctement le pistolet distributeur dans la goulotte de remplissage de carburant, contrôlez tout d'abord s'il s'agit bien d'un pistolet distributeur de gazole. Après vous être assuré qu'il s'agit du pistolet distributeur correct, tournez ce dernier d'un côté et de l'autre en appuyant légèrement. Cela permet d'ouvrir le détrompeur de ravitaillement et de rendre possible le ravitaillement. Si le détrompeur de ravitaillement reste fermé, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Si, en cas d'urgence, vous devez ravitailler votre véhicule avec un jerricane, le détrompeur de ravitaillement ne s'ouvre pas.

Pour pouvoir remplir le réservoir à carburant malgré tout, versez le **gazole** lentement et par petites quantités. Utilisez un adaptateur approprié pour le jerricane afin de faciliter le ravitaillement. Vous trouverez des adaptateurs appropriés auprès de votre Partenaire Volkswagen ou d'un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Un ravitaillement avec un carburant incorrect peut entraîner un incendie, des blessures graves et un endommagement du véhicule.

- Avant de ravitailler le véhicule en carburant, contrôlez si la norme de carburant indiquée à la pompe correspond aux exigences du véhicule.
- N'utilisez pas de biogazole pur, d'essence, de fioul domestique ou d'autres carburants inappropriés.
- N'utilisez que des additifs d'entretien agréés par Volkswagen et respectez le dosage prescrit.

Par des températures hivernales, il est possible que le moteur diesel soit plus bruyant et que les gaz d'échappement soient légèrement bleutés.

Ravitaillement en carburant

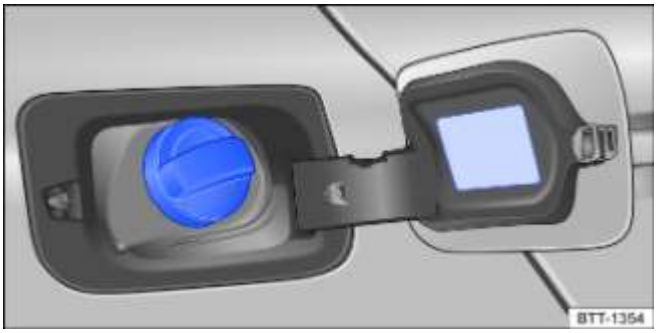

Fig. 158 Derrière la trappe à carburant : bouchon de réservoir (schéma de principe)

Ravitaillement

1. Déverrouillez la trappe à carburant avec la clé du véhicule ou la touche située dans la porte du conducteur.
2. Ouvrez la trappe à carburant.
3. Dévissez le bouchon de réservoir et insérez-le dans l'ouverture prévue à cet effet sur la trappe à carburant.
4. Orientez la poignée du pistolet distributeur vers le bas pour garantir un ravitaillement optimal.
5. Le réservoir à carburant est plein lorsque le pistolet distributeur coupe le débit pour la première fois → *Ravitaillement en carburant*.
6. Vissez le bouchon de réservoir sur la goulotte de remplissage de carburant.
7. Fermez la trappe à carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas réservoir à carburant trop rempli, du carburant peut gicler ou déborder. Cela peut provoquer des explosions, des incendies et des blessures graves.

- Ne continuez pas le ravitaillement lorsque le pistolet distributeur automatique a coupé le débit une première fois.

Gaz naturel

Gaz naturel et types de gaz naturel

Les véhicules équipés d'un moteur au gaz naturel doivent par conséquent être exclusivement ravitaillés et conduits avec du gaz naturel comprimé (GNC). L'utilisation d'autres types de gaz naturel n'est pas autorisée.

Le véhicule peut fonctionner au biogaz. Pour plus d'informations, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé.

N'effectuez aucune modification sur la construction de la goulotte de remplissage de gaz et utilisez uniquement des adaptateurs autorisés ➔ ⚠.

Qualité et consommation de gaz naturel

Il existe deux classes de qualité du gaz naturel, le gaz H et le gaz B. Le gaz H a un meilleur pouvoir calorifique et des teneurs en azote et en dioxyde de carbone moindres que le gaz B. Plus le pouvoir calorifique du gaz naturel est élevé, plus la consommation est faible.

Le pouvoir calorifique ainsi que la teneur en azote et en dioxyde de carbone peuvent varier au sein d'une même catégorie de qualité. C'est pourquoi la consommation du véhicule pendant la marche peut varier même s'il est ravitaillé avec une seule qualité de gaz.

La gestion moteur du véhicule s'adapte automatiquement aux différentes qualités de gaz naturel. C'est pour cette raison que les deux qualités de gaz naturel peuvent être mélangées dans le réservoir. Il n'est pas nécessaire de rouler jusqu'à ce que le réservoir de gaz naturel soit vide pour effectuer un ravitaillement avec une autre qualité de gaz.

La qualité du gaz naturel est indiquée sur l'afficheur du combiné d'instruments Affichage des données de conduite (indicateur multifonction).

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du gaz naturel peut entraîner des explosions, un incendie, des brûlures et des blessures graves ou endommager le véhicule.

- Ravitaillez toujours le véhicule avec du gaz naturel comprimé (GNC).
- N'utilisez jamais d'autres types de gaz naturel (par ex. GNL ou hythane).
- N'effectuez jamais de modifications sur la goulotte de remplissage de gaz et n'utilisez jamais d'adaptateurs non autorisés.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ignorez volontairement une odeur de gaz régnant dans le véhicule ou se répandant lorsque vous faites un ravitaillement, vous risquez de provoquer des blessures graves. En cas d'odeur de gaz ou de fuite présumée de l'installation de gaz naturel :

- Arrêtez-vous immédiatement et coupez le contact.
- Ouvrez toutes les portes pour aérer suffisamment le véhicule.
- Éteignez immédiatement les cigarettes et sortez du véhicule tous les objets pouvant provoquer des étincelles ou du feu.
- Ne poursuivez pas votre route si l'odeur de gaz persiste !
- Quittez la zone dangereuse et prévenez les services de secours si nécessaire.
- Faites appel à un spécialiste en mesure de vous aider et faites éliminer le dysfonctionnement.

Contrôles réguliers de l'installation de gaz naturel

Les réservoirs de gaz naturel peuvent être endommagés ou corrodés par des facteurs extérieurs ➔ ⚠. C'est pourquoi le détenteur du véhicule doit s'assurer que l'installation de gaz naturel est contrôlée tous les quatre ans au moins dans un atelier spécialisé (contrôle visuel).

On peut consulter l'échéance du prochain contrôle réglementaire de l'installation de gaz naturel sur l'afficheur du combiné d'instruments Affichage des données de conduite (indicateur multifonction). Tenez compte des messages ainsi que des témoins d'alerte et de contrôle *Composants liés à l'épuration des gaz d'échappement*.

Le détenteur du véhicule doit faire remplacer dans un atelier spécialisé les réservoirs de gaz naturel **avant** l'expiration de leur durée de vie. Renseignez-vous auprès de votre Partenaire Volkswagen ou de votre atelier spécialisé pour connaître la durée de vie de vos réservoirs de gaz naturel ➔ ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

Les réservoirs de gaz naturel endommagés ou corrodés peuvent éclater et entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Faites contrôler les réservoirs de gaz naturel au moins tous les quatre ans (contrôle visuel).
- Les réservoirs de gaz naturel ont une durée de conservation limitée. Faites remplacer les réservoirs à temps. Des informations complémentaires sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Les réservoirs de gaz naturel peuvent être endommagés en cas d'accident (collision) ou si le soubassement a heurté un obstacle. Les réservoirs de gaz naturel endommagés peuvent éclater lors d'un ravitaillement et entraîner des blessures graves, voire mortelles !

- Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites effectuer un contrôle de l'installation de gaz.
- N'effectuez le ravitaillement qu'une fois le contrôle de l'installation de gaz effectué.

Ravitaillement en gaz naturel

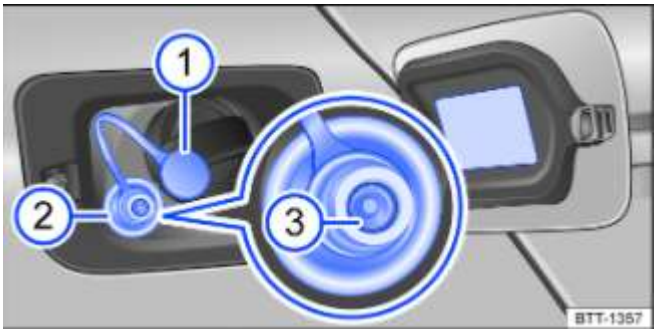

Fig. 159 Derrière la trappe à carburant : goulotte de remplissage de gaz

①	Capuchon d'obturation ①
②	Goulotte de remplissage de gaz ②
③	Bague-joint de la goulotte de remplissage de gaz ③

La manipulation des coupleurs de remplissage des installations de gaz naturel peut varier. Veuillez vous adresser au personnel qualifié de la station-service ➔ ⚠.

Ravitaillement

Lisez les informations contenues dans la Notice d'Utilisation de l'installation de gaz naturel et tenez-en compte.

- Ouvrez la trappe à carburant.
- Retirez le capuchon d'obturation de la goulotte de remplissage de gaz.
- Enfoncez le coupleur de remplissage sur la goulotte de remplissage de gaz.
- Le réservoir à gaz naturel est plein lorsque le compresseur se désactive automatiquement.
- Appuyez sur la touche d'arrêt de l'installation de gaz naturel pour mettre fin prématurément au ravitaillement.
- Après avoir retiré le coupleur de remplissage, assurez-vous que la bague-joint de la goulotte de remplissage de gaz est présente. Remettez la bague-joint dans la goulotte de remplissage de gaz naturel.
- Remettez le capuchon d'obturation en place sur la goulotte de remplissage de gaz et fermez la trappe à carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du gaz naturel peut entraîner des explosions, des blessures graves et endommager le véhicule.

- Faites exclusivement l'appoint avec du gaz naturel comprimé (GNC).
- N'effectuez jamais de modifications sur la goulotte de remplissage de gaz.
- Utilisez uniquement des adaptateurs autorisés.

L'installation de gaz naturel du véhicule est adaptée au ravitaillement sur grands et petits compresseurs.

Résolution des problèmes

Contrôle urgent de l'installation de gaz naturel

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Le message **Fonctionnement CNG impossible !** s'affiche.

- Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.
- Faites contrôler l'installation de gaz naturel.

OU : le message **Fonctionnement CNG impossible dans X jours !** s'affiche.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé dans le délai imparti.
- Faites contrôler l'installation de gaz naturel.

Contrôle de l'installation de gaz naturel

Le témoin de contrôle s'allume en blanc ou en jaune.

Le message texte **Fonctionnement CNG impossible dans XX jours !** s'affiche.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé dans le délai imparti.
- Faites contrôler l'installation de gaz naturel.

Épuration des gaz d'échappement

Entrée en matière

Les composants liés à l'épuration des gaz d'échappement réduisent les émissions polluantes :

- AdBlue® *AdBlue*
- Catalyseur *Catalyseur*
- Filtre à particules (en fonction de l'équipement) *Filtre à particules*

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dont l'inhalation peut entraîner une perte de connaissance, voire la mort.

- Ne faites pas tourner le moteur dans des locaux fermés.
- Ne démarrez jamais le moteur dans des locaux fermés.
- Ne laissez pas votre véhicule sans surveillance pendant que le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela peut provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de telle manière que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. des herbes sèches.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection du soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, filtres à particules ou écrans thermiques.

AdBlue®

Grâce à la solution à base d'urée AdBlue®, le catalyseur de réduction catalytique sélective (SCR) transforme les oxydes d'azote en azote et en eau. AdBlue® est une marque déposée ; le produit est également connu sous la désignation AUS32 ou DEF (Diesel Exhaust Fluid).

Informations légales

Toute modification technique du système d'épuration des gaz d'échappement susceptible d'avoir une incidence sur la dépollution des gaz d'échappement avec l'AdBlue® est strictement interdite.

Si vous n'utilisez pas exclusivement l'AdBlue® homologué par Volkswagen et conforme à la norme ISO-22241-1 pour le remplissage ou les appoints, le véhicule ne sera plus conforme au certificat de conformité délivré pour son type.

L'utilisation du véhicule sans l'AdBlue® prescrit par Volkswagen peut constituer un délit.

Si le système d'épuration des gaz d'échappement n'est pas utilisé dans les conditions prévues, il risque d'y avoir une dégradation des émissions polluantes.

Informations relatives à l'AdBlue®

La consommation d'AdBlue® dépend du style de conduite adopté, de la température de fonctionnement du système et de la température ambiante. L'autonomie restante et la quantité d'appoint peuvent être régulièrement contrôlées sur l'afficheur du combiné d'instruments Affichage des données de conduite (indicateur multifonction).

L'AdBlue® gèle à partir de –11 °C et le ravitaillement risque donc d'être difficile quand il fait très froid. Le système est chauffé au cours de la marche du véhicule afin de garantir l'épuration des gaz d'échappement même par très basse température.

Les appoints d'AdBlue® doivent être effectués indépendamment des échéances d'entretien. En effet, ils peuvent être plus fréquents et donc intervenir entre les intervalles d'entretien.

Le réservoir d'AdBlue® ne doit pas être vide *Composants liés à l'épuration des gaz d'échappement*.

Système de notification et d'alerte de niveau bas

Effectuez systématiquement un appoint d'AdBlue® dès que l'afficheur du combiné d'instruments vous y invite *AdBlue*.

AdBlue® dans des conditions d'utilisation normales. Autonomie restante supérieure à 2 000 km ou 2 400 km (en fonction de l'équipement du véhicule). L'appoint d'AdBlue® est possible, mais pas obligatoire.

À partir d'une **autonomie restante de 2 000 km ou de 2 400 km** (en fonction de l'équipement du véhicule), une notification d'appoint d'AdBlue® apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'autonomie restante actuelle s'affiche lors de cette notification.

Si vous ne tenez pas compte de la notification et que l'**autonomie restante descend à 1 000 km**, le témoin de contrôle jaune s'allume. Une mention indiquant que le moteur ne pourra plus redémarrer dans XXX km apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Si vous ne tenez pas compte du témoin de contrôle jaune et que la mention **Autonomie restante 0 km** s'affiche, il devient impossible de redémarrer le moteur. Le témoin d'alerte rouge s'allume.

Système de notification et d'alerte en cas de dysfonctionnement

Si le système d'épuration des gaz d'échappement présente un dysfonctionnement ou qu'il contient de l'AdBlue® non conforme à la norme ISO 22241-1, les témoins de contrôle blancs ou jaunes s'allument. À partir du moment où le témoin de contrôle jaune s'allume, l'**autonomie restante est de 1 000 km**.

Si vous ne tenez pas compte des témoins de contrôle jaunes, les témoins d'alerte rouges s'allument. L'**autonomie restante est de 0 km** et il est désormais impossible de redémarrer le moteur.

ATTENTION

L'AdBlue® est un liquide irritant et corrosif qui peut entraîner des blessures au contact de la peau, des yeux ou de l'appareil respiratoire.

- Suivez toujours les instructions d'utilisation figurant sur les bidons d'AdBlue®. Dans des conditions d'utilisation conformes aux instructions, il y a peu de risques que l'utilisateur entre en contact avec de l'AdBlue®.
- Conservez l'AdBlue® uniquement dans son bidon d'origine fermé. N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres récipients.
- Conservez toujours l'AdBlue® en lieu sûr, hors de portée des enfants.
- En cas de contact d'AdBlue® avec les yeux, rincez-les immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- En cas de contact d'AdBlue® avec la peau, rincez-la immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- En cas d'ingestion d'AdBlue®, rincez-vous immédiatement la bouche à grande eau pendant au moins 15 minutes. Ne provoquez pas de vomissement en l'absence de prescription médicale. Faites immédiatement appel à un médecin.

AVIS

Si le niveau d'AdBlue® est insuffisant, le véhicule ne peut pas redémarrer après la coupure du contact. Aucun démarrage de fortune n'est possible !

- Faites l'appoint avec une quantité suffisante d'AdBlue® au plus tard lorsque l'autonomie restante est d'environ 1 000 km.
- Ne roulez jamais jusqu'à épuisement du réservoir d'AdBlue®.

AVIS

La manipulation incorrecte de l'AdBlue® peut provoquer des endommagements du véhicule qui sont exclus de la garantie.

- Utilisez uniquement de l'AdBlue® conforme à la norme ISO 22241-1.
- Ne mélangez jamais de l'eau, du carburant ou des additifs à l'AdBlue®.
- Ne versez jamais d'AdBlue® dans le réservoir à gazole.
- Ne conservez pas le bidon de recharge en permanence à bord du véhicule. Des variations de température et des endommagements peuvent entraîner un défaut d'étanchéité du bidon et l'AdBlue® risque alors d'endommager l'habitacle.

Fig. 160 Derrière la trappe à carburant : bouchon de réservoir d'AdBlue (schéma de principe)

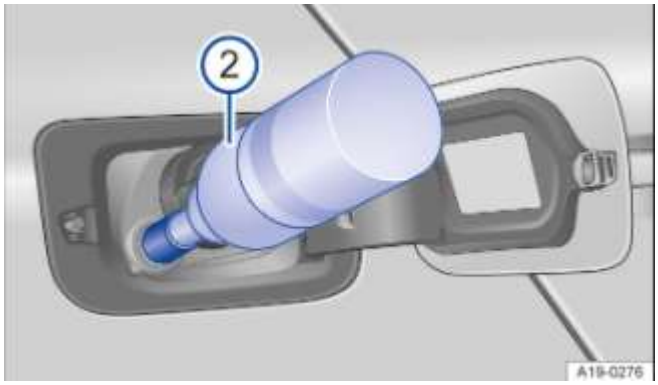

Fig. 161 Derrière la trappe à carburant : ravitaillement en AdBlue avec le bidon de recharge (schéma de principe)

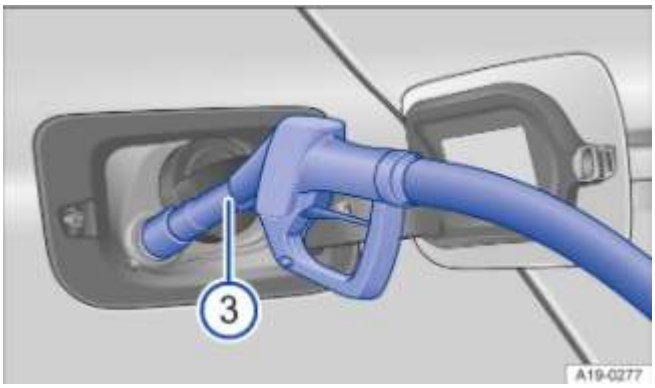

Fig. 162 Derrière la trappe à carburant : ravitaillement en AdBlue avec le pistolet distributeur (schéma de principe)

Légende de la *Fig. 160*, de la *Fig. 161* et de la *Fig. 162* :

①	Bouchon de la goulotte de remplissage d'AdBlue®
②	Bidon de recharge
③	Pistolet distributeur d'AdBlue®

Préparation du ravitaillement

La goulotte de remplissage d'AdBlue® se trouve derrière la trappe à carburant, à côté de la goulotte de remplissage de carburant ➔*Fig. 160*.

- Garez le véhicule sur une surface plane et coupez le contact.
- Ouvrez la trappe à carburant.
- Dévissez le bouchon de la goulotte de remplissage d'AdBlue®.
- Utilisez **uniquement** de l'AdBlue® conforme à la **norme ISO 22241-1**.

Ravitaillement avec le bidon de recharge

Tenez compte des informations relatives à la conservation ainsi que des consignes et indications du fabricant figurant sur le bidon de recharge.

- Dévissez le bouchon du bidon de recharge.
- Mettez en place le bidon de recharge sur la goulotte de remplissage d'AdBlue® et vissez-le.
- Ne compressez pas le bidon de recharge pour éviter de l'endommager.
- Mettez en place le bidon de recharge sur la goulotte de remplissage de carburant et maintenez-le dans cette position.
- Versez au moins la quantité d'appoint minimale indiquée sur le combiné d'instruments.
- Ne compressez pas le bidon de recharge pour éviter de remplir le réservoir de manière excessive ➔ ⓘ.
- Dévissez le bidon de recharge.

Ravitaillement avec un pistolet distributeur

Le réservoir d'AdBlue® peut être rempli à toutes les pompes distributrices d'AdBlue®.

Ne ravitaillez pas le véhicule simultanément en carburant et en AdBlue®.

- Le pistolet distributeur d'AdBlue® fonctionne de la même manière qu'un pistolet distributeur de carburant.
- Orientez la poignée du pistolet distributeur d'AdBlue® vers le bas pour garantir un ravitaillement optimal ➔*Fig. 162*.
- Versez au moins la quantité d'appoint minimale indiquée sur le combiné d'instruments.
- Ne continuez pas le ravitaillement pour éviter de remplir le réservoir d'agent de réduction de manière excessive.
- Le réservoir d'AdBlue® est plein lorsque le pistolet distributeur coupe le débit pour la première fois ➔ ⓘ.

Ravitaillement à l'aide d'un jerricane

- Dévissez le bouchon du jerricane.
- Pour remplir le réservoir d'AdBlue®, utilisez le bec verseur intégré.
- Versez au moins la quantité d'appoint minimale indiquée sur le combiné d'instruments.
- Le réservoir d'AdBlue® est plein lorsque le niveau d'AdBlue® atteint la hauteur de la goulotte de remplissage d'AdBlue®. Évitez tout remplissage excessif du réservoir d'AdBlue® ➔ ⓘ.

Préparation de la poursuite du voyage

- Revissez le bouchon de la goulotte de remplissage d'AdBlue® jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Fermez la trappe à carburant.
- Mettez **seulement** le contact pendant au moins 30 secondes afin que le ravitaillement puisse être détecté par le système.
- Ne démarrez le moteur qu'ensuite.

AVIS

Un remplissage excessif d'AdBlue® peut endommager le système de réservoir et le véhicule.

- Ne versez pas plus que la quantité d'appoint maximale indiquée sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Si vous renversez de l'AdBlue® par mégarde, essuyez-le le plus rapidement possible avec un chiffon humide et à l'eau froide en grande quantité.
- Éliminez l'AdBlue® cristallisé avec une éponge et de l'eau chaude.

Éliminez le bidon de recharge dans le respect de l'environnement.

Des bidons de recharge d'AdBlue® appropriés sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective

Les témoins d'alerte rouges s'allument.

Défaut AdBlue ! Plus de démarrage moteur possible !

La réduction catalytique sélective présente un dysfonctionnement ou est remplie d'AdBlue® non conforme à la norme. Il devient impossible de démarrer le moteur.

- Rendez-vous immédiatement, sans couper le moteur, dans un atelier spécialisé.
- Faites contrôler le système.

ou Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective

Les témoins de contrôle jaune ou blanc s'allument.

Défaut AdBlue ! Démarrage moteur impossible dans XXX km.

Il y a dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective ou l'appoint a été effectué avec de l'AdBlue® non conforme à la norme.

- Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.
- Faites contrôler le système.

Niveau d'AdBlue® insuffisant

Le témoin d'alerte rouge s'allume.

Appoint d'AdBlue ! Démarrage moteur impossible !

Le moteur ne peut plus démarrer car le niveau d'AdBlue® est insuffisant.

- Arrêtez le véhicule.
- Versez la quantité d'appoint minimale d'AdBlue® dans le réservoir *AdBlue*.

ou Niveau d'AdBlue® faible

Le témoin de contrôle jaune ou blanc s'allume.

Appoint d'AdBlue ! Démarrage moteur impossible dans XXX km.

- Faites l'appoint d'AdBlue® dans la plage de kilométrage indiquée *AdBlue*.

Catalyseur

Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du catalyseur du moteur à essence :

- Ne ravitaillez le véhicule qu'avec de l'essence sans plomb.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant *Types de carburant et ravitaillement*.
- Ne faites pas un appoint trop important d'huile-moteur *Huile-moteur*.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage, mais privilégiez plutôt le démarrage de fortune *Démarrage de fortune*.

Si vous constatez des ratés d'allumage, une perte de puissance ou une instabilité de fonctionnement du moteur pendant la marche du véhicule, réduisez immédiatement votre vitesse et faites contrôler votre véhicule dans un atelier spécialisé *Composants liés à l'épuration des gaz d'échappement*. Du carburant imbrûlé risquerait autrement de parvenir dans le système d'échappement et par conséquent d'être rejeté dans l'atmosphère. De plus, le catalyseur risque également d'être endommagé par surchauffe.

Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue, même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable.

Filtre à particules

Fonctionnement

Le filtre à particules (en fonction de l'équipement) filtre la suie contenue dans les gaz d'échappement.

Régénération

Durant la conduite normale, le filtre se nettoie de manière automatique. Si le nettoyage automatique du filtre n'est pas possible (par ex. si vous conduisez en permanence sur de courtes distances), la suie colmate le filtre. Le filtre à particules a besoin d'être nettoyé (régénération).

La régénération peut provoquer des bruits, de légers dégagements d'odeurs et des régimes plus élevés. Un post-fonctionnement du ventilateur peut survenir pendant la marche du véhicule et après la coupure du moteur.

Pour favoriser la régénération du filtre à particules, Volkswagen recommande d'éviter de faire en permanence de courts trajets.

AVERTISSEMENT

Des manœuvres de conduite auxquelles les autres usagers de la route ne s'attendent pas peuvent entraîner des accidents.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Respectez les règles de circulation du pays où vous vous trouvez.

La suie s'accumulant dans le filtre à particules est brûlée périodiquement à des températures élevées. Durant une régénération périodique, le témoin jaune ne s'allume pas.

Fonctionnement irrégulier du moteur et dysfonctionnements

Un fonctionnement irrégulier du moteur ou des dysfonctionnements peuvent résulter d'une mauvaise qualité du carburant :

- Réduisez immédiatement votre vitesse.
- Roulez à régime moyen et avec une faible charge du moteur jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche.
- Si ces symptômes se produisent immédiatement après le ravitaillement en carburant, coupez immédiatement le moteur pour éviter des dommages collatéraux.
- Faites appel à un spécialiste en mesure de vous aider.

Filtre à particules encrassé par la suie

Le témoin de contrôle jaune s'allume.

Le filtre à particules est colmaté par la suie et une régénération est nécessaire.

Condition préalable au trajet de régénération : le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement.

Pour les moteurs à essence

- Roulez à une vitesse au moins égale à 80 km/h.
- Retirez ensuite complètement votre pied de l'accélérateur pendant quelques secondes pour laisser rouler le véhicule avec une vitesse engagée.
- Répétez cette opération (accélérer et laisser rouler) jusqu'à ce que le témoin de contrôle s'éteigne.
- Cette procédure entraîne un nettoyage automatique du filtre à particules et peut prendre un certain temps. Si le témoin de contrôle **ne s'éteint pas**, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.

Pour les moteurs diesel

- Roulez à au moins 60 km/h et à un régime moteur au moins égal à 2 000 tr/min. La hausse de température ainsi obtenue peut provoquer la combustion de la suie du filtre.
- N'interrompez le trajet de régénération qu'une fois que le témoin de contrôle s'est éteint.
- Cette procédure entraîne un nettoyage automatique du filtre à particules et peut durer environ 20 à 40 minutes. Si le témoin de contrôle reste allumé au bout d'environ 40 minutes, rendez-vous immédiatement à un atelier spécialisé.

Dysfonctionnement relatif aux gaz d'échappement

Le témoin de contrôle jaune s'allume.

Dysfonctionnement d'un composant lié à l'épuration des gaz d'échappement pouvant endommager le véhicule.

- Rendez-vous dans l'atelier spécialisé le plus proche.
- Faites contrôler le moteur et le système d'échappement.

Ratés de combustion

Le témoin de contrôle jaune clignote.

Ratés de combustion pouvant endommager le véhicule.

- Rendez-vous dans l'atelier spécialisé le plus proche.
- Faites contrôler le moteur et le système d'échappement.

Si les témoins de contrôle s'allument ou clignotent, vous devez vous attendre à des dysfonctionnements et à une consommation de carburant accrue du moteur.

Faites-le vous-même

Outillage de bord

Entrée en matière

Lors de la sécurisation du véhicule en cas de panne, veuillez respecter la législation en vigueur dans le pays respectif.

AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord, le kit de crevaison, la roue de secours ou la roue d'urgence ne sont pas correctement attachés, ils risquent d'être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques et en cas d'accident, pouvant ainsi causer des blessures graves.

- Veillez toujours à ce que l'outillage de bord, le kit de crevaison et la roue de secours ou la roue d'urgence soient fixés sûrement dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord est inapproprié ou endommagé, il peut provoquer des accidents et des blessures.

- Ne vous servez jamais d'un outillage de bord inapproprié ou endommagé.

Rangement

En fonction de l'équipement du véhicule, l'outillage de bord peut se trouver à différents endroits dans le coffre à bagages :

- À l'intérieur d'un sac placé dans les casiers de rangement latéraux à droite et à gauche dans le coffre à bagages.
- Dans un élément en mousse sous le plancher de coffre à bagages.

En fonction de la variante de modèle, il est possible que le véhicule soit pourvu d'une boîte non fixée contenant l'outillage de bord. Cet outillage de bord est destiné à un éventuel remplacement des pneus d'hiver et ne doit pas être conservé en permanence dans le véhicule.

AVIS

Lors de la fermeture, ne laissez pas retomber le plancher de coffre à bagages, mais veillez toujours à le guider jusqu'en bas. Les revêtements ou le plancher de coffre à bagages risqueraient sinon d'être endommagés.

Après utilisation, repliez le cric dans sa position initiale pour pouvoir le ranger correctement.

Composition de l'outillage de bord

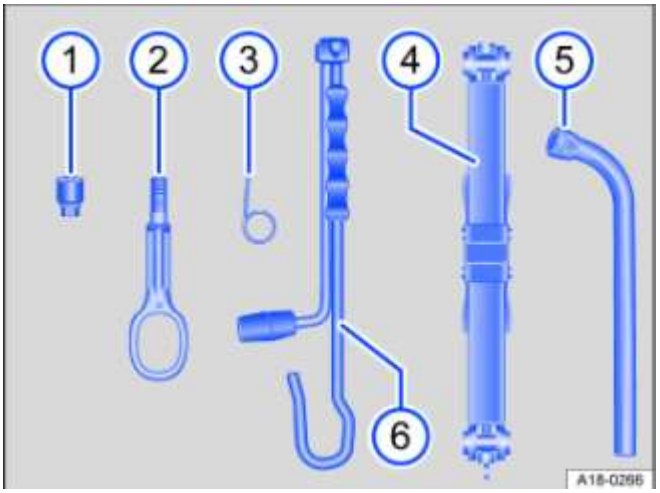

Fig. 163 Composition de l'outillage de bord. (Schéma de principe)

① Adaptateur pour boulon antivol de roue Volkswagen vous recommande de toujours conserver l'adaptateur pour boulons de roue dans le véhicule, parmi l'outillage de bord. Le **numéro de code** du boulon antivol de roue est gravé sur la face avant de l'adaptateur. En cas de perte, vous pouvez vous procurer un adaptateur de rechange en indiquant ce numéro. Notez le numéro de code du boulon antivol de roue et conservez-le en lieu sûr, hors du véhicule.

② Œillet de remorquage vissable

③ Étrier métallique pour retirer les enjoliveurs centraux, les enjoliveurs de roue pleins ou les capuchons de boulons de roue

④ Cric Avant de ranger le cric, rétractez entièrement sa griffe à la manivelle.

Entretien : De manière générale, le cric n'est soumis à aucun cycle d'entretien. En cas de nécessité, graissez le cric avec de la graisse universelle.

⑤ Clé démonte-roue

⑥ Manivelle

Balais d'essuie-glace

Position de maintenance

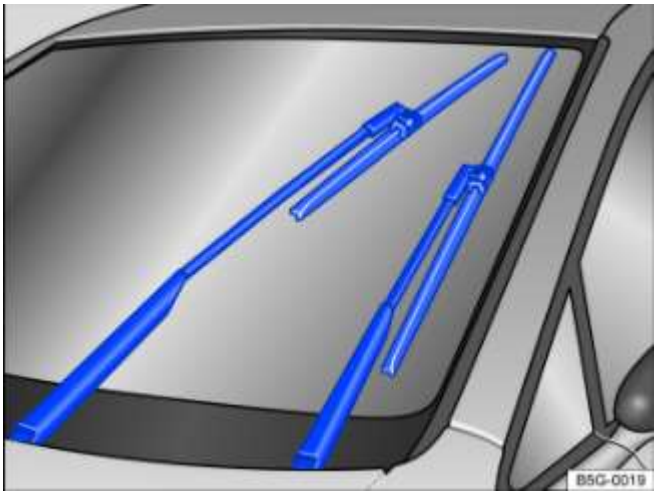

Fig. 164 Essuie-glaces en position de maintenance

En position de maintenance, les bras d'essuie-glace peuvent être écartés du pare-brise.

Activation de la position de maintenance

- Le capot avant doit être fermé *Dans le compartiment-moteur*.
- Mettez le contact puis coupez-le.
- Abaissez brièvement le levier d'essuie-glace.

Soulèvement des bras d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance ➔ ⓘ..
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, saisissez-le **uniquement** par la fixation du balai d'essuie-glace.

Placez de nouveau les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route ! Le contact étant mis, abaissez brièvement le levier d'essuie-glace pour ramener les bras d'essuie-glace dans leur position initiale.

AVIS

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot avant et des bras d'essuie-glace, ne soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise que lorsqu'ils se trouvent en position de maintenance.
- Remettez toujours en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

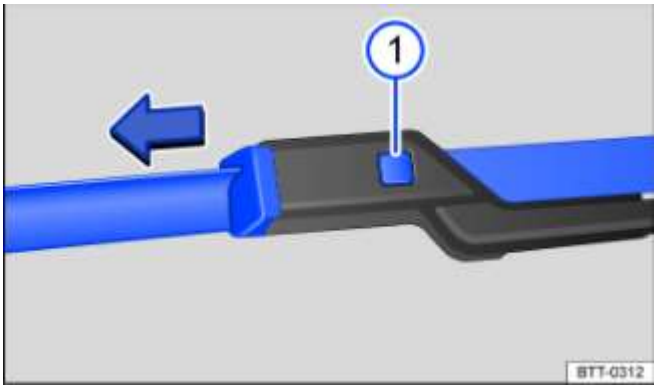

Fig. 165 Remplacement des balais d'essuie-glace du pare-brise

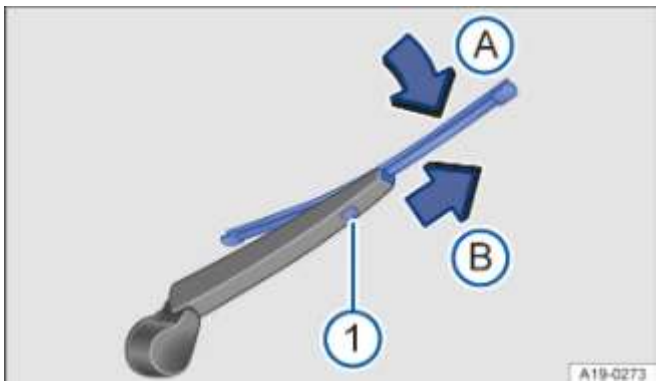

Fig. 166 Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

Les balais d'essuie-glace de première monte sont enduits d'une couche de graphite. La couche de graphite permet au balai d'essuie-glace de glisser en silence sur la glace. Si elle est endommagée, la couche de graphite augmente entre autres le niveau sonore du balayage sur la glace.

Contrôlez régulièrement l'état des balais d'essuie-glace. Dans le cas d'un **broutement des balais d'essuie-glace**, remplacez-les s'ils sont endommagés ou nettoyez-les s'ils sont encrassés *→ Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace*.

Il est conseillé de remplacer immédiatement des balais d'essuie-glace endommagés. Les balais d'essuie-glace sont disponibles dans un atelier spécialisé.

Nettoyage des balais d'essuie-glace

Pour l'essuie-glace avant : amenez les bras d'essuie-glace en position de maintenance avant de les soulever *Balais d'essuie-glace*.

- Pour soulever un bras d'essuie-glace, saisissez-le **uniquement** par la fixation du balai d'essuie-glace.
- Nettoyez avec précaution les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge humide *→ Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace*.
- Posez les bras d'essuie-glace avec précaution sur le pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace du pare-brise

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance *Balais d'essuie-glace*.
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, saisissez-le **uniquement** par la fixation du balai d'essuie-glace.
- Maintenez la touche de déverrouillage enfoncée et retirez simultanément le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche ➔*Fig. 165* (1).

- Insérez un balai d'essuie-glace neuf **de longueur et d'exécution identiques** sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Posez les bras d'essuie-glace avec précaution sur le pare-brise.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

- Pour soulever un bras d'essuie-glace, saisissez-le **uniquement** par la fixation du balai d'essuie-glace.
- Soulevez et rabattez le bras d'essuie-glace.
- Maintenez enfoncée la touche de déverrouillage ➔*Fig. 166* ①.
- Basculez le balai d'essuie-glace en direction du bras d'essuie-glace ➔*Fig. 166* (flèche Ⓐ) et retirez-le en même temps dans le sens de la flèche Ⓑ. Il se peut que vous deviez pour cela exercer une force relativement importante.
- Insérez un balai d'essuie-glace neuf **de longueur et d'exécution identiques** sur le bras d'essuie-glace dans le sens inverse de la flèche jusqu'à ce qu'il s'encliquette ➔*Fig. 166* (flèche Ⓑ). Lors de cette opération, le balai d'essuie-glace doit se trouver en position déployée ➔*Fig. 166* (flèche Ⓐ).
- Posez le bras d'essuie-glace avec précaution sur la glace arrière.

AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus correctement les glaces.

AVIS

Des balais d'essuie-glaces endommagés ou encrassés peuvent rayer les glaces.

- Évitez les nettoyants contenant des solvants, les éponges dures et autres objets à arêtes vives qui risquent d'endommager la couche de graphite lors du nettoyage des balais d'essuie-glace.
- Ne nettoyez pas les glaces avec du carburant, du dissolvant pour vernis à ongles, du diluant ou des produits similaires.

Les résidus de cire laissés sur le pare-brise et sur la glace arrière après le passage dans une installation de lavage ou l'utilisation d'autres produits d'entretien peuvent entraîner le broutement des essuie-glaces. Éliminez les résidus de cire à l'aide d'un nettoyant spécial ou de chiffons.

Éclairage extérieur

Entrée en matière

Avant de procéder au remplacement de l'ampoule, vérifiez que tous les feux à DEL et les ampoules sont en bon état. En général, vous pouvez remplacer les ampoules vous-même. Si l'éclairage extérieur est doté de feux à DEL en fonction de l'équipement et du modèle, vous ne pouvez pas procéder vous-même au remplacement des feux à DEL ou de certaines DEL. La défaillance de certaines diodes électroluminescentes peut être l'indice de la survenue éventuelle d'autres défaillances de DEL. Dans ce cas, faites contrôler les feux à DEL dans un atelier spécialisé et faites-les remplacer si nécessaire.

Le fait de conduire avec un système d'éclairage extérieur défectueux peut être illégal.

Spécifications supplémentaires concernant les ampoules

Certaines ampoules des projecteurs ou des feux arrière peuvent présenter des spécifications de première monte différentes de celles des ampoules classiques. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.

⚠ AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout visible par d'autres usagers de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Un remplacement incorrect des ampoules peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Avant tout travail dans le compartiment-moteur, veuillez toujours lire et tenir compte des avertissements *Dans le compartiment-moteur*. Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut causer des blessures graves.
- Les ampoules halogènes sont sous pression et peuvent éclater lors de leur remplacement.
- Ne remplacez l'ampoule correspondante que lorsqu'elle est complètement refroidie.
- Ne remplacez vous-même les ampoules que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les travaux nécessaires à un atelier spécialisé.
- Ne touchez pas le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. Les empreintes digitales laissées sur l'ampoule s'évaporent sous l'effet de la chaleur dégagée par l'ampoule allumée et « ternissent » le réflecteur.
- Les boîtiers de projecteurs ainsi que les boîtiers des blocs de feux arrière comportent des pièces à arêtes vives. Protégez-vous les mains lors du remplacement de l'ampoule.

AVIS

Si, après le remplacement d'une ampoule, vous n'avez pas monté correctement le cache en caoutchouc ou les capuchons en plastique du boîtier de projecteur, l'équipement électrique risque d'être endommagé, notamment en cas d'infiltration d'eau.

Liste de contrôle « informations relatives au remplacement des ampoules »

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué pour procéder au remplacement d'une ampoule *→ Liste de contrôle informations relatives au remplacement des ampoules* :

1. Garez si possible le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance sûre de la circulation.
2. Activez le frein de stationnement électronique *Frein de stationnement électronique*.
3. Éteignez les feux *Feux de croisement*.
4. Amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position neutre *Clignotants*.
5. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position **P** *Transmission automatique*.
6. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarreur *Arrêt du moteur*.
7. Boîte mécanique : engagez une vitesse *Boîte mécanique*.
8. Laissez l'éclairage d'orientation s'éteindre *Fonctions « Retour chez soi » et « Départ de chez soi » (éclairage d'orientation)*.
9. Laissez refroidir les ampoules correspondantes.
10. Vérifiez si vous remarquez un fusible grillé *Fusibles*.
11. Remplacez l'ampoule concernée en vous conformant aux instructions *→ Liste de contrôle informations relatives au remplacement des ampoules*. Une ampoule défectueuse ne doit être remplacée que par une ampoule neuve de même version. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.
12. Ne touchez jamais le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. L'empreinte digitale ainsi laissée s'évaporerait sous l'effet de la chaleur dégagée par l'ampoule allumée et se déposerait sur le réflecteur, ce qui diminuerait la puissance d'éclairage du projecteur.
13. Après avoir changé une ampoule, vérifiez son fonctionnement. Si l'ampoule ne s'allume pas, il se peut qu'elle ne soit pas correctement mise en place, qu'elle soit de nouveau défaillante ou que le connecteur soit mal branché.
14. Après chaque remplacement d'ampoule à l'avant du véhicule, faites contrôler le réglage des projecteurs dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle et respectez les consignes générales de sécurité en vigueur.

AVIS

Vos feux doivent toujours être retirés/installés avec précaution afin d'éviter tout endommagement de la peinture ou d'une autre partie du véhicule.

Remplacement de l'ampoule du clignotant

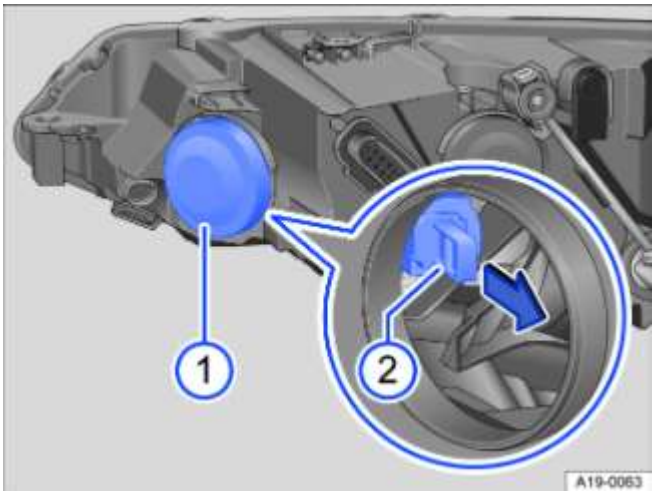

Fig. 167 À droite dans le compartiment-moteur : face arrière du projecteur

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1. Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations *Éclairage extérieur*.
2. Ouvrez le capot-moteur ⚠ *Dans le compartiment-moteur*.
3. Retirez le cache en caoutchouc ➔*Fig. 167* ①.
4. Extrayez le porte-ampoule ➔*Fig. 167* ② dans le sens de la flèche en le tenant par la poignée. Simultanément, repoussez alternativement la poignée vers le haut et vers le bas pour faciliter l'extraction.
5. Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même modèle.
6. Placez avec précaution le porte-ampoule dans le projecteur, puis enfoncez-le vers l'avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette de façon audible ➔*Fig. 167*.
7. Appuyez sur le pourtour du cache en caoutchouc.
8. Fermez le capot-moteur ⚠ *Dans le compartiment-moteur*.

Les figures montrent le projecteur avant droit. L'architecture du projecteur avant gauche est symétriquement opposée.

Remplacement des fusibles

Entrée en matière

En raison du perfectionnement permanent du véhicule, de l'affectation des fusibles en fonction de l'équipement et de la protection de plusieurs consommateurs électriques par un fusible commun, il n'est pas possible de fournir une vue d'ensemble complète des emplacements des fusibles au moment de l'impression. Des informations détaillées sur l'affectation des fusibles sont disponibles chez un partenaire Volkswagen.

En principe, plusieurs consommateurs électriques peuvent être protégés par un même fusible. À l'inverse, il peut y avoir plusieurs fusibles pour un même consommateur.

Ne remplacez les fusibles que lorsque la source de l'anomalie a été supprimée. Si un fusible neuf grille de nouveau après peu de temps, faites vérifier l'équipement électrique dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Un équipement électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures graves et des blessures mortelles !

- Ne touchez jamais au câblage électrique de l'allumage.
- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de fusibles inappropriés, la réparation de fusibles et le pontage d'un circuit électrique sans fusibles peuvent causer un incendie et causer des blessures graves.

- Ne posez jamais de fusibles qui possèdent une protection par fusibles plus élevée. Ne remplacez les fusibles que par des fusibles de même intensité (même couleur et même valeur indiquée) et de même taille.
- Ne réparez jamais les fusibles.
- Ne remplacez jamais un fusible par une bande de métal, un trombone ou un objet semblable.

AVIS

- Pour éviter tout endommagement sur l'équipement électrique, coupez toujours le contact, éteignez l'éclairage, désactivez tous les consommateurs électriques et retirez la clé du véhicule du contact-démarreur avant de remplacer un fusible.
- Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut endommager l'équipement électrique.
- Déposez avec précaution les couvercles des boîtes à fusibles et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.

Le véhicule comporte d'autres fusibles que ceux indiqués dans ce chapitre. Ils doivent être remplacés uniquement dans un atelier spécialisé.

Fusibles dans le compartiment-moteur

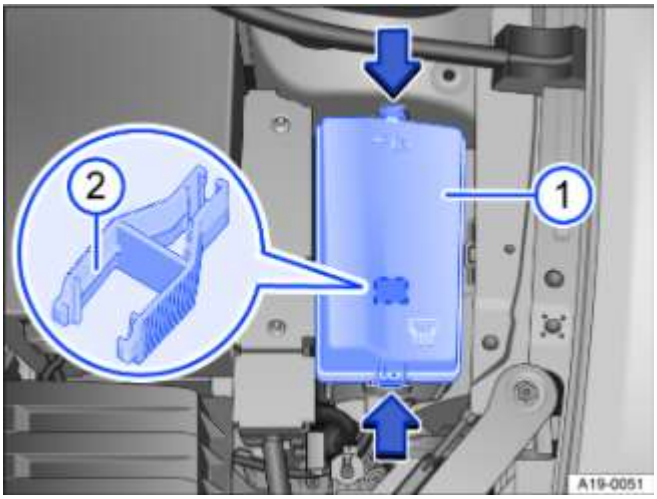

Fig. 168 Dans le compartiment-moteur : boîte à fusibles avec pince en plastique

Ouverture et fermeture de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur

- Ouvrez le capot avant ⚠ *Dans le compartiment-moteur*.
- Poussez les dispositifs de verrouillage dans le sens des flèches ➔*Fig. 168* pour déverrouiller le cache de la boîte à fusibles ➔*Fig. 168* ①.
- Retirez le cache par le haut.
- Pour la *repose*, placez le cache sur la boîte à fusibles et abaissez-le jusqu'à ce qu'il s'encliquette des deux côtés de manière audible.

Une pince en plastique servant à retirer les fusibles peut se trouver dans la boîte à fusibles ➔*Fig.* 168 ②.

Tableau des fusibles dans le compartiment-moteur

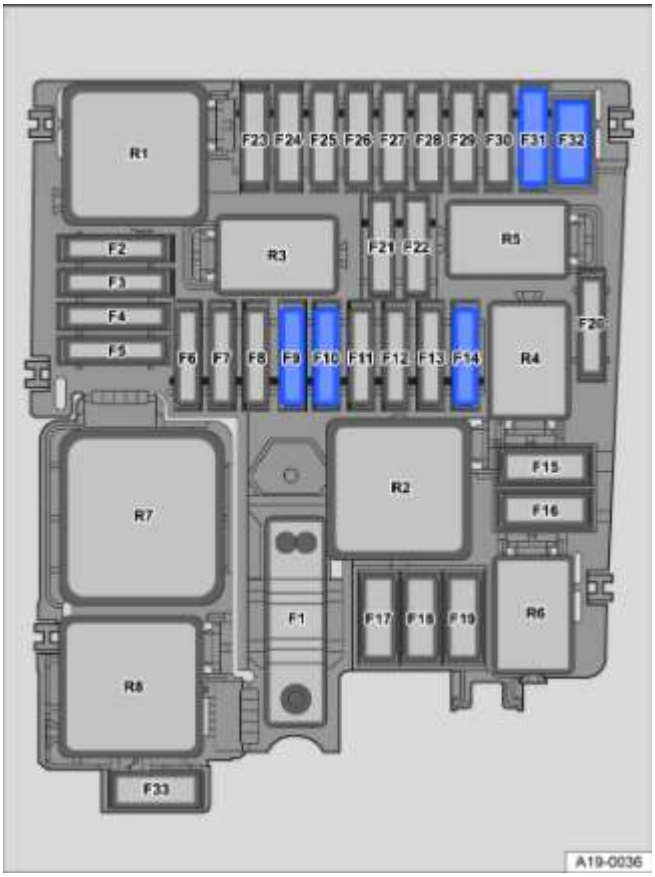

Fig. 169 Dans le compartiment-moteur : emplacements des fusibles

Le tableau indique l'emplacement des fusibles des consommateurs importants pour le conducteur. La colonne gauche du tableau indique l'emplacement des fusibles ; les autres colonnes indiquent la version du fusible, l'intensité du courant et le consommateur protégé.

En fonction du marché et de l'équipement du véhicule, les numéros de fusibles et les emplacements peuvent différer de ceux indiqués dans le tableau. Adressez-vous éventuellement à un Partenaire Volkswagen pour connaître l'affectation exacte des fusibles.

Emplacement ➔*Fig. 169* :

F9 **15 ampères, ATO®**, avertisseur sonore.

F10 **30 ampères, ATO®**, essuie-glace avant.

F31 **7,5 ampères, ATO®**, capteur de feux stop.

F32 **40 ampères, MAXI+®**, dégivrage électrique de pare-brise.

F14 **20 ampères, ATO®**, chauffage stationnaire.

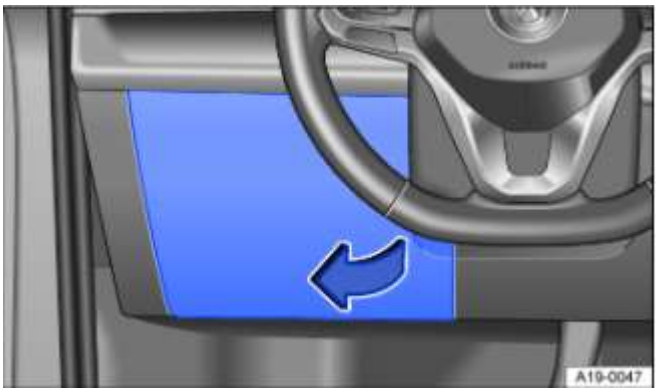

Fig. 170 Côté conducteur dans le tableau de bord : cache de la boîte à fusibles

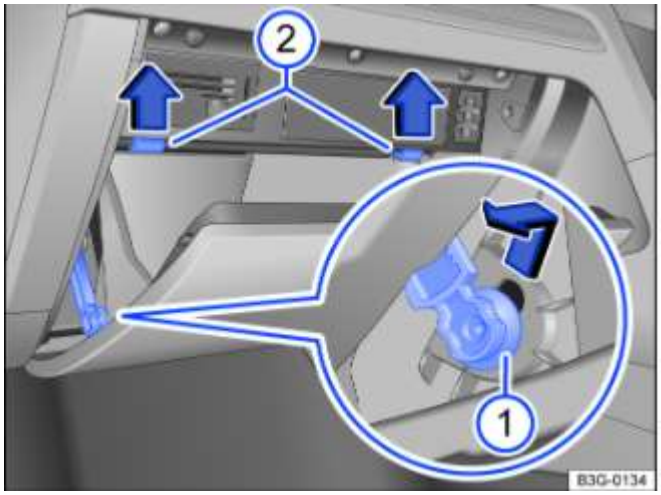

Fig. 171 Cache de la boîte à fusibles dans le tableau de bord : véhicules à direction à droite, côté passager avant

Véhicules à direction à gauche : ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Passez la main derrière le cache et retirez-le dans le sens de la flèche ➔Fig. 170.
- Pour la *repose* : installez le cache sur le côté opposé et fermez dans le sens inverse de la flèche jusqu'à l'entendre s'encliqueter.

Véhicules à direction à droite : ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Ouvrez la boîte à gants et videz-la si nécessaire.
- Poussez l'élément de freinage vers le haut dans l'ouverture du support et extrayez-le par le côté ➔*Fig. 171* ①.
- Poussez l'ergot de butée vers le haut dans le sens de la flèche tout en continuant d'ouvrir le rangement ➔*Fig. 171* ②.
- Pour la *repose* : remettez la boîte à gants en position. Insérez l'élément frein dans l'ouverture du support et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible. Poussez le rangement avec précaution vers l'avant au-delà du point de résistance des ergots de butée ➔*Fig. 171* ②.

Tableau des fusibles dans le tableau de bord

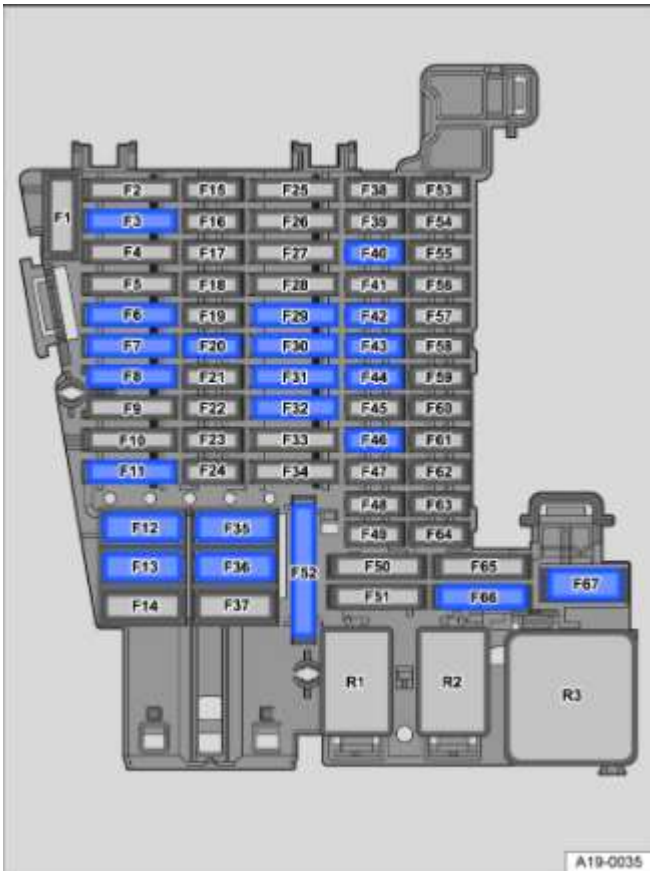

Fig. 172 Dans le tableau de bord : affectation des fusibles

Le tableau indique l'emplacement des fusibles des consommateurs importants pour le conducteur. La colonne gauche du tableau indique l'emplacement des fusibles ; les autres colonnes indiquent la version du fusible, l'intensité du courant et le consommateur protégé.

En fonction du marché et de l'équipement du véhicule, les numéros de fusibles et les emplacements peuvent différer de ceux indiqués dans le tableau. Adressez-vous éventuellement à un Partenaire Volkswagen pour connaître l'affectation exacte des fusibles.

Emplacement ➔*Fig. 172* :

F6 **30 ampères, ATO®**, éclairage intérieur.

F7 **30 ampères, ATO®**, chauffage de siège.

F8 **20 ampères, ATO®**, toit en verre électrique.

F12 **40 ampères, MAXI+®**, éclairage extérieur droit.

F13 **40 ampères, MAXI+®**, verrouillage centralisé.

F20 **7,5 ampères, MINI®**, téléphone.

F30 **20 ampères, ATO®**, équipements d'infodivertissement.

F32 **25 ampères, ATO®**, chauffage de siège arrière.

F35 **40 ampères, MAXI+®**, éclairage extérieur gauche.

F36 **40 ampères, MAXI+®**, régulateur de soufflante d'air frais.

F40 **7,5 ampères, MINI®**, alarme antivol.

F42 **7,5 ampères, MINI®**, commande des vitesses de la boîte automatique.

F43 **10 ampères, MINI®**, bloc de commande du climatiseur ou du système de chauffage et de ventilation, relais du dégivrage de glace arrière.

F44 **7,5 ampères, MINI®**, commande d'éclairage (feux de croisement), détecteur de pluie et de luminosité, frein de stationnement électronique

F46 **7,5 ampères, MINI®**, afficheur, élément de commande du système d'infodivertissement.

F52 **20 ampères, ATO®**

F66 **15 ampères, ATO®**, essuie-glace arrière.

F67 **30 ampères, MAXI+®**, dégivrage de glace arrière.

Emplacements sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte :

F3 **25 ampères, ATO®**, calculateur de remorque gauche.

F11 **15 ampères, ATO®**, calculateur de remorque.

F29 **15 ampères, ATO®**, câble de recharge de la remorque.

F31 **25 ampères, ATO®**, calculateur de remorque droit.

Les lève-glaces électriques et les sièges électriques peuvent être protégés par des **coupe-circuits automatiques** qui se réactivent automatiquement au bout de quelques secondes lorsque la surcharge est éliminée, par exemple en cas de glaces gelées.

Remplacement des fusibles grillés

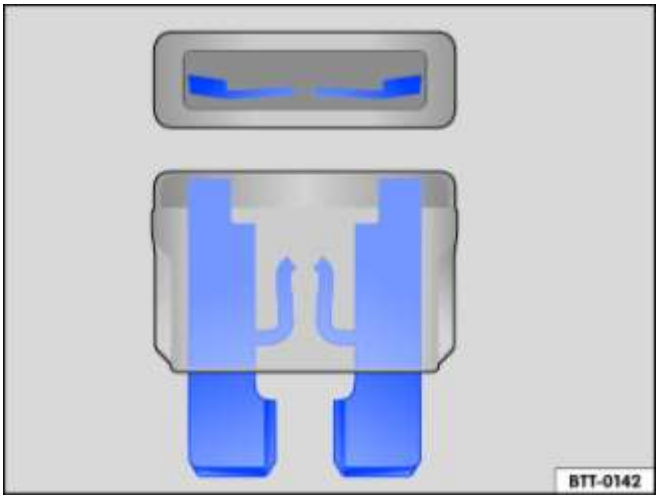

Fig. 173 Fusible grillé

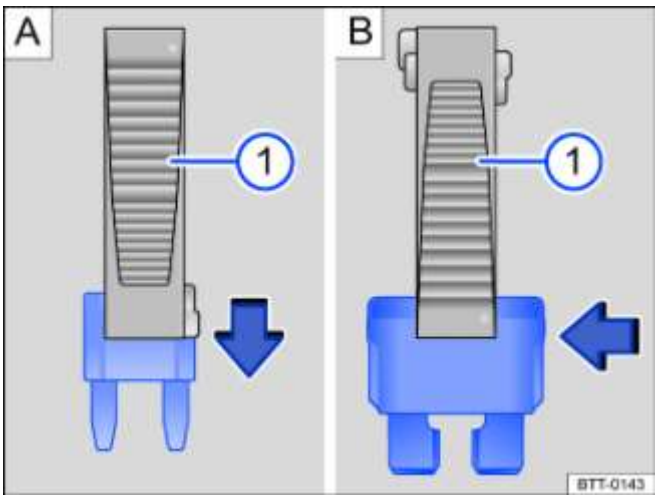

Fig. 174 Extraction du fusible à l'aide de la pince en plastique ou mise en place du fusible :

Ⓐ fusible enfichable plat, Ⓑ fusible-bloc

Versions des fusibles

- Fusible enfichable plat standard (ATO®)
- Petit fusible enfichable plat (MINI®)
- Gros fusible enfichable plat (MAXI® ou MAXI+®).

Repère-couleur des fusibles

Fusibles (ATO® - MINI® - MAXI® ou MAXI+®)

Coloris	*Intensité*
Noir	1 ampères
Mauve	3 ampères
Orange	5 ampères
Marron	7,5 ampères
Rouge	10 ampères
Bleu	15 ampères
Jaune	20 ampères
Blanc ou transparent	25 ampères
Vert	30 ampères
Vert clair	40 ampères

Préparatifs

- Coupez le contact, éteignez l'éclairage et désactivez tous les consommateurs électriques.
- Ouvrez la boîte à fusibles correspondante *Fusibles dans le tableau de bord*.

Détection des fusibles grillés

- Éclairez le fusible à l'aide d'une lampe de poche. Vous reconnaîtrez ainsi plus facilement un fusible grillé.
- Un *fusible enfichable plat* grillé est reconnaissable à la bande de métal fondu visible par le haut et le côté du boîtier transparent ➔*Fig. 173*

Remplacement des fusibles

- Si nécessaire, retirez la pince en plastique de la boîte à fusibles ou du cache de la boîte à fusibles concernée ➔*Fig. 174.* ①.
- En fonction de la version du fusible, faites glisser par le haut ou latéralement sur le fusible l'agrafe appropriée de la pince en plastique ➔*Fig. 174.*
- Retirez le fusible.
- Si le fusible est grillé, remplacez-le par un fusible neuf de *même* intensité (même couleur et mêmes inscriptions) et de *même* taille *→ Remplacement des fusibles grillés*.
- Après avoir mis en place le fusible neuf, remettez la pince en plastique dans le cache si nécessaire.
- Remettez le cache en place ou fermez le couvercle de la boîte à fusibles.

AVIS

Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts en un autre point de l'équipement électrique.

Démarrage de fortune

Entrée en matière

Pour des raisons techniques, le véhicule ne doit pas être démarré par remorquage → *Entrée en matière*.

Si le moteur ne démarre pas lorsque la batterie 12 V est déchargée, vous pouvez utiliser la batterie 12 V d'un autre véhicule pour démarrer.

Pour le démarrage de fortune, vous devez disposer d'un câble de démarrage approprié.

La section de câble pour le câble de démarrage est :

- Pour les véhicules à moteur à essence, d'au moins 25 mm2.
- Pour les véhicules à moteur diesel, d'au moins 35 mm2.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte des câbles de démarrage ainsi qu'un démarrage de fortune mal effectué peuvent entraîner l'explosion de la batterie 12 V et causer ainsi des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie 12 V, tenez compte des points suivants :

- Toute intervention sur la batterie 12 V ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie 12 V, lisez les avertissements et les consignes de sécurité et tenez-en toujours compte *Batterie 12 V*.
- La batterie fournissant le courant doit avoir la même tension (12 V) et environ la même capacité (voir indications figurant sur la batterie) que la batterie 12 V déchargée.
- Ne rechargez jamais une batterie 12 V gelée, même après son dégel. Une batterie 12 V déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C.
- Toute batterie 12 V gelée ou qui a été dégelée doit être remplacée.
- Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie 12 V lors d'un démarrage de fortune. Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie 12 V. N'utilisez jamais un téléphone mobile pendant que vous branchez et débranchez les câbles de démarrage.
- Disposez les câbles de démarrage de sorte qu'ils n'entrent jamais en contact avec des pièces en rotation dans le compartiment-moteur.
- Veillez à ne jamais intervertir les pôles et à toujours raccorder correctement les câbles de démarrage.
- Consultez la notice d'utilisation du fabricant des câbles de démarrage.

AVIS

Pour éviter tout risque de dommage important sur l'équipement électrique, tenez compte des points suivants :

- Des câbles de démarrage raccordés de manière incorrecte peuvent provoquer un court-circuit.
- Utilisez uniquement des câbles de démarrage et des pinces totalement isolées.
- Les deux véhicules ne doivent pas être en contact, sinon le courant risque de circuler dès le raccordement des bornes positives.

AVIS

Le démarrage par remorquage peut entraîner des dommages.

Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)

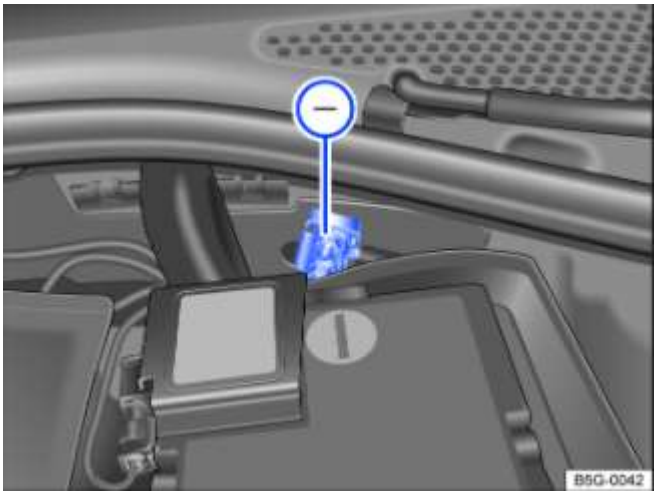

Fig. 175 Dans le compartiment moteur : prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)

⊖ La prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) sert à raccorder le câble de démarrage *noir* ➔*Fig. 175*.

Effectuez le démarrage de fortune uniquement à l'aide de cette prise de démarrage de fortune (raccord à la masse).

Comment effectuer un démarrage de fortune

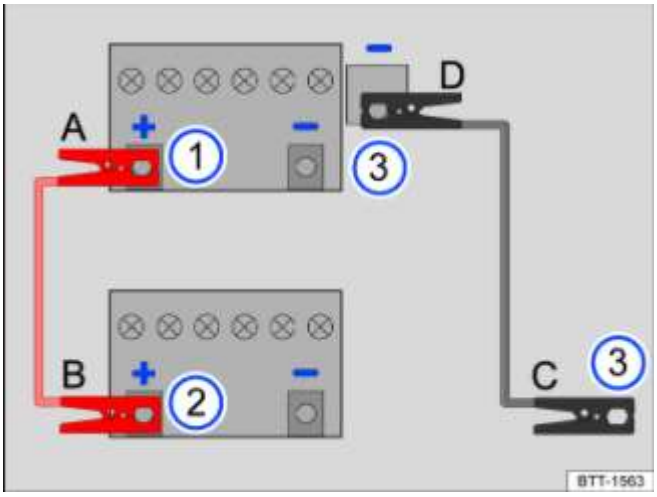

Fig. 176 Schéma de branchement des câbles de démarrage

① Véhicule avec batterie 12 V déchargée, bénéficiaire du démarrage de fortune

② Véhicule avec batterie 12 V délivrant le courant de démarrage de fortune.

③ Raccord à la masse approprié : de préférence une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse), une pièce métallique épaisse solidement vissée au bloc-cylindres ou le bloc-cylindres lui-même.

La batterie 12 V déchargée doit être branchée correctement au réseau de bord.

Les véhicules ne doivent pas se toucher. Le courant risque sinon de circuler dès le raccordement des bornes positives.

Veillez à ce que les pinces crocodiles raccordées aient un contact métallique suffisant.

Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage au bout de dix secondes et attendez environ une minute avant de recommencer.

Si le moteur ne démarre toujours pas, adressez-vous à un spécialiste.

Branchement des câbles de démarrage

Respectez l'ordre de branchement des câbles de démarrage **A – B – C – D** ➔*Fig. 176*.

Ne raccordez jamais le câble de démarrage *noir* sur la borne négative **–** de la batterie 12 V d'un véhicule. Le raccordement à la borne négative risque d'entraîner une mauvaise évaluation de l'état de la batterie 12 V à l'intérieur de l'électronique embarquée.

- Coupez le contact sur les deux véhicules *Démarrage du moteur*.
- Si nécessaire, ouvrez le cache de la batterie 12 V dans le compartiment-moteur *Batterie 12 V*.
- Raccordez une extrémité du câble de démarrage *rouge* **A** à la borne positive **+** de la batterie du véhicule dont la batterie 12 V est déchargée ➔*Fig. 176* ① *→ Comment effectuer un démarrage de fortune*.
- Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage *rouge* **B** à la borne positive **+** du véhicule fournissant le courant ➔*Fig. 176* ②.
- Raccordez une extrémité du câble de démarrage *noir* **C** de préférence à une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ; sinon, branchez-la à une pièce métallique épaisse vissée sur le bloc-cylindres ou au bloc-cylindres lui-même du véhicule fournissant le courant ➔*Fig. 176* ③.
- Sur le véhicule dont la batterie 12 V est déchargée, raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage *noir* **D** de préférence à la prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ; sinon, raccordez-la à une pièce métallique épaisse fermement vissée sur le bloc-cylindres ou au bloc-cylindres lui-même ➔*Fig. 176* ③ *→ Comment effectuer un démarrage de fortune*.
- Disposez les câbles de démarrage de manière qu'ils ne puissent pas être happés par les pièces en rotation dans le compartiment-moteur.

Démarrage du moteur

- Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et laissez-le tourner au ralenti.
- Démarrez le moteur du véhicule dont la batterie 12 V est déchargée et attendez deux à trois minutes jusqu'à ce qu'il « tourne régulièrement ».

Débranchement des câbles de démarrage

- Si les feux de croisement sont allumés, éteignez-les avant de débrancher les câbles de démarrage.
- Sur le véhicule dont la batterie 12 V est déchargée, mettez en marche la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur et le dégivrage de glace arrière afin d'éliminer les pics de tension générés lors du débranchement.
- Les moteurs tournant, débranchez les câbles de démarrage uniquement dans l'ordre **D – C – B – A** ➔*Fig. 176*.
- Si nécessaire, fermez le cache de la batterie.
- Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler la batterie 12 V.

⚠ AVERTISSEMENT

Un démarrage de fortune mal effectué peut entraîner une explosion de la batterie 12 V ainsi que des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie 12 V, tenez compte des points suivants :

- Toute intervention sur la batterie 12 V ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie 12 V, lisez les avertissements et les consignes de sécurité et tenez-en toujours compte *Batterie 12 V*.
- Portez toujours des lunettes et gants de protection appropriés et ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie 12 V.
- Branchez les câbles de raccord dans le bon ordre – d'abord le câble positif, puis le câble négatif.
- Ne branchez jamais le câble négatif sur des pièces du système d'alimentation en carburant ou sur les conduites de frein.
- Les parties non isolées des pinces crocodiles ne doivent pas se toucher. De plus, le câble raccordé à la borne positive de la batterie 12 V ne doit pas entrer en contact avec des pièces du véhicule conductrices de courant.
- Contrôlez le regard circulaire de la batterie 12 V en utilisant, si nécessaire, une lampe de poche. Si celui-ci est jaune clair ou incolore, n'effectuez pas de démarrage de fortune et faites appel à un spécialiste.
- Évitez toute décharge électrostatique dans la zone de la batterie 12 V. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxhydrique s'échappant de la batterie 12 V.
- N'effectuez jamais un démarrage de fortune si la batterie 12 V est endommagée, gelée ou dégelée.

AVIS

Une fois le démarrage de fortune effectué, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler la batterie 12 V.

Remorquage

Entrée en matière

Le remorquage requiert de l'entraînement, en particulier si l'on utilise un câble de remorquage. Il est préférable que les deux conducteurs connaissent les particularités du remorquage. Il est préférable que les conducteurs inexpérimentés n'effectuent pas de remorquage.

Veillez en permanence à éviter les forces de traction non admissibles ainsi que les à-coups. En dehors des chaussées stabilisées, les éléments de fixation risquent toujours de subir une sollicitation excessive.

Respectez les prescriptions du code de la route lors du remorquage.

Remorquage

Remorquage désigne la traction d'un véhicule, qui n'est pas en état de marche, par un autre véhicule.

Le véhicule peut être remorqué avec une barre de remorquage ou un câble de remorquage. Lorsque le moteur est coupé, la boîte de vitesses n'est pas suffisamment lubrifiée si le remorquage s'effectue à des vitesses élevées et sur une grande distance :

- La vitesse maximale autorisée pour le remorquage est de 50 km/h.
- La distance maximale autorisée pour le remorquage est de 50 km.

Câble et barre de remorquage

Le remorquage avec une barre est préférable pour ménager les véhicules et assurer la sécurité. C'est uniquement à défaut de barre de remorquage que vous pouvez utiliser un câble de remorquage.

Le câble de remorquage doit être élastique afin de ménager les deux véhicules. Utilisez un câble en fibres synthétiques ou un câble fabriqué dans un matériau présentant une élasticité similaire.

Remorquage par une dépanneuse

Si votre véhicule doit être soulevé par l'un de ses essieux pour le remorquage, cela doit s'effectuer uniquement sur les essieux suivants, en fonction de la combinaison boîte de vitesses et transmission :

Traction avant :

Boîte mécanique	Essieu avant ou essieu arrière

Boîte automatique Essieu avant

Transmission intégrale (4Motion) :

Boîte mécanique Essieu avant

Boîte automatique Essieu avant

Modèles R : le véhicule ne doit pas être soulevé par l'un de ses essieux pour le remorquage. En cas de dommages, il ne doit être transporté sur une dépanneuse que sur ses quatre roues ➔ ⓘ.

⚠ AVERTISSEMENT

Le comportement du véhicule ainsi que l'efficacité de freinage se trouvent considérablement modifiés lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remorquez jamais un véhicule privé de son alimentation électrique.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarreur et ne coupez jamais le contact avec le bouton de démarrage. Les dispositifs de blocage de la direction mécanique ou électronique pourraient sinon s'encliqueter brusquement. Il vous est alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela peut entraîner des accidents, des blessures graves et la perte de contrôle du véhicule.
- Si, lors du remorquage, le véhicule est privé de son alimentation électrique, interrompez immédiatement le remorquage et faites appel à un spécialiste.

AVIS

Le remorquage à l'aide d'un câble de remorquage ou d'une barre de remorquage risque d'endommager le véhicule.

- Remorquez le véhicule avec précaution lorsque vous utilisez un câble ou une barre de remorquage.
- Dans la mesure du possible, faites remorquer le véhicule en panne à l'aide d'une dépanneuse.

AVIS

Le remorquage de véhicules à transmission intégrale (4Motion) et à différentiel sport dont l'essieu est relevé peut endommager le véhicule.

- Le véhicule en panne ne doit être transporté sur une dépanneuse que sur ses quatre roues.

AVIS

Lorsque vous poussez le véhicule à la main, vous risquez d'endommager les feux arrière, les spoilers latéraux de la glace arrière et les grandes surfaces tôlées ; le becquet arrière peut alors se détacher.

- Lorsque vous poussez le véhicule, n'appuyez pas sur les feux arrière, les spoilers latéraux de la glace arrière, les grandes surfaces tôlées et le becquet arrière.

AVIS

La dépose et la repose du cache et de l'œillet de remorquage risquent d'endommager le véhicule, par ex. sa peinture.

- Déposez et reposez avec précaution le cache et l'œillet de remorquage pour ne pas endommager le véhicule.

AVIS

L'utilisation d'un œillet de remorquage non adapté au véhicule risque d'endommager le véhicule.

- Utilisez toujours l'œillet de remorquage adapté au véhicule ou l'outillage de bord du propre véhicule pour le remorquage.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage

Pendant le remorquage, le changement de direction peut être signalé sur le véhicule remorqué bien que le signal de détresse soit activé. Actionnez à cet effet le levier des clignotants dans la direction souhaitée, le contact étant mis. Le signal de détresse s'interrompt pendant la durée de fonctionnement du clignotant. Dès que le levier des clignotants est de nouveau en position neutre, le signal de détresse est de nouveau activé automatiquement.

Quand votre véhicule ne doit-il pas être remorqué ?

Le véhicule ne doit pas être remorqué dans les situations suivantes :

- La boîte de vitesses du véhicule est endommagée ou ne contient plus de lubrifiant.
- La batterie 12 V est déchargée. Sur les véhicules avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access », la direction reste bloquée et le frein de stationnement électronique éventuellement activé au préalable ainsi que le verrouillage électronique de colonne de direction ne peuvent pas être désactivés.
- La distance de remorquage est supérieure à 50 km.
- La mobilité des roues ou le fonctionnement de la direction ne peuvent plus être assurés à la suite d'un accident.

Si le véhicule ne peut pas être remorqué sur ses quatre roues pour l'une des raisons indiquées, faites appel à un spécialiste et faites transporter le véhicule sur une dépanneuse.

Remorquage

Préparatifs

- Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement aux points de fixation prévus à cet effet *Remorquage ou démarrage par remorquage*.
- Veillez à ce que le câble de remorquage ne soit pas vrillé. Sinon, un œillet de remorquage risque de se dévisser pendant le remorquage.
- Mettez le contact et activez le signal de détresse sur les deux véhicules. Toutefois, respectez alors toute disposition éventuellement contraire en vigueur dans ce domaine.
- Suivez les instructions relatives au remorquage dans le Livre de Bord du véhicule tiers.

Véhicule tracteur (à l'avant)

- Ne commencez vraiment à rouler que lorsque le câble de remorquage est tendu.
- Accélérez de manière particulièrement prudente.
- Évitez les freinages et manœuvres brusques.

Véhicules avec boîte mécanique :

- Embrayez de manière particulièrement souple au démarrage.

Véhicule tracté (à l'arrière)

- Assurez-vous que le contact est mis afin que le volant ne soit pas bloqué et que vous puissiez actionner les clignotants et l'essuie-glace si nécessaire.
- Le servofrein ne fonctionne qu'avec le contact mis et la direction assistée qu'avec le moteur en marche. Sinon, vous devez exercer une force nettement plus importante pour actionner la pédale de frein et pour braquer le volant.
- Desserrez le frein de stationnement électronique.
- Veillez à ce que le câble de remorquage soit toujours tendu.
- Revenez au point mort/ramenez le levier sélecteur en position N.

AVIS

Le véhicule ne peut être remorqué que si l'état de charge de la batterie 12 V est suffisant, que le frein de stationnement électronique est desserré et que le verrouillage de la colonne de direction est débloqué. En cas de panne de courant ou de dysfonctionnement de l'équipement électrique, démarrez le moteur en effectuant un démarrage de fortune pour désactiver le frein de stationnement électronique et débloquer le verrouillage de la colonne de direction.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière

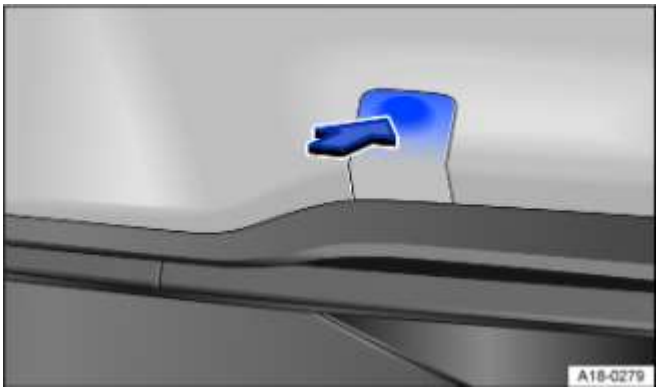

Fig. 177 Dans le pare-chocs arrière, côté droit : retrait du cache

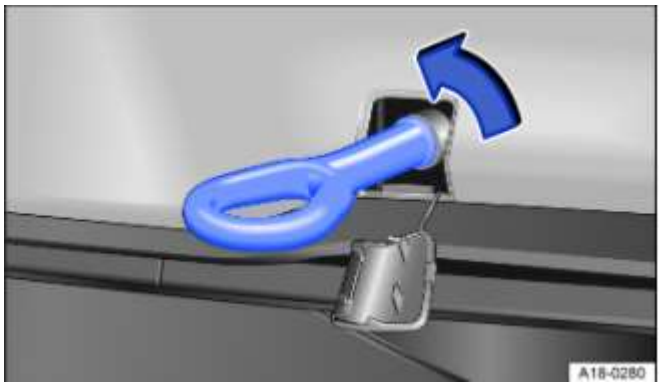

Fig. 178 Dans le pare-chocs arrière, côté droit : vissage de l'œillet de remorquage

Conservez toujours l'œillet de remorquage à bord du véhicule.

Sur les *véhicules avec dispositif d'attelage de première monte*, **aucun** logement n'est prévu derrière le cache pour l'œillet de remorquage à visser. La boule d'attelage doit être basculée ou montée et utilisée pour le remorquage *Traction d'une remorque*.

Suivez les conseils relatifs au remorquage *Remorquage ou démarrage par remorquage*.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages *Outillage de bord*.
- Appuyez sur la zone supérieure du cache dans le sens de la flèche pour déclipser le cache ➔*Fig. 177.*
- Retirez le cache et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** ➔*Fig. 178* , *→ Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière*. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.
- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre**.
- Mettez le capuchon en place dans l'évidement considéré et enfoncez-le jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et rangez-le dans l'outillage de bord se trouvant dans le coffre à bagages.

AVIS

- L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. L'œillet de remorquage risque sinon de se détacher de son logement lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.
- Les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte doivent remorquer exclusivement avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage. Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule. Utilisez à la place un câble de remorquage.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

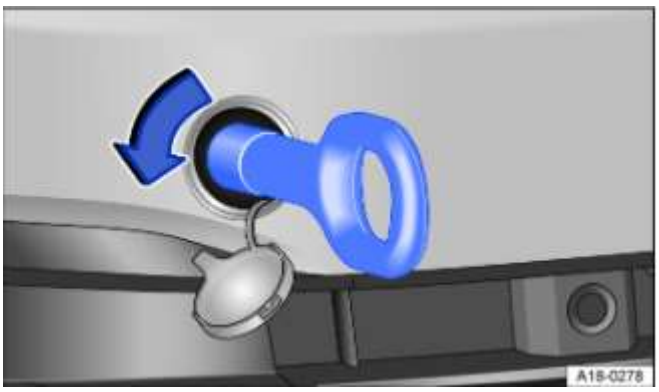

Fig. 179 Dans le pare-chocs avant, du côté droit : dépose du cache

Fig. 180 Dans le pare-chocs avant, côté droit : vissage de l'œillet de remorquage

Conservez toujours l'œillet de remorquage à bord du véhicule.

Suivez les conseils relatifs au remorquage *Remorquage ou démarrage par remorquage*.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages *Outillage de bord*.
- Appuyez sur la zone latérale du cache dans le sens de la flèche pour déclipser le cache ➔*Fig. 179*.
- Retirez le cache par l'avant et laissez-le pendre sur le véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement ➔*Fig. 180* en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** ➔ ⓘ. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.
- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre**.
- Mettez le capuchon en place dans l'évidement considéré et enfoncez-le jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et rangez-le dans l'outillage de bord se trouvant dans le coffre à bagages.

AVIS

L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. L'œillet de remorquage risque sinon de se détacher de son logement lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.

Contrôles et rétablissement des niveaux

Dans le compartiment-moteur

Consignes de sécurité pour les interventions dans le compartiment-moteur

Le compartiment-moteur d'un véhicule constitue une zone dangereuse. N'intervenez jamais dans le compartiment-moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes générales de sécurité en vigueur et si vous ne disposez pas des fluides, consommables et outils adéquats. Des travaux non réalisés dans les règles de l'art risquent de causer des blessures graves → *Consignes de sécurité pour les interventions dans le compartiment-moteur*. Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, garez toujours le véhicule en toute sécurité sur une surface horizontale et solide.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule au cours d'opérations de maintenance peuvent causer des blessures graves.

- Ne travaillez jamais sous le véhicule si celui-ci n'est pas immobilisé correctement. Si vous effectuez des opérations sous le véhicule alors que les roues touchent le sol, veillez à ce que le véhicule se trouve sur une surface plane, que les roues soient bloquées et que la clé du véhicule soit retirée du contact-démarreur si nécessaire.
- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il est nécessaire de le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées. Le cric n'est pas suffisant à cet effet et il risque de céder, ce qui peut causer des blessures graves.
- Le dispositif start/stop de mise en veille doit être désactivé manuellement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut causer des blessures graves !

- Quelles que soient les interventions à effectuer, soyez toujours extrêmement vigilant et agissez avec prudence, tout en respectant les consignes générales de sécurité en vigueur. Ne prenez jamais de risques pour votre sécurité.
- N'intervenez vous-même dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les travaux nécessaires à un atelier spécialisé. Des opérations effectuées de manière non conforme peuvent causer des blessures graves.
- N'ouvrez ou ne fermez jamais le capot avant tant que vous voyez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper. La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent provoquer des brûlures graves. Attendez toujours de ne plus entendre ni voir de vapeur ou de liquide de refroidissement s'échapper du compartiment-moteur.
- Laissez toujours refroidir le moteur avant d'ouvrir le capot avant.
- Les pièces chaudes du moteur et du système d'échappement peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte des points suivants avant d'ouvrir le capot avant :
  - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur en position P ou le levier de vitesses au point mort.
  - Coupez le contact, retirez la clé du contact-démarreur et conservez-la en lieu sûr et à une distance suffisante du véhicule pour empêcher que, en particulier si votre véhicule est doté du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access », le contact soit mis par inadvertance et que le moteur à combustion interne démarre.
  - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures graves et d'autres blessures.
  - Tournez lentement et avec précaution le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en appuyant légèrement dessus.
  - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés peuvent causer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un équipement électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures et des blessures graves, voire mortelles !

- Ne court-circuitez jamais l'équipement électrique. La batterie 12 V risque sinon d'exploser.
- Pour réduire le risque de décharge électrique et de blessures graves pendant que le moteur tourne ou au moment de son démarrage, ne touchez jamais les câbles électriques de l'allumage.
- Ne touchez jamais les câbles électriques et les raccords des ampoules à décharge.

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur comporte des pièces en rotation qui peuvent causer des blessures graves.

- Ne mettez jamais les mains dans le ventilateur de radiateur ou à proximité. Tout contact avec les pales du rotor peut causer des blessures graves. Le ventilateur est asservi à la température et peut se mettre en marche automatiquement – même lorsque le contact est coupé ou que la clé du véhicule a été retirée du contact-démarreur !
- Si des interventions doivent être effectuées lors du démarrage du moteur ou lorsque celui-ci est en marche, les pièces en rotation (par ex. courroie multipiste, alternateur, ventilateur de radiateur) et l'allumage haute tension constituent un danger de mort. Soyez toujours extrêmement vigilant.
    - Tenez toujours éloignés des pièces en rotation du moteur les parties du corps, les bijoux, les cravates, les vêtements amples et les cheveux longs. Avant toute intervention, retirez toujours les bijoux et cravates, attachez les cheveux longs et veillez à ce que tous les vêtements soient bien plaqués sur corps afin d'éviter qu'ils ne se prennent dans les pièces du moteur.
    - Actionnez toujours l'accélérateur avec une extrême prudence et n'accélérez jamais par inadvertance. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.
- Ne laissez aucun objet (par ex. outils ou chiffons) dans le compartiment-moteur. La présence d'objets peut causer des dysfonctionnements, endommager le moteur et provoquer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de matériaux isolants supplémentaires dans le compartiment-moteur (par ex. couvertures) risque de perturber le fonctionnement du moteur, entraîner des incendies et causer des blessures graves.

- Ne couvrez jamais le moteur avec des couvertures ou d'autres matériaux isolants.

AVERTISSEMENT

Les fluides ainsi que certains matériaux du compartiment-moteur sont facilement inflammables et peuvent causer un incendie et des blessures graves !

- Ne fumez jamais à proximité du compartiment-moteur.
- Ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Ne versez jamais de fluides sur le moteur. Ils peuvent s'enflammer au contact des pièces brûlantes du moteur et entraîner ainsi des blessures.
- Si des interventions sur le système d'alimentation ou l'équipement électrique sont nécessaires, tenez compte des points suivants :
  - Déconnectez toujours la batterie 12 V. Veillez à ce que le véhicule soit déverrouillé lorsque la batterie 12 V est déconnectée ; l'alarme antivol est sinon activée.
  - Ne travaillez jamais à proximité de systèmes de chauffage, de chauffe-eaux ou d'autres flammes nues.
- Ayez toujours à disposition un extincteur en bon état de fonctionnement et ayant été contrôlé.

AVIS

En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage correspondants. L'utilisation de fluides inappropriés risque d'entraîner de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Les fluides qui s'écoulent du véhicule sont nuisibles à l'environnement. Contrôlez donc régulièrement l'état du sol sous le véhicule. Si vous remarquez sur le sol des taches de fluides, faites contrôler le véhicule dans un atelier spécialisé. Éliminez dans les règles de l'art les fluides qui se sont écoulés.

Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant toute intervention dans le compartiment-moteur *→ Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur* :

1. Garez en toute sécurité le véhicule sur une surface plane et solide.
2. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez désactivé la disponibilité de marche du véhicule.
3. Activez le frein de stationnement électronique *Frein de stationnement électronique*.
4. Amenez le levier sélecteur en position **P** *Transmission automatique*.
5. Désactivez la disponibilité de marche du véhicule.
6. Si nécessaire, retirez et conservez la clé du véhicule hors du véhicule afin que le véhicule ne puisse pas être démarré par inadvertance.
7. Laissez refroidir suffisamment le moteur.
8. Tenez les autres personnes éloignées du compartiment-moteur.
9. Bloquez le véhicule pour l'empêcher de rouler.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de causer des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle et respectez les consignes générales de sécurité en vigueur.

Fig. 181 Au plancher du côté conducteur : levier de déverrouillage du capot avant (schéma de principe)

Fig. 182 Au-dessus de la grille de calandre : levier de commande du capot avant

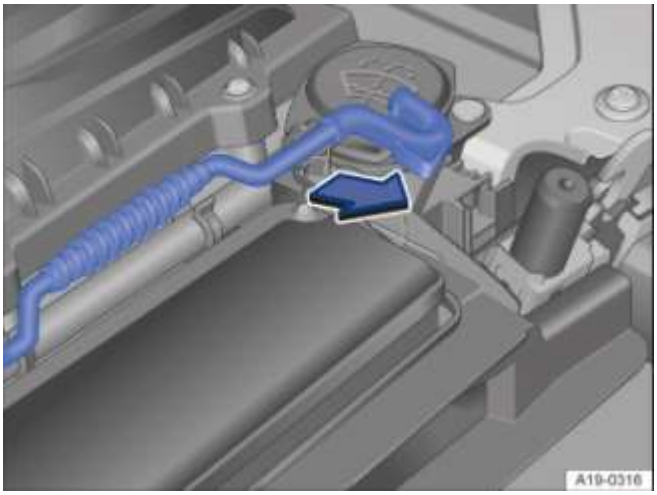

Fig. 183 Dans le compartiment-moteur : béquille de capot-moteur dans la fixation.

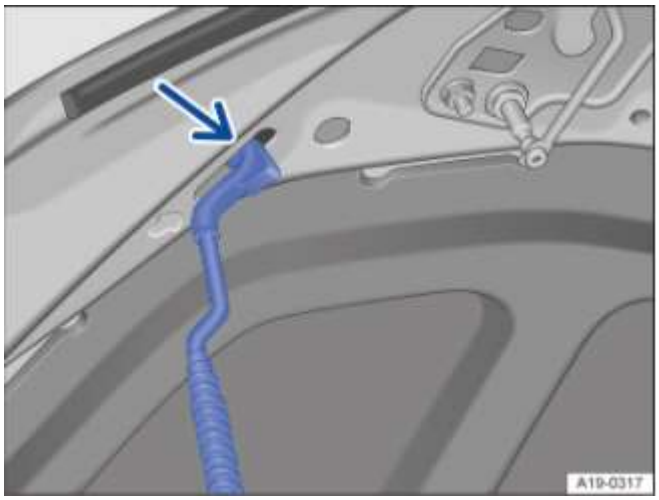

Fig. 184 Sur le capot avant : logement pour béquille de capot avant

Ouverture du capot avant

- Ouvrez la porte du conducteur et tirez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche ➔*Fig. 181*. Le capot avant est éjecté du dispositif de verrouillage du porte-serrure sous l'action d'un ressort *→ Ouverture ou fermeture du capot avant*.
- Soulevez légèrement le capot avant et poussez simultanément le levier de commande dans le sens de la flèche ➔*Fig. 182* pour ouvrir complètement le capot-moteur.
- Retirez la béquille de capot-moteur de sa fixation ➔*Fig. 183* dans le sens de la flèche et mettez-la en place dans l'ouverture ➔*Fig. 184*.

Fermeture du capot avant

- Soulevez légèrement le capot avant et maintenez-le.
- Décrochez la béquille de capot-moteur de l'ouverture ➔*Fig. 183* et enfoncez-la dans la fixation ➔*Fig. 182* .
- Laissez retomber le capot avant dans le dispositif de verrouillage du porte-serrure à partir d'une hauteur d'environ 20 cm – *n'exercez aucune pression supplémentaire* sur le capot avant !

Si le capot avant n'est pas fermé, ouvrez-le de nouveau et refermez-le correctement.

Le capot avant est correctement fermé lorsqu'il affleure les éléments de carrosserie qui l'entourent ➔⚠ .

Le capot avant n'est plus mis en surbrillance sur l'afficheur du combiné d'instruments *Dans le compartiment-moteur* ou l'affichage s'éteint.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le capot avant n'a pas été fermé correctement, il peut s'ouvrir brusquement en cours de route et masquer la visibilité vers l'avant. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Après avoir fermé le capot avant, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté.
- Si vous constatez en cours de route que le capot avant n'est pas correctement fermé, activez le signal de détresse, freinez avec prudence, arrêtez-vous immédiatement et fermez-le.
- N'ouvrez ou ne fermez le capot avant qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de débattement.

AVIS

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot avant et des bras d'essuie-glace, n'ouvrez le capot avant que lorsque les essuie-glaces sont désactivés et rabattus.

Affichage

Fig. 185 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : capot avant ouvert ou mal fermé (schéma de principe)

L'ouverture ou la mauvaise fermeture du capot avant est représentée par des symboles sur l'afficheur du combiné d'instruments ➔Fig. 185.

Arrêtez de rouler ! Si nécessaire, soulevez de nouveau le capot avant et refermez-le.

Cette représentation est également visible lorsque le contact est coupé ; elle s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule si les portes sont fermées.

AVERTISSEMENT

En ignorant volontairement les affichages d'avertissement, vous risquez de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les affichages d'avertissement.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

La représentation figurative peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Fluides et ingrédients

Tous les fluides et ingrédients, comme le liquide de refroidissement et les batteries, font l'objet de perfectionnements constants. Huiles-moteur pour les moteurs à combustion interne. C'est pourquoi la vidange des fluides et le renouvellement des ingrédients doivent être confiés à un atelier spécialisé. Les Partenaires Volkswagen sont tenus constamment informés des dernières modifications.

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte des fluides et ingrédients, de même que l'emploi de fluides et ingrédients inappropriés, peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et des intoxications.

- Conservez les fluides uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres récipients vides pour conserver des fluides afin de n'inciter personne à en boire le contenu.
- Tenez les enfants éloignés de tous les fluides et ingrédients.
- Lisez toujours les informations et avertissements figurant sur les emballages des fluides et tenez-en compte.
- Quand vous utilisez des produits dégageant des vapeurs nocives, travaillez toujours à l'air libre ou dans un endroit bien aéré.

AVIS

- Faites l'appoint uniquement avec des fluides appropriés. Ne confondez en aucun cas les fluides. Sinon, il peut en résulter de graves dysfonctionnements et un endommagement du moteur !

Les fuites de fluides peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez, dans des récipients appropriés, les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans les règles de l'art et de manière respectueuse de l'environnement.

Liquide de lave-glace

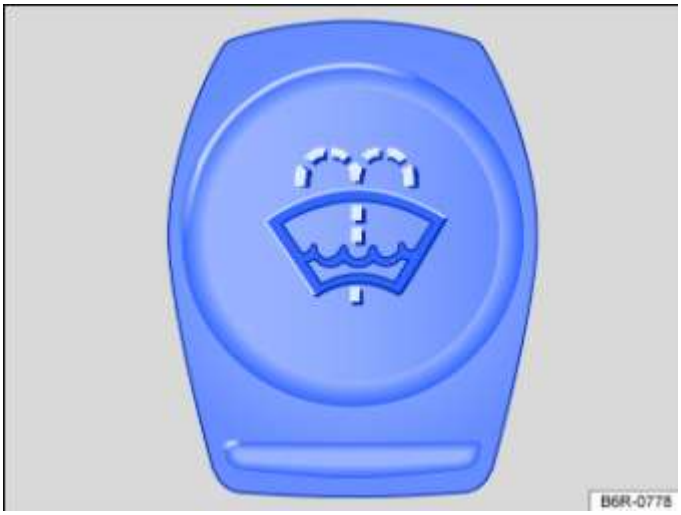

Fig. 186 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de lave-glace

Contrôlez régulièrement le niveau de liquide de lave-glace et faites l'appoint si nécessaire.

Un tamis se trouve dans la goulotte de remplissage du réservoir de lave-glace. Le tamis protège les gicleurs de lave-glace en retenant les grosses particules de saleté lorsque vous faites l'appoint. Ne retirez le tamis qu'en cas de nettoyage. En cas d'endommagement ou d'absence du tamis, ces particules de saleté peuvent pénétrer dans le système lorsque vous faites l'appoint et obstruer les gicleurs.

- Ouvrez le capot avant ⚠ *Dans le compartiment-moteur*.
- Le réservoir de lave-glace est reconnaissable au symbole qui figure sur son couvercle ➔*Fig. 186*.
- Vérifiez si le réservoir contient suffisamment de liquide de lave-glace.
- Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire (pas d'eau distillée) avec un nettoyant pour glaces adapté ➔ ⚠. Tenez compte des instructions de mélange figurant sur l'emballage.
- En cas de températures extérieures basses, ajoutez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas ➔ ⚠.

La capacité du réservoir de lave-glace est, en fonction de l'équipement, de 3,0 à 7,5 litres environ.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne mélangez jamais un additif de liquide de refroidissement ou des additifs similaires non adaptés au liquide de lave-glace. Un film huileux pourrait sinon se former sur la glace et nuire considérablement à la visibilité.

AVIS

- Ne mélangez jamais un produit de nettoyage adapté avec d'autres. Sinon, il peut en résulter une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.

Huile-moteur

Entrée en matière

Les huiles-moteur sont conformes aux exigences des moteurs, aux systèmes d'épuration des gaz d'échappement et à la qualité du carburant. Sur tous les moteurs à combustion interne, l'huile-moteur entre par principe en contact avec les résidus de combustion et le carburant, ce qui a des effets sur le vieillissement de l'huile-moteur. Le choix d'une huile-moteur appropriée est important pour le fonctionnement et la longévité du moteur. En usine, le remplissage du moteur s'effectue avec de l'huile multigrade superlubrifiante qui peut être généralement utilisée toute l'année.

C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire effectuer la vidange d'huile-moteur par un Partenaire Volkswagen.

Vous trouverez des informations sur les témoins d'alerte et de contrôle à la fin du chapitre, dans la section consacrée à la résolution des problèmes *Huile-moteur*.

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de l'huile-moteur risque de provoquer des brûlures et d'autres blessures graves.

- Portez toujours des lunettes de protection lorsque vous manipulez de l'huile-moteur.
- L'huile-moteur étant toxique, conservez-la hors de la portée des enfants.
- Conservez l'huile-moteur uniquement dans son bidon d'origine fermé. Conservez de la même manière l'huile usagée avant de la mettre au rebut.
- Le contact régulier avec de l'huile-moteur risque de nuire à la peau. Lavez toujours soigneusement à l'eau et au savon les parties de l'épiderme qui ont été au contact de l'huile-moteur.
- Lorsque le moteur tourne, l'huile-moteur atteint des températures extrêmement élevées et peut causer de graves brûlures cutanées. Laissez toujours refroidir le moteur.

De l'huile-moteur renversée ou qui s'écoule est une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans les règles de l'art et de manière respectueuse de l'environnement.

Normes d'huile-moteur

Informez-vous auprès d'un atelier spécialisé sur l'huile-moteur adaptée à votre véhicule. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Si l'huile-moteur recommandée par l'atelier spécialisé n'est pas disponible, vous pouvez, en cas d'urgence, faire l'appoint avec une autre huile-moteur. Afin de ne pas endommager le moteur, ne versez qu'une quantité maximale de 0,5 litre de l'huile-moteur mentionnée ci-dessous jusqu'à la prochaine vidange d'huile :

- Moteurs à essence sans filtre à particules : norme VW 502 00 et ACEA A3/B4 ou API SN (API SM)
- Moteurs à essence avec filtre à particules : norme VW 504 00, VW 508 00 et ACEA C3 ou API CJ-4
- Moteurs au gaz naturel : norme VW 502 00 et ACEA A3/B4 ou API SN (API SM)
- Moteurs diesel sans filtre à particules : norme VW 505 01 et ACEA A3/B4 ou API CJ-4
- Moteurs diesel avec filtre à particules : norme VW 507 00, VW 509 00 et ACEA C3 ou API CJ-4

Si vous ne savez pas si votre véhicule est équipé d'un filtre à particules, veuillez vous renseigner auprès d'un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Volkswagen recommande l'huile d'origine Volkswagen.

AVIS

- Ne mélangez pas d'additif lubrifiant à l'huile-moteur. Les dommages résultant de l'utilisation de tels additifs sont exclus de la garantie.
- Nous vous recommandons d'utiliser les huiles-moteur agréées conformément à la norme VW correspondante. L'utilisation d'huiles-moteur qui ne correspondent pas à ces exigences de qualité peut endommager le moteur.

AVIS

Si le véhicule a été rempli d'une huile-moteur selon les normes VW 502 00, VW 504 00, VW 505 01, VW 507 00, VW 508 00 ou VW 509 00, faites l'appoint d'huile-moteur de la même norme dans la mesure du possible. Cela risque sinon de provoquer des dommages au moteur.

Vidange d'huile-moteur

L'huile-moteur doit être vidangée régulièrement. Respectez l'intervalle d'entretien valable pour votre véhicule *Service*.

La vidange d'huile-moteur et le remplacement du filtre requièrent des outils spéciaux et des connaissances techniques ainsi que de la mise au rebut de l'huile usagée. Par conséquent, faites toujours appel à un atelier spécialisé pour vidanger l'huile et changer le filtre. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Vous trouverez de plus amples informations sur les intervalles d'entretien au chapitre Entretien *Service*.

La présence d'additifs dans l'huile-moteur assombrit l'huile-moteur neuve après un bref temps de fonctionnement du moteur. Ce phénomène est normal et ne justifie pas une vidange plus fréquente de l'huile-moteur.

AVERTISSEMENT

Si, dans des cas exceptionnels, vous deviez effectuer vous-même une vidange d'huile, tenez compte des points suivants :

- Portez toujours des lunettes de protection.
- Laissez toujours le moteur refroidir complètement pour éviter tout risque de brûlure.
- Lorsque vous dévissez la vis de vidange d'huile avec les doigts, tenez vos bras à l'horizontale pour éviter que l'huile vous coule le long des bras.
- Pour récupérer l'huile usagée, utilisez un récipient approprié pouvant recueillir au moins toute l'huile contenue dans votre moteur.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres récipients vides pour conserver l'huile-moteur afin que des tiers puissent encore les identifier.
- L'huile-moteur étant toxique, conservez-la hors de la portée des enfants.

Avant de vidanger l'huile, trouvez un endroit convenant à l'élimination conforme de l'huile usagée.

Mettez au rebut l'huile usagée dans le respect de l'environnement. Ne mettez jamais au rebut l'huile usagée dans des endroits tels que les jardins, les bois et forêts, les égouts, les routes et chemins, les fleuves ou les cours d'eau.

Consommation d'huile-moteur

La consommation d'huile-moteur peut différer d'un moteur à l'autre et varier pendant la durée de vie du moteur.

En fonction de votre style de conduite et des conditions d'utilisation, la consommation d'huile-moteur peut atteindre 1 l pour 2 000 km, voire davantage durant les 5 000 premiers kilomètres sur les véhicules neufs. C'est pourquoi le niveau d'huile doit être vérifié régulièrement – de préférence chaque fois que vous faites le plein et avant tout long trajet.

En cas de sollicitation particulièrement élevée du moteur, par ex. en été lors de longs parcours sur autoroute ou de franchissements de cols de haute montagne, il est préférable que le niveau d'huile se trouve dans la zone supérieure autorisée *Huile-moteur*.

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint

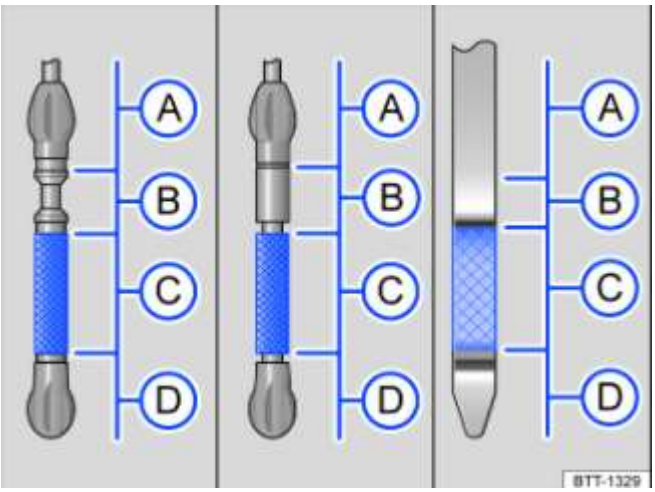

Fig. 187 Repères pour niveau d'huile sur la jauge d'huile (variantes)

Fig. 188 Dans le compartiment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur (schéma de principe)

Ⓐ Niveau d'huile trop élevé: tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné d'instruments et adressez-vous à un atelier spécialisé.

Ⓑ Il ne faut pas faire l'appoint d'huile-moteur.

Ⓒ Niveau d'huile correct.

Ⓓ Niveau d'huile-moteur insuffisant – faites l'appoint d'huile-moteur.

Liste de contrôle

Effectuez les opérations dans l'ordre indiqué *→ Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint* :

1. Le moteur ayant atteint sa **température de fonctionnement**, garez votre véhicule sur une surface horizontale afin d'éviter toute lecture erronée du niveau d'huile-moteur.

2. Arrêtez le moteur et attendez quelques minutes pour permettre à l'huile-moteur de refluer dans le carter d'huile.
3. Ouvrez le capot-moteur ⚠ *Dans le compartiment-moteur*.
4. Retirez la jauge d'huile du tube de guidage et essuyez-la avec un chiffon propre. La jauge d'huile est reconnaissable à sa poignée de couleur.
5. Remettez ensuite la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si la jauge d'huile possède un repère sur sa partie supérieure, ce dernier doit s'engager dans la gorge correspondante située sur l'extrémité supérieure du tube de guidage lors de l'introduction de la jauge.
6. Retirez de nouveau la jauge d'huile puis lisez le niveau d'huile sur la jauge comme suit ➔*Fig.* 187 :

   Ⓐ Niveau d'huile trop élevé. Tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné d'instruments ou **adressez-vous à un atelier spécialisé** *→ Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint*.

   Ⓑ **Ne faites pas l'appoint d'huile** *→ Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint*. Passez à l'étape 16.

   Ⓒ Niveau d'huile correct. Il est possible, par ex. en cas de sollicitation élevée du moteur, de faire l'appoint d'huile-moteur jusqu'à la **limite supérieure de cette zone**. Passez à l'étape 8 ou 16 *→ Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint*.

   Ⓓ Niveau d'huile-moteur insuffisant **Il est indispensable de faire l'appoint d'huile-moteur.** Passez à l'étape 8.
7. Après avoir relevé le niveau d'huile, remettez en place la jauge d'huile jusqu'en butée dans le tube de guidage.
8. Dévissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur ➔*Fig. 188*.
9. Faire l'appoint d'huile-moteur petit à petit en petites quantités (pas plus de 0,5 l). Volkswagen AG recommande d'utiliser une huile spécialement homologuée pour le moteur concerné, conformément à la norme VW *Huile-moteur*.
10. Pour éviter un remplissage excessif, attendez une minute environ après chaque appoint pour permettre à l'huile-moteur de s'écouler dans le carter d'huile jusqu'au repère de la jauge d'huile.
11. Contrôlez de nouveau le niveau d'huile sur la jauge avant de verser une nouvelle petite quantité d'huile-moteur. Ne versez jamais de quantité excessive d'huile-moteur *→ Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint*.
12. À la fin de l'appoint, le niveau d'huile doit se situer au milieu de la zone ➔*Fig.* 187 Ⓒ. Il ne doit pas se situer au-dessus de Ⓒ, dans la zone Ⓑ et ne doit pas se situer dans la zone Ⓐ *→ Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint*.
13. Après l'appoint, fermez l'orifice de remplissage d'huile avec le bouchon.
14. Fermez le capot-moteur ⚠ *Dans le compartiment-moteur*.

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile-moteur peut s'enflammer au contact des pièces brûlantes du moteur. Cela peut causer des incendies ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- L'huile-moteur renversée sur des pièces froides du moteur risque de se réchauffer et de s'enflammer lorsque le moteur tourne.
- Après le remplissage, assurez-vous toujours que le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur est bien vissé et que la jauge d'huile est insérée correctement dans le tube de guidage. Cette précaution permet d'empêcher l'huile-moteur de s'écouler sur les pièces brûlantes du moteur en marche.

AVIS

- Si vous avez ajouté par inadvertance trop d'huile-moteur et que le niveau d'huile se trouve ensuite dans la zone ➔*Fig.* 187 Ⓐ, ne démarrez pas le moteur. Adressez-vous à un atelier spécialisé et, si nécessaire, faites appel à un spécialiste. Sinon, le catalyseur et le moteur risquent d'être endommagés !
- Lors de l'appoint en fluides, veillez à verser les fluides appropriés dans leurs orifices de remplissage correspondants. L'utilisation de fluides inappropriés risque d'entraîner de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Le niveau d'huile ne doit en aucun cas dépasser la zone ➔*Fig.* 187 Ⓑ. Sinon, de l'huile risque d'être aspirée par l'aération de carter-moteur et parvenir dans l'atmosphère par l'intermédiaire du système d'échappement.

Pression d'huile trop faible

Le témoin de contrôle clignote en rouge.

Arrêtez de rouler !

Pression d'huile trop faible.

- Arrêtez le moteur.
- Contrôlez le niveau d'huile *Huile-moteur*.

Si le témoin d'alerte clignote bien que le niveau d'huile-moteur soit correct, *ne poursuivez pas votre route* ou ne laissez pas le moteur tourner.

Le moteur risque d'être endommagé.

- Faites appel à un spécialiste.

Niveau d'huile trop faible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

- Arrêtez-vous dès que possible.
- Arrêtez le moteur.
- Contrôlez le niveau d'huile-moteur *Huile-moteur*.

Dysfonctionnement du système de lubrification

Le témoin de contrôle clignote en jaune.

Dysfonctionnement du système de lubrification

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé.
- Faites contrôler le système de lubrification.

Liquide de refroidissement

Entrée en matière

N'intervenez vous-même sur le système de refroidissement que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes générales de sécurité en vigueur et disposez des produits, des fluides et des outils adéquats. Des travaux non réalisés dans les règles de l'art risquent de causer des blessures graves → *Entrée en matière*. Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement est toxique !

- Conservez le liquide de refroidissement uniquement dans son bidon d'origine fermé et dans un endroit sûr.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres récipients vides pour conserver le liquide de refroidissement afin de ne pas inciter des tiers à en boire le contenu.
- Conservez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants.
- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est adaptée à la température ambiante minimale prévue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Par des températures extérieures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.

Les liquides de refroidissement et les additifs peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui s'écoulent et mettez-les au rebut dans les règles de l'art et de manière respectueuse de l'environnement.

Spécifications du liquide de refroidissement

Le système de refroidissement est rempli en usine d'un mélange constitué d'eau ayant subi un traitement particulier et d'une proportion d'au moins 40 % d'additif de liquide de refroidissement.

Informez-vous auprès d'un atelier spécialisé du liquide de refroidissement adapté à votre véhicule. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Pour protéger le système de refroidissement, la proportion d'additif de liquide de refroidissement doit *toujours* être de 40 % minimum. Si, pour des raisons climatiques, une protection antigel plus importante est nécessaire, la proportion d'additif de liquide de refroidissement peut être augmentée. La proportion de cet additif de liquide de refroidissement ne doit toutefois pas dépasser 55 %, la protection antigel risquant sinon de perdre de son efficacité et l'effet de refroidissement de diminuer.

L'additif de liquide de refroidissement est reconnaissable à sa coloration violette. Le mélange d'eau et d'additif de liquide de refroidissement assure une protection antigel jusqu'à -25 °C, protège de la corrosion les pièces en alliage léger du système de refroidissement, prévient l'entartrage et élève nettement le point d'ébullition du liquide de refroidissement.

Lorsque vous faites l'appoint de liquide de refroidissement, utilisez un mélange constitué **d'eau distillée** et d'une proportion minimale de 40 % d'additif de liquide de refroidissement adéquat, afin d'obtenir une protection anticorrosion optimale *→ Spécifications du liquide de refroidissement*.

⚠ AVERTISSEMENT

Une protection antigel insuffisante dans le système de refroidissement peut entraîner une panne du moteur et causer des blessures graves.

- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est adaptée à la température ambiante minimale prévue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Par des températures extérieures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.

AVIS

Ne mélangez jamais les additifs d'origine avec d'autres additifs non homologués par Volkswagen.

- Si le liquide contenu dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement n'est pas rose (la coloration résulte du mélange de l'additif de liquide de refroidissement violet avec de l'eau distillée) mais, par ex., marron, l'additif a été mélangé avec un autre liquide de refroidissement inapproprié. Dans ce cas, le liquide de refroidissement doit être immédiatement vidangé. Cela risque en effet de provoquer de graves défauts de fonctionnement ou d'endommager le moteur et le système de refroidissement !

Les liquides de refroidissement et les additifs de liquides de refroidissement peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans les règles de l'art et de manière respectueuse de l'environnement.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement et appoint

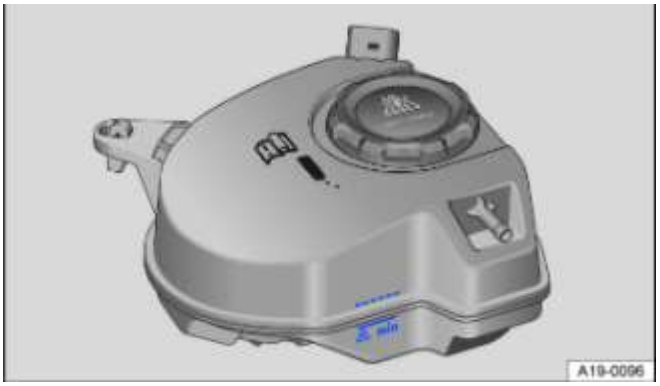

Fig. 189 Dans le compartiment-moteur : repères sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement

Fig. 190 Dans le compartiment-moteur : bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement (schéma de principe)

Si le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant, le témoin d'alerte du liquide de refroidissement s'allume.

Préparatifs

1. Garez votre véhicule sur un plan horizontal et ferme.
2. Laissez refroidir le moteur *→ Contrôle du niveau de liquide de refroidissement et appoint*.
3. Ouvrez le capot avant ⚠ *Dans le compartiment-moteur*.
4. Le vase d'expansion du liquide de refroidissement est reconnaissable au symbole qui figure sur son couvercle ➔*Fig. 190*.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Lors de la livraison **(véhicules neufs)**, il se peut que le niveau de liquide de refroidissement se trouve au-dessus de la zone repérée. Ce phénomène est normal. Il n'y a donc pas lieu de vidanger le liquide de refroidissement.

- Lorsque le moteur est froid, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement à l'aide des repères latéraux du vase d'expansion de liquide de refroidissement ➔*Fig. 189*. Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères.
- Si le niveau du liquide dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement est en dessous du repère minimal (« min »), faites l'appoint de liquide de refroidissement. Lorsque le moteur

est chaud, le niveau de liquide de refroidissement du moteur peut se trouver légèrement au-dessus du repère maximal.

Appoint de liquide de refroidissement

Si le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant, le témoin d'alerte du liquide de refroidissement s'allume. Faites immédiatement appel à un spécialiste.

Si le niveau de liquide de refroidissement est trop bas et qu'aucun atelier ne se trouve à proximité, respectez les points suivants :

- Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement brûlant ou de la vapeur chaude en plaçant un chiffon approprié sur le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Dévissez le bouchon avec précaution *→ Contrôle du niveau de liquide de refroidissement et appoint*.
- Faites l'appoint uniquement avec du liquide de refroidissement **neuf** conforme aux spécifications de Volkswagen *Liquide de refroidissement*.
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que s'il reste une certaine quantité de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion ; vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Si aucun liquide de refroidissement n'est visible dans le vase d'expansion, **arrêtez de rouler** et faites appel à un spécialiste.
- Si le vase d'expansion du liquide de refroidissement contient encore du liquide de refroidissement, faites l'appoint jusqu'au repère supérieur et contrôlez le jour suivant. Si le niveau a **encore** baissé, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système de refroidissement.
- Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères ➔*Fig. 189*. **En rétablissant le niveau, ne dépassez pas le bord supérieur de la zone repérée** *→ Contrôle du niveau de liquide de refroidissement et appoint*.
- Revissez le bouchon fermement.
- Si, en cas d'urgence, aucun liquide de refroidissement conforme aux spécifications n'est disponible, n'utilisez pas d'autre additif de liquide de refroidissement *Liquide de refroidissement* ! Ne faites d'abord l'appoint qu'avec de **l'eau distillée** *→ Contrôle du niveau de liquide de refroidissement et appoint*. Faites ensuite rétablir le plus rapidement possible la proportion de mélange adéquate avec l'additif de liquide de refroidissement prescrit *Liquide de refroidissement*.

⚠ AVERTISSEMENT

La vapeur et le liquide de refroidissement à haute température peuvent causer des brûlures graves.

- N'ouvrez jamais le capot avant si vous voyez ou entendez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper du compartiment avant. Attendez toujours jusqu'à ce que vous ne puissiez plus voir ni entendre de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper. Les pièces chaudes peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Avant d'ouvrir le capot avant, respectez les points suivants :
  - Activez le frein de stationnement électronique.
  - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment avant et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et d'autres blessures graves.
  - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en appuyant dessus.
  - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.

AVIS

- N'utilisez que de l'eau distillée pour l'appoint ! Tout autre type d'eau risque de causer des dommages de corrosion considérables dans le moteur en raison de sa concentration en éléments chimiques. De plus, le moteur de tomber en panne. Si vous avez fait l'appoint avec de l'eau non distillée, faites vidanger immédiatement le liquide du système de refroidissement dans un atelier spécialisé.
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que jusqu'au bord supérieur de la zone repérée ➔*Fig. 189*. Le surplus de liquide de refroidissement est sinon refoulé, une fois chauffé, hors du circuit de refroidissement et peut entraîner des endommagements.
- En cas de pertes importantes de liquide de refroidissement, ne faites l'appoint qu'après le *refroidissement total* du moteur. Une perte importante de liquide de refroidissement laisse supposer des défauts d'étanchéité du système de refroidissement du moteur. Faites immédiatement contrôler le système de refroidissement dans un atelier spécialisé. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !
- Ne faites pas l'appoint de liquide de refroidissement si le vase d'expansion du liquide de refroidissement est vide ! Il se peut que de l'air ait pénétré dans le système de refroidissement. Arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste en mesure de vous dépanner. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !

Liquide de frein

Fig. 191 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein

Avec le temps, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air ambiant. Une teneur en eau trop élevée risque d'endommager le système de freinage. Le point d'ébullition du liquide de frein est alors sensiblement abaissé. Si la teneur en eau est trop élevée, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités et en cas de freinage à fond. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent même entraîner une défaillance totale du système de freinage. Votre propre sécurité et celle d'autres usagers de la route sont compromises si le système de freinage ne fonctionnent pas correctement en permanence → *Liquide de frein*.

Spécification du liquide de frein

Volkswagen a mis au point un liquide de frein spécialement adapté au système de freinage du véhicule. Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande expressément d'utiliser le liquide de frein conforme à la **norme VW 501 14**.

Avant d'utiliser un liquide de frein, vérifiez que les spécifications du liquide de frein mentionnées sur le bidon répondent aux exigences du véhicule.

Le liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 est disponible auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Si ce type de liquide de frein n'est pas disponible et que vous devez par conséquent utiliser un autre liquide de frein de haute qualité, vous pouvez utiliser un liquide de frein répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4 CLASS 6.

Tous les liquides de frein répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 ou de la norme américaine FMVSS 116 DOT 4 CLASS 6 n'ont pas la même composition chimique. Certains de ces liquides de frein peuvent contenir des produits chimiques qui, avec le temps, risquent de détruire ou d'endommager certaines pièces du système de freinage du véhicule.

Afin de garantir un fonctionnement correct et durable du système de freinage, Volkswagen vous recommande donc d'utiliser un liquide de frein conforme à la **norme VW 501 14**.

Un liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 répond aux exigences de la norme DIN ISO 4925 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4 CLASS 6.

Niveau de liquide de frein

Le niveau de liquide de frein doit toujours se trouver entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de frein → *Liquide de frein*.

Le niveau de liquide de frein ne peut pas être contrôlé avec exactitude sur chaque modèle étant donné qu'un volet ou des pièces du moteur masquent les repères de niveau du réservoir de liquide de frein. S'il n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, faites appel à un spécialiste.

Le niveau de liquide de frein baisse légèrement en cours d'utilisation en raison de l'usure des plaquettes de frein et du rattrapage automatique du jeu.

Niveau de liquide de frein

Le témoin de contrôle est allumé en rouge.

Niveau de liquide de frein insuffisant.

- **Arrêtez de rouler !**
- Contrôlez le niveau de liquide de frein.

Si le niveau de liquide de frein est insuffisant :

- Informez votre atelier spécialisé.
- Faites contrôler le système de freinage.

Vidange du liquide de frein

Faites effectuer la vidange du liquide de frein dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen. Ne faites l'appoint qu'avec du liquide de frein neuf qui présente les spécifications requises.

AVERTISSEMENT

Un niveau de liquide de frein insuffisant et un liquide de frein trop vieux ou inapproprié peuvent entraîner une défaillance des freins ou réduire l'effet de freinage.

- Faites contrôler régulièrement le système de freinage ainsi que le niveau de liquide de frein !
- Faites effectuer régulièrement une vidange du liquide de frein.
- Des bulles de vapeur peuvent se former lorsque les freins sont fortement sollicités avec un liquide de frein trop vieux. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent entraîner une défaillance totale du système de freinage.
- Veillez à utiliser du liquide de frein approprié. N'utilisez que du liquide de frein strictement conforme à la norme VW 501 14.
- Tout autre liquide de frein ou un liquide de moindre qualité peut perturber le fonctionnement des freins et réduire l'efficacité du freinage.
- Si aucun liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 n'est disponible, utilisez exceptionnellement un liquide de frein de qualité répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 6 ou de la norme américaine FMVSS 116 DOT 4.
- Faites toujours l'appoint avec du liquide de frein neuf.

AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique.

- Pour réduire les risques d'intoxication, n'utilisez jamais de bouteilles ou autres récipients pour conserver le liquide de frein. Ces récipients, même repérés, peuvent inciter des personnes à en boire le contenu.
- Conservez toujours le liquide de frein dans son bidon d'origine fermé, hors de la portée des enfants.

AVIS

Du liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule endommage la peinture du véhicule, les pièces en matière plastique et les pneus. Essuyez immédiatement tout liquide de frein qui a été renversé ou qui s'est écoulé sur une pièce quelconque du véhicule.

Le liquide de frein peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Batterie 12 V

Entrée en matière

La batterie 12 V fait partie de l'équipement électrique et alimente en énergie certains des systèmes de sécurité du véhicule. La batterie 12 V est contrôlée et au besoin remplacée dans le cadre des opérations d'entretien.

N'intervenez vous-même sur l'équipement électrique que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes générales de sécurité en vigueur et disposez des produits, des fluides et des outils adéquats ! Des travaux non réalisés dans les règles de l'art risquent de causer des blessures graves ➔⚠. Faites effectuer tous les travaux dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Vous trouverez des informations sur les témoins d'alerte et de contrôle à la fin du chapitre, dans la section consacrée à la résolution des problèmes *Batterie 12 V*.

Emplacement de montage de la batterie 12 V

La batterie 12 V se trouve dans le compartiment-moteur.

Explication des mises en garde figurant sur la batterie 12 V

- Portez toujours des lunettes de protection !
- L'électrolyte est très corrosif. Portez toujours des gants et lunettes de protection !
- Le feu, les étincelles et les flammes nues sont interdits. Abstenez-vous également de fumer !
- Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie 12 V.
- Gardez toujours l'électrolyte et la batterie 12 V hors de portée des enfants !
- Tenez impérativement compte des informations contenues dans la Notice d'Utilisation !

AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie 12 V et sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention, lisez les avertissements et les consignes de sécurité suivants et tenez-en toujours compte :

- Avant toute intervention sur la batterie 12 V, coupez le contact ainsi que tous les consommateurs électriques et déconnectez le câble négatif de la batterie 12 V.
- Gardez toujours l'électrolyte et la batterie 12 V hors de portée des enfants.
- Portez toujours des gants et lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il risque de causer des brûlures chimiques de la peau et de rendre aveugle. Lorsque vous manipulez la batterie 12 V, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne fumez pas et ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Évitez la formation d'étincelles dues à la manipulation de câbles et d'appareils électriques ainsi qu'aux décharges électrostatiques.
- Ne court-circuitez jamais les bornes de la batterie.
- N'utilisez jamais une batterie 12 V endommagée. Elle risque d'exploser. Remplacez immédiatement la batterie 12 V si elle est endommagée.
- N'utilisez en aucun cas une batterie 12 V gelée. Une batterie 12 V déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C. Remplacez immédiatement la batterie 12 V si elle est gelée.

AVIS

N'exposez pas la batterie 12 V de manière prolongée à la lumière directe du jour.

- Le rayonnement UV peut endommager le bac de batterie.

c

Protégez la batterie 12 V du gel en cas d'immobilisation prolongée du véhicule.

- La batterie 12 V risque de « geler » et devenir ainsi inutilisable.

Après le démarrage du moteur avec une batterie 12 V ayant subi une décharge profonde ou ayant été remplacée ou bien encore après un démarrage de fortune, les réglages système *(heure, date, réglages confort individuels et programmations)* peuvent avoir été modifiés ou effacés. Vérifiez et rectifiez ces réglages une fois que la batterie 12 V est suffisamment rechargée.

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie 12 V

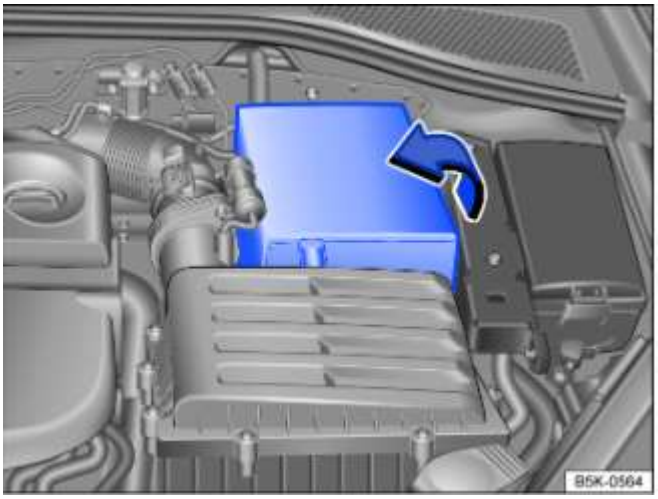

Fig. 192 Dans le compartiment-moteur : ouverture du cache de la batterie 12 V

Fig. 193 Regard de batterie situé sur la face supérieure de la batterie 12 V (schéma de principe)

Contrôlez régulièrement le niveau d'électrolyte de la batterie 12 V si elle totalise un kilométrage élevé, est utilisée dans les pays chauds ou présente un certain âge. La batterie 12 V ne nécessite sinon aucun entretien.

Pour des raisons techniques, le niveau d'électrolyte des batteries 12 V portant la mention AGM ne peut pas être contrôlé. Rendez-vous dans un atelier spécialisé pour faire contrôler la batterie 12 V.

Préparatifs

- Préparez le véhicule aux interventions dans le compartiment-moteur *Dans le compartiment-moteur*.
- Ouvrez le capot avant ⚠ *Dans le compartiment-moteur*.

Ouverture du cache de la batterie 12 V

Lorsqu'un cache de batterie est présent :

Pour l'*ouvrir*, rabattez le cache dans le sens de la flèche ➔*Fig. 192*.

Pour le *fermer*, rabattez le cache dans le sens inverse de la flèche ➔*Fig. 192*.

Contrôle du niveau d'électrolyte (batteries 12 V dotées d'un regard)

- Veillez à un éclairage suffisant pour vous permettre de distinguer clairement la couleur dans le regard circulaire situé sur la face supérieure de la batterie 12 V (flèche) ➔*Fig. 193*. N'utilisez jamais de flammes nues ou d'objets incandescents pour vous éclairer.

– La couleur dans le regard circulaire change en fonction du niveau d'électrolyte de la batterie 12 V.

Jaune clair ou *incolore*	Le niveau d'électrolyte de la batterie 12 V est insuffisant. Faites contrôler la batterie 12 V dans un atelier spécialisé et faites-la remplacer si nécessaire.
Noir	Le niveau d'électrolyte de la batterie 12 V est correct.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie 12 V peut causer des brûlures graves, des explosions ou des décharges électriques.

- Portez toujours des gants et lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il risque de causer des brûlures chimiques de la peau et de rendre aveugle. Lorsque vous manipulez la batterie 12 V, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne basculez jamais une batterie 12 V. De l'électrolyte risque sinon de s'écouler par les orifices de dégazage et de causer des brûlures.
- N'ouvrez jamais une batterie 12 V.
- En cas de projections d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau froide pendant quelques minutes. Consultez ensuite immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez immédiatement un médecin.

Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie 12 V

Si vous pensez que la batterie 12 V est endommagée ou défectueuse, rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié pour y faire contrôler la batterie 12 V.

Recharge de la batterie 12 V

Il est recommandé de faire recharger la batterie 12 V dans un atelier spécialisé étant donné que la batterie 12 V montée en usine est dotée d'une technologie qui nécessite une limitation de la tension de charge ➔⚠. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Remplacement de la batterie 12 V

La batterie 12 V a été conçue pour correspondre à son emplacement de montage et présente certaines caractéristiques de sécurité. Avant d'acheter une batterie neuve en remplacement d'une batterie 12 V, renseignez-vous auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la compatibilité électromagnétique, sur la taille ainsi que sur les exigences d'entretien, de puissance et de sécurité requises par la nouvelle batterie 12 V. L'orifice de dégazage de la batterie 12 V doit toujours se trouver du côté de la borne négative, celui situé du côté de la borne positive doit toujours être obturé.

Utilisez exclusivement une batterie 12 V sans entretien conforme aux normes TL 825 06 et VW 7 50 73. Ces normes doivent dater d'octobre 2014 ou porter une date ultérieure.

Le remplacement de la batterie 12 V nécessitant une adaptation de l'électronique embarquée, faites-le effectuer dans un atelier spécialisé et qualifié. Seul un atelier spécialisé et qualifié dispose de la technologie requise pour réaliser cette adaptation correctement. Volkswagen vous recommande de faire remplacer la batterie 12 V chez un Partenaire Volkswagen.

Débranchement de la batterie 12 V

Si vous devez débrancher la batterie 12 V de l'équipement électrique du véhicule, tenez compte des points suivants :

- Désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact.
- Déverrouillez le véhicule avant le débranchement, l'alarme antivol risquant sinon de se déclencher.
- Débranchez tout d'abord le câble négatif, puis le câble positif ➔⚠.

Branchement de la batterie 12 V

- Avant de rebrancher la batterie 12 V, désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact.
- Rebranchez tout d'abord le câble positif, puis le câble négatif ➔⚠.

Après le branchement d'une batterie 12 V et la mise du contact, différents témoins de contrôle s'allument. Ils s'éteignent dès que vous avez parcouru un court trajet à une vitesse comprise entre environ 15 et 20 km/h. Si les témoins de contrôle restent allumés, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le véhicule.

Si la batterie 12 V a été déconnectée durant une période prolongée, il se peut que l'échéance du prochain service ne soit pas affichée ou ne soit pas calculée correctement *Combiné d'instruments*. Tenez-compte des périodicités d'entretien maximales admissibles *Révision*.

Véhicules avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » *Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »* : si vous ne pouvez pas mettre le contact après avoir branché la batterie 12 V, verrouillez et déverrouillez le véhicule de l'extérieur. Puis essayez de nouveau de mettre le contact. Si vous ne pouvez pas mettre le contact, faites appel à un spécialiste.

Coupure automatique des consommateurs électriques

La gestion intelligente du réseau de bord recourt automatiquement à diverses mesures pour empêcher la décharge de la batterie 12 V lorsque celle-ci est fortement sollicitée :

- Le régime de ralenti est augmenté pour que l'alternateur produise davantage de courant.
- Éventuellement, certains gros consommateurs électriques sont limités en puissance, voire entièrement coupés.
- L'alimentation en tension de la prise de courant 12 volts et de l'allume-cigare peut être brièvement interrompue durant le démarrage du moteur.

La gestion du réseau de bord ne peut pas toujours empêcher la batterie 12 V de se décharger. Par exemple, lorsque le contact reste mis pendant une période prolongée alors que le moteur est coupé ou en cas de stationnement prolongé avec les feux de position ou de stationnement allumés.

La batterie 12 V se décharge

- Lorsque le véhicule est immobilisé de manière prolongée alors que le moteur est arrêté, notamment si le contact est mis.
- Lorsque vous utilisez des consommateurs électriques alors que le moteur est arrêté.
- Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire *Chauffage et ventilation stationnaires*.

AVERTISSEMENT

En fixant une batterie 12 V de manière incorrecte ou en utilisant une batterie 12 V inadéquate, vous risquez de provoquer des courts-circuits, un incendie et des blessures graves.

- N'utilisez qu'une batterie 12 V sans entretien et étanche qui présente les mêmes propriétés, spécifications et dimensions que la batterie 12 V de première monte.

AVERTISSEMENT

Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie 12 V.

- Ne rechargez la batterie 12 V que dans des locaux bien aérés.
- Ne rechargez jamais une batterie 12 V gelée, même après son dégel. Une batterie 12 V déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C.
- Remplacez impérativement toute batterie 12 V qui a gelé.
- Des câbles de raccordement mal branchés peuvent provoquer un court-circuit. Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.

AVIS

- Ne branchez ou ne débranchez jamais de batteries 12 V lorsque le contact est mis ou que le moteur tourne. De même, n'utilisez jamais une batterie 12 V non conforme aux spécifications du véhicule. L'équipement électrique ou les composants électroniques risquent d'être endommagés, ce qui peut entraîner des dysfonctionnements électriques.
- Pour la recharge de la batterie 12 V, ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant électrique, par ex. panneau solaire ou chargeur de batteries, sur la prise de courant 12 V ou sur l'allume-cigare. Sinon, l'équipement électrique du véhicule risque d'être endommagé.

Les batteries 12 V peuvent contenir des substances toxiques telles que de l'acide sulfurique et du plomb. Mettez au rebut la batterie 12 V conformément à la législation en vigueur.

L'électrolyte peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Batterie 12 V

Le témoin de contrôle est allumé en rouge. Le message texte

- **La batterie 12 V n'est pas en charge. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr !** ou
- **Défaut : la batterie 12 V ne se recharge pas. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr !** ou
- **Défaut : réseau de bord 12V Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr ! Livre de Bord !** s'affiche.

Arrêtez de rouler ! Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

La batterie 12 V ne se recharge pas pendant la marche du véhicule.

- Désactivez les consommateurs électriques dont vous n'avez pas besoin.
- Informez l'atelier spécialisé.
- Faites contrôler l'équipement électrique.

Le réseau de bord 12 volts présente une erreur.

- Informez l'atelier spécialisé.
- Faites contrôler l'équipement électrique.

Le dispositif start/stop de mise en veille ne peut pas démarrer le moteur *Dispositif start/stop de mise en veille*

Batterie 12 volts

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. Le message **Défaut : batterie 12 V. Redémarrage impossible. Atelier !** s'affiche.

Dysfonctionnement sur la liaison entre le réseau de bord et la batterie 12 V.

Si, dans cette situation, la disponibilité de marche est désactivée, elle ne peut être rétablie ensuite ; effectuez éventuellement un démarrage de fortune *Démarrage de fortune* ou adressez-vous à un spécialiste.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé.
- Faites contrôler l'équipement électrique.

Batterie 12 volts

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. Le message texte **Défaut : diagnostic de la batterie 12 V. Veuillez vous rendre dans un atelier.** s'affiche.

Dysfonctionnement du système de surveillance de la batterie 12 V.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé.
- Faites contrôler l'équipement électrique.

Batterie 12 volts

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. Le message texte **Veuillez remplacer la batterie 12 V. Rendez-vous dans un atelier.** s'affiche.

La batterie 12 V a presque atteint la fin de sa durée de vie.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé.
- Faites contrôler et éventuellement remplacer la batterie 12 V *Batterie 12 V*.

Batterie 12 volts

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. Le message texte **Veuillez faire contrôler la batterie 12 V. Rendez-vous dans un atelier.** s'affiche.

Dysfonctionnement sur la liaison entre le réseau de bord et la batterie 12 V.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé.
- Faites contrôler l'équipement électrique.

Batterie 12 volts

Le témoin de contrôle s'allume en jaune et le message texte **Batterie 12 V faible. Recharge pendant la marche.** s'affiche.

Mauvaise recharge de la batterie 12 V, causée par ex. par de basses températures.

- Effectuez un court trajet pour recharger la batterie 12 V.

Batterie 48 V

Fig. 194

① La batterie 48 V ne doit jamais être exposée au feu, à des étincelles ou à des flammes nues.

② Vous trouverez davantage d'informations et d'avertissements dans la Notice d'Utilisation et dans la documentation d'atelier.

③ Maintenez toujours la batterie 48 V hors de la portée des enfants.

④ Des dommages sur la batterie 48 V peuvent provoquer des fuites d'électrolyte et causer ainsi de graves brûlures. Manipulez toujours la batterie 48 V avec précaution.

⑤ Les opérations d'entretien de la batterie haute tension doivent **exclusivement** être effectuées par du personnel qualifié et formé à cet effet ⚠.

⑥ Soyez particulièrement prudent lors de la manipulation de substances inflammables.

En plus de la batterie 12 V, le véhicule peut également être équipé d'une batterie 48 V.

Toute intervention sur le système 48 V doit être effectuée uniquement par des personnes qualifiées et formées à cet effet et exclusivement dans un atelier spécialisé, conformément aux directives de Volkswagen.

Récapitulatif sur le système 48 V

Le système 48 V comprend, entre autres, les composants suivants :

- Batterie 48 V
- Électronique de puissance
- Câbles 48 V violets et prise

Plaquettes d'avertissement sur la batterie 48 V

La batterie 48 V comporte une plaquette d'avertissement signalant un danger ➔*Fig. 194*.

⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation incorrecte de la batterie 48 V peut causer des blessures très graves, voire mortelles.

- Les opérations d'entretien de la batterie 48 V doivent exclusivement être effectuées par du personnel qualifié et formé à cet effet.
- N'effectuez aucune modification sur la batterie 48 V.

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie 48 V ne doit pas entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.

- Les liquides peuvent provoquer des courts-circuits, des décharges électriques et des brûlures.

Réseau de bord 48V. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr ! Veuillez vous référer au Livre de Bord.

Le témoin de contrôle s'allume en rouge lors de la conduite.

Le niveau de charge de la batterie 48 V est trop faible.

- Garez le véhicule en toute sécurité.
- Coupez le contact.
- Remettez le contact.
- Le témoin de contrôle s'allume en jaune.
- Laissez tourner le moteur à l'arrêt jusqu'à ce que le témoin d'alerte s'éteigne. Ne reprenez la route que si aucun témoin d'alerte n'est allumé.

Si le témoin d'alerte rouge ne s'éteint pas, adressez-vous à un spécialiste.

Réseau de bord 48V. Ne reprenez pas la route. Veuillez vous référer au Livre de Bord.

Le témoin de contrôle s'allume en jaune à l'arrêt.

Le niveau de charge de la batterie 48 V est trop faible.

- Ne reprenez pas la route.
- Laissez tourner le moteur à l'arrêt jusqu'à ce que le témoin d'alerte s'éteigne.
- Ne reprenez la route que si aucun témoin d'alerte n'est allumé.

Si le témoin d'alerte jaune ne s'éteint pas, adressez-vous à un spécialiste.

Roues et pneus

Système de contrôle des pneus

Entrée en matière

Le système de contrôle des pneus avertit le conducteur si la pression de gonflage est insuffisante.

Les systèmes de contrôle des pneus disponibles pour ce véhicule sont les suivants :

Système de contrôle de l'état des pneus

- Pendant la conduite, ce système surveille divers paramètres (par ex. la circonférence de roulement) sur les quatre pneus à l'aide de capteurs ABS (mesures indirectes).

La pression de référence pour le système de contrôle des pneus est la pression de gonflage des pneus recommandée pour les pneus montés en usine, sur pneus froids et à charge maximale. La pression de référence est indiquée sur la plaquette de pression de gonflage des pneus *Pression de gonflage des pneus*.

Une fois la pression de gonflage correctement adaptée sur les quatre pneus, le système de contrôle de l'état des pneus doit être réadapté *Système de contrôle de l'état des pneus*. La pression de référence est ainsi adaptée à la pression de gonflage actuelle des pneus.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de contrôle des pneus ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation incorrecte des roues et des pneus peut entraîner un dégonflement soudain du pneu, un détachement de la bande de roulement, voire un éclatement du pneu.

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus et respectez toujours la valeur de pression indiquée *Pression de gonflage des pneus*. Une pression de gonflage de pneu insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Respectez toujours la pression de gonflage sur pneus froids adaptée figurant sur la plaquette de pression de gonflage des pneus P*ression de gonflage des pneus*.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Si nécessaire, ajustez la pression de gonflage des pneus du véhicule lorsque ceux-ci sont froids *Pression de gonflage des pneus*.
- Contrôlez régulièrement l'usure ou l'état d'endommagement des pneus.
- Ne dépassez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.

Une pression de gonflage insuffisante des pneus a pour effet d'augmenter la consommation de carburant et l'usure des pneus.

Si vous roulez pour la première fois avec des pneus neufs à une vitesse élevée, ceux-ci risquent de s'élargir légèrement et de déclencher un avertissement de pression de gonflage.

Ne remplacez les pneus usés que par des pneus agréés par Volkswagen pour le type de véhicule correspondant.

Ne vous fiez pas uniquement au système de contrôle des pneus. Contrôlez régulièrement les pneus afin de vous assurer que leur pression de gonflage est correcte et qu'ils ne sont pas endommagés : trous, entailles, déchirures et boursouflures. Retirez les éventuels corps étrangers des sculptures des pneus, à moins qu'ils n'aient déjà pénétré à l'intérieur des pneus.

Système de contrôle de l'état des pneus

Description des fonctions

Le système de contrôle de l'état des pneus compare entre autres la vitesse de rotation et, ainsi, la circonférence de roulement des différentes roues à l'aide des capteurs de vitesse de l'ABS.

Le système de contrôle de l'état des pneus ne fonctionne pas si l'*ESC* ou l'ABS présente un dysfonctionnement *Systèmes d'assistance au freinage*.

La circonférence de roulement peut varier :

- Lorsque la pression de gonflage du pneu a été modifiée.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu est insuffisante.
- Lorsque le pneu présente des dommages sur sa structure.
- Lorsque le véhicule est chargé sur un côté.
- Lorsque des chaînes à neige sont montées.
- Lorsqu'une roue d'urgence est montée.
- Lorsqu'une roue a été remplacée sur chaque essieu.

Le système de contrôle de l'état des pneus peut s'allumer tardivement, voire ne rien afficher, par ex. en cas de conduite sportive, de conditions hivernales, sur des routes non stabilisées ou en cas de conduite avec des chaînes à neige.

Le système de contrôle des pneus indique un changement de la circonférence de roulement des pneus par le témoin d'alerte dans le combiné d'instruments.

La pression de gonflage des pneus recommandée pour les pneus de première monte est indiquée sur la plaquette de pression de gonflage des pneus sur le montant de la porte du conducteur *Pression de gonflage des pneus*.

Contrôlez la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours ou roue d'urgence, une fois par mois sur le pneu froid en respectant les indications du constructeur de véhicule figurant sur la plaquette de pression de gonflage des pneus. Si la taille des pneus montés diffère des indications sur la plaque du constructeur ou la plaquette de pression de gonflage des pneus, déterminez la pression de gonflage correcte des pneus.

Le système de contrôle de l'état des pneus ne remplace pas l'entretien régulier et le contrôle des pneus. Le conducteur est responsable du respect de la pression de gonflage correcte des pneus à tout moment, même si le système de contrôle de l'état des pneus n'affiche aucun avertissement d'une pression de gonflage des pneus trop faible.

Le système de contrôle de l'état des pneus dispose également d'un affichage d'un dysfonctionnement couplé au témoin d'alerte . En cas de dysfonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus, le témoin d'alerte clignote pendant environ une minute après la mise du contact, puis s'allume en permanence.

Si le système de contrôle de l'état des pneus affiche un dysfonctionnement, la pression de gonflage des pneus ne peut pas être surveillée correctement. Un dysfonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus peut avoir différentes causes, par ex. le changement d'une roue ou d'un pneu. Après le changement d'une roue ou d'un pneu, contrôlez si le témoin d'alerte affiche un dysfonctionnement du système pour vous assurer que le système de contrôle de l'état des pneus fonctionne parfaitement *Système de contrôle de l'état des pneus*.

Adaptation du système de contrôle de l'état des pneus

- Mettez le contact.
- Si nécessaire, mettez en marche le système d'infodivertissement.
- Personnalisation : sélectionnez l'utilisateur et confirmez avec le bouton de fonction OK.
- Touchez le bouton de fonction Véhicule.
- Touchez le bouton de fonction Statut.
- Touchez le bouton de fonction Statut (en haut).
- Touchez le bouton de fonction Pression des pneus (en haut).
- Touchez le bouton de fonction SET.
- Si les quatre pressions de gonflage des pneus correspondent aux valeurs requises, touchez le bouton de fonction Valider.

  OU : pour annuler la procédure, appuyez sur le bouton de fonction Annuler. La pression de gonflage actuelle des pneus n'est pas mémorisée et le système n'est pas réadapté.

Après une période de conduite prolongée (au moins 20 minutes) et à des vitesses différentes, le système apprend automatiquement les nouvelles valeurs et les surveille.

Le système de contrôle de l'état des pneus doit être réadapté dans les conditions suivantes :

- Lors de l'adaptation des pressions de gonflage des pneus.
- Après le remplacement d'une ou de plusieurs roues.
- Lorsque les roues ont été permutées, par ex. de l'avant vers l'arrière.

Le système de contrôle de l'état des pneus ne doit être réadapté que si tous les pneus sont gonflés à la pression correcte, mesurée sur le pneu froid. Pour mesurer la pression de gonflage des pneus à froid, le véhicule doit être immobilisé depuis 3 heures ou n'avoir parcouru que quelques kilomètres à faible vitesse pendant cet espace de temps.

Après un avertissement indiquant une pression de gonflage trop faible, coupez et remettez le contact. Ensuite seulement, vous pouvez procéder à une nouvelle adaptation du système de contrôle de l'état des pneus.

Résolution des problèmes du système de contrôle de l'état des pneus

Pression de gonflage des pneus faible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

La pression de gonflage des pneus d'un ou de plusieurs pneus a diminué ou la structure du pneu est endommagée.

- **Arrêtez de rouler !**
- Contrôlez toutes les pressions de gonflage des pneus et adaptez-les *Pression de gonflage des pneus*.
- Faites remplacer les pneus endommagés.
- Effectuez une nouvelle adaptation du système de contrôle de l'état des pneus *Système de contrôle de l'état des pneus*.
- Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Dysfonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus

Le témoin de contrôle clignote pendant environ une minute, puis reste allumé en jaune.

Le système présente un défaut.

- **Arrêtez de rouler !**
- Coupez le contact puis remettez-le.
- Effectuez une nouvelle adaptation du système de contrôle de l'état des pneus *Système de contrôle de l'état des pneus*.
- Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Si le témoin de contrôle (!) s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez tous les pneus *Pression de gonflage des pneus*.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent causer une défaillance subite des pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- La responsabilité de la pression correcte de gonflage de tous les pneus du véhicule incombe au conducteur. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur un autocollant *Pression de gonflage des pneus.*
- Le système de contrôle des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Tous les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite en fonction du chargement du véhicule *Pression de gonflage des pneus.*
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite *Pression de gonflage des pneus*.
- Si vous conduisez avec un pneu sous-gonflé, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater. Vous risquez alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule soit surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il ne soit pas nécessaire de le remplacer immédiatement, roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier le plus proche afin de contrôler et de rectifier la pression de gonflage des pneus *Pression de gonflage des pneus.*
- Le système de contrôle de l'état des pneus doit toujours être correctement calibré.

Si vous roulez sur des routes non stabilisées pendant une période prolongée ou que vous adoptiez un style de conduite sportif, le système de contrôle de l'état des pneus risque d'être momentanément désactivé. En cas de dysfonctionnement, le témoin clignote pendant 65 secondes, puis reste allumé en permanence. Le témoin de contrôle s'éteint toutefois en cas de modification de l'état de la chaussée ou du style de conduite.

Informations utiles sur les roues et les pneus

Entrée en matière

Les pneus sont les éléments du véhicule les plus sollicités et les plus sous-estimés. Les pneus sont très importants, car leur surface de portée étroite est le seul contact du véhicule avec la route.

La longévité des pneus dépend de la pression de gonflage, du style de conduite, de l'utilisation et du montage correct.

AVERTISSEMENT

Les roues peuvent se désolidariser en raison de boulons de roue mal serrés ou manquants et entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Ne roulez jamais avec des boulons de roue manquants ou insuffisamment serrés.
- Utilisez toujours les boulons de roue correspondant aux jantes et au type de véhicule appropriés.
- Serrez toujours les boulons de roue au couple correct. Si vous ne disposez pas d'une clé dynamométrique, serrez les boulons de roue à l'aide de la clé démonte-roue, puis faites immédiatement contrôler le couple de serrage dans l'atelier spécialisé le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus neufs ou les pneus âgés, usés ou endommagés peuvent compromettre le bon contrôle du véhicule et l'efficacité de freinage.

- Une utilisation incorrecte des roues et des pneus peut réduire la sécurité et provoquer des accidents et des blessures graves.
- Sur les quatre roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- Les pneus neufs doivent être rodés car, pendant les premières heures de roulage, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage. Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose sur les 600 premiers kilomètres.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus froids et respectez toujours la valeur de pression indiquée. Une pression de gonflage insuffisante peut, pendant la marche du véhicule, faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Contrôlez régulièrement l'usure et l'état d'endommagement des pneus.
- Ne roulez jamais avec des pneus endommagés (trous, entailles, déchirures ou boursouflures) et des pneus usés. Si vous roulez avec ces pneus, ils risquent d'éclater et de provoquer un accident ou des blessures graves. Remplacez immédiatement les pneus usés ou endommagés.
- Ne dépassez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.
- L'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et des systèmes d'assistance au freinage dépend aussi de l'adhérence des pneus.
- Si vous constatez des vibrations inhabituelles pendant la marche ou un tirage unilatéral de la direction, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez si les roues et les pneus sont endommagés.
- Pour réduire les risques de perte de contrôle du véhicule, d'accident et de blessures graves, ne desserrez jamais les assemblages vissés des jantes avec anneaux de jantes vissés.
- N'utilisez pas de roues ou de pneus dont vous ne connaissez pas les antécédents. Les roues et les pneus utilisés peuvent être endommagés même si ces dommages ne sont pas visibles. Cela risque alors d'endommager les pneus, et d'entraîner leur usure et la perte de contrôle du véhicule.
- Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, ce qui peut entraîner des accidents et des blessures graves. N'utilisez des pneus de plus de 6 ans qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

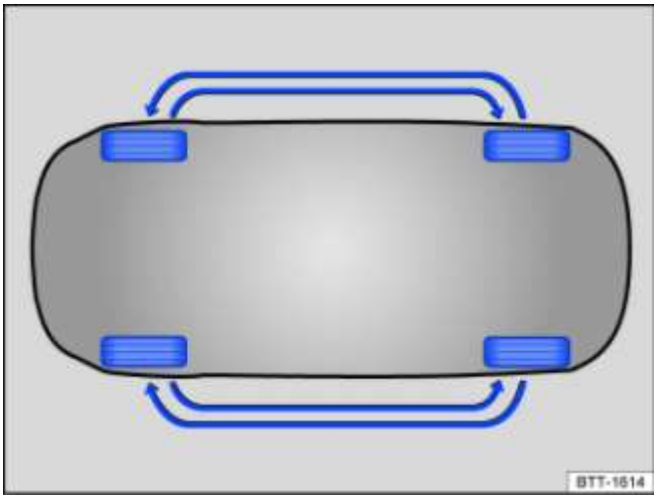

Fig. 195 Schéma de principe : schéma pour la permutation des roues

Les pneus et jantes agréés par Volkswagen sont en parfaite adéquation.

Permutation des roues

L'usure uniforme de tous les pneus demande une permutation régulière des roues en tenant compte du schéma ➔*Fig. 195*. Tous les pneus présentent ainsi à peu près la même longévité.

Volkswagen recommande de confier la permutation des roues à un atelier spécialisé.

Pour éviter tout endommagement des jantes et pneus

- Ne franchissez les bordures de trottoirs et autres obstacles peu élevés que lentement et à angle droit afin que les deux roues avant touchent l'obstacle en même temps.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus.
- Contrôlez régulièrement que les pneus ne présentent pas de dommages tels que des trous, coupures, perforations ou bulles.
- Ne dépassez jamais la charge et la vitesse maximale des pneus *Marquage des pneus et type de pneus*.
- Faites remplacer immédiatement un pneu défectueux ou usé *Roues et pneus*.
- Protégez les pneus de tout contact avec des substances agressives y compris la graisse, l'huile, l'essence et le liquide de frein ➔⚠.
- Remplacez immédiatement les capuchons antipoussière manquants.
- Retirez les corps étrangers n'ayant pas encore pénétré à l'intérieur du pneu *Roues et pneus*.
- Tenez compte de tous les avertissements du système de contrôle des pneus *Système de contrôle de l'état des pneus* Système de contrôle de la pression des pneus.

Pneus de plus de 6 ans

En raison de processus physiques et chimiques, les pneus vieillissent, ce qui peut entraver leur bon fonctionnement. Des pneus qui ont été stockés sans être utilisés pendant une période prolongée vieillissent plus vite que des pneus utilisés en permanence.

Volkswagen recommande de remplacer les pneus de plus de 6 ans par des pneus neufs. Cette recommandation est également valable pour les pneus qui, de l'extérieur, paraissent encore utilisables et dont la profondeur des sculptures n'a pas encore atteint la valeur minimale imposée par la législation ➔⚠.

De même, les propriétés des pneus d'hiver ou des pneus tous temps se dégradent considérablement avec le **vieillissement**, quelle que soit la profondeur restante des sculptures des pneus.

L'âge de chaque pneu peut être déterminé à partir de la date de fabrication *Pression de gonflage des pneus*.

Stockage des pneus

- Stockez toujours les pneus dans un endroit frais et sec, si possible à l'abri de la lumière. **N'entreposez pas** les pneus montés sur leur jante à la verticale.
- Emballez les pneus sans jantes dans des housses appropriées pour les protéger de la saleté et stockez-les debout sur la bande de roulement.

Pneus neufs

- Roulez avec prudence sur les 600 premiers kilomètres car les pneus doivent d'abord être *rodés*. Des pneus non rodés présentent une adhérence ➔⚠ et une efficacité de freinage amoindries ➔⚠.
- Sur les quatre roues, utilisez exclusivement des pneus de même type, de même taille et présentant le même dessin de sculptures.

Remplacement des pneus

- Le véhicule est équipé en première monte de pneus à faible résistance au roulement. La consommation de carburant indiquée peut uniquement être atteinte avec ces pneus. Lorsque vous achetez des pneus neufs, prenez toujours des pneus à faible résistance au roulement *Conduite économique*.
- Lors de l'achat de pneus neufs à faible résistance au roulement, faites-vous conseiller dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.
- Remplacez les pneus au moins par essieu ➔⚠.

- Ne remplacez les pneus usés que par des pneus agréés par Volkswagen pour votre type de véhicule.
- N'utilisez jamais de pneus dont la taille effective dépasse les cotes des pneus agréés par Volkswagen.

Réadaptation du système de contrôle de l'état des pneus

Après chaque remplacement d'une ou de plusieurs roues, il est indispensable de réinitialiser le système de contrôle de l'état des pneus. Cela s'applique également après la permutation des roues, par ex. de l'avant vers l'arrière *Système de contrôle de l'état des pneus*.

AVERTISSEMENT

Des substances et liquides agressifs peuvent être à l'origine de dommages visibles et invisibles des pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement.

- Tenez toujours les produits chimiques, huiles, graisses, carburants, liquides de frein et autres substances agressives éloignés des pneus.

AVERTISSEMENT

Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, ce qui peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez des pneus de plus de 6 ans qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

AVERTISSEMENT

Les pneus neufs doivent être rodés car, pendant les premières heures de roulage, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage.

- Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose sur les 600 premiers kilomètres.

AVERTISSEMENT

Les roues doivent disposer du débattement requis par leur conception. Si son débattement est insuffisant, un pneu risque de frotter sur des éléments des trains roulants, de la carrosserie et des conduites de frein, ce qui peut entraîner une panne du système de freinage ainsi que le décollement de la bande de roulement et provoquer ainsi l'éclatement du pneu.

- Les cotes réelles des pneus ne doivent pas être supérieures aux cotes des pneus agréés par Volkswagen et ne doivent pas frotter contre les pièces du véhicule.

AVIS

Évitez les fortes secousses et contournez si possible les obstacles. Les pneus peuvent être notamment déformés par les nids de poule et les bordures de trottoirs. Il peut en résulter des endommagements des pneus et des jantes.

AVIS

Lorsque vous changez les pneus, assurez-vous ne pas endommager les valves. Ne roulez jamais sans les capuchons de valves. Vous risquez d'endommager les valves.

Mettez les pneus usés au rebut dans les règles de l'art et conformément aux prescriptions en vigueur.

Si le modèle de roue de secours est différent de celui des autres roues du véhicule, par ex. si votre véhicule est équipé de pneus d'hiver ou d'une roue d'urgence, n'utilisez la roue de secours qu'en cas de crevaison, pour une durée limitée et en conduisant avec la prudence qui s'impose. Celle-ci doit être remplacée dès que possible par une roue normale.

Avec les pneus homologués par Volkswagen, vous êtes assuré que les dimensions sont bien adaptées au véhicule. Pour d'autres pneus, le vendeur de pneus doit vous remettre un certificat du manufacturier dans lequel il est mentionné que le pneu est également adapté à votre véhicule. Conservez soigneusement ce certificat à bord du véhicule.

Jantes et boulons de roue

Les jantes, pneus et boulons de roue sont adaptés au type de véhicule. Par conséquent, à chaque fois que vous montez d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue possédant la longueur et la forme de calotte correctes. Ceci permet de garantir que les freins fonctionnent correctement et que le véhicule se déplace de manière stable et sécurisée.

Normalement, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est pas possible pour des raisons techniques. Dans certains cas, cette restriction s'applique même aux jantes provenant d'un autre véhicule du même type.

Le couple de serrage des boulons de roue doit être régulièrement contrôlé à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement *Boulons de roue*.

Boulons de roue

Pour chaque type de véhicule, veillez à toujours utiliser les boulons de roue appropriés et à les serrer au couple prescrit *Boulons de roue*.

Jantes avec anneau ou enjoliveur vissé

Les jantes à anneau ou enjoliveur vissé sont constituées de plusieurs éléments. Ces éléments sont reliés entre eux par des vis spéciales. Les jantes endommagées doivent être remplacées et ne doivent être réparées que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen ➔⚠.

Identification des jantes

Dans certains pays, les jantes neuves doivent comporter des indications concernant un certain nombre de caractéristiques. Les indications suivantes peuvent figurer sur la jante :

- Sceau de conformité
- Taille de la jante
- Nom du fabricant ou de la marque
- Date de fabrication (mois/année)
- Pays d'origine
- Code du fabricant
- Numéro de lot des matières premières
- Code de marchandise

AVERTISSEMENT

L'utilisation de jantes inappropriées ou endommagées peut nuire à la sécurité de conduite et peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Utilisez uniquement des jantes homologuées pour le véhicule.
- Contrôlez régulièrement l'état des jantes et remplacez-les si nécessaire.

AVERTISSEMENT

Un desserrage et resserrage incorrects des vis sur les jantes à anneau vissé peuvent provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.
- Faites effectuer tous les travaux sur les jantes à anneau vissé dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Pression de gonflage des pneus

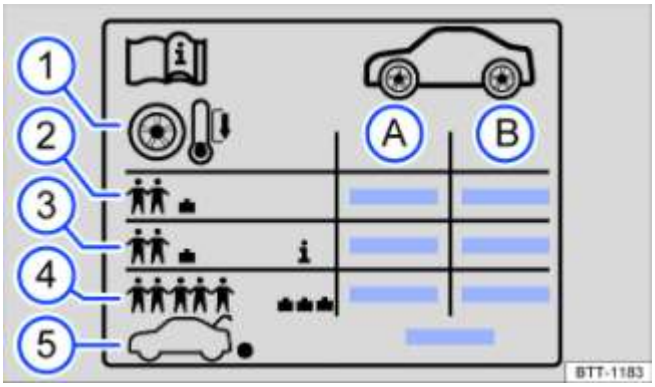

Fig. 196 Symboles sur la plaquette de pression de gonflage des pneus

Ⓐ	Pression de gonflage assignée pour les pneus de l'essieu avant
Ⓑ	Pression de gonflage assignée pour les pneus de l'essieu arrière
①	Remarque : contrôlez la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids.
②	Pression de gonflage des pneus pour véhicule partiellement chargé
③	*Selon le véhicule :* pression de gonflage des pneus confort pour véhicule partiellement chargé
④	Pression de gonflage des pneus pour véhicule entièrement chargé
⑤	Pression de gonflage de la roue de secours, de la roue de secours gonflable ou de la roue d'urgence

Fig. 197 Sur le montant de la porte du conducteur : plaquette de pression de gonflage des pneus (ou sur la face intérieure de la trappe à carburant)

La plaquette indique la pression de gonflage correcte des pneus agréés ; elle est apposée soit sur le montant de la porte du conducteur ➔*Fig. 197*, soit sur la face intérieure de la trappe à carburant.

L'aspect de la plaquette de pression de gonflage des pneus peut varier en fonction du véhicule. D'autres tailles de pneus peuvent y figurer.

Une pression de gonflage des pneus incorrecte dégrade le comportement du véhicule et entraîne une usure accrue des pneus, voire leur éclatement ➔⚠. La pression de gonflage correcte des pneus est particulièrement importante à **grande vitesse**.

Pression de gonflage des pneus confort

Selon le véhicule, une pression de gonflage des pneus confort peut être indiquée sur la plaquette ➔*Fig. 196* ③. La pression de gonflage des pneus confort permet d'augmenter le confort de conduite. En cas de conduite avec une pression de gonflage des pneus confort, il se peut que la consommation de carburant augmente.

Contrôle de la pression des pneus

- Contrôlez la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois.
- Contrôlez la pression de gonflage des pneus uniquement lorsque ceux-ci sont froids. La pression de gonflage des pneus indiquée vaut pour des **pneus froids**. La pression de gonflage des pneus est plus élevée sur des pneus chauds que sur des pneus froids. Ne dégonflez donc jamais un pneu chaud pour obtenir la pression souhaitée.
- Adaptez toujours la pression de gonflage des pneus en fonction de l'état de chargement du véhicule ➔*Fig. 196* ④.
- Après l'adaptation des pressions de gonflage des pneus, revissez toujours les capuchons de valve et tenez compte des informations relatives au système de contrôle des pneus.
- Respectez toujours la pression de gonflage des pneus indiquée sur la plaquette. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale indiquée sur le flanc du pneu.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de pression de gonflage incorrecte, le pneu risque de se dégonfler soudainement pendant la conduite ou d'éclater. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Une pression de gonflage insuffisante peut, pendant la marche du véhicule, faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement se décolle et le pneu éclate.
- Une vitesse excessive ou une surcharge du véhicule peuvent provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de roulement, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Une pression des pneus incorrecte diminue leur longévité et dégrade le comportement du véhicule.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant chaque long trajet.

- Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte en fonction de la charge utile du véhicule.
- Ne réduisez jamais la pression de gonflage plus élevée que les pneus présentent à chaud.

AVIS

- Lorsque vous mettez en place le contrôleur de gonflage, assurez-vous de ne pas l'incliner par rapport à la tige de soupape. La valve du pneu risque sinon d'être endommagée.
- Roulez toujours avec des capuchons de valve correctement vissés.

Le sous-gonflage des pneus augmente la consommation de carburant.

Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure

Fig. 198 Sculptures du pneu : indicateurs d'usure

Profondeur des sculptures

La plupart des situations de conduite exigent des sculptures du pneu aussi hautes que possible. Tous les pneus doivent présenter, au moins par essieu, une profondeur des sculptures uniforme. Cela vaut particulièrement par temps de pluie ou en hiver.

Dans la plupart des pays, lorsque la profondeur restante des sculptures, mesurée dans les rainures situées à côté des indicateurs d'usure, est de 1,6 mm, la profondeur minimale des sculptures légalement admissible est atteinte (respectez les prescriptions légales divergentes spécifiques à chaque pays). Tous les pneus doivent présenter, au moins par essieu, une profondeur des sculptures uniforme ➔ ⚠.

Veuillez respecter les prescriptions légales propres à chaque pays concernant les profondeurs de sculptures minimales autorisées pour les pneus d'hiver et tous temps.

Indicateurs d'usure des pneus

Les indicateurs d'usure indiquent si un pneu est usé. Le pneu doit être remplacé au plus tard lorsque l'usure des sculptures atteint l'indicateur d'usure.

Des indicateurs d'usure de 1,6 mm d'épaisseur sont disposés au fond des sculptures des pneus ➔*Fig. 198*. Des repères situés sur les flancs des pneus indiquent l'emplacement des indicateurs d'usure ➔*Fig. 198*.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus usés constituent un danger et peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.

- Les pneus doivent être remplacés par des pneus neufs au plus tard lorsque ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Les pneus usés ont une adhérence fortement réduite, en particulier sur les routes mouillées, et le véhicule « flotte » plus tôt (aquaplanage).
- Les pneus usés réduisent la capacité de maîtrise du véhicule dans des situations de conduite normales et difficiles et augmentent la distance de freinage et le risque de dérapage.

Endommagement des pneus

Les dommages sur les pneus et jantes passent souvent inaperçus ➔⚠.

- Si vous supposez qu'une roue est endommagée, roulez immédiatement plus lentement et arrêtez-vous dès que les conditions de circulation vous permettent de le faire en toute sécurité.
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne poursuivez pas votre route si un pneu est endommagé.
- Remplacez la roue endommagée *Changement de roue*. Pour cela, faites appel à un spécialiste, si nécessaire.

  OU : colmatez et gonflez la roue à l'aide du kit de crevaison *Kit de crevaison*.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche pour faire contrôler le véhicule.

Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu

- Ne retirez pas les corps étrangers qui ont pénétré à l'intérieur du pneu ! Vous pouvez en revanche retirer les objets coincés entre les pains de gomme du pneu.
- Remplacez la roue endommagée *Changement de roue.* Pour cela, faites appel à un spécialiste, si nécessaire.

  OU : colmatez et gonflez la roue à l'aide du kit de crevaison *Kit de crevaison*.
- Contrôlez la pression de gonflage des pneus et adaptez-la.
- Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.
- Pour les véhicules avec pneus à roulage à plat : ne retirez pas les corps étrangers et rendez-vous dans un atelier spécialisé. Une pâte d'étanchéité appliquée sur la face intérieure de la bande de roulement du pneu recouvre le corps étranger et permet de colmater temporairement le pneu.

Usure des pneus

L'usure des pneus dépend de différents facteurs, tels que :

- Le style de conduite
- L'équilibrage des pneus
- Le réglage de la géométrie des trains roulants

Les virages pris à vive allure, les accélérations foudroyantes et les coups de freins brusques entraînent une usure accrue des pneus.

Pendant la marche du véhicule, un balourd peut apparaître et se traduire par une instabilité de la direction. Un balourd des roues entraîne également une usure des pneus. Dans un tel cas, faites rééquilibrer les roues.

Un réglage incorrect de la géométrie des trains roulants nuit à la sécurité de conduite et augmente l'usure des pneus. En cas d'usure importante des pneus, faites effectuer un contrôle des trains roulants dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction pendant la marche du véhicule peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé.

- Réduisez immédiatement la vitesse et arrêtez-vous en tenant compte de la circulation et du code de la route.
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne continuez jamais votre route si des pneus ou des jantes sont endommagés. Faites plutôt appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche pour faire contrôler le véhicule.

Marquage des pneus et type de pneus

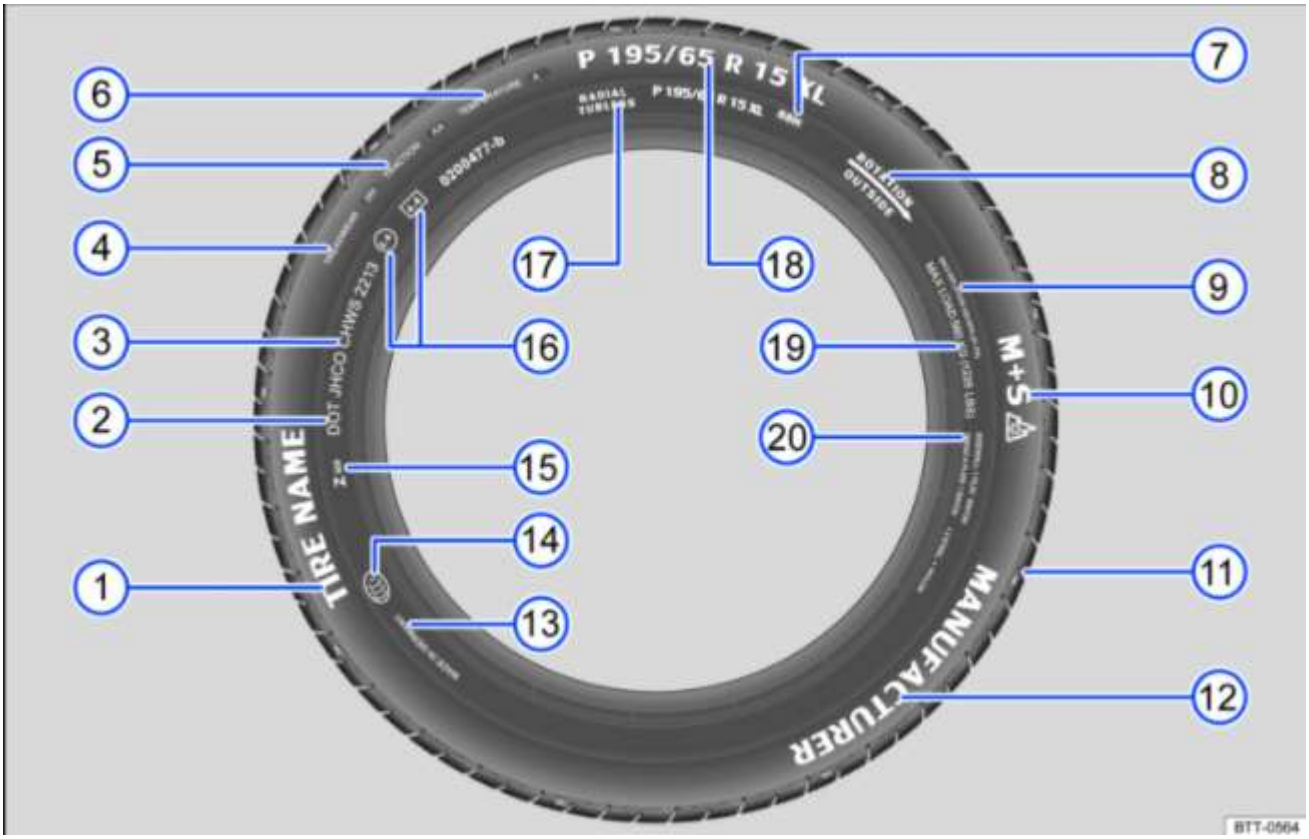

Fig. 199 Marquage international des pneus

➔*Fig. 199*, **marquage des pneus (exemple), signification**		
① *Nom du produit*	Désignation individuelle du pneu par le fabricant	
② DOT	Le pneu est conforme à la législation en vigueur du ministère des Transports des États-Unis, responsable des normes de sécurité relatives aux pneus (Department of Transportation).	
③ JHCO CHWS 2213	Numéro d'identification de pneu (TIN	
	JHCO CHWS	Code de l'usine de fabrication et indications du manufacturier relatives à la taille et aux caractéristiques du pneu
	2213	Date de fabrication : 22e semaine de l'année 2013
Informations pour l'utilisateur final concernant les valeurs comparatives des pneus de base indiqués (méthodes de test normalisées) *Informations clients* :		
④ TREADWEAR 280	Durée de vie relative du pneu, selon un test standard spécifique américain. Un pneu avec un indice d'usure (Treadwear) de *280* s'use 2,8 fois plus lentement qu'un pneu normal dont l'indice est de 100. Les performances relatives d'un pneu dépendent des conditions réelles d'utilisation et peuvent donc différer de la norme en fonction du type de conduite, de l'entretien de la voiture et des conditions climatiques et de la typologie de route empruntée.	
⑤ TRACTION AA	Capacité de freinage des pneus sur chaussée mouillée (*AA*, *A*, *B* ou *C*). La capacité de freinage sur chaussée mouillée est testée sur des parcours d'essai certifiés et dans des conditions contrôlées. Un pneu	

➔*Fig. 199*, **marquage des pneus (exemple), signification**	
	qui porte la notation *C* présente une faible performance de traction. La valeur de traction indiquée pour les pneus est basée sur des tests de traction effectués en ligne droite et ne tient pas compte de l'accélération, du guidage latéral, de l'aquaplanage et de la traction en cas de charge maximale.
⑥ TEMPÉRATURE A	Résistance thermique des pneus à des vitesses de banc d'essai élevées (*A*, *B* ou *C*). Les notes *A* et *B* représentent des niveaux de performance plus élevés que le minimum requis par la loi. La notation relative à la température est établie par rapport à des pneus gonflés à la bonne pression et donc non surgonflés. Une vitesse excessive et des pneus sous-gonflés, ou surgonflés, peuvent, séparément ou conjointement, causer une surchauffe ou un même un éclatement du pneu.
⑦ 88 H	Indice de charge *→ Charge des pneus* et code de vitesse *→ Codes de vitesse*
⑧ Rotation et flèche	Identification du sens de rotation des pneus *→ Pneus à profil unidirectionnel*
OU : Outside	Repérage de la partie extérieure des pneus *→ Pneus asymétriques*
⑨ MAX INFLATION 350 KPA (51 psi / 3,51 bars)	Limitation (US) pour la pression maximale de gonflage
⑩ M+S *ou* M/S *ou*	Désignation des pneus aptes à la conduite dans des conditions hivernales (Mud and Snow) *Pneus d'hiver*. Les pneus cloutés sont repérés par la lettre *E* située derrière le *S*.
⑪ TWI	Désigne la position de l'indicateur d'usure (Tread Wear Indicator) *Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure*.
⑫ *Nom de la marque, Logo*	Manufacturier
⑬ Made in Germany	Pays de fabrication
⑭ (CCC)	Code spécifique à la Chine (China Compulsory Certification)
⑮ 023	Code spécifique au Brésil
⑯ E4 e4 0200477-b	Identification selon les directives internationales avec numéro du pays de réception Les pneus certifiés conformes norme ECE sont repérés par la lettre *E*, les pneus conformes à la réglementation CE sont repérés par la lettre *e*. Suit le numéro d'homologation à plusieurs chiffres.
⑰ RADIAL TUBELESS	Pneu radial sans chambre à air
⑱ P 195 / 65 R 15 XL	Désignation des dimensions :
	P — Désigne une voiture particulière.
	195 — Largeur du pneu entre les deux flancs en mm
	65 — Rapport hauteur/largeur en %
	R — Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial
	15 — Diamètre de la jante en pouces
	XL — Pneus en version renforcée (« Extra Load »)
⑲ MAX LOAD 615 KG	Indication de charge (US) pour la charge maximale par roue
⑳ SIDEWALL 1 PLY RAYON	Indications relatives aux composants de la carcasse du pneu :
	1 nappe en rayonne

➔*Fig. 199*, **marquage des pneus (exemple), signification**	
TREAD 4 PLIES	Indications relatives aux composants de la bande de roulement :
1 RAYON + 2 STEEL + 1 NYLON	L'exemple présente 4 nappes sous la bande de roulement : 1 nappe en rayonne, 2 nappes de sommet métallique et 1 nappe en nylon.

Le marquage se trouve sur les deux faces du pneu. Éventuellement, certains marquages tels que le numéro d'identification du pneu et la date de fabrication, se trouvent sur une seule partie du pneu.

Les chiffres qui suivent éventuellement sont des codes internes du fabricant du pneu ou des codes spécifiques à chaque pays.

Pneus taille basse

Par rapport à d'autres combinaisons roue/pneu, les pneus taille basse offrent une plus large bande de roulement et un plus grand diamètre de jante tout en ayant une hauteur de flanc plus faible *Utilisation des roues et pneus*. Les pneus taille basse augmentent les qualités routières et la précision de conduite. Mais sur des routes et chemins en mauvais état, le confort peut être moindre.

Pneus à profil unidirectionnel

Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions en vigueur. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Pneus asymétriques

Les pneus asymétriques ont été développés en tenant compte des comportements internes et externes de la bande de roulement. Sur les pneus asymétriques, le flanc du pneu est marqué sur les parties intérieure et extérieure. Respectez impérativement le positionnement du pneu sur la jante.

Charge des pneus

L'indice de charge indique le poids maximal en kilogrammes qu'un pneu seul peut supporter (capacité de charge).

Quelques exemples :

78	425 kg	83	487 kg
81	462 kg	85	515 kg

87	545 kg	99	775 kg
88	560 kg	100	800 kg
91	615 kg	101	825 kg
92	630 kg	102	850 kg
93	650 kg	103	875 kg
95	690 kg	104	900 kg
97	730 kg		

Codes de vitesse

Le code de vitesse indique la vitesse maximale admissible pour les pneus.

P	150 km/h maxi	H	210 km/h maxi
Q	160 km/h maxi	V	240 km/h maxi
R	170 km/h maxi	W	270 km/h maxi
S	180 km/h maxi	Y	300 km/h maxi
T	190 km/h maxi	Z	plus de 240 km/h
U	200 km/h maxi		

Certains manufacturiers utilisent le code « ZR » pour identifier les pneus dont la vitesse maximale autorisée est supérieure à 240 km/h.

Capacité de charge des pneus et plage de vitesse des pneus

Un certificat de conformité européen est délivré pour les véhicules destinés aux pays de l'Union européenne et aux pays appliquant la réglementation européenne. Ce certificat de conformité européen comporte des indications telles que la taille et le diamètre ainsi que la capacité de charge et la plage de vitesse des pneus agréés par Volkswagen pour le type de véhicule correspondant.

C'est sur la plaque du constructeur qu'est mentionnée l'existence d'un certificat de conformité européen pour votre véhicule *Caractéristiques techniques*.

- Si une ligne « Numéro d'homologation » est visible sur la plaque du constructeur, cela signifie que votre véhicule possède un certificat de conformité européen.
- S'il n'y a pas de plaque du constructeur et si la ligne « Numéro d'homologation » n'est pas visible, cela signifie que votre véhicule ne possède pas de certificat de conformité européen.

Pneus d'hiver

Les pneus d'été assurent une moins bonne adhérence sur routes gelées ou enneigées. Les pneus d'hiver ou les pneus 4 saisons améliorent les propriétés de conduite et de freinage en conditions hivernales. Volkswagen recommande de monter les pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à + 7 °C ou dans des conditions routières hivernales.

Les pneus d'hiver et les pneus 4 saisons perdent une grande partie de leur efficacité lorsque la **profondeur de leurs sculptures** est inférieure à 4 mm.

Pour l'utilisation de pneus d'hiver, tenez compte des points suivants :

- Respectez la réglementation en vigueur spécifique au pays concerné.
- Équipez simultanément les quatre roues de pneus d'hiver.
- Utilisez-les uniquement en conditions de circulation hivernales.
- Utilisez uniquement les tailles de pneus autorisées pour le véhicule.
- Utilisez exclusivement des pneus d'hiver de même type radial, de même dimension et présentant le même dessin de sculptures.
- Respectez les limitations de vitesses selon le code de vitesse ➔⚠.

Limitation de vitesse

En fonction du code de vitesse, les pneus d'hiver possèdent une limitation de vitesse *Marquage des pneus et type de pneus*.

Il est possible de définir une alerte de vitesse à l'aide de la touche Pneus du menu **Réglages du véhicule** du système d'infodivertissement.

Sur les **pneus d'hiver code V**, la limitation de vitesse et la pression de gonflage nécessaire des pneus dépendent de la motorisation. Renseignez-vous impérativement auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la vitesse maximale admissible et sur la pression de gonflage des pneus requise.

Transmission intégrale (4MOTION)

La transmission intégrale associée aux pneus montés de série assure une bonne motricité du véhicule en conditions de circulation hivernales. Volkswagen recommande toutefois d'utiliser en hiver des pneus d'hiver ou pneus tous temps *sur les quatre roues*, ce qui permet notamment d'améliorer *l'effet de freinage*.

Tenez compte des informations sur les **chaînes à neige** *Chaînes à neige*.

AVERTISSEMENT

Le fait qu'en conditions de circulation hivernales, les qualités routières du véhicule se trouvent améliorées par l'utilisation de pneus d'hiver, ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

Le dépassement de la limite de vitesse des pneus d'hiver peut les faire éclater brusquement et entraîner une perte de contrôle du véhicule.

- Ne dépassez jamais la limite de vitesse des pneus d'hiver montés, même si la vitesse maximale du véhicule est plus élevée.
- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée pour les pneus d'hiver montés sur le véhicule.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

Lorsque les températures sont supérieures à +7 °C, les pneus d'été présentent de meilleures qualités routières. Les bruits de roulement sont moins forts, l'usure plus faible et l'efficience énergétique plus élevée.

Sur les véhicules dotés d'un système de contrôle de l'état des pneus, il convient de réadapter de nouveau le système après le passage des pneus d'été aux pneus d'hiver *Système de contrôle de l'état des pneus*.

Pour vous informer sur les tailles de pneus d'hiver autorisées, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Chaînes à neige

Respectez la législation en vigueur ainsi que la vitesse maximale autorisée lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.

Sur chaussées verglacées ou enneigées, les chaînes à neige améliorent non seulement la motricité mais aussi le comportement au freinage.

Les chaînes à neige doivent **être montées uniquement sur les roues avant** et **uniquement sur les combinaisons pneu/jante suivantes** :

Golf		
Taille des pneus	**Jantes**	**Type de chaînes à neige à utiliser**
195/65 R 15	6 J x 15 ET 43	Uniquement des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas **15 mm** environ.
205/55 R 16	6 1/2 J x 16 ET 46	Uniquement des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas **12 mm** environ.
205/50 R 17	6 1/2 J x 17 ET 46	Uniquement des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas **9 mm** environ.
Golf R, Golf GTI		
Taille des pneus	**Jantes**	**Type de chaînes à neige à utiliser**
225/40 R 18	7 1/2 J x 18 ET 51	Uniquement des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas **7 mm** environ.

Nous vous recommandons de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les tailles appropriées de roues, pneus et chaînes à neige.

En cas d'utilisation de chaînes à neige, retirez les caches de roue et les anneaux enjoliveurs de jante avant de monter les chaînes ➔ ⓘ. Toutefois, pour des raisons de sécurité, les boulons de roue doivent alors être munis de capuchons. Des capuchons sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Utilisation de chaînes à neige lorsqu'une roue d'urgence ou roue de secours gonflable est montée

Pour des raisons techniques, l'utilisation de chaînes à neige sur la roue d'urgence ou la roue de secours gonflable n'est pas autorisée *Roue de secours et roue d'urgence*.

- Montez la roue d'urgence ou la roue de secours gonflable sur l'essieu arrière en cas de crevaison de la roue avant.
- Remplacez ensuite la roue avant par la roue arrière ainsi libérée. Veillez à respecter le sens de rotation.

Volkswagen recommande de mettre les chaînes à neige en place avant de monter la roue.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de chaînes à neige inappropriées ou leur installation incorrecte peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Utilisez toujours les chaînes à neige appropriées.
- Tenez compte des indications contenues dans la notice de montage jointe aux chaînes à neige.
- Ne dépassez jamais la vitesse limite autorisée avec des chaînes à neige montées.

AVIS

- Sur les routes déneigées, retirez les chaînes à neige. En effet, sur de telles routes, les chaînes dégradent les qualités routières, endommagent les pneus et se détériorent rapidement.
- Des chaînes à neige en contact direct avec les jantes peuvent rayer ces dernières ou les endommager. Nous vous recommandons d'utiliser des chaînes à neige avec protection de jante intégrée.

Sur les véhicules dotés d'un système de contrôle de l'état des pneus, il faut réadapter le système après le montage de chaînes à neige *Système de contrôle de l'état des pneus*.

Caches de passage de roue

Enjoliveur central

Fig. 200 Retrait de l'enjoliveur central par extraction

L'enjoliveur central sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de roue.

- *Extraction :* prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord *Outillage de bord* et accrochez-le dans un alésage (jante en alliage léger) ou sur l'arête (jante en acier) de l'enjoliveur ➔*Fig.* 200.
- Retirez l'enjoliveur dans le sens de la flèche.
- *Mise en place :* comprimez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

Fig. 201 Retrait de l'enjoliveur central par rotation

- Retrait : tournez l'enjoliveur central vers la gauche ou la droite jusqu'à ce qu'il se dégage de la jante.
- Passez votre main derrière l'un des rayons et retirez l'enjoliveur central.

- Mise en place : placez l'enjoliveur central au milieu de la jante.
- Poussez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

⚠ AVERTISSEMENT

Des caches de passage de roue inappropriés et un mauvais montage des caches de passage de roue peuvent causer des blessures graves et des accidents.

Des caches de passage de roue mal montés peuvent se détacher pendant la conduite et mettre en danger les autres usagers de la route.

- N'utilisez pas de caches de passage de roue endommagés.
- Assurez-vous toujours que la ventilation nécessaire au refroidissement des freins n'est pas interrompue ou réduite. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur de caches de roue. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

Enjoliveur de roue plein

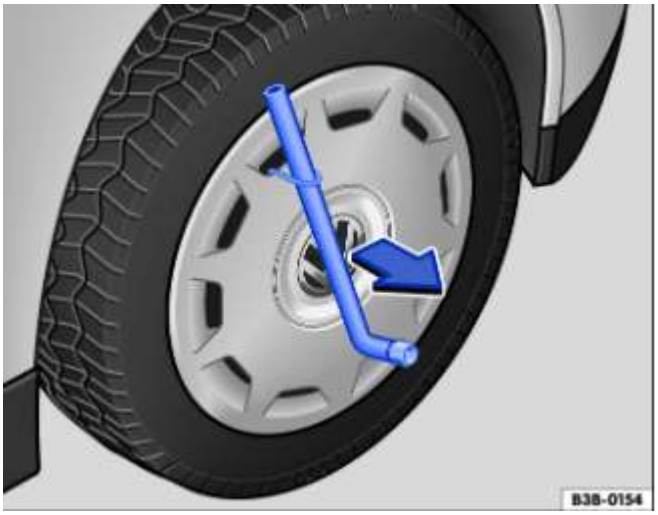

Fig. 202 Retrait de l'enjoliveur de roue plein

L'enjoliveur de roue sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.

Retrait de l'enjoliveur de roue plein

- Prenez la clé démonte-roue et l'étrier métallique dans l'outillage de bord *Outillage de bord*.
- Accrochez l'étrier métallique dans l'un des évidements de l'enjoliveur de roue plein.
- Faites passer la clé démonte-roue à travers l'étrier métallique ➔*Fig. 202* et retirez l'enjoliveur de roue plein dans le sens de la flèche.

Repose de l'enjoliveur de roue plein

- Vérifiez que le boulon antivol de roue est positionné correctement *Boulons de roue*.
- Appliquez l'enjoliveur de roue plein sur la jante de sorte que la découpe de valve se trouve au-dessus de la valve du pneu. Veillez à ce que l'enjoliveur s'encliquette correctement sur toute sa circonférence.

AVERTISSEMENT

Des caches de passage de roue inappropriés et un mauvais montage des caches de passage de roue peuvent causer des blessures graves et des accidents.

Des caches de passage de roue mal montés peuvent se détacher pendant la conduite et mettre en danger les autres usagers de la route.

- N'utilisez pas de caches de passage de roue endommagés.
- Assurez-vous toujours que la ventilation nécessaire au refroidissement des freins n'est pas interrompue ou réduite. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur de caches de roue. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

AVIS

Il se peut que l'enjoliveur de roue plein soit vissé solidement. Ne le retirez donc pas en forçant.

Capuchons de boulons de roue

Fig. 203 Retrait des capuchons de boulons de roue

Les capuchons permettent de protéger les boulons de roue et doivent être correctement remis en place après le changement de la roue.

Retrait et remise en place des capuchons de boulons de roue

- *Extraction :* prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord *Outillage de bord*.
- Faites passer l'étrier métallique à travers l'ouverture du capuchon ➔*Fig. 203* et retirez-le dans le sens de la flèche.
- *Repose :* mettez en place le capuchon jusqu'en butée sur les boulons de roues.

Le **boulon antivol de roue** possède un capuchon spécifique. Ce capuchon ne peut être monté que sur un boulon antivol de roue et non sur un boulon de roue classique.

Changement de roue

Entrée en matière

N'effectuez le changement de roue que si le véhicule est garé en toute sécurité, que vous êtes familiarisé avec les consignes de sécurité et les opérations nécessaires, et que vous disposez des outils adéquats. Certains véhicules sont livrés départ usine sans cric ni clé démonte-roue. Dans ce cas, faites remplacer la roue dans un atelier spécialisé.

Le cric livré départ usine n'est conçu que pour le changement d'une roue dont le pneu est endommagé et doit être remplacé. En cas d'endommagement des deux pneus d'un même côté du véhicule, des deux pneus d'un même essieu ou encore de tous les pneus, faites appel à un spécialiste.

AVERTISSEMENT

Un changement de roue peut s'avérer dangereux, surtout si vous l'effectuez au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte des points suivants :

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir changer la roue.
- Lors du changement de roue, tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous le cric.
- N'effectuez le changement de roue que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Lorsque vous changez une roue, utilisez toujours des outils appropriés et en bon état.
- Arrêtez toujours le moteur et amenez le levier sélecteur sur la position **P** afin de réduire le risque de déplacement inopiné du véhicule.
    - Sur les véhicules avec boîte mécanique, arrêtez toujours le moteur et engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement inopiné du véhicule.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage des boulons de roue à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.
- Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle de l'état des pneus, le système doit être immédiatement réadapté après le changement d'une roue *Système de contrôle de l'état des pneus*.

Mesures préalables au changement d'une roue

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au changement de roue ➔⚠ :

1. En cas de crevaison, garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et ferme, à une distance suffisante de la circulation.
2. Activez le frein de stationnement électronique.
3. DSG® : amenez le levier sélecteur en position **P**.
4. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.
5. Boîte mécanique : engagez une vitesse.
6. Faites sortir tous les occupants du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, loin de la circulation.
7. Activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation *En cas d'urgence*. Respectez les prescriptions du code de la route.
8. Calez la roue du côté diagonalement opposé avec une pierre, des cales pliantes ou un objet similaire.
9. Si vous tractez une remorque, dételez la remorque du véhicule tracteur et garez-la *Traction d'une remorque*.
10. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
11. Si nécessaire, déposez le caisson de graves *Caisson de graves*.
12. Retirez la roue de secours ou roue d'urgence ainsi que l'outillage de bord du coffre à bagages.
13. Retirez les caches de roue ➔Caches de roue.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle et respectez les consignes générales de sécurité en vigueur.

Boulons de roue

Fig. 204 Changement de roue : desserrage des boulons de roue

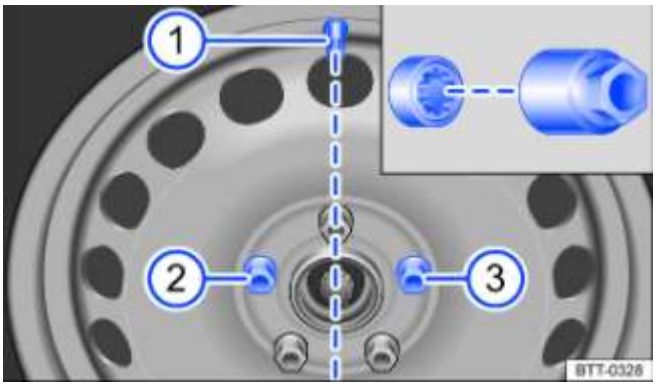

Fig. 205 Changement de roue : valve de pneu ① et emplacements de montage du boulon antivol de roue ② ou ③

Utilisez exclusivement une clé démonte-roue appropriée pour desserrer les boulons de roue.

Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.

Si vous ne parvenez pas à desserrer un boulon de roue, appuyez du pied avec précaution sur l'extrémité de la clé démonte-roue. Pendant cette opération, tenez-vous au véhicule et veillez à être bien d'aplomb.

- Placez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur le boulon de roue ➔*Fig. 204*.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ➔⚠.

Desserrage du boulon antivol de roue

- Sortez l'adaptateur pour boulons antivol de roue de l'outillage de bord.
- Enfoncez l'adaptateur sur le boulon antivol de roue jusqu'en butée ➔*Fig. 205*.
- Enfoncez la clé démonte-roue sur l'adaptateur jusqu'en butée.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ➔⚠.

Vissage du boulon antivol de roue (enjoliveur de roue plein)

En cas de roue avec enjoliveur de roue plein, le boulon antivol de roue doit être vissé sur la position ➔*Fig. 205* ② ou ③ par rapport à la position de la valve du pneu ①. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

Couple de serrage des boulons de roue

Couple de serrage prescrit des boulons de roue pour les jantes en acier et en alliage léger :

- **140 Nm**.

Avant de contrôler le couple de serrage, remplacez les boulons de roue corrodés et difficiles à visser, et nettoyez les taraudages du moyeu de roue.

Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue.

Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique intacte.

⚠ AVERTISSEMENT

Des boulons de roue non serrés correctement risquent de se desserrer pendant la conduite et provoquer des accidents, des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- Les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue doivent être propres, faciles à serrer et exempts d'huile et de graisse.
- Pour desserrer et fixer les boulons de roue, n'utilisez que la clé démonte-roue livrée avec le véhicule.
- Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue. Ils peuvent se desserrer pendant la marche du véhicule, même s'ils ont été serrés au couple prescrit.
- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.
- Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et les jantes peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage excessif peut endommager les boulons de roue et les filetages. Contrôlez régulièrement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Des boulons de roue inadéquats risquent de se desserrer pendant la conduite et provoquer des accidents, des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- N'utilisez que des boulons de roue adaptés aux jantes.
- N'utilisez jamais de boulons de roues différents.
- Sur les véhicules dotés de boulons de roue en deux parties : utilisez exclusivement des boulons de roue en deux parties.

Caisson de graves

Déposez le caisson de graves avant de retirer la roue de secours.

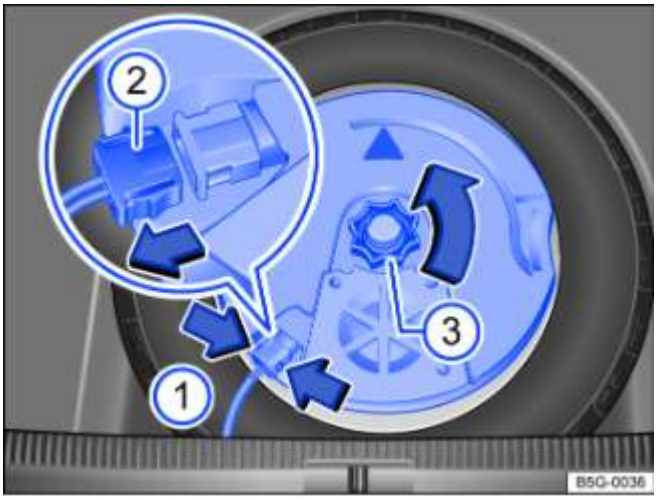

Fig. 206 Dans le coffre à bagages : dépose du caisson de graves (variante 1)

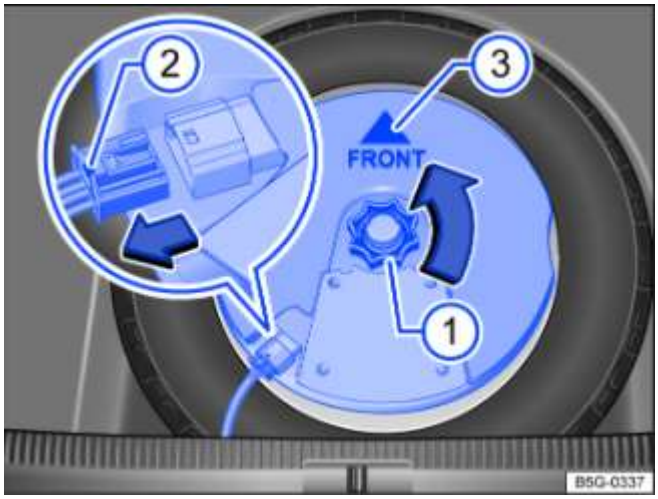

Fig. 207 Dans le coffre à bagages : dépose du caisson de graves (variante 2)

Dépose du caisson de graves (variante 1)

- Soulevez le plancher modulable de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crans latéraux.
- Pour déverrouiller le connecteur ➔*Fig. 206* (2), comprimez les ergots de fixation ➔*Fig.* 206 (flèches (1)).
- Débranchez le connecteur ➔*Fig. 206* (2) dans le sens de la flèche, puis posez le câble électrique débranché sur le côté.
- Dévissez la molette ➔*Fig. 206* (3) en la tournant dans le sens de la flèche.
- Retirez avec précaution le caisson de graves en le soulevant.

Repose du caisson de graves (variante 1)

- Placez avec précaution le caisson de graves dans le puits de jante. Lors de cette opération, la pointe de la flèche « FRONT » sur le caisson de graves doit être orientée vers l'avant.
- Branchez le connecteur ➔*Fig. 206* (2) jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.
- Tournez la molette ➔*Fig. 206* (3) de la goupille filetée dans le sens inverse de la flèche jusqu'à ce que le caisson de graves soit solidement fixé.
- Posez le plancher modulable de coffre à bagages sur le revêtement de plancher.

Dépose du caisson de graves (variante 2)

- Soulevez le plancher modulable de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crans latéraux.
- Dévissez la molette ➔*Fig. 207* (1) en la tournant dans le sens de la flèche.

- Pour déverrouiller le connecteur, appuyez sur le verrouillage à l'extrémité du connecteur ➔*Fig. 207* ②.
- Débranchez le connecteur dans le sens de la flèche, puis posez le câble électrique débranché sur le côté.
- Retirez avec précaution le caisson de graves en le soulevant.

Repose du caisson de graves (variante 2)

- Placez avec précaution le caisson de graves dans le puits de jante. Lors de cette opération, la pointe de la flèche « FRONT » ➔*Fig. 207* ③ sur le caisson de graves doit être orientée vers l'avant.
- Branchez le connecteur jusqu'à ce que le verrouillage ➔*Fig. 207* ② s'encliquette de manière audible.
- Tournez la molette ➔*Fig. 207* ① de la goupille filetée dans le sens inverse de la flèche jusqu'à ce que le caisson de graves soit solidement fixé.
- Posez le plancher modulable de coffre à bagages sur le revêtement de plancher.

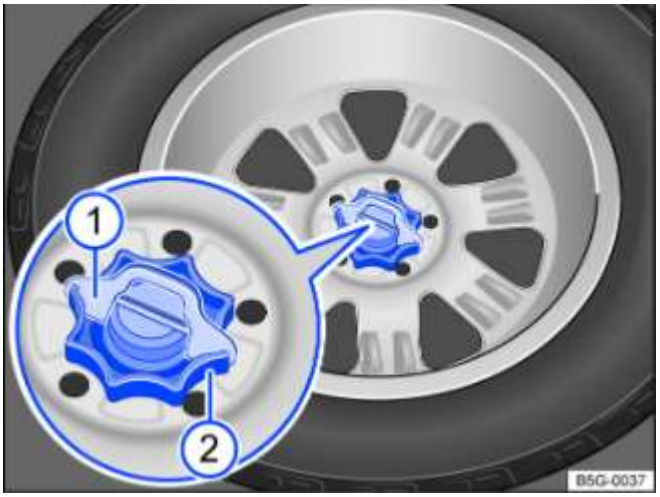

Fig. 208 Dans le coffre à bagages : molette pour la fixation de la roue de secours

Retrait de la roue de secours/roue de secours gonflable ou de la roue d'urgence

- Ouvrez le capot arrière.
- Relevez le plancher de coffre à bagages ou retirez-le Plancher de coffre à bagages.
- Si nécessaire, soulevez le revêtement de plancher et retirez-le.
- Retirez l'outillage de bord avec le logement.
- Si nécessaire, déposez le caisson de graves *Caisson de graves*.
- Extrayez la clavette de la sécurité antirotation ➔*Fig. 208* (1) par le haut.
- Dévissez entièrement la molette située au centre de la roue de secours ➔*Fig. 208* (2) en la tournant dans le sens antihoraire.
- Retirez la roue de secours, la roue de secours gonflable ou la roue d'urgence.

Rangement de la roue défectueuse

- Ouvrez le capot arrière.
- Relevez le plancher de coffre à bagages ou retirez-le (➔Plancher de coffre à bagages).
- Si nécessaire, soulevez le revêtement de plancher et retirez-le.
- Placez la roue défectueuse, jante vers le bas, dans le cuvelage de roue de secours de telle manière que l'orifice central de la jante se trouve juste au-dessus de l'alésage/de la goupille filetée.
- Tournez la molette de la goupille filetée dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue défectueuse soit solidement fixée.
- Placez la clavette de la sécurité antirotation ➔*Fig. 208* (1) dans la fente de la goupille filetée de sorte que la molette ne puisse plus être tournée.
- Replacez l'outillage de bord dans le logement et remettez le logement dans le coffre à bagages.

- Remettez en place le revêtement de plancher dans le coffre à bagages si vous l'aviez retiré.
- Remettez en place le plancher de coffre à bagages (➔Plancher de coffre à bagages).
- Fermez le capot arrière.

Si le modèle de roue de secours se différencie des autres roues du véhicule

Si la roue de secours présente un profil différent des pneus du véhicule, n'utilisez-la qu'en cas de crevaison et uniquement pendant une courte période ➔⚠.

Tenez compte des recommandations pour la conduite :

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h !
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages !
- N'utilisez pas de chaînes à neige sur la roue d'urgence *Chaînes à neige*.
- Après avoir monté la roue de secours ou d'urgence, contrôlez dès que possible la pression de gonflage du pneu *Pression de gonflage des pneus*.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de la roue de secours ou de la roue d'urgence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, une collision ou d'autres types d'accident ainsi que des blessures graves.

- N'utilisez en aucun cas la roue de secours ou la roue d'urgence si elle est endommagée ou si ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Certains véhicules peuvent être équipés d'une roue d'urgence au lieu d'une roue de secours. La roue d'urgence se reconnaît à son autocollant indiquant « 80 km/h ». Ce marquage correspond à la vitesse maximale admissible pour les pneus en question. L'autocollant ne doit pas être masqué pendant l'utilisation de la roue.
- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h. Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne parcourez jamais plus de 200 km avec une roue d'urgence, si celle-ci est montée sur un essieu moteur.
- Remplacez dès que possible la roue d'urgence par une roue normale. La roue d'urgence n'est prévue que pour une utilisation de courte durée.
- La roue d'urgence doit toujours être fixée par les boulons de roue fournis en première monte.
- Ne roulez jamais avec plus d'une roue de secours différente des autres roues du véhicule.
- Après le montage de la roue d'urgence, la pression de gonflage doit être contrôlée dès que possible *Pression de gonflage des pneus*.
- Il n'est pas permis de monter des chaînes à neige sur la roue d'urgence.
- En cas de traction d'une remorque, ne montez jamais une roue d'urgence sur l'essieu arrière *Traction d'une remorque*.

Points de prise

Positionnez le cric uniquement sur les renforts du soubassement qui se trouvent derrière les repères de la carrosserie ➔*Fig. 209*. Il faut choisir le point de prise à proximité de la roue *→ Levage du véhicule à l'aide du cric*.

Fig. 209 Points de prise du cric

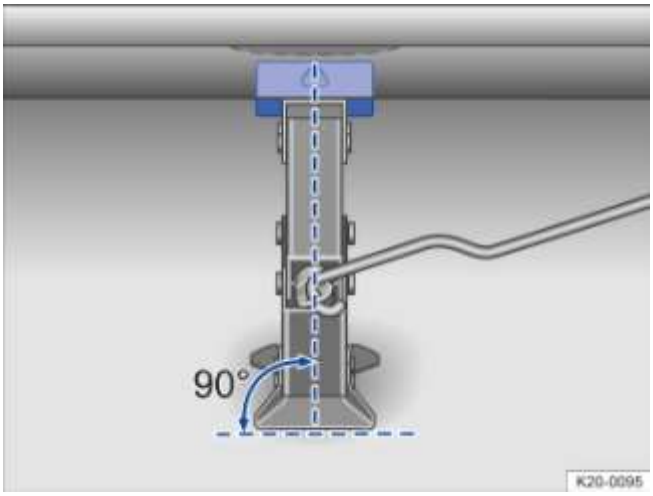

Fig. 210 Positionnement du cric à l'arrière gauche du véhicule

Positionnement du cric

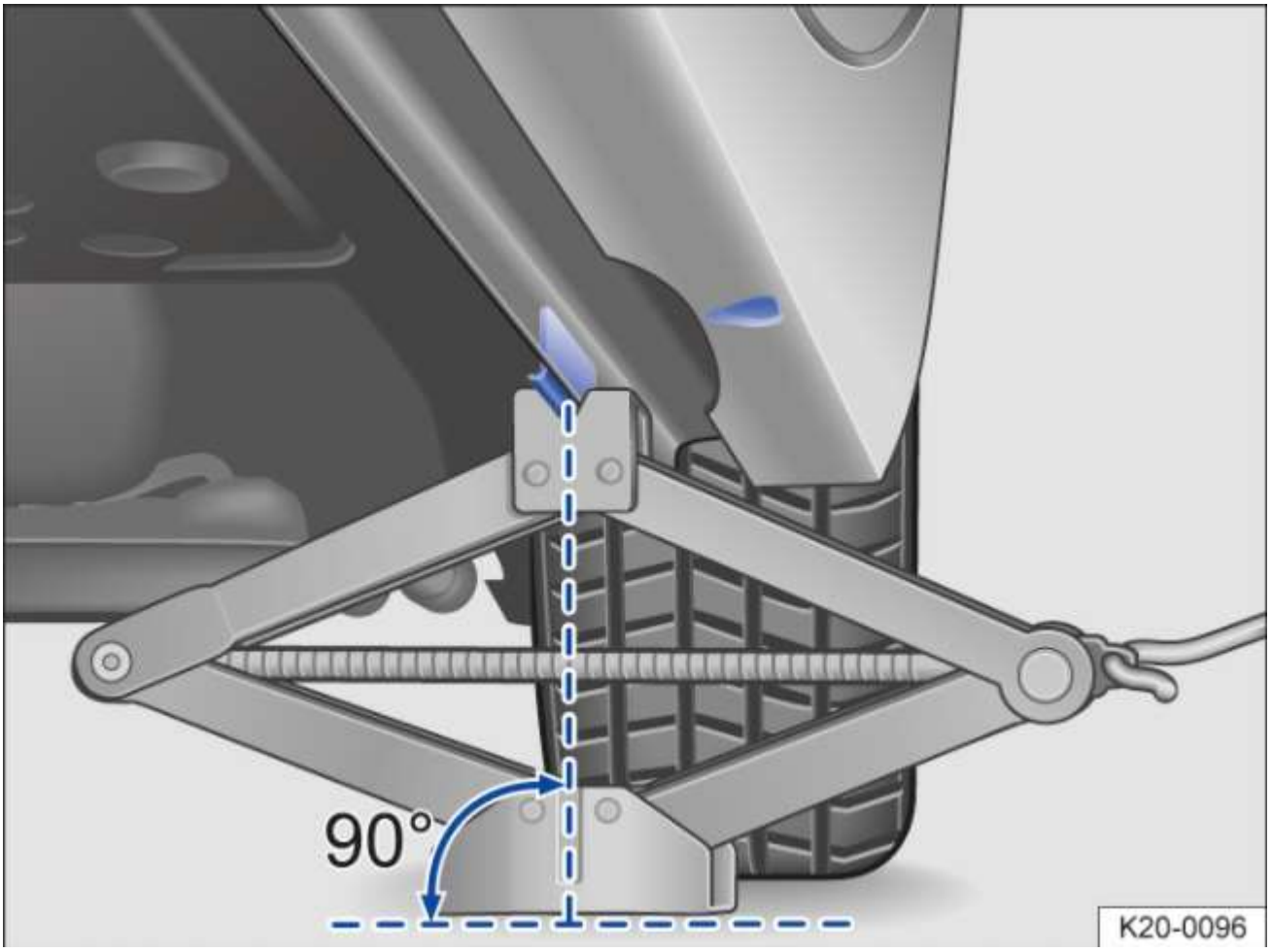

Fig. 211 Positionnement du cric à l'arrière gauche du véhicule

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité, veuillez tenir compte des points suivants dans l'ordre indiqué ➔⚠ :

1. Choisissez une surface plane et solide pour le levage du véhicule.
2. Arrêtez le moteur. Si votre véhicule a une boîte mécanique, passez une vitesse ou, s'il est doté d'une boîte DSG à double embrayage DSG®, mettez le levier sélecteur en position **P** et activez le frein de stationnement électronique.
3. Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales pliantes ou d'autres objets appropriés.
4. En cas de traction d'une remorque *Traction d'une remorque* : dételez la remorque du véhicule tracteur et garez-la correctement.
5. Desserrez les boulons de roue *Boulons de roue*.
6. Sous le véhicule, cherchez le point de prise du cric ➔ *Fig. 209* qui se trouve le plus près possible de la roue à remplacer.
7. Accrochez la manivelle dans son logement sur le cric (en fonction de l'équipement du véhicule).
8. Déployez le cric sous le point de prise en tournant la manivelle jusqu'à ce qu'il soit encore possible de le positionner sous le véhicule.
9. Assurez-vous que toute la surface du pied du cric est bien en contact avec le sol et que le pied du cric se trouve exactement sous le point de prise ➔*Fig. 210* et ➔*Fig. 211*.
10. Orientez le cric tout en continuant à déployer sa griffe jusqu'à ce que celle-ci saisisse le talon situé sous le véhicule ➔*Fig. 211*.
11. Continuez à déployer le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue décolle du sol.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du cric peut faire riper le véhicule du cric et causer des blessures graves. Pour réduire le risque de blessures, tenez compte des points suivants :

- Utilisez uniquement des crics agréés par Volkswagen pour votre véhicule. D'autres crics et même ceux prévus pour d'autres modèles Volkswagen risqueraient de riper.
- Le sol doit être ferme et plat. Un sol incliné ou meuble peut faire riper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous le cric.
- Si le sol est glissant, par ex. du carrelage, utilisez un support antidérapant, par ex. un tapis en caoutchouc, afin d'éviter que le cric ne dérape.
- Positionnez le cric uniquement aux endroits préconisés. La griffe du cric doit bien entourer le point de prise du cric sous le véhicule ➔*Fig. 211*.
- Ne placez jamais une partie du corps (par ex. le bras ou la jambe) sous le véhicule lorsque celui-ci est soulevé uniquement par le cric.
- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il est nécessaire de le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne ou que le véhicule se trouve sur une chaussée inclinée d'un côté ou qui présente une déclivité.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé. Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du cric.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle et respectez les consignes générales de sécurité en vigueur.

Fig. 212 Changement de roue : dévissage des boulons de roue avec la clé de roue

Dépose d'une roue

- Tenez compte de la liste de contrôle *Changement de roue*.
- Desserrez les boulons de roue *Boulons de roue*.
- Levez le véhicule *Cric*.
- Dévissez entièrement les boulons de roue desserrés à l'aide de la clé de roue ➔*Fig. 212* et posez-les sur un support propre.
- Déposez la roue.

Montage de la roue de secours ou de la roue d'urgence

- Tenez compte du sens de rotation du pneu *Marquage des pneus et type de pneus*.
- Mettez la roue en place.
- Mettez le boulon antivol de roue sur la position correcte. Vissez-le dans le sens des aiguilles d'une montre avec l'adaptateur *Boulons de roue* et serrez-le *légèrement*.
- Vissez tous les autres boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez-les *légèrement*.
- Abaissez le véhicule à l'aide du cric.
- Serrez fermement tous les boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide de la clé démonte-roue ➔⚠. Ne suivez pas l'ordre de positionnement des boulons sur la roue mais serrez toujours des boulons opposés.
- Montez les capuchons, l'enjoliveur central ou l'enjoliveur de roue plein Caches de roue.

Après le changement de roue

- Nettoyez l'outillage de bord et remettez-le en place dans le coffre à bagages, dans son élément en mousse.

- Rangez correctement la roue défectueuse dans le coffre à bagages.
- Faites vérifier sans délai le couple de serrage des boulons de roue *Boulons de roue*.
- Faites remplacer dès que possible la roue endommagée.

AVERTISSEMENT

Un couple de serrage erroné ou des boulons de roue manipulés de manière incorrecte peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves.

- Veillez à ce que tous les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue restent propres et exempts d'huile et de graisse. Les boulons de roue ne doivent pas gripper et doivent être serrés au couple prescrit.

Après un changement de roue, le témoin de contrôle du système de contrôle des pneus peut indiquer un dysfonctionnement du système *Système de contrôle de l'état des pneus* *Système de contrôle de la pression des pneus*.

Kit de crevaison

Entrée en matière

Le kit de crevaison vous permet de colmater provisoirement de manière fiable les endommagements du pneu causés par des corps étrangers ou des perforations du pneu d'un diamètre pouvant aller jusqu'à **4 mm**. **Les corps étrangers, par ex. une vis ou un clou, ne doivent pas être retirés du pneu !**

Après avoir rempli le pneu de produit d'étanchéité, recontrôlez impérativement la pression de gonflage des pneus environ 10 minutes après avoir repris la route et adaptez-la.

Si plusieurs pneus du véhicule sont endommagés, faites appel à un spécialiste. Le kit de crevaison n'est conçu que pour le gonflage d'un seul pneu.

N'utilisez le kit de crevaison que si le véhicule est garé en toute sécurité et que vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires et les consignes de sécurité ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Le produit de colmatage des pneus ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- En cas de dommage sur la jante.
- Lorsque la température extérieure est inférieure à -20 °C.
- En cas d'entailles ou de perforations du pneu d'une taille supérieure à 4 mm.
- Si vous avez roulé avec une très faible pression de gonflage des pneus, voire avec un pneu à plat.
- Lorsque la date limite de conservation de la bouteille de produit de colmatage des pneus est écoulée.
- Lorsque vous avez retiré des corps étrangers du pneu.
- Si le véhicule est équipé de pneus Airstop®. Pour savoir si votre véhicule est équipé de pneus à roulage à plat, vous trouverez sur ces pneus l'inscription « Seal » sur le flanc extérieur du pneu.

AVERTISSEMENT

L'utilisation du kit de crevaison peut s'avérer dangereuse, surtout si vous colmatez le pneu au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte des points suivants :

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir gonfler la roue *En cas d'urgence*.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme.
- Tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- N'utilisez le kit de crevaison que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Le kit de crevaison est prévu uniquement en cas d'urgence, pour vous permettre de rouler jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche.
- Faites remplacer au plus vite un pneu réparé à l'aide du kit de crevaison.
- Le produit de colmatage est nuisible à la santé et doit immédiatement être éliminé s'il entre en contact avec la peau.
- Conservez le kit de crevaison hors de la portée des enfants.
- N'utilisez jamais de cric, même si celui-ci est homologué pour le véhicule.

AVERTISSEMENT

Un pneu gonflé avec du produit de colmatage n'a pas les mêmes qualités routières qu'un pneu traditionnel.

- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h.
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne roulez que pendant 10 minutes à une vitesse maximale de 80 km/h puis contrôlez le pneu.

Mettez au rebut, conformément à la législation en vigueur, le produit de colmatage des pneus provenant de bouteilles entamées usagées ou périmées.

Les bouteilles de produit de colmatage des pneus neuves sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Tenez compte des indications contenues dans la notice d'utilisation du fabricant du kit de crevaison.

Éléments du kit de crevaison

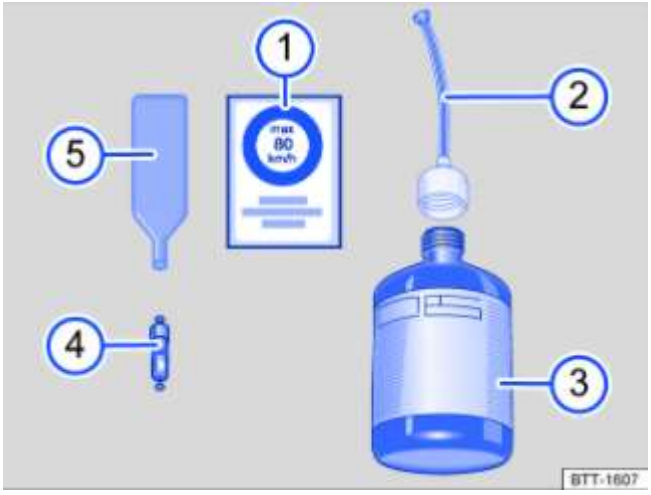

Fig. 213 Schéma de principe : composition du kit de crevaison

Le kit de crevaison se compose des éléments suivants ➔*Fig. 213* :

① Autocollant indiquant la limitation de vitesse « max. 80 km/h » ou « max. 50 mph »

② Flexible de remplissage du pneu avec bouchon

③ Bouteille de produit de colmatage pour pneus

④ Obus de valve de rechange

⑤ Extracteur d'obus de valve

L'**extracteur d'obus de valve** ➔*Fig. 213* ⑤ possède, à son extrémité inférieure, une fente qui s'adapte à l'obus de valve. Cela constitue la seule possibilité de retirer l'obus de valve puis de la réinsérer dans la valve du pneu. Il en va de même pour l'obus de valve de rechange ④.

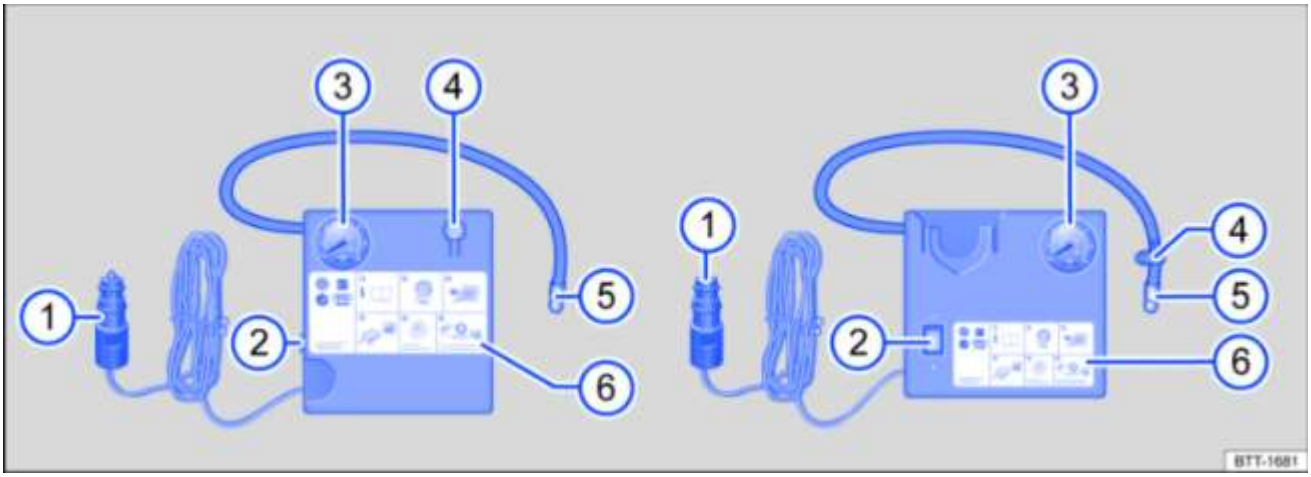

Fig. 214 Schéma de principe : compresseur du kit de crevaison

Le compresseur du kit de crevaison comprend les éléments suivants ➔*Fig. 214* :

① Connecteur 12 V

② Interrupteur MARCHE/ARRÊT

③ Indicateur de pression de gonflage des pneus

④ Vis de décharge de pression d'air

⑤ Flexible de gonflage du pneu

⑥ Compresseur d'air

Le kit de crevaison se trouve dans le coffre à bagages, sous le revêtement de plancher.

Le compresseur d'air du kit de crevaison peut être branché sur la prise 12 V même si l'indication de puissance figurant sur la plaque du constructeur du compresseur d'air est supérieure à la puissance absorbée maximale de la prise.

Préparatifs

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué ➔⚠.

1. En cas de crevaison, garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et ferme, à une distance suffisante de la circulation.
2. Activez le frein de stationnement électronique.
3. Boîte DSG à double embrayage DSG® : amenez le levier sélecteur en position **P**.
4. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.
5. Boîte mécanique : engagez une vitesse.
6. Faites sortir tous les occupants du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, loin de la circulation.
7. Activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation *En cas d'urgence*. Respectez les prescriptions du code de la route.
8. Vérifiez si une réparation est possible avec le kit de crevaison *Kit de crevaison*.
9. Si vous tractez une remorque, dételez la remorque du véhicule tracteur et garez-la *Traction d'une remorque*.
10. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
11. Sortez le kit de crevaison du coffre à bagages.
12. Collez l'autocollant du kit de crevaison *Kit de crevaison* sur le tableau de bord dans le champ de vision du conducteur.
13. **Ne retirez pas** les corps étrangers (par ex. une vis ou un clou) du pneu.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle et respectez les consignes générales de sécurité en vigueur.

Colmatage et gonflage du pneu

Colmatage du pneu

- Dévissez le capuchon de la valve du pneu.
- Dévissez l'obus de la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus ➔*Fig. 213* ⑤ et placez-le sur un support propre.
- Secouez plusieurs fois avec force la bouteille de produit de colmatage ➔*Fig. 213* ③.
- Vissez fermement le flexible de remplissage du pneu ➔*Fig. 213* ② sur la bouteille de produit de colmatage des pneus dans le sens des aiguilles d'une montre. L'opercule situé sur le bouchon est alors automatiquement percé.
- Retirez le bouchon du flexible de remplissage du pneu ➔*Fig. 213* ② et enfoncez l'extrémité libre sur la valve du pneu.
- Tenez la bouteille avec le fond vers le haut et remplissez le pneu avec la **totalité** du produit de colmatage contenu dans la bouteille.
- Retirez la bouteille de produit de colmatage vide de la valve.
- Revissez l'obus sur la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus ➔*Fig. 213* ⑤.

Gonflage du pneu

- Vissez fermement le flexible de gonflage ➔*Fig. 214* ⑤ du compresseur d'air sur la valve du pneu.
- Veillez à ce que la vis de décharge de pression d'air ➔*Fig. 214* ④ soit fermée.
- Démarrez le moteur du véhicule et laissez-le tourner.
- Branchez le connecteur 12 V ➔*Fig. 214* ① dans une prise de courant 12 V du véhicule *Prises de courant*.
- Mettez en marche le compresseur d'air à l'aide de l'interrupteur MARCHE/ARRÊT ➔*Fig.* 214 ②.
- Faites fonctionner le compresseur d'air jusqu'à l'obtention d'une pression de 2,0 à 2,5 bars (29 à 36 psi/200 à 250 kPa) ➔⚠. **Durée maximale de fonctionnement : 8 minutes** ➔⚠.
- Arrêtez le compresseur d'air.
- Si une pression d'air de 2,0 à 2,5 bars (29 à 36 psi/200 à 250 kPa) **ne peut pas être atteinte**, dévissez le flexible de gonflage du pneu de la valve du pneu.
- Avancez ou reculez le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit de colmatage puisse se répartir dans le pneu.

- Vissez de nouveau fermement le flexible de gonflage du pneu du compresseur d'air sur la valve du pneu et répétez l'opération de gonflage.
- Si la pression de gonflage nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, c'est que le pneu est trop endommagé. Le pneu ne peut donc pas être colmaté avec le kit de crevaison. Arrêtez de rouler. Faites appel à un spécialiste ➔⚠.
- Déconnectez le compresseur d'air et dévissez le flexible de gonflage du pneu de la valve du pneu.
- Lorsqu'une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bars (29 à 36 psi/200 à 250 kPa) a été atteinte, poursuivez immédiatement votre route à une vitesse maximale de 80 km/h.

Contrôle après un trajet de 10 minutes

- Arrêtez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide dès que l'occasion se présente, par ex. sur un parking.
- Raccordez de nouveau le flexible de gonflage du pneu ➔*Fig.* 214 ⑤ et consultez la pression de gonflage indiquée sur l'indicateur de pression de gonflage des pneus ➔*Fig.* 214 ③.
- **Pression inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa) :**
  - **Arrêtez de rouler !** Le kit de crevaison ne permet pas de colmater suffisamment le pneu.
  - Faites appel à un spécialiste ➔⚠.
- **Pression supérieure ou égale à 1,4 bar (20 psi/140 kPa) :**
  - Ramenez la pression de gonflage des pneus à la valeur qui convient.
  - Poursuivez votre route avec précaution jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche à une vitesse maximale de 80 km/h.
  - Faites remplacer le pneu endommagé dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Le flexible de gonflage du pneu et le compresseur d'air peuvent devenir très chauds lors du gonflage.

- Protégez-vous les mains et la peau des pièces brûlantes.
- Ne posez pas le flexible de gonflage du pneu et le compresseur d'air brûlants sur des matériaux inflammables.
- Laissez bien refroidir l'appareil avant de le ranger.
- Si vous ne pouvez pas gonfler le pneu à au moins 2,0 bars (29 psi/200 kPa), cela signifie que le pneu est trop endommagé. Le produit de colmatage n'est pas en mesure de colmater le pneu. Arrêtez de rouler. Faites appel à un spécialiste.

AVERTISSEMENT

Si le kit de crevaison ne permet pas de colmater suffisamment le pneu défectueux, ce dernier se dégonfle en cours de route. Cela peut entraîner une crevaison, une perte de contrôle du véhicule, un accident, et même des blessures graves ou la mort.

- Arrêtez de rouler si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa) au bout de 10 minutes.
- Faites appel à un spécialiste.

AVIS

Arrêtez le compresseur d'air au plus tard au bout de 8 minutes de fonctionnement afin d'éviter tout risque de surchauffe ! Laissez le compresseur d'air refroidir quelques minutes avant de le remettre en marche.

Maintenance

Service

Travaux d'entretien et Plan d'Entretien numérique

Grâce à l'**étiquette d'identification du véhicule** collée dans la couverture de la Notice d'Utilisation, vous êtes assuré de toujours pouvoir faire monter sur votre véhicule les Pièces d'Origine Volkswagen® adéquates. Ces données permettent en plus de définir le type d'entretien dont votre véhicule doit faire l'objet.

Sur l'étiquette d'identification du véhicule, nous vous confirmons la **date de première mise en circulation ou de livraison de votre véhicule, la date de réalisation du Service Mise à la Route** et, ainsi, le début de la garantie légale de votre véhicule.

Consignation des travaux d'entretien effectués (« Plan d'Entretien numérique »)

Les attestations d'entretien sont consignées dans un système centralisé par votre Partenaire Volkswagen ou votre atelier spécialisé. La documentation transparente de l'historique d'entretien permet de retracer à tout moment les travaux d'entretien réalisés sur votre véhicule. Volkswagen vous conseille de vous faire remettre, après chaque opération d'entretien, une attestation d'entretien imprimée comportant les travaux d'entretien mémorisés dans le système.

Lors de chaque nouvel entretien, l'attestation d'entretien est remplacée par une version imprimée mise à jour.

Le Plan d'Entretien numérique n'est pas disponible sur certains marchés. Votre Partenaire Volkswagen vous informera dans ce cas sur la consignation des travaux d'entretien.

Travaux d'entretien

Dans le Plan d'Entretien numérique, votre Partenaire Volkswagen ou atelier spécialisé consigne les indications suivantes :

- À quel moment tel ou tel entretien a été effectué.
- Si un conseil de réparation a été donné (par ex. recommandation de remplacer prochainement les plaquettes de frein).
- Si vous avez formulé des souhaits avant ou pendant les travaux de maintenance. Votre conseiller Service les note sur l'ordre de réparation.
- Quels composants/fluides ont été remplacés/vidangés.
- La prochaine échéance d'entretien

Le Service Mobilité Longue Durée (LongLife) (appelé Service Volkswagen Assistance en France, Garantie Mobilité en Belgique et assurance mobilité Totalmobil! en Suisse) est valable jusqu'à l'échéance du prochain Service Entretien. La consignation a lieu à chaque Service Entretien arrivé à échéance.

Le type et l'étendue des travaux d'entretien peuvent varier d'un véhicule à l'autre. Vous pouvez vous renseigner auprès d'un atelier spécialisé sur les activités spécifiques au véhicule.

AVERTISSEMENT

Un entretien inexistant ou insuffisant et le non-respect des périodicités d'entretien risquent d'entraîner une panne du véhicule, des accidents et de graves blessures corporelles.

- Faites effectuer les travaux d'entretien par un Partenaire Volkswagen agréé ou un atelier spécialisé.

AVIS

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule par suite d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.

Les interventions d'entretien régulières sur le véhicule permettent non seulement de conserver sa valeur, mais elles contribuent aussi au maintien de sa sûreté de fonctionnement et de sa conformité aux exigences de la sécurité routière. Par conséquent, faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux directives de Volkswagen.

Entretien fixe ou Entretien variable

Fig. 215 Étiquette d'identification du véhicule avec numéro PR de l'entretien correspondant (schéma de principe)

On distingue deux types d'entretien : le **Service Vidange** et le **Service Entretien**. L'indicateur de maintenance sur l'afficheur du combiné d'instruments permet de rappeler la prochaine échéance d'entretien.

L'**entretien fixe** ou l'**entretien variable** s'applique pour le Service Vidange de votre véhicule en fonction de son équipement, de sa motorisation et de ses conditions d'utilisation

Comment savoir de quel type de Service mon véhicule a besoin ?

- En se référant au numéro PR indiqué sur l'étiquette d'identification du véhicule ➔Fig. 215 (flèche) *Caractéristiques techniques*.
- En consultant le tableau ci-après.

Entretien	Numéro PR	Type d'entretien	Intervalle d'entretien
Service Vidange	**QI1**	Fixe	Tous les **5 000 km** ou au bout de **1 an**
	QI2		Tous les **7 500 km** ou au bout de **1 an**
	QI3		Tous les **10 000 km** ou au bout de **1 an**
	QI4		Tous les **15 000 km** ou au bout de **1 an**
	QI6	Variable	Selon l'indicateur de maintenance
Service Entretien			Selon l'indicateur de maintenance

Tenez compte des informations relatives à la spécification de l'huile moteur selon la norme VW *Huile-moteur*.

Particularité concernant l'entretien variable

Pour l'**entretien variable**, vous ne devez faire effectuer un Service Vidange que si votre véhicule l'exige. Les conditions d'utilisation individuelles ainsi que votre propre style de conduite sont pris en compte pour déterminer à quel moment cette opération doit intervenir. Un des principes

de l'entretien variable est le recours à une huile-moteur Longue Durée (LongLife) et non à une huile-moteur classique.

Tenez compte des informations relatives à la spécification de l'huile moteur selon la norme VW *Huile-moteur*.

Si vous ne souhaitez pas d'entretien variable, vous pouvez également opter pour l'entretien fixe. Un entretien fixe peut cependant avoir une influence sur les coûts d'entretien. Votre conseiller Service se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Indicateur de maintenance

Les échéances d'entretien chez Volkswagen s'affichent dans l'indicateur de maintenance sur l'afficheur du combiné d'instruments *Indicateur de maintenance* et dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement *Menu Réglages du véhicule*. L'indicateur de maintenance informe uniquement sur les échéances d'entretien qui comprennent une vidange d'huile-moteur ou un Service Entretien. Quand le service respectif est arrivé à échéance, il est possible d'effectuer également des travaux supplémentaires, par ex. vidange du liquide de frein et remplacement des bougies d'allumage.

Informations sur les conditions d'utilisation

Les périodicités et rubriques d'entretien prescrites ont été systématiquement fixées sur la base de **conditions normales d'utilisation**.

Si le véhicule est utilisé dans des **conditions particulièrement difficiles**, il est nécessaire de faire effectuer certaines opérations avant l'échéance du prochain entretien ou à des intervalles d'entretien plus rapprochés que ceux indiqués.

Des conditions d'utilisation difficiles sont entre autres :

- Carburant à teneur en soufre élevée
- Courts trajets fréquents
- Fonctionnement prolongé du moteur au ralenti (par ex. taxi)
- Utilisation dans des régions très poussiéreuses
- Traction fréquente d'une remorque
- Utilisation prédominante dans une circulation en accordéon, par ex. en ville
- Utilisation principalement hivernale

Cela vaut en particulier pour les composants suivants (en fonction de l'équipement) :

- Filtre à poussière et à pollen
- Filtre à allergènes Air Care
- Filtre à air
- Courroie crantée
- Filtre à particules
- Huile-moteur

Le conseiller Service de votre atelier spécialisé se tient à votre disposition pour vous suggérer si, compte tenu des conditions d'utilisation de votre véhicule, il est nécessaire de faire effectuer certaines opérations plus souvent que prévu par la périodicité d'entretien normale.

AVERTISSEMENT

Un entretien inexistant ou insuffisant et le non-respect des périodicités d'entretien risquent d'entraîner une panne du véhicule, des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites effectuer les interventions d'entretien par un Partenaire Volkswagen agréé ou dans un atelier spécialisé.

AVIS

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule par suite d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.

Rubriques d'entretien

Font partie des rubriques d'entretien tous les **travaux de maintenance** nécessaires pour que votre véhicule reste opérationnel et sûr (**en fonction des conditions d'exploitation et de l'équipement du véhicule**, par ex. moteur, boîte de vitesses ou fluides et consommables). Le Service Entretien se répartit en *travaux de révision* et en *opérations de maintenance*. Vous obtiendrez des informations détaillées sur les différentes activités concernant votre véhicule :

- Auprès de votre Partenaire Volkswagen
- Auprès de votre atelier spécialisé
- Dans **erWin**, le système de documentation électronique de réparation et d'atelier *Réparations et modifications techniques*

Travaux de révision

Équipement électrique

- Batterie 12 V : contrôler, remplacer si nécessaire
- Éclairage : contrôler
- Avertisseur sonore : contrôler
- Réglage des projecteurs : contrôler
- Indicateur de maintenance : remettre à zéro

Moteur et boîte de vitesses

- Système d'échappement : contrôler
- Boîte de vitesses et couple réducteur : contrôler
- Installation de gaz : contrôler
- Courroie multipiste : contrôler
- Système de refroidissement : contrôler
- Moteur et composants dans le compartiment-moteur : contrôler
- Niveau d'huile : contrôler

Trains roulants

- Rotules d'essieu et biellettes de direction : contrôler
- Pneus : contrôler
- Système de freinage : contrôler
- Plaquettes et disques de frein : contrôler
- Niveau de liquide de frein : contrôler
- Soufflets de protection : contrôler
- Paliers de biellette d'appui et de barre stabilisatrice : contrôler

- Suspension pneumatique : contrôler
- Kit de crevaison : contrôler
- Pression de gonflage des pneus : contrôler tous les pneus
- Direction assistée : contrôler
- Amortisseurs et ressorts hélicoïdaux : contrôler

Carrosserie

- Systèmes de toit : contrôler
- Pare-brise : contrôler
- Carrosserie : contrôler l'absence de corrosion
- Balais d'essuie-glace : contrôler
- Lave-glace : contrôler
- Limiteurs d'ouverture de porte : graisser
- Soubassement : contrôler
- Gouttières d'évacuation d'eau : contrôler

- Essai sur route : réaliser

Opérations de maintenance

En plus des travaux de révision portant, **en fonction des conditions d'utilisation et de l'équipement du véhicule**, par ex. sur le moteur, la boîte de vitesses ou les ingrédients, des travaux d'entretien supplémentaires doivent être effectués sur votre véhicule. Ces travaux dépendent à la fois *du temps* et *du kilométrage* ou bien seulement *du temps* ou seulement *du kilométrage*.

- Additifs : vidanger ou faire l'appoint
- Liquide de frein : vidanger
- Filtre à particules : contrôler
- Réservoir et conduites de gaz naturel : vidanger
- Boîte de vitesses : vidanger l'huile et remplacer le filtre si nécessaire
- Filtre de l'installation de gaz : remplacer
- Couple réducteur et différentiel : vidanger l'huile
- Filtre à gazole : remplacer et purger
- Filtre à air : remplacer
- Moteur : vidanger l'huile et remplacer le filtre si nécessaire
- Filtre à poussière et à pollen : remplacer
- Filtre à allergènes Air Care : remplacer

- Bougies d’allumage : remplacer
- Courroie crantée et galet-tendeur de courroie crantée : contrôler ou remplacer

Il est également possible de faire effectuer des travaux d’entretien entre les échéances d’entretien.

Pour des raisons techniques, telles que le perfectionnement constant des composants, les rubriques d’entretien peuvent varier. Votre Partenaire Volkswagen ou atelier spécialisé est toujours informé des derniers changements.

Entretien du véhicule

Remarques sur l'entretien du véhicule

Un entretien régulier et adéquat contribue au maintien de l'état de votre véhicule.

Plus les salissures adhèrent longtemps aux surfaces des différentes pièces du véhicule, plus le nettoyage et l'entretien peuvent se révéler difficiles. Les salissures trop anciennes risquent même de ne plus pouvoir être éliminées.

Volkswagen vous recommande d'utiliser des produits d'entretien d'origine, mis au point spécialement pour votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Un entretien inexistant ou insuffisant et le non-respect des périodicités d'entretien risquent d'entraîner une panne du véhicule, des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites effectuer les interventions d'entretien par un Partenaire Volkswagen agréé ou dans un atelier spécialisé.

Un entretien et un nettoyage incorrects des composants peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Effectuez toujours le nettoyage et l'entretien des pièces du véhicule conformément aux instructions du constructeur.
- Utilisez toujours des produits de nettoyage homologués et recommandés.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage à base de solvants. Les solvants risquent d'endommager irrémédiablement les modules de sac gonflable.
- Protégez-vous les mains et les bras d'éventuels contacts avec des pièces coupantes, par ex. lors du nettoyage de l'intérieur des passages de roue.

⚠ AVERTISSEMENT

Des glaces sales, embuées ou givrées réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves. Le bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule peut être compromis.

- Ne conduisez que si vous bénéficiez d'une bonne visibilité à travers toutes les glaces !
- N'enduisez pas le pare-brise de produits hydrofuges. Ces derniers peuvent accentuer l'éblouissement dans de mauvaises conditions de visibilité.

AVERTISSEMENT

Un entretien inexistant ou insuffisant et le non-respect des périodicités d'entretien risquent d'entraîner une panne du véhicule, des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites effectuer les interventions d'entretien par un Partenaire Volkswagen agréé ou dans un atelier spécialisé.

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien inappropriés et leur utilisation inadéquate peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- Consultez la notice jointe.
- Tenez les produits d'entretien hors de portée des enfants.
- Utilisez les produits d'entretien uniquement en plein air ou dans une pièce bien ventilée pour éviter d'inhaler des vapeurs nocives.
- N'utilisez jamais de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour l'entretien du véhicule. Ces produits sont toxiques et facilement inflammables.

AVIS

Un contact, même de courte durée, avec des produits agressifs et contenant des solvants peut endommager l'équipement du véhicule de manière irréversible (par ex. le rembourrage des sièges ou les éléments décoratifs).

- Ne laissez pas les salissures sécher.
- Faites éliminer les taches tenaces dans un atelier spécialisé.

Lavage du véhicule

Afin de réaliser correctement le nettoyage de votre véhicule, veuillez tenir compte des informations suivantes ➔ ⓘ, ➔⚠.

Installations de lavage automatiques

- Les glaces sont fermées et les rétroviseurs extérieurs sont rabattus.
- Véhicules avec verrouillage électronique de colonne de direction : Lorsque le véhicule est amené mécaniquement dans l'installation de lavage, la colonne de direction ne doit pas être verrouillée *Direction*.
- Les essuie-glaces *Essuie-glaces* et le détecteur de pluie et de luminosité *Détecteur de pluie et de luminosité* sont désactivés.
- La fonction Auto Hold *Fonction Auto Hold* est désactivée.

Autres remarques :

- Tenez compte des informations de l'exploitant de l'installation de lavage, en particulier si votre véhicule est équipé de pièces rapportées, comme un spoiler ➔ ⓘ.
- Privilégiez les installations de lavage sans brosses.
- En cas de films décoratifs et de protection, ne choisissez pas de programme de lavage incluant un traitement à la cire chaude.
- Faites également nettoyer soigneusement le soubassement du véhicule à intervalles réguliers pour éliminer les résidus.

AVIS

Les installations de lavage qui détectent mécaniquement les contours risquent d'endommager certains éléments du véhicule, par ex. le spoiler.

Nettoyeur haute pression

- Tenez compte des consignes du fabricant et n'utilisez en aucun cas des buses rotatives ➔ ⓘ !
- La température de l'eau ne doit pas dépasser +60 °C.
- Ne nettoyez pas des glaces givrées ou couvertes de neige avec un nettoyeur haute pression.
- Déplacez le jet d'eau de façon régulière en veillant à maintenir une distance minimale de 50 cm (20 pouces) entre la buse et les différentes parties du véhicule.
- Ne dirigez pas le jet d'eau trop longtemps au même endroit.
- Dans la mesure du possible, évitez d'orienter le jet d'eau sur les joints en caoutchouc et autres pièces sensibles du véhicule, par ex. sur les glaces latérales, baguettes chromées, pneus, capteurs, lentilles de caméra, films décoratifs et de protection.

Lavage à la main

- Nettoyez le véhicule à l'aide d'une éponge douce, d'un gant de lavage ou d'une brosse de lavage en frottant légèrement. Commencez par le pavillon et continuez à progresser du haut vers le bas ➔ ⓘ.

N'utilisez de shampooing de nettoyage qu'en cas de saleté tenace.

Traitement

Un traitement de protection de qualité protège la peinture du véhicule. Le véhicule doit de nouveau être protégé avec un traitement de protection à la cire de bonne qualité au plus tard lorsque l'eau ne perle plus distinctement sur la peinture *propre*.

Même si vous utilisez régulièrement un traitement de protection dans l'installation de lavage automatique, nous vous recommandons de traiter la peinture du véhicule à la cire dure d'origine Volkswagen (000 096 317) au moins deux fois par an.

Lustrage

Le lustrage ne devient indispensable que lorsque la peinture du véhicule est ternie et que le traitement de protection ne suffit plus à lui rendre l'éclat souhaité.

Les surfaces revêtues de peinture mate ne doivent pas être lustrées. En rendant la peinture brillante, la surface est endommagée de manière irréversible.

Lavage de véhicules revêtus de peinture mate

Nettoyez les véhicules aux surfaces revêtues de peinture mate à la main ou dans une installation de lavage textile **sans** conservation à la cire ➔ ⓘ. Lors du lavage à la main, commencez par retirer les salissures grossières à l'eau, puis nettoyez les surfaces à l'aide d'une solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau.

Les salissures légères, comme les taches de graisse ou les résidus d'insectes, peuvent être éliminées avec un nettoyant spécial pour peinture mate.

AVIS

Un lavage incorrect du véhicule peut endommager les pièces et surfaces couvertes de peinture mate, les pièces en matière plastique non peintes, les verres de projecteur et les blocs de feux arrière.

- N'utilisez pas de brosses dures ou susceptibles de causer des rayures.

AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, ce qui peut augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes « pour sécher et dégivrer les freins ». Ne mettez pas en danger les autres usagers de la route en effectuant cette opération !

AVIS

Un lavage inapproprié risque d'endommager gravement le véhicule !

- Suivez toujours les instructions du constructeur.
- Ne lavez pas le véhicule en plein soleil.
- Par temps froid, n'orientez jamais le jet d'eau directement vers les portes ou le capot arrière. Les composants pourraient geler !

Ne lavez le véhicule que sur les aires spécialement prévues à cet effet. Vous évitez ainsi que l'eau sale éventuellement contaminée par de l'huile ne se mêle aux eaux usées.

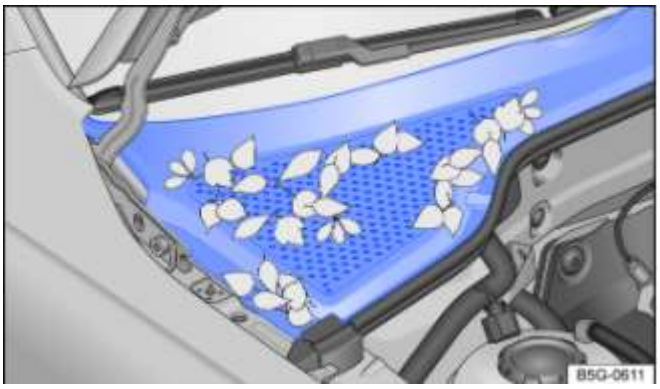

Fig. 216 Entre le compartiment-moteur et le pare-brise : caisson d'eau (schéma de principe)

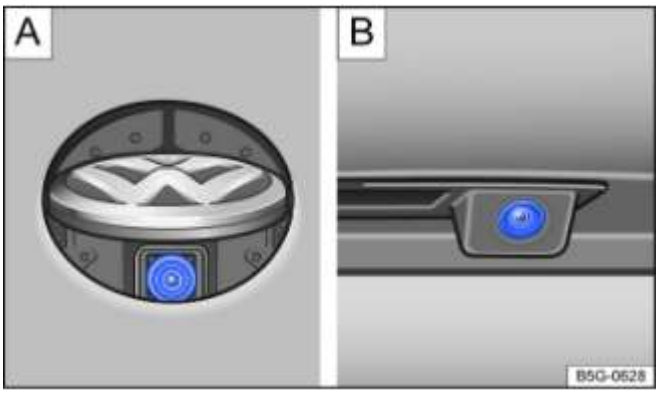

Fig. 217 À l'arrière du véhicule :

caméra de recul dans l'emblème Volkswagen Ⓐ ou

sur la touche de poignée Ⓑ (schéma de principe)

La liste suivante donne des recommandations de nettoyage et d'entretien des différentes pièces du véhicule ➔ ⓘ.

Glaces de porte, surfaces vitrées :

Éliminez les résidus de cire, provenant par ex. de produits d'entretien, à l'aide du chiffon de nettoyage pour glaces d'origine Volkswagen (000 096 166 A) ou d'un nettoyant pour vitres approprié.

En présence de neige et de givre, utilisez une balayette. Si vous utilisez un grattoir en plastique, déplacez-le toujours dans le même sens. En présence de givre, utilisez le dégivrant d'origine Volkswagen (000 096 322).

Balais d'essuie-glace : ➔Balais d'essuie-glace.

Peinture :

Traitez toujours les surfaces avec précaution pour ne pas enlever la couche de peinture. Éliminez immédiatement les salissures superficielles comme les dépôts, les restes d'insectes, les taches de produits cosmétiques, avec un chiffon propre et doux et une solution savonneuse douce

Retouchez les petits dégâts de peinture avec un marqueur à peinture. Vous trouverez le code couleur sur l'étiquette d'identification du véhicule *Caractéristiques techniques*. Pour les endommagements des surfaces de couleur mate, adressez-vous à un atelier spécialisé.

Autres remarques :

- Carburant ou ingrédient ayant débordé : nettoyez immédiatement.
- Dépôts de corrosion naissante : imbibez les dépôts avec une solution savonneuse. Éliminez-les ensuite à l'aide d'une pâte nettoyante.
- Corrosion : faites-la éliminer dans un atelier spécialisé.

Caisson d'eau, compartiment-moteur :

Enlevez les feuilles et autres objets à la main ou avec un aspirateur ➔*Fig. 216* , ➔ ⓘ. Le nettoyage du compartiment-moteur doit toujours être effectué dans un atelier spécialisé ➔⚠.

De l'eau introduite manuellement dans le caisson d'eau, par ex. avec un nettoyeur haute pression, peut endommager considérablement le véhicule.

Capteurs, lentilles de caméra :

Nettoyez la zone située devant les capteurs ou la caméra avec un chiffon doux et un produit nettoyant sans solvants. Tenez compte des emplacements de montage *Vues d'ensemble du véhicule*.

Sur les véhicules avec caméra de recul dans l'emblème Volkswagen arrière ➔*Fig. 217* Ⓐ :

- Mettez le contact.
- Mettez le levier sélecteur en position **R**.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Nettoyez la lentille de caméra.

Nettoyez les surfaces sensibles du détecteur de pluie et de luminosité et la lucarne de caméra situés sur le pare-brise de la même façon que les **glaces, surfaces en verre** (en fonction de l'équipement).

Déblayez la neige à l'aide d'une balayette. N'utilisez pas d'eau chaude ou bouillante. En présence de givre, utilisez le dégivrant d'origine Volkswagen (000 096 322).

Films décoratifs, films de protection :

Éliminez les salissures de la même manière que pour la **peinture**. Utilisez un produit de nettoyage pour plastiques d'origine Volkswagen (000 096 314) sur les films décoratifs mats.

Traitez le véhicule exempt de salissures et de poussière tous les trois mois à la cire dure liquide. Pour l'appliquer, n'utilisez que des chiffons à microfibres propres et doux. **N'utilisez pas de cire chaude**, même dans les installations de lavage !

Autres remarques :

- Salissures tenaces : éliminez-les avec précaution avec de l'alcool à brûler, puis rincez à l'eau chaude.

Éléments décoratifs en matière plastique chromée, en aluminium ou en acier inoxydable et sorties d'échappement :

Nettoyez la surface avec du produit d'entretien pour chrome et aluminium d'origine Volkswagen (000 096 319 D).

Vous pouvez protéger les éléments décoratifs chromés avec de la cire dure d'origine Volkswagen (000 096 317).

Projecteurs, blocs de feux arrière :

Utilisez une éponge douce et imbibée d'une solution savonneuse douce

Autres remarques :

- Salissures tenaces : éliminez-les avec du produit d'entretien pour chrome et aluminium Volkswagen d'origine (000 096 319 D).

Roues :

Éliminez les salissures et le sel de déneigement à grande eau.

Pour les jantes en alliage léger : nettoyez les jantes en aluminium encrassées avec du nettoyant pour jante d'origine Volkswagen (000 096 304). Nous vous recommandons d'enduire les jantes de cire dure d'origine Volkswagen (000 096 317) tous les trois mois.

Autres remarques :

- Couche de peinture de protection endommagée : procédez immédiatement à une retouche avec un marqueur à peinture. Si nécessaire, rendez-vous dans un atelier spécialisé.
- Résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein : utilisez le nettoyant pour jante d'origine Volkswagen (000 096 304).

Barillets de serrure de porte :

Pour les dégivrer, nous vous recommandons d'utiliser le dégivrant d'origine Volkswagen (000 096 322). N'utilisez pas de produit de dégivrage pour serrure à base de dégraissants.

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur du véhicule constitue une zone dangereuse. Toute intervention sur le moteur ou dans le compartiment-moteur présente des risques de blessures, de brûlures, d'accidents ou d'incendie !

- Avant toute opération dans le compartiment-moteur, effectuez impérativement les actions requises et prenez les mesures de sécurité prescrites *Dans le compartiment-moteur.*
- Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé.

AVIS

Un nettoyage et un entretien inappropriés risquent d'endommager le véhicule.

- Suivez toujours les instructions du constructeur.
- N'utilisez pas d'objets trop durs ni abrasifs pour le nettoyage.

AVIS

Les feuilles et la saleté peuvent obstruer les orifices d'évacuation du caisson d'eau. Au lieu de s'écouler normalement, l'eau peut alors refluer dans l'habitacle.

- Faites nettoyer dans un atelier spécialisé la zone située sous le cache perforé.

Les influences de l'environnement, tels que l'ensoleillement, l'humidité, la pollution, les impacts de gravillons, etc. ont des répercussions sur la longévité et le coloris des films décoratifs et de protection. Des traces d'usure et de vieillissement peuvent apparaître sur les films décoratifs au bout d'environ un à trois ans, et sur les films de protection au bout d'environ deux à trois ans. Dans les zones à climat très chaud, la couleur des films décoratifs peut pâlir au bout d'un an, celle des films de protection, au bout d'environ deux ans.

Entretien et nettoyage de l'habitacle

La liste suivante donne des recommandations de nettoyage et d'entretien des différentes pièces du véhicule ➔ ⓘ.

Glaces de portes :

Nettoyez avec un produit de nettoyage pour le verre, puis séchez en passant une peau de chamois propre ou un chiffon non pelucheux.

Textiles, microfibres, similicuir :

Éliminez les salissures avec du produit nettoyant pour intérieur d'origine Volkswagen (000 096 301). Ne traitez pas ces matières avec des produits d'entretien pour cuir, des solvants, de l'encaustique, du cirage, des détachants ou des produits similaires.

Autres remarques :

- Salissures qui accrochent en surface : nettoyez régulièrement à l'aide d'un aspirateur pour ne pas endommager durablement le matériau par abrasion.
- Éliminez les taches de graisse ou d'huile avec du produit nettoyant pour intérieur d'origine Volkswagen (000 096 301). Tamponnez les taches de graisse et les pigments de couleur avec un chiffon absorbant, rincez éventuellement à l'eau.
- Éliminez les salissures tenaces, comme les traces de stylo-bille ou de vernis à ongles, avec du produit nettoyant pour intérieur d'origine Volkswagen (000 096 301). Si nécessaire, repassez avec une solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau.

Cuir naturel :

Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un tissu en coton et d'une solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau. Ne laissez pas de liquides s'infiltrer dans les coutures.

Nettoyez les taches incrustées avec le nettoyant pour cuir d'origine Volkswagen (000 096 323).

Appliquez régulièrement et après chaque nettoyage un soin de cuir pour sièges. En cas d'immobilisation prolongée du véhicule en plein air, il est conseillé de recouvrir le cuir afin de le protéger d'une exposition directe au soleil.

Ne traitez jamais le cuir avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, des détachants ou des produits similaires.

Autres remarques :

- Tamponnez les taches de graisse ou d'huile avec un chiffon absorbant avant qu'elles ne s'incrustent.
- Traitez les salissures tenaces, comme les traces de stylo-bille, de vernis à ongles et les taches incrustées avec du nettoyant pour cuir d'origine Volkswagen (000 096 323).

Pièces en plastique :

Utilisez un chiffon doux et humide.

Si vous ne parvenez pas à éliminer les salissures tenaces avec un peu de solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau, utilisez éventuellement un produit de nettoyage pour plastiques sans solvant, par ex. le nettoyant pour plastiques d'origine Volkswagen (000 096 314).

Éléments décoratifs, baguettes décoratives en chrome, en aluminium ou en inox :

Nettoyez à l'aide d'un tissu propre et doux et d'une solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau dans un environnement sans poussière.

Traitez les surfaces anodisées avec du produit d'entretien pour chrome et aluminium d'origine Volkswagen (000 096 319 D).

Éléments de commande :

Retirez les particules d'assez grande taille et difficiles d'accès avec un pinceau doux. Pour terminer, nettoyez à l'aide d'un tissu propre et doux et d'un peu de solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau dans un environnement sans poussière. Les liquides ne doivent pas s'infiltrer dans les éléments de commande.

Affichages et écrans :

Utilisez le chiffon de nettoyage d'origine Volkswagen (000 096 166 A) avec un peu d'eau, de nettoyant pour glaces adapté ou de produit nettoyant pour écran LCD. Ne nettoyez pas l'afficheur du combiné d'instruments et l'écran du système d'infodivertissement à sec. Désactivez temporairement le système d'infodivertissement pour le nettoyage.

Joints en caoutchouc :

Nettoyez-les avec un chiffon doux non pelucheux et à grande eau. Traitez-les régulièrement avec le produit d'entretien pour caoutchouc d'origine Volkswagen (000 096 310).

Ceintures de sécurité :

Déroulez entièrement la ceinture de sécurité et laissez la sangle déroulée ➔⚠. Éliminez les grosses saletés à l'aide d'une brosse souple. Nettoyez la ceinture de sécurité avec une solution savonneuse *douce*. Laissez entièrement sécher les fibres textiles de la ceinture avant de l'enrouler.

Placages en bois :

Nettoyez à l'aide d'un tissu doux et d'un peu de solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau.

Nettoyage des garnitures de siège

Si des vêtements dont la résistance à la décoloration n'est pas suffisante, par ex. des jeans, déteignent sur les rembourrages d'assise, il ne s'agit pas d'un défaut du tissu de revêtement. Les rembourrages d'assise peuvent comporter des composants du système de sacs gonflables ainsi que des connecteurs électriques. Un endommagement, un nettoyage incorrect, un traitement inadéquat ou une imprégnation par des liquides risquent non seulement d'endommager l'équipement électrique du véhicule, mais aussi d'entraîner un dysfonctionnement du système de sacs gonflables ➔⚠.

En fonction de l'équipement, les assises équipées de chauffage sont dotées de composants électriques et de connecteurs électriques pouvant être endommagés en cas de nettoyage ou de manipulation non appropriée. Cela risque également de causer des endommagements en d'autres points de l'équipement électrique du véhicule.

- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni d'aérosol réfrigérant.
- N'activez pas le chauffage de siège pour sécher les sièges.
- N'utilisez pas de pâte de lavage ni de lessive pour textiles délicats.
- Évitez dans tous les cas d'imbiber les tissus.
- En cas d'incertitude, faites appel à un Partenaire Volkswagen.

AVERTISSEMENT

Un nettoyage incorrect peut entraîner un endommagement des ceintures de sécurité, des ancrages et de l'enrouleur automatique.

- N'essayez jamais de modifier ou de déposer les ceintures de sécurité pour les nettoyer.
- Ne nettoyez jamais les ceintures de sécurité et leurs composants avec des produits chimiques.
- N'utilisez pas de liquides corrosifs, de solvants ni d'objets coupants.
- Protégez les boîtiers de verrouillage de toute pénétration d'eau ou de corps étrangers.
- Une fois la sangle de ceinture nettoyée, faites-la sécher complètement avant de l'enrouler.

AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage incorrects des composants peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Effectuez toujours le nettoyage et l'entretien des pièces du véhicule conformément aux instructions du constructeur.

AVIS

Un nettoyage et un entretien inappropriés risquent d'endommager le véhicule.

- N'utilisez en aucun cas un nettoyeur à vapeur, des brosses, des éponges dures, etc.
- Faites éliminer les taches tenaces dans un atelier spécialisé.

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

Accessoires et pièces de rechange

Nous vous recommandons de vous faire conseiller par un Partenaire Volkswagen avant d'acheter des accessoires, des pièces de rechange ou des ingrédients, par ex. si le véhicule doit être équipé d'accessoires en deuxième monte ou si des pièces doivent être remplacées. Votre Partenaire Volkswagen vous informera volontiers sur les dispositions légales et les recommandations du constructeur se rapportant aux accessoires, aux pièces de rechange et aux fluides.

Nous vous recommandons instamment d'utiliser exclusivement les **accessoires Volkswagen** et les **Pièces d'Origine Volkswagen®**. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces. Un Partenaire Volkswagen est en plus qualifié pour le montage de ces pièces dans les règles de l'art.

Malgré une observation permanente du marché, Volkswagen ne peut ni juger ni répondre de la fiabilité, de la sécurité ou de l'adéquation de produits **non agréés par Volkswagen** pour le véhicule. C'est pourquoi Volkswagen ne saurait en être tenu responsable, même si, dans certains cas isolés, une homologation du Service des Mines ou une autre autorisation administrative a été délivrée.

Les **appareils installés en deuxième monte** et ayant une incidence directe sur la maîtrise du véhicule doivent porter le label **e** (marque d'homologation de l'Union européenne) et être agréés par Volkswagen pour votre véhicule. Ces appareils peuvent être par ex. un régulateur de vitesse ou un système d'amortisseurs à régulation électronique.

Le **branchement d'équipements électriques supplémentaires** n'ayant pas d'incidence directe sur la maîtrise du véhicule par son conducteur n'est permis que si lesdits équipements portent le label CE (déclaration de conformité des fabricants au sein de l'Union européenne). Les glacières, les ordinateurs ou les ventilateurs font partie de ces équipements.

⚠ MISE EN GARDE

Des réparations et modifications inadéquates sur le véhicule risquent de nuire à l'efficacité des sacs gonflables en cas de déclenchement et de causer des dysfonctionnements, des accidents et des blessures mortelles.

- Ne fixez ni ne positionnez jamais d'objets tels que des supports de téléphone dans la zone de déploiement des sacs gonflables, car ils pourraient provoquer des blessures graves, voire mortelles, en cas de déclenchement des sacs gonflables.

Réparations et modifications techniques

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives établies par Volkswagen doivent être respectées ➔⚠ !

Des interventions sur des composants électroniques et sur leurs logiciels peuvent entraîner des dysfonctionnements. En raison de l'interconnexion des composants électroniques, ces perturbations peuvent également affecter des systèmes qui ne sont pas directement concernés. Cela signifie que la sécurité de fonctionnement du véhicule peut être fortement compromise, que certaines pièces peuvent présenter des signes d'usure prononcés et que finalement, la validité du certificat de réception (feuille des mines en France) du véhicule peut être remise en question.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut fournir aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques inadéquates.

Votre Partenaire Volkswagen n'assume pas la responsabilité de dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques inadéquates. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie Volkswagen.

Volkswagen conseille de faire effectuer toutes les réparations et modifications techniques par un Partenaire Volkswagen utilisant des **Pièces d'Origine Volkswagen®**.

Informations de réparation Volkswagen

Vous pouvez acheter les informations Service Volkswagen et les informations officielles de réparation Volkswagen.

Clients en Europe, Asie, Australie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale :

Veuillez vous adresser à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé ou enregistrez-vous sur le portail Internet **erWin** (documentation électronique de réparation et d'atelier) :

https://erwin.volkswagen.de

Clients en Amérique du Nord et au Canada :

Si vous souhaitez commander les informations relatives à l'entretien sous forme papier, veuillez vous adresser à :

Volkswagen Technical Literature Ordering Center

literature.vw.com

Vous pouvez également vous enregistrer sur le portail Internet **erWin** :

https://erwin.vw.com

Véhicules avec des pièces rapportées et des carrosseries spéciales

Les fabricants de pièces rapportées et de superstructures veillent à ce que les pièces rapportées et les superstructures (qui constituent une transformation de l'équipement) soient conformes aux lois et dispositions sur la protection de l'environnement en vigueur, en particulier à la directive européenne 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage et à la directive européenne 2003/11/CE relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Le propriétaire du véhicule doit conserver les documents de montage relatifs à la transformation de l'équipement et les remettre à l'entreprise en charge du démontage au moment de la mise au rebut du véhicule. Cette procédure vise à faire aussi bénéficier les véhicules transformés de la valorisation écologique.

Réparations sur le pare-brise

Pour pouvoir fonctionner, certains équipements nécessitent un équipement électrique ou électronique fixé par ex. sur la face intérieure du pare-brise, près du rétroviseur intérieur. Si le pare-brise est endommagé dans le champ de vision de l'équipement électrique ou électronique, par ex. par des impacts de gravillons, il doit être remplacé. Une réparation des impacts de gravillons peut causer des dysfonctionnements des équipements.

Après le remplacement du pare-brise, il est nécessaire de faire régler et calibrer la caméra et les capteurs par un atelier spécialisé.

Altération ou endommagement des capteurs et caméras

Des réparations incorrectes, des modifications de la structure du véhicule, telles qu'un « abaissement de la suspension », la pose de pièces rapportées de deuxième monte ou des modifications du revêtement peuvent entraîner un déréglage ou un endommagement des capteurs ou des caméras. Des chocs durant des manœuvres de stationnement, voire de simples endommagements comme un impact de gravillon sur le pare-brise, peuvent également avoir le même effet.

La zone située à l'avant et autour des capteurs et des caméras ne doit pas être masquée par des autocollants, des projecteurs additionnels, des moulures d'encadrement de plaque d'immatriculation ou des éléments similaires ! Tenez compte de la position des capteurs et des caméras dans le véhicule *Vues d'ensemble du véhicule*.

Le non-respect de ces points risque de perturber des fonctions importantes des systèmes d'aide à la conduite et d'endommager le véhicule.

Faites par conséquent toujours effectuer les réparations ou modifications de structure dans un atelier spécialisé.

Autres remarques :

- Une transformation ou une retouche de la peinture dans la zone des capteurs peuvent influencer le fonctionnement du système considéré.
- Sur certaines versions de véhicules, l'emblème Volkswagen peut avoir un impact sur la vision du capteur à radar dans la zone avant. Par conséquent, utilisez uniquement l'emblème Volkswagen d'origine ou un emblème homologué par Volkswagen.

Carénage sous moteur

Un carénage sous moteur permet de diminuer les risques d'endommagement du soubassement du véhicule et du carter d'huile, par ex. lorsque vous passez sur des bordures de trottoirs, franchissez des entrées de cours ou roulez sur des routes non stabilisées.

Volkswagen recommande de faire effectuer la pose en deuxième monte par un Partenaire Volkswagen.

Le carénage sous moteur n'est pas disponible dans tous les pays.

AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications inadéquates peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et nuire ainsi à l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications inadéquates sur le véhicule risquent de nuire à l'efficacité des sacs gonflables en cas de déclenchement et de causer des dysfonctionnements, des accidents et des blessures mortelles.

- Ne fixez ni ne positionnez jamais d'objets tels que des supports de téléphone dans la zone de déploiement des sacs gonflables, car ils pourraient provoquer des blessures graves, voire mortelles, en cas de déclenchement des sacs gonflables.

Des pièces de rechange et des accessoires inappropriés ainsi que la réalisation incorrecte de travaux, modifications et réparations peuvent endommager le véhicule, provoquer des accidents et causer des blessures graves.

- Volkswagen recommande instamment d'utiliser exclusivement les accessoires homologués par Volkswagen et les Pièces d'Origine Volkswagen®. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces.
- Faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne montez sur le véhicule que des pièces dont le type et les caractéristiques correspondent aux pièces de première monte.
- Ne fixez ni ne positionnez jamais d'objets tels que des supports de téléphone dans la zone de déploiement des sacs gonflables, car ils pourraient provoquer des blessures graves, voire mortelles, en cas de déclenchement des sacs gonflables.
- N'utilisez que des combinaisons jantes/pneus homologuées par Volkswagen pour votre type de véhicule.

Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives établies par Volkswagen doivent être respectées ➔⚠ !

Faites effectuer les modifications et réparations sur le pare-chocs avant, les portes, les sièges avant, le ciel de pavillon ou la carrosserie uniquement dans un atelier spécialisé. Des composants et capteurs du système de sacs gonflables peuvent se trouver sur ces pièces du véhicule.

Lors d'interventions sur le système de sacs gonflables ou lors de la dépose et repose des composants de ce système pour effectuer d'autres réparations, certains composants du système de sacs gonflables risquent d'être endommagés. Les sacs gonflables risquent alors de ne pas se déclencher correctement ou de ne pas du tout se déclencher en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des sacs gonflables et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Une modification de la suspension du véhicule peut compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables en cas de collision. Ainsi, l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non agréées par Volkswagen, un surbaissement du véhicule, une modification de la fermeté de la suspension et une transformation des ressorts, des jambes de force, des amortisseurs, etc. peuvent modifier les forces mesurées par les capteurs de collision et transmises au calculateur électronique. Certaines modifications effectuées sur la suspension peuvent, par ex., augmenter les forces mesurées par les capteurs et entraîner, lors d'une collision, le déclenchement du système de sacs gonflables qui n'aurait normalement pas eu lieu si ces modifications n'avaient pas été effectuées. D'autres modifications peuvent réduire les forces mesurées par les capteurs et empêcher ainsi le déclenchement normal du sac gonflable.

⚠ AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications incorrectes peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et nuire ainsi à l'efficacité du système de sacs gonflables. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé.
- Les modules de sacs gonflables ne sont pas réparables. Ils doivent être remplacés.
- Ne montez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables recyclées ou provenant de véhicules hors d'usage.

AVERTISSEMENT

Toute modification de la suspension du véhicule, y compris l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées, peut modifier le fonctionnement du sac gonflable et augmenter ainsi le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.

- Ne posez jamais d'éléments de suspension qui ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les pièces d'origine posées dans le véhicule.
- N'utilisez jamais de combinaisons jantes/pneus non homologuées par Volkswagen.

Téléphonie mobile à bord du véhicule

Rayonnement électromagnétique

Lors de l'utilisation d'un téléphone mobile ou d'un émetteur-récepteur radio sans raccordement à l'antenne extérieure, le rayonnement électromagnétique n'est pas évacué de manière optimale vers l'extérieur. Une augmentation du rayonnement dans l'habitacle, notamment en cas de mauvaise connexion, peut en résulter, par ex. en zone rurale. Cela peut présenter un risque pour la santé ➔⚠.

Selon l'équipement, une interface téléphonique appropriée peut être utilisée pour connecter le téléphone mobile à l'antenne extérieure. La qualité de la connexion et la portée s'en trouveront accrues.

Utilisation du téléphone

De nombreux pays n'autorisent l'utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule que par l'intermédiaire d'un dispositif mains libres, par ex. via une connexion Bluetooth®. Avant toute utilisation, fixez le téléphone mobile sur un support adéquat ➔⚠ ou rangez-le correctement dans les rangements prévus à cet effet dans le véhicule, par ex. dans la console centrale.

Utilisation d'émetteurs-récepteurs

Lors de l'utilisation d'émetteurs-récepteurs, respectez les prescriptions légales et la notice d'utilisation du fabricant. L'installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs est soumise à autorisation.

Adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen pour de plus amples informations sur l'installation d'un émetteur-récepteur radio.

AVERTISSEMENT

Si les téléphones mobiles ne sont pas fixés ou mal fixés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage brusque ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures.

- Fixez bien ou rangez correctement le téléphone mobile et ses accessoires en dehors des zones de déploiement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez un téléphone mobile ou un émetteur-récepteur radio sans raccordement à l'antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule, ce qui peut nuire à la santé du conducteur et des occupants. Ce risque existe également si une antenne extérieure n'est pas installée correctement.

- Respectez une distance minimale de 20 cm entre les antennes de l'appareil et un implant médical actif (par ex. un stimulateur cardiaque).
- Ne portez pas l'appareil allumé à proximité immédiate d'un implant médical actif ou directement par-dessus, par ex. dans la poche de poitrine.
- En cas de doutes sur le risque d'interférences avec un implant médical actif ou d'autres appareils médicaux, éteignez immédiatement l'appareil.

Informations clients

Garantie

Garantie des Partenaires Volkswagen

Les Partenaires Volkswagen garantissent l'absence de vices des véhicules vendus par leurs soins et assurent la prise en charge sous garantie.

Pour plus de détails, veuillez lire les conditions de garantie légale et constructeur dans votre contrat de vente ou adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

Garantie sur la peinture et la carrosserie

Les Partenaires Volkswagen fournissent une garantie sur la peinture et la carrosserie des véhicules qu'ils vendent.

En complément des conditions de garantie légale s'appliquant aux véhicules Volkswagen neufs sortant d'usine, telles que stipulées dans le contrat de vente, le Partenaire Volkswagen garantit le véhicule qu'il vend contre tout défaut de peinture et toute perforation par corrosion de la carrosserie durant une certaine période :

- une garantie de trois ans contre les défauts de peinture et
- une garantie de douze ans contre la perforation par corrosion. Par perforation par corrosion, on entend une perforation de la tôle de la carrosserie qui a progressé de l'intérieur (corps creux) vers l'extérieur.
- Valable uniquement aux États-Unis : une garantie de sept ans contre la perforation par corrosion. Par perforation par corrosion, on entend une perforation de la tôle de la carrosserie qui a progressé de l'intérieur (corps creux) vers l'extérieur.

Si ce type de dommages devait néanmoins se produire, la remise en état se ferait en conséquence sans facturation, ni de la main-d'œuvre ni des pièces, chez tout Partenaire Volkswagen.

Les prétentions au titre de la garantie n'existent pas dans les cas suivants :

- Dommages dus à une cause extérieure ou à un manque de soins.
- Défauts de carrosserie ou de peinture qui n'ont pas été éliminés à temps conformément aux directives du constructeur.
- Perforations par corrosion dues au fait que la carrosserie n'a pas été remise en état conformément aux directives du constructeur.

Une fois la réparation ou la mise en peinture de la carrosserie effectuée, votre Partenaire Volkswagen vous confirme la garantie contre la perforation par corrosion pour la zone remise en état.

Service Mobilité Longue Durée (LongLife)

Dans de nombreux pays européens, le Partenaire Volkswagen vendeur accorde, pour les véhicules neufs sortant d'usine, un Service Mobilité Longue Durée (LongLife) exhaustif. Ce Service est valable de la livraison jusqu'au premier Service Entretien échu.

Si vous achetez votre véhicule neuf directement auprès de la société Volkswagen AG, celle-ci vous accorde le Service Mobilité Longue Durée (LongLife) de la livraison jusqu'au premier Service Entretien échu.

Votre Partenaire Volkswagen reconduit chaque fois le Service Mobilité Longue Durée (LongLife) jusqu'au prochain Service Entretien lorsque vous faites effectuer chez lui le Service Entretien échu. Les frais d'entretien englobent les frais de l'ensemble de ces prestations.

Pour des informations détaillées sur l'étendue de la prestation, les conditions et les délais du Service Mobilité Longue Durée (LongLife), veuillez consulter votre Partenaire Volkswagen.

Mémoires et services de données

Dispositions valables dans les pays de l'UE couverts par le règlement général sur la protection des données :

Traitement des données à l'intérieur du véhicule

Votre véhicule est équipé de calculateurs électroniques. Les calculateurs traitent des données qui leur ont été transmises par les capteurs du véhicule, par ex., ou encore des données qu'ils ont eux-mêmes produites ou échangées. Certains calculateurs sont indispensables au bon fonctionnement et à la sécurité du véhicule. D'autres calculateurs sont destinés à faciliter la conduite (systèmes d'aide à la conduite) ou encore affectés aux fonctions de confort et d'infodivertissement.

Caractère personnel

Chaque véhicule porte un numéro d'identification (numéro de châssis) qui lui est propre. En Allemagne, par exemple, le numéro d'identification du véhicule permet de retrouver son propriétaire actuel et ses propriétaires antérieurs, en se renseignant auprès de l'agence fédérale allemande de l'automobile. Il existe d'autres possibilités de retrouver le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule donné, notamment grâce à la plaque d'immatriculation.

Les données produites ou traitées par les calculateurs revêtent donc un caractère personnel ou peuvent être rapportées à une personne donnée dans certaines conditions. On peut donc, selon les données présentes dans le véhicule, tirer des conclusions sur votre comportement de conduite, votre lieu de résidence, vos itinéraires ou vos habitudes.

Vos droits en matière de protection des données

Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données, vous pouvez exercer certains droits vis-à-vis de Volkswagen pour ce qui touche au traitement de vos données à caractère personnel.

Vous êtes en droit de demander à Volkswagen ou à des tiers (par ex. aux services de dépannage, ateliers, fournisseurs des services en ligne relatifs au véhicule) de vous communiquer intégralement et gratuitement les informations personnelles qu'ils détiennent vous concernant. Vous disposez d'un droit de regard sur les données à caractère personnel collectées, mais aussi sur la finalité précise de ces données et sur leur provenance. Vous avez aussi le droit de savoir si ces données sont transmises à d'autres organismes.

Pour de plus amples informations sur vos droits, et notamment en matière de suppression ou de correction des données, reportez-vous aux informations sur la protection des données sur le site Internet de Volkswagen. Vous y trouverez également l'identité et les coordonnées du délégué à la protection des données.

Vous pouvez également accéder aux données qui sont enregistrées localement sur le véhicule en faisant appel à un professionnel, par ex. un atelier, à titre payant.

Exigences réglementaires concernant la communication de données

Volkswagen est, en principe, dans l'obligation de transmettre au cas par cas les données collectées aux pouvoirs publics qui en font la demande, par ex. en cas de délit, si tant est que la législation le permette.

Les pouvoirs publics sont également en droit de relever eux-mêmes les données des véhicules au cas par cas, suivant les termes de la législation en vigueur. Par exemple, ils sont en mesure de lire les données du calculateur de sacs gonflables pour statuer sur un éventuel accident, par exemple.

Données de service du véhicule

Les calculateurs traitent des données nécessaires au fonctionnement du véhicule.

Il s'agit notamment des données suivantes :

- Informations de statut du véhicule, par ex. vitesse, décélération, accélération transversale, vitesse de rotation des roues, témoins de bouclage des ceintures de sécurité.
- Conditions ambiantes, par ex. température, capteur de pluie et de luminosité, capteurs du régulateur de distance.

Il s'agit, en principe, de données volatiles qui ne sont pas conservées dans le temps et sont traitées dans l'enceinte du véhicule. Les calculateurs sont souvent dotés de mémoires de données. Ces mémoires servent à stocker temporairement ou durablement les informations relatives à l'état du véhicule, à la sollicitation des composants, aux besoins d'entretien ainsi qu'aux événements techniques et aux défauts.

Les données enregistrées en fonction de l'équipement sont les suivantes :

- États de fonctionnement de composants du système, tels que niveaux de remplissage, pression de gonflage des pneus, état de la batterie
- Perturbations et défauts dans des composants de systèmes importants, tels qu'éclairage, freins
- Réaction des systèmes dans des situations de conduite particulières, telles que déclenchement d'un sac gonflable, intervention des systèmes de régulation de la stabilité
- Informations sur des événements préjudiciables au véhicule

Dans certains cas, et notamment en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire d'enregistrer des données initialement volatiles.

Les données de service sont également susceptibles d'être relevées et rapportées au numéro d'identification du véhicule à des fins de prestations de service (par ex. interventions de réparation ou opérations d'entretien). Les données du véhicule sont alors relevées par les collaborateurs du réseau de service (par ex. ateliers) ou des tiers (par ex. dépanneurs). Ces données peuvent aussi être recueillies dans le cadre de dossiers de garantie ou de mesures d'assurance qualité.

Les données sont collectées via la prise de diagnostic embarqué OBD (« On-Board-Diagnose ») réglementaire ➔⚠. Les données de service collectées ont trait aux états techniques du véhicule ou de certains de ses composants. Elles sont utiles pour établir le diagnostic des défauts, s'acquitter des obligations au titre de la garantie ou améliorer la qualité. Ces données, et tout particulièrement les informations portant sur la sollicitation des composants, les événements techniques, les erreurs de manipulation et autres défauts, sont donc rapportées au numéro d'identification du véhicule et éventuellement transmises à Volkswagen. De plus, le constructeur est responsable du dommage causé par un défaut de son produit. C'est la raison pour laquelle Volkswagen se sert des données de service en provenance des véhicules, notamment pour les campagnes de rappel. Ces données peuvent aussi servir à justifier les droits du client au titre de la garantie légale ou de la garantie constructeur.

Un Partenaire Service peut tout à fait réinitialiser les mémoires de défauts du véhicule dans le cadre de travaux de réparation ou d'entretien ou à votre demande.

Ne faites lire et remettre à zéro la mémoire d'événements que dans un atelier spécialisé. Des informations supplémentaires concernant les données mémorisées sont disponibles auprès des ateliers spécialisés.

Une fois le défaut éliminé, les informations le concernant sont effacées de la mémoire. Les autres contenus de la mémoire sont écrasés en continu.

Reprogrammation de calculateurs

Toutes les données permettant de piloter des composants sont systématiquement mémorisées dans les calculateurs. Des appareils d'atelier spéciaux permettent cependant de reprogrammer certaines fonctions de confort, par ex. le clignotement confort, l'ouverture individuelle de porte

et les indications sur l'afficheur. En cas de reprogrammation des fonctions de confort, les indications et descriptions contenues dans la présente Notice d'Utilisation ne correspondent plus aux fonctions d'origine. Nous vous recommandons de faire inscrire la reprogrammation du véhicule dans le Plan d'Entretien numérique par un Partenaire Volkswagen ou un atelier spécialisé.

Votre Partenaire Volkswagen est à votre disposition pour toute information sur les possibilités de reprogrammation.

Fonctions de confort

Vous pouvez enregistrer et modifier ou réinitialiser à tout moment les réglages de confort (personnalisation) du véhicule.

Cela peut inclure, en fonction de l'équipement considéré :

- Réglages de position du siège et du volant
- Réglages des trains roulants et du climatiseur
- Personnalisations telles que réglages des rétroviseurs ou éclairage d'ambiance

Fonctions d'infodivertissement

Vous pouvez ajouter vous-même des données dans les fonctions d'infodivertissement du véhicule dans le cadre de l'équipement sélectionné.

Cela peut inclure, en fonction de l'équipement considéré :

- Données multimédias à lire dans un système d'infodivertissement : musique, films ou photos
- Données du carnet d'adresses, à utiliser en combinaison avec un dispositif mains libres ou un système de navigation
- Destinations de navigation saisies
- Données sur l'utilisation de services en ligne

Ces données peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou se trouver sur un appareil connecté au véhicule, par ex. appareil de téléphonie mobile, clé USB ou lecteur MP3. Si ces données sont mémorisées dans le véhicule, vous pouvez les effacer à tout moment.

Une transmission de ces données à des tiers n'a lieu qu'à votre demande explicite, dans le cadre notamment de l'utilisation de services en ligne conformément aux paramétrages que vous avez effectués.

Intégration d'appareils de téléphonie mobile

Selon l'équipement de votre véhicule, vous pouvez relier un appareil de téléphonie mobile ou un autre terminal mobile au véhicule de manière à pouvoir l'utiliser à l'aide des éléments de

commande intégrés au véhicule. L'image et le son de l'appareil de téléphonie mobile peuvent alors être restitués par le système d'infodivertissement. Simultanément, certaines informations sont transmises à votre appareil de téléphonie mobile. Elles incluent, suivant le type d'intégration considéré, des données de géolocalisation et d'autres informations générales sur le véhicule. Pour en savoir plus, consultez l'affichage des programmes d'application dans le système d'infodivertissement.

Cela permet d'utiliser des applications sélectionnées de l'appareil de téléphonie mobile, par ex. système de navigation ou lecture de musique. Aucune autre interaction entre l'appareil de téléphonie mobile et le véhicule, en particulier un accès actif aux données du véhicule, n'a lieu. Le type de traitement ultérieur des données est déterminé par le fournisseur des applications utilisées. La possibilité éventuelle de réglage et les réglages possibles dans ce contexte dépendent de l'application considérée et du système d'exploitation de votre appareil de téléphonie mobile.

Services en ligne

Si votre véhicule dispose d'une liaison au réseau de téléphonie, celle-ci permet d'échanger des données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion au réseau est réalisée par une unité d'émission et de réception intégrée au véhicule ou via vos propres terminaux mobiles, par ex. des téléphones mobiles. Cette connexion au réseau permet l'utilisation de fonctions en ligne. Il peut s'agir de services en ligne et de programmes d'application (apps) mis à votre disposition par Volkswagen ou d'autres fournisseurs.

Services du constructeur

Pour les services en ligne de Volkswagen, nous décrivons chaque fonction à un endroit approprié, par exemple, dans un descriptif de service ou sur un site Internet, et fournissons des informations associées sur le droit de la protection des données. La fourniture de services en ligne peut requérir des données personnelles. L'échange de données nécessaires à ces services s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple avec les systèmes informatiques prévus à cet effet du constructeur. La collecte, le traitement et l'utilisation de données à caractère personnel dépassant le cadre de la fourniture de services ont exclusivement lieu sur la base d'une autorisation légale, d'un accord contractuel ou avec le consentement de l'intéressé.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (dont certains sont payants) voire, dans certains cas, l'ensemble de la connexion de données du véhicule. Seuls sont exclus ici les fonctions et services prescrits par la loi, notamment les systèmes d'appel d'urgence.

Services de tiers

Dans la mesure où il est possible d'utiliser des services en ligne d'autres fournisseurs que le constructeur, ces services relèvent de la responsabilité exclusive du fournisseur considéré et sont régis par ses clauses de confidentialité et conditions d'utilisation. Volkswagen n'a aucune influence sur les contenus échangés dans ce contexte.

Veuillez par conséquent vous informer auprès du fournisseur de services considéré sur la nature, l'ampleur et la finalité de la collecte et de l'utilisation de données à caractère personnel dans le cadre de services fournis par des tiers.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation inadéquate de la prise de diagnostic risque de causer des dysfonctionnements, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne procédez jamais vous-même à la lecture de la mémoire d'événements via la prise de diagnostic.
- Ne faites lire la mémoire d'événements via la prise de diagnostic que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons de vous adresser dans ce cas à votre Partenaire Volkswagen.

Enregistreur de données de route (Event Data Recorder)

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données de route. La principale fonction d'un enregistreur de données de route est de mémoriser les données lors de scénarios d'accident particuliers ou de situations s'apparentant à un accident, par ex. déclenchement d'un sac gonflable ou collision avec un obstacle sur la chaussée. Ces données sont précieuses pour analyser le comportement d'un système du véhicule. L'enregistreur de données de route mémorise les données relatives au comportement dynamique du véhicule et au système de retenue pour un bref laps de temps (dix secondes ou moins). Exemples d'informations recueillies :

- Comment divers systèmes de votre véhicule ont fonctionné.
- Si le conducteur et le passager avant avaient attaché leur ceinture de sécurité
- Dans quelle mesure le conducteur avait actionné la pédale de frein et l'accélérateur.
- La vitesse du véhicule

Ces données aident à mieux comprendre dans quelles circonstances les accidents et les blessures ont été causés.

Les données des systèmes d'aide à la conduite sont également enregistrées. En plus des informations indiquant si les systèmes ont été activés ou désactivés, si leur disponibilité était restreinte ou s'ils étaient inactifs, il est également possible de retracer si ces fonctions ont, dans les situations décrites plus haut, dirigé, accéléré ou freiné le véhicule. Suivant l'équipement du véhicule, cela inclut par ex. :

- Régulateur de distance automatique
- Assistant de maintien de voie
- Assistant aux manœuvres de stationnement
- Fonctions de freinage d'urgence

Les données de l'enregistreur de données de route ne sont enregistrées que si une situation particulière, assimilable à un accident, se produit. En conditions de conduite normales, elles ne sont pas enregistrées. Les données audio ou vidéo de l'habitacle ou de l'environnement du véhicule ne sont pas enregistrées. De même, des données personnelles, telles que nom, sexe, âge ou lieu de l'accident ne sont enregistrées à aucun moment. Toutefois, des tiers tels que les autorités judiciaires peuvent, avec des moyens appropriés, relier les contenus de l'enregistreur de données de route à d'autres sources de données et établir ainsi une relation avec une personne donnée dans le cadre d'une enquête sur un accident.

Pour qu'il soit possible de lire des données dans l'enregistreur de données de route, les conditions suivantes doivent être réunies : équipement spécial, accès à la prise de diagnostic (« diagnostic embarqué ») exigée par la loi à bord du véhicule et établissement du contact.

Volkswagen n'accédera pas aux données de l'enregistreur de données de route, ne les lira pas et ne les éditera pas, si ce n'est avec l'accord exprès du détenteur du véhicule (ou locataire dans le cas d'une location avec option d'achat). Des dispositions légales ou contractuelles constituent des exceptions.

Conformément à l'obligation légale de suivi des produits, Volkswagen est en droit d'utiliser les données dans le cadre d'observations sur le terrain, ainsi qu'à des fins de recherche et de perfectionnement de la qualité des systèmes de sécurité embarqués. À des fins de recherche, nous mettons à disposition de tiers les données sous forme anonymisée rendant impossible toute identification du véhicule, de son détenteur ou du locataire.

Autocollants et plaquettes

Des informations importantes pour l'utilisation du véhicule figurent sur des autocollants et des plaquettes apposés en usine dans le compartiment avant et sur certains composants.

- Ne retirez jamais les autocollants et les plaquettes, et ne les rendez pas illisibles.
- En cas de remplacement de pièces dotées d'autocollants ou de plaquettes, l'atelier spécialisé doit apposer des autocollants et des plaquettes similaires au même endroit sur les pièces neuves.

Certificat de sécurité

Un certificat de sécurité apposé sur le montant de la porte du conducteur vous informe qu'au moment de sa production, le véhicule satisfait à toutes les normes de sécurité et directives de l'administration en charge de la sécurité routière du pays considéré. Le mois, l'année de production ainsi que le numéro de châssis peuvent également être indiqués. Suivez les consignes figurant dans la Notice d'Utilisation.

Autocollant d'avertissement de haute tension

Les composants haute tension du système 48 V sont munis d'autocollants de mise en garde contre la haute tension de l'installation électrique du véhicule ➔ ⓘ.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte du véhicule augmente le risque d'accidents et de blessures.

- Veuillez respecter les dispositions légales.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

AVIS

Une utilisation incorrecte du véhicule peut entraîner des dommages sur le véhicule.

- Veuillez respecter les dispositions légales.
- Effectuez les travaux d'entretien conformément aux prescriptions.

AVIS

Ne recouvrez pas les ouvertures d'aération sur les caches des composants haute tension du système 48 V.

Liquides dans le climatiseur

Fluide frigorigène dans le climatiseur

L'autocollant apposé dans le compartiment-moteur comporte des informations sur le type et la quantité du fluide frigorigène utilisé dans le climatiseur de votre véhicule. Il se trouve à l'avant dans le compartiment-moteur, à proximité des tubulures de remplissage de fluide frigorigène.

Avertissement : l'entretien du climatiseur doit uniquement être effectué par du personnel qualifié à cet effet.

Type de fluide frigorigène

Type d'huile lubrifiante

Voir documentation d'atelier (uniquement disponible pour les Partenaires Volkswagen)

L'entretien du climatiseur doit uniquement être effectué par du personnel qualifié et formé à cet effet.

Fluide frigorigène inflammable

Éliminez tous les composants dans le respect de l'environnement et ne montez jamais sur le véhicule des composants provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.

Huile lubrifiante dans le climatiseur

Le climatiseur contient jusqu'à 210 ml d'huile lubrifiante. La spécification précise et l'indication de quantité d'huile lubrifiante dans le climatiseur peuvent être consultées sur le portail Internet **erWin** (documentation électronique de réparation et d'atelier) *Réparations et modifications techniques*.

AVERTISSEMENT

Afin d'assurer un fonctionnement sûr et sans danger, l'entretien du climatiseur doit uniquement être effectué par du personnel qualifié et formé à cet effet.

AVIS

- Ne réparez ni ne remplacez jamais l'évaporateur du climatiseur avec des pièces de rechange recyclées ou provenant de véhicules hors d'usage.
- États-Unis et Canada : Une pièce de rechange pour l'évaporateur du climatiseur doit être certifiée et identifiée selon les normes SAE J2842 HFO-1234y et R744.

Système d'infodivertissement et antennes

Les antennes du système d'infodivertissement sont montées en différents points sur le véhicule :

- Sur la face intérieure de la glace arrière
- Sur la face intérieure des glaces latérales arrière
- Sur la face intérieure du pare-brise
- Sur le pavillon

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces sont reconnaissables à leurs fils métalliques fins.

AVIS

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces peuvent être endommagées par le frottement d'objets contre les glaces ou par des produits acides ou corrosifs.

- Ne fixez pas d'autocollants sur des fils métalliques, notamment dans la zone de la glace arrière.
- Ne nettoyez jamais les antennes avec des produits acides ou corrosifs.

AVIS

Un système d'infodivertissement de deuxième monte doit être compatible avec l'amplificateur d'antenne de série monté sur le véhicule. Si ce n'est pas le cas, l'amplificateur d'antenne risque d'être endommagé.

Protection des composants

Certains composants électroniques et calculateurs sont équipés en usine d'un système de protection des composants (par ex. le système d'infodivertissement).

La protection des composants permet le montage ou le remplacement légitime de composants et de calculateurs dans un atelier spécialisé.

La protection des composants empêche que des composants de première monte puissent être utilisés sans restriction en dehors du véhicule dans les situations suivantes :

- Montage dans un autre véhicule, par ex. à la suite d'un vol.
- Utilisation de composants en dehors du véhicule.

Si un message texte relatif à la protection des composants apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments ou sur l'écran du système d'infodivertissement, veuillez vous rendre dans un atelier spécialisé.

Informations en conformité avec le règlement de l'UE sur les substances chimiques REACH

Dans le cadre du règlement européen REACH sur les substances chimiques, Volkswagen souhaite vous informer sur les substances pouvant être contenues dans votre véhicule.

Vous pouvez consulter ces informations à l'aide du numéro d'identification de votre véhicule *Caractéristiques techniques sur le site Internet* :

https://reachinfo.volkswagen.com

Mise au rebut des piles et des appareils électroniques usagés

La clé du véhicule, les radiocommandes et les piles qu'elles contiennent ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers. C'est ce qu'indique le symbole .

- Les appareils électroniques et les piles doivent être déposés dans un point de collecte conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Pour toute information complémentaire, adressez-vous à un Partenaire Volkswagen.

États-Unis et Canada : Les piles utilisées pour la clé du véhicule et les radiocommandes peuvent contenir du perchlorate. Pour la manipulation correcte du perchlorate, consultez la page Internet http://www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate. Respectez toutes les dispositions légales relatives à la manipulation et l'élimination de ces piles. Nous vous recommandons de faire remplacer ou éliminer les piles par votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé.

Déclaration de conformité

Le constructeur respectif déclare par la présente qu'au moment de la production du véhicule, les produits suivants répondent aux exigences fondamentales et autres directives et lois importantes, notamment FCC Part 15.19, FCC Part 15.21 et RSS-Gen Issue 1 :

Équipements radiocommandés

- Antidémarrage électronique
- Clé du véhicule
- Radiocommande du chauffage stationnaire
- Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »
- Régulateur de distance (ACC)
- Assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City.
- Assistant de changement de voie (Side Assist)
- Système de détection des piétons
- Emergency Assist
- Assistant de conduite (Travel Assist)

Équipements électriques

- Prise de courant 12 V
- En fonction de l'équipement et du pays, autres prises d'une tension de 100 à 230 V *Prises de courant*.

Informations relatives aux droits d'auteur de tiers

http://www.volkswagen.com/softwareinfo

Certains des produits intégrés dans le véhicule renferment des composants logiciels régis par des licences open source.

Une liste des composants logiciels open source utilisés, incluant des indications relatives aux droits d'auteur, les licences open source considérées ainsi que les textes de licences correspondants, est mise à votre disposition sur le site Internet mentionné ci-dessus. Il est possible de demander le code source de certains composants logiciels open source au constructeur du véhicule. Le constructeur mettra le code source à votre disposition, en conformité avec les conditions de licence applicables ; seuls les coûts de la fourniture (coûts du support informatique et frais d'expédition, par exemple) vous seront facturés. Vous trouverez les informations requises sur le site Internet mentionné ci-dessus.

Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut

Reprise des véhicules hors d'usage

Volkswagen a déjà pris les dispositions nécessaires pour le moment où le véhicule sera confié à une filière de valorisation écologique. Après la récupération, un certificat de valorisation vous sera remis pour attester que la valorisation écologique a été effectuée de manière conforme.

La reprise du véhicule hors d'usage est en principe gratuite, sous réserve du respect des directives légales en vigueur sur le plan national.

Pour obtenir d'autres informations sur la reprise et la valorisation des véhicules hors d'usage, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Mise au rebut

En cas de mise au rebut du véhicule ou de certains de ses composants, comme le système de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture, il est impératif de respecter les consignes de sécurité en vigueur. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Informations pratiques sur les véhicules homologués dans la catégorie N1 (véhicules utilitaires légers)

Tenez compte des informations suivantes pour les véhicules destinés au transport de marchandises et dont le P.T.A.C. n'excède pas 3,5 t (indiqué par la mention N1 rubrique J sur le certificat d'immatriculation européen) :

Variantes et nombre de places

Il existe différentes versions de véhicules de catégorie N1 sur la base d'un véhicule de tourisme Volkswagen. Le nombre de places assises peut ainsi être limité à deux ou à quatre.

Véhicules à deux places assises : du fait de l'absence de banquette arrière, il n'y a pas de revêtement de plancher à l'arrière de l'habitacle ➔⚠.

Véhicules à quatre places assises : la banquette arrière est conçue de sorte que la place centrale n'est **pas** utilisable ➔⚠.

Transport des enfants en toute sécurité

Des systèmes de retenue pour enfants homologués peuvent être utilisés comme sur les places assises des véhicules de tourisme (M1) *Sièges pour enfants*.

Traction d'une remorque

Si le véhicule est homologué pour la traction d'une remorque, veuillez respecter la réglementation spécifique au pays pour la conduite avec une remorque et l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Si le véhicule excède le poids total autorisé en charge ou la charge maximale autorisée sur l'essieu arrière, ne roulez jamais à plus de 80 km/h lorsque vous tractez une remorque. Cette recommandation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Respectez les vitesses maximales spécifiques à chaque pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent pour les véhicules sans remorque.

Les valeurs de dépassement des poids autorisés du véhicule figurent dans les papiers du véhicule. Si aucun dépassement n'est indiqué, vous pouvez rouler à 100 km/h dans le respect des directives spécifiques au pays dans lequel vous vous trouvez.

Caractéristiques techniques

Vous trouverez les caractéristiques techniques dans les papiers du véhicule.

AVERTISSEMENT

Risque de blessures et de choc électrique par des câbles non isolés et à nu.

- Faites monter le revêtement du coffre à bagages au plus tard après la livraison, pour que les câbles se trouvant dans la zone arrière du véhicule soient recouverts lors de l'utilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves dues au transport incorrect de personnes.

- Ne transportez jamais de personnes ou d'enfants sur la place centrale de la banquette arrière.
- L'absence de systèmes de retenue telle que la ceinture de sécurité et l'appuie-tête augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.

AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves, voire mortelles.

- Ne transportez jamais de personnes dans le coffre à bagages.
- Tenez compte des consignes de sécurité et des informations sur le coffre à bagages et le transport *Transport*.

Déclaration de conformité pour les installations radio en Europe

Déclaration de conformité simplifiée

Votre véhicule possède différents équipements radioélectriques. Les fabricants de ces équipements radioélectriques déclarent que ces derniers sont, dans la mesure des exigences légales, conformes à la directive 2014/53/UE.

Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible sur le site Internet suivant :

www.volkswagen.com/generalinfo

Ukraine

Votre véhicule possède différents équipements radioélectriques. Les fabricants de ces équipements radioélectriques déclarent que ces derniers sont, dans la mesure des exigences légales, conformes à la directive TR-355.

Le texte intégral de la déclaration de conformité est disponible sur le site Internet suivant :

www.volkswagen.com/generalinfo

Adresses des fabricants

Dans la mesure où elles sont requises par la législation, les adresses des fabricants des composants sur lesquels une étiquette ne peut pas être apposée, en raison de leur taille ou de leur type, figurent sur la liste suivante :

Levier d'ouverture de porte avec technologie radio NFC

HELLA GmbH & Co. KGaA
Rixbecker Straße 75
59552 Lippstadt
GERMANY

Radiocommande (chauffage stationnaire), chauffage stationnaire (émetteur/récepteur)

Digades GmbH
Äußere Weberstr. 20
D-02763 Zittau
GERMANY

Webasto Thermo & Comfort SE
Friedrichshafener Str. 9
82205 Gilching
GERMANY

Tableaux de correspondance

Les tableaux de correspondance sont destinés à vous aider à établir la relation entre la désignation de l'appareil dans une déclaration de conformité et les équipements du véhicule et termes utilisés dans le Livre de Bord.

Sécurité

Cette section contient les numéros de certification des composants suivants :

- *Télécommande de porte de garage, système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access », clé du véhicule, combiné d'instruments, ID. Display, antidémarrage électronique*

ADHL5D, BNF_HL, BNF_LL, DTCO 1381, DoC 0001 mobile key_DFR, EHL2, eNSF, EZS-VW-Touareg, FS09, FS12A, FS12P, FS14, FS1744, FS19, FS191, FS1902, FS1903, FS94, G09CO4 K ey, Kessy MQB-A, Kessy MQB-B B, Kessy MQB-B H, Kessy PQ35GP, Kessy MQB37W, Kombiinstrument 1, Kombiinstrument 2, Kombiinstrument 3, LCW05-VWE1, LCW05-VWE5, LCW05-SEE6, NSF_HL, NSF_LL1, NSF_LL3, PQ35 Kessy, RSB19, VWTOUA PKETOUA, VWTOUA RKET OUA, 2017-02-EU-LF_IC_IM, Immobilizer integrated in dashboard module instrument cluster, 17101001, 17101002, 17101010, 17101021, 17101022, 17101023, 17101031, 17 101032, 17101033, 17101034, 17101041, 17101042, 17101043, 17101051, 17101052, 17 101053, 17101054, 17101055, 17101056, 17101057, 17101071,. 17101072, 18020501, 1 8020531, 18020532, 18020533, 18020534, 3G0.837.205.

Climatisation

Cette section contient les numéros de certification des composants suivants :

- *Radiocommande (chauffage stationnaire), chauffage stationnaire (émetteur/récepteur)*

EasyStart R, EasyStart R (22 1000 32 95 00, 22 1000 34 72 00), STH VW - 50000884, Sender STH VW - 50000886, Telestart, 50000864 D208L VW, 9019510C / Receiver of aux heater 869 MHz, 9019747B / Remote control of aux heater 868 MHz,

Pneus

Cette section contient les numéros de certification des composants suivants :

- *Capteur de pression de gonflage des pneus*

AG2FW4, TSSRE4Dg, TSSSG4G5.

Calculateurs

Cette section contient les numéros de certification des composants suivants :

- *Calculateur central, calculateur de porte, levier d'ouverture de porte avec technologie CCP, carte de service, fonction de recharge sans fil*

BC-Module, **BCM PQ26 ROW (502N1xFOx)**, **BCMevo**, **BCM2**, **BCM2R**, **BR11**, **HUF71110**, **KGF-Max**, **Mobile Key 4K0.959.754.xx** , **NFCTGS**, **RXI-35-433-DC**, **WCH-185**, **WCH-186**, **3G0.837.205**, **3G0.837.206**, **5WK50248**, **5WK50254**, **5WK50474**.

Systèmes d'aide à la conduite

Cette section contient les numéros de certification des composants suivants :

- *Capteurs à radar pour systèmes d'aide à la conduite, communication Car2X*

ARS4-B, **ASR5-B**, **BSD 3.0**, **FR5CPEC**, **LCA 2.0A**, **LRR3**, **LRR3 Master & Slave**, **LRR4**, **LRR4R**, **MRRe14FCR**, **MRRevo14F**, **MRR1Plus**, **MRR1Rear**, **RS4**, **R3TR**.

Système d'infodivertissement et communication en ligne

Cette section contient les numéros de certification des composants suivants :

- *Système d'infodivertissement, Bluetooth, hotspot Wi-Fi, interface téléphonique, OCU, Car-Net « Security & Service », Car-Net « e-Remote ».*

ALPS UGZZF-102B, **ALPS UGZZF-202B**, **A109**, **A475 / A754**, **A473 / A476 / A750**, **A486 / A449 / A493 / 183**,**A580 / A270**, **DataPlug**, **HT-5**, **HT-6**, **HT-6d**, **HT-6e**, **L40VW2**, **L53VW2**, **L56VW2**, **L62VW2**, **L69VW2**, **L73VW2**, **L77VW2**, **MEB ICAS3**, **MIB Global Entry/Standard**, **MIB Global Entry/Standard**, **MIB Standard 2 – PQ +/NAV with BT**, **MIB Standard 2 – PQ +/NAV with BT and WLAN**, **MIB Standard 2 – ZR +/Nav with BT**, **MIB Standard 2 – ZR +/Nav mit BT and WLAN**, **MIB2 Entry**, **MIB2 Main-Unit**, **MIB2STD**, **MIB 2 Standard PQ**, **MIB 2 Standard ZR**, **MIB3 OI**, **MMI3G**, **MMI3G RU**, **RRVW401***, **RRVW402***, **RRVW402B**, **TUVM02IU-C**, **TUVM02IU-E**, **TUVM03IU-C**, **TUVM03IU-E**, **7C0.035.153**, **7C0.035.153.A**, **7LA.035.153.A**.

Antennes

Cette section contient les numéros de certification des composants suivants :

- *Antennes, amplificateur d'antenne, raccordement à l'antenne extérieure, compensateur*

LTE-MBC-EU, **LTE-MBC-EU2**, **MIB IW G2 AM/FM/TV**, **MIB IW G2 FM/DAB**, **UMTS/GSM-MMC**, **UMTS/GSM-MMC-AG2**, **UMTS/GSM-MMC-AG3**,

CSA-1, 3789.01, 920 301 A, 920 611 A.

1K8.035.552, 1K8.035.552.C, 1K8.035.552.F, 1S0.035.577.A, 10A.035.577.A, 10A.035.577.B, 10A.035.577.C, 10A.035.577.D, 11A.035.577.A, 11A.035.577.B, 11A.035.577.C, 11A.035.577.D, 11A.035.577.F, 11A.035.577.M, 11E.035.577.A, 11E.035.577.B, 11E.035.577.C, 11E.035.577.D, 2GA.035.577, 2GA.035.577.A, 2GA.035.577.B, 2GC.035.577, 2GC.035.577.A, 2GC.035.577.S, 2GM.035.577.A, 2G0.035.577.A, 2K5.035.525.AB, 2K5.035.525.AC, 2K5.035.525.AD, 2K5.035.525.AE, 2K5.035.525.L, 2K5.035.525.M, 2K5.035.525.Q, 2K5.035.525.T, 2K5.035.526.AA, 2K5.035.526.AB, 2K5.035.526.AC, 2K5.035.526.AD, 2K5.035.526.AE, 2K5.035.526.AF, 2K5.035.526.L, 2K5.035.526.M, 2K5.035.526.Q, 2K5.035.526.T, 2K5.035.532.Q, 2K5.035.532.R, 2K5.035.532.S, 2K5.035.540.A, 3C0.035.507.AA, 3C0.035.507.N, 3C0.035.507.P, 3G0.980.611, 3G5.035.577, 3G5.035.577.A, 3G5.035.577.B, 3G5.035.577.G, 3G5.035.577.H, 3G5.035.577.J, 3G5.035.577.K, 3G7.035.577.A, 3G7.035.577.D, 3G8.035.577, 3G8.035.577.A, 3G8.035.577.B, 3G8.035.577.E, 3G8.035.577.F, 3G8.035.577.G, 3G8.035.577.H, 3G8.035.577.J, 3G8.035.577.K, 3G9.035.577, 3G9.035.577.A, 3G9.035.577.B, 3G9.035.577.G, 3G9.035.577.H, 3G9.035.577.J, 3G9.035.577.K, 3V5.035.577, 3V5.035.577.A, 3V5.035.577.B, 3V5.035.577.F, 3789.01, 4G5.035.225.B, 4G8.035.225.B, 4G9.035.225.B, 4N0.035.503.AG, 4N0.035.503.AF, 4N0 035 503.J, 4S0.035.225.A, 4S0.035.225.D.

5C3.035.552, 5C3.035.552.A, 5C3.035.552.B, 5C5.035.552, 5C5.035.552.A, 5C5.035.552.B, 5E5.035.577.A, 5E5.035.577.B, 5E6.035.577, 5E6.035.577.A, 5E6.035.577.B, 5E7.035.577, 5E7.035.577.A, 5E7.035.577.B, 5F4.035.225, 5F4.035.225.A, 5F4.035.225.B, 5G6.035.577, 5G6.035.577.A, 5G6.035.577.B, 5G6.035.577.E, 5G6.035.577.F, 5G9.035.577, 5G9.035.577.A, 5G9.035.577.B, 5G9.035.577.G, 5G9.035.577.H, 5G9.035.577.J, 5G9.035.577.K, 5H0.035.510, 5H6.035.577, 5H6.035.577.A, 5H6.035.577.B, 5H6.035.577.T, 5L0.035.501.A, 5LE.035.577.A, 5LG.035.577.A, 5NA.035.577, 5NA.035.577.A, 5NA.035.577.B, 5NA.035.577.E, 5NA.035.577.F, 5Q0.035.507.A, 5Q0.035.507.AG, 5Q0.035.507.AH, 5Q0.035.507.B, 5Q0.035.507.C, 5Q0.035.507.P, 5Q0.035.507.Q, 5Q0.035.507.S, 5TA.035.577, 5TA.035.577.A, 5TA.035.577.B, 5WA.035.507.A, 5WA.035.507.B, 5WA.035.507.E, 5WA.035.507.F, 5WA.035.507.T, 510.035.577, 510.035.577.A, 510.035.577.B, 565.035.577, 565.035.577.A, 565.035.577.C, 575.035.225, 575.035.225.A, 575.035.225.B.

6C0.035.501, 6C0.035.501.5FQ, 6C0.035.501.A, 6C0.035.501.C, 6C0.035.501.D, 6C0.035.501.G, 6C0.035.501.J, 6C0.035.501.N, 6C0.035.501.P, 6C0.035.501.Q, 6C0.035.577, 6R0.035.501, 6R0.035.501.A, 6R0.035.501.C, 6R0.035.501.D, 6R0.035.501.F, 6R0.035.501.L, 6V6.035.577.A, 6V6.035.577.B, 6V9.035.577.A, 6V9.035.577.B, 7C0.035.501, 7C0.035.501.C, 7C0.035.501.D, 7C0.035.501.F, 7C0.035.501.G, 7E0.035.503, 7E0.035.503.A, 7E0.035.503.B, 7E0.035.503.C, 7E0.035.503.D, 7E0.035.503.E, 7E0.035.510, 7E0.035.510.A, 7H0.035.507.E, 7N0.035.507.A, 7N0.035.507.B, 7N0.035.552.K, 7N0.035.552.J, 7N0.035.552.Q, 7P6.035.552, 7P6.035.552.A, 7P6.035.552.M, 760.035.577.T, 8S7.035.503.B, 8W9.035.225.H.

920 105 105, 920 105 110, 920 211 072, 920 211 172, 920 211 201, 920 211 202, 920 213 172, 920 286 002, 920 286 005, 920 286 009, 920 286 010, 920 286 011, 920 286 012, 920 286 013, 920 286 015, 920 286 313, 920 286 323, 920 286 343, 920 286 351, 920 286 352, 920 286 353, 920 286 354, 920 286 362, 920 286 382, 920 286 383, 920 286 385, 920 286 386, 920 301 022, 920 301 030, 920 301 031, 920 301 041, 920 301 042, 920 304 022, 920 336 003, 920 336 005, 920 336 006, 920 336 007, 920 336 008, 920 336 010, 920 336 011, 920 336 012, 920 336 013, 920 336 014, 920 355 001, 920 417 007, 920 417 010, 920 437 003, 920 437 023, 920 437 035, 920 437 303, 920 437 323, 920 437 335, 920 460 003, 920 460 009, 920 460 018, 920 460 025, 920 460 028, 920 460 042, 920 460

047, 920 460 069, 920 460 303, 920 460 318, 920 460 325, 920 460 328, 920 460 342, 920 460 347, 920 460 369, 920 461 001, 920 461 002, 920 461 003, 920 461 004, 920 461 005, 920 481 002, 920 481 003, 920 481 004, 920 481 012, 920 481 013, 920 481 014, 920 554 001, 920 554 002, 920 554 003, 920 554 004, 920 611 001, 920 611 002, 920 611 011, 920 611 012, 920 615 001, 920 615 002, 920 627 003, 920 627 007, 920 627 023, 920 627 024, 920 627 048, 920 627 049, 920 639 001, 920 639 002, 920 639 003, 920 639 011.

Installation radio, bande de fréquences, puissance d'émission maximale

Sauf mention contraire, les indications sont valables pour tous les modèles Volkswagen ou pour des véhicules équipés de l'installation radio considérée

µW = microwatt, mW = milliwatt, W = watt

Capteurs à radar pour systèmes d'aide à la conduite

Bande de fréquences, puissance d'émission maximale		
À l'avant :	24,05 – 24,25 GHz	0,1 W
	76 – 77 GHz	0,66 W
	76 – 77 GHz	3,16 W
	76 – 77 GHz	2 W EIRP
	76 – 77 GHz	0,59 W
Sur les côtés :	77 – 81 GHz	0,22 W
À l'arrière :	76 – 77 GHz	1 W

Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »

125 kHz	22,7 dBµA/m
434,42 MHz	32 µW
868,000 – 868,600 MHz	25 mW

Capteurs de pression de gonflage des pneus

433,92 MHz 10 mW

Calculateur central

(Applicable au Touareg)

21,13 – 22,75 kHz 34,2 dBµA/m @ 10 m

Combiné d'instruments

125 kHz	40 dBµA/m
125 kHz	0,000147 mW

ID. Display

125 kHz 5,4 dBµA/m

Antidémarrage électronique

125 kHz +/-10 kHz 3,728 W

Radiocommande (chauffage stationnaire)

868,7 – 869,2 MHz (869,0 MHz)	25 mW
868,0 – 868,6 MHz (868,3 MHz)	3,1 mW

Chauffage stationnaire (émetteur-récepteur)

868,0 – 868,6 MHz (868,3 MHz)	23,5 mW
868,7 – 869,2 MHz (869,0 MHz)	23,5 mW
868,0 – 868,6 MHz (868,525 MHz)	10 mW

Clé du véhicule

433,05 – 434,78 MHz, 433,05 – 434,79 MHz	10 mW
868,0 – 868,6 MHz	25 mW
434,42 MHz	32 µW

Bluetooth

S'applique aux modèles Volkswagen avec interface téléphonique.

2 402 – 2 480 MHz	6,1 mW
2 402 – 2 480 MHz	0,05 W
2 400 – 2 483,5 MHz	10 mW
2 408 – 2 480 MHz	

Poignée extérieure de porte avec technologie RFID

13,56 MHz	0,67 mW

Carte de service utilisée comme clé mobile

13,56 MHz	0,0004 mW

Fonction de recharge sans fil

105 – 115 kHz	6 W
111 kHz	42dBµA/m

Antenne auxiliaire Car2X

5 855 – 5 925 MHz	2 W EIRP

Point de connexion sans fil Wi-Fi

2 412 – 2 462 MHz	0,1 W
2 412 – 2 472 MHz	0,05 W
2 412 – 2 480 MHz	0,1 W
2 400 – 2 483,5 MHz	10 mW
2 402 – 2 442 MHz	0,1 W
2 408 – 2 480 MHz	2,57 mW

5 150 – 5 250 MHz	13,36 dBm
5 725 – 5 850 MHz	13,76 dBm
5 745 – 5 825 MHz	25 mW

Télécommande de porte de garage

868,00 – 868,60 MHz	25 mW
868,70 – 869,20 MHz	
433,05 – 434,79 MHz	10 mW
40,660 – 40,700 MHz	
26,957 – 27,293 MHz	

Compensateur

S'applique aux modèles Volkswagen avec interface téléphonique.

GSM 900 (uplink : 880 – 915 MHz / downlink : 925 – 960 MHz)	2 W
GSM 1800 (uplink : 1 710 – 1 785 MHz / downlink : 1 805 – 1 880 MHz)	1 W
WCDMA FDDI (uplink : 1 920 – 1 980 MHz / downlink : 2 110 – 2 170 MHz)	0,125 W
WCDMA FDDIII (uplink : 1 710 – 1 785 MHz / downlink : 1 805 – 1 880 MHz)	0,125 W
WCDMA FDDV (uplink : 880 – 915 MHz / downlink : 925 – 960 MHz)	0,125 W
LTE FDD1 (uplink : 1 920 – 1 980 MHz / downlink : 2 110 – 2 170 MHz)	0,2 W
LTE FDD3 (uplink : 1 710 – 1 785 MHz / downlink : 1 805 – 1 880 MHz)	0,2 W
LTE FDD7 (uplink : 2 500 – 2 570 MHz / downlink : 2 620 – 2 690 MHz)	0,2 W
LTE FDD8 (uplink : 880 – 915 MHz / downlink : 925 – 960 MHz)	0,2 W
LTE FDD20 (uplink : 832 – 862 MHz / downlink : 791 – 821 MHz)	0,2 W

Interface téléphonique

GSM 850 : 824 – 849 MHz	2 W
GSM 900 : 880 – 915 MHz	
GSM 1 800 : 1 710 – 1 785 MHz	1 W
GSM 1 900 : 1 850 – 1 910 MHz	
WCDMA FDDI : 1 920 – 1 980 MHz	0,25 W
WCDMA FDDV : 824 – 849 MHz	

We Connect

GSM 900 : 880 – 915 MHz	2 W
GSM 1 800 : 1 710 – 1 785 MHz	1 W
WCDMA Band 1 : 1 920 – 1 980 MHz	0,25 W
WCDMA Band 3 : 1 710 – 1 785 MHz	
WCDMA Band 8 : 880 – 915 MHz	
FDD LTE Band 1 : 1 920 – 1 980 MHz	0,2 W
FDD LTE Band 3 : 1 710 – 1 785 MHz	
FDD LTE Band 7 : 2 500 – 2 570 MHz	
FDD LTE Band 8 : 880 – 915 MHz	
FDD LTE Band 20 : 832 – 862 MHz	
FDD LTE Band 28A : 703 – 733 MHz	

Car-Net Security & Service

GSM 900 (880,2 – 959,8 MHz)	2 W
GSM 1 800 (1 710,2 – 1 879,8 MHz)	1 W

UMTS B1 (1 920 – 2 170 MHz)	0,25 W
UMTS B8 (880 – 960 MHz)	
GPS (1 575,42 MHz)	

Car-Net e-Remote

Applicable à tous les véhicules électriques et hybrides avec e-Remote, sauf e-up! et e-load up!

GSM 850 (824 – 849 MHz)	2 W
GSM 900 (880 – 915 MHz)	
GSM 1 800 (1 710 – 1 785 MHz)	1 W
GSM 1 900 (1 850 – 1 910 MHz)	
EGPRS 850 (824 – 849 MHz)	0,5 W
EGPRS 900 (880 – 915 MHz)	
EGPRS 1 800 (1 710 – 1 785 MHz)	0,4 W
EGPRS 1 900 (1 850 – 1 910 MHz)	
UMTS I (1 920 – 1 980 MHz)	0,25 W
UMTS II (1 850 – 1 910 MHz)	
UMTS III (IX) (1 710 – 1 785 MHz)	
UMTS IV (1 710 – 1 755 MHz)	
UMTS V (VI) (824 – 849 MHz)	
UMTS VIII (880 – 915 MHz)	

Car-Net e-Remote

Applicable aux e-up!, e-load up!

GSM 900 : 880 – 915 MHz	2 W
GSM 1 800 : 1 710 – 1 785 MHz	1 W
WCDMA FDDI : 1 920 – 1 980 MHz / GPS (1,57542 GHz)	0,25 W

Répartition des modèles

Répartition des groupes de modèles de véhicules, dans la mesure où ces derniers ne sont pas indiqués séparément dans le tableau :

MQB 37, **MQB 37 (W)** = e-Golf, Golf, Golf GTE, Golf GTD, Golf GTI, Golf Sportsvan, Golf Variant, Jetta, Jetta Hybrid, R Golf, Tiguan, Touran, T-Roc, T-Roc Cabriolet.

MQB 48 = Arteon, Arteon Shooting Brake, Passat, Passat Alltrack, Passat GTE, Passat Variant, Passat Variant Alltrack, Passat Variant GTE.

PQ 35 = Coccinelle, Coccinelle Cabriolet, Sharan

Déclaration de conformité pour les installations radio dans les pays en dehors de l'Europe

Fig. 218 Vue d'ensemble de quelques marques de réception par type

Marques de réception par type ➔*Fig. 218* :

① Argentine

② Brésil

③ Malaisie

④ Moldavie

⑤ Australie, Nouvelle-Zélande

⑥ Russie et pays autorisant et approuvant les installations radio conformément aux directives EAC

⑦ Serbie

⑧ Taïwan

⑨ Afrique du Sud

⑩ Corée du Sud

⑪ Europe et pays autorisant et approuvant les installations radio conformément aux directives européennes

⑫ Vietnam

⑬ Ukraine

⑭ Paraguay

⑮ Zambie

⑯ Brunei

⑰ Biélorussie

Chaque constructeur déclare par la présente qu'au moment de la production du véhicule, les installations radio suivantes répondent aux exigences fondamentales et autres directives et lois importantes :

Les installations radio ci-après ne sont pas disponibles sur tous les marchés ni pour tous les véhicules.

- Raccordement à l'antenne extérieure
- Antenne
- Amplificateur d'antenne
- Bluetooth
- Radiocommande (chauffage stationnaire)
- Clé du véhicule
- Télécommande de porte de garage
- Système d'infodivertissement
- Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »
- Combiné d'instruments, antidémarrage électronique
- Capteurs à radar pour systèmes d'aide à la conduite
- Capteurs de pression de gonflage des pneus
- Chauffage stationnaire (émetteur-récepteur)
- Calculateurs avec carte eSIM intégrée
- Interface téléphonique
- Calculateur Volkswagen Car-Net
- Hotspot WLAN
- Calculateur central

Numéros d'homologation

Égypte

TAC.07021815923.WIR, **TAC.24061918671.WIR**, **TAC.24061918672.WIR**

Algérie

31.AF/528/DT/DG/ARPT/18

Argentine

C-17908, **C-18053**, **C-21797**, **C-22394**, **H-20369**, **H-20370**, **H-20731**, **H-20732**, **H-20733**, **H-21901**, **H-21902**, **H-21961**, **H-21962**, **H-22190**, **H-22191**, **H-22192**, **H-22240**, **H-22362**, **H-22363**, **H-22364**, **H-22377**, **H-22378**, **H-22379**, **H-22380**, **H-22381**, **H-22382**, **H-22383**, **H-22524**, **H-22793**, **H-22794**, **H-22855**, **H–22856**, **H-22961**, **H-23480**, **H-23481**, **H-24442**, **H-24559**, **H-24598**

Australie

ACN/ARBN 004 528 778 / 58004528778, **ABN 81 145 810 206**, **N11042**, **2150-01**, **2152-01**

Bahreïn

3002, **3003**, **DLM / 1405**

Botswana

BOCRA/TA/REGISTERED No:
2018/2026, **2018/3012**, **2018/3991**, **2018/3992**, **2018/4129**, **2018/4130**, **2018/4131**, **2018/4132**, **2018/4133**, **2018/4134**, **2018/4136**, **2018/4193**, **2018/4194**, **2018/4196**, **2019/4311**, **2019/5045**, **2019/5046**

Brésil

05674-15-06830, **05674-16-06830**, **07084-18-03745**
Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito à proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário.
00939-19-06673, **01812-19-05364**, **01814-19-05364**, **02450-17-02010**, **02452-17-02010**, **02992-14-06673**, **03764-17-05386**, **03833-18-06353**, **03834-18-06353**, **04282-19-01925**, **04383-18-06673**, **04998-19-02405**, **04999-19-02405**, **05292-18-06353**, **05293-18-06353**, **05296-18-**

06353, **05297-18-06353**, **05505-18-06353**, **05506-18-06353**, **05507-18-06353**, **05508-18-06353**, **05509-18-06353**, **05511-18-06353**, **05512-18-06353**, **06215-16-03430**, **06763-18-06353**, **06962-18-06353**, **07183-18-06353**, **07184-18-06353**, **07185-18-06353**, **07186-18-06353**, **07189-18-06353**, **07188-18-06353**, **07189-18-06353**, **07191-18-06353**, **09275-19-06353**.

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados.

Este produto está homologado pela ANATEL, de acordo com os procedimentos regulamentados pela resolução nº. 242/2000 e atende aos requisitos técnicos e aplicados. Para maiores informações, consulte o site da ANATEL - www.anatel.gov.br.

Brunei

DTA-001794, **DTA-001977**, **DTA-001978**, **DTA-001983**, **DTA-001985**, **DTA-001986**, **DTA-002302**, **DTA-002306**, **DTA-002307**
DTA-001793: DRQ-D-MAJU-02-2011-111083
DTA-001981: DRQ-D-MAJU-02-2011-111083
DTA-001982: DRQ-D-MAJU-02-2011-111083
DTA-001986,
DTA-002433: DRQ-D-MAJU-02-2011-11108
DTA-003220: DRQ-D-MAJU-02-2011-111083
DTA-004928, **DTA-004929**

Chili

3458/DO Nº45141/f26, **12190/DO Nº 48994/F26**
58798, **58799**

Chine

2016DJ6719

République dominicaine

DE-0000320-Cc-17445, **DE-0001203-19**, **DE-0001204-19**, **183507**

Europe et pays qui autorisent les équipements radioélectriques conformes aux directives européennes :

Voir les déclarations de conformité UE à l'adresse www.volkswagen.com/generalinfo.

Ghana

1R3-1M-7E1-160, **6X6-4H-7EO-OF3**

BR3-1M-GE2-087, **BR3-1M-GE2-088**, **BR3-1M-GE2-089**, **BR3-1M-GE2-0AF**, **BR3-1M-GE2-0BA**, **BR3-1M-GE2-0BB**, **BR3-1M-GE2-0BC**, **BR3-1M-GE2-0B0**, **BR3-1M-GE2-0B3**, **BR3-1M-GE2-0B4**, **BR3-1M-GE2-0B7**, **BR3-1M-GE2-0D2**, **BR3-1M-GE2-0BC**, **BR3-1M-GE2-0EC**, **BR3-1M-GE2-0ED**, **BR3-1M-GE2-0EE**, **BR3-1M-GE2-10A**, **BR3-1M-GE2-10B**, **BR3-1M-GE2-130**, **EX6-6M-GE2-17B**, **ZRO-M8-7E3-X90**, **ZRO-M8-7E3-X92**, **ZRO-1H-7E3-14E**, **ZR0-M8-7E3-20B**, **ZRO-M8-7E3-27B**.

Hong Kong

US0031800001, **HK0011902060**, **HK0011902061**

Inde

ETA-1609/17-RLO(NE), **ETA-SD-20190500531**, **ETA-SD-20190500547**, **ETA-SD-20190702496**, **ETA-SD-20190702597**, **ETA-SD-20190702602**, **NR-ETA/7218-RLO(NR)**, **NR-ETA/7219-RLO(NR)**, **NR-ETA/7220-RLO(NR)**.

Indonésie

34539/I/SDPPI/2017, PLG ID:
4211
38132/I/SDPPI/2017, PLG ID:
2130
47817/SDPPI/2016, PLG ID:
6094
55776/SDPPI/2018, PLG ID:
7205
56625/SDPPI/2018, PLG ID:
7708
57406/SDPPI/2018, PLG ID:
7708
57647/SDPPI/2018, PLG ID:
7708
57687/SDPPI/2018, PLG ID:
7708
PLG ID: 4334:
58849/SDPPI/2018, **60924/SDPPI/2019**, **61642/SDPPI/2019**
62637/SDPPI/2019, **62825/SDPPI/2019**, **62826/SDPPI/2019**, **62827/SDPPI/2019**, **62828/SDPPI/2019**
63076/SDPPI/2019, **63077/SDPPI/2019**, **63078/SDPPI/2019**, **63079/SDPPI/2019**, **63080/SDPPI/2019**, **63081/SDPPI/2019**, **63082/SDPPI/2019**, **63128/SDPPI/2019**, **63129/SDPPI/2019**, **63130/SDPPI/2019**, **63131/SDPPI/2019**, **63132/SDPPI/2019**, **63133/SDPPI/2019**, **63134/SDPPI/2019**, **63135/SDPPI/2019**, **63136/SDPPI/2019**, **63137/SDPPI/2019**, **63138/SDPPI/2019**, **63139/SDPPI/2019**, **63140/SDPPI/2019**, **63147/SDPPI/2019**, **63160/SDPPI/2019**, **63161/SDPPI/2019**, **63162/SDPPI/2019**, **63577/SDPPI/2019**, **63578/SDPPI/2019**, **63579/SDPPI/2019**, **63580/SDPPI/2019**, **63581/SDPPI/2019**, **63582/SDPPI/2019**, **63583/SDPPI/2019**
64639/SDPPI/2019, **64640/SDPPI/2019**

Iran

Iran_Kombiinstrument_MDE_VIS_1710

Israël

51-63653, **51-69416**, **51-69417**, **63-63304**.

Jamaïque

FCC ID: 2AA98A, **Kombiinstrument-1, -2, -3**

Japon

MDE_VIS_1710, **022-190152**, **202-LSE009**, **202-LSG060**, **203-JN0638**, **203-JN0825**.
電波法)=本製品は、電波法に基づく特定無線設備の技術基準適合証明などを受けております。 本製品の改造は禁止されています。適合証明番号などが無効となります

Jordanie

TRC/LPD/:
2014/248, **2016/584**, **2017/254**, **2018/1**, **2018/381**, **2019/153**, **2019/233**, **2019/234**

Canada

IC ID / type designator:
3659-R3TR, **3659A-R3TR**, **3887A-FR5CPEC**.
11505A-A, **11505A-MEDIUM5C**, **11505A-COULOUR5C**, **23650-17101001**, **23650-17101002**, **23650-17101010**, **23650-171010101**, **23650-17101041**, **23650-17101031**, **23650-17101032**, **23650-17101033**, **23650-17101034**, **23650-17101041**, **23650-17101042**, **23650-17101043**, **23650-17101051**, **23650-17101052**, **23650-17101053**, **23650-17101054**, **23650-18020531**, **23650-18020532**, **23650-18020533**, **23650-18020534**, **23650-18100931**, **2694A-013854**, **2694A-RSB19**, **4983A-BNFHL**, **4983A-BNFLL**.
2694A-FS19.
This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.
IC ID / type designator:

4774A-18500, **5927A-KA3**

This device complies with RSS-210, ICES-001 and RSS-Gen of the Industry Canada Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

IC Radiation Exposure Statement

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator and your body.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER’S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

Avis d’Industrie Canada sur l’exposition aux rayonnements

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environment non contrôlé. Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimétres entre la source de rayonnements et votre corps.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉLECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

Colombie

2018300044, **2019802791**, **2019802792**

Koweït

Ref 2410, **3399**, **3421**.

Liban

2665/E&M/2018, **11372**

Malaisie

CIDF15000490, **CIDF17000143**, **HIDF1500019**, **MRR14F**, **ARS4-B**

RAAY/84A/0618/S(18-2241), **RAAY/85A/0618/S(18-2242)**, **RAAY/86A/0618/S(18-2378)**, **RAAY/87A/0718/S(18-2596)**, **RAAY/89A/0718/S(18-3107)**, **RAAY/92A/1218/S(18-4731)**, **RALM/69A/1018/S(18-3829)**, **RCFL/22A/0818/S(18-3109)**, **RCFL/24A/0818/S(18-3152)**, **RFC/21A/0718/S(18-2717)**, **RFC/23A/0818/S(18-3153)**, **RFCL/09A/0218/S(18-0609)**, **RFCL/13A/0618/S(18-2379)**, **RFCL/14A/0618/S(18-2543)**, **RFCL/15A/0718/S(18-2544)**, **RFCL/18A/0718/S(18-2529)**, **RFCL/19A/0718/S(18-2545)**, **RFCL/20A/0718/S(18-2718)**, **RFCL/26A/0918/S(18-3810)**, **RFCL/27A/0918/S(18-3812)**, **RFCL/28A/1018/S(18-3977)**, **RFCL/29A/1018/S(18-4127)**, **RFCL/30A/1018/S(18-4129)**, **RFCL/31A/1018/S(18-3976)**, **RFCL/35A/0719/S(19-2874)**, **RFCL/36A/0719/S(19-2875)**, **RFCL/41A/0220/S(20-0390)**, **RFCL/42A/0220/S(20-0391)**

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC : Numéro d'agrément, Date d'agrément
MR 9778 ANRT 2014, 11/11/2014
MR 12623 ANRT 2016, 11/10/2016
MR 13255 ANRT 2017, 09/02/2017
MR 13900 ANRT 2017, 04/05/2017
MR 15669 ANRT 2018, 31/01/2018,
MR 15674 ANRT 2018, 31/01/2018,
MR 15675 ANRT 2018, 31/01/2018,
MR 17528 ANRT 2018, 19/09/2018
MR 17576 ANRT 2018, 26/09/2018
MR 19106 ANRT 2019, 2019/03/04
MR 19108 ANRT 2019, 2019_03_14
MR 19768 ANRT 2019, 2019_05_15
MR 19769 ANRT 2019, 2019_05_15.

Maurice

TA/2018/0084, **TA/2019/0509**, **TA/2019/0510**

Mexique

IFT/223/UCS/DG-AUSE/0311/2018
RCPAPR318-2005, **RCPBOFR18-1885**, **RTIVWCO19-1185**, **RLVHE0119-0720**, **RLVDER316-1666**, **RLVDER316-2005**, **RLVHEFS19-1298**, **RLVMABN18-1512**, **RLVMABN18-1512-A1**, **RLVVIKO18-0155**, **RLVVIME19-1022**, **RLVVIME19-1023**, **RLVVW1718-1092**, **RLVVW1718-1169**, **RLVVW1718-1170**, **RLVVW1718-1314**, **RLVVW1718-1315**, **RLVVW1718-1316**, **RLVVW1718-1317**, **RLVVW1718-1507**, **RLVVW1718-1508**, **RLVVW1718-1509**, **RLVVW1718-1517**, **RLVVW1718-1519**, **RLVVW1718-1567**, **RLVVW1718-1568**, **RLVVW1718-1790**, **RLVVW1718-1928**, **RLVVW1718-1929**, **RLVVW1719-1795**, **RLVVW1818-1249**, **RLVVW1818-1258**, **RLVVW1819-0009**, **RLVVW1819-0023**.
La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Moldavie

024, **1014**, **8526**, **MD OC TIP 024 A674-19**, **MD OC TIP 024 A675-19**

Nouvelle-Zélande

ABN 81 145 810 206, **2151-01**, **2153-01**

Nigéria

Connection and use of this communications equipment is permitted by the Nigerian Communications Commission.
NCC/TSNi/WN/TA/CERT/:
3137/2019, **3138/2019**

Oman

R/1733/14, D080134, **R/2210/14, D080134**, **R/3370/16**, **R/3621/16, D080134**, **R/3848/17, D080134**
R/5130/18, 23/01/2018, **R/5725/18, D100428**, **R/5772/18, D100428**, **R/5774/18, D100428**, **R/5819/18, D100428**, **R/5820/18, D100428**, **R/5884/18, D100428**, **R/5885/18, D100428**, **R/5886/18, D100428**, **R/5887/18, D100428**, **R/6021/18, D100428**, **R/6022/18, D100428**, **R/6023/18, D100428**, **R/6024/18, D100428**, **R/6166/18, D100428**, **R/6366/18, D100428**, **R/6372/18, D100428**, **R/6535/18, D100428**, **R/6616/18, D100428**, **R/6695/18, D100428**, **R/6696/18**, **R/7383/19, D100428**, **R/7384/19, D100428**, **R/7704/19**, **R/7752/19**, **R/8052/19, D090024**, **R/8056/19, D090024**, **R/8171/19, D100428R/8749/19**.

Paraguay

2018-11-I-000612
2018-10-I-000480, **2018-10-I-000481**, **1297/2019**, **1298/2019**.
2019-05-I-000243
Este vehiculo posee el siguiente componente de radiofrecuencias, homologado por la CONATEL – Paraguay.

Philippines

ESD-1816419C, **ESD-1818098C**, **ESD-1919803C**, **ESD-1919804C**

Qatar

CRA/SA/2016/R-5808, **CRA/SA/2018/R-6820**, **CRA/SM/2018/R-7447**, **CRA/SM/2019/R-8053**, **CRA/SM/2019/R-8054**

Zambie

ZMB/ZICTA/TA/:
2018/8/38, **2018/8/39**, **2018/8/40**, **2018/8/41**, **2018/10/10**, **2018/10/15**, **2018/10/17**, **2018/10/18**, **2018/10/19**, **2018/10/20**, **2018/10/21**, **2018/10/24**, **2018/10/25**, **2018/10/26**, **2018/10/27**, **2018/12/16**, **2019/7/7**

Arabie Saoudite

29563, **2019-1205**, **2019-1221**

Serbie

P1617197200, **P1619073700**, **P1619073800**, **P1619095800**, **И005 17**, **И005 18**, **И005 19**, **И011 14**, **И011 17**, **И011 19**, **34540-768/18-5**, **34540-1313/16-3**.

Singapour

Complies with IMDA Standards:
DA103787, **DA104682**, **DA104682 (N0688-15)**, **DA105282**, **DB106879**, **DB106879 (N3083-18)**
G1594-19, **N2404-19**, **N2405-19**, **N3688-18**, **N4975-17**.

Afrique du Sud

TA-2013/2465, **TA-2014/1783**, **TA-2016/501**, **TA-2016/820**, **TA-2016/2759**, **TA-2016/3539**, **TA-2017/2824**, **TA-2018/5159**, **TA-2019/115**, **TA-2019/582**, **TA-2019/583**, **TA-2019/5101**, **TA-2019/5116**, **TA-2019/5167**.

Corée du Sud

MSIP-CMM-N7V-LTE-MBC-CN, **R-CRM-DDG-R3TR**, **R-RMM-VCo-Kombi**, **R-C-HLA-FS1903**, **R-C-HLA-RSB19**, **R-R-HLA-013854**, **R-R-LGE-LCW05-VWE5**, **R-R-Vco-COLOUR5C**, **R-R-Vco-MEDIUM5C**.
이 기기는 업무용(A급) 전자파 적합기기로서 판 매 자 또는 사용 자는 이 점을 주의 하시기 바라 며, 가 정외의 지역에서 사용 하는 것을 목적으로 합니다. 해당 무선 설비는 운용 중 전파혼신 가능성이 있음. 해당 무선설비는 운용 중 전파혼 신 가능성이 있으므로, 인명 안전과 관련된 서비 스는 할 수 없습니다.
이기기는업무용(A급) 전자파적합기기로서판매자또는사용자는이점을주의하시기바라며, 가정외의지역에서사용하는것을목적으로 합니다.
이 기기는 가정용(B급) 전자파적합기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며,모든 지역에서 사용할 수 있습니다. 해당 무선 설비는 운용 중 전파혼신 가능성이 있음.
기자재의 명칭: 미약 전계강도 무선기기 상호명 : 엘지전자(주) 제조자 / 제조국가 : 엘지전자(주) / 베트남

기자재의 명칭 : LTE 이동통신용 무선설비의 기기 상호명 : 엘지전자(주) 제조자 / 제조국가 : 엘지전자(주) / 베트남
기자재의 명칭: 미약 전계강도 무선기기 상호명 : 엘지전자(주) 제조자 / 제조국가 : 엘지전자(주) / 베트남

Taïwan

CCAB19LP107A, **CCAB19LP107BT1**, **CCAB19LP1070T0**, **CCAB19LP1070T0T2**, **CCAF16LP2450T2**, **CCAI19LP0370T9**, **CCAL18LP0610T2**, **CCAL18LP0850T6**, **CCAL18LP1020T9**, **CCAL18LP1030T2**, **CCAL18LP1190T8**, **CCAL18LP1200T1**, **CCAL18LP1210T1**, **CCAL18LP1410T9**, **CCAL18LP1430T2**, **CCAL18LP1440T5**, **CCAL18LP1460T1**, **CCAL18LP1480T4**, **CCAL18LP1560T2**, **CCAL18LP1570T5**, **CCAL18LP1580T8**, **CCAL18LP1590T1**, **CCAL18LP1600T1**, **CCAL18LP1610T4**, **CCAL18LP1620T7**, **CCAL18LP1730T1**, **CCAL18LP1740T4**, **CCAL18LP1750T7**, **CCAL18LP1820T2**, **CCAL18LP240T0**, **CCAL19LP0560T5**, **CCAL19LP0580T1**, **CCAL19LP2450T8**, **CCAL19LP2460T1**, **CCAJ20LP0380T1**, **CCAJ20LP0370T8**.

1. 經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許 可， 公司、商號或使用者均不得擅 自變更頻 率、加大 功率或變更原設計之特性及功能。 2. 低功率射頻 電機之使用不 得影響飛航安全及干 擾合法通信 ； 經發現有干擾現象時，應立即停 用，並改善至 無 干擾時方得繼續使用。 前項合 法通信，指依電信 法規定作業之無線電通信。 低 功率射頻電機須忍 受合法通信或工業、科學 及醫療用電波輻射性電機 設備之干 擾。

警語 低功率電波輻性電機管理辦法 第十二條經 型式認證合格之低功率射頻電機,非經許可,公司, 商號或 使用者均不得擅自變更頻率,加大功率或 變更原設計之特性及功能。 第十四條低功率射 頻電機之使用不得影響飛航影響安全及干擾合 法 通信,經發現有干擾現象時,應立即停用,並改 善至無干擾時方得繼續 使用。 前項合法通信,指 一電信法規定作業之無線電通信低功率射頻電 機需 忍受合法通信或工業,科學及醫療用電波輻 射性電機設備之干擾。

警語經型式認證合格之低功率射頻電機,非經許可,公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信;經發現有干擾現象時,應立即停用,並改善至無干擾時方得繼續使用。前項合法通信,指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾

第十二條 型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。 第十四條 低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。 前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。 低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。 Without permission granted by the NCC, any company, enterprise, or user is not allowed to change frequency, enhance transmitting power, or alter original characteristic as well as performance to an approved low power radio-frequency devices. The low power radio-frequency devices shall not influence aircraft security and interfere legal communications; If found, the user shall cease operating immediately until no interference is achieved. The said legal communications means radio communications is operated in compliance with the Telecommunications Act. The low power radio-frequency devices must be susceptible with the interference from legal communications or ISM radio wave radiated devices.

Thaïlande

MRRe14FCR, **NBTC ID: A57004-17-xxxx**, **NBTC ID: A57019-16-xxxx**, **RT 1751**, **RT 1752**, **255.A.2560**

1) เครื่องโทรคมนาคมและอุปกรณ์นี้มีความสอดคล้องตามมาตรฐานหรือข้อกำหนดของกสทช.
2) เครื่องวิทยุคมนาคมนี้มีระดับการแผ่คลื่นแม่เหล็กไฟฟ้าสอดคล้
องตามมาตรฐานความปลอดภัยต่อสุขภาพของมนุษย์จากการใช
้เครื่องวิทยุคมนาคมที่คณะกรรมการกิจการโทรคมนาคมแห่งชาติประกาศกำหนด
เครื่องโทรคมนาคมและอุปกรณ์นี้ มีความสอดคล้องตามมาตรฐานหรือข้อกาหนดทางเทคนิคของ กสทช.
เครื่องวิทยุคมนาคมนี้มีระดับการแผ่คลื่นแม่เหล็กไฟฟ้าสอดคล้องตามมาตรฐานความปลอดภัยต่อสุขภาพของมนุษย์จากการใช้เครื่องวิทยุคมนาคมที่คณะกรรมการกิจการโทรคมนาคมแห่งชาติประกาศกาหนด

Tunisie

AHO-0177-18, **AHO-0991-19**

Turquie

MDE_VIS_1710, **32423510-254.01-E.39919**

États-Unis et pays qui homologuent et autorisent les équipements radioélectriques conformes aux directives FCC :

FCC ID:
2AOUZ17101001, **2AOUZ17101002**, **2AOUZ17101010**, **2AOUZ17101022**, **2AOUZ17101023**, **2AOUZ17101031**, **2AOUZ17101032**, **2AOUZ17101033**, **2AOUZ17101034**, **2AOUZ17101041**, **2AOUZ17101042**, **2AOUZ17101043**, **2AOUZ17101051**, **2AOUZ17101052**, **2AOUZ17101053**, **2AOUZ17101054**, **2AOUZ17101055**, **2AOUZ17101056**, **2AOUZ17101057**, **2AOUZ17101071**, **2AOUZ17101072**, **2AOUZ18020531**, **2AOUZ18020532**, **2AOUZ18020533**, **2AOUZ18020534**, **2AOUZ18100931**
2AA98, **2AA98A**, **2AA98-COLOUR5C**, **2AA98-MEDIUM5C**, **BEJLCW05-VWE5**, **LTQR3TR**, **NBGFS19**, **NBGFS191**, **NBGRSB19**, **NBG013854**, **NF3-FR5CPEC**, **RX2BNFHL**, **RX2BNFLL**, **RK7MBC-NAR**.
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
Any changes or modifications to this device not explicitly approved by manufacturer could void your authority to operate this equipment.
This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

This equipment (FCC ID: BEJLCW05-VWE5) has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference when the equipment is operated in a commercial environment. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instruction manual, may cause harmful interference to radio communications. Operation of this equipment in a residential area is likely to cause harmful interference in which case the user will be required to correct the interference at his own expense.
WARNING: Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.
FCC ID:
RK7185-00, **QZ9-KA3**
CAUTION TO USERS: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance may void the FCC authorization to operate the equipment.
This device complies with Part 15 and Part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 and to Part 18 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
- Reorient or relocate the receiving antenna.Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.
Radiation Exposure: This device has been tested for human exposure limits and found compliant at a minimum distance of 5 cm during operation. Thus during the operation of device a distance of 5 cm must be respected in every direction.

Ukraine

Imported by:

Чистий і шлях©

Імпорт та експорт ТОВ компанії

Десь Ave. 14

01004 Київ

Україна

BSD 3.0	**24,05 - 24,25 GHz**	**20 dBm**

LCA 2.0	**24,05 - 24,25 GHz**	**20 dBm**
RS4	**24,05 - 24,25 GHz**	**20 dBm**

1APTV R3TR, **1BOSC0001**, **1O094.007280-19**, **0848**

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою: www.volkswagen.com/generalinfo.

ЛГ Електроникс Вътнам Хай Фонг Ко., Лтд., Лот CH2, Транг Дъю Индастриал Парк, Лє Лой Комуна, Ан, Дуонг Дистрикт, Хай Фонг Сити, Вътнам;

Koppelantenne Gen.3, **UA.TR.109.0009-18**, **UA.TR.109.R.0336-19**, **UA.TR.109.R.0337-19**, **UA.TR.109.R.0425-18**, **UA.TR.028**, **1O094.007280-19**

0754, **0781**, **0816**, **0826**, **0848**, **0849**, **0869**, **0870**, **0871**, **0872**, **0874**, **0880**, **0911**, **0912**, **0942**, **0978**, **0992**, **0993**, **1004**, **1033**

справжнім (найменування виробника MANUFACTURER) заявляє, що тип радіообладнання (позначення типу радіообладнання DESIGNATION) відповідає Технічному регламенту радіообладнання.

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою: www.volkswagen.com/generalinfo

ЛГ Електроникс Вътнам Хай Фонг Ко., Лтд., Лот CH2, Транг Дъю Индастриал Парк, Лє Лой Комуна, Ан, Дуонг Дистрикт, Хай Фонг Сити, Вътнам;

Émirats arabes unis

TRA, REGISTERED No, DEALER No

ER49719/16, DA0062437/11, **ER50430/16**, **ER54754/17, DA0043253/10**, **ER55421/17, DA36758/14**, **ER61136/18, DA40068**, **ER61137/18, DA0089862/12**, **ER66978/18, DA36758/14**, **ER70009/19, DA44932**, **ER70046/19, DA44932**, **ER70554/19, DA0043253/10**, **ER71148/19, DA0043253/10**, **ER71413/19, DA0089862/12**, **ER71414/19**.

Vietnam

C0118220519AF04A2, **C0119220519AF04A2**

Biélorussie

BY/112 11.01.TP024 020 00007
BY/112 11.01.TP024 020 00008
BY/112 11.01.TP024 020 00047
BY/112 11.01.TP024 020 00059
BY/112 11.01.TP024 030 00140
Ra.RU.21ИР01

Caractéristiques techniques

Remarques sur les caractéristiques techniques

Remarques générales à propos des caractéristiques

Sauf indication ou marquage contraire, les caractéristiques techniques de ce document s'appliquent au modèle de base. Les valeurs effectives peuvent différer des valeurs indiquées suivant les options installées, le modèle du véhicule, les versions spéciales ou les équipements spécifiques requis par les réglementations locales. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

L'étiquette d'identification du véhicule ou les papiers officiels du véhicule indiquent le type d'entraînement et la puissance du véhicule.

Tenez compte des consignes et des informations destinées aux véhicules homologués dans la catégorie N1 *Homologation N1*.

Poids

Les valeurs de poids à vide indiquées dans les tableaux suivants s'appliquent aux véhicules en ordre de marche avec conducteur (75 kg), fluides, y compris réservoir à carburant rempli à 90 %, et éventuellement outillage de bord et roue de secours. Le poids à vide indiqué augmente en raison de certaines options et de l'installation d'accessoires en deuxième monte, ce qui réduit d'autant la charge utile possible.

La charge utile se compose des poids suivants :

- Passagers
- Ensemble des bagages
- Pièces rapportées
- Charge sur le pavillon
- Poids sur flèche en cas de traction d'une remorque

Le poids total autorisé du véhicule et la charge autorisée sur l'essieu ne doivent jamais être dépassés. Les valeurs autorisées figurent sur le certificat de sécurité (« safety compliance label ») apposé sur le montant B du côté conducteur *Certificat de sécurité*.

Performances du véhicule

Les performances de conduite ont été calculées avec un véhicule qui n'était pas doté d'équipements réduisant les performances (par ex. des pièces rapportées).

Pour des raisons liées à l'immatriculation ou à la fiscalité du véhicule, les indications de puissance et les performances peuvent diverger.

Dans le cas de certaines motorisations associées à des trains roulants mauvaises routes, la vitesse maximale peut être limitée et donc inférieure.

Poids total roulant

Les poids totaux roulants indiqués ne sont valables qu'à des altitudes n'excédant pas 1 000 m au-dessus du niveau de la mer. Le poids total roulant maximal autorisé doit être réduit d'environ 10 % par tranche de 1 000 m supplémentaire.

Angle de pente

L'angle de pente indique la pente qu'un véhicule est capable de franchir de manière autonome. Cela dépend entre autres du revêtement de la chaussée, des conditions météorologiques et de la puissance du moteur. Les valeurs s'appliquent à un véhicule en déplacement et non à un redémarrage.

Le dénivelé en mètres pour une distance de 100 m (montée) est exprimé en pour cent ou en degrés (100 % = 45 degrés).

Structure du numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis, NIV) est constitué de 17 caractères. Ces caractères sont regroupés en sept groupes.

La composition du numéro est expliquée ci-après en prenant pour exemple le numéro d'identification du véhicule WVWZZZCBZLE400953. Il s'agit ici d'un exemple.

Groupe	①			②			③		④	⑤	⑥	⑦					
Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Exemple	W	V	W	Z	Z	Z	C	B	Z	L	E	4	0	0	9	5	3

① Désignation du constructeur automobile

WVW Volkswagen Voitures Particulières

WVG VW Touareg/Auto 5000 AMPV

1VW Volkswagen Group of America Inc., Volkswagen de México, S.A. de C.V

3VW Volkswagen de México, S.A. de C.V

XW8 LLC Volkswagen Group Rus (Volkswagen/Skoda Kaluga)

MFB Garuda Matraman Motor (Indonésie)

② Caractères de remplissage : les caractères de remplissage peuvent varier en fonction des fournisseurs ou contenir des informations relatives à la forme de carrosserie et le type de boîte de vitesses.

③ Catégorie de véhicules en fonction du modèle :

3H	Arteon	BV	Golf
5T	Touran	CB	Passat
6R	Polo	CA	Atlas
CA	T-Roc Cabriolet		

En fonction du fournisseur, les emplacements 7 à 9 peuvent contenir des informations relatives au type de carburant (7) et au type de véhicule (8 et 9).

④ Caractères de remplissage ou de contrôle : les caractères de remplissage peuvent différer selon le constructeur.

⑤ Indice NIV selon millésime :

K	2019	M	2021
L	2020	N	2022

⑥ Lieu de production, usine de fabrication :

C	Usine Volkswagen de Chattanooga
D	Usine Volkswagen de Bratislava
E	Usine Volkswagen d'Emden
G, K	Usine Volkswagen de Kaluga
M	Usine Volkswagen de Puebla
P	Usine Volkswagen de Zwickau
T	Usine Volkswagen de Pune
V, U	Usine Volkswagen de Palmela
W	Usine Volkswagen de Wolfsburg
Y	Usine Volkswagen de Pampelune

⑦ Numéro de production séquentiel pour chaque millésime.

Position du numéro d'identification du véhicule

Fig. 219 Sur le pare-brise : numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule peut être lu de l'extérieur à travers un regard dans le pare-brise. Le regard se trouve sur le côté, dans la partie inférieure du pare-brise.

Sur certains modèles, le numéro d'identification du véhicule peut, en fonction du système d'infodivertissement, être affiché dans le menu **Service** ou dans les réglages du véhicule. De plus, le numéro d'identification du véhicule peut se trouver sur la plaque du constructeur.

Selon le modèle, le marché et la motorisation du véhicule, le numéro d'identification du véhicule peut également être estampé à l'un des emplacements suivants :

- Dans le compartiment-moteur, dans la rigole d'évacuation d'eau
- Dans le compartiment-moteur, sur la tourelle de jambe de force droite
- Dans le compartiment-moteur, à côté de la charnière du capot avant, sur le côté droit du véhicule
- Derrière le siège avant droit, sous le revêtement de plancher

Plaque du constructeur

Fig. 220 Plaque du constructeur (schéma de principe)

En fonction du pays, le numéro de réception par type (par ex. numéro de réception C.E.) peut être indiqué.

1. Poids total autorisé en charge
2. Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), (véhicule tracteur et remorque)
3. Charge autorisée sur l'essieu avant
4. Charge autorisée sur l'essieu arrière

En fonction du pays et du modèle du véhicule, la plaque du constructeur est visible sur la partie inférieure du montant de porte après ouverture de la porte du conducteur ou du passager avant. Les véhicules destinés à certains pays d'exportation n'ont pas de plaque du constructeur.

Certificat de sécurité

Fig. 221 Certificat de sécurité (schéma de principe)

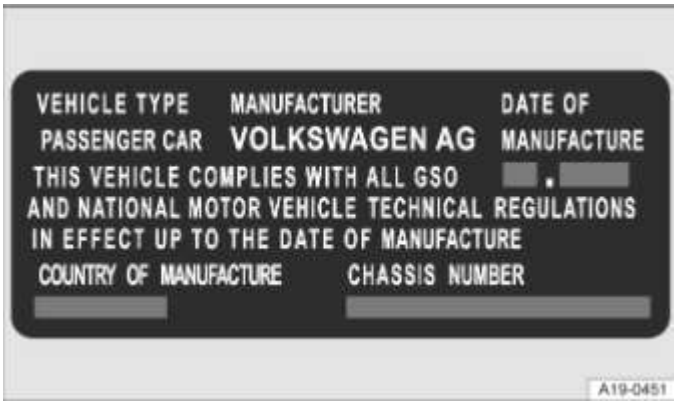

Fig. 222 Certificat de sécurité (schéma de principe)

Un certificat de sécurité sur le montant de la porte du conducteur fournit les informations suivantes :

- Type de véhicule
- Constructeur
- Date de fabrication
- Pays de fabrication
- Numéro d'identification du véhicule

Étiquette d'identification du véhicule

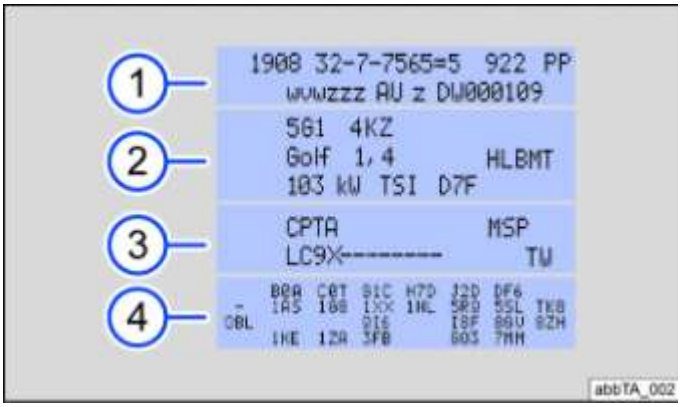

Fig. 223 Schéma de principe : étiquette d'identification du véhicule

① Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis)

② Type de véhicule, puissance du moteur, boîte de vitesses

③ Lettres-repères de moteur et de boîte de vitesses, référence peinture, code de garnitures intérieures. Dans l'exemple, les lettres-repères moteur sont **CPTA**.

④ Options, numéros PR

L'étiquette d'identification du véhicule se trouve à l'intérieur de la page de couverture de la Notice d'Utilisation. Elle est également collée dans la zone du coffre à bagages. En fonction de l'équipement, l'étiquette d'identification du véhicule est collée sous le revêtement de coffre à bagages, sur la cloison ou sur le plancher de coffre à bagages, dans le cuvelage de roue de secours ou dans la jupe.

Selon l'équipement de votre véhicule, les lettres-repères moteur *(LRM)* peuvent être indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments *Affichages*.

Cotes

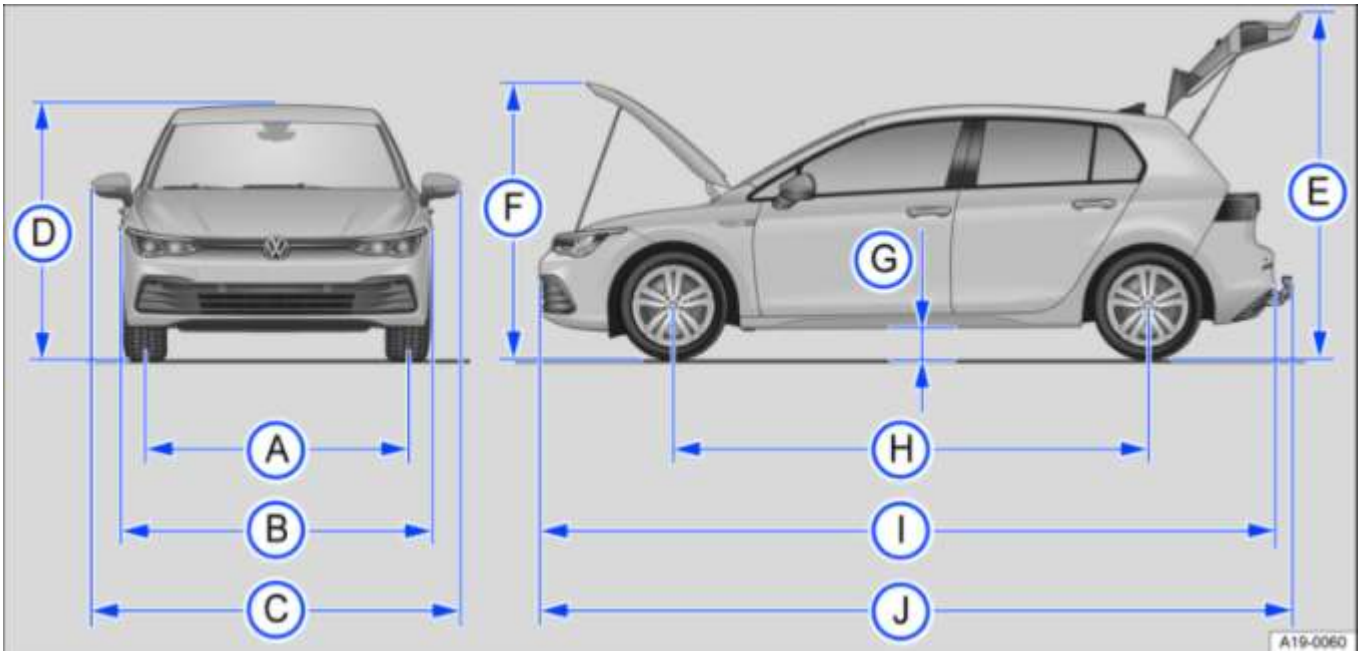

Fig. 224 Cotes

Les indications figurant dans le tableau s'appliquent au modèle de base doté de l'équipement de base.

Les valeurs indiquées peuvent varier selon la taille des jantes et des pneus, les options, le niveau d'équipement de votre véhicule et la présence d'accessoires en deuxième monte, ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Légende de la *Fig. 224* **:**		
Ⓐ	Voie avant	1533 – 1549 mm
	Voie arrière	1504 – 1520 mm
Ⓑ	Largeur	1789 mm
Ⓒ	Largeur (distance entre les rétroviseurs extérieurs)	– mm
Ⓓ	Hauteur à vide	1441 – 1471 mm
	Hauteur à vide	1461 – 1491 mm
Ⓔ	Hauteur avec capot arrière ouvert et poids à vide	– mm
Ⓕ	Hauteur avec capot avant ouvert et poids à vide	– mm
Ⓖ	Garde au sol (véhicule en disponibilité de marche)	135 mm
Ⓗ	Empattement	2619 mm
Ⓘ	Longueur (distance entre les pare-chocs)	4284 mm
Ⓙ	Longueur avec dispositif d'attelage de première monte	4396 mm
–	Diamètre de braquage minimal	10,9 m

Capacité du réservoir

La capacité du réservoir est de :

- **environ 45 l** pour les moteurs jusqu'à 110 kW
- **environ 50 l** pour les moteurs à partir de 110 kW

La capacité du réservoir comprend une réserve en carburant d'une quantité indéterminée, disponible dans le réservoir même lorsque l'indicateur de niveau de carburant indique que celui-ci est vide. La quantité de la réserve est variable et ne peut être utilisée de manière fiable pour augmenter l'autonomie restante.

Moteurs à essence

3 cylindres TSI® 1.0 l de 66 kW

Puissance	66 kW à	
Lettres-repères moteur (LRM)	**DLAB**	
Couple maxi	175 Nm à	
Boîte de vitesses		**BM5**
Vitesse maxi	km/h	
Poids à vide	kg	1260
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	1750
Charge maxi autorisée sur l'essieu avant	kg	920
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	880
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1100
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1300
Poids tracté non freiné	kg	630
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	2850

3 cylindres TSI® 1.0 l de 81 kW

Puissance	81 kW à 5500 tr/min		
Lettres-repères moteur (LRM)	**DLAA**		
Couple maxi	200 Nm à 2000 – 3000 tr/min		
Boîte de vitesses		**BM6**	**DSG®7, semi-hybride**
Vitesse maxi	km/h		
Poids à vide	kg	1264	1302
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	1770	1810
Charge maxi autorisée sur l'essieu avant	kg	940	980
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	880	880
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1300	1300
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1500	1500
Poids tracté non freiné	kg	630	650
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3070	3110

3 cylindres TSI® 1.0 l de 81 kW

Puissance	110 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DJKA**
Couple maxi	250 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TSI® 1.5 l de 96 kW

Puissance	96 kW à 5000 – 6 000 tr/min	
Lettres-repères moteur (LRM)	**DPBA**	
Couple maxi	200 Nm à 1400 – 4000 tr/min	
Boîte de vitesses		**BM6**
Vitesse maxi	km/h	214
Poids à vide	kg	1306
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	1800
Charge maxi autorisée sur l'essieu avant	kg	960
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	890
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1400
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1700
Poids tracté non freiné	kg	650
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3200

4 cylindres TSI® 1.5 l de 110 kW

Puissance	110 kW à 5000 – 6 000 tr/min	
Lettres-repères moteur (LRM)	**DPCA**	
Couple maxi	250 Nm à 1500 – 3500 tr/min	
Boîte de vitesses		**BM6**
Vitesse maxi	km/h	224
Poids à vide	kg	1331
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	1830
Charge maxi autorisée sur l'essieu avant	kg	960
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	920
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1700
Poids tracté non freiné	kg	660
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3330

1,5 l, 4 cylindres TSI®, semi-hybride, 110 kW

Puissance	110 kW à 5000 – 6 000 tr/min	
Lettres-repères moteur (LRM)	**DFYA**	
Couple maxi	250 Nm à 1500 – 3500 tr/min	
Boîte de vitesses		**DSG®7**
Vitesse maxi	km/h	224
Poids à vide	kg	1366
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	1870
Charge maxi autorisée sur l'essieu avant	kg	990
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	930
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1700
Poids tracté non freiné	kg	680
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3370

1,6 l, 4 cylindres, 81 kW

Puissance	81 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**CWVA**
Couple maxi	155 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TSI® 2,0 l de 180 kW

Puissance	180 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DLBA**
Couple maxi	370 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TSI® 2,0 l de 180 kW

Puissance	180 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DNPA**
Couple maxi	370 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TSI® 2,0 l de 221 kW

Puissance	221 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DNFC**
Couple maxi	400 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TSI® 2,0 l de 235 kW

Puissance	235 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DNFG**
Couple maxi	420 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TSI® 2,0 l de 245 kW

Puissance	245 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DNFF**
Couple maxi	420 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

Moteurs diesel

4 cylindres TDI® 2,0 l de 85 kW

Puissance	85 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DTRB**
Couple maxi	250 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TDI® 2,0 l de 85 kW

Puissance	85 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DTRD**
Couple maxi	300 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TDI® 2,0 l de 85 kW

Puissance	85 kW à 2750 – 4250 tr/min	
Lettres-repères moteur (LRM)	**DSUD**	
Couple maxi	300 Nm à 1600 – 2 500 tr/min	
Boîte de vitesses		**BM6**
Vitesse maxi	km/h	206
Poids à vide	kg	1384
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	1880
Charge maxi autorisée sur l'essieu avant	kg	1040
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	890
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1800
Poids tracté non freiné	kg	690
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3380

4 cylindres TDI® 2,0 l de 105 kW

Puissance	105 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**CRVC**
Couple maxi	320 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TDI® 2,0 l de 110 kW

Puissance	110 kW à 3000 – 4200 tr/min	
Lettres-repères moteur (LRM)	**DSRB**	
Couple maxi	360 Nm à 1600 – 2750 tr/min	
Boîte de vitesses		**DSG®7**
Vitesse maxi	km/h	225
Poids à vide	kg	1459
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	1960
Charge maxi autorisée sur l'essieu avant	kg	1080
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	930
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1600
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1800
Poids tracté non freiné	kg	720
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3560

4 cylindres TDI® 2,0 l de 110 kW

Puissance	110 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DTSA**
Couple maxi	340 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TDI® 2,0 l de 110 kW

Puissance	110 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DTSB**
Couple maxi	360 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

4 cylindres TDI® 2,0 l de 147 kW

Puissance	147 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DTUA**
Couple maxi	400 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

Moteurs au gaz naturel (GNC)

Moteur au gaz naturel, 1.5 l, 4 cylindres TGI, 96 kW

Puissance	96 kW
Lettres-repères moteur (LRM)	**DHFA**
Couple maxi	200 Nm
Aucune autre donnée supplémentaire disponible au moment de la mise sous presse	

Table des matières

VUES D'ENSEMBLE DU VEHICULE 6

VUE DE L'AVANT 6
VUE ARRIERE 7
PORTE DU CONDUCTEUR 9
COTE CONDUCTEUR 10
PARTIE INFERIEURE DE LA CONSOLE CENTRALE 12
COTE PASSAGER AVANT 13
ÉLEMENTS DE COMMANDE DANS LE CIEL DE PAVILLON 13

INFORMATIONS POUR LE CONDUCTEUR 14

SYMBOLES DANS LE COMBINE D'INSTRUMENTS 14
COMBINE D'INSTRUMENTS 22
COMMANDE DU COMBINE D'INSTRUMENTS 52
UTILISATION ET AFFICHAGE DANS LE SYSTEME D'INFODIVERTISSEMENT 54

SECURITE 59

REMARQUES GENERALES 59
POSITION ASSISE 62
CEINTURES DE SECURITE 67
SYSTEME DE PROTECTION PROACTIVE DES OCCUPANTS 82
SYSTEME DE SACS GONFLABLES (AIRBAGS) 85
TRANSPORT DES ENFANTS EN TOUTE SECURITE 100
EN CAS D'URGENCE 112

OUVERTURE ET FERMETURE 125

CLE DU VEHICULE 125
SYSTEME DE FERMETURE ET DE DEMARRAGE SANS CLE « KEYLESS ACCESS » 130
PORTES ET TOUCHE DE VERROUILLAGE CENTRALISE 134
ALARME ANTIVOL 143
PROTECTION VOLUMETRIQUE ET PROTECTION ANTI-SOULEVEMENT 144
CAPOT ARRIERE 146
GLACES 151
TOIT EN VERRE 155

VOLANT 161

REGLAGE DE LA POSITION DU VOLANT 161

SIEGES ET APPUIE-TETES 163

SIEGES AVANT 163
SIEGES ARRIERE 169
APPUIE-TETES 172
FONCTIONS DES SIEGES 175

ÉCLAIRAGE 180

CLIGNOTANTS 180
ÉCLAIRAGE DU VEHICULE 182
ÉCLAIRAGE INTERIEUR 198

VISIBILITE 201

ESSUIE-GLACES 201
RETROVISEURS 207
PROTECTION CONTRE LE SOLEIL 214

CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR 215

CHAUFFAGE, VENTILATION, REFRIGERATION 215
CHAUFFAGE/VENTILATION STATIONNAIRES 226

CONDUITE 233

RECOMMANDATIONS POUR LA CONDUITE 233
DEMARRAGE ET ARRET DU MOTEUR 247
DISPOSITIF START/STOP DE MISE EN VEILLE 256
BOITE MECANIQUE 260
BOITE AUTOMATIQUE 263
CONDUITE EN COTE 274
DIRECTION 276
SELECTION DU PROFIL DE CONDUITE 279

SYSTEMES D'AIDE A LA CONDUITE 284

REGULATEUR DE VITESSE (GRA) 284
LIMITEUR DE VITESSE 288
REGULATEUR DE DISTANCE (ACC) 293

Regulateur de vitesse predictif 305
Systeme de surveillance perimetrique (Front Assist) 310
Assistant de maintien de voie (Lane Assist) 321
Assistant de conduite (Travel Assist) 326
Pilotage semi-automatique du vehicule en cas d'urgence medicale (Emergency Assist) 331
Assistant de changement de voie (Side Assist) 333

STATIONNEMENT ET MANŒUVRES 337

Stationnement 337
Frein de stationnement electronique 339
Consignes de securite relatives aux systemes de stationnement 346
Conditions requises pour le fonctionnement des systemes de stationnement 347
Affichages a l'ecran des systemes de stationnement 348
Intervention de freinage automatique 351
Resolution des problemes 354
Systeme d'aide au stationnement 356
Camera de recul (Rear View) 359
Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) 363
Systemes d'assistance au freinage 374

ÉQUIPEMENT PRATIQUE 380

Rangements 380
Cendrier et allume-cigare 382
Prises de courant 383

TRANSMISSION DE DONNEES 385

Cybersecurite 385
Mise a jour du systeme 387
Communication Car2X 392
Cle mobile 397
Volkswagen We Connect 405
Parametres de confidentialite 415
Gestion des utilisateurs 420
Activation des fonctions (We Upgrade) 422
Hotspot Wi-Fi 425
App-Connect 432
Raccordement par cable et raccordement sans fil 441

SYSTEME D'INFODIVERTISSEMENT 446

Prise en main 446
Commande vocale 467
Mode radio 474
Mode multimedia 484
Navigation 491
Interface telephonique 505

TRANSPORT 519

Rangement des bagages et des chargements 519
Couvre-coffre 521
Plancher de coffre a bagages 522
Équipements du coffre a bagages 524
Galerie porte-bagages 528
Traction d'une remorque 534

CARBURANT ET EPURATION DES GAZ D'ECHAPPEMENT 551

Consignes de securite relatives a la manipulation du carburant 551
Types de carburant et ravitaillement 552
Épuration des gaz d'echappement 564

FAITES-LE VOUS-MEME 576

Outillage de bord 576
Balais d'essuie-glace 578
Éclairage exterieur 581
Remplacement des fusibles 585
Demarrage de fortune 594
Remorquage 599

CONTROLES ET RETABLISSEMENT DES NIVEAUX 607

Dans le compartiment-moteur 607
Huile-moteur 617
Liquide de refroidissement 624
Liquide de frein 629
Batterie 12 V 632

BATTERIE 48 V 641

ROUES ET PNEUS 644

SYSTEME DE CONTROLE DES PNEUS 644
INFORMATIONS UTILES SUR LES ROUES ET LES PNEUS 650
CACHES DE PASSAGE DE ROUE 672
CHANGEMENT DE ROUE 676
KIT DE CREVAISON 689

MAINTENANCE 697

SERVICE 697
ENTRETIEN DU VEHICULE 705
ACCESSOIRES, REMPLACEMENT DE PIECES, REPARATIONS ET MODIFICATIONS 718

INFORMATIONS CLIENTS 726

GARANTIE 726
SERVICE MOBILITE LONGUE DUREE (LONGLIFE) 727
MEMOIRES ET SERVICES DE DONNEES 727
ENREGISTREUR DE DONNEES DE ROUTE (EVENT DATA RECORDER) 733
AUTOCOLLANTS ET PLAQUETTES 735
LIQUIDES DANS LE CLIMATISEUR 736
SYSTEME D'INFODIVERTISSEMENT ET ANTENNES 737
PROTECTION DES COMPOSANTS 737
INFORMATIONS EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT DE L'UE SUR LES SUBSTANCES CHIMIQUES REACH 738
MISE AU REBUT DES PILES ET DES APPAREILS ELECTRONIQUES USAGES 738
DECLARATION DE CONFORMITE 739
INFORMATIONS RELATIVES AUX DROITS D'AUTEUR DE TIERS 739
REPRISE DES VEHICULES HORS D'USAGE ET MISE AU REBUT 740
INFORMATIONS PRATIQUES SUR LES VEHICULES HOMOLOGUES DANS LA CATEGORIE N1 (VEHICULES UTILITAIRES LEGERS) 741
DECLARATION DE CONFORMITE POUR LES INSTALLATIONS RADIO EN EUROPE 743
DECLARATION DE CONFORMITE POUR LES INSTALLATIONS RADIO DANS LES PAYS EN DEHORS DE L'EUROPE 751

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES 765

REMARQUES SUR LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES 765
MOTEURS A ESSENCE 773
MOTEURS DIESEL 778
MOTEURS AU GAZ NATUREL (GNC) 780

Table des illustrations

Fig. 1 Vue de l'avant du véhicule 6
Fig. 2 Vue arrière du véhicule 7
Fig. 3 Porte du conducteur (véhicules à direction à gauche) : éléments de commande..... 9
Fig. 4 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche) 10
Fig. 5 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale sur les véhicules avec boîte mécanique..... 12
Fig. 6 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale sur les véhicules avec boîte DSG à double embrayage (véhicule à direction à gauche) 12
Fig. 7 Porte du passager avant (véhicules à direction à gauche) : vue d'ensemble du tableau de bord 13
Fig. 8 Avec la porte du passager avant ouverte (véhicules à direction à gauche) : commande à clé dans le tableau de bord..... 13
Fig. 9 Combiné d'instruments numérique dans le tableau de bord (schéma de principe)..... 23
Fig. 10 Indicateur de niveau de carburant pour gaz naturel dans le combiné d'instruments analogique..... 26
Fig. 11 Indicateur de niveau de carburant dans le combiné d'instruments numérique 26
Fig. 12 Dans le champ de vision du conducteur : exemples d'affichage tête haute 29
Fig. 13 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : symbole du détecteur de fatigue..... 39
Fig. 14 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : exemples de limitations de vitesse détectées avec les panonceaux correspondants 42
Fig. 15 Affichage du système d'aide à l'écoconduite (schéma de principe)..... 45
Fig. 16 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus et des informations dans le combiné d'instruments (variante 1) 52
Fig. 17 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus et des informations dans le combiné d'instruments (variante 2) 52
Fig. 18 Schéma de principe : distance correcte du conducteur par rapport au volant, ajustement correct de la sangle et réglage correct de l'appuie-tête 65
Fig. 19 Témoin d'alerte dans l'afficheur du combiné d'instruments 69
Fig. 20 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indicateur de statut des ceintures pour les places arrière 69
Fig. 21 Véhicule avec occupants non attachés se dirigeant droit sur un mur 71
Fig. 22 Véhicule avec occupants non attachés heurtant le mur 71
Fig. 23 Conducteur non attaché projeté en avant 72
Fig. 24 Passager arrière non attaché projeté en avant et venant heurter le conducteur attaché . 72
Fig. 25 Conducteur correctement attaché, retenu par sa ceinture de sécurité lors d'un freinage brusque..... 73
Fig. 26 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage..... 75
Fig. 27 Retrait du pêne du boîtier de verrouillage 75
Fig. 28 Ajustement correct de la sangle et réglage correct de l'appuie-tête 76
Fig. 29 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes..... 76
Fig. 30 À côté des sièges avant : réglage en hauteur de la ceinture..... 78
Fig. 31 Dans la console de pavillon : témoin de contrôle (schéma de principe) pour la désactivation du sac gonflable du passager avant 88
Fig. 32 Dans la console de pavillon : témoin de contrôle (schéma de principe) pour l'activation du sac gonflable du passager avant..... 88
Fig. 33 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable du conducteur.... 92
Fig. 34 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable du passager avant 92

Fig. 35 Dans le tableau de bord côté passager avant : commande à clé pour la désactivation et l'activation du sac gonflable du passager avant. 94
Fig. 36 Côté gauche du véhicule : zones de déploiement des sacs gonflables latéraux 97
Fig. 37 Sur le côté du siège avant : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable latéral 97
Fig. 38 Côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête 99
Fig. 39 Exemples de sièges pour enfants 101
Fig. 40 Schéma de principe : étiquette de sac gonflable sur le pare-soleil 103
Fig. 41 Schéma de principe : étiquette de sac gonflable sur le montant B 103
Fig. 42 Repérage des points d'ancrage ISOFIX pour sièges pour enfants aux places de la banquette arrière 108
Fig. 43 Repérage des points d'ancrage i-Size pour sièges pour enfants aux places de la banquette arrière 108
Fig. 44 Repérage des points d'ancrage i-Size pour sièges pour enfants sur le siège du passager avant 108
Fig. 45 Schéma de principe : installation d'un siège pour enfants avec verrous 108
Fig. 46 Dans le coffre à bagages : ceinture de retenue supérieure accrochée 109
Fig. 47 Au dos du siège du passager avant : ceinture de retenue supérieure accrochée 109
Fig. 48 Dans le capot arrière : support du triangle de présignalisation 114
Fig. 49 Dans la console de pavillon : élément de commande pour appel informatif et appel de dépannage 116
Fig. 50 Dans la console de pavillon : élément de commande pour service d'appel d'urgence (derrière le couvre-touche) 116
Fig. 51 Élément de commande pour l'appel d'urgence : témoin de contrôle et touche 116
Fig. 52 Dans la console de pavillon : éléments de commande pour le système d'appel d'urgence légal eCall (derrière le couvre-touche) 121
Fig. 53 Élément de commande pour l'appel d'urgence : témoin de contrôle et touche 121
Fig. 54 Clé du véhicule 125
Fig. 55 Clé du véhicule : déverrouillage de la clé de secours 126
Fig. 56 Clé du véhicule : ouverture du cache de pile 127
Fig. 57 Clé du véhicule : remplacement de la pile bouton 127
Fig. 58 Dans la poignée de porte : surfaces de détection 130
Fig. 59 Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » : zones de proximité 130
Fig. 60 Dans la porte du conducteur : touche de verrouillage centralisé 137
Fig. 61 Sur le chant de la porte arrière droite : verrouillage de secours du véhicule à l'aide de la clé de secours 138
Fig. 62 Sécurité enfants : 139
Fig. 63 Dans la console de pavillon : capteurs de la protection volumétrique (flèches) 144
Fig. 64 Capot arrière ouvert : poignée concave pour la fermeture 148
Fig. 65 Dans le coffre à bagages : ouverture d'entretien dans le capot arrière 149
Fig. 66 Dans le ciel de pavillon : bouton de fonction du toit en verre 155
Fig. 67 Sous le volant, dans le revêtement de la colonne de direction : levier de réglage mécanique de la position du volant 161
Fig. 68 Sur le volant : positions 9 h et 3 h 161
Fig. 69 Sur le siège avant gauche : éléments de commande 165
Fig. 70 Commande sur le siège avant gauche : réglage en longueur du siège avant, réglage de la hauteur et de l'inclinaison de l'assise et réglage du dossier de siège avant 166
Fig. 71 Commande sur le siège avant gauche : réglage de l'appui lombaire 166
Fig. 72 Siège du passager avant : basculement du dossier vers l'avant 167
Fig. 73 Dans le dossier de banquette arrière : touche de déverrouillage 170
Fig. 74 Appuie-tête avant : réglage 173
Fig. 75 Appuie-tête arrière : réglage 173
Fig. 76 Appuie-tête avant : dépose 173
Fig. 77 Appuie-tête arrière : dépose 173
Fig. 78 Touches de présélection à l'extérieur du siège du conducteur 175

Fig. 79 Accoudoir central avant..... 177
Fig. 80 Accoudoir central arrière abaissable..... 177
Fig. 81 Dans la zone inférieure du siège du conducteur : touche de la fonction de massage.. 179
Fig. 82 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes 180
Fig. 83 Près du volant : panneau tactile pour allumer l'éclairage extérieur 182
Fig. 84 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes 186
Fig. 85 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes 192
Fig. 86 Dans le système d'infodivertissement : curseur tactile de réglage du site des projecteurs 195
Fig. 87 Dans la console de pavillon : lampes de lecture tactiles..... 199
Fig. 88 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace avant..... 201
Fig. 89 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace arrière 201
Fig. 90 À droite sur la colonne de direction : levier d'essuie-glace..... 204
Fig. 91 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur photosensible..... 209
Fig. 92 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur jour/nuit manuel 209
Fig. 93 Dans la porte du conducteur : commande rotative pour les rétroviseurs extérieurs 211
Fig. 94 Dans le ciel de pavillon, à l'avant : pare-soleil 214
Fig. 95 Chauffage stationnaire : radiocommande (à gauche) avec compartiment à pile (à droite)..... 230
Fig. 96 Au plancher : pédales sur les véhicules avec boîte mécanique..... 233
Fig. 97 Au plancher : pédales sur les véhicules avec boîte automatique 233
Fig. 98 Afficheur du combiné d'instruments : recommandation de rapport 234
Fig. 99 Consommation de carburant en l/100 km à deux températures ambiantes différentes..... 235
Fig. 100 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage du moteur (véhicules avec boîte mécanique) 247
Fig. 101 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage du moteur (véhicules avec boîte DSG à double embrayage)..... 247
Fig. 102 Dans la console centrale : fonction de démarrage de secours 253
Fig. 103 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 6 vitesses 260
Fig. 104 Levier sélecteur de boîte automatique avec touche pour le frein de parking..... 264
Fig. 105 Volant avec palettes pour passage des rapports de la commande Tiptronic..... 267
Fig. 106 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de vitesse (variante 1) 285
Fig. 107 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de vitesse (variante 2) 285
Fig. 108 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du limiteur de vitesse (variante 1) 290
Fig. 109 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du limiteur de vitesse (variante 2) 290
Fig. 110 Dans l'afficheur du combiné d'instruments : véhicule plus lent détecté sur la voie de gauche (schéma de principe)..... 296
Fig. 111 Véhicule changeant de direction et véhicule arrêté 298
Fig. 112 Conduite en virage 298
Fig. 113 Véhicule compact..... 298
Fig. 114 Changement de voie 298
Fig. 115 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de distance (variante 1)..... 299
Fig. 116 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de distance (variante 2)..... 299
Fig. 117 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : distance réglée ①, régulateur de distance en phase de régulation (schéma de principe)..... 301
Fig. 118 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichages de l'assistant de maintien de voie..... 323
Fig. 119 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichage si la régulation est active 327
Fig. 120 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande de l'assistant de conduite (Travel Assist) (variante 1) 329

Fig. 121 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande de l'assistant de conduite (Travel Assist) (variante 2) 329
Fig. 122 Dans le boîtier du rétroviseur extérieur : voyant de l'assistant de changement de voie..... 334
Fig. 123 Dans la console centrale : touche du frein de stationnement électronique pour boîte mécanique. 339
Fig. 124 Dans la console centrale : touche du frein de stationnement électronique pour boîte automatique ou à double embrayage. 339
Fig. 125 Dans la console centrale : touche Auto Hold pour boîte mécanique. 343
Fig. 126 Dans la console centrale : touche Auto Hold pour boîte automatique ou à double embrayage. 343
Fig. 127 À l'écran du système d'infodivertissement : détection d'obstacle et angle de braquage du volant avec système d'aide au stationnement (schéma de principe) 356
Fig. 128 Affichage à l'écran du système d'infodivertissement : aide à l'attelage d'une remorque 361
Fig. 129 Affichage à l'écran du système d'infodivertissement : manœuvre de stationnement avec la caméra de recul 362
Fig. 130 Dans le système d'infodivertissement : place de stationnement favorite (véhicule bleu) et autres places de stationnement (schéma de principe) 365
Fig. 131 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : stationnement en créneau (schéma de principe) 367
Fig. 132 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : demande de changement de direction..... 368
Fig. 133 Dans le système d'infodivertissement : manœuvre de sortie de place de stationnement avec la position cible ① et le véhicule dans la place de stationnement ② (schéma de principe) 370
Fig. 134 Schéma de principe de l'assistant de sortie de stationnement : zone surveillée autour du véhicule sortant de la place de stationnement ... 372
Fig. 135 Sur l'écran du système d'infodivertissement : affichage de l'assistant de sortie de stationnement 373
Fig. 136 Dans la partie centrale de la console centrale : allume-cigare 382
Fig. 137 Dans la partie inférieure de la console centrale et dans le coffre à bagages : prise de courant 12 V ① ou prise de courant 12 V avec cache amovible ② 384
Fig. 138 Schéma de principe : avertissement de danger de chantiers temporaires et mobiles 395
Fig. 139 Menu principal MirrorLink : boutons de fonction sur la liste des applications compatibles439
Fig. 140 Ports USB possibles dans le véhicule 442
Fig. 141 Aperçu : unité d'affichage et de commande du modèle 10 pouces (10") 455
Fig. 142 Aperçu : autoradio du modèle 8,25 pouces (8,25")..... 458
Fig. 143 Schéma de principe : emplacement avec tapis de fond de rangement pour la fonction de recharge sans fil 514
Fig. 144 Dans le coffre à bagages : dépose et repose du couvre-coffre 521
Fig. 145 Dans le coffre à bagages : soulèvement du plancher modulable de coffre à bagages..... 522
Fig. 146 Dans le coffre à bagages : plancher modulable de coffre à bagages relevé 522
Fig. 147 Dans le coffre à bagages : œillet d'arrimage fixe et rabattable 524
Fig. 148 À gauche et à droite dans le coffre à bagages : crochets pour sac 525
Fig. 149 Dans le dossier de banquette arrière : ouverture de la trappe de chargement..... 526
Fig. 150 Dans le coffre à bagages : ouverture de la trappe de chargement..... 526
Fig. 151 Points de fixation des supports de base 530
Fig. 152 À droite dans le coffre à bagages : touche de déverrouillage de la boule d'attelage..... 538
Fig. 153 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte 549
Fig. 154 Sur la face intérieure de la trappe à carburant : plaque de type de carburant (schéma de principe)..... 552
Fig. 155 Essences avec part d'éthanol..... 553
Fig. 156 Gazoles avec teneur en biogazole..... 553
Fig. 157 GNC – Gaz naturel comprimé 554
Fig. 158 Derrière la trappe à carburant : bouchon de réservoir (schéma de principe)..... 558
Fig. 159 Derrière la trappe à carburant : goulotte de remplissage de gaz 562

Fig. 160 Derrière la trappe à carburant : bouchon de réservoir d'AdBlue (schéma de principe) ... 568
Fig. 161 Derrière la trappe à carburant : ravitaillement en AdBlue avec le bidon de recharge (schéma de principe) 568
Fig. 162 Derrière la trappe à carburant : ravitaillement en AdBlue avec le pistolet distributeur (schéma de principe) 568
Fig. 163 Composition de l'outillage de bord. (Schéma de principe)..... 577
Fig. 164 Essuie-glaces en position de maintenance 578
Fig. 165 Remplacement des balais d'essuie-glace du pare-brise..... 579
Fig. 166 Remplacement du balai d'essuie-glace arrière..... 579
Fig. 167 À droite dans le compartiment-moteur : face arrière du projecteur..... 584
Fig. 168 Dans le compartiment-moteur : boîte à fusibles avec pince en plastique 587
Fig. 169 Dans le compartiment-moteur : emplacements des fusibles..... 588
Fig. 170 Côté conducteur dans le tableau de bord : cache de la boîte à fusibles 589
Fig. 171 Cache de la boîte à fusibles dans le tableau de bord : véhicules à direction à droite, côté passager avant 589
Fig. 172 Dans le tableau de bord : affectation des fusibles 590
Fig. 173 Fusible grillé..... 592
Fig. 174 Extraction du fusible à l'aide de la pince en plastique ou mise en place du fusible :..... 592
Fig. 175 Dans le compartiment moteur : prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) 596
Fig. 176 Schéma de branchement des câbles de démarrage..... 596
Fig. 177 Dans le pare-chocs arrière, côté droit : retrait du cache..... 604
Fig. 178 Dans le pare-chocs arrière, côté droit : vissage de l'œillet de remorquage..... 604
Fig. 179 Dans le pare-chocs avant, du côté droit : dépose du cache..... 606
Fig. 180 Dans le pare-chocs avant, côté droit : vissage de l'œillet de remorquage..... 606
Fig. 181 Au plancher du côté conducteur : levier de déverrouillage du capot avant (schéma de principe)..... 612
Fig. 182 Au-dessus de la grille de calandre : levier de commande du capot avant 612
Fig. 183 Dans le compartiment-moteur : béquille de capot-moteur dans la fixation. 612
Fig. 184 Sur le capot avant : logement pour béquille de capot avant 612
Fig. 185 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : capot avant ouvert ou mal fermé (schéma de principe)..... 614
Fig. 186 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de lave-glace 616
Fig. 187 Repères pour niveau d'huile sur la jauge d'huile (variantes)..... 620
Fig. 188 Dans le compartiment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur (schéma de principe) 620
Fig. 189 Dans le compartiment-moteur : repères sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement..... 626
Fig. 190 Dans le compartiment-moteur : bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement (schéma de principe)..... 626
Fig. 191 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein 629
Fig. 192 Dans le compartiment-moteur : ouverture du cache de la batterie 12 V 634
Fig. 193 Regard de batterie situé sur la face supérieure de la batterie 12 V (schéma de principe) 634
Fig. 194 641
Fig. 195 Schéma de principe : schéma pour la permutation des roues 652
Fig. 196 Symboles sur la plaquette de pression de gonflage des pneus..... 658
Fig. 197 Sur le montant de la porte du conducteur : plaquette de pression de gonflage des pneus (ou sur la face intérieure de la trappe à carburant)..... 658
Fig. 198 Sculptures du pneu : indicateurs d'usure 660
Fig. 199 Marquage international des pneus 664
Fig. 200 Retrait de l'enjoliveur central par extraction..... 672
Fig. 201 Retrait de l'enjoliveur central par rotation 672
Fig. 202 Retrait de l'enjoliveur de roue plein ... 673

Fig. 203 Retrait des capuchons de boulons de roue 675
Fig. 204 Changement de roue : desserrage des boulons de roue 678
Fig. 205 Changement de roue : valve de pneu ① et emplacements de montage du boulon antivol de roue ② ou ③ 678
Fig. 206 Dans le coffre à bagages : dépose du caisson de graves (variante 1) 680
Fig. 207 Dans le coffre à bagages : dépose du caisson de graves (variante 2) 680
Fig. 208 Dans le coffre à bagages : molette pour la fixation de la roue de secours 682
Fig. 209 Points de prise du cric 684
Fig. 210 Positionnement du cric à l'arrière gauche du véhicule 684
Fig. 211 Positionnement du cric à l'arrière gauche du véhicule 684
Fig. 212 Changement de roue : dévissage des boulons de roue avec la clé de roue 687
Fig. 213 Schéma de principe : composition du kit de crevaison 691
Fig. 214 Schéma de principe : compresseur du kit de crevaison 691
Fig. 215 Étiquette d'identification du véhicule avec numéro PR de l'entretien correspondant (schéma de principe) 699
Fig. 216 Entre le compartiment-moteur et le pare-brise : caisson d'eau (schéma de principe) 710
Fig. 217 À l'arrière du véhicule : caméra de recul dans l'emblème Volkswagen Ⓐ ou sur la touche de poignée Ⓑ (schéma de principe) 710
Fig. 218 Vue d'ensemble de quelques marques de réception par type 751
Fig. 219 Sur le pare-brise : numéro d'identification du véhicule 768
Fig. 220 Plaque du constructeur (schéma de principe) 769
Fig. 221 Certificat de sécurité (schéma de principe) 770
Fig. 222 Certificat de sécurité (schéma de principe) 770
Fig. 223 Schéma de principe : étiquette d'identification du véhicule 771
Fig. 224 Cotes 772